

Tower (pron. Tauw) Matthieu, . . .	du dioc. Waterford (Irl.),
O'Shea (Ochy) Cornelius,	" Ross. (Irl.),
Heim Joseph,	" Strasbourg,
Gommenginger Auguste.	" "
Jouan Mathurin-Jean-Marie. . .	" Vannes,
Meyer Théophile,	" Strasbourg,
Kiernan (Kiennec) Thomas	" Kilmare (Irl.),
Caubé Antonin	" Cahors,
Reignat J ^e B ^{te} -Louis	" Versailles,
Abiven Olivier-Marie.	" Quimper,
Ritzenthaler Joseph,	" Strasbourg,
Salain Guillaume-Eugène.	" Quimper,
Mercky Laurent-Alphonse.	" Strasbourg,
Sacombe Pierre-Michel-Joseph.	" Cap-Haïtien,
Jalabert Hyacinthe-Joseph. . .	" Chambéry

Deux autres novices avaient fait leur Profession dans le courant de l'année, le P. Coyle, le 5^e jour de Lâques, 9 avril, et le P. Conceição, le 15 juillet; ce qui, pour 1882, porte à 24 le nombre des nouveaux Profès.

— Les jours du mois qui leur ont été assignés pour la s^{te} Messe à dire aux intentions du C. R. Père, ont été fixés comme il suit:

P. Wendling, le 4; — P. P. Kunemann et Schaller, le 5; — P. Cadoret, le 10; — P. Chauby, le 12; — P. Campana, le 13; — P. Fogarty, le 20; — P. P. O'Shea et Tower, le 21; — P. P. Heim et Gommenginger, le 22; — P. Jouan, le 23; — P. P. Kiernan et Meyer, le 24; — P. Caubé, le 25; — P. Reignat, le 26; — P. Sacombe, le 27; — P. Abiven, le 28; — P. P. Ritzenthaler et Salain, le 29; — P. Mercky, le 30; — P. Jalabert, le 31.

A cette occasion on rappelle que, pour les mois qui n'ont que 30 jours, les Pères qui ont la date du 31 doivent acquitter leur Messe soit le 30, soit le 1^{er} du mois suivant; de même, au mois de février, pour ceux qui ont les dates des 29, 30 et 31. (Bull.

Admissions de nov-Frères à la Profession.

Par décret du 18 août, a été admis à renouveler sa profession et à faire les vœux de 5 ans, le 8 sept., après une année de probation à Beauvais, le F. Narcisse Coinet, qui était sorti de la Cong^e en 1873.

Ont été reçus à la Profession, par décision du même jour, les novices-Frères dont les noms suivent:

au noviciat du St Cœur de Marie, le 8 septembre.

Les F. F. Elvi d'utemple, du dioc. de Clermont,

Anastase Rothan, } du dioc. de Strasbourg,
Vivien Kehren, }

Hyacinthe Alançon, du dioc. de St Bricuc,

Ammon Benoist } du dioc. de Strasbourg,
Frédéric Mathis }

Aristobule Sülsdorf, de l'archid. de Cologne,

Méniel Weckel, du dioc. de Strasbourg,

Au noviciat de N. D. de Langonnet; le 1^{er} oct.

Les F. F. Nazaire Christien, du dioc. de Vannes,

Bruno Ménès, du dioc. de Quimper,

Anicet Bloas, du dioc. de St Bricuc.

Au noviciat de Braga, le 1^{er} oct.

Les F. F. Basilio Correia, du dioc. de Sarnego,

José Lopez de Sousa, du dioc. de Viséu. (1)

Au noviciat de Marienstadt aux Etats-Unis, le 29 juin (O: 1^{er} mai).

Le F. Burchard Ghomé, du g^d duché du Luxembourg.

(1) Ces Frères ont été inscrits au Bulletin, lors de leur admission comme novices, sous les noms de Corneille et de Cosme; mais on y a ensuite substitué ceux de Basilio et de José; plus usités en Portugal. On leur conserve à dessein la forme et la terminaison portugaises, pour qu'on ne confonde pas ces Frères avec ceux de France qui portent des noms semblables; et c'est ce que l'on doit faire également dans les correspondances et les informations, pour tous les cas de ce genre, afin d'éviter toute confusion.

Admissions à l'oblation.

Par décision du 2 sept., ont été admis à l'oblation:

Au noviciat central du St. Cœur de Marie, le 8 sept.

Les Post: Allgeyer Désiré, en rel. F. Procope,
 Raebry Jérôme, en rel. F. Salvy,
 Arbogast Jérôme, en rel. F. Arbogasté,
 Hirsch Georges, en rel. F. Philomène,
 Bischof Maurice, en rel. F. Mellon,
 Bescond Yves-Joseph-Marie, en rel. F. Mavile,
 Bouvier Joseph, en rel. F. Phébus,
 Birzy Joseph, en rel. F. Brunon.

Au noviciat de Braga, le 13 sept.

Les post: Fornes Pinto Monta Francois, en rel. F. Mypio,
 Correia José, en rel. F. Samuel.

Nominations et placements.

Nominations de Supérieurs et fonctionnaires.

— Par décision du C. R. Père ont été nommés dans l'administration générale:

Secrétaire des correspondances avec les maisons de France,
 en même temps que secrétaire particulier du C. R. Père, le
 R. P. Delaplace;

Préfet général des scolastiques et Préfet général de santé,
 le R. P. Grizard;

Économiste général, le P. Lancel;

Les autres fonctions demeurent comme par le passé, tant
 au Secrétariat qu'à la Procure.

Ont été nommés ensuite:

Supérieur de la C^{te} du St. Cœur de Marie, le R. P. Grizard,
 qui en était précédemment Vice-Supérieur;

Préfet du petit-scolasticat de Rockwell, le P. Fogarty,
 nouveau profès, en remplacement du P. Mac-Dermott.

Placements dans les C^{tes} d'Europe.

A la suite des deux retraités annuelles des Pères et des Frères ont été placés :

à Chevilly : Le P. Mac Dermott, appelé de Rockwell, et le P. Schaller, nouveau profès. Celui-ci remplace le P. Montel, comme économiste et sous-directeur des Frères ; le P. Mac-Dermott est chargé du cours de philosophie au grand scolasticat, en place du P. Kraemer qui fait le cours de morale.

à Paris : Le P. Vulquin, de la C^{te} de N. O. de Langonnet, appelé à professer la philosophie en remplacement du P. de Courmont. Celui-ci a le cours de dogme, et le P. Meillorat les cours accessoires ; — puis les F. F. Jules-Joseph, Léonien et Rodriguez, venus, le 1^{er} de Rome, pour raison de santé, le 2^e de Mesnières, et le 3^{ème} en disponibilité à Chevilly, depuis son retour d'Amérique ; le F. Frédéric, nouveau profès, en qualité de second portier.

à Mesnières : Le P. Renaud, revenu de la Martinique pour cause de santé ; le P. Verdier, précédemment à St-Lierre et Miquelon ; et le P. Hassler, revenu de Sierra-Léone ; puis le F. Magloire de Chevilly, et les F. F. Boniface et Adolphe, employés jusqu'ici à Paris ; et enfin quatre grands scolastiques, M. M. Sebiseber, Gross (Joseph), Maaker et Guénard.

à Rambervillers. Le P. Montel (Marier), qui avait été provisoirement chargé de l'économat à Chevilly, les P. P. Chauty et Ritzenthaler, nouveau profès ; le F. Aubert, transféré de Merville, et trois scolastiques, M. M. Laroche, Seigneur et Gsell, transférés, le premier de Merville, le dernier de Mesnières.

à Rome : Les F. F. Evode et Saturnin, précédemment à Chevilly tous les deux.

à Braga : Le P. Wendling, nouveau profès, en remplacement du P. Costes, destiné à la Mission de la Cimbébasie.

à N. O. de Langonnet : Le P. Cadoret (Félix), précédemment à la Guadeloupe, et les trois nouveaux Frères profès de cette C^{te}.

à St Jean. Le P. Mallet, de la C^{té} de Langogne.

à Bordeaux. Le P. Mauger, venu de Rambervillers et le P. Salles, en disponibilité à Chevilly.

à Cellule: Le P. Cogniard, rappelé de Blackrock; le Frère Ménéle, nouveau profès, et trois grands scolastiques, M. M. Maurer, employé l'année dernière à Beauvais, Bubendorff (fr.) et le Moing.

à Langogne: Le P. Kéruel, qui était l'an dernier à St Jean, le P. Mberchy, nouveau Profès; et le F. Edmond, transféré de Rambervillers.

à Beauvais: Le P. Simonet et le P. Reignat, nouveau profès, et provisoirement le P. Spinette, en attendant que sa santé lui permette de retourner en Sénégambie; M. Spannagel, g^r scol.

à Merville: Le P. Ussel, revenu de Pondichéry, pour raison de santé, le P. Caubé nouveau profès; le F. Rumold, précédemment à Cellule, puis trois grands scolastiques, M. M. Dumont, Wüster et Visoux.

Départs pour les C^{tés} d'outre-mer.

Se sont embarqués, le 3 sept., à Marseille:

Pour la Mission du Zanguebar, le P. Gommenginger (Charles), et son frère; le P. Gommenginger (Auguste), nouveau profès, et le F. Chéomas, de la C^{té} de Blackrock;

Pour Pondichéry, le P. Voegli (Marc), qui faisait la rhétorique à Cellule et un grand scolastique, M. Doernemann.

Sont partis de St Nazaire: — pour la Guyane française, le 6 sept., le P. Jalabert, nouveau profès; — et pour Haïti, le 21, le P. Lacombe, nouveau profès également, et originaire de ce même pays;

Se sont embarqués pour la Martinique: le 25 sept. à Bordeaux, le P. Kunemann, nouveau profès, et M. Berne, scolastique, précédemment employé à Rambervillers; — puis,

le 6 oct. à St Nazaire, le P. Grasser, Supérieur principal de nos C^{tes} en cette colonie, venu en France pour le Chapitre général.

Avec le P. Grasser, s'est embarqué pour la Grinidad, le F. Gaëtan, revenu il y a quelques mois de Maurice. Le Père Browne, Supérieur du collège de cette même colonie, venu à l'occasion du Chapitre à la Maison-Mère, se rembarque le 17 à Southampton

Retraites aux C^{tes} religieuses.

Le lendemain de la clôture de notre propre retraite, s'ouvraient les exercices annuels des sœurs de St-Joseph à leur Maison-Mère. Il y eut, comme d'habitude, deux retraites. La première a été prêchée par le P. Limbour (28 août - 3 sept.); M. gr. l'Archev. de Parisse a bien voulu en présider la clôture, et recevoir les vœux perpétuels des sœurs, ainsi que les premiers vœux des nouvelles professes. Le C. R. Père célébra la Messe de communion et reçut ensuite, par délégation de Sa Grandeur, les vœux temporaires des sœurs qui avaient à les renouveler.

La seconde retraite, où se trouvaient principalement réunies les supérieures, fut prêchée par le C. R. Père lui-même (17-23 sept.). Outre les deux instructions communes à toutes les retraitantes, il faisait chaque jour une conférence spéciale aux Supérieures dans la grande salle du chapitre de la C^{te}, inaugurée lors de l'introduction de la cause de notre St Fondateur, et qu'on appelle la salle du Vénérable Père. Le P. Hubert faisait, pendant ce temps, une autre conférence aux sœurs à la grande chapelle.

— Peu avant cette seconde retraite, a été nommé le Supérieur ecclésiastique des religieuses de St-Joseph dans le diocèse de Paris, chargé de remplacer le pieux et regretté M. Lugaide, décédé le 5 juin. C'est le nouveau vicaire général, M. l'abbé Pelgé; on n'a qu'à se féliciter de ce choix. L'Archevêché

continue d'ailleurs avec bienveillance au C. R. P. Emonet les facultés accordées aux C. R. P. Schwindenhammer et Le Tavasseau, pour la direction spirituelle de la Maison-Mère de ces religieuses. M. Pelgé a même voulu lui laisser le soin de présider la clôture de la seconde retraite et de recevoir les vœux à renouveler à cette occasion.

Pour les autres retraites des sœurs de St Joseph, prêchées durant les mois de septembre et d'octobre, voici quels ont été les prédicateurs : Sensis, P. Meillorat; — Cluny, P. de Courmont; Lyon, P. Tellerin; — Quersilly, P. Grizard; — St Yon, P. Lejeune, de Cellule; — Châteaubourg, P. Lejeune, de Langonnet; — Gouvin, Alençon et Ebiais, P. Jouan.

La retraite des religieuses de l'Im. Conception à Paris a été prêchée par le P. Hervé.

Il y en a eu deux pour les sœurs servantes du St Cœur de Marie; l'une à la maison de Sarue, au commencement du mois d'août, l'autre à celle de Paris. La première a été donnée par le P. Verdier, et la seconde par le P. Lancel.

Les sœurs de St Paul de Chartres, à Paris, nous ont aussi demandé un Père cette année, pour leur donner les exercices spirituels durant quelques jours. Le C. R. Père n'a pas cru pouvoir se refuser à leurs instances, eu égard aux services que ces religieuses si dévouées nous rendent dans les colonies. Le P. Meillorat a été chargé de cette retraite, dont la clôture a été présidée par le C. R. Père.

+

Nécrologie.

Aux joies que nous a fait goûter l'élection du C. R. Père général, sont venus bientôt se mêler de nouveaux deuils. Et aujourd'hui, en terminant ce bulletin, nous avons à enregistrer six décès à la fois.

Le premier, dont on a appris la nouvelle, est celui du Père

Souffrant (Jean-Louis-Julien-Marie). Revenu de Maurice le 7 avril, il était allé, le 20 juillet, dans son pays natal, avec l'espoir d'y recouvrer la santé. Hélas! il y a été surpris par la mort, loin de sa famille religieuse, le 14 sept. Profès du 26 août 1877, il n'avait que 30 ans, dont huit de C^{té}.

— Le même jour, e. à. d. le 16 sept., un télégramme nous annonçait la mort du P. Fritsch (Ferdinand). Jeune encore—il n'avait que 28 ans,— il suivait le P. Strébler dans la tombe. C'est donc le 2^e qui a donné sa vie pour la station de Mandéra. Ces sacrifices, nous l'espérons, ne demeureront pas sans fruits. Le P. Fritsch avait fait sa Profession le 29 août 1880, après 9 années de C^{té}.

— Dès le mois précédent, le 9 août, le P. Cyprien (Gustave-Ant.), avait été emporté par une attaque de goutte, au Grand Port, à Maurice, où il était supérieur et curé. Bien qu'il fût dans la 70^{ème} année de son âge, sa robuste constitution promettait encore quelques années d'un fécond apostolat, comme à Bourbon et à la Guyane. Mais le Bon Dieu a voulu le récompenser de ses travaux. Ses paroissiens reconnaissants de Mahébourg ont tenu à garder ses restes au milieu d'eux, à côté de ceux du P. Chiersé, et ont souscrit l'érection d'un monument sur sa tombe. Le P. Cyprien avait émis ses premiers vœux le même jour que le P. Souffrant.

— Le mardi, 3 oct., nous avons à inscrire un autre décès. Un des nouveaux Profès du S^t Cœur de Marie, le bon F. Hyacinthe venait de s'éteindre doucement dans cette C^{té}, à la suite d'une maladie de poitrine. Il en était déjà gravement atteint, lors de son admission à la Profession; on crut cependant devoir lui accorder cette faveur, par une dispense exceptionnelle, à cause de son angélique piété et d'un accident qui lui était survenu dans son emploi. Sa mort était donc prévue: aussi n'est-ce pas un vide que nous avons à déplorer dans nos rangs, hélas! trop décimés en cette année 1882, mais bien plutôt la préparation d'une victime pour le Ciel.

— Le 11 oct., au moment où nous nous apprêtions à clore, dans l'espoir que ce serait pour un certain temps, cette liste funèbre de décès, le courrier d'Amérique nous apporte à la fois la nouvelle de la

mont de deux excellents Frères, le F. Norbert et le F. Cléments.

Le F. Norbert (Koderburg Antoine) a succombé à une fièvre bilieuse au collège de St-Pierre (Martinique), le 11 sept. dans sa 40^{ème} année, et la seizième de sa vie religieuse.

Le F. Cléments (Becher-Antoine) est mort dans l'Arkansas, le 19 du même mois; né le 22 fév. 1826, il avait donc 56 ans; il entra au postulat de Marienstadt en Allemagne, le 1^{er} juin 1867, et y fit sa profession en 1869 le 14 août, veille de l'Assomption de la St^e Vierge. Nous n'avons pas encore les lettres de l'Arkansas qui doivent nous donner des détails sur ses derniers instants.

Une douce consolation au milieu de ces décès si nombreux, c'est que tous ces chers défunts ont fait une fin édifiante. On publiera plus tard leur Notice nécrologique, ainsi que celle des membres dont les bulletins précédents ont annoncé la mort.



Avis.

— La pieuse fondatrice de l'œuvre de l'hospitalité des missionnaires à Marseille, M^{lle} Grandval, nous informe qu'elle a transporté cette œuvre du n^o 62 au n^o 41 du boulevard Notre-Dame, où elle a elle-même ses appartements. Il y a tout un étage réservé aux Missionnaires; on y est mieux encore que dans l'autre maison, et on a l'avantage d'avoir la chapelle tout à côté.

Cette généreuse bienfaitrice ajoute qu'elle reçoit non seulement les Missionnaires proprement dits, mais encore tous les religieux qui ont à voyager pour les intérêts de la gloire de Dieu. Tous nos confrères qui se trouvent à passer à Marseille peuvent donc aller avec confiance lui demander l'hospitalité.

— On prie les Supérieurs d'envoyer à la Maison-Mère l'état complet du personnel et des charges, pour la nouvelle année scolaire et religieuse, dès qu'il sera réglé dans leurs C^{tes}.

Maison-Mère, le 12 oct. 1882.

N^o156.

Nov. 1882.

BULLETIN

Maison-Mère.

—
 Lettre du St Père
 au P. Supérieur du Séminaire français.

A l'occasion de la fête de St Joachim, Patron de baptême du Pape Léon XIII ; le P. Eschbach a écrit au Souverain Pontife pour lui exprimer les vœux et les hommages du séminaire français et de la Cong^g tout entière. Cette lettre était accompagnée de l'humble offrande de vases sacrés, comme tribut de notre piété filiale.

Sa Sainteté a daigné lui répondre par la lettre suivante, qui est un nouveau témoignage de sa grande bienveillance pour notre établissement de Rome.

Leo P. P. XIII.

Dilecte Fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Quae tu, Dilecte Fili, cum seminario tibi commissio fausta Nobis precabaris, recurrente die Nostro onomastico, per jucunda Nobis fecerunt addictissima voluntas et plena devotio vestra, diuturna jam experientia probata, sive per solertem Praepositorum operam adolescente Clero fingendo ad documenta spiritumque Sanctae hujus Sedis, sive per impigrum

Alumnorum studium ad ea profundius imbibenda, dicitur denique per laetos fructus e concordia ista sedulitate pactos. Munus itaque sacrarum argenteorum utensilium litteris tuis adjectum multo pluris, quam ex rei pretio et elegantia, aestimantes e nobili ista et vere filiali animi comparatione; ultro libenterque gratiam a vobis expetitam officiis vestris referimus per apostolicam Benedictionem; quae uberiorem in dies efficaciam impetret a Deo curis vestris, dum indubium est pignus paternae illius benevolentiae, qua tibi, Dilecte Fili, singulisque istius Seminarii Moderatoribus et Alumnis eam peramanter impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum 21 Augusti 1882, Pontificatus nostri anno quinto.

Leo P. P. XIII.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique. Les vœux et les souhaits que vous nous avez exprimés à l'occasion de la fête de Notre St-Patron, en union avec le séminaire qui vous est confié, nous ont été des plus agréables, à cause de ce profond attachement et de ce dévouement sans bornes, qu'attestent depuis longtemps soit le soin assidu des directeurs du séminaire à former la jeunesse cléricale aux doctrines et à l'esprit du Saint Siège, soit l'ardeur des élèves à s'en pénétrer de plus en plus profondément, soit enfin les heureux fruits produits par ces communs efforts.

Aussi ce qui nous fait particulièrement estimer le présent de vases sacrés en argent que vous nous avez offerts avec votre lettre, ce n'est pas tant le prix et l'élegance de ces objets que ces nobles sentiments d'un cœur vraiment filial. Nous vous accordons donc volontiers et de tout cœur la faveur que vous nous demandez de la Bénédiction apostolique. Puisse-t-elle obtenir de Dieu que vos travaux deviennent de jour en jour plus efficaces et plus féconds, tandis que nous la réparons avec amour sur vous et sur tous et chacun des directeurs et des élèves de ce séminaire; comme un gage non équivoque de notre paternelle bienveillance!

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 21 août 1882, la 5^{ème} de Notre Pontificat.

Leon XIII. Pape.

Lettre de S. E. le Card. Siméoni
au G. R. Père.

Après réception de la réponse du Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande au R. P. Collin, confirmant l'élection faite par le Chapitre, le G. R. Père se fit un devoir d'écrire lui-même à Son Eminence, pour déposer à ses pieds l'hommage de sa soumission filiale et de son dévouement absolu. S'Éminentissime Prélat a daigné lui répondre peu de temps après par une lettre des plus bienveillantes, écrite en italien et dont nous reproduisons ici la traduction française :

Très Révérend Père,

Par la lettre que j'ai écrite au R. P. Collin, votre premier assistant, vous avez pu voir avec quelle satisfaction je donnais mon approbation au choix qui a été fait de votre Paternité pour la charge de Supérieur de la Cong^g. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie.

En réponse à votre lettre du 20 sept. dernier, je suis heureux de vous renouveler l'assurance de ces mêmes sentiments ; j'ai la confiance que vous suivrez les traces du Vénérable Fondateur de votre Institut et de vos autres prédécesseurs, et qu'ainsi, avec la bénédiction divine, les bienfaits précieux du Ciel continueront à descendre sur les missions qui vous sont confiées.

Je serai aussi très-heureux de faire la connaissance personnelle de votre Paternité dans le voyage qu'elle se propose de faire à Rome. Et, en attendant, je prie le Seigneur de vous conserver bien longtemps.

Rome, de la Propagande, le 9 octobre 1882

voire tout dévoué

Jean Card. Siméoni, Préfet.

Pour Mgr le Secrétaire

Antoine Agliardi, sous-secrétaire.

Mission de Sierra - Leone.

Cité de St-Edouard, à Freetown

Mars 1879 - oct. 1882

1. Personnel. P. Blanchet revenu sup^r. Mutations Soeurs. — 2. École des relig^s de S. L. Sectes prot. Corruption, préjugés. — 3. Conversions : Baptêmes. Concours à nos fêtes. — 4. Station de Murray - Town. Chapelle bénite. — 5. Fréquentie malgré les ministres. — 6. Waterloo, pays des Amnés. Chapelle à Bentley, (rivière de la Mellacorée — 7. Écoles. Maîtres indigènes. Examen présidés par le Gouverneur. Lett. de félicitas — 8. Bienveill^{ts} du Govt. Rapport élogieux sur la Mission. — 9. Ministère dans les hôpitaux. — 10. Enfants élevés par la Mission. Le fils du roi Comboli. — 11. Vente du Sanitarium et autre achat. — 12. Procès gagné.

— Extrait du bull. et des lettres de la Cité. — 1. « Désigné, en 1879, pour rem. placer le P. Gommenginger à la tête de la Mission, le P. Blanchet arriva de Gorée à Freetown le lundi - Saint, 7 avril. Sa population catholique le reçut avec les sentiments de la joie la plus vive. On se rappelait avec reconnaissance que c'était lui qui, en 1864, était venu fonder cette œuvre et avait commencé les écoles. Ses enfants eux-mêmes répétaient son nom qu'ils avaient appris de leurs parents. Pour le P. Blanchet, ce ne fut pas non plus sans émotion qu'il revit le champ de ses anciens travaux. Ce qui le consola surtout, ce fut de voir les fruits de grâce et de salut que la semence évangélique avait produit pendant ces quinze années, et l'espérance de recueillir bientôt une moisson plus abondante encore.

« Depuis lors, la Mission a eu le regret de perdre deux excellents missionnaires qui auraient pu faire beaucoup de bien : le P. Backès, noyé dans un naufrage, en 1880, en se rendant au Rio - Longo, et le P. Huber, mort cette année à Freetown.

« Deux autres Pères ont dû successivement nous quitter : le P. Muller, contraint par sa santé de rentrer en France, en 1881, pour aller travailler aux États - Unis ; puis, le P. Wenger, appelé à St - Louis, dans la Sénégambie, après un séjour de 16 mois à

Sierra-Léone (nov. 1880 - avril 1882.)

« Le P. Sutz a été obligé aussi, l'an passé, d'aller refaire en Europe sa santé épuisée. A son départ, le jour de l'Assomption, un noir se fit l'interprète des sentiments de tous, dans une adresse où ils exprimaient avec leurs regrets de cette séparation, l'espoir de saluer bientôt son retour.

Les P. T. Rolle, Raimbault et Hasler, sont venus successivement combler les vides occasionnés par ces départs multipliés, mais ce dernier s'est vu dans la nécessité de rentrer récemment en France. Le P. Sutz a pu heureusement revenir à son poste, au mois de mai dernier, avec un nouveau profès, le P. Coyle. A Marseille, où ils se sont embarqués le 6 mai, ils ont reçu de M^{lle} Grandval, la pieuse et généreuse bienfaitrice des missionnaires, la meilleure hospitalité. A leur arrivée, le 20 du même mois, on leur fit presque une ovation. Des noirs vinrent à bord les recevoir. D'autres, en grand nombre, les attendaient sur le quai. Le dimanche suivant, ce fut pendant la journée une procession continuelle: catholiques et protestants se pressaient pour leur souhaiter la bienvenue. Le P. Sutz chanta la grand'Messe, et le P. Coyle y fit, pour son début, un sermon en anglais, qui plut à tout le monde. (P. Sutz 22 mai 82.)

« Le personnel actuel de la Mission se compose, à Free-town, du P. Blanchet, Supérieur, et des P. T. Raimbault et Coyle; au Rio-Pongo, des P. T. Sutz, et Rolle; et des F. F. Marie-Eugène et Alexis; le P. Sutz a été nommé Supérieur de cette dernière C^{te}.

« Six Sœurs de St-Joseph nous prêtent leur concours dévoué à Sierra-Léone. L'une d'entre elles, la bonne sœur Marguerite, fut prise, en 1880, d'une fièvre bilieuse qui dans trois jours la réduisit à l'extrémité. Le médecin déclarant qu'elle n'avait que quelques heures à vivre, on lui administra les derniers sacrements. Bientôt cependant elle se remit. Le médecin en était tout surpris, et quoique protestant, il ne craignit pas d'avouer que la guérison était due, non à ~~ses~~ remèdes, mais aux nombreuses prières faites pour la malade. Il engagea néanmoins à la fuire

rentier en France. Elle a été vivement regrettée des noirs, dont, par son dévouement, elle avait conquis l'estime et les sympathies. Sur la fin de la même année, est arrivée comme Supérieure la Mère St. Pierre avec une autre sœur. »

— 2. « Le bien continue à s'opérer de plus en plus dans la Mission, malgré les difficultés et les épreuves. En ces derniers temps surtout, le Bon Dieu nous a comblés de douces consolations, par la conversion d'un bon nombre de protestants.

« L'hérésie est ici, en effet, l'ennemi principal contre lequel nous avons à lutter. Freetown, capitale de la colonie, renferme actuellement une population de 21.000 habitants, appartenant exclusivement aux différentes branches du protestantisme. D'après le dernier recensement de 1881, on n'y compte pas moins de 49 sectes distinctes; et chacune d'elles a ses ministres, ses prédicants et ses temples, ce qui fait plus de 100 ministres ou leaders, (chefs de section), et environ une cinquantaine de temples, entre lesquels se distingue la cathédrale, qui a coûté un million et demi. L'évêque anglican qui la dessert jouit à lui seul d'une jolie rétribution de 900 livres sterling, (22.500 £.), plus que nous n'en recevons de la Propagation de la foi pour toute notre Mission, son personnel et ses œuvres diverses.

« L'Européen qui aborde pour la première fois à Sienna-Léone, pourrait croire, à la vue des édifices religieux, que l'on rencontre à chaque coin de rue, que les noirs de ce pays doivent se faire remarquer par d'heureuses dispositions. Ce serait une grande erreur. Leur assiduité aux réunions dans les temples et les prêches ne fait que couvrir les plus tristes désordres. Pires que les pharisiens, ils exagèrent l'observance religieuse extérieure du dimanche, jusqu'à se scandaliser quand, à l'occasion d'une visite, ils sont témoins des joyeux ébats de nos enfants dans leur cour de récréation. Et avec cela, c'est une corruption effrénée. Chose incroyable! Parmi ces sectaires superstitieux, il y en a qui adorent la petite vérole, et qui la transmettent par dévotion, en inoculant à d'autres personnes le virus qu'ils vont prendre

sur des malades. Sa prison, dont les coupables sont menacés, suffit à peine à enrayer cette étrange aberration.

« Le démon n'a pas seulement des adeptes à Sierra-Léone; il est parvenu à se recruter aussi de vrais adorateurs; ils se réunissent le vendredi dans une maison où ils exécutent d'abominables danses en l'honneur du diable.

« A la superstition et à l'immoralité, il faut ajouter les préjugés les plus grossiers contre le catholicisme. On ne peut s'en faire une idée quand on n'en a pas été témoin. Divisées entr'elles, toutes les sectes s'accordent sur une chose, c'est à poursuivre la ^{St^e} Eglise de leur haine et leurs calomnies.

« Aussi, grande fut la rage de l'enfer lorsqu'en 1863 nos Pères abordèrent dans cet empire, où il régnait jusque-là sans conteste. Impossible d'imaginer toutes les manœuvres employées pour paralyser leurs efforts. Non contents d'attaquer et de travestir le catholicisme dans leurs prédications, les ministres allèrent jusqu'à afficher dans les rues des placards remplis d'odieuses mensonges contre les missionnaires et contre l'Eglise Romaine. Mais, en voyant nos Pères à l'œuvre; beaucoup de noirs reconnurent qu'on les avait trompés; bientôt des conversions se firent et leur nombre s'accroît tous les jours.»

— 3. « Pour ne parler que de l'année 1881, nous avons eu la joie d'enregistrer jusqu'à 60 baptêmes d'adultes protestants. Le Samedi-Saint, 26 se présentèrent aux fonts baptismaux. Ce fut le P. Wenger, arrivé depuis quelques mois, qui eut la consolation de leur donner à tous le sacrement de la régénération. Une dizaine d'autres protestants se préparaient à le recevoir également pour la fête de la Pentecôte. Le Vendredi - St, au sermon de la Passion prêché par le même Père, l'église était devenue trop petite pour contenir la foule; près de 200 personnes furent obligées de stationner au dehors.

« Les joies du Samedi-Saint eurent leur complément le 24 avril, dimanche de Quasimodo, dans une première Communion de 36 personnes des deux sexes, la plupart protestants convertis. Le Père

Vitz chanta la grand'Messe et fit le sermon. La cérémonie fut si belle et si touchante qu'une feuille protestante, le West African Reporter, ne craignit pas d'en publier dans ses colonnes, un compte rendu élogieux, adjurant les catholiques des environs de ne jamais permettre que les fêtes de Pâques les surprissent au milieu des païens. (Freetown, 28 avril, 81.)

« Malheureusement, le mouvement de conversions se ralentit ensuite à cause de la réduction occasionnée dans le personnel de la Mission par la mort et les maladies. Cependant trois protestants ont encore fait leur abjuration la veille de Noël, et six le Samedi-Saint de cette année. Une autre conversion remarquable est celle d'un jeune homme qui a consacré trois ans en Angleterre à l'étude du droit. Cette conquête du P. Supérieur a fait sensation parmi l'aristocratie protestante. Enfin, depuis les fêtes de Noël jusqu'à celles de Pâques, dix enfants ont été régénérés dans les eaux baptismales.

« Catholiques et protestants montrent toujours le même empressement à assister à nos solennités. Pour l'office de la nuit de Noël, nous avons, comme par le passé, distribué aux catholiques des cartes d'entrée. On n'en donnait aux protestants que sur une demande formelle; et malgré cette mesure absolument nécessaire pour éviter le désordre et l'encombrement, en moins d'un quart d'heure l'église était pleine, et force fut de refuser près de la moitié des demandes.

« Le Vendredi-Saint, même affluence de protestants, parmi lesquels on remarquait plusieurs ministres. Avant le sermon, qui est toujours le principal objet de leur curiosité, tous avaient pris part au chemin de la Croix et chanté avec entrain les strophes du Stabat Mater.

« Au mois de décembre, eurent lieu les exercices du jubilé. Beaucoup de fidèles tinrent à remplir les conditions prescrites pour gagner les indulgences; afin de leur mieux rappeler les six visites à faire et de les disposer plus parfaitement à la réception du sacrement, il y eut salut pendant six jours, le dernier

coïncidant avec la clôture des saints exercices.

— 4. « Notre ministère ne se borne pas à la ville de Freetown. En 1880, nous avons inauguré une station dans une petite localité, du nom de Murray-Town, à 5 kilomètres environ. C'est par l'un des leaders ou chefs religieux protestants de l'endroit qu'on a commencé cette œuvre. Johnson, tel est son nom, se présente un jour chez le P. Sutz, et lui fait part de son désir d'embrasser le catholicisme. Ses ministres, disait-il, prêchaient chacun une religion différente, il ne pouvait avoir confiance en eux. » Le Père l'instruit, reçoit son abjuration, et l'engage à faire un peu de propagande parmi ses compatriotes. Docile à ses avis, Johnson se met activement à l'œuvre et au bout d'un mois il avait gagné trois pères de famille. Le 30 mai, les nouveaux convertis, accompagnés de quelques protestants bien disposés, se rendent chez le P. Supérieur, à l'issue de la grand'Messe, et le prient d'établir une chapelle dans leur village, lui donnant à espérer qu'elle se remplirait bientôt, plusieurs de leurs concitoyens désirant embrasser la religion catholique. Le P. Blanchet les accueille avec bonté et leur promet le concours de ses efforts pour l'installation d'une chapelle provisoire, en attendant la construction d'une église définitive.

« Cependant les ministres eurent vent de ce dessein, et tout aussitôt ils lancèrent contre nous toutes sortes d'imprécations. « Prenez garde, chrétiens, disait le journal du pays, prenez garde; les Romains catholiques vont se répandre dans les villages. Ici à Murray-Town, nous avons deux églises, l'une appartenant aux Wesleyens libres et l'autre aux Wesleyens africains. Nous considérons l'apparition d'une église catholique, non comme un bienfait, mais comme un vrai préjudice pour les gens du pays. » Bref, ils invectivèrent si bien que, quand il fut question d'acheter le terrain pour l'emplacement de la chapelle, le propriétaire refusa de vendre, de crainte d'attirer sur lui le blâme et la malveillance des sectes de la secte.

« Mais l'orage ne dura pas longtemps; quelques semaines

après, les noirs se présentèrent d'eux-mêmes et offrirent un terrain. Immédiatement la chapelle fut commencée et deux mois plus tard elle était achevée. La rapidité de l'exécution du travail laisse assez à deviner que ce n'est pas un monument. Cette construction, faite tout entière en bois sur une fondation en pierres, mesure 41 pieds de long sur 20 de large; une cloison transversale en divise l'intérieur en deux parties, dont l'une est affectée à la réunion des fidèles, et l'autre composée de deux pièces servant, la première de sacristie, la seconde de logement pour le missionnaire. Quelque modeste qu'elle soit, elle fait plaisir à voir dans sa belle position, adossée au flanc d'une colline et donnant sur la mer. Sa dépense en est évaluée à 5000 \$, somme encore relativement élevée en regard à nos modiques ressources.

« Le 16 juin 1881, jour de la fête du S. Sacrement, fut choisi pour la bénédiction. Dès le matin, la route de Free-town à Murray-Town se couvrit de piétons, empressés de se choisir une place; et des nuages menaçants ne firent qu'accélérer leur marche. 250 personnes se trouvaient à la cérémonie. A 9 heures, le P. Wenger, revêtu du surplis et de l'étole, procéda à la bénédiction, suivant les prescriptions du rituel romain; et bientôt, pour la première fois, la sainte Victime descendit des cieux au milieu de ce petit village de Murray-Town.

« Après la célébration des augustes mystères, le P. Sutz prit la parole; et s'emparant de ce texte: « *Domus mea domus orationis vocabitur* », il fit l'historique de la construction des églises, vengea la religion catholique de l'accusation de Mariolâtrie dirigée contre elle, à Murray-Town même, quelques semaines auparavant, et termina par une vive exhortation à embrasser la vraie foi et à y demeurer fidèles. Son auditoire, dit le *West African Reporter*, dans un compte-rendu de la cérémonie, admira comment le missionnaire français avait su se rendre aussi familière, en peu de temps, une langue qui n'était pas sa langue maternelle, et qu'il avait apprise dans la Mission même.

« A la suite du sermon, un jeune enfant, David Martin,

charma l'assistance par quelques beaux cantiques. Selon la remarque d'un témoin, rapportée par le journal, c'est bien avec raison qu'on avait donné au jeune chantre catholique le nom de David, car il chantait si bien que la pluie elle-même semblait attentive à ses accents.

« Tous les assistants étaient dans l'enthousiasme. Or, c'étaient pour la plupart des protestants. Se riant des foudres dont les avait menacés le pasteur s'ils participaient à la fête des catholiques, ils se retirèrent avec la disposition d'embrasser notre sainte religion.

« Le dimanche suivant, le P. Lutz retourna au village pour y passer la semaine. Il était 7 h. du soir, et les noirs, venus en grand nombre au-devant de lui, demandèrent s'il n'allaient pas chanter la 9^e Messe : « Non, mes amis, leur répondit-il, ce n'est que le matin que nous pouvons célébrer la Messe ; mais nous tiendrons un meeting, si vous le désirez. » Cela dit, il se rend à la chapelle, y suspend une petite cloche et donne le signal. La chapelle fut bientôt remplie de protestants. A leur tête étaient le brave Johnson et les trois pères de famille. Le P. Lutz traita de quelques points de controverse, tels que le culte rendu à la 5^e Vierge. Ses signes d'approbation qu'il remarqua dans l'auditoire lui donnèrent lieu de croire que ses paroles étaient bien goûtées. A la fin de l'instruction qui avait duré une demi-heure, tous se mirent à genoux, et il lut à haute voix la prière du soir. Il allait se retirer quand, en se retournant, il retrouve tout le monde assis. On attendait un nouveau sermon. Il ne se fit pas faute de le leur donner, puis les congédia en les exhortant cette fois à revenir le lendemain. Pendant quatre jours consécutifs, il s'en présenta un certain nombre, auxquels il apprit à faire le signe de la croix, à chanter des cantiques, etc. Il régnait parmi eux un entrain merveilleux.

— « Malheureusement le P. Lutz dut rentrer en France. Mais le P. Ruimbault, chargé, dès son arrivée (oct. 1881), de le remplacer dans l'évangélisation de ce quartier, reprit l'œuvre

avec zèle; et aujourd'hui elle continue à offrir de bonnes espérances. La population, à mesure qu'elle nous connaît davantage, se montre plus sympathique; la visite du prêtre blanc est toujours agréée, toujours il est le bienvenu. Les enfants ne craignent plus de l'aborder. C'est là un grand pas de fait. Nous pouvons du moins de la sorte parler du bon Dieu, insinuer les vrais notions de la doctrine chrétienne.

« A. l'origine, la nouveauté les attirait; aujourd'hui un bon nombre sont plus ou moins gagnés. Plusieurs protestants nous ont déjà donné leurs enfants pour les faire baptiser; d'autres, sans avoir encore l'intention de renoncer à leurs croyances, fréquentent régulièrement nos catéchismes, chaque dimanche. « Dans votre chapelle, nous disent-ils, on parle du bon Dieu, cela fait du bien à notre âme ». Mais il ne faut pas leur parler encore de changer de religion; ils vous répondraient: « Les protestants et les catholiques n'adorent-ils pas le même Dieu? » — Puissent ces brebis égarées avoir bientôt le bonheur d'entrer dans le bercail du divin Pasteur! »

« Tu le petit nombre de Pères qu'il y avait à Sierra-Léone après la mort du P. Huber, la visite du P. Rimbault à Murray-Town fut fixée au dimanche soir. On espérait d'ailleurs qu'en choisissant ce moment pour le catéchisme les noirs y viendraient en plus grand nombre; c'est ce qui arriva. Depuis, écrivait à cette époque le P. Rimbault, Murray-Town offre chaque dimanche un aspect jusqu'alors inconnu. Tout le village est à la chapelle. Serres et compactes; les hommes sont à droite, les femmes à gauche, les enfants au milieu, assis, à la chinoise: il nous faudrait déjà une basilique. Le Suisse va et vient, se retourne tout en sueur, introduit celui-ci, celle-là, offre une chaise à un troisième. Les autorités du lieu se font un devoir d'assister à la réunion. Une fois l'orateur entré, silence profond, tenue parfaite. La prière du soir et un cantique terminent le catéchisme. »

« Pendant trois dimanches consécutifs, la chapelle fut ainsi

littéralement bondée; faute de place, beaucoup durent se tenir debout, et un certain nombre ne purent entrer. On y remarquait aussi deux catéchistes protestants, c'est à dire deux futurs ministres qui prenaient des notes sur les questions de controverse qui étaient traitées, dans le but de nous réfuter dans leurs prêches.

« Cependant, furieux de voir ainsi désertés les temples protestants, un ministre européen convoqua ses ouailles à une réunion extraordinaire, et après toutes sortes d'invectives contre le missionnaire et son église, il interdit avec menaces la fréquentation de nos catéchismes. Les noirs intimidés furent quelques semaines sans reparaitre dans notre chapelle; mais ensuite ils revinrent comme auparavant; et nous espérons bien que les foudres du ministre resteront désormais impuissantes. Outre sa visite du dimanche, le P. Raimbault en fit une autre dans la semaine, afin de voir les habitants à domicile. Ils paraissent en général bien disposés. »

— 6. « Nous allons aussi visiter de temps à autre les noirs des villages environnants; ils écoutent volontiers la parole du bon Dieu. A Waterloo en particulier, village distant de 5 lieues, la presque totalité des habitants témoigne le désir de renoncer au protestantisme. Il y faudrait donc une chapelle et un prêtre résidant; mais, hélas! sans parler de notre petit nombre, nos ressources suffisent à peine aux besoins actuels. En attendant, nous exhortons ces bons noirs à venir nous voir à Freetown.

(P. Wenger, 10 mars 1881.)

« Le Messager de St-Joseph a raconté récemment la visite à la Mission, du fils d'un roi du pays des Émnés, le prince Fouway-Bondoo, encore païen; sa délivrance d'un naufrage à son retour, grâce à la protection de Marie qu'il invoquait en récitant l'Ave Maria, et le soin que mettait ce zélé catéchumène à instruire ses compatriotes dans la religion chrétienne. (n.° d'avril 1882, p. 114.)

« Si, pour le moment, nous ne pouvons que préparer l'accès de l'Évangile au pays des Émnés, en revanche nous avons déjà

une autre chapelle à Bentley, sur les rives de la Mellacorée, à une vingtaine de lieues environ au nord de Sierra-Léone. Vers le mois de décembre 1880, le P. Blanchet reçut du Commandant français de cette localité, M. Planche, catholique pratiquant, une lettre pressante, l'invitant à y fonder une Mission, afin de prévenir les ministres de l'erreur, car, disait-il, l'évêque anglican avait écrit au Gouverneur de St. Louis pour obtenir l'autorisation de s'y établir.

« Les populations de la Mellacorée et de ses affluents se sont en effet placées volontairement sous le protectorat de la France, en 1866; et un traité a été conclu dans ce but avec les chefs du pays qui forme en conséquence une dépendance du Sénégal. On ne pouvait laisser les protestants nous y devancer.

Au mois de janvier suivant, le P. Supérieur se rendit donc à la Mellacorée afin d'étudier la question; et y resta quinze jours. Au bord de la rivière sont deux maisons de commerce habitées par 5 ou 6 Européens. La population est presque toute mahornétane. Les Européens sont assez bons chrétiens, surtout ceux de Bentley, où se trouvent le Commandant, capitaine d'infanterie de marine, un médecin, six soldats blancs, seize noirs.

« Considérant le désir généralement manifesté d'avoir des prêtres dans cet endroit et les instances de l'évêque anglican au près du Gouverneur, le P. Supérieur a fait construire une chapelle. C'est une grande case en terre, longue de 42 pieds et large de 25. Elle comprend, outre la partie affectée au lieu saint, la chambre du missionnaire qui s'y rendra deux ou trois fois l'an pour les besoins du ministère. » (Freetown, 5 déc. 80. 12 fév. 81.)

— 7. « Le manque de Frères pour tenir notre école de garçons, à Freetown, nous a portés à la confier à des maîtres indigènes, au mois d'août 1880. Déjà, en 1864, le P. Blanchet l'avait commencée avec l'aide d'un instituteur noir et même protestant. Maintenant nous avons 5 à 6 jeunes gens catholiques très-aptés à faire une bonne classe. Le P. Blanchet en a choisi quelques-uns pour tenir notre école, moyennant un modique

salaires; c'est une méthode qui nous a bien réussi. Du reste, les protestants ne font pas autrement; leurs nombreux maîtres d'école sont tous des noirs et du pays même.

« Ce système a un autre avantage, c'est que les indigènes, ainsi intéressés à l'œuvre, s'attachent à faire du prosélytisme auprès de leurs compatriotes. Parmi ceux que nous avons à Freetown, il y en a un qui se fait remarquer sous ce rapport; c'est l'auteur de la lettre récemment publiée dans les annales de la Propagation de la Foi, Marie-Bernard Jones, ancien maître d'école méthodiste, converti il y a quelques-années. (t. x. p. 404.)

« Les Sœurs de St-Joseph continuent toujours à diriger l'école des filles.

« Ces deux écoles sont en bonne voie. Celle des garçons comptait, en 1880 106 enfants; et celle des filles 140; depuis, le nombre des enfants s'est encore accru. La colonie apprécie fort l'éducation de la jeunesse; les familles de leur côté n'ont d'autre ambition pour leurs enfants que de les voir embrasser une carrière dans l'administration ou le commerce; et pour cela l'instruction est nécessaire.

« A la fin de la dernière année scolaire, M. le Gouverneur voulut bien, sur l'invitation du P. Supérieur, venir présider les examens, les 15 et 16 déc. 1881. C'était la première fois, depuis la fondation de la Mission que nous avons l'honneur de posséder pour cette circonstance le chef de la colonie. Nos deux écoles comprenaient alors 130 garçons et 140 filles. (P. Blanch. 11 déc. 81.)

« Son Excellence écrivit ensuite au P. Sup^r la lettre suivante:

30 décembre 1881

« Très-Révérend Monsieur,

« J'éprouve un grand plaisir à vous exprimer ma satisfaction, au sujet du résultat des examens des écoles de la Mission catholique auxquels j'ai assisté dernièrement.

« Dans le cours de ma carrière, j'ai été présent ou j'ai présidé à plusieurs examens. La faute que j'ai remarquée le plus dans le système d'enseignement a été généralement l'absence de soins pour faire comprendre aux enfants ce qu'ils entendent.

« Mais chez ceux des garçons de votre école qui ont été soumis à mon examen, j'ai constaté que la faute à laquelle je fais allusion n'a été évitée.

« Il est évident pour moi que vous avez mis tous vos soins et consacré toutes vos peines à leur faire bien comprendre ce qu'ils apprennent. Leur manière de lire et de répondre aux questions, l'intérêt qu'ils apportent à leurs petits travaux, font le plus grand honneur aux maîtres et aux élèves.

« Je vous prie d'accepter mes vœux les plus sincères pour le progrès et la prospérité de l'œuvre excellente entreprise par votre Mission.

« Je reste, très-Révérénd Monsieur, votre très-fidèle serviteur,

« A. Havelock, gouverneur »

« A l'école des Sœurs, les réponses des enfants furent également satisfaisantes. M^{me} la Gouvernante eut la bonté de venir voir l'exposition de leurs travaux d'aiguilles; elle se plut à en louer l'habile exécution.

« Les examens des écoles du gouvernement eurent lieu quelques jours après les nôtres et c'est seulement ensuite que le Gouverneur nous écrivit la lettre de félicitations citée tout à l'heure, ce qui montre que la comparaison s'était plutôt à notre avantage. »

— 8. « Les succès de nos écoles contribue beaucoup à nous concilier la bienveillance du gouvernement de la colonie. Ainsi M. Havelock mit sa maison de campagne à notre disposition pour la durée des vacances. Bien que protestant, il est venu avec sa femme à notre Messe de minuit. Ainsi encore, dans le rapport officiel fait après le recensement qui eut lieu l'année dernière, on lit ces lignes au sujet de la Mission:

« Les catholiques forment un corps d'ouvriers, peu étendu, il est vrai, mais laborieuse. Relativement à leur nombre, ils élèvent plus d'enfants des deux sexes que n'importe quelle autre secte religieuse de Sierra-Léone. C'est en 1864 qu'ils fondèrent leur œuvre d'évangélisation. Quant aux Sœurs, qui sont toutes Européennes, en dehors de la nourriture et des vêtements, elles ne reçoivent pas d'autres rétribution, pour une vie qu'elles consacrent tout entière à des œuvres de piété et d'utilité, dans un climat si pénible et si malsain. »

— 9. « On nous laisse toute liberté de visiter les malades dans

les hôpitaux. Le P. Lutz a été reconnu aumônier militaire en remplacement du P. Cosgrove ; il ne trouve pas la moindre entrave dans l'exercice de son ministère.

« Un dimanche même, le capitaine d'un navire de guerre anglais le pria de vouloir bien aller célébrer la s^{te}. Messe à bord, afin, disait-il, que les marins catholiques ne fussent pas privés de la consolation d'assister à l'office divin. En cette circonstance, le Père eut le bonheur d'instruire un des marins, âgé d'environ 22 ans, et de lui conférer le baptême qu'il n'avait pas encore reçu. Le bon Dieu récompensait ce néophyte, car c'est à sa demande que le capitaine, bien que protestant, avait invité le P. Lutz à se rendre à bord.

« Nos visites à l'hospice civil sont loin d'être infructueuses; de temps en temps il nous est donné de ramener à Dieu des âmes qui, durant de longues années, ont erupé dans le vice et l'abandon de leurs devoirs. »

— 10. « Nous élevons toujours aux frais de la Mission une trentaine de filles chez les Sœurs et une vingtaine de garçons dans notre propre établissement. Nous espérons avoir plus tard dans quelques-uns de ces enfants d'utiles auxiliaires pour nos œuvres, comme catéchistes et même comme missionnaires, s'il plaît à Dieu. Il y en a 4 à l'école apostolique des clercs de St-Joseph à Beauvais; on en parlera spécialement au bulletin du Rio-Tongo, d'où ils sont venus. Un autre a été envoyé à Gorée, afin d'y apprendre le français; et, si ses bonnes dispositions se maintiennent; il pourra dans un an faire la classe au Rio-Tongo.

« Plusieurs de ces enfants appartiennent à des familles de rois ou chefs indigènes. L'un est le fils du roi des Bagas, contrée située au Nord de Sierra-Léone, non loin du Rio-Tongo. Le P. Huber le sauva d'un massacre projeté par la vengeance et le baptisa quelques mois plus tard sous le nom de Jean-Baptiste.

« Un second est le fils d'un des principaux chefs du Skobro pays situé un peu au Sud de Sierra-Léone. C'est un enfant, âgé

de seize ans environ, intelligent et d'une bonne conduite. Il connaît assez bien la langue anglaise, et le P. Lutz lui donnait déjà des leçons de français et de latin, dans la pensée d'en faire un prêtre.

Il en est un troisième dont l'arrivée, déjà racontée en détails dans les annales de la Propagation de la Foi, a été un événement pour la Mission. Un jour, se présente à notre établissement un noir avec une escorte de même couleur. C'était Komboli, prince encore païen et roi du pays des Gimmés, l'un des plus importants royaumes du voisinage. Il venait de faire visite au gouverneur de Sierra-Léone, et apprenant qu'il y avait dans la ville des missionnaires blancs, il vint nous visiter aussi, dans l'espoir de quelque cadeau. Après un premier échange de salutations, on offre à sa royale majesté un verre de vin, qu'elle trouve exquis; puis on lui fait voir l'école et la maison. Apercevant sur la table du Père sa croix de missionnaire, sa surprise et son admiration n'eurent pas de bornes, quand il apprit que c'était l'image du Fils de Dieu, mort pour sauver tous les hommes, les Africains aussi. On lui en suspendit une petite au cou; il en fut heureux et la baisa avec respect.

Le P. Supérieur lui proposa de nous envoyer un de ses enfants, pour l'élever et l'instruire gratuitement. Le roi en chanta, y consentit. Trois mois après, Komboli revient en effet, nous amenant un enfant de 5 à 6 ans environ, n'ayant pour tout vêtement que sa couleur d'ébène. On lui donna aussitôt une petite chemise; à l'expression de sa joie, nous comprîmes que c'était la première que portait le jeune prince. Edouard (c'est le nom qu'il a reçu au baptême, en l'honneur du P. Supérieur, son père adoptif), fait déjà des progrès dans la langue anglaise. S'il ouvrait plus tard son pays à l'évangile, nous serions bien récompensés de nos soins. (Annuaire de la Prop. de la Foi, Mai 1882, p. 193.)

— 12. — Le dernier bulletin de Sierra-Léone a parlé de la construction, sur la montagne de Leicester, voisine de Freetown, d'un

Sanitarium, dont la première pierre fut posée le 20 nov. 1878. L'année dernière, le Gouvernement anglais envoya un ingénieur en chef pour bâtir un hospice et des casernes sur toute l'étendue du plateau. Avec un tel voisinage, les enfants des sœurs et les sœurs elles-mêmes ne pouvaient plus désormais y vivre en paix. La vente de l'immeuble s'imposait donc nécessairement; et toute la question se réduisait à le vendre le mieux possible.

« Sur ces entrefaites, le chef de la colonie, dont on connaît les bons sentiments à l'égard de la Mission, envoya son aide de camp au P. Supérieur pour lui demander de céder ce terrain au gouvernement. Avec les constructions, il n'avait coûté que 15 ou 17,000 £; et l'on avait craint de ne pouvoir en retirer plus de 12,000 £; le P. Blanchet le proposa pour 25,000, avec la réserve du consentement de la Maison-Mère. Le Gouverneur accepta aussitôt, réservant pareillement l'autorisation du ministre de la guerre. Notre pensée était de consacrer la moitié de cette somme à l'achat d'un autre immeuble, pouvant servir à la même destination, mais situé plus à proximité de la ville; et l'autre moitié à la construction de l'église en projet.

« Le marché vient d'être conclu au prix sus énoncé; et le P. Blanchet est en pourparlers avec le Gouverneur pour l'achat d'une nouvelle maison de campagne, admirablement située, au prix de 12,500. » (Lett. 11 déc. 81, 22 janv. 82.)

— Une autre affaire moins importante, mais qui achève de montrer les excellentes dispositions des autorités anglaises pour la Mission, nous est ainsi racontée par le P. Blanchet.

« Depuis quatre à cinq mois, écrivait-il le 1^{er} nov. 1880, je suis en procès, et voici pourquoi : à mon arrivée ici, j'ai appris qu'une dame avait légué au P. Obyèvre, pour la Mission, la somme de 500 £; et que le fils de cette dame n'avait jamais payé, bien qu'il fût millionnaire. J'ai mis l'affaire entre les mains d'un avocat qui n'eut pas grand peine à obtenir la dite somme, le testament étant légalement fait. Mais voilà que l'avocat prélève pour lui 350 £, de sorte qu'il ne me reste plus

que 150 £. J'ai fait alors assigner mon avocat par l'avocat de la reine, qui m'a promis de ne rien me demander. Aujourd'hui l'affaire est entre les mains du gouverneur par intérim qui est en même temps juge. Comme le juge et l'avocat de la reine sont bien disposés, je suis presque sûr de me faire rendre environ 200 £.

Effectivement, ajoute le P. Blanchet dans une lettre postérieure; le gouverneur a sermonné si bien mon brave avocat, que celui-ci est venu me faire ses excuses, en m'offrant de me rendre tout ce qu'il avait pris, pourvu que j'eusse conservé mon affection. Je me suis contenté de prendre la moitié, et nous nous sommes quittés bons amis. — C'est peu de chose, sans doute, mais St. François-de-Sales dit qu'il ne faut pas se laisser voler impunément; ce qui s'applique surtout à l'argent des bonnes œuvres. »

C^{té} de St. Joseph de Bossa.

Avril 1879 - oct. 1882.

1. Notes hist. et géog. sur le Rio-Tongo. — 2. Rapp. avec l'adm. franç.^e (Décret modifiant l'organis. du Sénégal et dépendances). — 3. Orphelin. Baptêmes. Enfants à l'école apost. de Beauvais. — 4. Ministère. Convert. — 5. Cultures, yoka. — 6. Terrain offert à Farindial.

— 1 Le premier Bulletin de la C^{té} de St. Joseph de Bossa en a raconté la fondation; peut-être ne sera-t-il sans utilité de donner ici quelques détails sur le pays où elle est établie. Nous les devons au P. Muller.

« Le Rio-Tongo est à 10 lieues environ au sud du Rio-Nuñez, qui forme la limite des deux vicariats de la Sénégambie et de Sierra-Léone, et à 5 lieues au dessous du Cap Tenga. Quoiqu'on lui donne le nom de rivière, c'est plutôt une espèce de bras de mer, un marigot, à plusieurs embranchements; car la source proprement dite est peu importante, et à peine capable de former un petit ruisseau pendant la saison sèche. Aussi l'eau du Rio-Tongo est-elle complètement salée, comme l'eau de mer, excepté à l'époque des fortes pluies, c'est-à-dire pendant trois mois de l'année. Il en est de même d'ailleurs de tous les cours d'eau qui se trouvent entre le Rio-Nuñez et Sierra-Léone.

Seu peu d'étendue n'empêche pas qu'ils soient parfaitement navigables, même pour de grands navires; l'entrée seule est un peu difficile pour qui ne connaît pas bien le chenal de la barre. Le courant y est très-rapide à cause de la marée, très-forte dans ces parages. au Rio-Tongo, elle s'élève à dou 4 mètres et quelquefois plus. Cet énorme déplacement d'eau rend le débarquement difficile, mais surtout le pays peu salubre, car à la marée haute la rivière forme sur les deux rives des marécages plus ou moins vastes, où il ne croît que des palétuviers; et quand l'eau se retire à la marée basse, il s'en exhale des miasmes nauséabonds. Néanmoins le Rio-Tongo a la réputation d'être la rivière la plus saine ou, pour mieux dire, la moins malsaine de toute la côte du vicariat de Sierra-Léone; et un Européen pourrait y vivre très-bien, s'il y rencontrait le confortable qu'on trouve ailleurs.

« Le pays traversé par le Rio-Tongo et ses embranchements porte le nom de royaume des Sousous. Anciennement, il était habité par quelques familles de guerriers sauvages; chacune d'elles occupait un terrain assez étendu et formait comme une tribu séparée. Il en existe aujourd'hui quelques descendants, qui maintenant encore jouissent des droits et privilèges de leurs ancêtres sur le domaine dont ceux-ci étaient les possesseurs; comme eux, ils continuent de porter le titre de Landlords. Ces différentes tribus avaient une espèce de régime patriarcal, chaque chef de famille gouvernait sa tribu, mais elles se réunissaient toutes pour aller faire la guerre aux peuplades de l'intérieur, principalement aux Foulahs, c. à d. aux habitants du Fouta-Dialon; et cela arrivait souvent, car la guerre formait la principale occupation de ces anciens Sousous, qui ne cherchaient leur subsistance que dans la rapine et le pillage. La tradition même rapporte qu'ils étaient des antropophages de la pire espèce.

« Outre le brigandage, un autre but de ces expéditions était la traite des esclaves. Nulle part peut-être, sur toute la côte occidentale du vaste continent, la traite de l'ébène, nom qu'on donnait alors à la traite des noirs, ne se faisait sur une plus grande échelle qu'au Rio-Tongo. On voit encore aujourd'hui les ruines de plusieurs négrieres renommées, où l'on paquait comme des moutons les malheureux pris à la chasse, en attendant leur transport en Amérique. C'est à cette époque que quelques-uns font remonter l'origine de l'association des Simôs, sorte de société secrète, dont il a été déjà parlé au bulletin de la Mission. (n. 127.) On cherchait à s'emparer des populations inoffensives par la surprise plutôt que par la force armée; le but étant de vendre les prisonniers, il y avait intérêt à ne pas verser trop de sang. Il fallait pour cela des hommes adroits et

robustes, fourbes et nusés ; et c'est pourquoy les anciens Sousous enrôlaient leurs fils dans une sorte d'institution qui est ensuite devenue la société des *Sinôs*.

« Des Antilles la traite attira dans le pays un certain nombre de créoles mulâtres qui échangeaient contre les esclaves du rhum, des fusils, de la poudre, des tissus, etc. Plus tard, ils s'y fixèrent, établirent des comptoirs ou marchés d'esclaves, et par cet abominable trafic firent fortune en peu de temps. Ils songèrent alors à se rendre maîtres de la contrée. Mais les Sousous se coalisèrent, choisirent un chef auquel ils donnèrent le nom de roi, et défirent les étrangers. Ceux qui échappèrent au fer du vainqueur, et ils étaient en assez grand nombre, se retirèrent dans leurs nègreries fortifiées.

« C'est ainsi que la famille *Sightbun*, qui possédait la plus importante de toutes les nègreries, tout à fait au haut de la rivière et sur la route du *Fonta-Dialon*, sut se maintenir dans une certaine indépendance et faire régner son influence sur tout le pays. Elle avait à sa tête une femme belliqueuse, autre *Sémiramis*, d'un courage et d'une énergie sans pareille. Cette femme extraordinaire est morte en 1880, à l'âge de 120 ans. Jusque dans son extrême vieillesse, elle commandait à toute sa maison, et savait se faire respecter et craindre. Autrefois, dit-on, elle ne sortait jamais sans avoir quelques pistolets suspendus à sa ceinture. Une de ses promenades favorites était d'aller, chaque semaine, inspecter les septo fortins qui entouraient sa nègrerie, afin de s'assurer si les canons étaient bien entretenus, bien affûtés et chargés. Six mille esclaves étaient à ses ordres : elle prenait soin que les hommes fussent bien exercés au maniement des armes ; tout son orgueil consistait à avoir de bons artilleurs. Mais enfin elle mourut, et alors la plupart de ses esclaves devinrent libres par le fait même. Ils forment maintenant une tribu à part dont le fils *Sightbun* est le chef.

« Le roi qui conduisit la coalition des Sousous contre les mulâtres américains s'appelait *Coulou Katty*, homme de mœurs sauvages et cruelles, mais bon guerrier. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il méritât d'obtenir les suffrages des divers chefs. En lui décernant la couronne, ceux-ci lui conféraient de droit tout pouvoir sur le territoire et les sujets ; il était donc censé maître absolu ; de fait, son autorité se réduisait à bien peu de chose, il ne pouvait rien faire sans l'agrément des chefs, dont il était obligé non seulement de subir l'influence, mais encore de faire exécuter les volontés. C'est ainsi qu'il faut

entendre ou que l'on entend la monarchie absolue au Rio-Tongo. Le roi l'a dit, tel est le dernier mot; mais avant de prononcer ce mot, le roi doit convoquer les chefs du pays, au nombre de quarante ou de cinquante, et écouter l'opinion de chacun d'eux. C'est alors que l'on voit une discussion durer quelques fois des semaines entières pour la question la plus simple; et le plus souvent, c'est le discoureur le plus fougueux qui impose son opinion au roi.

« Situé sur les deux rives du Rio-Tongo, le royaume des Sousous paraît avoir une vingtaine de lieues de côte et s'étendre à égale distance dans l'intérieur. Ses limites cependant ne sont pas nettement établies; elles sont au contraire, sur différents points, contestées par les rois voisins; il y a même quelques chefs qui cherchent à se détacher de la confédération pour se rendre indépendants. Mais ils sont retenus aujourd'hui par l'autorité de la France.

« Ce pays est en effet sous le protectorat français depuis 1866. Avant cette époque M. Faidherbe, gouverneur du Sénégal, fit un traité avec Coulou-Katty, dans le but d'assurer la liberté du commerce sur la rivière. Le roi lui donna même trois de ses plus jeunes fils à élever; M. Faidherbe les confia à nos Pères de Dakar, ils furent instruits à la Mission et y reçurent le baptême.

« On espérait qu'à la mort de leur père, l'un de ceux-ci lui succéderait; mais les chefs sousous donnèrent leurs suffrages au fils aîné de Coulou, à Will-Katty⁽¹⁾. Ivrogne et cruel comme son père, il fut emporté par une mort prématurée. Cette fois encore, les trois frères catholiques furent écartés de la succession, quoique le premier d'entre eux fut le candidat proposé et patronné par le gouvernement français; et la couronne fut donnée au second fils du défunt, John Katty, nonobstant sa triste ressemblance avec les deux rois ses prédécesseurs. En ce moment cependant, il est question de la lui enlever pour la transférer à l'un de ses frères élevés par nos Pères de Dakar.

« En 1866, le contrat passé avec M. Faidherbe fut renouvelé et reçut une plus grande étendue: les Sousous abandonnèrent aux Français le droit d'onerage dans la rivière et celui de percevoir le 5 % de tous les produits exportés du pays; en retour le gouvernement fit au roi une rente annuelle de 2,500^{fr}. Elle fut depuis élevée à 5,000 £, en 1876, c. à d. à l'élection du roi actuel, John Katty, et le royaume fut placé sous la souveraineté de la France; les traités antérieurs reçurent une confirmation définitive, et furent signés d'une part, non-seulement par le roi et ses frères,

(1) Au Rio-Tongo, comme dans la plupart des contrées d'Afrique, la couronne passe d'abord de frère en frère; et elle ne va au fils du défunt que quand celui-ci ne laisse pas de frères, mais dans ce pays, il faut de plus à l'héritier le suffrage des chefs.

mais encore par tous les chefs, et d'autre part, par M. le Colonel Canard, alors Commandant de Dakar, représentant le Gouverneur de St-Louis. A la suite de ce traité, on fit construire un nouveau poste en pierres pour le Commandant du Cercle et pour la douane, dont les préposés jusque-là n'avaient habité qu'une vieille maison en terre.

— 2. « Nous n'avons qu'à nous féliciter de l'affermissement de l'autorité française dans le pays, car c'est pour nous et nos œuvres une garantie plus efficace de paix et de tranquillité :

« L'administration comprend d'ailleurs que nos œuvres peuvent contribuer plus que tout le reste à étendre et à fortifier l'influence française; et elle est, par cela même, tout naturellement portée à nous secourir. Aussi le Gouverneur du Sénégal, M. Brière de l'Isle, prenait-il à notre Etablissement du Rio-Pongo un intérêt particulier. Nous n'avions pas autant à nous féliciter du Commandant local, M. Carton; mais il a été changé pour abus d'autorité le 4 septembre 1879, avec ordre de rentrer en France.

« Celui qui l'a remplacé, M. Martin, est déjà assez avancé en âge. Commandant civil de 1^{ère} classe, il a rempli cette fonction depuis de longues années dans presque tous les postes de la Côte. A peine débarqué, il vint faire visite à la Mission. Homme sérieux et digne, il donna dès lors l'espoir qu'on n'aurait pas avec lui de difficultés. (4 sept. 1879.) Et en effet, autant il a tenu ferme avec les négociants de la rivière, en ce qui concerne l'observation des Règlements, autant il s'est montré dévoué pour les Têtes. Malheureusement, son grand âge et son désir de se rapprocher de St-Louis où il avait sa famille, faisaient craindre qu'il ne restât pas longtemps⁽¹⁾. (sept. 79 - janv. 80.)

(1) Un Décret récent vient de modifier d'une manière assez importante l'organisation de l'administration du Sénégal et dépendances. Comme tout ce qui concerne ce pays nous intéresse à un titre particulier, nous en donnons ici la teneur; à l'occasion de ce qui est dit plus haut du Rio-Pongo. (Journal officiel du 18 oct.)

Art. 1^{er}. — L'emploi de Commandant du 2^{ème} arrondissement du Sénégal est supprimé.

Art. 2. — Le territoire du Sénégal qui s'étend entre St-Louis et la pointe Sangomar, comprenant les communes de Gorée, Dakar et de Rufisque

— 3.^e Une des œuvres principales de l'établissement du Rio-Pongo, c'est l'internat d'enfants indigènes ouvert pour les garçons au mois de mai 1878. Il nous faudrait aussi une œuvre semblable pour les petites filles, afin de pouvoir dans la suite, comme à St-Joseph de Ngazobil, au Zanguebar et au Gabon, arriver à la formation de familles chrétiennes. Mais le manque de ressources ne nous a pas encore permis de l'établir.

« Les petits noirs que nous élevons à la Mission ont bon esprit et nous sont très-attachés. Ils disent les prières très-dévotement, et aiment les cérémonies religieuses; ils se plaisent à servir la *st^e* Messe, à chanter aux saluts du *st* Sacrement, et à remplir à la chapelle d'autres fonctions de ce genre. Rien surtout n'égale leur dévotion pour le chapelet. Tous les dimanches, à 2 h., ils le récitent en commun à la place des Vêpres que notre petit nombre ne nous permet pas encore de chanter.

« Une de nos plus douces joies, au jour de la Fête du *st* Cœur de Marie, le 24 août 1879, a été de conférer le baptême à ceux des enfants qui ne l'avaient pas encore reçu; de sorte que tous, au nombre de 26, étaient désormais enfants de Dieu et de l'Eglise. Nous eûmes cette année, 54 baptêmes d'enfants, garçons ou filles.

« L'année 1881 fut marquée par la première communion d'une

et les comptoirs de Portudal et de Joal, est attaché au chef-lieu de la colonie placé sous l'administration directe du gouverneur.

Art. 3. — Un officier de vaisseau occupé à Gorée - Dakar l'emploi de Commandant de la marine et exerce à ce titre, à l'égard du personnel et des bâtiments attachés à ce port, les attributions conférées au Commandant de la marine au Sénégal.

Art. 4. — Un lieutenant-gouverneur exerce à l'égard des établissements français situés dans les rivières du Sud de la colonie (Saloum, Casamance, Rio-Niñez, Rio-Pongo et Mella corée), les attributions dévolues au Commandant particulier de Gorée et dépendances.

Il est nommé par le chef de l'Etat et placé directement sous les ordres du gouverneur du Sénégal et dépendances.

Art. 5. — Les fonctions du lieutenant-gouverneur sont provisoirement confiées au Commandant de la marine de Gorée - Dakar.

Art. 6. — Le traitement du Commandant de la marine de Gorée - Dakar, lieutenant-gouverneur du Sud du Sénégal, est fixé à 15.000 f.

dizaine de garçons bien instruits dans la religion.

« A son retour en France, en 1879, le P. Gommenginger emmena avec lui un des petits noirs du Rio-Pongo, Auguste Amara Katty, neveu du roi actuel et âgé d'environ 10 ans. Le P. Limbour a bien voulu le recevoir à l'école apostolique des clercs de St. Joseph. Au mois de mai de cette année, trois autres sont venus le rejoindre, Edouard Coad, Joseph Leigh et Joseph Campbell. Espérons qu'ils deviendront un jour, avec la protection de St. Joseph, les apôtres de leur race.

— 4. Le P. Lutz, qui avait fait venir à Beauvais ces trois derniers petits noirs de Sierra-Léone, est arrivé au Rio-Pongo, où il a été nommé Supérieur local, le 11 juillet. J'y ai trouvé, dit-il, 33 enfants qui donnent des espérances. Oai-que St. Joseph bénir ces prémices!

« Les conversions sont rares parmi nos infidèles adultes; cependant le bon Dieu nous a procuré de temps en temps cette douce consolation. C'est ainsi qu'au mois de septembre il nous a été donné de baptiser un vieux chef de Rio-Nuñez dangereusement malade. Il avait demandé de lui-même cette faveur. Quatre jours après, il mourut paisiblement, portant à son cou la médaille de la Ste Vierge.

« Dimanche prochain, 7 oct., nous aurons le bonheur de baptiser une femme infidèle de 35 ans environ. Qu'il a fallu se donner de la peine pour l'instruire! mais, grâce à Dieu, la patience ne nous a pas fait défaut, et maintenant elle est bien préparée. Une autre bonne vieille s'apprête à suivre son exemple. Sa langue anglaise m'est encore ici d'une très grande utilité; car presque tous les habitants du Rio-Pongo savent le patois anglais de Sierra-Léone.

« Nos relations tant avec les blancs qu'avec les noirs ne laissent rien à désirer. On estime la Mission catholique infiniment plus que la mission protestante; je viens encore d'en avoir une preuve. C'est dernièrement, un des agents d'une factorerie m'a invité à prêcher quelque fois en anglais, parce-
que,

disait-il, tous les Messieurs de Dominiabé étaient disposés à venir à notre église. Or, tout ce monde est protestant.

« Un mulâtre nous a remis au mois d'août 300 f. pour une statue de St Joseph, devant être placée dans la cour des enfants. C'est une chose assez rare dans le pays. Le roi de Chiab se montre également d'une grande bienveillance à notre égard. Il plaide toujours notre cause et châtie ceux qui nous font du tort. Avant mon arrivée, on nous avait volé une grande marmite. Nous portâmes nos plaintes au roi. Il dépêcha aussitôt un crieur public dans les villages environnants pour prévenir que, si le voleur ne rendait pas incontinent à la Mission l'objet qu'il avait volé, des recherches seraient faites et le coupable sévèrement puni. Quelques jours après, la marmite se retrouva à sa place.

« Un mois après mon arrivée, le roi nous envoya en cadeau un joli bœuf, puis une chèvre pour que nous eussions du lait. Quand je pus lui faire ma visite officielle, il m'offrit avant mon départ de précieux objets de curiosité. Jamais auparavant il ne nous avait donné quoique ce soit. »

— 5^e. La Mission a d'ailleurs bien besoin de secours. Les frais d'installation ont jusqu'ici absorbé toutes les ressources. On ne se fait pas une idée de notre dénuement sur cette côte perdue de l'Afrique. Pas un seul candelabre pour l'autel, pas d'ostensoir, et pour la Messe un seul pauvre calice! Ils seront donc bien inspirés les cœurs généreux qui nous aideront. » (août et 5 oct. 82.)

— 1. « En 1878, on avait planté beaucoup de yoka ou manioc, et l'on espérait une bonne récolte. La famine trompa nos espérances. Pendant assez longtemps il n'y eut plus de riz dans la rivière; les pauvres gens n'avaient rien à manger; les esclaves surtout souffraient de la faim, ne recevant rien de leurs maîtres. Ils vinrent alors piller les plantations de la Mission; et pour conserver quelques racines, il fallut les arracher avant qu'elles fussent bien formées. En vain avait-on

en recours au roi et aux chefs pour se préserver contre cette dévastation. Ils firent force promesses, convoquèrent même une réunion au village et défendirent sévèrement de toucher aux cultures de la Mission. Le pillage n'en continua pas moins; et les voleurs, c'étaient souvent les propres esclaves du roi et des chefs.

« Il fallut donc recommencer les plantations; mais cette fois l'on eut soin de choisir un terrain moins exposé et fermé d'un côté par la rivière et de l'autre par une haie impénétrable. Si ces cultures réussissent, elles seront d'un grand secours pour l'entretien des enfants élevés à la Mission. »

— 6. « A 4 lieues environ au nord de Bossa et à l'un des embranchements de la rivière se trouve Farindiah. C'est le village qu'habitait la vieille Lady Sighthurn. Plusieurs fois dès avant 1879, et alors que les protestants avaient déjà une école dans le village, elle avait proposé un terrain pour l'établissement d'une Mission catholique. Mais comme elle était d'âge à mourir, ayant au moins 120 ans, la promesse du terrain pouvait s'en aller avec elle dans la tombe. Le P. Muller en parla donc à son fils aîné, M. Staël Sighthurn, qui lui fit écrire peu après par un de ses parents, M. Marsden, qu'il respectait la volonté de sa mère et qu'il était prêt à céder le terrain quand on le voudrait.

« Depuis lors, ajoutait le P. Muller, dans une lettre du 27 janvier 1880, M. Staël m'a renouvelé sa proposition. Mais cette fois encore j'ai dû lui répondre que nous sommes dans l'impossibilité de rien faire pour le moment. M. Marsden, qui avait une petite fille de la vicille Gaselli, est mort en décembre dernier. Sa veuve est catholique, et désire, elle aussi, nous voir établis à Farindiah. Les protestants font tout ce qu'ils peuvent pour gagner dans l'esprit de la population; leur école marche même assez bien; cependant ils ne sont pas aimés et l'on nous préfère. » (P. Muller, 27 janv. 1880.)

Nécrologie.

Trois nouveaux noms sont à inscrire au nécrologe de la Cong^g. ceux des F. F. Aristide, Alain et Adrien; ce qui porte au chiffre de 20, chiffre dans précédent pour une année qui n'est pas encore à son terme, le nombre des membres que la mort a moissonnés, depuis le mois de janvier, dans notre cher Institut.

Tous deux de la même profession du 8 sept. 1880, le F. Aristide Milkau et le F. Alain Loubières, se sont suivis à quelques semaines de distance dans l'éternité; le premier a succombé à Bagamoyo le 14 sept. fête de l'Exaltation de la 5^{te} Croix, et le second à Chevilly, le 27 oct. La mort du F. Alain était prévue depuis plusieurs mois; il avait été saisi d'une maladie de poitrine que la Providence lui avait envoyée, juste à temps pour le soustraire aux dangers du service militaire qu'il redoutait beaucoup, et dont il n'avait pas été possible de le faire dispenser. Une douce résignation et le désir du ciel ont embelli ses dernières souffrances. Dans la Mission du Zanguebar au contraire, on était loin de penser qu'une cinquième tombe allait s'ouvrir sur un membre jeune encore; la maladie de rougeole dont le F. Aristide a été victime, a accompli son œuvre en peu de temps; sa mort a été aussi pleine d'édification.

Dans l'intervalle, le 25 sept., le F. Adrien Bertrand se retirait doucement au collège de St Pierre à la Martinique, à l'âge de 63 ans, après avoir, pendant une vingtaine d'années, par une vie pieuse et régulière édifié les membres de la C^{ie}. ainsi que les nombreuses personnes du dehors avec lesquelles le mettait en rapport son emploi de portier. Nous avons la confiance que les prières de ces chers défunts feront plus un ciel pour la Cong^g que leurs travaux n'auraient fait sur la terre.

Retours en France.

Sont rentrés à la M.aison-Mère: le 15 oct., les P. P. Richert et Schleweck, des C^{tes} des Etats-Unis; et le 25, le F. Cyriaque, de la Mission du Congo.

Placements et mutations.

Ont été placés: à Cellule, au commencement d'octobre, le P. Plancix (Francis), de la C^{te} de Langogne;

A St. Ilan, le 23 du même mois, le P. Kérambrun, pour achever de rétablir sa santé; et le 3 nov., le F. Cyriaque, revenu du Congo.

A Mesnières, le 24 oct., le P. Conyngham, de la C^{te} de Rockwell, et le 4 nov., le P. Plancix (Michel), Supérieur de Gorée, en attendant que ses forces lui permettent de retourner au Sénégal.

A la Guadeloupe, depuis déjà quelque temps, le P. Schurrer (Antoine), de la Mission de la Guyane. En outre, un scolastique, M. Stéphan, a été placé à Langounet, et trois autres, M. M. Bourbonnais, Gauthier et Boltz, ont été envoyés à Braga, le 29 oct., avec un agrégé, Auguste Fiévet.

Départs pour les C^{tes} d'outre-mer.

Se sont embarqués, à Marseille:

Pour Pondichéry, le 1^{er} oct., le P. Kiernan, nouveau prof.

Pour Chandernagor, le 29, le P. Muespach, revenu le 22 oct. 1881 de St. Pierre et Miquelon;

A Liverpool, pour St. Pierre et Miquelon, en remplacement du P. Verdier, le 24 sept., le P. Cadoret (Joseph), nouveau prof.

A St. Nazaire, pour Haïti, le 21 oct., le P. Runtz, de la C^{te} de St. Pierre à Pétionville;

A Bordeaux, pour la Martinique, le 25 du même mois un novice diacre, M. Le Cléach;

Pour la Sénégambie, le 20, le F. Marie-Alexand. et le F. Ausonne, revenus précédemment de la même Mission.

— Doivent également s'embarquer le 5 nov. pour Houilla, par le paquebot portugais de Lisbonne à Loanda, le P. Costes, précédemment Préfet du petit sécolasticat de Braga, et le P. Campana, nouveau profès, avec le F. Narcisse et le Frère Basilio. — Le P. Wendling est placé à Braga, en remplacement du P. Costes.

Avis. — Les Supérieurs des maisons d'éducation sont priés de joindre à l'Etat du personnel et des charges à envoyer par eux à la Maison-Mère, le tableau du nombre des enfants ou élèves, par catégories et par classes.

— Prière aux C^{tes} de Maurice, de Bourbon, de Mayotte et Nossi-Bé, du Zanguebar, de Pondichéry et de Chandernagor, de préparer leur Bulletin dès la réception du présent numéro, et de l'expédier à la Maison-Mère sans délai.

Maison-Mère, le 5 nov. 1882



BULLETIN

Maison-Mère.

Acceptation de l'œuvre des petits déshérités,
au Grand-Quévilly, près Rouen, (Déc. du 5 sept. 1882.).

Cette œuvre, qui a pour but de recueillir et d'élever chrétiennement les enfants abandonnés, nous avait déjà été offerte plusieurs fois, depuis que nous avons l'orphelinat de Mesnières. Au mois d'août de cette année, on est revenu à la charge avec de nouvelles et plus vives instances. Son Em. le Card. Archevêque de Rouen, sous le haut patronage duquel l'institution est placée, s'est rendu lui-même à notre Maison-mère, à Paris, pour presser le S. R. Père d'en accepter la direction, en le lui demandant comme don de joyeux avènement.

Devant de telles sollicitations, il était vraiment impossible de refuser. L'œuvre, du reste, se présentait comme un complément, une succursale naturelle de Mesnières; et elle nous offrait pour celle-ci des avantages importants, en nous assurant le concours bienveillant de son Eminence, ainsi que des catholiques les plus influents de Rouen. Elle ne peut demander qu'un personnel restreint et, par son but et sa nature, rentre parfaitement dans les fins de la Cong^o. Le Conseil général en a donc résolu l'acceptation, par décision du 5 sept. dernier.

La petite Cité, fondée pour la direction de cette œuvre, est placée, comme l'œuvre elle-même, sous le patronage et le vocable de St Joseph.

— C'est le 20 nov. que l'on a pris possession de cet orphelinat. Le personnel dirigeant a été fourni par la C^{te} de Mesnières; il se compose du P. Beitsch, nommé Directeur par la Maison-Mère, et des F. F. Octave et Siméon; un second Père doit y être envoyé plus tard.

Suppression de la C^{te} de St Cozentin à Gouxim. (Déc. du 30 oct. 82.)

Cette résidence, établie il y a trois ans, avait, on le sait, pour but spécial la prédication de missions et retraites dans les diocèses de Bretagne. Nulle œuvre certainement plus belle et plus utile; et les Pères qui y ont été appliqués s'y sont dévoués avec un zèle vraiment béni de Dieu, comme on a pu le voir par le Bulletin de la C^{te}.

Mais ce succès même démontrait chaque jour davantage la nécessité d'établir l'œuvre dans des conditions plus convenables, si l'on devait la continuer. Il fallait d'abord une installation meilleure, car les Pères se trouvaient toujours réduits à l'humble logement que leur avaient prêté les sœurs de St Joseph. Or, les promesses que l'on avait reçues à cet égard, au commencement, n'avaient pas été réalisées. Il eût fallu surtout un personnel de missionnaires assez nombreux pour pouvoir s'aider et se relayer mutuellement dans leurs travaux apostoliques et ne pas être trop longtemps privés de la vie de communauté. Or, ce personnel absolument nécessaire pour l'avenir de l'œuvre, il était impossible de le fournir, à cause des besoins de plus en plus considérables et pressants de nos Missions.

La question était ainsi à l'examen depuis l'an dernier. Enfin, par décision du 30 oct., la Maison-Mère a eu devoir prendre la détermination de supprimer cette résidence à la fin de l'année courante, sauf à adjoindre, selon les circonstances, quelques Pères à la C^{te} de N. D. de Sargonnet, pour les prédications que l'on pourrait avoir à donner de temps à autre dans les paroisses environnantes.

Les P. Le Bozer et Le jeune doivent rester dans ce but à Sargonnet. Quant au P. Jouan, le 20 nov., il a été envoyé jusqu'à nouvel ordre à Mesnières, où l'on avait besoin d'un professeur de sciences.

Admission à l'oblation
et aux vœux.

Par décision du 30 octobre, ont été admis :

aux vœux perpétuels :

Le P. Charles, de la C^{té} de St Martial, à Haïti
Le F David Doran, de la C^{té} de Rockwell (Irlande)

à la Profession, pour le 8 décembre :

Deux novices - Frères, de la C^{té} de Rockwell :

Les F. F. Palémon Cunningham, } du diocèse de Cashel.
Antonius Nolan, }

à l'oblation :

Au petit scolasticat de Sanguinet, le 1^{er} nov. :

M. M. Mesmer Paul-J.-Baptiste, pat. de rel. Marie-Augustin,
Boussemart Henri, pat. de rel. Marie-Joseph,
Bouderoy Edouard-Erlande, pat. de rel. Jean-Marie,
Claus Edouard, pat. de rel. St-Joseph,
Krafft Joseph, pat. de rel. St-François-Xavier,
Unverzagt Louis, pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
Au petit scolasticat de Blackrock, p^r le 8 déc.

M. M. Wintz Joseph, pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
Roberty Michel, pat. de rel. St-Joseph,
Fortemps Louis, pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
Dooley Richard, pat. de rel. St-Joseph,

Au Noviciat des Frères de Sanguinet :

Les post^{ts} Briélivet Jean, en rel. F. Ronan,
Baudain Mathurin-Marie, en rel. F. Fulbert.

Mission des Deux-Guinées.

La Mission des Deux-Guinées comprend actuellement cinq établissements : St-Marie du Gabon, St-Tierre à Libreville, St-Joseph des Bengas, St-Paul de Donghila, et St-François-Xav. de l'Ogowe.

Cte de Ste Marie du Gabon.

avril 1879 - Nov. 1882.

1. M^{gr} Le Berre à Lourdes, à Rome. — 2. P. Bichet et Frs. 5 mois sur mer. P. Gachon en France. Evres Longoués. Personnel. — 3. Etat g^l d'êta. Mission. Importance du Gabon. Tabouins. — 4. Baptêmes, conversions, mariages, visites des malades. — 5. Ecoles. nombre. S. Augustin transférés à St Jb des Bengas. — 6. Le roi Félix. Bons sentim^{ts}. — 7. Bâtisses. Plan g^l de l'état. 8. Appren-
tio. Disette. Hommes-nigres disparus. — 9. Cultures. Palmiers. Cercul^l Dumont. Nouv. terrains.
Prix au concours. — 10. Hôpitaux de la Miss. Id. du Govt. Difficultés. Mort en mer.
— 11. Fêtes. S. Sacrem^{ts}. 1^{eres} Com^{ms}. Eglise repeinte. Autels neufs. — 12. St Coem de Marie,
Retraite. Union à M. - Mère. — 13. Visite de M. Joubert, inspect^r. — 14. Id. du Secret^r g^l de San-
ctomé, du Govt. de Fernando-Po, etc. Eloge de la Mission.

Extrait de la corresp. et du Bull. — 1. M^{gr} Le Berre est venu, on le sait, l'an dernier en France, pour assister au chapitre général. Il profita de ce voyage en Europe pour aller recommander sa chère Mission à N. D. de Lourdes, et faire ensuite sa visite au tombeau des st^s Apôtres.

« Ce fut le dimanche matin, 11 sept, écrivait Monseigneur, le jour même où l'on célébrait la fête du St Nom de Marie, que j'arrivai à Lourdes, accompagné du P. Guilmin. J'eus le bonheur de célébrer la st^e Messe à l'autel principal de la basilique, devant une foule immense de pèlerins venus de Marseille. Le Supérieur des missionnaires, le R. P. Sempé nous offrit la plus gracieuse hospitalité. A 2 h., on me fit présider l'office des Vêpres. J'étais en ce moment le seul évêque présent à Lourdes. Le soir, à 8 h., le directeur du pèlerinage marseillais, M. l'abbé Cagneuve, me pria d'adresser la parole à ses pèlerins. Je leur parlai de ce qui fait l'union de la grande famille chrétienne; et nos chers africains, comme on le pense bien, ne furent pas oubliés. Le lendemain je dis, à 7 h. 1/2 la Messe du pèlerinage à l'autel de l'apparition. Je pensai à toute notre cong^e, à notre pauvre Afrique. Le P. Guilmin et un autre prêtre m'aiderent à distribuer la Communion à plus de 700 personnes. Il y eut en ce jour deux guérisons miraculeuses. Il était temps de partir; plus

on savait que j'étais évêque missionnaire, plus on m'assiégeait pour me demander ma bénédiction.

« Le vendredi 16, à 2 h. de l'après-midi, j'étais rendu dans la Ville éternelle, et deux heures après, je m'agenouillais au tombeau des S^{ts} Apôtres, où je fus heureux d'offrir le lendemain l'auguste Victime pour tout notre Institut et toutes nos Missions.

« Le lundi 19, à 5 h. 3/4, j'obtins, grâce au P. Brichet, la faveur d'être admis auprès du S^t Père, au retour de sa promenade habituelle dans les jardins du Vatican. Sa Sainteté daigna la première m'adresser la parole avec bonté: — « Vous êtes évêque, d'où? — Des Deux-Guinées, Très-Saint Père, en Afrique, répondis-je, en lui baisant le pied droit. — Ah! oui; votre Mission est-elle dans une bonne situation? On ne la gêne pas dans ses œuvres? — Non, Très-Saint Père, sous ce rapport, elle est assez heureuse pour le présent. Nous y avons des chefs de la marine qui nous sont favorables et nous protègent. »

« Après quelques autres paroles sur la Mission, j'ajoutai: « Très-Saint Père, partout on prend une vive part à votre pénible situation, et l'on prie beaucoup pour Votre Sainteté. Le Pape alors, levant les mains et les yeux vers le Ciel: « Ah! oui, dit-il, d'un ton ému; Nous sommes dans de grandes peines et contrariétés, mais Nous tiendrons ferme, et Nous avons la confiance que la Très-S^{te} Vierge nous assistera et Nous délivrera. »

« Je présentai ensuite à Sa Sainteté quelques objets de piété à bénir; puis je lui demandai sa bénédiction pour notre Cong^g, ma Mission. — « Oui, je vous bénis, dit le S^t Père avec effusion, votre personne, les personnes de votre Mission, et toutes celles qui s'y intéressent. Benedictio Dei omnipotentis, etc... et il me donna son anneau à baiser. »

« En me levant, je dis au Souverain-Pontife que le P. Brichet qui m'accompagnait serait très-heureux aussi de lui offrir ses hommages. — « Ah! le Padre Brichet est là! » — Le Pape agita aussitôt la sonnette pour le faire entrer. Sa Sainteté demanda avec intérêt des nouvelles du P. Eschbach; puis, le P. Brichet ayant sollicité une bénédiction particulière pour le C. R. Père, elle ajouta: « oui, je le bénis. »

encore... Cette élection s'est bien passée, le P. Le Travaiseur a été élu à l'unanimité, » Et, en disant ces paroles, le Souverain Pontife les accompagnait d'un geste de satisfaction.

« Je me retire, le cœur pénétré de je ne sais quel sentiment qu'on n'éprouve nulle part ailleurs. Nous venions de voir le chef infailible de l'Église, le successeur de St Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ; il nous avait été donné d'entendre sa parole, de recevoir sa bénédiction! Heureux jour! heure benie! » (Lett. de Mgr. Le Berre 17 et 20 sept. 1882.)

Avant de s'en retourner au Gabon, Mgr. Le Berre fut heureux de recommander aussi sa mission à N. O. des Victoires, à l'office de l'Archiconfrérie qu'il fut invité à présider le dimanche 9 oct., fête de la Maternité de Marie. S'inspirant de l'objet de cette fête, il prit pour texte ces paroles: « Ego mater pulchrae dilectionis: — Je suis la mère du bel amour, » et engagea à prier spécialement pour les pauvres noirs, afin de leur obtenir la grâce de connaître et d'aimer Marie. Ses annales de l'Archiconfrérie ont donné le résumé de son allocution. (Nov. 1881, p. 329.)

Quelques semaines après, le 31 oct., Monseigneur s'embarquait à Liverpool avec le P. Heintz et le F. Dioscure; et le 25 nov., après une traversée de 25 jours, la plus rapide qu'on ait jamais eue, il arrivait heureusement et à la grande joie de tous à Ste Marie du Gabon. (Ser. 14 déc. 81.)

— 2. « Le P. Bichet et les F. F. Ubald, Austro-moine et Sivain, envoyés dans cette Mission deux ans auparavant, ne furent pas aussi heureux. Ils s'étaient embarqués à Cardiff, avec le P. Visscq, destiné pour le Congo, sur un navire de commerce, l'animal Charner, le 20 nov. 1879; et ils n'arrivèrent au terme de leur traversée que le 10 avril 1880. Après avoir passé l'île Madère, il furent pris d'un calme terrible, qui les retint plus d'un mois sous les tropiques, sans qu'ils pussent à peine avancer. Leur provision d'eau douce diminuait très-sensiblement; il fallut prendre des précautions pour ne pas en manquer complètement. Ce n'est qu'après 72 longs jours de mer qu'ils aperçurent l'île San-Thomé. Bientôt ils arrivèrent en face du Cap Lopez, à 20 lieues à peine du Gabon. Mais, pour comble d'infortune et contre toute attente, au lieu d'y aborder aussitôt, le navire descendit jusqu'à Paul de Loanda, où il resta plus de 20 jours; et ce n'est qu'au retour, au bout de près de cinq mois de traversée; qu'il les déposa enfin au Gabon.

« Nous avons tâché, écrivait le P. Bichet, de sanctifier de notre mieux les ennuis de ce long voyage. Chaque jour nous faisons en commun une lecture spirituelle. Et à partir du 29 nov., où le temps devint meilleur, nous pûmes dire la *ste* Messe. Le dimanche et les jours de fête, je la disais à 8 h. 1/2; le capitaine et tous les hommes de son équipage ne manquaient jamais d'y assister. C'est ainsi que nous pûmes célébrer la belle fête de Noël par une messe chantée à minuit; et le 2 fév., celle de la Purification de la Vierge, devenue plus chère à nos cœurs par la précieuse mort de notre Vénérable Père. Mais le lendemain, fête de la Commémoration de la Passion de N.S., ce fut pour la dernière fois qu'il me fut permis d'offrir le *St* Sacrifice; il ne nous restait plus d'hosties. Depuis que nous étions en mer, nous nous réunissions tous les soirs sur le pont pour chanter l'*ave maris stella*, trois fois l'invocation *O Cor Mariae* et tout un cantique en l'honneur de N. D. des Victoires, les dimanches et les jours de fête, nous y ajoutions le *Magnificat*; chaque fois le capitaine venait unir sa voix à nos chants. (P. Bichet 11 fév. 1880.)

— Quelque temps après l'arrivée du P. Bichet, le 17 juillet, le Père Gachon partait pour France sur le *Loiret*, qui le conduisit directement à Rochefort. Dix années de travaux sans relâche l'avaient grandement anémié. Tout en refaisant sa santé en France, il a profité de son séjour pour faire imprimer un dictionnaire pongoué-français, préparé par lui de concert avec Mgr Le Berre et nos autres Pères du Gabon. Cet ouvrage forme un volume grand in-18 de près de 300 pages; le ministère de l'Instruction publique y a souscrit pour 40 exemplaires, comme au dictionnaire français-pongoué, publié précédemment par le P. Delorme. À son dernier voyage en France, Mgr Le Berre avait aussi fait imprimer lui-même un petit livre de piété en pongoué, sur les souffrances de N. Seigneur et de la *St^e Vierge*, avec l'exercice du Chemin de la Croix. La Mission possède ainsi maintenant les ouvrages les plus importants en la langue indigène: grammaire, dictionnaires, catéchisme, et livre de piété.

— Les P. P. Stalter et Martin (Géophile), ainsi que le F. Germain, ont dû aussi revenir en Europe, dans les premiers mois de cette année, pour cause de santé. Ils viennent de repartir, avec le F. Wendelin, pour le Gabon, par un navire du Havre, le 19 nov..

Un nouveau Profès, le P. Saluün, a reçu la même destination et doit se rendre au Gabon par le transport de l'Etat.

Le personnel de la Mission se compose ainsi actuellement de 14 Pères et de 12 Frères à savoir : M^{gr} Le Berre, les P. P. Stoffel, (Ignace), Klaine, Delorme, Gachon, Picarda (Jⁿ-Marie), Staller, Davezac, Heintz, Neu, Bichet, Walter (Jⁿ), Martin (Théoph), Saluün ; — et les F. F. Germain, Jean-de-la-Croix, Henri, Ferdinand, Othmar, Ubald, Austremonie, Théophane, Théodose, Siévain, Dioscore et Wendelin. — Ses Sœurs de l'Im^{te} Conception, qui prêtent à nos Pères leur concours dévoué, sont au nombre de 10.

A la C^{té} de Ste Marie, qui demeure toujours l'établissement principal du Vicariat et le centre de ses œuvres, se trouvent avec Monseigneur, le P. Stoffel, chargé de l'économat et des apprentis, le P. Klaine, qui a le soin des écoles, le P. Neu, auquel est spécialement confié le ministère extérieur, et tous les Frères, à l'exception des F. F. Théodose et Siévain, envoyés dans les nouvelles stations.

— 3. Durant la période de trois années qu'embrasse le Bulletin, cette chère Mission des Deux-Guinées, la première Mission africaine des temps modernes, a pris un développement sensible. — « Et, comme l'écrivait M^{gr} Le Berre dans un rapport aux Directeurs de la Propagation de la Foi, les événements montrent de plus en plus que son pieux et vénéré fondateur, M^{gr} Bessieux, fut vraiment dirigé par la Providence, quand, en 1844, il alla poser au Gabon la première pierre de cette grande œuvre.

« Le Gabon, en effet, placé sous l'équateur, au milieu de la vaste côte occidentale du continent africain, offre des avantages inappréciables. Son large estuaire est d'un facile accès ; on n'est jamais empêché d'y descendre ou d'en sortir, par ces barres dangereuses qui rendent inabordable la majeure partie du littoral de l'Afrique. Les communications avec l'Europe y sont des plus commodes. Le climat, longtemps accusé d'insalubrité par des appréciations trop précipitées, est de plus en plus jugé, après le sentiment d'hommes compétents et d'après l'expérience, comme le moins malsain de la plupart des points de ces côtes. Et de fait, le Gabon, n'a encore jamais

oubi de ces funestes épidémies qui font ailleurs de si terribles ravages.

« La Mission a l'avantage de trouver, au besoin, le secours et la protection de la colonie. En retour, grâce à la Mission, l'administration coloniale, les commerçants et les explorateurs peuvent se procurer au Gabon bon nombre d'indigènes, formés aux métiers les plus utiles, ainsi que des interprètes, parlant la langue française avec le pongoué, l'idiome le plus usité dans toutes ces contrées.

« Aussi c'est du Gabon que sont partis les récents explorateurs des régions équatoriales de l'Ouest de l'Afrique. Le premier, M. Duchaille, recut même, encore adolescent, une partie de son instruction dans notre établissement de Ste Marie. Son intéressant ouvrage a donné, on peut le dire, une nouvelle impulsion aux courageuses expéditions qui se sont succédé depuis. C'est à ses récits, d'un caractère tout nouveau, qu'on peut attribuer la pensée des explorations de M. Walker dans l'Ogoué, et de plusieurs officiers de la marine française, qui ont étudié le cours de ce fleuve aujourd'hui rempli de commerçants. Sont venus ensuite M. de Compiègne, M. Marche, M. Ballay, et enfin M. Savorgnan de Brazza, qui a eu le mérite et la gloire de trouver une voie sûre et rapide pour aller jusqu'au grand fleuve du Congo.

« Les missionnaires avaient préparé et facilité par leurs travaux les entreprises de ces explorateurs; ceux-ci, à leur tour, ouvrent la route aux ouvriers évangéliques. Nos anciens élèves, qui accompagnent les expéditions européennes, sont comme nos avant-gardes; ils nous font connaître et nous préparent la voie. Ils racontent aux tribus de l'intérieur tout ce qui se fait au Gabon; ils parlent des missionnaires, de leur dévouement, de leur admirable religion, etc. Aussi notre établissement continue-t-il d'être visité par un grand nombre de noirs, dont quelques-uns viennent de très-loin; ils veulent s'assurer par eux-mêmes de la réalité de ce qu'on leur a dit, voir la maison des hommes de Dieu, dont ils ont tant de fois entendu parler. Plusieurs chefs de tribus nous ont envoyé des députés à l'effet de nous engager à nous établir chez eux.

« Parmi les diverses peuplades du pays, la plus importante est celle des Tahouins. Refoulée, depuis une quinzaine d'années, de

l'intérieur vers la côte; elle envahit aujourd'hui le littoral du Gabon, sur une étendue d'une centaine de lieues du Nord au Sud. C'est, sans contredit; la plus nombreuse de toutes celles qu'on connaît dans cette partie de l'Afrique équatoriale. Dans les seuls affluents du Gabon, on compte plus de cent mille Tahouins.

« Les peuplades, qui depuis longtemps occupent la côte, sont effrayées de cette affluence d'étrangers; elles se voient menacées de perdre peu à peu les avantages du commerce, dont elles ont été jusqu'à présent les principaux agents; car jusqu'ici elles étaient seules à trafiquer directement avec les commerçants de l'Europe ou d'Amérique. Leurs mœurs et leurs usages diffèrent d'ailleurs beaucoup de ceux des Tahouins, et par conséquent les uns et les autres ne peuvent guère vivre ensemble. Aussi, dès la première apparition des Tahouins, les Tongoués et les autres tribus du Gabon ont fait bien des tentatives pour les repousser ou du moins les maintenir à distance; mais les nouveaux arrivants, plus forts et plus nombreux, n'en ont pas moins continué leur marche progressive, resserrant les anciennes tribus dans des limites de plus en plus restreintes.

« Une chose particulière aux diverses branches de cette peuplade nombreuse des Tahouins, c'est que toutes parlent le même idiome, tandis que trois ou quatre autres tribus, habitant la même contrée aux environs du Gabon, ont chacune leur dialecte différent. L'évangélisation de cette population importante devient ainsi beaucoup plus facile. En outre, le Tahouin n'est pas, comme les autres noirs, esclave d'observances superstitieuses, de coutumes invétérées. C'est un peuple neuf, et par conséquent beaucoup plus accessible aux vérités et aux pratiques de la religion chrétienne. Nous le voyons d'une manière très-sensible dans les jeunes indigènes de cette race, que nous élevons en assez grand nombre dans nos établissements. Parvenus à l'âge de 17 à 18 ans, il prennent sans difficulté le parti de rester à la mission, de servir les commerçants, les employés de l'Etat, ou de suivre les explorateurs dans l'intérieur. Ils ne craignent pas de manifester un besoin leurs convictions et leurs sentiments religieux. On pourrait en citer plusieurs exemples frappants

« Un Tahouin d'une vingtaine d'années, devenu chrétien dans un de nos établissements et rentré au milieu des siens, arrive un

matin dans ma chambre, — « Ah! Monseigneur, me dit-il, mes parents veulent que je me marie, mais comment pourrais-je prendre une femme païenne et vivre au milieu des païens? Non, je renonce à tout ce qu'ils m'offrent; je veux tout quitter pour rester auprès des chrétiens, auprès des missionnaires. » (Rapport de M. G. Le Berre, 12 août 81. Annales, Nov. 81.)

— 4. « La chrétienté du Gabon, ajoute le Bulletin de la C^{té}, va s'accroissant tous les jours, non seulement par le baptême des enfants, mais encore par des conversions d'adultes. A S^{te} Marie, nous en avons toujours une dizaine dans nos catéchismes. Le dernier bulletin donnait, pour la seule année 1878, le chiffre de plus de 320 baptêmes. En 1879 et 1880, nous en avons eu 350 environ, dont la moitié d'adultes; en 1881, ce nombre est monté à 420.

« Une bonne moitié des adultes baptisés l'ont été à l'article de la mort. Autrefois, on craignait la présence du missionnaire; à son approche on se hâtait de cacher le malade, dans la persuasion que le baptême le ferait mourir. Ce préjugé disparaît de plus en plus; on attribue même à l'eau baptismale le pouvoir d'opérer la guérison.

« Ainsi dans une excursion du côté de la rivière Mondak, le P. Gachon avait, malgré le féticheur, baptisé un pakouin très malade, animé des meilleurs sentiments. Grand émoi dans le village. Tous les païens le croyaient infailliblement perdu. Mais quelle n'est pas leur stupéfaction de le voir bientôt plein de vie, tranquille et content! — « Comment, lui disent-ils, cette eau ne t'a pas tué? — Mais non, répond-il, au contraire. » — Ce sont alors des cris et des gestes d'admiration. Tous parlent de vouloir être aussi baptisés. On conduit le Père auprès de trois personnes malades; il a encore la consolation de les rendre enfants de Dieu. Arrive bientôt la vieille reine du village. — « Ah! missionnaire, dit-elle, tu vois, je suis bien avancée en âge: donne-moi donc aussi ce baptême; car, après ma mort, je veux aller demeurer auprès du grand roi du ciel! » — Le Père se rend à ses vœux; et, quelque temps après, il se retire, laissant tous ces pauvres gens heureux de sa visite.

« Chaque jour, à peu près, on nous appelle ainsi de tous côtés,

de 5 à 6 lieues à la ronde, pour aller visiter et secourir les malades. Il n'y a pas jusqu'aux féticheurs eux-mêmes qui ne se fussent maintenant un devoir de demander le missionnaire, quand il y a un malade dans leurs villages.

« Ce changement remarquable de sentiments et de dispositions parmi les noirs est l'effet, sans doute, de la charité que nous pratiquons à l'égard des malheureux; mais il est dû aussi en grande partie à l'influence exercée par les enfants élevés dans la Mission. Quand, au terme de leur éducation, ils retournent dans leurs familles, ils dissipent les préjugés, mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes.

« Or, nous avons aujourd'hui de tous côtés de ces anciens élèves. Ils sont heureux de nous recevoir et fiers de pouvoir causer familièrement avec le blanc. Et ce qui nous console, c'est qu'en général, ils n'oublient jamais entièrement leurs devoirs religieux, et profitent de la première occasion pour venir les remplir à St^e Marie. Bien qu'ils se trouvent quelquefois à plusieurs journées de marche et au milieu de populations toutes païennes.

« Bon nombre de ces jeunes noirs que nous avons élevés sont régulièrement établis au Gabon. Dans chacune des deux dernières années, nous avons pu faire une quinzaine de mariages chrétiens. Ce sont eux qui, avec les autres adultes baptisés et légitimement mariés, forment aujourd'hui le principal noyau de notre chrétienté; ils en font aussi l'espoir.

« Plusieurs de nos anciens élèves ont aujourd'hui, grâce à l'instruction qu'ils ont reçue à la Mission, une position très-convenable, comme employés dans les bureaux de l'administration, ou comme agents et comptables dans les factoreries européennes.

« Nous en avons aussi 40 environ au service des établissements de la Mission, comme ouvriers, canotiers, etc. Dix remplissent la fonction plus importante de catéchistes. Ce sont pour nous des aides précieux; nous voudrions pouvoir en multiplier le nombre.

— 5. « Nos écoles sont la pépinière qui nous fournit ces divers auxiliaires. Aussi est-ce avec la plus grande sollicitude que Monseigneur et le T. R. Père s'occupent de cette œuvre. Elle nous a donné jusqu'ici les plus beaux résultats. C'est en prenant les enfants des

leurs premières années, avant que leur esprit et leur cœur ne soient pervertis par les idées et les mœurs païennes, que l'on peut leur inculquer les principes de notre S^{te} religion. Voyant par expérience les bienfaits de l'éducation, tous les parents, païens ou chrétiens, voudraient nous confier leurs enfants. Mais, sur un millier que nous pourrions avoir, nous pouvons à peine accepter une centaine de garçons chez nous, et autant de filles chez les Sœurs. Car, comme nous sommes obligés de les nourrir, c'est une grande dépense pour la Mission.

— « Parmi les enfants de nos écoles, la portion qui nous est la plus chère, c'est celle de nos jeunes latinistes. Jusqu'à présent, ils étaient à S^{te} Marie. Mais cette année, nous avons pris le parti de les transférer à St Joseph des Bengas. Tout y semble mieux fait pour abriter ces jeunes plantes. Le site est meilleur, l'air plus pur, la population plus tranquille et bien disposée. Les communications sont d'ailleurs faciles; on peut s'y rendre par terre en 6 à 7 heures. A S^{te} Marie on contraire, près de la rade et du centre de la colonie, ce sont, à plusieurs époques de l'année, de grandes distractions, bien peu favorables au recueillement. Le P. Delorme, directeur actuel de cette station des Bengas, qui était déjà si content de son poste, l'est bien encore davantage de cette détermination. »
(M^{gr}. Le Oeuvr., 16 août 82.)

— « Parmi nos anciens élèves, celui qui fait le plus d'honneur à la Mission est le roi Denis, Félix Rapoutyombo. Il se montre toujours bien disposé, ainsi que sa femme, la reine Elisa. Nous avons à S^{te} Marie deux de ses fils, et ses deux filles aînées sont chez les Sœurs. On jugera de ses dispositions par les lettres suivantes adressées par lui à M^{gr}. Le Berre :

« Monseigneur, écrivait-il à Sa Grandeur le 24 déc. 1880, comme j'avais lieu de le craindre, je ne puis malheureusement pas venir assister à votre belle fête de Noël. Je ne m'en consolerais point, si je n'avais pas la petite joie de penser que la famille sera bien représentée : Marie-Louise et Jeanne d'un côté; Jean-Félix et le petit Rémi de l'autre. Rémi vient pour rester; il partagera avec son frère la grande affection que vous avez, Monseigneur, pour un de vos plus âgés enfants, qui

est leur père. — Je suis heureux d'apprendre l'arrivée des nouveaux missionnaires et, en attendant que j'aie le bonheur de les voir, je vous prie d'être auprès d'eux l'interprète de mes meilleurs sentiments.

« Monseigneur, disait-il dans une autre lettre du 15 janvier 1881, j'avais l'intention de venir à la Mission vous offrir mes devoirs à l'occasion de la nouvelle année, mais les continuel embarras qui me viennent de l'Administration, m'obligent à retarder ma visite.

« Je crois, Monseigneur, que tout ce qu'on me fait et qu'on me dit, n'a pour but que de me fermer le chemin de la Mission. Vraiment on ne peut en cette vie me faire un plus grand mal. Mais, en bon enfant, je ne dois plus tarder de m'acquitter de ce doux devoir. Veuillez toujours, Monseigneur, prier beaucoup pour moi, etc. »

— « Les dernières lignes de cette lettre montrent que le roi Félix n'est pas sans avoir à lutter pour demeurer bon chrétien. Peu auparavant, il avait été indignement calomnié par un commerçant. L'affaire fut portée devant le Commandant. Dans le cours du jugement, ce misérable blanc s'écria : « Mais moi, je ne crois pas en Dieu ! » — Huit jours après, cet impie tombait malade ; et au bout de trois jours, il expirait sans le secours de la religion. Chose à remarquer : ce fut le roi Félix qui le porta lui-même à l'hôpital, lui pardonnant par amour pour Dieu les offenses qu'il en avait reçues. (P. Dieber, 12 déc. 1881.)

« Le roi Félix est d'ailleurs aujourd'hui en d'excellents rapports avec l'autorité française du Gabon, ainsi qu'avec les amiraux chefs de la division navale. Il n'a malheureusement qu'une partie de la rive gauche de l'estuaire du Gabon ; que n'est-il, pour le triomphe et la propagation de notre sainte foi, le roi de nombreuses tribus ! »

— 6. « Nous avons parlé, il y a trois ans, de la nécessité où nous étions d'ajouter quelques constructions pour arriver à une meilleure installation de nos différentes œuvres. Aujourd'hui, à la place des premières cases en planches, s'élèvent de grands et solides bâtiments en pierres qui font de Ste. Marie un magnifique établissement.

« En avant et regardant la mer, se dressent quatre bâtimens formant carré; le milieu est occupé par une cour plantée d'orangers. Trois de ces bâtimens contiennent, au rez-de-chaussée, la salle des catéchismes, les réfectoires et les magasins, et, au premier étage, les chambres des Pères et des Frères; le quatrième est la chapelle. Les écoles font suite à ce carré des principales constructions; plus loin se trouve réléguée la basse-cour; enfin au dernier plan, à une centaine de mètres, et séparée par une allée de cocotiers, l'œuvre des apprentis, sous le vocable de St Joseph, et comprenant leurs logements et différens ateliers.

— 7. « Nos jeunes apprentis indigènes, placés sous la direction du P. Stoffel et des Frères, nous sont d'un grand secours pour tous nos travaux. Ils ont là l'occasion de se former aux métiers les plus nécessaires; et en même temps, ils nous prêtent un concours très-utile. Ainsi ils ont aidé à élever les constructions de notre établissement de St Marie, la maison des Sœurs à St Pierre, puis les cases en planches de nos trois stations actuelles. Cette œuvre des apprentis a une grande importance dans un pays où l'on a tant besoin d'ouvriers. Aussi, quand nos jeunes ouvriers quittent la Mission, les commerçans se les disputent avec empressement.

« Nous formons pareillement les jeunes indigènes aux principales cultures du pays; et, sous ce rapport, ils nous rendent encore des services d'autant plus grands que nous sommes parfois bien embarrassés pour trouver les vivres nécessaires à l'entretien des nombreux enfans à notre charge.

« St Joseph, il est vrai, nous a fait sentir plusieurs fois, à cet égard, sa puissante protection. Ainsi, au mois de mars 1880, nos magasins étaient vides; Monseigneur était sur le point de rendre à leurs familles la plus grande partie de nos enfans, quand au moment le plus critique, nous arrivâmes, de notre station de St Joseph, un chargement de vivres. Le P. Stalter, ayant appris notre détresse, avait déterminé les Bengas à nous envoyer du manioc; et, durant toute l'année, ils continuent à nous en fournir au prix ordinaire. Cependant les champs des Bengas sont bientôt épuisés: Monseigneur prescrit alors une neuvaine en l'honneur du Saint Patriarche; elle est à peine terminée que les Pakouins viennent

à notre secours; puis d'autres tribus les remplacèrent. St Joseph se fit ainsi notre pourvoyeur; qu'il en soit à jamais béni!

« La principale cause de cette disette, c'était l'effroi inspiré par les hommes tigres, dont il a déjà été parlé. (S. M. L. XI. p. 421.) Ses meurtres commis par ces brigands avaient jeté partout l'épouvante, si bien que les femmes, principalement chargées des cultures, n'osaient plus s'aventurer dans la campagne. Et les champs furent laissés en friche. Un mystérieux secret règne encore sur ces crimes, qui ont heureusement cessé. Mais on a remarqué que tout a disparu après la mort du chef de Glass. Ne serait-ce pas ce chef qui aurait voulu enrayer le mouvement des gens de l'intérieur vers la côte en jetant l'épouvante dans le pays? Le fait est que ce malheureux, à ses derniers moments, refusa obstinément la visite du prêtre; et féticheurs et fétiches, appelés par lui à son secours, ne firent que hâter sa triste mort. »

— 9. « Grâce au secours de nos jeunes apprentis, nous avons aujourd'hui à la Mission de belles plantations, qui nous offrent des ressources importantes. Nos champs de caféiers nous fournissent une grande partie du café nécessaire à notre usage; nos manguiers nous donnent en abondance des fruits délicieux, qui servent à faire une eau-de-vie très-estimée; nos cocotiers nous procurent une belle huile d'éclairage; de nombreux palmiers à huile nous apportent des produits encore plus avantageux.

« Tous les Européens qui visitent nos nouvelles plantations sont émerveillés des résultats. M. le Commandant Dumont voulut en constater par lui-même la réalité. Plusieurs jours de suite, en mai 1880, il assista à tous les travaux de cueillette, de foulage et de pressurage de l'huile de palme; il fit peser les régimes ou grappes de graines de palmes, mesurer l'huile obtenue; et d'après ces données, il adressa une circulaire spéciale aux commerçants pour recommander cette culture, comme étant la plus productive. Après quelques éloges donnés à la Mission, il y disait:

« Le commerce d'exportation au Gabon, consistant aujourd'hui dans le bois rouge, le bois d'ébène et le caoutchouc, ce commerce devra cesser nécessairement, car il est certain que les forêts s'épuisent; et déjà les traitants sont obligés d'aller très-loin dans l'intérieur;

le transport devient plus coûteux, plus difficile; et le moment n'est pas éloigné où, dans l'impossibilité de continuer, les commerçants devront chercher d'autres produits. Or, de toutes les ressources, il n'en est aucune qui soit aussi grande que celle du palmier. Sa culture en est facile, peu chère, toujours sûre et très-productive; un palmier rapporte en moyenne 4 £. par an; 25000 palmiers donneraient donc chaque année 100.000 £ d'huile. Pour faciliter ce genre d'industrie, le gouvernement dispose d'immenses terrains actuellement inoccupés, dont l'achat se fera presque pour rien.»

— « Seule, la Mission répondit à cet appel. Encouragé par nos premiers succès, Monseigneur demanda, pour développer nos cultures de palmiers, une nouvelle concession de terrain, faisant suite à celle que nous avons obtenue en 1865. M. Dumont nous la gracieusement accordée; par acte du 25 juin 1880, pour les seuls frais d'enregistrement, montant à 16 £. Elle mesure une superficie de 329.185 m. carrés, soit un peu plus de 32 hectares. Actuellement (15 mai 1882), nous avons déjà 5 à 6000 palmiers en plein rapport; et d'autres terrains sont préparés pour de nouvelles plantations.

« Une autre culture, celle de la vanille, essayée en 1880, a donné aussi de bons résultats; au jugement des connaisseurs, l'espèce en est très-belle.

« L'émulation est venue stimuler l'ardeur de nos jeunes apprentis. Sur l'initiative du Commandant, un concours agricole fut institué par l'Amiral Motté. Monseigneur y vit un bon moyen d'encourager le travail, et il se décida à y faire participer la Mission, afin de donner l'élan aux indigènes. Sans nous, en effet, l'entreprise aurait à peu près avorté; car les noirs, n'ayant jamais rien vu de pareil, pensaient tout bonnement qu'on ne les invitait à exposer leurs produits que pour s'en emparer ou les frapper plus sûrement d'impôts. Ils ne tardèrent pas à être détrompés, et se promirent d'être prêts pour l'année suivante. C'est en 1880 qu'eut lieu le premier concours; inutile de dire que la Mission y a primé d'emblée; sa prime a été de 150 £. sur 600 £. L'année dernière, où elle remporta encore facilement le prix, un des Pères fut appelé à faire partie de droit du jury d'examen, composé de l'ordonnateur, du trésorier et de deux commerçants. » (Bull. Lett. 23 juin 1880.)

— 10. « Tout cela contribue à augmenter l'influence civilisatrice et religieuse de la Mission, et lui donne la facilité de faire plus de bien. Une œuvre de zèle et de charité qui nous offre plus directement le moyen de sauver un grand nombre d'âmes, ce sont nos deux hôpitaux d'indigènes. L'un, desservi par nos Frères, spécialement par le bon F. Henri, est destiné à recevoir les hommes; l'autre, tenu à St. Pierre par les Sœurs, est destiné aux femmes.

« Tous les deux sont toujours remplis de malades, ceux-ci couverts d'ulcères et de plaies hideuses, ceux-là rongés par la lèpre, d'autres consumés de vieillesse ou de maladies périodiques, quelques-uns enfin atteints de ce mal cruel et impitoyable, qu'on appelle le nélavane ou maladie du sommeil, et qui est particulier à l'Afrique. Autrefois on abandonnait les malades, les esclaves surtout, dans les bois où ils mouraient de faim, ou bien étaient dévorés par les bêtes féroces, ou encore rongés par les gros fourmis. Grâce à la charité catholique, cet usage barbare n'existe plus au Gabon: les malades ont appris à connaître le chemin de l'hôpital; beaucoup succombent, mais combien d'autres doivent de recouvrer la santé aux soins intelligents et infatigables du F. Henri et de la Sœur St. Charles!

« Touchés d'un dévouement qu'ils admirent, ces pauvres malheureux ouvrent facilement leur cœur à la grâce. Aussi tous ceux qui ont succombé ont été auparavant régénérés dans les eaux du baptême. Il n'y a peut-être pas une seule exception, jamais aucun n'a refusé les consolations de la religion.

« Ce qui donne une idée du nombre des malades, c'est le chiffre des enterrements. Sur les 336 enterrements religieux, de mai 1879 à mai 1882, il y en a 204 venant de nos deux hôpitaux. De nouveaux hôtes s'y succèdent continuellement; aussi leur nombre se maintient-il entre 70 et 80.

« L'Etat a parcellément un hôpital pour les noirs des deux sexes; mais on n'y voit guère que des Kroumanns et des Laptots au service du gouvernement. Les indigènes préfèrent de beaucoup celui de la Mission; c'est que la charité est un des caractères distinctifs de l'Eglise. »

— « Il y a en outre un hôpital spécial pour les employés de la

colonie, sur un ponton, le Catimat, en rade du Gabon. Jusqu'en 1881, un des Pères y allait librement visiter les malades, à titre d'aumônier. Mais, au mois de décembre 1880, un certain médecin en chef, imbu des idées qui règnent dans notre pauvre France, s'avisait d'interdire ces visites, sous prétexte que la présence du prêtre compromettait la liberté de conscience des malades et l'état sanitaire de l'hôpital; il chargea l'infirmier de notifier sa défense. Monseigneur en parla au Commandant qui, tout en désapprouvant au fond ce médecin libre-penseur, se crut cependant obligé de le ménager. Et enfin nous dûmes nous borner à répondre à l'appel des malades. Dieu n'a pas tardé à se venger, mais en usant de miséricorde. Au mois de juin dernier, le Dr Manceaux mourait sur le navire qui le ramenait en France, heureux d'avoir pour l'assister à sa dernière heure, un de ces mêmes prêtres, dont l'assiduité à l'hôpital du ponton l'avait tant offusqué. Ce fut le P. Stalter, embarqué avec lui, qui lui apporta le pardon divin. Cette grâce dernière lui aura été obtenue sans doute par les prières de sa pieuse femme, et peut-être aussi en récompense des soins donnés par lui aux malades. (Lett. de Mgr. 22 déc. 80. 13 août 89.)

— 11. « Un des moyens qui contribuent le plus efficacement à relever notre s^{te} religion aux yeux des indigènes, c'est l'éclat de nos solennités religieuses. Ses chants des offices sont parfaitement exécutés par nos élèves. La pompe des grandes fêtes est encore rehaussée par leur musique instrumentale. On réserve pour ces jours-là les baptêmes d'adultes, et Monseigneur officie pontificalement. Aussi y a-t-il toujours un grand concours de noirs.

« De toutes ces fêtes, la plus magnifique est celle du St Sacrement; la procession attire de toutes parts les indigènes et jusqu'aux sauvages pahouins, avides d'entendre le son des instruments. L'an dernier, cette solennité a revêtu un éclat particulier, grâce aux soins de l'amiral Grivel. Par ses ordres, un reposoir fut élevé sur la place du gouvernement; et à la procession il suivit lui-même, le dais, la tête découverte, malgré les ardeurs du soleil. A ses côtés marchaient le Commandant particulier du Gabon, M. Harlet-Cléry, M. M. les Commandants des transports la Sèvre et la Douvroumais, et une vingtaine d'officiers de terre et de mer.

Un détachement de 80 hommes rendait les honneurs au Dieu de l'Eucharistie. Le spectacle fut particulièrement édifiant lorsque, se tournant vers la rade selon l'habitude, M. l'abbé Tenaille, aumônier de la frégate, que l'on avait invité à présider la cérémonie en l'absence de Monseigneur, donna la bénédiction du St Sacrement. L'amiral tomba à deux genoux dans ce moment solennel, les officiers imitèrent son exemple; et une salve de 21 coups de canon, saluant le roi du ciel et de la terre, proclamait au loin devant les noirs combien est grand le Dieu qu'adorent les blancs.

— « Chaque année, la fête de St Benoît le maure ramène la touchante fête de la première Communion. 42 enfants en 1880, 38 en 1881, s'approchèrent pour la première fois de la table sainte; cette année, parmi les 43 convives du divin banquet, se trouvait une dizaine d'adultes.

« A la Pentecôte a lieu habituellement la confirmation. C'est un bien beau spectacle que de voir alors une trentaine d'adultes, presque tous plus ou moins avancés en âge, suivre les rangs des enfants et s'agenouiller pour participer au sacrement des forts. »

« Cette solennité a été marquée, cette année, par l'inauguration de trois beaux autels, qui nous ont été envoyés par M.^{me} Cissot, mère du P. Richet, pour remplacer ceux que nous avions jusqu'alors et qui étaient assez pauvres. C'est un maître autel en bronze et deux autels latéraux en chêne, faits par la maison Toussiel que à Paris. Ce travail excite l'admiration des connaisseurs; mais on estime davantage encore la pieuse générosité de la bienfaitrice qui s'est plu à orner la maison de Dieu en ces contrées lointaines. »

« Il y avait aussi à décorer la chapelle. Le premier travail de peinture exécuté après sa construction, en 1864, avait été très imparfait et la double action du temps et du climat des tropiques l'avait considérablement détérioré. Un lieutenant de vaisseau, M. Félix, dans un esprit de charité et pour répondre aux critiques et les railleries de quelques officiers, a fait tout repeindre à neuf, par quatre marins du ponton, plafonds, portes, fenêtres, etc, et gratuitement. Notre église de Ste Marie se trouve ainsi toute renouvelée. »

— 12. « La seconde fête patronale de la Congⁿ, celle du St Cœur de

Marie, est particulièrement celle de la communauté. Nous nous y préparons, comme à la Maison-Mère, par les exercices de la retraite annuelle. Monseigneur appelle alors dans ce but les Tères des diverses stations. « Notre union en ce jour avec la Maison-Mère a été plus intime encore ces deux dernières années, par la pensée de l'acte important pour la Cong^e qui s'y accomplissait. Heureux et bénissant Dieu de l'élection du G. R. Père Le Tarassieur, nous avons été d'autant plus affligés quand, le 1^{er} mars, nous avons appris le coup fatal qui de nouveau nous rendait orphelins. Monseigneur officia solennellement au service funèbre, comme à celui du G. R. P. Sebundenhammer; bon nombre de fidèles y assistèrent avec tous les membres de la C^{te}. Nous avons recueilli avec un profond respect les dernières paroles de ce bon et vénéré Père, qui nous a si bien donné l'exemple jusqu'à la fin. Combien tout cela encourage et fortifie ! Que Dieu en soit béni !

« Nous avons aussitôt présumé quel serait notre nouveau Supérieur général. Aussi grande a été notre joie à l'heureuse nouvelle du résultat de l'élection, et surtout en voyant cette unanimité des voix et des cœurs, que le S^t Père, s'était plu à louer devant M. J. Le Berre, après l'élection précédente du G. R. P. Le Tarassieur. (Cell. de M. J., 2 mars. 12 oct. 82.)

— 13. « Cette union si consolante est une grâce que rendent plus précieuse encore les difficultés des temps présents. On a vu par l'affaire de l'hôpital du Catinal que l'esprit antireligieux, qui souffle en France, s'est fait ressentir plus ou moins au Gabon. Grâce à Dieu cependant, nos rapports avec les divers Commandants qui se sont succédé depuis le dernier Bulletin ont été en général excellents. Ces Messieurs voient par eux-mêmes que la Mission fait incomparablement plus, non-seulement pour la civilisation du pays, mais encore pour l'extension de l'influence française, que tout ce que l'on pourrait tenter par ailleurs; et cela lui concilie naturellement leurs sympathies.

« C'est ce qu'a compris notamment M. Joubert, qui est venu inspecter la colonie au mois de juillet 1880. C'était pour la première fois que le Gabon recevait la visite officielle d'un inspecteur-g^{al} de la marine et des colonies. M. Joubert a été précédemment

Commandant de St Pierre et Miquelon. Il rappela à Monseigneur les rapports qu'il avait eus en diverses circonstances avec la Cong^e. Il visita notre établissement plusieurs fois, entra dans le détail des œuvres, et montra pour tout le plus bienveillant intérêt. Il nous assigna, pour les malades de nos hôpitaux, une subvention mensuelle de 50 \$, qui nous a été régulièrement payée jusqu'ici. Dans la suite, M. l'amiral Mottez demanda au ministère de changer ces 500 \$ en une subvention annuelle de 3000 \$, à répartir par moitiés égales entre les deux hôpitaux. La chose en est restée là pour le moment. (Bull. M^g, 28 juil^t 80.)

— 14. « Lors de la tournée de M. Joubert, nous avions au Gabon comme Commandant l'excellent M. Dumont. A la suite d'une visite que fit celui-ci à l'île portugaise de San- Thomé, il recut du roi du Portugal la décoration de l'Ordre du Christ; et le Gouverneur de San- Thomé, qui la lui avait obtenue, envoya le 10 mai au Gabon, sur son vapeur, son secrétaire général, M. de Borja, pour lui en remettre les insignes. M. le Commandant le conduisit le lendemain matin à notre établissement. Nos enfants le reçurent aux sons de la fanfare et de la musique vocale. M. de Borja resta tout surpris de cette démonstration. M. Dumont, de son côté, était fier de lui montrer les merveilles réalisées par les missionnaires français. Après la réception, l'envoyé portugais visita l'Eglise, il avoua qu'elle était une des plus belles qu'il eût vue en Afrique. Il parcourut ensuite l'établissement, témoignant partout sa satisfaction. En voyant nos plants de vanille qui, cette année, portaient leurs premières gousses, il dit qu'on n'en avait pas encore à San- Thomé, bien que les cultures y fussent plus développées qu'au Gabon; nous lui en offrîmes alors des boutures, et il fut ravi de les accepter.

« Après quelques rafraichissements pris au salon, M. de Borja demanda plusieurs renseignements sur la Cong^e et ses œuvres. Il nous avoua que la suppression des ordres religieux avait laissé dans les colonies portugaises un vide regrettable, c'est en vain qu'il avait essayé lui-même à San- Thomé la fondation d'une simple école, à l'aide d'un prêtre séculier, il sentait que pour réussir, il fallait des hommes spéciaux.

« Quelque temps après son retour à San Thomé, le journal officiel de l'île racontait tout au long la visite de M. de Borja, en ajoutant les paroles les plus élogieuses sur notre Mission.

« A sa rentrée en France, M. Dumont alla voir lui-même le Ministre des colonies du gouvernement portugais avec M. de Laboulaye, ministre de France à Lisbonne. Il écrivait à ce sujet à Monseigneur le 21 août 1880 : « Pendant mon entrevue avec le Ministre de la Marine, toujours en compagnie de M. de Laboulaye, je lui ai fait l'éloge de la Mission du Gabon, en prenant plaisir à lui en montrer le côté civilisateur. — « J'ai reçu, en effet, me dit le Ministre, du gouverneur de San Thomé, des propositions au sujet de terrains à concéder à une succursale de cette Mission, dont M. de Borja a été enchanté. La question est à l'étude avec le roi et le conseil des Ministres. Nous savons bien que le parti libéral criera comme il a crié quand les Pères du St-Esprit sont venus s'établir à Braga, mais tout ce bruit s'est calmé petit à petit, en présence des grands services que rend cet établissement pour notre éducation nationale. Il en sera de même si les Pères s'établissent à San Thomé; car, comme vous, je vois qu'eux seuls comprennent la vraie civilisation. »

« Quand, une heure après, je fus présenté au roi de Portugal, ajoute M. Dumont, je ne manquai pas de profiter du court entretien qu'il m'accorda pour lui parler de la Mission du Gabon, de son œuvre pour l'éducation des garçons et des filles, et de son but principal qui était la fondation de la famille chez les nègres avec le mariage chrétien. Le roi m'écouta avec intérêt et parut tout-à-fait convaincu. »

— Ces circonstances auront pu contribuer au bienveillant accueil que fit peu de temps après le Gouvernement portugais aux projets de fondation du P. Duparquet dans le sud de la colonie d'Angola.

— « M. Dumont, ajoute le Bulletin de la C^{té}, nous a procuré aussi la visite du consul anglais à Fernando-Po. Celui-ci apprécia surtout nos ateliers et nos travaux de culture. A plusieurs reprises il répéta qu'il n'aimait pas le système des ministres protestants, parce qu'ils ne formaient pas assez au travail. C'était

du resté la remarque faite avant lui par deux autres visiteurs allemands. » (M^{gr} Le Berre, 22 janv. 80.)

« Le 18 avril dernier, c'est le Gouverneur de Fernando-Po, M. Montes de Oca, qui nous a lui-même honorés de sa visite. Sur l'invitation de Monseigneur, il voulut bien, avec un de ses officiers, partager notre repas à la Cité. Animé de sentiments très-chrétiens, il exprima plusieurs fois sa satisfaction de ce qu'il voyait dans notre établissement, en manifestant son regret d'en avoir plus les Jésuites à Fernando-Po pour y faire quelque chose de semblable.

« Les Commandants de navires de guerre anglais, presque tous les expéditionnaires belges, anglais, allemands, et même les ministres protestants qui se rendent au Congo, viennent aussi souvent à la Mission et en emportent une impression favorable. »

Résidence de S^t-Pierre à Libreville.

1. Fondations. raisons. - 2. Maison cédée par l'Etat. - 3. Nouv. maison des Soeurs.
- 4. Eglise neuve, par le govt. - Pose de 1^{ère} pierre. Plan g^l. - 5. Ministère. Convers^{ns}, baptêmes. - 6. Catéchis^{ms} à Glass. Incendie. - 7. Protés^{ts}. Beaucoup d'or, peu de fruits. -
8. Hôpit^l. - Bien. - 9. Ecoles d'externes. - 10. Command^{ts}. Décor^{ts} de Rome à M. Dumont p^l l'Égl. Indépend^{te} du chef de la station navale - 11. Bien^{ts} de ces chefs. M. Mottez. M. Grivel.

— 1. « Jusqu'à ces derniers temps, nous n'avions à Libreville qu'une simple station, où l'on allait de temps en temps, selon les circonstances, exercer le s^t ministère. Au mois d'août 1880, nous y commençâmes une école d'externes, pour les enfants des nombreux chrétiens indigènes demeurant de ce côté. Le soin en fut confié au P. Neu, aidé d'un Frère. Ils y passaient la journée, et après le catéchisme et la classe, ils revenaient le soir à S^{te} Marie. Mais ces allées et venues de 20 à 25 minutes, matin et soir, auxquelles devaient fréquemment s'ajouter les courses nécessitées par la visite des malades à domicile et dans les hôpitaux de S^t Pierre, occasionnaient des fatigues excessives, surtout durant la saison chaude, qui est ici de huit mois. Il devenait donc urgent de mettre à exécution le dessein que l'on avait depuis longtemps déjà,

d'établir à Libreville une vice-*et* ou une résidence stable de missionnaires.

« Ce projet a été réalisé, avec l'autorisation de la Maison-Mère, au mois de janvier de cette année (1882), à la grande satisfaction de tout le monde. Le P. Gachon a été placé par Monseigneur à la tête de cette petite *et*, qui est chargée de l'aumônerie des Sœurs, du service religieux des hôpitaux du gouvernement, du soin des écoles de cette localité et du ministère à exercer à Libreville et à Glass. Le P. Walter fut d'abord adjoint au P. Gachon; mais à Tâques il dut être envoyé à Donghila, comme compagnon du Père Davezac, resté seul depuis le retour en France du P. Martin. »

— 2. « La vice-*et* de St-Tierre est installée dans une ancienne factorerie appartenant autrefois à la maison Tilastrie. C'est ce que nous pouvions obtenir de mieux pour le centre de la colonie du Gabon. Cette maison est à côté de celle des sœurs, mais séparée de celle-ci par un chemin. En 1878, elle fut mise aux enchères et acquise par l'Etat au prix de 3000 £. L'excellent chrétien qui commandait le Gabon, M. Dumont, voulut bien à son tour nous la céder l'année suivante, au prix de 1200 £. Elle comprend un logement convenable et deux grands magasins, le tout en planches et assis sur de bons piliers en fer. L'ensemble des matériaux peut bien être évalué à 5 ou 6000 £.

« Cette concession nous a été faite aux conditions suivantes, qui rentrent d'ailleurs tout-à-fait dans la nature de nos œuvres. La première, c'est d'y entretenir un prêtre pour la desserte de Libreville, de Glass ainsi que de l'hôpital du plateau; et la seconde, d'y ouvrir une école d'externes pour les enfants et les adultes de la localité qu'on ne pourrait admettre à St-Marie, etc. Une convention spéciale a été passée à ce sujet entre M^{gr} Le Berre et M. Dumont, Commandant par intérim des établissements français du Gabon et dépendances, le 24 déc. 1879.

« Un des articles de cette convention réserve au Gouvernement, il est vrai, le droit de reprendre le terrain, s'il était nécessaire d'y établir des batteries pour la défense de la rade et de la plage; mais alors il aurait à rembourser à la Mission le prix d'achat. »

— 3. Les Sœurs de l'Immaculée Conception, qui nous prêtent leur

concours, avaient besoin elles-mêmes d'une maison nouvelle. Nous en avons fait venir de France les matériaux tout préparés; et nous l'avons fait monter ici par nos ouvriers indigènes, sous la direction du P. Stoffel et des Frères.

« Le travail commencé le jour de la Visitation, le 2 juill. 1879, est enfin terminé. Tout y est bien disposé: au rez-de-chaussée sont le réfectoire, le parloir, une salle de travail; à l'étage, les chambres, le dortoir, la salle de Été; un grenier sert de séchoir en temps de pluie. Les sœurs s'y trouvent à merveille; c'est qu'en effet les anciennes cases en planches n'étaient plus habitables. Cette nouvelle maison a été bénite par Monseigneur le 8 janvier dernier.»

— 4. « La nécessité d'une nouvelle église, au centre de la Colonie, se faisait encore plus vivement sentir. La case en planches cédée autrefois par l'Etat pour le service divin était devenue fort insuffisante pour contenir les nombreux fidèles qui venaient assister aux offices. Et de plus, elle était fort dégradée et, vraiment, trop peu convenable pour cette destination. Elle avait, par ailleurs, l'inconvénient de barrer l'air et la vue au nouveau logement des sœurs. Monseigneur proposa donc à M. Dumont de la démolir, en offrant provisoirement pour la remplacer, l'ancienne maison des religieuses, dès qu'elles l'auraient quittée, et en attendant la construction de l'église depuis longtemps en projet. M. le Commandant souscrivit à cette proposition de grand cœur. Il fut en même temps convenu que l'emplacement de l'ancienne chapelle que l'Etat s'était réservé le 2 sept. 1870, serait abandonné aux sœurs, et ajouté à la concession de terrain faite pour elles à la Mission à cette même date. En retour, la Mission cédait au besoin, une partie de l'emplacement requis pour la future église. Une convention, rédigée sur ces bases, fut signée le 24 déc. 1879, par Monseigneur et le Commandant.

« Cette convention mentionnait formellement le projet de l'église nouvelle à construire: M. Dumont eut à cœur de le mener à bonne fin. Un plan ébauché par le Fr. Antoine, avec un devis approximatif fut présenté par Monseigneur au chef de la colonie, et transmis par celui-ci à l'approbation du Ministre. M. le Contre-amiral Mottez, qui avait été commandant en chef de la Division navale de l'atlantique sud, venait d'être nommé, au Ministère

de la Marine, chef de la 1^{re} Division. Il appuya le projet de tout son pouvoir, ainsi que l'Inspecteur envoyé au Gabon, M. Joubert. Le plan fut donc approuvé avec quelques modifications demandées par M^{gr} Le Berre dans son voyage en France en 1881; et le travail confié à un grand entrepreneur de Paris, M. Schubert, au prix de 75,000^f, fut rapidement exécuté. Tout devait être préparé en fer et en briques, de manière qu'il n'y eût plus qu'à en monter les pièces sur place.

— « C'est le 1^{er} Samedi du mois de mai de cette année que nous sont arrivés au Gabon, sur le trois-mâts *Hélène & Georges*, les matériaux de la nouvelle église. Par le même navire est venu un ouvrier, chargé de diriger le montage, fait tout entier aux frais de la colonie.

« Sans tarder, il fallait procéder à la pose et à la bénédiction de la première pierre. D'accord avec le nouveau Commandant, M^r Hanet-Cléry, Monseigneur fixa la cérémonie au 21 mai, fête de N. D. Auxiliatrice. C'était d'un heureux présage. La veille, conformément au rituel, le P. Gachon bénit la croix qu'il posa à la place du futur maître-autel. M. le Commandant, ses deux jeunes enfants, M. le Conducteur des Ponts-et-Chaussées, qui se trouvaient présents, baissèrent pieusement le signe adorable de notre salut qui prenait possession de ce local.

« Le lendemain, à 4 h. 1/2 du soir, Monseigneur, accompagné de tous les Pères de St^e Marie, se rendit sur l'emplacement de la future église et, là, revêtu des ornements pontificaux, procéda à la pose de la première pierre, suivant le rite tracé dans le pontifical. Dans la nombreuse assistance, on remarquait en premier lieu M. le Commandant, l'Ordonnateur, M. Huard-Lavoisier, M. le lieutenant de vaisseau Félix, (le fils de Rachel, la fameuse actrice de Paris), les employés de la colonie et de la rade, et le personnel de l'établissement des Sœurs. Cette importante cérémonie, la première de ce genre qui ait encore eu lieu dans le vicariat des Deux Guinées, fut couronnée d'une salve de 21 coups de canon.

« Deux procès-verbaux furent dressés pour être inclus dans la pierre bénite: l'un en latin, signé par Monseigneur, et l'autre en français, signé par le chef de la colonie. Les deux

pièces, enfermées avec soin dans un grand flacon, furent déposées dans la pierre. M. Hbanet-Cléry y joignit une de ses croix d'honneur et un louis de 20 f. ; Monseigneur déposa les médailles du Sacré-Cœur, de Marie Immaculée et de St Joseph.

« Nous donnons ici le premier de ces procès-verbaux, comme un document à conserver pour les annales de la Mission.

Anno Domini millesimo octingentesimo octogesimo secundo, die vero Maii vigesima quarta, in festo Beatae Mariae Virginis sub titulo Auxilium Christianorum, Nos Petrus Maria Le Berre, Episcopus Accensis, Vicarius apostolicus Ultriusque Guineae, novae ecclesiae, sub invocatione Sancti Petri apostoli aedificandae in Coloniae Gabon, principali civitate, Libreville dicta, primarium lapidem, in fundamento ponendum solemniter benediximus et posuimus; praesentibus, Gubernatore Coloniae, Hbanet-Cléry, et Reverendissimis Patribus, nostri Vicariatus sacerdotibus, Stoffel (Ign.), Klaine, Delorme, Gachon, Neu, et Superiorissa monialium Immaculatae Conceptionis, Ludovica Raynaud.

Factum in Domo nostra Sanctae Mariae in loco Gabon, anno, die et mense ut supra.

+ P. M. Le Berre.

« Conformément aux intentions manifestées depuis longtemps par le vénérable Mgr Bessieux, l'église est dédiée à l'Apôtre St Pierre. Son emplacement est contigu à l'établissement des Sœurs. Ses travaux de l'édifice avancent peu-à-peu, écrivait Mgr Le Berre au mois de juin dernier, et plus tard au mois d'octobre; grâce à la saison sèche où nous sommes, nous espérons que les fondations à peu près terminées, n'éprouveront aucune avarie.

« Le plan mesure 35 m. de long sur 12 de large; le clocher s'élèvera à la hauteur de 17 mètres. Outre le maître autel, il doit y avoir deux autels latéraux et une belle tribune au-dessus de la principale entrée; enfin une jolie cloche est là toute prête pour annoncer les divins offices.»

— 5. « Nous appelons de tous nos vœux le jour où nous pourrions jouir de cette belle église⁽¹⁾. St Pierre en effet, se trouve agglomérée toute une population chrétienne, qui devient de plus en plus nombreuse. Aussi le ministère y est-il des plus actifs. Il n'y a pas un jour où l'on ne soit appelé pour un ou plusieurs

(1) Les offices se font provisoirement dans une salle de l'ancienne maison des Sœurs, bénite à cet effet le 18 janvier.

malades sans compter ceux des hôpitaux que l'on visite plusieurs fois la semaine. Il faut être toujours en marche. Ce qui console, c'est que ces pauvres noirs sont généralement bien disposés au moment de la mort. Trop souvent il arrive que certains blancs cherchent à les prévenir contre le missionnaire. Ils avouent alors, en toute simplicité, qu'ils ont été trompés et qu'ils ont eu tort d'écouter trop facilement les mauvais conseils qui leur avaient été donnés. Depuis quelques années, d'ailleurs, il y a eu d'heureuses exceptions parmi nos Européens; et à St. Pierre comme à St. Marie, nous n'avons eu qu'à nous réjouir des bons exemples donnés généralement par l'autorité. Que Dieu en soit béni!

« Un grand nombre d'infidèles ont aussi le bonheur d'être baptisés à l'article de la mort. Ils abandonnent volontiers leurs fétiches à ce moment suprême, où ils en voient l'inanité. C'est la grâce qu'a eue le roi Georges. Il lui en coûtait assez de renoncer à ses erreurs, et il demandait naïvement si les méchants ne pouvaient pas aussi aller au ciel. Sur la réponse du Père que le ciel n'était pas pour eux, s'ils ne se convertissaient pas » - « Oh! s'il en est ainsi, s'écria-t-il, je veux être baptisé avant de mourir; je veux abandonner mes femmes et mes fétiches, car je veux aller au Ciel avec les gens de bien. Cela est bon. »

« On peut dire qu'il ne se passe presque pas de jour sans que la grâce ne se fasse ainsi sentir et que nous n'ayons quelques conversions. »

- Le P. Gachon ajoute à ce sujet les détails suivants dans une lettre qu'il vient d'écrire, à M. l'abbé Dumax, directeur général de l'œuvre apostolique, pour le remercier de l'envoi d'un ostensor et d'une statue de N. D. des Victoires.

« Dans notre nouvelle église, il y aura un autel à N. D. des Victoires. C'est bien à la St. Vierge, en effet, que nous devons rapporter tout l'honneur du bien opéré dans la Mission. Quelques traits, entre bien d'autres, le prouvent de la manière la plus évidente. Un jour je suis appelé auprès d'une négresse très-malade; je me dispose à l'instruire, elle refuse absolument de m'écouter; je lui parle du ciel, de la miséricorde divine, des

peines de l'enfer; inutiles efforts: elle répond à mes exhortations par le mépris. — « Quel grand mal, me dit-elle, que j'aie en enfer! mon père et ma mère y sont; je les y retrouverai, et je serai contente; puis, je ne me trouve jamais mieux qu'auprès du feu, je ne le crains donc pas. J'aime le démon et je veux le servir toujours. » — Que répondre à ces insanités? J'eus alors recours à Marie, en la faisant prier pas nos jeunes chrétiens, ce ne fut pas en vain. Le troisième jour après ma visite, j'avais quitté cette malheureuse négresse, profondément affligé de son obstination; voilà qu'on court après moi pour m'avertir qu'elle demande instamment le baptême. J'ai d'abord de la peine à y croire; mais enfin je me rends auprès d'elle. Elle se met alors à fondre en larmes, à me demander pardon, en s'écriant qu'elle veut être baptisée sur le champ. Je lui donnai ce sacrement; la nuit suivante elle mourut: la résignée du matin se trouvait ainsi une élue du Ciel. N'était-ce pas le cas de dire dans l'élan de la reconnaissance: « Opus tuum, ô Maria! »

« Avant hier encore j'allai voir le roi Félix et visitai en sa compagnie de nombreux villages. On nous fit partout le plus bienveillant accueil; mais ce n'était pas ce que je cherchais. Il me fallait des âmes à gagner à notre Notre-Seigneur. J'en demandai une à la sainte Vierge; Elle m'en donna deux.

« Le Bon Dieu paraît avoir des desseins de miséricorde sur les peuples que nous évangélisons: les baptêmes sont plus nombreux que jamais et c'est la meilleure marque des progrès de la Mission. J'en ai fait pour ma part 104 cette année. » (lett. du 15 sept. 82.)

« Au ministère de la résidence de St Pierre, s'ajoute l'aumônerie de l'établissement des Sœurs: catéchismes ou instructions trois fois par semaine, et confessions d'une cinquantaine d'enfants aux principales fêtes de l'année. »

— 6. « Nous avons en outre à desservir les importants villages de Glass. La station qui y avait été établie, sous le patronage de St Michel archevêque, a été rattachée à la résidence de St Pierre. »

« Ainsi qu'on l'a vu au Bulletin précédent, nous y avions

installé une petite case et une chapelle pour les catéchismes. Cette chapelle a malheureusement été consumée par les flammes dans la nuit du 26 juillet de l'année suivante. Nous ne savons si l'incendie est dû à la malveillance; nous avons là-bien des ennemis, tant chez les indigènes que chez les étrangers, qui, pour la plupart, sont des protestants fanatiques. Cependant l'accident a pu se produire par le fait du gardien. A la première nouvelle de l'incendie, M. le Commandant de la Colonie s'est empressé d'envoyer au secours des hommes du poste. Malheureusement les cases en bambous brûlent si vite que tout était consumé à leur arrivée.

« Nous continuons néanmoins les catéchismes régulièrement chaque jour, matin et soir; mais la case qui sert présentement de lieu de réunion est peu propre à attirer les noirs. C'est une petite hutte en bambous qui contraste beaucoup avec les belles factoreries et les cases elles-mêmes des traitants voisins. Il y a cependant un grand nombre de personnes, surtout de pauvres esclaves qui sont assidus à nos instructions. »

— 7. « C'est à Glass qu'est le chef-lieu de la Mission américaine des Wesleyens. Au dire des commerçants, ces Révérends et leurs Dames disposeraient de plus de 400.000 f. pour leurs seuls établissements du Gabon. On les avait menacés de leur retirer tout secours s'ils n'allaient pas dans l'intérieur. Ils ont depuis lors fondé diverses stations, notamment à Nengui-Nengui, à Akondjo, sur le Rhemboé, et non loin de nous dans l'Ogowé. Au Gabon même, il y six ou sept ministres noirs sous le chef de la Mission, M. Walker, avec renfort de sous-maîtres et de sous-maîtresses. Mais, malgré toutes leurs ressources, ils ne font que très-peu de chose; et souvent même nous recevons les abjurations de ceux qu'ils ont élevés.

« Le secret de cette différence de résultats, une femme appartenant depuis assez longtemps à la réforme, le disait elle-même à un Père, dans son naïf langage: « Tous autres, missionnaires catholiques, vous aimez les noirs, vous leur faites du bien; on vous trouve partout où il y a des malades, vous les soignez, vous leur apportez des remèdes, et vous les aidez à bien mourir, afin qu'ils puissent
sent

aller voir le Bon Dieu. Les missionnaires protestants ne font pas comme cela : Ils restent chez eux quand il fait chaud, se promènent quand il fait frais, mais ne vont jamais voir les malades ; quelquefois, cependant, au lieu de remèdes et de secours, ils leur envoient une bible. « Je ne suis pas là de vrais hommes de Dieu, c'est vous qui l'êtes. Je veux devenir catholique. » — Ces réflexions et bien d'autres, nous les avons mille fois entendues.

« Il y a un mois, un des Pères fut appelé auprès d'un malade de Glass; c'était un des principaux chefs de l'endroit. Son fils, qui est un des ministres indigènes de la Mission américaine, remercia beaucoup le missionnaire d'être venu de si loin. Il fut heureux de voir baptiser son père, et il dit tout haut à cette occasion : « Il n'y a que les missionnaires catholiques qui aient la véritable charité et le vrai zèle du salut des âmes. » Puisse-t-il lui-même, après cet aveu si explicite, comprendre qu'il est dans l'erreur et se convertir à son tour !

« Un autre noir, très-zélé partisan de la secte, voyant son père sur le point de mourir, priait en grâce le P. Gachon, venu pour le visiter, de vouloir bien le prendre pour le conduire à notre hôpital. « Je suis moi-même malade, me disait-il en pleurant, que puis-je faire pour le soigner ? ... Vous, missionnaires catholiques qui êtes charitables, ayez pitié de moi et de mon vieux père ! » — Or, la Mission protestante est à quelques pas seulement et il ne songeait même pas, lui protestant, à avoir recours aux ministres ses coreligionnaires. »

— 8. « Les deux hôpitaux que nous desservons à Libreville, celui du Gouvernement et celui des Sœurs, nous permettent de faire un grand bien. C'est principalement dans celui des Sœurs, où nous pouvons exercer notre saint ministère en toute liberté, que l'action de la grâce se fait sentir plus visiblement. Il y a là environ une quarantaine de malades soignées par une sœur aidée de quelques négresses. Presque toutes les misères s'y trouvent réunies. Les pleureuses, poitrinaires, aveugles, paralytiques, etc, toutes ont là un asile sûr et reçoivent des soins qu'elles n'auraient nulle part ailleurs. Ses petits enfants abandonnés ou malades y ont aussi leur crèche.

« Voilà vingt ans que la Sœur St-Charles continue cette œuvre

de dévouement avec la même abnégation, avec la même charité. Non contente de diriger son hôpital, elle va encore à domicile soigner les infirmes qu'elle peut trouver. On la voit partout où il y a une souffrance à consoler, un mal à guérir, un bien à faire, découvrant les malades qui se cachent, et leur procurant la grâce du baptême : Que d'enfants moribonds n'a-t-elle pas envoyés au ciel ! Le plus obstiné païen n'a jamais pu résister à ses douces insinuations. C'est elle qui prépare presque toujours la voie au missionnaire, car elle est connue partout ; et elle connaît elle-même tous les villages.»

— Dans une lettre du 21 mai dernier à M^{me} la baronne de Rothschild, qui lui avait donné 200 f. pour cette œuvre, quand il était à Paris, le P. Gachon ajoute les détails suivants :

« Une vieille lépreuse abandonnée de ses parents et recue à l'hôpital, demande un jour à retourner dans son village. La voyant épuisée de forces et craignant qu'elle n'y fût l'objet de mauvais traitements de la part de sa famille, la sœur infirmière cherche à l'en dissuader, mais, sur les instances de la malade, elle la laisse aller. Deux jours après, la lépreuse revient, chargée d'une grande caisse, elle peut à peine se traîner.»

« Voilà, dit-elle en rentrant à l'hôpital, voilà mes dieux qui ne m'ont jamais servi à rien, je veux m'en défaire aujourd'hui. » Cela dit, elle sort de sa caisse des statues aux formes les plus bizarres, des bracelets, des anneaux, jusqu'à des cornes de biche qu'autrefois elle suspendait à son cou pour prévenir la maladie. —

« Et ajoute-elle, puisque ces fétiches n'ont aucune vertu, je vais les brûler, afin que vous sachiez bien que je n'ai pas d'autre dieu désormais que le seul vrai dieu qui a fait le ciel et la terre, qui punit les méchants et récompense les bons. » Puis s'adressant à la sœur, elle lui dit d'un ton plus pénétré : « Oui, ton dieu, ton dieu, qui a pitié des malheureux comme nous, en nous envoyant des personnes charitables comme toi pour nous soigner et nous guérir. » Cette profession de foi, obtenue par la puissance de la charité, attendrit tous les assistants.

« Une autre femme aveugle, et dans laquelle semblaient s'être donné rendez-vous toutes les infirmités, était animée d'une foi non moins grande. Dans mes visites à l'hôpital, je ne manquais pas

d'aller voir la pauvre Noëmi (c'était son nom); je lui demandais alors si elle offrait bien ses souffrances au bon Dieu. — « Oh! oui, missionnaire, répondait-elle, je pense toujours à Lui. Qu'il me tarde d'aller le voir dans son beau ciel! »

« Touchées des bons traitements qui leur sont donnés, ces pauvres malades se laissent facilement gagner par la grâce; aussi leurs morts sont-elles des plus édifiantes. Lorsqu'elles reviennent à la santé, elles ne veulent plus quitter le pieux asile où tant de soins leur ont été prodigués. Elles ne se séparent qu'avec douleur de la bonne sœur, qui fut pour elles une mère si compatissante; elles viennent la revoir souvent après leur départ, et sont fidèles aux conseils qu'elle ne manque pas de leur donner dans ces visites inspirées par la reconnaissance. »

— 9. « Nous continuons toujours l'école externe commencée en 1880. Elle compte de 20 à 30 élèves, tous bien dociles à leur maître, qui est un ancien élève de la Mission et qui nous sert ainsi d'instituteur. Si le local, dans lequel se fait la classe, était mieux disposé, nous aurions 40 élèves. Ce serait un grand avantage, car ces externes ne coûtent presque rien à la Mission, tandis qu'on est obligé de nourrir et d'habiller les enfants internes; et de là des dépenses très-grandes. »

« Les sœurs ont aussi à St. Pierre une école et un ouvroir pour les jeunes filles; elles y réunissent une certaine d'enfants. »

— 10. « Cette œuvre des écoles contribue beaucoup à nous concilier la bienveillante sympathie de l'administration. Nous avons eu d'ailleurs, en ces dernières années, le bonheur de trouver à la tête de la colonie des hommes vraiment bien disposés. »

« Le bon M. Caudière, qui nous était arrivé comme Commandant particulier, le 2 avril 1878, n'est demeuré ici que quinze mois. Le 21 juill. il a été remplacé par M. Duchet, qui avait commandé précédemment l'île des Pins. Celui-ci a été emporté au bout de trois mois par une fièvre bilieuse hématurique. Monseigneur eut la consolation de le confesser et de lui apporter le St. Viatique. Ce Commandant avait été choisi, spécialement à l'effet d'améliorer la situation de la colonie du Gabon, qui laissait à désirer sous bien des rapports. Mais la Providence, qui,

avait d'autres desseins, le conduisait ici pour lui donner la grâce de faire une fin chrétienne.

« L'amiral Mottey, qui commandait alors la station navale, désigna immédiatement pour lui succéder, son capitaine de frégate et chef d'état major, M. Dumont, dont la nomination fut ensuite confirmée par le Ministère. Issu d'une des meilleures familles de Normandie, et descendant, ainsi que sa femme, du célèbre navigateur Dumont-d'Urville, le nouveau Commandant est aussi excellent chrétien que marin distingué: c'est le meilleur chef que la colonie ait encore eu. Et réellement l'appui de son autorité et de ses exemples nous était bien nécessaire, dans les circonstances où il arrivait au pouvoir. M. Dumont, qui était en très-bons rapports avec l'amiral, en profita pour faire le plus de bien possible. Aussi l'appelait-on le Commandant des missionnaires. C'est à lui en effet que nous devons spécialement notre maison de Libreville et la nouvelle église de St-Pierre. En voyant l'état misérable de la vieille et petite chapelle, qui n'était qu'un ancien atelier de forge, il s'empressa de pousser, d'accord avec l'amiral Mottey, le projet d'une église convenable. Dès le mois de nov. 1879, il transmit au Ministère un rapport détaillé sur la situation de la colonie, en recommandant tout spécialement la Mission à la bienveillante attention du Gouvernement.

« Afin de reconnaître les nombreux services rendus à la Mission par M. Dumont, Monseigneur demanda pour lui à Rome, avec l'appui de la Maison-Mère, la croix de Commandeur de l'ordre de St-Grégoire le Grand. Cette distinction que, selon son expression, M. Dumont ambitionnait comme souvenir de la part prise aux travaux des missionnaires et comme marque de son dévouement au St-Siège, lui fut remise au haut de l'escalier du Tonquin, au moment où s'embarquant pour la Cochinchine, il y montait pour la première fois afin d'en prendre le commandement. (Coulon, 15 sept. 1879.)

« En attendant la nomination du remplaçant de M. Dumont, M. Villemot fut désigné pour faire l'interim. Nous avions à craindre des dispositions bien différentes de la part d'un homme qui, pour plaire à sa femme, avait embrassé le protestantisme. Néanmoins, il s'est bien montré à notre égard. Il a même fait sur la

Mission un rapport élogieux. Il est mort en mer, à son retour en France, au mois de juin 1880.

Son successeur fut M. Harret-Cléry, qui se fait honneur de descendre de Cléry, le dévoué serviteur de Louis XVI. Chrétien pratiquant, il prit à cœur de mener à bonne fin le projet de la nouvelle église de St-Pierre. Un décret rendu du temps de M. Harret-Cléry sous la date du 24 janv. 1881, a relevé considérablement la situation du commandant du Gabon. Jusque-là il était entièrement sous la dépendance du chef de la station navale de l'Atlantique Sud. Celui-ci n'a plus désormais, comme au Sénégal, que l'inspection de la marine. Cette importante modification a été sans doute amenée par le développement de la colonie; c'est un acheminement au titre de gouverneur.

« A. M. Harret-Cléry, a succédé, au mois de juin dernier, M. Maasson, capitaine de frégate, qui avait déjà commandé ici le transport Le Léonard. Une de ses premières préoccupations a été de solliciter l'appui du G. R. Père pour faire venir au Gabon une ou deux familles chrétiennes de la Guyane, dans le but d'introduire ici par leur moyen diverses connaissances utiles, telles que la préparation du manioc, etc. »

— 11. « Nous n'avons pas moins eu à nous féliciter de nos rapports avec les Commandants, de la Division navale. On a déjà eu occasion de parler de M. l'Amiral Mottez. Arrivé dans la colonie le 16 juill. 1879, il vint dès le lendemain à la Mission, et promit à Monseigneur sa protection pour nos œuvres. — « Tous seuls lui dit-il un jour, vous seuls faites du bien ici; vous seuls travaillez efficacement à la colonisation du Gabon. » — Dans une seconde visite qu'il nous fit, à la fin de juill., il invita les élèves et les apprentis à une promenade à la frégate. Inutile de dire qu'ils répondirent à l'invitation de tout cœur. L'amiral les fit prendre par ses embarcations; et quand ils se furent bien amusés toute une après-midi sur le beau navire, il les fit reconduire à terre.

« C'est lui qui a assuré à la colonie la régularité du service postal, par son *Thomé*; pour nous, comme pour la colonie, il y a là un grand bienfait. Mais ce qui perpétuera davantage encore le souvenir de son passage au Gabon, c'est l'appui efficace qu'il -

a donné pour la construction de la chapelle de St Pierre.

« Le choix de son successeur, M. le baron Grivel, ne fut pas moins heureux. Nous savions déjà qu'il avait envoyé son aide de camp à la Maison-Mère pour offrir ses services; nous connaissions aussi son capitaine de vaisseau, M. O'neil, excellent chrétien. Lors de la visite que l'amiral nous fit le lendemain de son arrivée, 16 juin 1881, il fut reçu dans la cour des orangiers, où l'attendaient les diverses sections, au son de la musique instrumentale. Le morceau fut joué avec une habileté qui le frappa; il crut que son chef de musique, pour lui ménager une surprise, était venu secrètement à la Mission; il ne se rendit qu'à la vue des figures noires de nos jeunes orphéonistes. Après avoir parcouru les rangs des enfants, s'adressant tantôt à l'un tantôt à l'autre, en français ou en anglais, l'honorable visiteur fut conduit à la chapelle: — « Ah! dit-il alors, nous allons saluer le bon Maître! » — Il passa ensuite successivement dans l'étude et les ateliers, entremêlant sa visite de chaleureuses félicitations, au milieu desquelles on distinguait celle-ci: — « Au nom de la France, je vous remercie du bien que vous faites; et ce sera pour moi un bonheur de vous rendre service. » Avant de partir, il pria le P. Stoffel de l'entendre en confession et, en nous quittant, manifesta le désir d'assister à notre Fête-Dieu, nous offrant gracieusement la musique de la frégate pour rehausser la cérémonie.

« Quelques jours après, le P. Stoffel lui ayant adressé, sur sa demande, au nom de Monseigneur alors en France, un rapport concernant nos différents établissements, l'amiral lui écrivit la lettre suivante:

« A bord de La Pallas, Sundana, 9 juill. 1881.

« Monsieur le Supérieur, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le compte-rendu que vous avez bien voulu m'adresser au sujet des œuvres de votre Mission dans les cinq établissements dont le Gabon est le centre.

« Le seul fait d'entretenir 370 indigènes et 30 européens, soit 400 personnes, avec des ressources aussi restreintes que les vôtres, témoigne d'une excellente administration.

« D'autre part, répandre la langue française, former

« parmi les indigènes des ouvriers, des traitants ou des commis propres
 « à remplir les postes de notre douane indigène; ou dans notre ad-
 « ministration, recueillir les indigènes malades ou abandonnés: ce
 « sont des services qui ne sauraient nous laisser indifférents, puisque
 « tous ils contribuent à faire aimer la France.

« Soyez persuadé, Monsieur le Supérieur, que la plupart de nos
 « marins qui ont visité le Gabon, comprennent toute la portée de vo-
 « tre Mission; et en particulier, il ne dépendra pas de moi que vos
 « œuvres ne reçoivent de mon département tout le concours que
 « pourraient comporter les circonstances

« Veuillez agréer . .

« Le Contre-Amiral, Commandant en chef de la division navale
 de l'Atlantique Sud:

Baron Grivel. »

— « Le Décret qui, en augmentant les pouvoirs du Commandant
 particulier du Gabon, diminua nos relations officielles avec
 l'Amiral, n'altéra pas ses bienveillantes dispositions. C'est ainsi
 que, dès son entrée en fonctions, il s'employa de tout son pouvoir à
 obtenir que la Mission fût dégrevée du paiement des droits d'im-
 portation, ne comprenant pas que des missionnaires français
 dussent payer le service d'étendre au loin la renommée de la
 France; il usa également de son crédit pour faire accorder à nos
 deux hôpitaux d'indigènes une allocation jadis promise par
 M. Joubert. » (E. Stoffel, 23 juin 1881.

+

Nécrologie.

L'année 1882 laissera longtemps parmi nous de doulou-
 reux souvenirs, à cause des victimes nombreuses qu'elle a déjà
 moissonnées dans nos rangs.

La plupart des Ctes ont appris avec quelle violence la fièvre
 jaune a fait irruption au collège de St-Martial d'Heviti. Qua-
 tre de nos confrères ont succombé coup sur coup aux atteintes
 de l'épidémie, dans le courant d'octobre: le P. Favrat, le 13,

le P. Baehner le 14, le P. Acker (Georges), le 18, et le F. Sébaste Heintz, le 24. Et le même courrier nous apprenait l'état alarmant et presque désespéré du P. Caragnat, Supérieur principal de nos Pères dans ce pays.

Quelques jours après, nous recevions la nouvelle de la mort du F. Houbert Grunwald, décédé à St-Joseph de Nazareth, le 27 du même mois.

— Et enfin, tout récemment, un de nos Frères de la Maison-Mère, le F. Léonien Quadt, vient de suivre dans la tombe le F. Alain, qu'il avait remplacé comme réfectoier. Il est décédé le 29 novembre à Chevilly, où il était allé travailler pour quelques jours, emporté par la fièvre typhoïde.

Ces six décès successifs nous ont surpris d'autant plus péniblement que l'âge et les forces de ces chers défunts promettaient encore de longues années de travail pour la gloire de Dieu. Le P. Favrat avait fait sa Profession en 1874; le P. Baehner et le F. Léonien en 1877; le F. Sébaste en 1878, et le P. Acker en 1881. Le plus âgé, le P. Favrat, n'avait encore que 39 ans, le Père Baehner est mort dans sa 29^{ème} année, le P. Acker à l'âge de 26 ans, les F. F. Sébaste et Houbert n'avaient pas encore dépassé leurs 25 ans; et le F. Léonien était à peine à sa 30^{ème} année.

Nouvelles des Ctés.

— Haïti. Nous nous empressons d'ajouter que les dernières nouvelles d'Haïti sont plus rassurantes. Le P. Caragnat nous écrit de sa propre main, le 9 nov., qu'il est en bonne convalescence, ainsi que le F. Oreste, atteint aussi l'un des premiers par le fléau, et que la terrible épidémie semble avoir disparu.

— Cellule. La Cté de Cellule a été également bien éprouvée. Trois des principaux Pères de l'établissement se sont trouvés à la fois malades, le P. Lejeune, Préfet du Petit-séminaire, le P. Kuentz, Econome de la maison, et le P. Latappy (Léon), vice-Préfet du Petit-scolasticat, ce dernier gravement atteint de la fièvre typhoïde. Un peu plus tard, le P. Supérieur a été lui-même obligé de garder la chambre. Grâce à Dieu, tous vont mieux aujourd'hui.

— Retours en France. Sont rentrés à la Maison-Mère: le 23 nov., le P. Walter (Joseph.), de la Mission des Deux Guinées; et le 25, le P. Le Souain, de la Guyane. Ce dernier s'est trouvé à toute extrémité; il va beaucoup mieux depuis son arrivée.

Par le même vapeur sont arrivés, pour le noviciat des clercs, M. M. Gardel et Nobilet, précédemment employés à notre Collège de la Martinique.

— Mutations. Le P. Latappy (Jean), placé l'an dernier à Mesnières, a reçu son obédience le 21 nov. pour la C^lé de Cellule, où il va comme professeur de sciences. Il vient de passer avec succès son examen de baccalauréat ès-sciences, à Bordeaux. Il est provisoirement remplacé à Mesnières par le P. Jouan, de la C^lé de Gourin.

— Le F. Sixte a été envoyé à la fin d'oct. de St Ilan à St Michel.

— Départs pour les Missions. Se sont embarqués à Bordeaux: Pour la Sénégambie, le 5 nov., le P. Lossedat, revenu en France pour quelque temps; deux nouveaux Profès, les P. P. Jouan (J^r M^{ie}) et Abiven; et le F. Fabien; — Pour la Mission des Deux-Guinées, le 20 nov., un autre nouveau Profès, le P. Salain.

— Aux Pères et Frères partis de Lisbonne, le 5 nov., pour Huilla et la Cimbébasie, a été adjoint le F. Anastase de la dernière Profession.

— Trois Pères et trois Frères, les P. P. Stalter, Martin (Théophile), et Heim; les F. F. Germain, Wendelin et Vivien ont quitté la Maison-Mère le mercredi 15 nov., afin d'aller s'embarquer au Havre sur un navire de commerce le Duguay-Trouin. Le P. Heim et le F. Vivien sont destinés pour le Congo, et les autres pour la Guinée. Le mauvais temps les a retenus durant 15 jours à l'avant-port du Havre; ils ont pu enfin partir le 30 nov. par un vent favorable.

— Le 6 déc., s'embarquent à St Nazaire pour la Trinitad 2 nouveaux Profès, les P. P. Power (Matth.) et O'Shea.

— Le C. R. Père a quitté la M^{re} Mère le 14 nov. pour aller à Rome faire sa 1^{re} visite de supérieur général aux tombeaux des Sts Apôtres. Il a profité de l'occasion pour faire en passant une tournée dans les séminaires de la Savoie, afin d'y recruter, s'il est possible, quelques vocations. Son voyage s'est jus qu'ici heureusement accompli.

N^o 158.

Janv. 1883.

BULLETIN

Mission des Deux Guinées.

Résidence de St. Joseph des Bengas.

avril 1879 - Déc. 1882.

1. Fondation. Personnel. Chapelle neuve. — 2. Popul^r. Diminution des Bengas. Labouins. — 3. Ministère. résultats. Jeu à espérer des adultes. — 4. Œuvre des enfants. Nombre. Catéchistes. — 5. P. Gachon à Médikélo. — Bon accueil. — 6. M^{gr} à Elobey^q et à la rivière Anger. ((1) Prononcez Elobi.)

Extrait de la Corresp. et du Bull. — 1. Le dernier Bulletin du Gabon a déjà raconté la reprise de l'ancienne Mission des Bengas au Cap Estérias. Mais ce n'était en core à cette époque qu'une simple Station, où l'on allait de temps à autre de St^e Marie du Gabon. Depuis, selon les vœux ardents de la population et pour rendre plus stable le bien commencé, M^{gr} Le Berrie a eu devoir y établir des missionnaires à poste fixe, au commencement de 1879.

Le P. Stalter, qui avait aidé le P. Delorme à relever cette œuvre, en fut d'abord spécialement chargé, avec le concours du P. Espinasse, puis du P. Martin. Quand plus tard, à la fin de l'année 1880, il fut mis à la tête de la Mission de l'Ogowé, Monseigneur plaça le P. Delorme à St. Joseph des Bengas, où il se trouve depuis lors avec le Fr. Théodose.

« Faut de ressources, on n'avait pu d'abord élever qu'une pauvre chapelle provisoire. Enfin St. Joseph et la St. Vierge ont exaucé les prières que nous leur avions adressées pendant leurs mois bénis. Le 5 sept. dernier, un còtre amenait les matériaux destinés à la construction d'une chapelle plus convenable. Les Bengas étaient dans l'allégresse. Aussi, bien que le còtre fut mouillé à une certaine distance du village d'Idabo, deux bœufs leur suffirent pour opérer le déchargement, transporter dans la cour intérieure piliers, troncos, bambous, pailles et lianes, et y ranger tout cela en ordre. Sur la demande du P. Delorme, Mgr. Le Berre envoya aussitôt le F. Dioscore avec tous les menuisiers de St. Marie pour faire la construction. Les Bengas furent, on ne peut plus heureux: un des rois voisins, le roi de Mandyé, apporta gratis sa part de paille. » (Mgr. Le Berre, 15 sept. 1882.)

— 2. « Un grand avantage de l'établissement de St. Joseph des Bengas, c'est que le site est des plus agréables et des plus salubres de tout le Gabon.

« En outre, la population, qui était autrefois turbulente et parfois même malveillante, est aujourd'hui très-pacifique et bien disposée. Malheureusement elle est peu considérable. Quand ce poste fut fondé par le P. Gravière en 1848, la tribu des Bengas était relativement nombreuse. Depuis un certain nombre d'années, elle va en diminuant de jour en jour, et, si cela se continue, bientôt elle finira par s'éteindre à l'instar des tribus voisines, les Boulous et les Fongoués. C'est à peine si l'on compte à présent 300 habitants dans tout le Cap Estérias, c'est-à-dire de la pointe Santa Clara jusqu'à la rivière Mondak. Après le départ des missionnaires en 1858, une partie notable de la population s'est transportée à l'île Corisco, afin d'être plus à portée des factoreries établies aux îles Elobey, voisines de Corisco. Peut-être aussi que les chrétiens faisant partie de cette émigration, allaient chercher de nouveaux Tères dans les missionnaires Jésuites alors

établis dans cette île, d'où les a chassés depuis la révolution espagnole. Aujourd'hui, des ministres protestants y possèdent un établissement qui, dit-on, n'est pas florissant. Cependant un petit nombre de chrétiens, demeurés fidèles à leur religion, vivaient toujours au Cap Estérias; et quoique la plupart, abandonnés à eux-mêmes, fussent retombés dans le fétichisme et la polygamie, tous néanmoins soupiraient après le retour de leurs Tères bien-aimés.

« Si la population des Bengas va en décroissant, en retour les Tahouins s'avancent en masse vers le cap Estérias, refoulant sur leur passage les autres tribus, et tendant à envahir tout le littoral situé entre le Niger au Nord et le cap Lopez au sud. Ces Tahouins, il est vrai, sont de terribles sauvages, voleurs, rapaces et même anthropophages; mais c'est un peuple neuf, qui offre de la ressource; et une fois gagnés à l'Évangile, ils feront, on l'espère, de bons chrétiens. Nous avons, du reste, en attendant, l'avantage d'être protégés par le pavillon français. »

— 3. « Depuis la reprise de cette œuvre, nos travaux n'ont pas été, sans fruits. Au moment où on l'avait quittée, au mois d'avril 1858, voici quel en était l'état d'après les registres de la Mission: 175 chrétiens, 8 mariages, 58 premières communions. Tel était le résultat obtenu par les premiers missionnaires, au bout de 10 années. Et cependant quels saints et zélés missionnaires que les T. P. Bouchet, Clément et Tossot! que de travaux et de sacrifices connus de Dieu seul! Mais il faut défricher et semer avant de récolter. Euntes ibant et flebant mittentes semina sua.

« Nous continuons ces labeurs, avec moins de difficultés et plus de fruits. De l'année 1877 au mois de juin 1882, on a enregistré 131 baptêmes, 2 mariages et 9 premières communions. Sans doute ce sont encore des chiffres bien modestes; mais, parmi les noirs, il y a peu à compter sur les adultes. Au cap Estérias, comme dans nos autres missions de l'Afrique, ce n'est que par

l'éducation de l'enfance que l'on peut arriver à la régénération des peuples. Les retirer de l'état d'ignorance et d'abrutissement dans lequel ils sont plongés est une œuvre difficile qui demande du temps, une patience invincible et de généreux sacrifices. Les parents mêmes, loin de comprendre le bienfait de l'éducation donnée à leurs enfants, ne les confient au missionnaire qu'à la condition pour celui-ci de les entretenir; ensuite persuadés qu'ils l'ont honoré d'une grande faveur, ils croient faire une chose toute naturelle en réclamant une gratification. Le principe de ces exigences se trouve dans leur habitude d'imprévoyance. Tauxes eux-mêmes, ils dissipent follement le gain qu'ils font dans le commerce ou que rapportent la pêche et la vente des produits de leurs jardins. Viennela maladie: les voilà réduits à la misère, et le missionnaire se trouve obligé de partager avec eux le peu qu'il a, pour les empêcher de mourir de faim. »

— Si l'on veut faire un bien efficace et durable, il faut donc commencer par les enfants. Aussi notre première soin, dès notre arrivée, a-t-il été d'ouvrir une école. Le bon F. Théodore en est spécialement chargé.

« Cette école compte en ce moment une vingtaine d'enfants Bengas, tous internes. Animés d'un très-bon esprit, dociles et obéissants, ils se montrent de plus très-attachés à la Mission. Quelques-uns, se faisant apôtres dans leurs familles, s'efforcent de ramener à Dieu leurs frères aînés, retombés dans les coutumes païennes. Il y en a déjà qui ont obtenu que leur mère vint au catéchisme se préparer à la grâce du baptême.

« A l'instar de ce qui se pratique dans nos orphelinats de France, chacun a, dans la maison, sa fonction déterminée: l'un est réfectoier, l'autre sacristain, un troisième a le soin de la propreté; tous s'acquittent de leur emploi avec un contentement et une exactitude que l'on ne trouverait peut-être pas chez les enfants européens de leur âge.

« L'entretien de ces enfants est peu coûteux. Le prix de leur nourriture ne dépasse pas 20 centimes par tête et par

jour. Leurs parents la fournissent en partie, mais pas entièrement. C'est donc une charge pour la Mission; et, si peu considérable qu'elle soit, nous sommes réduits à regretter que notre faible budget nous interdise d'accroître le nombre de ces enfants.

— « Parmi ces écoliers, il y a quelques latinistes que Monsieur a envoyés ici de St^e Marie, afin de les séparer davantage de tout contact dangereux. Le P. Delorme en est très-content; ils vont très-bien et sont fort intelligents. Mais hélas! ils ne sont que trois; et encore ne font-ils que commencer le latin. Les essais nombreux que l'on a faits jusqu'ici, depuis de longues années, sont demeurés stériles. Tous les élèves que l'on a tenté de former ont successivement trahi nos espérances, faute de vocation suffisamment solide. Un étudiant en théologie que la Mission avait à St Joseph de Ngazobil, Patrice Métédiani, paraissait donner meilleur espoir; l'an dernier il avait reçu la tonsure, étant en philosophie. Il vient, cette année, de quitter la soutane et s'est embarqué sur un navire de commerce. »

— 5. Non loin du poste et sur la rivière de Mondak, se trouve le village de Madékélo habité par les Boulous; en 1878 le P. Gachon y avait fait une excursion dont il a déjà été donné quelques extraits. L'année suivante, au mois de juin, Mgr Le Berre s'y rendit à son tour avec le P. Stalter. La race nombreuse des Tahouins commençant à y affluer, on y avait installé une case en bambous, occupée par un catéchiste. (Mgr Le Berre, 16 juin 1879.)

A la suite d'une autre excursion entreprise la même année, le P. Gachon donne sur les naturels de nouveaux détails, qui ne sont pas sans intérêt. Nous les extrayons d'une lettre adressée le 19 mars 1879 au R. P. Barillee.

« Les Boulous furent d'abord regardés par les Pongoués comme un objet de mépris. On les surnomma même *Oshekiani*, du mot *ishéki* qui, en pongoué, signifie mal propre. La raison en était bien simple: maîtres du commerce par leur position

sur le bord de la rivière, les Tongoués prélevaient les meilleures marchandises de traite et payaient à vil prix le bois rouge, la cire, l'ivoire et le caoutchouc qu'ils achetaient aux Boulous. De la sorte, les uns gagnaient beaucoup, les autres peu de chose; les premiers, habillaient plus ou moins à l'Européenne, les seconds étaient à peine couverts d'un pagne ou d'un lambeau de tissu.

« Aujourd'hui les Tongoués ont dû rabattre de leur orgueil. Les Boulous traitent directement avec les blancs; et, s'ils n'ont pas encore tout le luxe de leurs rivaux, ils n'en ont pas non plus les vices. Plus simples, moins fiers, moins paresseux, par suite plus énergiques et mieux rangés, ils sont aussi mieux disposés par rapport à notre sainte religion.

« Les femmes sont modestes. Les lois du pays sont d'ailleurs très rigoureuses à leur égard: une faute de leur part est aussitôt sévèrement punie. Je passai un jour dans un village boulou. Sur mon désir de voir les malades, on me conduisit dans une case retirée où gisait un lépreux. Je fus à peine entré qu'à l'une des portes disparut soudain, comme un fantôme, une femme d'une haute stature. — « Ah! missionnaire, me dit-on, cette femme a honte de se montrer à toi: elle n'a plus d'oreilles, son mari les lui a coupées pour la punir de son infidélité. »

Ces populations sont de mœurs très-simples; et c'est peut-être ce qui explique leurs bonnes dispositions à recevoir le baptême. Que d'instances pour avoir des missionnaires! Plusieurs fois les indigènes ont été tout exprès à St^e Marie en demandant à Monseigneur. On en a vu, s'improvisant catéchistes, enseigner à leurs compatriotes les quelques notions qu'ils possédaient sur la religion. Dieu a béni ces généreux efforts. Des centaines de personnes savent aujourd'hui réciter le chapelet et tous, hommes et femmes, vieillards, jeunes gens et enfants, rivalisent de zèle pour se faire instruire. Aussi grande et joyeuse fut la surprise de Monseigneur lorsque plusieurs Boulous arrivèrent, il y a quelques semaines, à St^e Marie; et lui demandèrent le baptême. Sa grandeur les interrogea, et elle put constater qu'ils étaient

suffisamment instruits pour y être admis

« Chacune de mes visites à ces bons noirs m'a rendu plus sûr de leur bonnes dispositions. Durant mon séjour au milieu d'eux, je les réunissais tous les jours. Chaque soir je récitais le chapelet à haute voix, et presque tous y répondaient parfaitement en pongou, bien que cette langue ne fût pas la leur.

« Leur respect pour le missionnaire est très-grand. Ils ne savaient comment faire pour bien me traiter. Tout était mis à contribution : gibier de la forêt, produit de la pêche, volailles choisies de la basse cour. Puis, quand ils avaient apporté tous leurs soins à l'apprêt du repas, ils s'excusaient de ne pouvoir mieux faire. Il y avait dans leurs procédés comme un instinct chrétien, ils me dirent eux-mêmes qu'ils entendaient honorer en ma personne le représentant de Dieu.

« Dans mon dernier voyage, à la fin de février (1879), ils m'ont reçu avec des démonstrations de joie encore plus grandes. Salves de coups de fusil, chants à n'en plus finir, musique même, si l'on peut donner ce nom au bruit assourdissant de bâtons choqués les uns contre les autres; tout était employé par ces pauvres gens pour exprimer leur joie. Cela faisait un vacarme épouvantable; c'était pour eux d'autant plus beau. Des pirogues vinrent de tous les points rejoindre mon embarcation et lui faire cortège jusqu'au rivage. Et, lorsque j'eus mis pied à terre, l'allégresse des Boulous prit une expansion indicible.

« J'eus bien de la peine à prendre quelque nourriture. Ils voulaient que je me misse de suite à les instruire. Le lieutenant de la contrée ou le ministre du grand chef, sut mieux compatir à la faiblesse humaine. Il m'apporta un beau cog avec un magnifique régime de bananes. — « C'est pour ton dîner, dit-il en se retirant, et, quelque temps après, il revenait à toutes jambes, joyeux comme d'une heureuse trouvaille. — « Voilà de nouvelles provisions » s'écria-t-il, et il déposa sur la table un rayon de miel, des noix du pays, du vin de palme et des œufs, etc. « C'est que nous voulons te régaler, ajouta-t-il; à

ton retour, tu diras à Monseigneur que nous t'avons bien traité, peut-être alors nous enverra-t-il des missionnaires pour nous apprendre le chemin du Ciel. »

« J'eus beau lui faire remarquer qu'il y avait là des provisions pour plusieurs jours. — « Non, non, répondit-il, il faut tout manger aujourd'hui, demain nous t'en apporterons autant. » — Et le lendemain, même abondance de vivres.

« Vous ne sauriez vous imaginer combien ces pauvres noirs aiment la s^{te} Vierge. C'est vraiment touchant de les entendre la prier à haute voix. Quoique païens, ils veulent tous suspendre à leur cou la médaille de Marie.

« Le lendemain de mon arrivée, j'offris le saint sacrifice dans la case du chef. Quantité de noirs y assistèrent dans une attitude respectueuse et un silence qui m'émuèrent. Il n'y avait pas que des Boulous; informés de mon arrivée, les Pahouins des environs s'étaient empressés d'accourir. Leur chef me pria de différer mon retour; il allait, disait-il, revenir dans deux jours avec ses sujets aussi nombreux que les feuilles de la forêt. En effet, un de leurs villages les plus rapprochés n'a pas moins d'une lieue d'étendue. Déjà ils en ont transporté la moitié d'un autre sur le terrain des Boulous. Disons-le à la louange de ceux-ci: — entre les deux peuples les relations sont bonnes; c'étaient les femmes Boulous qui rassuraient les Pahouines effrayées à la vue d'un blanc, et leur prenaient leurs petits enfants pour me les montrer et demander pour eux une médaille.

« Dans une instruction, j'avais dit que le missionnaire était envoyé par Dieu lui-même dans le pays des Boulous, pour en chasser le démon et y abolir le fétichisme et la polygamie. Plusieurs vinrent ensuite me dire qu'ils étaient en règle et ne demandaient pas mieux que de suivre en tout la loi chrétienne. Un des chefs m'apporta ses fétiches, et ils étaient nombreux: cornes de biche, cornes de chèvres, coquillages et autres dieux de cette sorte. A leur vue, je me mis à rire; et lui, sans

se déconcerter, en fit de même: « Que veux-tu, missionnaire? me dit-il avec une naïve franchise, nous sommes bêtes - orzou are imkende simpolon - nous n'en savons pas davantage; nous croyions, nous autres, que cela avait quelque vertu. Notre ignorance est très-grande et nous avons bien besoin de quelqu'un pour nous montrer la vérité. » Un autre chef livra également ses fétiches.

« Composé de si bonnes dispositions, je m'occupai, selon les ordres de Monseigneur, de chercher l'emplacement d'une station. L'endroit choisi est un beau plateau sur le bord de la mer. L'air y est pur; derrière s'élève une belle colline, couverte de grands et magnifiques palmiers; à gauche et à droite les villages. Le pays m'a paru fertile; on y trouve des vivres en quantité.

« A mon départ, j'y laissai le catéchiste Boulou qui m'avait accompagné. Il se mit à l'œuvre et, tout en surveillant la construction de la case, il continua à faire apprendre le catéchisme à ses compatriotes. Tout fait donc espérer des fruits abondants parmi ce bon peuple. » (Lett. du 17 mars 79.)

— Ces détails intéressants donnés par le Gachon nous font regretter de n'en avoir pas reçu la suite depuis cette époque.

— 6. La même année, Mgr Le Berre et le P. Stalter faisaient une autre excursion aux îles Elobey, appartenant à l'Espagne, et à la rivière Anger. Le chef du Cap St Jean, au Nord de la plus petite de ces îles, avait lui-même envoyé, à Sté Marie, une députation de 20 hommes, pour inviter Monseigneur à la visiter. Voici la relation que sa Grandeur nous a écrite à la suite de ce voyage, dans une lettre du 14 nov. 1879.

« Partis du cap Estérias le jeudi matin 6 nov., nous accostions le soir la plus grande des îles Elobey, située à un demi-mille environ de la seconde; celle-ci est occupée par 3 factoreries, une anglaise et deux allemandes. Les indigènes sont des Bengas comme la population du cap Estérias; ils nous ont fait très-bon accueil. Un traité récent fait avec les Espagnols;

de Fernando-Po, n'empêche pas qu'ils ne soient très-attachés à la France; et ils voudraient bien qu'elle donnât suite au pacte conclu antérieurement et dont ils conservent encore des actes. Ce serait évidemment notre intérêt, car c'est en ces îles que les commerçants du Gabon, pour éviter les frais de douane exigés dans la colonie, ont fait une grande partie des dépôts de leurs objets de commerce. Ses naturels d'Elobey nous verraient avec bonheur résider au milieu d'eux, car ils nous offrent un terrain pour y bâtir une maison d'éducation; mais, outre qu'il faudrait préalablement l'autorisation du gouvernement espagnol, l'endroit présente l'inconvénient de n'être pas assez central. Pour nous montrer son attachement, le chef de l'île a confié un de ses enfants aux Pères de la Station de St-Joseph.

« Vendredi soir nous quittons Elobey pour nous rendre à l'entrée de la rivière Anger, située au fond de la baie de Corisco. La population assez nombreuse porte le nom des Boulous. Le chef nous reçut avec empressement et mit sa case à notre disposition pour la nuit que nous avions à passer à la rivière. Le lendemain il nous accompagna dans les villages, nous offrant de choisir sur son domaine la place qui nous conviendrait le mieux; nous n'avons pu que lui promettre de faire nos efforts pour exaucer son désir qui est aussi celui de ses sujets.

« En cette localité dite Koko, il se trouve une factorerie anglaise, dont les petits vapeurs sont habituellement en rapport avec le Gabon. L'agent aussi nous a très-bien accueillis. Après nous avoir priés de partager son déjeuner, il a voulu absolument nous faire voir ses cultures. Suivant ses renseignements, la rivière d'Anger est peuplée et les habitants sont simples et bons.

« Le samedi, nous nous sommes remis en route vers midi pour le cap Estérias, visitant sur notre parcours les villages échelonnés sur le littoral. Partout nous y avons trouvé de nos chrétiens ou chrétiennes élevés à la Mission, heureux de nous rencontrer, les malades surtout. C'est ainsi que j'ai

préparé à la mort un de nos anciens élèves qui se mourait de la poitrine; je le confessai à l'écart sur la plage, et, comme il n'avait plus d'objets de piété, nos compagnons lui donnèrent, l'un son chapelet, l'autre son scapulaire... L'aigre enfant! Le Bon Dieu m'avait peut-être conduit là pour lui ouvrir la porte du Ciel. Nous arrivions à St Joseph le dimanche vers 3 h. du matin. » (M^g Le Beau, 14 nov. 79.)



Cité de St Paul de Donghila⁽¹⁾

1. Personnel — P. Delorme menacé. — 2. Installⁿ Case neuve. Cultures. — 3. Joie du roi Shoké. Sauvagerie pahouine. — 4. Population. Forme des villages. Communicat^{ns} difficiles. — 5. Religion, mœurs, triste sort des femmes, guerres. — 6. Donghila, village de la paix. — 7. Catechismes. Bapt^{es}, etc. — 8. Soin et conversions de malades. — 9. Œuvre d'enfants. Nombre, esprit. — 10. Excursions apost. Fruits. — 11. Voyage du P. Davezac avec M. Moizon, de Donghila à l'Ogowé.

— 1 Cet établissement, situé dans une magnifique position sur le flanc d'une monticule, au fond de l'estuaire du Gabon, a été fondé, comme on l'a vu au dernier Bulletin, au mois de juin 1878. Le P. Delorme, qui s'était généreusement offert à commencer cette œuvre, y est resté seul pendant une année, travaillant avec ardeur à son installation en même temps qu'à l'évangélisation des noirs des environs

Enfin Monseigneur lui envoya comme compagnon le P. Davezac, auquel il adjoignit plus tard le F. Austremonie pour le soin du matériel.

Le 10 Déc. 1880, le P. Delorme quittait ce poste pour faire une excursion dans l'Ogowé; il y revint après 5 mois d'absence, le 10 mai 1881, heureux de se retrouver au milieu de ses chers Pahouins de Donghila, et plein du désir de travailler avec une nouvelle ardeur à leur conversion. Mais bientôt il faillit devenir victime de son zèle. Voici le fait tel qu'il le raconte lui-même à la fin du Bulletin de St Joseph des Bengas, dont il reçut ensuite la direction.

(1) Prononcez Donghila, comme Guinée.

« Ces terribles Tabouins ont menacé de me jouer un vilain tour. C'était le jour de l'Assomption 1881. Pendant que je prenais mon repas, un de ces noirs avait porté dans ma case une statue immonde. Révolté de voir cette affreuse image en présence des enfants, je la mis en pièces. Le sauvage furieux porta plainte au roi du village. Ce fut une affaire d'Etat. Le roi rassembla son conseil, et après un long palabre, je fus condamné à payer au noir quelques têtes de tabac et un morceau de tissu. J'étais heureux d'en être quitte à si bon compte, car j'avais failli être tué le jour même d'un coup de fusil.

— Quelque temps après, le P. Delorme fut appelé par Monseigneur à St Joseph des Bengas; et le P. Davezac fut chargé de la direction de l'établissement de Donghila, où il a eu depuis successivement pour l'aider les P. P. Bichet, Martin et Walter.

— 2. Cet établissement est aujourd'hui assez convenablement installé. La petite case que l'on avait construite au début, était absolument insuffisante, et la santé des missionnaires aurait été exposée. Avant de faire exécuter les travaux, Monseigneur voulut se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Le 13 fév. 1878, il se rendit à Donghila; et, de lavis des Pères, il décida qu'il fallait construire en cet endroit une habitation plus grande, plus salubre et mieux appropriée aux besoins de la Mission. Le 21 mars de la même année, on commença à élever une case en planches; elle fut terminée vers la fin de mai, et le 7 juin, Monseigneur alla lui-même la bénir. Elle a 12 mètres de long sur 6 de large, et comprend un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Les Tabouins, heureux de voir ainsi les missionnaires se fixer définitivement au milieu d'eux, aidèrent aux travaux avec ardeur. 61 madriers avaient été amenés par mer du Gabon. Il fallait les transporter du côté sur la colline. 12 gros gaillards se mirent aussitôt à la disposition du P. Delorme. Les femmes ne voulurent pas rester en arrière; une quinzaine d'entre elles sollicitèrent la faveur

de porter ces bois depuis le rivage jusqu'au sommet de la montagne. Grâce à ce secours, le déchargement s'effectua très-lestement, malgré une pluie torrentielle. Pour chapelle on n'a encore qu'une pauvre case en bambous; c'est là aussi qu'on réunit les catéchumènes.

Afin d'abriter les enfants qu'élevé la Mission, on a construit, au mois d'août 1880, une troisième case également en bambous. Elle sert à la fois d'étude, de réfectoire et de dortoir.

D'autres travaux ont occupé ces trois dernières années. On avait un terrain bien situé, mais couvert de forêts; il a donc fallu défricher, puis faire des plantations pour se procurer des ressources. La colline actuellement est couverte de bananiers, d'orangers, d'arbres à pain et de toutes sortes d'arbres fruitiers du pays. Les récoltes contribuent déjà beaucoup à l'entretien du personnel.

— 3. Jusqu'à l'installation définitive de la Mission dans son village, le roi Shoké avait toujours craint de la voir s'établir ailleurs. Une fois même il s'avisa de cacher la pirogue du Père dans les palétuviers du rivage, afin de l'empêcher d'aller visiter un village des environs. Combien il était heureux d'avoir chez lui les missionnaires! Il ne tarissait pas en paroles de reconnaissance pour Monseigneur, et on le voyait sans cesse à la Mission avec les vieux qui forment sa cour: — « Tu verras, disait-il un jour au P. Delorme, que les enfants seront assidus à ton catéchisme et à ton école; tu en auras plus que tu voudras, et les gens de Donghila seront fidèles à venir prier avec toi, dans ta chapelle. »

Pour récompenser et encourager le roi Shoké, le P. Delorme lui fit cadeau d'une pendule de Besançon. Inutile de dire qu'il était le seul de tous les chefs à posséder une semblable merveille: aussi il fallait voir avec quel orgueil il la montrait à ses visiteurs. Malheureusement le pauvre homme n'est pas encore chrétien, retenu qu'il est par les liens de la polygamie; néanmoins il ne cesse pas d'être dévoué aux missionnaires et porte

vers eux tous ses sujets. (Mai 1879.)

Un fait récent montre combien il y a encore à faire avec ces sauvages Pahouins. Hier soir, raconte le P. D'avezac dans une lettre à Monseigneur du 27 avril 1882, un jeune commerçant, Edouard Gatu, de Glass, nous amenait du manioc; dans son équipage il avait un pahouin d'un autre village, des Assoumés. Cinquante fois peut-être, nos Donghiliens avaient vu cet homme en compagnie d'Edouard et ne lui avaient fait aucun mal. Cette fois, sans que le pauvre Pahouin leur ait donné un prétexte de vengeance, voilà qu'ils s'emparent de lui, le traînent au village, au milieu de vociférations accompagnées de coups de fusil, et en déchargeant sur la pauvre victime force coups de bâtons et de sabres. Ils voulurent tout bonnement le manger.

« J'accourus au bruit; Edouard venait à ma rencontre, m'appelant à son secours. Je me précipite au milieu de cette bande de cannibales; j'arrête bien des bras, bien des couteaux: je crie, je prie, je menace. On eût dit des tigres cherchant à s'arracher les lambeaux d'une pauvre brebis. Mes bras étaient rompus, ma soutane en pièces, et la parole expirait sur mes lèvres. A bout d'efforts, je dus battre en retraite; et je priai le roi Shoké de venir me parler un instant. Sur son refus, je lui fis savoir que dès le soir même j'allais au Plateau avertir le Commandant. Tout de suite il m'expédia son fils Wongo pour me dire que je n'avais rien à craindre et que cet homme ne serait pas mangé.

« Les Tongoués du village me conseillèrent alors d'attendre encore jusqu'au lendemain, promettant de m'accompagner à Libreville en cas de nécessité. Pendant que le patient enchaîné me songeait plus qu'à une mort affreuse, je n'attendais à tout instant à entendre le coup de fusil qui consommerait le crime; c'est dans ces angoisses que je passai la nuit. Le lendemain, je respirais un peu: les Pahouins s'étaient bornés à des chants de joie cannassière, en attendant le roi pour la tenue du palabre. Shoké arriva enfin. Grâce à un bon verre d'alougou (eau-de-vie), et à

la promesse de quelques nouvelles bouteilles, il fut éloquent. Il fit valoir, dit-on, la crainte du missionnaire, du Commandant, de la disparition des porcouës du village. Enfin l'infortuné captif fut relâché. Lorsqu'il se débarrassait de ses chaînes, Shocké lui montra la grande marmite dans laquelle on s'apprêtait à le faire bouillir, et, avec un geste expressif: « Tu vois, lui dit-il, ce à quoi tu échappes ! Rend's grâces au missionnaire. » (27 avril 82.)

Un autre fait du même genre était récemment cité à la Chambre des députés, à l'occasion de la discussion du budget du service colonial. Une goëlette de la maison Hbalton, de Glass, descendant le Como, était mouillée près du village d'Alourné. Bonne aubaine pour les habitants ! le missionnaire, n'était pas là pour les arrêter. Ils accoururent aussitôt, se saisirent d'un Tahouin à bord, l'égorgeant et le mangent. Espérons que la France prendra des mesures, pour que de pareils crimes ne se renouvellent pas aussi près de la colonie. (Séance du 30 déc. 1882.)

— 4. Dans le second voyage que fit Mgr Le Berre à Donghila, en 1879, il alla visiter avec le P. Delorme, ce village d'Alourné, ainsi que plusieurs autres du cours supérieur du Como. C'est la première fois qu'on y voyait les missionnaires. Aussi leur apparition fit-elle grand bruit dans tout le pays. Ces villages, surtout ce lui d'Alourné, sont très-populeux. Monseigneur fit remarquer qu'il n'avait trouvé nulle part encore, dans cette région, des populations si nombreuses. Et, en effet, rien que dans les environs de S^t Paul, nous comptons 9 tribus et 2 villages, ce qui donne une population de 14,500 habitants à peu près; dans ce nombre ne sont point compris les Tahouins de la rivière K'hemboué et de la rivière Maga

« Tous ces villages de Tahouins, ajoute le Bulletin de la C^{té}, offrent à peu près le même aspect. Tent-on en avoir une idée ? Qu'on se figure une belle route bien droite et large de 10 à 12 mètres. De chaque côté, sont construites en bambous les habitations des Fans. Toutes de la même hauteur, elles sont accolées les unes aux autres, ressemblant à une case

démésurément allongée. Un avant-toit, ou mieux des avant-toits continus, protègent contre la pluie et le soleil, la seule ouverture qui sert à chaque case de porte ou de fenêtres. Entre ces deux sortes de galeries parallèles, où l'on peut librement circuler à l'abri du mauvais temps, s'étend le chemin.

« Cette longue allée se trouve coupée de distance en distance par plusieurs autres cases également en bambous, mais plus grandes et ouvertes à tous. C'est là, dans ces cases communes, que les hommes, mais les hommes seuls, se réunissent, mangent et boivent, causent d'affaires, discutent les procès, les questions de paix ou de guerre, etc. C'est, en un mot, le forum pahouin. Il y a une case commune de ce genre pour tous les 60, 80 ou 100 habitants du même endroit.

« Les villages sont généralement assez éloignés les uns des autres ; mais la difficulté cependant n'est pas tant la distance que le défaut de voies et de moyens de communications. Ici pas d'animaux domestiques porteurs, pas même de routes ; à peine quelques mauvais sentiers, coupés par des broussailles ou des marécages. La seule voie de communication, ce sont les cours d'eau, et la seule embarcation des troncs d'arbres creux. Heureux lorsque ces pirogues glissent sans accident sur l'élément liquide. Car on a toujours à prendre garde soit aux rayons ardents d'un soleil de feu, soit aux averses et aux tornades qui, parfois, tombent sur vous à l'improviste. »

— 5 Quant à la religion et aux mœurs des Pahouins, voici ce qu'en écrit le P. Delorme dans une lettre du 16 janv. 1889, publiée dans les Annales de la Propagation de la foi, et dont nous donnons ici quelques extraits.

« Nos Pahouins admettent bien l'existence d'un Dieu créateur du monde, qu'ils appellent ici Agnama. Ils ont même une idée vague d'une vie future ; puisque, interrogés sur ce qu'ils deviennent après la mort, ils répondent qu'ils vont vers Dieu ou vers leurs pères. Mais ils ne paraissent pas avoir la notion d'une récompense et d'un châtimement dans l'autre vie.

Ils n'ont aucun culte pour adorer la divinité; d'après eux, elle ne s'occupe nullement de leur sort.

« Tous les malheurs qui leur arrivent, tels que la mort, ils les attribuent aux Evoudsies, c. à d. aux maléfices et aux sortilèges de leurs ennemis. De là leur recours habituel aux sorciers.

« Quelqu'un tombe-t-il malade? Aussitôt-on fait venir le Ngan, (sorcier). Pour délivrer le patient, il prescrit le plus souvent, comme potion, le sang d'un bœuf ou d'une poule, qui doit être bu tout chaud. Si la maladie continue à empirer, il affirme que le poison dangereux vient des parents du malade. Dans ce cas plus de remèdes à donner. Quelquefois il accuse l'une ou l'autre des femmes du malade de l'avoir empoisonné. La malheureuse est alors mise aux fers et châtiée de la manière la plus cruelle. Depuis que je suis à St-Paul, j'ai dû intervenir une fois, et faire délivrer une femme ainsi maltraitée pour un prétendu empoisonnement.

« Rien de plus curieux que les différentes formes attribuées par le Ngan ou féticheur à ce qui doit donner la mort au malade. Tantôt c'est un crabe qui mange le cœur; tantôt c'est une petite grenouille qui circule de l'estomac au larynx; tantôt c'est un petit monstre qui n'a que le ventre, une bouche et deux yeux rouges, lequel étant placé sur une table; après avoir été extrait du malade ou du défunt, se met à gober les mouches qui volent autour de lui. Telles sont les sottises que ces Ngans s'en vont débiter partout et qu'ils savent se faire bien payer. Aussi est-ce un proverbe que nul médecin ne va sans un sac.

« Comme chez les Tongoués, les Ngans pahonins distribuent des fétiches. C'est ordinairement un peu de poussière noire, tirée des restes des morts, qu'on enferme dans de petits cornets gardés avec soin dans la case ou portés sur soi. D'autres fois, on se fait introduire cette poudre sous l'épiderme, au moyen d'une incision faite par le féticheur au milieu du front ou bien sur la poitrine ou sur la nuque. Tous ces fétiches n'ont pas la même vertu. L'un est pour protéger la case, l'autre pour

préservé des malheurs ou des accidents; un autre doit procurer des richesses, des femmes, des enfants; un autre enfin est pour rendre invulnérable dans les combats, etc. Et tous ont la plus grande confiance dans ces fétiches. — « Malheureux, disais-je un jour à un jeune homme de Donghila, qui partait avec ses compagnons pour aller attaquer un village voisin; tu vas te faire tuer; ils sont beaucoup plus nombreux que vous. » — « Ne crains pas, Père, me répondit-il, les balles ne sauraient m'atteindre. » — Et il me montra une corne d'antilope, dans laquelle était renfermé son fétiche de guerre.

« Les Takouins n'ont pas d'esclaves; mais chez eux les femmes sont traitées comme telles et pis encore. Les jeunes filles, promises dès le bas âge à tel ou tel, vendues ensuite à celui qui a livré la dot la plus avantageuse, passent impitoyablement de la maison paternelle dans celle de leur fiancé. Souvent, ne se sentant aucune affection pour l'individu dont elles devront partager le sort, elles profitent de la première occasion pour s'évader; de là des guerres interminables. Quelque fois leur dépit va si loin qu'elles ne craignent pas d'attenter à leur vie, comme cela est arrivé il n'y a pas bien longtemps. Une jeune femme, dans son désespoir, est allée s'étrangler dans la forêt.

« Aux femmes sont réservés tous les travaux pénibles, la culture des terres et les soins du ménage. Souvent, c'est à une grande distance qu'elles doivent aller chercher journellement les bananes et le manioc. Aussi, ce qui fait tout le prix de la femme chez les Takouins, c'est uniquement la force musculaire. Plus elle est capable de soutenir de lourdes charges, plus elle est digne d'être recherchée.

Pour ce qui est des hommes, ils sont souverainement fainéants; ils ne connaissent que leur fusil et le vin de palme qui fait leurs délices. Au vin ils mêlent une écorce très-amère, qu'ils appellent orvalé, afin de le rendre plus fort et plus enivrant. Deux fois le jour, le matin et le soir, nous les voyons ici à Saint Paul, se diriger par bandes du côté de la forêt, d'où ils

reviennent plus ou moins ivres. Le reste du jour se passe à fumer le tabac, à causer, à fourbir les fusils.

« C'est surtout à la mort d'un polygame que les femmes ont à souffrir. Renfermées dans la case du défunt, on se charge de leur faire pleurer bon gré mal gré. Chaque homme du village vient, à son tour, leur infliger, au besoin, une bonne bastonnade, leur enfoncer dans le corps des bambous pointus, leur injecter dans les yeux du jus du citron, leur faire endurer, en un mot, toutes sortes de mauvais traitements.

« La polygamie sera le principal obstacle à la conversion des Tahouins; et malheureusement elle est profondément enracinée chez eux, plus peut-être que chez les Pongoués. La richesse, la considération, la puissance d'un Tahouin dépendent surtout du nombre de ses femmes. Elles sont l'occasion de tous les combats qu'ils se livrent les uns aux autres. Ce matin encore, le tam-tam de guerre est venu jeter l'alarme dans le village. Les Tahouins de la rivière Ashango ont surpris les femmes de Donghila, pendant qu'elles étaient dans leurs jardins. Deux d'entre elles ont été emmenées captives. Si du moins les femmes étaient libres à la mort de leurs maris! Mais pas du tout. La femme est une chose qui passe du frère au frère, ou aux autres membres de la famille, et cette coutume sera bien difficile à détruire.

« Une autre difficulté, c'est l'antipathie des diverses tribus les unes contre les autres. Celles qui sont déjà en rapport avec les Pongoués et les Européens du littoral, depuis quelques années, regardent comme sauvages les tribus plus nouvelles qui journellement s'avancent de l'intérieur. Ce sont entre elles des luttes sans fin; et malheur à ceux qui se laissent prendre! car, aussitôt pris, ils sont tués et mangés au milieu de cris sauvages et de danses frénétiques. Ainsi dernièrement les Tahouins du village d'Ebbe avaient mangé un jeune homme de Mbonyo. De là une guerre à mort, à se dévorer les uns les autres. Il y a eu aussi, il n'y a pas longtemps, dans la rivière Ashango et à Moaga, plusieurs hommes tués par les Tahouins de Mbonyo, nos voisins (P. Delorme, 16 janv. 80.)

— 6. Il y a, comme on le voit, bien à réformer pour arriver à faire de ces sauvages et farouches Tahouins des hommes et des chrétiens. Les missionnaires, néanmoins, se sont mis à l'œuvre avec courage et confiance, et déjà le ciel a béni leurs efforts.

« Dès notre installation définitive ; écrivait le P. Delorme, le dimanche après Pâques, 20 avril 1879, il y eut à St Paul de Donghila une assemblée extraordinaire sur laquelle se trouvaient avec le roi Stroké deux rois du Coms et deux autres du Khamboué. J'y fus convoqué par eux, et on me désigna la présidence. Cette réunion se tenait à l'occasion d'un meurtre récent, commis sur la personne d'un jeune homme; et elle avait pour but de faire connaître à tous les habitants des deux fleuves que désormais Donghila était le village de la paix; que les Tahouins, quelle que fût la tribu à laquelle ils appartenaient, pourraient y venir impunément; et que personne, même des ennemis, ne serait plus inquiété. Ainsi la Mission commençait déjà son œuvre de civilisation.

« Les cinq chefs me prièrent ensuite de visiter leurs villages, me promettant de me confier leurs enfants et de me présenter les malades pour le baptême.

« La sécurité que notre établissement a procurée à Donghila y attire beaucoup de Tahouins. Ainsi, peu après notre installation, au commencement de 1879, trois nouveaux villages s'y sont formés; l'un venait de la rivière Rogolié et les deux autres de la rivière Maya. » (P. Delorme, 31 janv. 79 - 16 janv. 80.)

— 7. « Depuis que nous avons une case installée pour les catéchismes, les enfants et les jeunes gens s'y rendent avec assiduité. C'est un bonheur que de les entendre réciter chaque jour le chapelet, pour leur conversion et celle de leur compatriotes. Les dimanches et fêtes, notre chapelle est pleine. Il n'y a de rebelles que les vieux polygames, qui ne veulent aucune sorte d'instruction religieuse. Si parfois le missionnaire leur fait des reproches, ils répondent simplement : « Si tu nous dis un mot du tabac et de l'eau-de-vie, nous venons aussi t'écouter; mais tu ne nous donnes rien. »

Cependant ils laissent toute liberté à leurs femmes et à leurs enfants. Quelques-uns mêmes de ces endurcis amènent ceux-ci jusqu'à la chapelle et s'en retournent sans vouloir entrer. » (16 janv. 80.)

« Quant aux femmes, elles mettent beaucoup d'ardeur à se faire instruire. Toutes les Pahouines, même les plus vieilles, veulent à toute force avoir le chapelet. Ses jeunes gens des deux sexes apprennent les vérités saintes de la religion avec un tel zèle, que je suis moralement certain que personne ne sera malade dans les environs, sans que j'en sois averti.

« Au mois de mars 1879, j'ai fait cinq baptêmes et administré deux malades. L'un d'eux était un de nos anciens apprentis qui avait accompagné M. de Brazza. Le pauvre enfant a reçu une grande grâce. Au dire de ceux qui étaient venus me chercher, il ne parlait plus depuis deux jours. Or, à mon arrivée, il ouvrit les yeux, et me dit qu'il voulait se confesser et se marier légitimement. Il me pria ensuite de baptiser son petit enfant, après quoi il retomba dans sa léthargie. Je lui administrai alors l'Extrême-Onction. Quand Benoît et Irène, élevés l'un et l'autre à la Mission du Gabon, furent admis au sacrement de mariage, tous ceux des Pahouins et des Pahouines qui avaient assisté à la s^{te} Messe, voulaient aussi les imiter.

« J'ai baptisé 54 enfants en danger de mort, sans compter les orphelins élevés dans notre établissement, et plusieurs adultes dont les dispositions ont été des plus consolantes. » (P. Delorme, 5 mars, 27 mars, 4 mai 1879.)

En résumé, le P. Delorme relevait sur son registre, au mois de janvier 1880: 86 moribonds baptisés, 4 mariages bénits, 16 enterrements chrétiens; puis d'oct. 1880 au mois d'oct. 1881, il y avait 39 baptêmes d'enfants, 32 d'adultes, 6 enterrements et 1 mariage. (P. ord. 16 janv. 80, 15 sept. 81.)

« Accablément, ajoute le P. Davezac, le nombre des baptêmes s'élève à plus de 150, toujours, sans compter les malades administrés dans les hôpitaux de la Mission. »

— 8. « Une consolation qui nous a été bien douce, c'est d'avoir

pu recueillir et sauver bon nombre de pauvres malades ou infirmes abandonnés. Nous en avons fait transporter beaucoup à nos hôpitaux du Gabon dans des pirogues. Ses soins charitables qui leur sont prodigués ouvrent facilement leur cœur à la grâce, et c'est avec bonheur qu'ils reçoivent le s^t baptême qui leur procure le ciel.

« C'est là le résultat le plus clair des travaux du missionnaire. Aussi désirerions-nous vivement avoir nous-mêmes une case-hôpital à Donghila, afin d'être à même d'offrir un asile à ces malheureux; car il est bien difficile et souvent impossible d'opérer leur transport à S^te Marie ou à S^t Pierre, (Bull. de St Paul.)

— Dans les divers établissements de la Mission, nos confrères vont ainsi de tous côtés à la recherche des malades abandonnés. Voici à ce sujet un extrait, que nous détachons d'une lettre du P. Neu, en date du 16 oct. dernier, qui nous est arrivée après la publication du Bulletin de S^te Marie et que nous avons envoyée à la S^te Enfance.

« Il n'y a pas longtemps, j'appris qu'il y avait un pauvre esclave gravement malade, à 4 lieues de la Mission. Je pars aussitôt avec un enfant et deux ouvriers. La route devait se faire moitié par eau, moitié par terre. Après bien des fatigues, nous arrivons à midi; disposer le malade sur un brancard est l'affaire d'un instant. Après une marche pénible à travers des sentiers impraticables, coupés par des ravines, des troncs d'arbres tombés de vétusté, nous sortons enfin de la forêt, et nous arrivons à la mer. Mais il restait à faire en pirogue 2 heures de traversée. La houle était forte, les esquifs fragile. Le pauvre malade gémissait; mes hommes s'effrayaient. Enfin nous voilà au large, malgré le mauvais temps. Mais à peine avions nous fait 100 mètres que la fièle embarcation chavira. Mes compagnons regagnent la plage; pour moi, je cherche mon malade; il a disparu sous les eaux. Enfin, je vois flotter son vêtement; je nage vers lui, et le baptise par immersion. Puis, recommandant mon âme à Dieu, je m'efforce de l'arracher à la mort et de me sauver avec lui. Grâce à Dieu, je le ramène au bord; et même il se trouvait mieux, par l'effet du bain forcé qui l'avait débarrassé de la vermine qui couvrait son corps. » (Lett. du P. Neu)

— D. « Cependant, continue le Bulletin de la C^{té}, il ne fut pas long ni méritais de s'apercevoir qu'il y avait peu à espérer des adultes habités jusque-là, dans leurs forêts, à une vie pour ainsi dire animale. Nous tournâmes donc nos soins du côté des enfants. Ces petits Pahouins sont bons et naïfs, dociles et avides de la grâce du baptême. Ils écoutent avec admiration ce que leur dit le missionnaire des choses du ciel: « Goghe Bisen! Fan be sidia boum, s'écrient-ils. Que nous sommes misérables! Non, les Pahouins ne sont pas des hommes! » — Ils voient, ces chers enfants, que sans la religion, l'homme descend bientôt au niveau de la bête.

« Toutefois il était difficile d'arriver à des résultats sérieux auprès de ceux qui restaient au sein de leurs familles païennes. Nous résolûmes donc d'en prendre à la Mission, comme à Sainte Marie du Gabon, autant que nous le pouvions, afin de leur donner une éducation chrétienne. En 1880, nous en avions 6; ce qui, avec notre catéchiste et 5 ouvriers, faisait 12 indigènes à nourrir chaque jour. C'était assez pour commencer, vu le mauvais état de notre filet pour avoir du poisson, et la difficulté de nous procurer régulièrement du manioc et des bananes. Ces enfants suivent à peu près le même règlement que ceux de S^{te} Marie, e. à. d. qu'ils ont chaque jour leurs heures de lecture, de classe de chant, de catéchisme et de travail manuel. Ils paraissent heureux et contents de leur sort. (19 avril 80.)

« L'année suivante, il y avait 30 internes; et si nous avions des ressources, nous pourrions en recueillir des centaines. Quand viendra le temps où des Sœurs arriveront pour élever les filles? L'instruction religieuse est le seul moyen de tirer la femme pahouine de l'abrutissement dans lequel elle est plongée.

« Une grande épreuve pour nous a été la mort de notre catéchiste Grégoire, emporté au mois de juin 1881 par une fluxion de poitrine. Il a fait d'ailleurs une fin bien édifiante.

« Cette perte nous a été d'autant plus sensible qu'il nous aidait beaucoup pour l'étude du pahouin. Cette langue est assez facile à apprendre quand on connaît déjà le pongoué;

cependant l'application des principes qui régissent les règles d'accord du substantif avec l'adjectif, la formation du pluriel, la conjugaison des verbes, ne laisse pas que d'offrir des difficultés. (15 sept. 1881.)

— 10. Nos Pères de St. Paul de Donghila ont fait dans les villages environnants plusieurs excursions apostoliques qui ont été fécondes en fruits de salut. On pourra les suivre par la pensée en lisant ces lettres du P. Delorme à M. gr. Le Berre :

5 mars 1879. Je suis allé faire une visite à Ngango, village pahouin à l'entrée du Rhemboûé. Partout j'ai rencontré la plus grande sympathie. Le vieux roi Georges, vrai type pongoué, m'a parlé de vous, Monseigneur, en me disant que vous étiez son meilleur ami, que bientôt il irait vous voir. Les Pahouins ont leur village au sommet de la montagne. Ils sont admirablement bien disposés; on eût cru, à les voir, que c'étaient des chrétiens; toutes les mamans me présentaient leurs petits bébés, en sollicitant pour eux la grâce du baptême; j'en baptisai quatre qui me parurent assez mulâtres. »

10 juillet 1879. Je viens de faire une nouvelle tournée, cette fois dans la rivière Rogolié, aux environs de Donghila et j'ai visité les cinq villages qu'elle arrose. Le plus considérable est à l'extrémité d'une crique formée par cette rivière. Je puis certifier que les Pahouins de cet endroit sont moins sauvages et infiniment plus sociables que ceux d'Ashango. et ma grande surprise, j'ai trouvé plusieurs enfants, garçons et filles, sachant parfaitement réciter en Pahouin Notre Père et Je vous salue, comme cela se fait à St. Paul. Cela tient sans doute à ce que Rogolié étant plus rapproché de St. Paul, les communications avec Donghila sont aussi plus fréquentes. Dans le plus gros de ces villages j'ai donné le St. baptême à deux petits enfants et à une pauvre femme octogénaire; dont les bonnes dispositions m'ont bien consolé. A peine y'étais-je entré qu'une femme portant entre ses bras un petit enfant, s'est approchée et m'a prié d'aller voir sa mère qui se mourait. A toutes nos interrogations la pauvre vieille répondait par un oui, bien, bien, bien accentué. Lorsque je l'eus instruite, selon que le permettait son état, elle a pris ma croix entre ses mains, et elle l'appliquait sur ses lèvres, en s'écriant: « Jeou-ku, agnama, ngongol! Jésus-Christ; Dieu; si il vous plaît! ». Après avoir reçu le baptême, elle me dit avec un air de bonheur, remarqué de tous les assistants: « merci! merci! merci! ». Elle tenait toujours ma croix, me disant qu'après

sa mort, sa fille me la rendrait. Elle ne consentit à s'en dessaisir que lorsque je lui eus donné une médaille de la S^{te} Vierge.

« Une autre femme qui se trouvait présente me pria de la suivre. Elle me fit voir une petite fille d'un an environ, couverte de la tête aux pieds d'aboutoué (eruptions de la peau), et dont la mère était morte depuis quelques semaines. Je la baptisai, à la grande joie du père et de la grand'mère.

« Un jeune homme me conduisit à son tour dans sa case auprès de sa petite fille, âgée de six ans et percluse des deux jambes. Je suis heureux de la baptiser également sur les instances de ses parents.

« 23 sept. 1879. Plus l'on avance dans l'intérieur, plus on trouve de villages de Pahouins. Comme l'on sent son cœur s'émouvoir de compassion, quand, dans un seul de ces groupes, on est entouré de plus de 2000 de ces pauvres gens! Ils sont d'une grande simplicité. Il y a quelques jours, à mon arrivée dans un des villages de la rivière Ohango, je remarquai dans les bras de sa mère un tout petit enfant qui respirait à peine. « Teux-tu, dis-je à la mère, que je baptise ton enfant? — « Baptiser, me répond-elle, qu'est-ce que cela? » — « Tu vas voir, mets-toi au milieu de la rue. » — En un instant nous sommes environnés d'une foule nombreuse. Je me revêts du surplis et de l'étole et j'administre le sacrement.

« Avez-vous bien vu, bien entendu? leur dis-je, — Oui, oui, s'écrient-ils de toutes parts. — Eh bien! voici ce que vous n'avez ni vu ni entendu. Ecoutez. » Et je leur explique les effets du baptême. Après quelques minutes, j'entendis une femme demander à sa voisine: « Que dit le missionnaire? Et l'autre de répondre aussitôt: « Il dit que si cette petite fille vient à mourir, elle ira marier le bon Dieu. Cette explication de la vieille femme fit plus d'effet que toutes les miennes; et toutes les mamans auraient voulu voir baptiser leurs petites filles. (23 sept. 79.)

15 sept. 1881. « Nous sommes allés, le P. Davezac et moi, dans le haut Como, jusque dans le N'dohoué. Là encore, que de populations avides d'avoir le missionnaire au milieu d'elles! Mais hélas! il faut toujours en revenir à la question des ressources. Ah! si nous avions le budget de la mission américaine, c. à d. 400.000^f par an! Les protestants venaient en effet de construire une belle case en planches à Nengui-nengui; ils en élevaient une autre à Oja dans le haut Como, une troisième à Agondyo dans le haut Khemboué aux sources du Khemboué; ils se disposaient enfin à remonter l'Ogowé, pour s'établir chez les Okandas et les Adumas.

— 11. Dans le cours de cette même année, le P. Davezac

à fait deux voyages importants dans le haut Kémboué, afin de trouver une voie directe de Donghila à la nouvelle station de St François-Xavier située à Sambaréné dans l'Ogowé.

Dans la première de ces excursions, il remonta la rivière jusqu'à Ejanga, à deux journées de St Paul. Il y trouva plusieurs beaux villages très-peuplés.

Le second de ces voyages fut plus important; M. Mizon, l'un des compagnons d'exploration de M. de Brazza, était venu le prendre à St Paul. Ils firent ensemble à pied ou en pirogue le trajet de Donghila à Sambaréné. Ils mirent trois jours pour aller d'Agondyo, village du Kémboué, au lac Ajingo, mais on peut s'y rendre dans le même temps de Donghila même. Il leur fallut encore une journée pour remonter l'Ogowé jusqu'à la mission. Ce qui rend le chemin difficile, dit-il, ce sont les hautes montagnes qu'il faut successivement monter et descendre. Une autre voie, plus courte et plus facile, est celle qui part d'Ejanga, d'où deux journées de pirogue suffisent pour atteindre l'Ogowé; elle aboutit non plus au lac Ajingo, mais à un îlot où se trouve établi pour son commerce le père de deux de nos enfants de St^e Marie. A cet endroit on se laisse porter par le courant et en 6 heures on se rend à la Mission et aux factoreries.

(Meloune, 31 juill. 1881.)

— Voici, d'après un ~~manuscrit~~ ^{manuscrit} de M. Davyac à Mgr. Le Berre en date du 7 août 1881, le récit du voyage qu'il a fait avec M. Mizon.

« Ce fut le dimanche de la solennité de la Fête-Dieu, 26 juin, que M. Mizon vint à Donghila pour prendre son compagnon. Il était 5 heures du soir; malgré cette heure avancée, il ne voulut point s'arrêter un instant. Ses graves intérêts de son expédition demandaient de lui la plus grande rapidité dans son retour.

« Nous restâmes un jour entier à remonter cette rivière monotone qu'on appelle le Kémboué. Rien, en effet, qui puisse charmer la longueur du parcours. Ce sont toujours ces eaux fangeuses, bordées des deux côtés par cette ceinture perpétuelle de palétuviers qui, comme deux épais rideaux, empêchent la vue de s'étendre. A peine si quelques petits villages laissent voir de temps à autre les deux rangées parallèles

et parfaitement alignées de leurs petites maisons.

« Enfin, le lundi soir 27, nous arrivions à Argondyo, où nous laissons notre bateau pour n'avoir recours, durant quelque temps, qu'à l'élasticité de nos jarrets. Argondyo est un petit village comptant environ 2 à 300 habitants des deux races Taborine et Akélaire. C'est là que réside un traitant de la maison allemande appelé Soëmbé. Lorsque, le lendemain matin, nous descendîmes à terre, ce bon noir nous reçut de son mieux et nous offrit ses services. Afin de m'assurer mon retour, je pris deux guides, et aussitôt commença le défilé dans la forêt.

« Notre caravane était considérable. Elle se composait de cinq laptots, de quinze okandas, des cendus du haut Ogoué pour voir le pays des blancs, de douze Krowmanns destinés à la factorerie allemande de l'Ogoué, de trois Tougoués, de deux Akélaïes et enfin de M. Mizon et de votre serviteur, en tout d'une quarantaine de personnes. Nous pouvions donc marcher hardiment, et sans avoir rien à redouter des terribles Taborins, si tant est que nous eussions eu à craindre quelque chose de leur part. On les a dépeints menaçants et terribles; on a même construit des bastions et placé des pièces d'artillerie, pour résister à leurs attaques présumées. Ils étaient, disait-on, aux portes de la colonie, n'attendant qu'un moment pour se porter en masse contre elle et la détruire. nouvelles fausses, précautions inutiles. Autant ces sauvages sont défiants et rancuniers entre eux, autant ils sont confiants et bons en face des blancs. Toujours prêt à se battre contre un ennemi imprévu, et portant continuellement le fusil sur l'épaule, le Taborin le dépose à l'aspect de l'Européen, avec lequel il se laisse aller à sa franche gaieté. La vue des armes portées par les laptots ne les effrayait point. Lorsque M. Mizon, après avoir tiré quelques coups de fusil sur un point éloigné, leur demandait s'ils n'avaient pas peur de ces armes à si grande portée et d'une si grande précision, ils répondaient en riant: « Pour quoi aurions-nous peur? nous n'avons jamais fait de mal aux blancs, leur instinct de la justice les rassurait et nous montrait en même temps qu'un homme juste n'aurait jamais à craindre au milieu d'eux.

« Notre marche s'opérait à travers une de ces forêts à végétation luxuriante, qu'habitent une infinité d'êtres, où les arbres s'élèvent comme des géants, et où les lianes qui les entourent cherchent aussi à voir le roi du jour. Le sentier que nous suivons est étroit et raboteux, tantôt grim pant à pic des rampes escarpées, tantôt côtoyant d'affreux précipices, il faut ici passer une large rivière sur un vieux tronc d'arbre

que vous sentez fléchir sous vos pas; là, s'aider de ses pieds et de ses mains pour pénétrer à travers des fourrés inextricables.

« Nous avons marché toute une journée; les ombres de la nuit nous contraignirent à faire une halte; et comme, à part un village païouin que l'on rencontre à quelques kilomètres d'Agondyo, on n'en trouve plus sur son trajet, force fut de choisir son gîte en pleine forêt. Nous nous arrêtâmes au bord d'une rivière dont les eaux claires s'écoulaient sur un lit de sable et de cailloux. On chercha du bois sec, on prépara quelques aliments; puis, après avoir pris son repas, chacun chercha dans le repos les forces nécessaires au lendemain.

« Nous nous mîmes en route au point du jour, et ce ne fut qu'après le coucher du soleil que nous arrivâmes sur les bords du lac Ojingo, dans un village païouin. Le jour suivant, une pirogue nous transportait à l'autre bord. Ce lac, d'une forme triangulaire très-allongée, offre une magnifique perspective. Dans le lointain, de hautes collines couvertes de verdure; plus près, un terrain assez élevé, bordé d'arbres; au lieu de la vase du Kôomboué, un sable brillant, et à la place des eaux nauçabondes de la rivière, une immense nappe d'eau limpide où le voyageur peut se désaltérer à volonté. Sur les bords du lac, ça et là, profondément découpés, sont échelonnés de nombreux villages.

« Hélas! Monseigneur, pourquoi faut-il que les missionnaires voient tant de bien à faire sans pouvoir le réaliser? Comme on est attristé à l'aspect de ces pauvres sauvages qui viennent audevant de vous, écoutent avec admiration parler du Ciel, vous demandent comment il faut y aller et vous disent ensuite, quand vous êtes obligé de les quitter: «Blanc, reste, reste avec nous, nous voulons tous aller au Ciel. Reste avec nous, tu seras heureux; nous irons à la chasse pour te donner à manger pour toi nos meilleures bananes, nos patates les plus sucrées; blanc, reste, reste!» — Mais il faut partir. On détourne ses regards pour ne pas voir pleurer les hommes et les femmes, pendant que les enfants vous font signe de leurs petites mains.

« Nous remontons enfin la branche de l'Ogowé et après une journée et demie nous arrivons aux factoreries. Comme l'heure du dîner était passée, M. Schiff voulut me retenir, et il fallut céder à ses instances. Entre temps, les P. P. Stalter et Bichet, qui avaient eu vent de l'arrivée d'un missionnaire, accoururent me souhaiter la bienvenue; quelques moments après, nous allions ensemble à la Mission. Il me tardait de pouvoir m'entretenir avec nos chers confrères.

« Grâce à Dieu, ils se trouvaient en bonne santé; le P. Bichet

qui avait eu une petite fièvre, quelques jours auparavant, était parfaitement remis. Je pus remarquer les bonnes dispositions des Gallaïs; ils ne cessaient d'importuner les Pères afin de faire recevoir leurs enfants; mais, bien que marchant à grands pas, l'installation n'était pas encore assez avancée. Les Gallaïs, les Eningas, les Adyombas sont là qui entourent la Mission. Les Labouins viennent aussi, et le temps n'est pas loin où ce peuple aura envahi la contrée :

« J'aurais été heureux de rester là pour toujours, dans ce poste avancé, avec les P. P. Stalter et Bichet. Mais je ne pouvais oublier cependant nos noirs du Como. Après m'être reposé durant 4 ou 5 jours, qui s'écoulèrent avec rapidité, il fallut songer au retour. C'est le jeudi matin 7 juillet que je fis mes adieux au P. Stalter, le P. Bichet, qui avait quelques affaires à traiter au Gabon, s'offrit à m'accompagner. J'en fus enchanté et nous partîmes joyeusement ensemble. Trois jours après, nous arrivions à Dongbita.

« Comme vous le voyez, Monseigneur, à part les fatigues, c'est une voie assez expéditive. Je ne sais où en est le Gouvernement pour ses projets de jonction de l'Ogoué au Rhemboué. S'il n'avait un chemin de fer, un canal ou même une large voie bien entretenue, je suis assuré que les produits considérables de l'Ogoué viendraient aboutir directement au Gabon, et la population de la colonie doublerait en peu de temps.

« Lorsque le P. Bichet dut rentrer à son poste, le P. Delorme me chargea de l'accompagner jusqu'à Agondyo. Je profitai de ce second voyage pour voir par moi-même les villages du Rhemboué.

« Je le disais en commençant, jusqu'à Agondyo il n'y en a pas de bien considérables; le site non plus n'offre rien de remarquable. Mais, à partir de ce point, c'est tout un autre aspect. Sur le parcours de la rivière que l'on peut remonter dans une ou trois marées, il y a au moins 30 villages. J'ai poussé mon voyage jusqu'à Ejanya en visitant les principales localités. Partout, beaucoup de monde et accueil sympathique; partout aussi on soupire après le missionnaire :

« Quelque temps après, comme il s'agissait de bâtir une case à Aloumi, pour profiter du don généreusement offert dans ce but par la mère du P. Bichet, le P. Delorme et moi nous résolûmes de nous y rendre ensemble. Après nous être arrivés quelques instants, nous profitâmes de la marée montante pour voir Ichouma, dont le roi, s'il vous en souvient, avait fait des démarches auprès de Votre Grandeur, pour avoir une mission dans son village. Nous fûmes les bienvenus; il nous offrit une maison neuve qu'il construisait et que nous acceptâmes. De là, comme je n'avais point encore vu Nengué-Nengué, nous poussâmes jusqu'à cette

lle, où nous pensions reposer la nuit. Par suite de circonstances qui depuis nous parurent providentielles, nous dûmes nous engager dans le Bokoué, et nous arrivâmes bientôt à un beau village situé sur la rive gauche. En y entrant, grande fut notre admiration. Placé sur une pente douce, le village laissait voir au delà une belle élévation de terrain défriché. Le désir nous vint alors de l'examiner de plus près la position. Nous gravâmes la colline, suivis d'une grande partie de la population. Nous trouvâmes un vaste plateau d'où l'on voit se dérouler le cours du Bokoué. Sur les bords de cette rivière sont assis trois beaux villages, reliés entre eux par des sentiers fort praticables; à gauche est Nengui-Nengui; le tout est encadré dans un fond de perpétuelle verdure. Sur ce site, vraiment enchanteur, il y avait autrefois, dit-on, un village; mais les habitants, trouvant l'air trop vif, avaient mieux aimé être privés de la perspective pour jouir en bas d'un peu plus de chaleur. Quant à nous, Européens, qui ne nous plaignons jamais du froid dans cette atmosphère de 30 degrés, nous ne ferions pas difficulté de nous fixer en cet endroit.

« Vous le voyez, Monseigneur, le champ est assez vaste pour notre zèle, trop vaste même. Plaise à Dieu de nous envoyer de nombreux ouvriers pour féconder cette terre encore neuve et qui pourrait produire des fruits abondants de salut!

Cité de St François-Xavier
dans l'Ogowé.
1879 — Déc. 1882.

1. Fondation résolue. — 2. Le P. Delorme va la préparer. Populations. — 3. Choix d'un emplacement. 4. 1^{ère} installⁿ: Case en planches. Personnel. — 5. Visite de Mgr. — 6. Les Gallois. Catechismes commencés. — 7. Soins des malades. Superstitions. — 8. Enfants élevés, nombre, esprit, etc. — 9. Scène tragique. Visite du Comte du Gabon. — 10. Excursion du P. Bichet dans le Ngoumé. — 11. Projets pour le haut-Ogowé, Franceville. — 12. Exploration de M. de Brazza.

— 1. Ainsi qu'on le dit dans la notice nécrologique du C. R. P. Schwindenhammer, l'un des derniers actes administratifs de son long et fécond supérieurat. a été la fondation de l'établissement de St François-Xavier, sur le fleuve de l'Ogowé. (Tome XI. p. 914.) Par ses lettres du 17 sept. 1879 et du 26 janv. 1880, il avait approuvé

et encouragé les projets conçus par M^{gr} Le Berre d'y former diverses stations; l'année suivante, après l'excursion faite par le Père Delorme, il se fit une joie d'autoriser, par décision du 14 février 1881, la nouvelle Mission de l'Ogowé, en la plaçant sous le patronage du grand apôtre des Indes.

La voie de l'intérieur, déjà ouverte en partie par les voyages de M. de Compiègne et de M. Marché en 1874 et 1876, l'avait été d'une manière plus complète par les explorations de M. M. de Brazza et Ballay en 1877 et 1878. Les commerçants se précipitaient à l'envi sur les pas de ces hardis explorateurs, et leurs navires sillonnaient l'Ogowé. Les protestants eux-mêmes, profitant des ressources considérables mises à leur disposition y pénétraient à leur suite. Les missionnaires catholiques ne pouvaient rester en arrière.

Déjà grand nombre d'anciens élèves de la Mission se trouvaient répandus au loin dans ces contrées. Quelques-uns avaient accompagné les explorateurs; beaucoup d'autres étaient employés dans les factoreries allemande et anglaise établies sur le cours de l'Ogowé et s'y étaient mariés. Tous appelaient de leurs vœux les Pères qui les avaient instruits et formés, afin de faire aussi élever par eux leurs enfants et de recevoir dans la maladie les secours de la religion.

Les chefs de tribus, qui avaient souvent entendu parler des missionnaires catholiques du Gabon, de leur charité pour les malades, de leur zèle pour l'instruction de l'enfance, ne désiraient pas moins les avoir au sein de leur villages. Ainsi, le roi du vieux Camma, à l'embouchure du Fernand-Vaz, un peu au-dessous de l'Ogowé, avait écrit au Supérieur de la Mission du Gabon la lettre suivante :

« Vieux Camma, le 30 juin 1879.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que moi, Jean, le plus jeune frère de Ringondo, roi de cette contrée, viens vous prier de vouloir bien nous envoyer des missionnaires français. Nous désirons vivement qu'ils aient la bonté d'instruire

nos jeunes gens. Nous savons fort bien que les missionnaires américains sont répandus sur toute la côte; voilà pour quoi nous vous prions instamment de vouloir bien nous envoyer un de vos missionnaires pour-choisir tout d'abord la place qui pourrait lui convenir.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-obéissant serviteur »;

« M. Ranga, le plus jeune frère du roi. »

— Dix ans auparavant, en 1859, M. gr^e le Beze avait fait une excursion à l'entrée de ces rivières. Mais alors il n'avait pas été possible de s'y fixer. Aujourd'hui, la chrétienté du Gabon se trouvant solidement établie, le temps était venu d'avancer vers l'intérieur, pour y porter la bonne nouvelle du salut.

— 2. Avant tout cependant, il importait de bien examiner l'endroit où l'on devait s'établir. Monseigneur, de l'avis des Pères de son conseil, confia cette mission au P. Delorme, qui l'accepta avec le plus vif empressement. Les agents des factoreries de Glass lui promirent leur secours matériel. Le chef de la maison allemande, M. Emile Schulze, accordait le passage gratuit à bord de son vapeur, le Mpongoué, en assurant qu'il était très-heureux d'être utile à la mission. De son côté, M. Jobet, chef de la factorerie anglaise, s'empressait de recommander le Père à son agent dans l'Ogowé; et il mettait pareillement son vapeur à la disposition des missionnaires, toutes les fois qu'ils auraient à monter ou descendre le fleuve. (29 nov. - 10 déc. 80.)

Le P. Delorme était venu de Donghila à Ste Marie pour son importante mission le 4 déc. 1880. Il n'attendait plus que le départ du Mpongoué, quand, le 16 déc., par une coïncidence providentielle, arriva du Zaïre M. de Brazza, avec le dessein de reprendre aussitôt la route de l'Ogowé et du Congo. Ce fut pour tous au Gabon une grande surprise et une grande joie. Les commerçants l'écoutaient avec beaucoup d'intérêt, quand il leur racontait qu'il avait rencontré sur le Zaïre des pirogues chargées d'ivoire (que les noirs voulaient lui vendre). Lui-même

fut enchanté d'apprendre que le P. Delorme était prêt à partir pour les mêmes parages. Il s'offrit tout de suite, de la manière la plus bienveillante, à le conduire partout où il le désirerait, principalement à sa première station du haut de l'Ogowé, au pays des Okandas..

Voici le récit de ce voyage intéressant, d'après une lettre du P. Delorme, en date du 20 janvier 1881, publiée dans les Missions catholiques, et que nous résumons ici. (Miss. cath. n.º du 22 avril 1881.)

« C'est le 18 déc. que je quittai le Gabon avec M. de Brazza. J'emmenais avec moi un de nos jeunes apprentis, Gervais. Du Gabon à l'embouchure de l'Ogowé on compte 80 milles. Après avoir suivi les côtes de Denis et au-delà depuis midi jusqu'à 10 h. 1/2 du soir, le Mpongou mouillait en face du fleuve, et levait l'ancre le lendemain à 6 h. du matin.

« Les premiers villages que l'on rencontre dans la rivière sont habités par les Oroungours, les Nkomis et les Comas. Le Mpongou atteint bientôt Angola, village Oroungou, le dernier de la rive droite. Son chef, un vieux roi, accourut à bord et se plaignit à M. de Brazza de ce qu'il lui avait « dérobé son fleuve. » Il fit tant qu'il obtint une tête de tabac et une bouteille d'alongou.

« Le pays est en général très-peu élevé au-dessus du niveau du fleuve; aussi est-il en partie inondé pendant la saison des grandes pluies; et les détritus qui courent alors le sol, venant à se décomposer sous l'action de la chaleur, doivent rendre cette région plus ou moins malsaine. Du reste, le gros de la population se trouve plus au Sud, du côté de la mer, entre le cap Lopez et la pointe S^{te} Catherine. Mais, à mesure que l'on avance, le terrain se découvre, et les palétuiers disparaissent pour faire place aux palmiers, aux dattiers et autres arbres de toutes sortes. Après les Nkomis et les Comas, viennent les Gallois, les Evingar et les Adjombas. De même que les deux précédentes, ces trois nouvelles peuplades parlent la langue pongouée, absolument comme au Gabon. Elles se font également remarquer par la douceur et la politesse extérieures qui distinguent les habitants de ce pays.

« Dans tous les villages où je passai, je fus parfaitement reçu. Les parents me promettaient à l'envi leurs enfants. — « Nous désirons, disaient-ils, que nos enfants connaissent les livres et qu'ils parlent et écrivent le français. Car ce sont les français que nous voulons et non les anglais. » — En effet, comme le firent remarquer M. de Brazza et les commerçants, on ne parle dans tout l'Ogowé que le français et le pongoué; ensuite, le plus grand

nombre des traitants et des commis disséminés dans les parages du fleuve sont d'anciens élèves de St Marie; enfin, toutes les lettres adressées aux agents des factoreries sont écrites en français, de sorte que anglais et allemands sont obligés d'apprendre notre langue.

« A l'imitation des Gabonais, les Gallois, les Simingas et les Adyombas sont adonnés aux pratiques superstitieuses du fétichisme; mais il n'en ont pas le fanatisme qui caractérise surtout les populations du cap Lopez. Ses habitants ne faisaient pas difficulté de livrer un fétiche pour recevoir en place une médaille. Quand je leur parlais du bon Dieu, du baptême, du mariage chrétien, tous m'écoutaient avec attention et paraissaient contents. Un jour, une mère m'ayant entendu prêcher sur le baptême et sur le ciel qu'il procure aux enfants, m'apporta son petit garçon et sa petite fille et me pria de les baptiser.

« A la suite des Adyombas, c. à d. à 110 milles dans l'intérieur, s'étendent les Bakélais et les innombrables Tahouins qui les chassent devant eux. Ses Tahouins occupent la rive droite du fleuve et les Bakélais la rive gauche. Ce ne sont entre eux que guerres continuelles; mais les Tahouins feront dans l'Ogowé ce qu'ils ont fait dans le Como et le Rhemboé; ils finiront par être les seuls maîtres. Comme ceux de Saint-Paul de Donghila, ils sont enchantés de voir le missionnaire; les enfants l'entourent et le suivent jusqu'au bord du fleuve où il remonte dans sa pirogue. Ses Tahouins seront toujours ses meilleurs amis et certainement ceux qui donneront le plus de consolation. Et cela pour deux raisons. D'abord, ils ne sont pas énervés par le vice; puis, ils ne connaissent pas l'esclavage. Ses Bakélais, au contraire, sont des êtres souverainement abrutis, contre lesquels le sang des esclaves, injustement versé, écrie vengeance au ciel. « Ses Bakélais, me disait un jour le Docteur américain Bachelier, ont la tête de bronze et le cœur d'airain. On ne peut rien faire d'eux. J'avais établi ma première mission dans un de leurs villages; mais, le chef étant venu à mourir, ils m'accusèrent de l'avoir empoisonné et pillèrent ma maison. Ce ne fut qu'avec peine que je parvins à m'échapper. Deux des enfants qui étaient avec moi furent tués.

« Lorsqu'on a passé le pays occupé par les Tahouins et les Bakélais, on arrive aux rapides qui rendent la navigation très-difficile et très-dangereuse. Ce sont des bancs successifs de roches plates qui traversent le fleuve et s'étendent d'une rive à l'autre. Pendant les basses eaux, il faut décharger les pirogues, les hisser sur ces roches au moyen de cordes et

les recharger de nouveau. A la saison des grandes eaux, au contraire, toutes ces roches sont submergées, et les flots, passant par dessus avec une grande vitesse, forment entre un banc et un autre des tourbillons qui, au moment où l'on s'y attend le moins, prennent la pirogue et la font tourner sur elle-même. Il n'est pas rare qu'on ait alors à déplorer la mort des voyageurs ou des pertes matérielles considérables. Une fois ces rapides passés, le fleuve redevient navigable, et l'on se trouve en face d'autres tribus, telles que les Okandras, les Oshébas, les Ardoumas, les Ondoumas, etc. Ces peuplades sont très-nombreuses, et les gens laissent paraître sur leur figure un air de candeur et de bonhomie, que l'on ne remarque pas chez leurs congénères.

« L'Ogowé a un affluent considérable, le Ngoumié. Je le remontai jusqu'à une distance de 50 milles environ et y trouvai de très-jolis emplacements pour une mission. Les peuples qui habitent sur ses rives sont principalement les Ivilis, les Ivatylas et les Ishiras, populations très-douces, mais excessivement pauvres. C'est dans cette rivière surtout que se fait encore la vente des esclaves j'ai interrogé plusieurs enfants esclaves des Pongoués, et presque tous m'ont répondu qu'ils venaient du Ngoumié. Ces peuples sont bien à plaindre; si le moment n'est pas encore venu d'aller nous établir chez eux, il ne tardera pas, car l'endroit choisi pour notre première station n'est pas éloigné.

« Les deux maisons, allemande et anglaise, y comptent de nombreux petits traitants sénégalais et gabonais, parmi lesquels plusieurs de nos anciens élèves. C'est du Ngoumié que les commerçants tirent la plus grande quantité de leur caoutchouc, l'ivoire et l'ébène viennent surtout du haut Ogowé. L'activité que déploient les commerçants pour exploiter ces pays est véritablement incroyable; la factorerie allemande y entretient: 44 petits traitants et plus de 700 employés. Que n'avons-nous aussi un plus grand nombre de missionnaires?

« La mission américaine se trouve perchée comme un nid, au sommet d'une montagne très-élevée, 150 mètres au-dessus du niveau du fleuve. Je doute fort que jamais se bâtisse un village à côté; la pente est trop rapide. Je suis allé visiter l'établissement avec M. de Brazza. Il y a deux ministres et deux ministresses. Ils nous ont reçus très-gracieusement. M. le docteur Bachelor, en particulier, a été fort aimable envers moi. Il m'a offert son canot et ses rameurs, chaque fois que

j'en aurais besoin, et a mis sa pharmacie à ma disposition. Les noirs l'appellent Oganga (médecin), et la mission est connue sous le nom de Nomba Yanto (montagne des femmes), probablement à cause des deux ministresses. Le docteur Bachelier était auparavant établi plus haut dans l'Ogowé, dans un joli endroit que j'ai vu, chez les Bakélaïs, mais il a été obligé de s'enfuir, comme nous l'avons vu. »

Ce fut M. de Brazza qui, de retour au Gabon, remit à Monseigneur la première relation du P. Delorme. Il avait amené avec lui des gens de l'Okandé et de l'Adoumas. Le 1^{er} jour de l'an, il vint souper à St-Marie, et y parla longuement de son voyage et de son projet de relier le Zaïre avec le Gabon par l'Ogowé. Sur sa demande, nos Pères lui fournirent des interprètes, presque tous Tahouins et la plupart chrétiens. En retour, il se montra tout disposé à être utile à la Mission. (M^{gr} Le Berre, 5 janv. 1881.)

Heureux des bons renseignements donnés par le P. Delorme, M^{gr} Le Berre lui répondit le 5 janvier 1881, en l'encourageant à commencer aussitôt la nouvelle station. L'emplacement qui parut le meilleur, ce fut l'extrémité nord-Est d'une île du fleuve, désignée par les naturels sous le nom de Ozanguis. Cette île est à 220 milles du Gabon et à 120 milles de la mer, à 8° 13' de longitude, et à 0° 45' de latitude méridionale. Sa position, tout près du confluent de l'Ogowé et du Ngounié, en fait déjà le meilleur point de ralliement pour les chrétiens occupés à faire le commerce sur ces deux fleuves. Dans cette même île, du côté du sud, se trouvent les factoreries Schulze et Jobet; les chrétiens qui s'y trouvent employés désiraient que la Mission n'en fût pas trop éloignée.

C'est jusqu'à ces factoreries seulement que remontent les petits vapeurs des marchands ou du Gouvernement; ils servent aux missionnaires pour leurs voyages et le transport de leurs provisions. Du reste, l'endroit paraît salubre, car il est élevé à 25 mètres au-dessus du niveau du fleuve, et à côté coule un ruisseau d'une eau excellente qui ne tarit pas pendant la saison sèche.

De là, on peut visiter en tout temps, par terre, cinq beaux villages yallos; le plus rapproché est à une distance d'au moins

800 mètres, on n'est donc pas trop exposé à être troublé la nuit par le bruit du tam-tam. Si le missionnaire traverse le bras du fleuve qui coule entre l'île et le continent, il se trouve en face de deux villages pahouins et d'un village gallois très-considérables; si au contraire il se dirige du côté de l'Est, il est en rapport avec presque toute la population Émingas, établie sur une langue de terre resserrée entre le fleuve et les lagunes.

En outre, les factoreries qui sont près de là sont une garantie contre les tracasseries des noirs qui, parfois, aiment tant les missionnaires qu'ils voudraient les rendre prisonniers chez eux; mais surtout, retenus par la crainte du canon, les Pahouins n'oseront pas venir se battre avec les Gallois et les autres habitants de l'île. C'est ce que comprend parfaitement aujourd'hui le ministre américain, le docteur Bachelor. Pendant la nuit, il se voit harcelé par des voleurs qui viennent dévaster ses jardins et voler ses poules et autres animaux domestiques. Il avoua au P. Delorme qu'il avait grand peur des Pahouins. Et, en effet, il avait envoyé un de ses hommes de cette tribu porter une lettre au Gabon, par la voie de terre, en le faisant accompagner de quatre noirs de la factorerie Jobet. Les Pahouins les rencontrèrent au lac Ajingo et coupèrent la tête à l'envoyé du ministre; et sur les réclamations des parents de la victime, celui-ci dut leur payer une indemnité de dix fusils, dix caisses, dix-sept neptunes, etc.

Après avoir choisi avec soin l'emplacement qui pouvait le mieux convenir pour la Mission, le P. Delorme y fit élever une petite case en bambous. Puis il retourna au Gabon rendre compte à Monseigneur de sa mission, en profitant pour ce voyage de l'occasion d'un vapeur du Gouvernement français l'Orbalète, sur lequel le capitaine, M. Pi, lui accorda passage avec sa bonté accoutumée. (20 janv. 1881.)

— 4. Monseigneur Le Berre approuva entièrement les dispositions prises par le P. Delorme au sujet de la nouvelle Mission, et après l'avoir laissé se reposer 4 semaines au Gabon, il l'envoya de nouveau dans l'Ogowé le 14 fév. 1881, pour faire les premières

installations. Le travail le plus pressant à faire exécuter était le défrièvement du monticule choisi pour l'emplacement. Tout fut promptement exécuté. Dès que les Gallois eurent connaissance du retour du missionnaire, une vingtaine de jeunes hommes forts et courageux lui demandèrent de les prendre comme travailleurs. Il n'eut qu'à leur fournir les instruments; du matin au soir on n'entendait que les chants gallois mêlés au bruit des coups de haches faisant tomber les arbres de la forêt. A mesure que le travail avançait, le coup d'œil devenait magnifique; les visiteurs eux-mêmes étaient émerveillés.

En moins de trois semaines tout fut terminé. Le P. Delorme fit alors achever la construction de la première case de la station, mesurant 12 mètres de long sur 6 de large. Elle comprend deux pièces destinées aux missionnaires et une salle spacieuse, réservée pour l'instruction religieuse, et les cérémonies du culte les dimanches et jours de fêtes.

Deux des chrétiens indigènes employés comme traitants dans une factorerie étaient si heureux de voir les Tères établis au lieu où le commerce les appelle à passer leurs jours, qu'ils prirent à leur compte les premières dépenses: ils firent à cet effet un don de 150 f. M. Schiff, l'agent de la factorerie allemande fit cadeau du reste, quoique prussien et protestant.

Cependant la saison pluvieuse continuait, et l'humidité la plus grande régnait dans la case en bambous. Le terrain nouvellement défriqué, la terre fraîchement remuée, tout cela réuni finit par occasionner au P. Delorme des accès de fièvre assez violents, qui le contraignirent à garder le repos. Le 17 mars, Monseigneur lui adjoignit le P. Bichet; puis le 22 avril, il envoya pour diriger la nouvelle station le P. Stalter; et le Père Delorme, qui se trouvait toujours très-fatigué, put alors rentrer à St^e Marie. Deux mois durant, M. Schiff l'avait hébergé, lui fournissant gratuitement le lit et la table. Oaigne le Seigneur, en retour de sa générosité, lui dessiller les yeux!

Le P. Stalter était chargé d'installer une maison en planches

pour l'habitation des missionnaires. La première case, en effet, n'offrait qu'un abri insuffisant. Le vent poussait la pluie à travers les bambous mal joints, et les serpents eux-mêmes y faisaient à leur aise élection de domicile; deux reptiles énormes et d'une espèce très-vénimeuse y furent tués dans l'espace de huit jours.

Grâce à la bienveillance des factoreries qui se disputaient l'honneur de rendre service à la Mission, les dépenses furent relativement peu considérables; il n'y eut à payer que les frais d'achat et de construction, environ 5000 f. M. Schulze prit à sa charge le transport des matériaux.

Grâce à l'ardente activité du P. Stalter, la case fut bientôt installée. Elevée sur des piliers en bois dur, à 2 mètres au dessus du sol, elle offre toutes les garanties désirables. Tout autour, la Mission possède un terrain assez étendu, qui n'a coûté que 150 f.

Le personnel de la C^{te} naissante a été complété, sur la fin de l'année 1881 par l'adjonction d'un Frère, le F. Liévain. Plus tard, le P. Heintz y a été envoyé pour remplacer le P. Stalter, obligé par sa santé de revenir en France.

— 5. Le 9 mars 1882, M^{gr} Le Berre a été faire sa première visite aux Pères de l'Ogoué. « Depuis longtemps, dit-il, ces bons Pères désiraient que je visitasse leur Mission; j'ai profité, pour aller les voir, de l'occasion d'un petit vapeur. J'ai quitté S^{te} Marie le 9 mars, laissant tout le monde en bonne santé. Le trajet qui ne devait être que de trois jours, en dura six, à cause de quelques accidents dus, les uns au mauvais état du vapeur, les autres à l'imprévoyance du capitaine noir; ce retard me permit de mieux voir le pays.

« A l'endroit où nous sommes depuis hier (13 mars), le fleuve est large trois fois comme la Seine, la masse d'eau qu'il roule est considérable. Il est très-navigable, mais seulement pour les navires à petit tirant. C'est une bonne route pour l'intérieur.

« Je voyage en compagnie du docteur Ballay que l'intérêt de l'expédition appelle à Lambaréné; c'est jusqu'à présent le centre de

ralliement des voyageurs dans cette partie de l'Afrique.

« A bord se trouve aussi M. Alliot qui ont dû connaître les Pères de la Sénégambie et de Sierra-Léone. Il se rappelle toujours N. D. de Langonnet et son dévouement nous est acquis. Il avait amené jusqu'au Gabon le fils aîné du chef des Adoumas. Ce jeune homme a visité la Mission et m'a exprimé le désir de son père, d'avoir bientôt les missionnaires dans son village. »

— « M. Alliot, qui est actuellement sous les ordres de M. Mizon, vient de Franceville sur le Haut-Ogowé. Il assure que le climat y est plus frais que celui de notre littoral, et par suite plus salubre. Il faut le temps et l'expérience pour justifier cette assertion.

« Ses indigènes s'imaginent qu'ils peuvent demander beaucoup à l'Européen, parcequ'ils lui supposent de grandes richesses; les traitants de leur côté, gâtent les prix; de là la cherté des vivres; enfin les porteurs étant habitués à recevoir de fortes rétributions, il en résulte que le transport des approvisionnements d'Europe est aussi très-coûteux.

« J'ai été très-satisfait des commencements de l'œuvre, écrit ensuite Mgr Le Berre à la suite de sa tournée; nos Pères sont assez confortablement logés; mais il leur manque encore une chapelle plus convenable et une installation pour les écoles. Le nombre des élèves est d'une vingtaine; avec des ressources il y en aurait plus de cent. Le site occupé par la Mission est satisfaisant au double point de vue de la perspective et de la salubrité. Je ne vois d'autre incommodité que la multitude des moustiques et le manque de chemins pour la circulation. » (13 mars, 17 avril 82.)

— 6. Nous avons raconté l'établissement de la Mission de St-François-Xavier. Nous avons hâte d'en arriver à ce qui regarde l'édifice spirituel. Quelques mots d'abord sur les populations d'alentour.

« La nouvelle station, écrit le P. Delorme, se trouve au milieu de la tribu des Gallois. A côté de ceux-ci, sur la rive droite de l'Ogowé, sont les Eningas et, plus au sud, sur les rives d'un embranchement de l'Ogowé, qui va former le lac

ajingo, sont placés les Adyombas. Ces trois pauplades semblent ne former qu'une seule et même race. Car elles parlent la même langue, le pongoué, et ont les mêmes usages et les mêmes lois. Yasi est le grand génie, qu'elles invoquent pour maintenir l'ordre et la discipline parmi les femmes. C'est par Yasi que les hommes jurent, tandis que les femmes et les jeunes hommes qui n'ont point encore été initiés à ses mystères ne peuvent prononcer son nom.

« Les Gallois dédaignent la culture de la terre pour se livrer exclusivement au commerce. Ce sont eux principalement qui, montés sur les pirogues des factoreries, s'en vont jus qu'au pays des Okandas, au-delà des premiers rapides de l'Ogowé, chercher le caoutchouc, l'ivoire et l'ébène. La culture est le partage des esclaves et, à leur défaut, revient à la femme. Les jardins ou Pindi sont la demeure habituelle des esclaves et le théâtre des immolations auxquelles sont voués ces pauvres malheureux.

« Dès que j'eus terminé la première case, les indigènes affluèrent des différents villages gallois, eningas, adyombas et pahouins, amenant non seulement leurs petits garçons, mais même leurs petites filles. « — Nous aimons les Français, me disaient-ils, et c'est à toi que nous voulons donner nos enfants. » — Je leur expliquai qu'il n'était pas encore possible de les recevoir tous, et que les siens viendraient plus tard pour élever leurs petites filles, etc, et tous, pères et mères, s'en allaient heureux de cette nouvelle. — « Oui, s'écriaient-ils, faisant allusion à la mission protestante américaine, qui réunit pêle-mêle les hommes et les femmes, les garçons et les filles, les Français ont une bonne manière: les hommes et les garçons avec les hommes, les femmes et les filles avec les femmes. Anomî n'anomî, anto n'anto. C'est là une bonne manière, répétaient-ils. »

« Chaque matin à 8 h. avait lieu le catéchisme: les hommes, les femmes et les enfants se pressaient alors dans la case, déjà bien trop petite; à 9 h., ils se retiraient contents. On pouvait dès lors prévoir ce qui est arrivé dans la suite, qu'il y aurait plus d'enfants que les ressources ne permettraient d'en entretenir. Un grand avantage était de n'avoir pas besoin d'interprètes.

« Les jours de dimanche et de fête, affluence encore plus grande. Sa nouveauté y était sans doute pour beaucoup; cependant, dans les catéchismes de la semaine il y avait habituellement de 30 à 50 personnes. Chez tous même empressement à demander des médailles de la Ste Vierge et à les porter ostensiblement. — « Nous voulons, disaient-ils encore, que l'on sache bien à qui nous appartenons, aux missionnaires français. » De vieilles bonnes femmes, de villages éloignés, se firent amener en pirogue par leurs enfants, dans l'unique but d'avoir une médaille. (P. Delorme 5 mars, 4 mai 1881. Voir, pour plus de détails, les Missions cath. N^o du 8 juill. 1881, p. 313.)

— 7. Les P. P. Stalter, Heintz et Bichet ont continué avec zèle l'œuvre commencée par le P. Delorme. Voici quelques détails qu'ils nous transmettent.

« Autour de nous et dans un très-petit rayon, nous avons bien de 4 à 5000 indigènes sur les quels notre action est plus immédiate. Ils sont à même d'assister à nos offices et de fréquenter les catéchismes. Mais nous n'avons pour les réunir qu'une pauvre hutte insuffisante; aussi beaucoup manifestent le désir de nous voir élever une chapelle plus grande et plus convenable. Au mois d'août dernier, nous avons pris à peu près toutes nos mesures pour cette construction, que réclamaient surtout le bien de la Mission et le respect dû à la Majesté divine.

« Ce qui nous attire principalement l'estime et l'affection des indigènes, ce sont les soins et les remèdes que nous donnons gratuitement à tous venants. Ces pauvres sauvages sont stupéfaits en voyant un blanc nettoyer, laver, panser leurs plaies infectes, sans demander d'autre rétribution que le bonheur de leur procurer aussi le salut de leurs âmes. Le contraste n'est pas difficile à saisir par des gens qui n'ont jamais reçu un témoignage de sympathie sans le payer chèrement, souvent même au prix de leur vie ou de leur liberté; car ou ils sont abandonnés dans les forêts, ou ils deviennent les esclaves de ceux qui les ont soignés, s'ils ne peuvent payer ce qui leur est réclamé.

« Un fait qui a causé une certaine émotion, c'est l'établissement

d'un cimetière catholique. Jusqu'à notre arrivée dans l'Ogowé, c'était le fleuve qui recevait les morts. Les uns y étaient descendus avec une pierre au cou; les autres, tout simplement jetés à l'eau, s'en allaient avec le courant jusqu'à ce qu'une branche ou une racine les eût arrêtés; et là, les cadavres tombaient en décomposition ou servaient de pâture aux crocodiles. Il y avait dans cette coutume quelque chose de répugnant, même pour le sauvage. Mais ainsi l'avaient voulu les premiers habitants de l'île; ainsi le voulaient encore leurs descendants, dans la crainte que les forêts ne fussent hantées par les mânes, Mbouiri, de ceux qui y recevaient la sépulture. Nous ne pouvions évidemment accepter un tel état de chose. Le premier enterrement que nous eûmes à faire fut celui d'une petite fille, qui eut à peine le temps de recevoir la grâce de la régénération. Le fait accompli, les réclamations tombèrent toutes seules. Aujourd'hui, les noirs ne craignent plus le cimetière, ni les Mbouiri. A la vue des honneurs dont l'Eglise entoure la dépouille mortelle de ses enfants, ils sont dans l'admiration et témoignent hautement le désir de reposer dans notre cimetière; et, dans la crainte que les malades ne soient privés de cette faveur, ils s'empressent de nous réclamer pour ceux-ci les secours de notre ministère.

« Il n'y a pas long temps nous avons enterré un homme mort dans des circonstances bien tristes. Dans la persuasion qu'après avoir absorbé une bouteille d'eau de vie on est impénétrable au fer, un menuisier voulut en faire l'expérience sur lui-même. Le malheureux, égaré par la boisson, se frappa d'abord sur le bras, mais impunément; alors il se donna trois coups dans le bas ventre; au troisième il tomba percé de part en part. Reconnaissant aussitôt sa folle témérité, il se fit transporter à la Mission. Mais, prévenu déjà de l'accident, un Père était accouru pour le voir; il le rencontra à moitié chemin dans une pirogue. La première parole du moribond, dès qu'il aperçut le Père, fut pour lui dire de prendre son petit enfant de 8 mois et de le garder comme sien; il recommandait à sa femme d'aller chez les sœurs, de

se faire baptiser et de finir ses jours dans la retraite. Ce testament bref, mais sincère une fois achevé, il s'occupa de l'état de son âme. Le Père entra dans la pirogue et fit conduire cet infortuné à bord de l'avis français le Marabou, qui venait de mouiller devant la Mission. Le médecin du bord ayant déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir, le blessé fut transporté dans une case voisine, où, après s'être préparé à la réception des sacrements, il expira le lendemain dans les plus vifs sentiments de foi.

« Comme on le conçoit, ces sortes de coups se donnent plus volontiers aux autres qu'à soi-même. Il est effrayant de voir le peu de cas qu'on fait ici de la vie d'un homme. J'ai vu des enfants menacés de coups de fusil pour avoir cassé une bouteille vide.

« La mort naturelle n'est guère admise parmi les noirs. Il y a quelques mois, un chef Akéluis vint à mourir presque subitement; point de trace de maladie: il y avait donc pour eux empoisonnement. Le grand féticheur rassemble tout le village et pose son fétiche sur la tête des prétendus coupables, un jeune homme et une jeune femme. Ils protestent de leur innocence, mais ne peuvent faire valoir aucune preuve à l'appui. « Il se peut bien, dit le féticheur, que les inculpés n'aient pas eu conscience de leur iniquité, mais ce sont leurs esprits qui, durant le sommeil, sont sortis d'eux et ont commis le crime. » Et les deux malheureux furent enterrés vifs avec le défunt. Quelques jours après, le féticheur qui avait encore à satisfaire une rancune personnelle, désigna à la vengeance du Yusi trois autres personnes; elles n'osèrent se plaindre, ni leurs parents faire la moindre protestation: tant est grand ici le pouvoir du démon de la Guinée! »

— 8. D'après ce qui précède, on voit que dans l'Ogowé, comme dans les autres stations, la régénération de ces peuples ne se fera que par l'enfance. Ce qui est le sujet d'une grande espérance, c'est que les Gallois, les Eningao, les Adyombas, les Nkomis et les Camas sont excessivement désireux de voir leurs enfants.

acquérir une instruction qui leur permette d'occuper une place dans les factoreries, comme les Gabonais et les Sénégalais.

« A peine un local fut-il disponible qu'un grand nombre d'enfants sollicitèrent la faveur d'être admis à la Mission. Nous en choisîmes d'abord une vingtaine, et à force d'industrie nous réussîmes à en loger 30. Ici encore, se dresse devant nous l'implacable question des ressources, à défaut desquelles une certaine attendent que la porte s'ouvre aussi pour eux.

« Ces bons enfants sont si heureux qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont obligés de partager avec nous les mille inconvénients d'une nouvelle installation. Ils ont chacun pour la nuit un petit moustiquaire. Leur lit est fabriqué par eux-mêmes avec des branches de palmiers qu'ils attachent à deux bâtons, sur lesquelles ils étendent une mince natte. Le tout repose sur quatre piquets plantés en terre. Leur cuisine n'est guère plus splendide. Durant huit mois de l'année, ils se contentent de grosses bananes cuites à l'eau; les quatre autres mois, on peut leur procurer un peu de poisson. Leur vêtement de tous les jours consiste en une brassée de cotonnade.

« La plupart de ces enfants montrent beaucoup de docilité et un grand attrait pour tout ce qui touche à notre sainte religion. Il faut voir avec quelle ardeur ils apprennent les prières et le catéchisme afin de recevoir au plus tôt le baptême; avec quelle fidélité ils remplissent les petites charges qui leur sont confiées. En moins de six mois, trois d'entre eux ont eu le bonheur d'être baptisés; quelques jours après ils étaient aptes à servir à l'autel; fonction qu'ils accomplissent avec une modestie angélique. Les autres seront aussi bientôt baptisés, car les parents n'y mettent aucun obstacle. Ceux-ci, quand ils viennent voir leurs enfants, s'empressent d'aller assister soit à la classe, soit au catéchisme. Et tous alors de s'exalter en voyant leurs enfants noirs lire dans le même livre (français) que le missionnaire, écrire et parler à peu près comme lui.

« Dès notre arrivée, nous avons formé une classe de chant,

afin de mettre à profit l'aptitude connue des noirs pour la musique. C'est un moyen de donner plus de solennité à nos offices, qui sont très-fréquentés par les indigènes.

« Ces enfants aiment à nous secourir dans notre apostolat. Au mois de décembre 1881, près de la cataracte de la rivière Ngou, niè, dans le pays des Ivilis, un petit orphelin, frappé de la lèpre, était laissé à la garde de son frère beaucoup plus âgé. Celui-ci, désespérant de le guérir et ne voulant plus le nourrir, le jeta à la rivière. Le pauvre petit être fut poussé par les flots près de la case d'un marchand d'esclaves, nommé Gnando. Croyant pouvoir en tirer profit, ce dernier détacha une pirogue pour le recueillir. Il fut quelque peu déçu de ne voir qu'un petit lépreux, la passion du lucre lui fit essayer de le guérir; ses soins furent inutiles, et il le fit rejeter dans la rivière. Aux cris de l'infortuné, accoururent quelques enfants, qui avaient connus les missionnaires. Ils mirent aussitôt une pirogue à l'eau et le ramenèrent sur le rivage, où ils lui prodiguèrent leurs soins, en attendant l'occasion de le conduire à la Mission. Mais leur petit protégé dépérissait à vue d'œil; ils prirent la précaution de le baptiser; quelques instants après, le pauvre enfant termina ses souffrances pour entrer dans la joie éternelle. Alors ils lui creusèrent une fosse, où ils l'entermèrent.

— 9. L'attachement des noirs pour la Mission n'empêche pas qu'on n'ait toujours à se tenir en garde contre le réveil des féroces instincts du sauvage, comme le montre le trait suivant raconté par le P. Heintz :

« C'était, dit-il, le lundi de Pâques, 10 avril de cette année (1882). Le P. Stalter et moi, nous nous trouvions à la chapelle, quelques minutes avant le dîner, quand tout-à-coup nous entendons un grand tapage au fond de la cour. Là deux noirs se battaient à coups de nerfs d'hippopotame. Mon confrère réussit à grand peine à les séparer. Nous essayons de leur persuader d'aller vider leur procès ailleurs. Peine inutile; le plaignant veut rester chez nous. A bout de raisonnements, le P. Stalter finit par le

mettre à la porte. Mais dix minutes après, le voici qui revient avec un fusil chargé : il veut tuer un blanc, un minissé. Tout le village l'accompagne, avec de grands cris, et ce qui est pis, avec fusils, sabres et coutelas. Cependant, le père d'un de nos enfants, parvient à arracher à l'agresseur son fusil et un énorme coutelas. Nous nous croyions tranquilles quand, peu après, le noir furieux, revient à pas de loup et soudain se trouve en face de moi, les yeux en feu, l'écume à la bouche, son fusil chargé dans ses deux mains. Le P. Stalter était dans la galerie. Je lui crie : « vite, le voici. » Et nous nous jetons dans une chambre voisine, lorsque tout à-coup nous entendons une décharge formidable qui, grâce à Dieu, ne put nous atteindre. J'ai ramassé sept gros morceaux de fer dans l'appartement.

« Le coupable s'attendait alors à être tué par nous : il tremblait de tous ses membres. On nous avait prêté un chas-sepot avec 50 balles. Nous lui dîmes : « Le prêtre blanc ne tue pas, il préfère être tué. » — Mais la foule était toujours là menaçante, attendant que nous ripostions pour nous massacrer. Pendant près d'une heure il fallut parlementer. Nous arrivons enfin à calmer les plus exaltés ; et nous pardonnons au criminel à la double condition, qu'il viendrait s'asseoir par terre et à nos pieds, pour se reconnaître coupable, et qu'il fournirait 6 cabris en faveur de nos enfants.

« Cependant, huit jours après arrivait le vapeur français Le Marabout, portant à son bord le Commandant du Gabon, M. Hanet-Cléry, qui venait avec M. Ballay visiter Sambaréné. Grande fut la panique parmi les noirs. Malgré le pardon que nous leur avions accordé, ils craignaient que le canon ne rasât leurs villages. Personne n'osait paraître. Pour les attirer, les agents de la factorerie allemande annoncèrent une danse nocturne en l'honneur du Commandant. Le moyen eut un plein succès. Tous sortirent de leurs retraites ; et en fait de cris et de tapage, rien ne laissa à désirer. » (P. Heimtz 4 mai 1882.)

« Dans ces derniers temps, il y a bien eu encore quelques

agitations par suite des démêlés entre les commercans et les natu-
rels. Heureusement cela n'a pas eu de gravité. Reconnaissant le
rôle conciliateur des missionnaires, les deux partis les prirent
pour arbitres de leurs différends. Le tout eut pour résultat, d'ap-
peler de plus en plus l'attention de l'autorité coloniale sur les
moyens d'assurer la sécurité du fleuve. » (Mg:re Denis, 16, août 82.)

— 10. Au mois de juillet dernier, le P. Bichet a fait dans le
Ngoumi, confluent de l'Ogoué, une excursion d'une dizaine de
jours, dont le récit, accompagné d'une carte, vient d'être pu-
blié dans les Missions catholiques⁽¹⁾. (N: du 8 déc. 1882 p. 581.)

Parti de St-François-Xavier le 29 juillet dans une pirogue
montée par 20 hommes, il a visité plusieurs villages des di-
verses tribus, les Bakélais, les Gallois, les Ivilis, les Eveyas,
et les Tskiras.

Les Bakélais sont des plus féroces. Le roi d'un village de
cette dernière peuplade s'était tué dans l'état d'ivresse. Le
séticheur imputa la mort à un jeune noir, employé dans une
factorerie européenne et que le P. Bichet avait alors avec
lui dans sa pirogue. Ces sauvages le condamnèrent à l'unani-
mité après un long palabre; et ce ne fut qu'à grand peine
que notre confière put l'arracher d'entre leurs mains.

« Les Gallois sont moins barbares que les Bakélais;
néanmoins la superstition les porte souvent à des actes d'une
cruauté inouïe. Ainsi, au moment où le P. Bichet passait
dans un de leurs villages, cinq hommes allaient être massa-
crés, parce qu'ils avaient parlé du Yasi d'une manière peu
respectueuse. Après avoir long-temps parlementé, il leur
sauva la vie; ils durent cependant payer une forte rançon.

« Les Ivilis ont des mœurs bien différentes; c'est un peuple
doux et tranquille. Les villages ont de nombreux habitans;

(1) Cette relation venait de paraître dans les Missions catholiques, quand le G. R. F. G^l,
alors à Rome, alla faire sa visite au Card. Diefel de la Propagande. Son Eminence, qui suit
attentivement cette publication, lui parla avec intérêt du récit du voyage du P. Bichet, en
indiquant sur la carte le lieu où il y aurait à fonder une station de missionnaires.

tous demandent les missionnaires à grands cris.

— Ce Bulletin était déjà rédigé quand nous avons reçu de M. Le Berre la relation d'une autre excursion accomplie par le P. Bichet, au mois de septembre dernier. Il a fait directement, comme le P. Davezac, mais par un chemin un peu différent, que les noirs lui avaient indiqué, le voyage du Gabon à Sambaréné. Deux officiers lui ont été adjoints pour cette excursion, par le Commandant de cette colonie, un médecin et un naturaliste. Après avoir fait en bateau le trajet du Gabon à Donghila, puis de Donghila à Agondyo, sur le fleuve boué, ils sont allés par terre au lac Ajingo et de ce lac à Sambaréné, à travers des forêts, des broussailles et des marais. Ce voyage, qu'ils ont exécuté en 5 jours, n'a pas été sans grandes fatigues; il aurait pu se faire en moins de temps, s'il n'y avait pas eu à lutter sans cesse contre les difficultés opposées par les noirs qui les accompagnaient, ou par les gens des villages qu'ils traversaient. On pourra en lire le récit complet dans les Missions catholiques auxquelles on se propose de l'envoyer.

— M. Ce voyage du P. Bichet montre que la station de S. François-Xavier peut avoir des relations assez faciles avec le Gabon, tant par terre que par le fleuve de l'Ogowé. A cet avantage, elle en ajoute un autre plus important, c'est d'être comme la porte de l'intérieur de cette partie de l'Afrique équatoriale. Aussi nos Pères n'attendent-ils pour aller en avant que du personnel et des ressources.

Les membres de l'expédition française ont eux-mêmes sollicité plus d'une fois leur concours dans l'intérêt de l'œuvre qu'ils ont entreprise. Ainsi durant son séjour au Gabon, en janvier 1882, M. Ballay manifesta le désir qu'un des Pères de Sambaréné l'accompagnât dans son prochain voyage au haut du fleuve; il offrait de le conduire jusqu'à la station française de Franceville. Le P. Stalter ne demandait pas mieux. Il parlait la langue, connaissait les noirs et avait l'habitude de leur vie. Mais le départ de l'expédition dut être retardé;

et sur ces entrefaites la santé du P. Stalter, considérablement affaiblie par les fatigues de l'installation de la résidence de St-François-Xavier, nécessita son retour à Ste Marie, puis en France.

Au mois de juin dernier, M. Mizon arriva à Lambaréné avec 300 hommes. On lui donna l'hospitalité à la Mission; il invita également l'un des Pères à l'accompagner jusqu'à Franceville, ou du moins jusqu'aux premiers rapides du fleuve à Ndyolé. — « Que n'avais-je un Père de plus! écrivait à cette occasion Mgr Le Berre; il aurait accompagné M. Mizon jusqu'au bout; mais il en faudrait trois à Lambaréné, et ils ne sont que deux! » — En partant, M. M. Mizon et Bullay ont confié à nos Pères le dépôt de leurs correspondances soit à Ste Marie, soit à Lambaréné. » (18 juin, 20 juill. 1882.)

— 12. Quelques mots, en terminant, sur les récentes explorations de l'Afrique équatoriale, qui ouvrent un si vaste champ au zèle de nos Pères du Gabon et du Congo.

Tandis que M. Stanley, traversant le continent africain, descendait le cours du Congo, (1875-1879) M. de Brazza, partant du Gabon, remontait l'Ogowé, découvrait la Tassa, un de ses affluents, puis le bassin supérieur des rivières Alima et Licona. A son retour en France, en 1879, en étudiant la carte dressée par Stanley, il pressentit que ces rivières devaient se jeter dans le grand fleuve africain. Or, à une centaine de kilomètres de l'Ogowé, l'Alima a une largeur moyenne de 100 mètres et 5 m. de profondeur. Elle pouvait donc offrir, avec l'Ogowé, une voie facile et directe pour arriver au-dessus des rapides du Zaïre, au centre de l'Afrique équatoriale. Encouragé par le Gouvernement, l'illustre voyageur repartit en 1879, pour aller vérifier ce qu'il avait entrevu. Le comité français de l'association internationale africaine lui confiait en même temps la mission d'établir deux stations hospitalières sur l'Ogowé et le Congo.

En janvier 1880, il fondait à Nghimi sur la Tassa la station de Franceville, située à 815 kilomètres du Gabon, et à

120 kilomètres du point où l'Alima commence à être navigable. Cette station est aujourd'hui pourvue de maisons, de magasins, d'un dépôt de marchandises, d'armes, de munitions et de bétail; et une factorerie s'y est installée.

De Franceville, l'intrépide explorateur se dirigea vers Stanley-Pool par le pays des Batékés, parcourant ainsi une distance d'environ 500 kilomètres. Par sa prudence et son habileté, il sut gagner le roi Makoko, suzerain de tout ce pays. Le 10 sept. 1880, il signait avec le monarque africain un premier traité, par lequel celui-ci plaçait ses états sous la protection de la France et lui concédait un territoire à son choix. Une seconde convention, signée le 3 octobre 1880, ratifiait la prise de possession du territoire compris entre la rivière de Ojoui et Impila. En présence des principaux chefs vassaux du roi Makoko, le drapeau français était arboré à Okila, à peu de distance de Namo. C'est à cette dernière station que la société de géographie, interprète des sentiments de la reconnaissance nationale, a donné le nom de Brazzaville. Sur la proposition du Gouvernement, la Chambre des députés et le Sénat ont ratifié; au mois de novembre dernier, les conventions signées par M. de Brazza; et le célèbre voyageur, qui a fait la pacifique conquête de ces pays, doit être chargé de la mission de compléter son œuvre, avec le titre de Commandant de la colonie du Gabon et de ses dépendances.

Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs fois M. de Brazza à la Maison-Mère. Il comprend la nécessité du concours des missionnaires pour étendre et consolider l'entreprise à laquelle il s'est dévoué. Nous espérons qu'il les soutiendra et protégera leurs œuvres.

Au moment où se termine ce Bulletin, arrive le courrier du Gabon, portant la date du 13 novembre. Mgr Le Berre nous envoie la copie d'un rapport adressé au Ministre, par le Commandant en chef de la division navale

de l'Atlantique-sud, M. le Contre-amiral Grivel. On y lit les lignes suivantes, qui témoignent officiellement des heureux résultats obtenus par la Mission, même au point de vue de l'influence civilisatrice de la France.

— « Dans mon rapport du 15 juillet 1881, j'ai signalé au département de la Marine et des colonies les remarquables résultats obtenus par la Mission française. Grâce à beaucoup d'industrie et d'économie, comme aux produits de leurs cultures, les missionnaires français ont fondé 5 établissements autour du Gabon 2 à Libreville: l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, un chez les Bengas, au Cap-Estérias; un autre à l'embouchure du Como, chez les Takouins, et le dernier dans l'Ogowé.

« Ces cinq Missions entretiennent un personnel de près de 400 noirs, la plupart orphelins, apprenant le français, et font l'apprentissage de divers métiers manuels. On est d'accord au Gabon, qu'au point de vue de la civilisation, la Mission française est, sans contredit, l'œuvre qui a le mieux réussi parmi les noirs. On en trouve la preuve dans l'empressement que les traitants de toutes nations mettent à rechercher les anciens élèves des missionnaires, comme commis, maçons, charpentiers, jardiniers, cuisiniers.

« L'Evêque des Deux-Guinées, qui dirige ces établissements, et qui compte plus de 30 ans de résidence dans ces parages, m'a déclaré qu'il serait prêt à faire avancer ses missionnaires dans le Haut-Ogowé à la suite de M. de Brazza, s'il n'était retenu par le manque de ressources pécuniaires.

« Quand les circonstances le permettront, ce serait faire œuvre politique pour l'influence française, que d'augmenter la subvention que cette Mission reçoit de la colonie. Car dans l'Afrique équatoriale, à la suite de nos explorateurs, nos missionnaires forment une véritable avant-garde française, et j'ose dire qu'avec un argent ne serait mieux dépensé pour exercer une action politique suivie. (août 1882.)

Nécrologie.

Le nécrologie de cette année, bien tristement commencé par le G. R. T. Le Vasseur, marque aujourd'hui 29 décès!

Le 11 de ce mois nous avons appris la mort du bon Frère Fulgence, décédé à Rambervillers. Malgré les soins énergiques qui lui ont été prodigués, il a succombé à une fluxion de poitrine le dimanche 10 décembre. C'était le doyen des Frères; il comptait 39 ans de communauté.

La veille de Noël, le courrier nous apportait l'annonce d'un double décès, celui du F. Brendan (Fitz Patrick), lentement consumé, à Blackrock, par une maladie de poitrine, et celui du P. Guilloux, supérieur ecclésiastique des îles Mayotte et Nossi-Bé, mort à Bourbon par suite d'épuisement et d'anémie. Ce Père, qui était allé prendre les eaux de Salazie, avait été invité à aller baptiser l'enfant d'un de ses anciens paroissiens de S^{te} Suzanne. Le lendemain, il fut pris d'une extrême faiblesse, et s'éteignit sans douleurs entre les bras du curé de la paroisse, M. l'abbé Le Siboux.

Ce cher confrère s'était depuis longtemps préparé au moment suprême par une vie de sacrifice. A son dernier retour en France, il paraissait bien fatigué; il partit néanmoins pour son poste avec courage et générosité. Les deux Frères Fulgence et Brendan ont fait aussi l'un et l'autre une fin bien édifiante, préparée pour le premier, par une vie fervente et laborieuse, et pour le second, par la longue maladie qui l'a conduit au tombeau.

Notices des défunts. — Le nombre si grand, hélas! des décès que nous avons à enregistrer, nous impose la nécessité de mettre à exécution une mesure déjà décidée du reste en principe depuis longtemps: c'est de séparer du Bulletin les notices des

membres défunts. (Bull. t. VIII, p. 86.) Elles formeront donc désormais un recueil à part, et seront publiées successivement au fur et à mesure qu'elles seront préparées.

De cette manière le Bulletin ne sera pas arrêté, et, malgré l'extension que lui donne nécessairement le développement même de nos œuvres, nous espérons pouvoir d'ici quelque temps arriver à le mettre au pair.

Mais, pour ce travail comme pour celui des notices, des membres défunts, le secours des C^{tes} nous est indispensable. Nous prions donc nos confrères de nous envoyer exactement et à temps les détails et les renseignements nécessaires, selon qu'il est marqué dans nos Constitutions.

Nouvelles des C^{tes}.

Maison-Mère. — Le G. R. Père est arrivé de Rome à la Maison-Mère le mercredi matin 20 décembre. Son voyage s'est heureusement accompli. Dans la Ville-Sainte il a reçu l'accueil le plus bienveillant de son Em. le Card. Préfet de la Propagande ainsi que des autres prélats qu'il a visités. L'audience qu'il a eue de Sa Sainteté a duré près d'une demi-heure. Le St Père s'est montré à son égard plein de bonté et lui a accordé de toute sa bénédiction apostolique pour toute la Cong^g, ses membres et ses œuvres.

Le G. R. Père se propose d'en rendre compte lui-même dans une prochaine lettre circulaire adressée aux membres de la Congrégation.

Cellule. — Les P. P. Lejeune, Kuentz et Satappy, qui avaient été sérieusement malades, se sont heureusement rétablis. Mais un agrégé, Antoine Caragnat, le frère du P. Caragna a succombé le 18; il est mort à genoux sur un fauteuil dans les sentiments les plus édifiants. Le P. Houbert est tombé lui-même malade par suite des fatigues qu'il avait éprouvées; espérons

qu'il se remettra bientôt. — Le P. Chauffour a été passer son premier examen du baccalauréat-ès-lettres à Bordeaux; il a parfaitement réussi.

Sénégal. — Le courrier du 26 novembre annonçait la réapparition de la fièvre jaune à Dakar qui, par suite a été soumis à une nouvelle quarantaine. Il y a eu en 10 jours 17 décès; parmi lesquels celui du Directeur des travaux du chemin de fer. Ces travaux ont cependant été commencés du côté de St Louis; mais on a retardé le départ des ouvriers non encore partis.

Ses dernières nouvelles sont meilleures. Grâce à Dieu, aucun de nos Pères n'a été atteint, quoique quelques-uns soient assez fatigués. (Lett. du P. Somdat, 11 déc. 1882.)

Congo. — Les Soeurs de St Joseph ont accepté avec empressement de nous donner leur concours dans cette Mission. Quatre de ces religieuses se sont embarquées à Bordeaux le 5 déc., afin d'aller prendre le 25 à Dakar le transport du Gabon, et de là se rendre ensuite à Landana. Mais le Commandant des Messageries ayant reçu à Lisbonne la nouvelle du retour de la fièvre jaune au Sénégal, les a fait débarquer en cette ville.

Mutations. — Ont été placés. — à Mesnières, le 6 nov., le P. Schleweck, revenu des Etats-Unis; — à Cellule, le 10, le P. Ducloux, précédemment à Langonnet; — à la maison de Paris, le F. Damien, venu du St Cœur de Marie, pour remplacer le F. Léonien décédé.

Le P. Simonet, auquel son état de santé ne permettait pas d'exercer le ministère qui lui avait été destiné à Beauvais, a été appelé à la Maison-Mère le 27 déc., afin d'y remplir la fonction de secrétaire-archiviste, confiée jusqu'ici au R. P. Barillec.

Il a été remplacé à Beauvais par le P. Richert, revenu depuis quelques semaines des Etats-Unis.

Retours en France. — Le dimanche, 24 décembre, est rentré à la Maison-Mère le P. Brunetti, Supérieur du séminaire-collège de la Guadeloupe. Il a laissé, en partant, la direction de cet établissement au P. Morin.

Maison-Mère, le 27 déc. 1882,
fête de St Jean l'Évangéliste.



BULLETIN

Maison-Mère.

Fête du C. R. Père, 29 janvier.

Dans la Circulaire qu'il a adressée aux C^{tes} après sa nomination, comme Supérieur Général, le C. R. Père, tout en fixant en principe la fête anniversaire de son élection au lundi après la fête du St Cœur de Marie, a cependant laissé la faculté de la transférer, dans les maisons d'éducation, à un autre jour de l'année, afin d'y faire participer les élèves. Cette raison avait spécialement son application à la Maison-Mère, à cause de l'absence des séminaristes à l'époque de la solennité du St Cœur de Marie. On a donc cru devoir y faire à un autre jour la fête du C. R. Père, et l'on a choisi le 29 janvier, fête de St François de Sales, qui est à la fois l'un de ses patrons de baptême et son patron de religion.

La veille au soir, un peu après 8 heures, les Frères de la C^{te} sont allés lui offrir leurs vœux. Le R. Père 1^{er} Assis^t s'est fait à peu près en ces mots leur interprète :

« Les Frères de la Maison-Mère sont heureux, Mon C. R. Père, de venir vous souhaiter la fête en leur nom et

au nom de tous les Frères de la Cong^e. Ils sont, je puis dire, animés d'un bon esprit, vraiment bons et dévoués; c'est le témoignage qu'en ont rendu plusieurs fois nos deux Pères généraux défunts. Il vont encore redoubler de zèle et d'ardeur pour travailler à leur perfection. C'est la promesse qu'ils vous offrent aujourd'hui pour votre fête, sachant que rien ne peut vous être plus agréable. Ils vous promettent surtout d'être tous bien fidèles à leur vocation, de ne pas imiter ceux qui, en trop grand nombre malheureusement, ont fait jusqu'ici défection. Tous veulent vivre et mourir dans la Cong^e, en bons religieux, à l'exemple de tant de bons Frères qui ont fait au sein de la Cong^e une pieuse et sainte mort. »

Le G. R. Père a répondu qu'il était heureux de ce bon témoignage rendu aux Frères de la Maison-Mère; que ceux qu'il avait eus avec lui dans les pays d'outre-mer étaient aussi de bien bons religieux; et rendaient beaucoup de services. Il ajouta que les défections avaient été, en effet, très-nombreuses jusqu'ici dans les rangs des Frères, beau coup plus que parmi les Pères; qu'il fallait donc prier pour en diminuer le nombre à l'avenir. Il leur recommanda ensuite spécialement l'esprit de générosité et de sacrifice, et les exhorta à prier avec ferveur pour la S^{te} Eglise, pour la Cong^e et aussi pour lui-même. Puis, à la demande du R. P. Collin, il les bénit avec effusion.

Le lendemain, à 8 h. 1/2, les Pères de la C^{te} se réunirent pareillement pour aller en commun lui présenter leurs souhaits. Le R. P. Assistant les exprima en termes émus :

« L'an dernier, dit-il, à pareille époque, nous étions dans le deuil; une seconde fois nous nous trouvions orphelins. Aujourd'hui, Mon Très - Révérénd Père, notre premier sentiment, c'est un sentiment de reconnaissance envers le ciel de nous avoir donné un père, et un père tel que vous. Nous en sommes d'autant plus heureux que la bonne santé, dont, grâce à Dieu, vous jouissez,

vous avoir à notre tête à tous nos exercices de règle, et qu'elle nous donne aussi l'espoir de vous conserver longtemps au milieu de nous.

« Nos cœurs, vous le savez, sont à vous. Nous vous les offrons de nouveau aujourd'hui, ornés des bonnes résolutions que nous avons prises. Nous voulons vous consoler dans vos peines par notre générosité, vous aider dans vos travaux par notre concours dévoué. Nous vous promettons spécialement d'être bien fidèles aux recommandations que vous nous avez faites dans votre dernière circulaire, et de donner en tout l'exemple de la fidélité à la Règle. Et maintenant ad multos annos !!! »

— « Oui, je connais, à répondu le G. R. Père, les sentiments de vos cœurs pour moi. Je sais que je puis compter sur le dévouement et l'affection de tous les Pères de la Maison-Mère; et c'est ce qui fait ma consolation et ma confiance, dans la lourde charge qui m'a été imposée. Cette charge, je tâcherai de la remplir de mon mieux à l'exemple de mes prédécesseurs. Tous deux ont fait beaucoup pour la Cong^e, le P. Schwinderhammer en lui donnant son organisation, le P. Sévassateur en le secondant pendant de longues années. Je n'ai qu'à marcher sur leurs traces.

« Je suis heureux moi-même de pouvoir assister avec tous les Pères aux exercices de Règle. Ce serait pour moi, certainement, une très-grande privation, si ma santé ne me permettait pas d'y prendre part

« Je vous remercie des prières que vous faites pour moi. Demandez qu'au moins je ne fasse pas de mal à la Cong^e, mais que je puisse lui faire quelque bien. »

Après ces paroles, le G. R. Père voulut bien, à la prière du R. P. 1^{er} Assistant, nous donner sa bénédiction que nous reçûmes à genoux, comme venant du premier représentant de Dieu dans la Cong^e.

— Les 1^{er} et 2^{es} Assistants avaient aussi spontanément

exprimé leur vif désir de lui offrir leurs vœux à l'occasion de sa fête. A 8 h. ils s'étaient réunis au parloir, où descendit le C. R. Père. L'un des diacres, M. l'abbé Montout, érècle de la Martinique, lui lut, au nom de ses condisciples, un petit discours qui, pour avoir presque été improvisé, n'en était pas moins bien conçu. Aux compliments qu'il lui adressa, il joignit avec délicatesse et à propos le souvenir béni de notre V^{ble} Père et celui de ses deux successeurs, qui avaient si dignement continué son œuvre, l'un par son zèle pour la Règle, l'autre par son oubli de lui-même et sa grande charité.

Le C. R. Père exprima aux élèves combien il était touché de leurs bons sentiments, leur témoigna son affection pour eux tous, ainsi que son dévouement pour l'œuvre importante des colonies, et leur accorda sa bénédiction avec un congé pour la journée.

— Au St-Cœur de Marie, on a célébré la fête du C. R. Père le même jour qu'à Paris, afin d'y faire participer tous les scolastiques dont plusieurs sont absents au mois d'août, et pour réunir davantage à la Maison-Mère, en cette occasion. Tous auraient désiré posséder le C. R. Père une partie de la journée pour lui exprimer leurs sentiments de piété filiale; mais il fut obligé de remettre sa visite au 2 février.



Le 2 Février au St-Cœur de Marie.

Cette année encore, la C^{te} du St-Cœur de Marie a eue le bonheur d'entendre, dans la conférence d'usage, un des survivants de la génération qui a vu le Vénérable Père. C'est le P. Simonet, qui a inauguré par là sa nouvelle fonction à la Maison-Mère.

La veille, le C. R. Père s'était rendu avec lui au St-Cœur de Marie. Il y chanta la grand' Messe : mais il fut obligé de

repartir presque aussitôt, car il devait, dans la soirée, se trouver à Meaux, où il avait été invité, par suite d'une circonstance particulière, à prêcher au grand séminaire, à la cérémonie de rénovation des promesses cléricales.

À la récréation qui suivit le dîner, les différentes communautés qui composent l'établissement, partirent par leurs allées respectives, pour se rencontrer au tombeau du V^{ble} Père et y réciter ensemble les prières accoutumées pour toute la Cong^g. c'est-à-dire cinq Pater, Ave et Gloria Patri et le Sub tuum.

À 5 h. 1/2, heure fixée pour la Conférence, les Pères et les Frères, les novices et les scolastiques se réunissent dans la grande salle du Scolasticat. Sur un élégant autel et du milieu des lumières qui l'environnent, se détache le buste de notre Saint Fondateur. Le P. Simonet nous entretint de ses vertus durant plus de trois quarts d'heure.

Il a d'abord parlé de la vénération dont jouissait partout le serviteur de Dieu, de sa grande charité pour les malades, et de son ardent désir de voir tous les siens fidèles à la Règle; quelques traits à l'appui ont vivement intéressé l'auditoire. Ses écrits du Vénéralle Père lui ont ensuite fourni le portrait d'un fervent membre de la Cong^g. Enfin, il a fait ressortir deux grandes vertus remarquables en lui: sa constance ferme et douce dans les difficultés qu'il rencontrait aux œuvres de Dieu, l'amour filial, qu'en son nom et au nom des siens, il avait voué à la S^{te} Eglise et au Souverain Pontife.

À l'issue de la conférence, le P. Simonet a donné la bénédiction du C. St Sacrement. Les chants ont été admirablement exécutés par les grands Scolastiques: on a été impressionné surtout par l'onction de piété qui a présidé au chant du *Panis angelicus*. Celui du Magnificat rappelait encore une fois dans la journée, mais plus solennellement, les paroles qui résument la carrière de notre Vénéralle Père: sa vie humble ici bas et le triomphe qui en est la récompense au Ciel. *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.*

La Cong^g à N. D. des Victoires.

7. Janvier 1883.

Selon la pieuse tradition que nous sommes heureux de conserver, la présidence des exercices de l'Archiconfrérie à N. D. des Victoires a été déférée au C. R. Père le jour de la solennité de l'Epiphanie, avec invitation pour l'un des Pères de porter la parole. On sait que ce pieux sanctuaire fut en quelque sorte le berceau de la Société fondée par le Vénérable Père. C'est là que Marie nous a engendrés à la vie religieuse et nous a faits les missionnaires de son Cœur Immaculé. C'est de son autel que nous avons reçu notre second Supérieur général, le C. R. P. Schwindenhammer, et c'est aussi sous ses auspices qu'a été décidée la vocation du Père bien-aimé qui le remplace aujourd'hui au milieu de nous. C'est là enfin que le Cœur compatissant de Marie confiait à la Cong^g la portion de l'humanité qui lui fut toujours la plus chère, les déshérités de la race humaine, les pauvres noirs. Pour tant de faveurs obtenues, la reconnaissance nous porte chaque année au pied de son autel béni, en même temps que le besoin d'y recommander nos Missions et nos œuvres.

Le C. R. Père Général qui, l'an dernier, remplaçait à cette réunion le C. R. P. Sévasseur, alors cloué sur son lit de souffrances, a voulu s'y rendre encore cette année pour mettre solennellement son généralat sous la protection du Cœur Immaculé de Marie. Il a présidé l'office et a donné le salut du S^t Sacrement. Avec lui se trouvaient à N. D. des Victoires deux anciens missionnaires d'Afrique, les P. P. Duby et Simonet, le P. Hervé, chargé de porter la parole, et le P. Kieffer, de la C^{té} de S^t Joseph de Mesnières, de passage à Paris.

Le P. Hervé, qui avait eu déjà par le passé l'honneur de prêcher en cette circonstance, a d'abord fait en quelques mots l'historique de la Cong^g du S^t Cœur de Marie. Il a rappelé le Vénérable Père et ses deux compagnons se consacrant à

l'œuvre des noirs, la fusion de la société naissante avec l'ancienne société du St Esprit, et son développement. C'est pour renouveler le souvenir de ces bienfaits, qu'un membre de la Cong: monte dans la chaire de N. D. des Victoires.

Abordant, après cet exorde, le sujet principal qu'il avait préparé, suivant l'esprit de la fête, il a montré ce que Dieu avait fait autrefois pour les gentils, par les patriarches qui en furent les apôtres, puis par les juifs qui furent choisis non-seulement pour eux-mêmes, mais surtout pour les chrétiens et les gentils. Pour les chrétiens, en effet, la religion juive est le christianisme commencé; pour les païens, la captivité du peuple juif au sein des plus grands empires, tout en servant de châtiment à la nation ingrate, leur donne la facilité de connaître le seul vrai Dieu. Le prédicateur a fait ensuite ressortir l'action de la providence divine à l'égard des gentils depuis le christianisme; spécialement par le peuple juif: une étoile apparaît, la Vierge Marie leur donne Jésus, etc. Mais parmi les nations infidèles, l'Afrique est tout à la fois la plus malheureuse, à cause du triple joug que le démon fait peser sur elle; la plus difficile à conquérir, à raison des obstacles multiples qui s'opposent à sa conversion; et par suite la plus abandonnée; l'Afrique donc a droit tout particulièrement à la sollicitude du Cœur Immaculé de Marie et aux prières des pieux associés de l'Archiconfrérie. L'assistance a suivi avec intérêt le développement de ces pensées; aussi la quête n'a pas laissé d'être abondante: elle a donné 150 £, somme deux fois supérieure à ce que rapportent habituellement les collectes du dimanche soir.



Mission du Congo.

Cité de St-Jacques de Landana.

Juillet 1879 - Janvier 1883.

1. Personnel. 4 Sœurs de St-Joseph. — 2. Installⁿ. Chapelle neuve. — 3. Enfants nombre, esprit, sections. Latinistes. Nov.-Frères. — 4. Cultures, pluies, bonnes récoltes. — 5. Fièvre epid. des enfants. — 6. Baptemes, Aïres Com^{tes}. — 7. Fêtes. Jubilé. — 8. Rachat d'enfants. Secours. — 9. Nouv. Matenda. Dispos^{ns} des noirs. G^{ds} services du D^r Lucan. — 10. Mouvement des protest^{ts}. Grands frais, maigres résultats. — 11. Navires franç^s. Am^{ts} Mottez et Grivel. Le Sabourdonnais. — 12. Visites d'officiers de l'expéd. belge. L'ajauge gratuit sur des vapeurs, accordé par le roi Léopold. — 13. Renom de l'établ^t en Portugal. Le Secret^{re} g^l de Loanda, M. de Freitas. Quériol. Act. du Factory-Herald. — 14. M. de Brazza retour de Stanley. Pool avec des noirs chrétiens du Gabon, des Ossaoundis.

Extrait de la Corresp. et du Bull. de la Cité. — 1. « Durant l'intervalle qu'embrasse ce Bulletin, c. à d. depuis le mois de juillet 1879 jusqu'en janvier 1883, la Mission a reçu successivement un renfort de neuf nouveaux membres : Le P. Augouard, venu du Gabon en 1879 ; en 1880, les P. P. Faxel et Visseg et le Frère Cyriaque, reparti récemment pour la France ; en 1881, les P. P. Krafft et Levadoux ; et enfin en 1882, les P. P. Janny et Paris, et le F. Savinien. Ces trois derniers, partis de Bordeaux, le 5 mai, nous sont arrivés le 15 juin, après un voyage aussi heureux que rapide.

« L'extension de nos œuvres, sans parler du cruel sacrifice imposé à la nouvelle station de N. O. de Boma, par la mort du cher et regretté P. Schmitt, son premier directeur, faisait un pressant besoin de ces divers renforts. »

— Depuis longtemps aussi on sentait dans la Mission la nécessité d'avoir des religieuses pour travailler à l'éducation chrétienne des jeunes filles. Déjà, lorsque le P. Duparquet revint en France en 1877, il s'était adressé à ce sujet, d'entente avec le C. R. P. Schwindenhammer, aux Sœurs de St-Joseph qui avaient accepté avec empressement. Mais le manque de ressources avait fait différer jusqu'ici l'exécution de ce projet. On ne pouvait cependant attendre davantage. La Providence, voyant

d'ailleurs de pourvoir à tout, en procurant, l'an dernier, à la Mission une augmentation de secours de la Propagation de la Foi, et de plus un don particulier de 4000 ₣ pour l'établissement des religieuses.

Sur la demande du P. Carrie, 4 Sœurs de St Joseph se sont embarquées à Bordeaux le 5 déc. pour aller prendre à Dakar le transport du Gabon, et de là se rendre au Congo.⁽¹⁾

— 2. « L'établissement de St Jacques de Landana, continue le Bulletin de la C^{te}, est aujourd'hui convenablement installé; ses œuvres sont en voie de prospérité, et l'on peut dire qu'il fait l'admiration des visiteurs, quelles que soient leur nationalité ou leur religion. Diverses revues géographiques d'Europe, et en particulier celle de Lisbonne, en ont fait cette année de pompeux éloges; des sociétés protestantes en ont parlé dans les mêmes termes.

« En 1879, nous avons fait construire une chapelle. Le développement de la Mission rendait depuis longtemps cette construction indispensable; des circonstances indépendantes de notre volonté avaient fait ajourner ce travail. Enfin, vers la fin du mois de juin 1879, il fut décidé qu'on se mettrait à l'œuvre au plus tôt. Mais les matériaux manquaient; comment se les procurer? On en était là quand un navire américain vint providentiellement nous apporter sur les lieux, à Landana, tout le bois nécessaire. Il n'y eut qu'à en faire l'acquisition. Les planches et les madriers sont revenus à meilleur marché que ceux du pays auxquels ils sont infiniment supérieurs, et même que ceux de France au prix de vente, sans parler des frais de transport. Nous avions, pour la somme de 2950 ₣, de

(1) Le Commandant du paquebot a fait débarquer ces sœurs à Lisbonne, à la nouvelle de la réapparition de la fièvre jaune à Dakar; mais elles sont réparties par le paquebot suivant et sont arrivées juste à temps pour passer de ce navire sur le transport La Seine. Le P. Salaüm qui attendait depuis longtemps à Gorée la même occasion pour se rendre au Gabon, n'a pu en profiter, parce qu'on n'a voulu recevoir de Gorée et de Dakar ni personnes, ni bagages, par crainte de la fièvre jaune.

quoi terminer notre chapelle ; construire la maison destinée aux Sœurs et une grande partie de leur oratoire particulier.

« Commencés le mercredi 2 juillet, sous les auspices de la S^{te} Vierge et de S^t Joseph, les travaux furent menés promptement. Ce fut presque une merveille de voir les charpentiers rester jusqu'au bout fidèles à leur tâche ; il n'est pas rare en effet, vu l'inconstance des noirs, qu'ils quillent les uns après les autres le chantier où ils travaillent, sous prétexte d'aller enterrer leur père, leur mère, leurs frères ou sœurs qu'ils vont jusqu'à faire mourir trois ou quatre fois dans la même année.

« En septembre, la charpente de l'édifice était terminée ; comme la saison des pluies approchait, on n'eut que le temps de la couvrir provisoirement avec les herbes du pays. Sous la direction du F. Hilaire, les enfants firent un toit à la mode de Bretagne, et consacèrent le reste du mois à blanchir la chapelle.

« La bénédiction en fut faite solennellement par le P. Supérieur le jour de la fête de N. D. des sept Douleurs (28 sept. 1879), au milieu d'un nombreux concours de païens accourus pour assister à une cérémonie nouvelle pour eux. Puis, la grand' Messe y fut chantée avec diacre et sous-diacre.

« Cette modeste chapelle, toute en planches, mesure 25 mètres de long, sur 8 de large et environ 8 de haut. Le sanctuaire, assez convenable, nous permet de déployer plus de pompe dans les cérémonies. L'autel, de style gothique, en bois doré et richement peint, en relève l'intérieur, ainsi que la balustrade sculptée dans le même style. Depuis le mois d'octobre 1881, elle s'est enrichie de deux belles statues, avec consoles, que nous devons à la générosité des associés de l'archiconfrérie de S^t Joseph. Les noirs trouvent que cette belle et grande maison du bon Dieu est vraiment digne du Roi du Ciel. Nos enfants surtout en sont fiers. »

— 3. « Nous sommes heureux de voir se maintenir parmi ces chers enfants un excellent esprit de reconnaissance et d'attachement

pour l'œuvre qui les a adoptés. La piété est en honneur parmi eux; ils l'entretiennent au foyer de l'Eucharistie. Leur nombre, qui, en 1879, était de 115, s'est élevé, en 1881 à 149, et s'accroît successivement.

« Au point de vue des études, ils se partagent en trois sections. La première est celle des Maximistes, qui forment le commencement de notre petit séminaire indigène. Ils ne sont encore que 6, dont 3 de la force d'élèves de 3^{ème}. Pour ces vocations, il importe d'aller avec prudence et sans rien presser.

« La seconde section se compose des élèves catéchistes ou instituteurs, que nous préparons comme auxiliaires pour nos écoles.

« En 1881, quelques-uns des plus pieux, ayant déjà un bon commencement de formation, ont demandé à se faire Frères. C'est le noyau d'un petit noviciat de Frères indigènes, que la Maison-Mère a bien voulu nous permettre de recevoir comme agrégés à la Cong^o. Ils sont actuellement six postulants, parmi lesquels le frère de l'ancien Matenda ou chef du pays. (Où? in 17 dic. 1881. Lett. du P. Carrière 19 nov. 82.)

« Viennent enfin les autres petits noirs de l'école primaire, qui sont plus spécialement occupés aux travaux de l'agriculture. »

« Nous nous sommes appliqués à relever parmi ces enfants le travail des mains qui répugne tant à la race noire. Chaque jour, ils y sont appliqués pendant 5 heures. Deux heures $\frac{3}{4}$ dans la matinée, avant les chaleurs, et deux heures $\frac{1}{4}$ dans la soirée; les classes se font dans le milieu du jour. Le travail manuel est devenu maintenant pour eux comme un plaisir; ils s'y livrent avec assiduité. » (Lett. du F. Sigismond. 29 juill. 81.)

— 4. « Ce travail consiste habituellement dans la culture de la terre et le défrichement des forêts, etc. On leur enseigne en outre plusieurs industries utiles, telles que ramer, diriger une embarcation, nager, pêcher, tailler les palmiers et en recueillir les fruits; le tir et le maniement des armes, etc., etc. choses

très-utiles dans le pays et très-appréciées des indigènes.

« La Mission possède une véritable flotte: elle se compose de cinq embarcations, dont quatre pirogues et une chaloupe venant d'Angleterre. Inutile de vous dire, ajoute le F. Sigismond, à qui nous devons encore ce détail, que je navigue souvent en mer avec mes jeunes apprentis. Et pour les faire ramer en cadence, je les fais chanter en leur langue, ce qui excite vivement leur ardeur. »

« En 1879, nos enfants entreprirent la culture d'un jardin potager, dont les produits vendus aux Européens leur eurent bientôt rapporté une jolie somme. Nous poursuivons les défrichements des bois environnants. Les jardins sur les bords des marais, agrandis de plus de la moitié, peuvent mesurer de 2 à 3 hectares. La plus grande partie de ce terrain est plantée de patates et de légumes.

« L'année suivante, nos jeunes travailleurs tournèrent leurs efforts vers les terrains humides, avoisinant les palétuviers. Là, en transportant de la terre végétale, ils comblèrent des marais et en firent de magnifiques jardins, précieux trésors pour les années de sécheresse. (P. Schmitt. 24 juil. 80.)

« C'est là, en effet, comme on l'a vu au dernier Bulletin, le grand fléau à craindre, parce qu'il amène après lui la famine. Grâce à Dieu, nous avons été préservés de ce malheur. En 1879, nos travaux furent récompensés d'abondantes récoltes: haricots, patates, sorgho, bananes, remplirent les greniers; il y eut même deux récoltes de maïs. Les pluies de l'arrière saison furent plus nombreuses encore que celles de la première, et les plantations de manioc en particulier rapportèrent le double.

« L'année suivante, dès les premières menaces de la sécheresse, le P. Carrie prescrivit un triduum de prières publiques, terminées chaque jour par la bénédiction du S^t Sacrement; et, à partir du 19 janvier jusqu'à l'Ascension, 6 mai, les Pères ajoutèrent à la S^{te} Messe l'oraison ad pluviam petendam; nos prières furent heureusement exaucées.

« En 1881, encore, nos plantations étaient à la veille de périr totalement, lorsque le Ciel vint au secours de la Mission par d'abondantes pluies. »

— 5. « Mais si le Bon Dieu nous a épargnés de ce côté, il nous a cruellement éprouvés d'une autre manière, tant il est vrai que l'épreuve est toujours le sceau de ses œuvres. Au commencement de l'année 1881, nos enfants, jusque-là, brillants de santé, furent atteints par une épidémie qui présentait les symptômes de la fièvre typhoïde. Deux d'entre eux succombèrent après cinq ou six jours de maladie, l'un le 10 janvier et l'autre le 29. Grâce à un traitement énergique, et surtout aux soins du dévoué docteur Lucan, le fléau était conjuré aux premiers jours du mois de mars.

« Mais il a reparu au mois de juillet 1882, pour sévir plus cruellement. En ce moment (8 déc.), on compte en moyenne, une quarantaine d'enfants dans les infirmeries. Ils sont atteints de fièvres malignes, inconnues dans ces pays. Ces fièvres sont en outre, accompagnées de toute sorte d'affections qui hâtent la mort ou qui prolongent la convalescence. Cinq enfants ont déjà succombé, malgré tous les soins donnés le jour et la nuit, par les Pères, les Frères et le Dr. Lucan. Trois sont morts au bout de deux ou trois jours de fièvre. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces derniers étaient de condition libre. Le résultat a été que le roi de Loango ainsi que plusieurs autres noirs du village ont retiré leurs fils de la Mission. Depuis quelque temps, les habitants des villages des environs de Landana nous amenaient facilement leurs enfants. Ce bon mouvement va être arrêté pour longtemps peut-être.

« Pour couper court au fléau, nous allons évacuer complètement l'établissement des enfants, que nous transportons en ce moment sur le haut du mont St Pierre, dans les nouveaux bâtiments préparés pour les Sœurs. M. le Docteur pensant que nos bâtiments des enfants sont trop vieux et peut-être pas assez sains, nous avons résolu de les remplacer par la maison

que nous destinions à la station de Soango. Il pourrait aussi se faire que le mal tienne à la qualité de l'eau dont nous nous servons. Nous allons donc faire creuser un nouveau puits et l'installer convenablement pour avoir de l'eau sûrement saine.

« Heureusement que jusqu'à ce jour la fièvre n'a sévi que sur les enfants, quoique le personnel de la Ct^e s'en ressente aussi un peu. Dieu veuille continuer à nous épargner ! Les besoins sont si grands, et le nombre des ouvriers si petit ! » (P. Caré, 1^{er} nov. 82.)

— 6. « Au milieu de ces épreuves, une douce consolation; ce sont les belles solennités de baptêmes et de 1^{ères} Communions que nous avons chaque année.

« En 1879, première année à laquelle remonte ce Bulletin, 19 baptêmes, dont 13 d'adultes, venaient accroître notre petite chrétienté. Parmi les néophytes, se trouvait l'ambassadeur du roi de St Antoine. Vu ses excellentes dispositions, on l'admit à la table eucharistique le jour même de son baptême; cette cérémonie fit impression dans le pays. Peu après, Nenganga retournait à St Antoine, promettant de se conduire en bon chrétien et, en attendant notre arrivée, de préparer ses compatriotes aux grandes grâces qu'il avait lui-même reçues. Il promit également de nous envoyer ses enfants et ceux du pays pour les faire instruire dans notre sainte religion.

« La même année nous eûmes une 1^{ère} Communion de 11 enfants, et de trois grandes personnes, et nous bénîmes un deuxième mariage chrétien, contracté par un ancien enfant de la Mission avec une jeune chrétienne de St Paul de Soanda; ils sont l'un et l'autre au service de M. le D^r Lucan.

« En 1880, au nombre des 11 néophytes baptisés le samedi-saint, se trouvaient l'un des fils du roi de Soango et l'enfant du surintendant du même souverain; et, ce qui l'impressionna beaucoup l'assistance, dans la solennité de la 1^{ère} Communion, le 11 avril, troisième dimanche après Pâques, ce fut de voir agerouillés pour la 1^{ère} fois à la table sainte, et...

presque septuagénaire et sa femme.

« Le Samedi-Saint de 1881, le P. Faxel. avait la consolation de conférer solennellement le baptême à 5 adultes ; l'an dernier, à la même époque, la cérémonie fut faite par le P. Krafft ; 8 indigènes y participaient. En outre, 16 enfants ont fait leur 1^{re} Communion le 1^{er} mai 1881, et 8, le 30 avril 1882, le jeune âge des autres a fait ajourner pour eux l'accomplissement de cet acte auguste.

« Mentionnons aussi à cette occasion la conversion à l'article de la mort d'un jeune homme de 25 ans, conversion due aux efforts du P. Schmitt. Il résista, tant qu'il eut quelque espoir d'obtenir du secours des gangas. Mais enfin, se voyant délaissé par eux, tandis que le missionnaire continuait à l'assister, il en fut touché, et bientôt ses dispositions furent complètement changées. Il apprit avec docilité les vérités de notre S^{te} religion et consentit à recevoir le baptême. Le jour suivant, voyant que le malade empirait, le Père le baptisa, après lui avoir rappelé les principales vérités de la foi, et le soir lui donna l'extrême-onction. Trois heures après, ce jeune homme rendait le dernier soupir, heureux d'être devenu l'enfant de Dieu et de l'Eglise. »

— J. « Nos cérémonies attirent beaucoup les indigènes. Pour la 1^{re} fois, en 1879, nous avons pu, le jour de Pâques, célébrer à Landana, une Messe solennelle avec diacre et sous-diacre. Grand événement à la Mission ! Car jamais, disaient les noirs, ils n'avaient vu trois Pères disant la messe en même temps. Aussi les curieux n'étaient-ils pas en petit nombre, même parmi les Européens.

« Le 26 mai de la même année, s'ouvrirent les exercices du jubilé accordé par notre C. S. Père le Pape Léon XIII. C'était la première fois que nos enfants entendaient parler d'un jubilé. Leur conduite, pour le gagner fut exemplaire. Afin de satisfaire à l'obligation de l'aumône, ils eurent recours à la petite ca... d'... qu'ils avaient pour eux l'année précédente ;

ceux mêmes qui n'avaient que 0,10^e offrirent leur obole. Trois Européens de la côte tinrent aussi à profiter de cette grande grâce.

« Dans cette même semaine, le 31 mai, vigile de la Pentecôte, l'Eglise comptait à Sandana dix nouveaux enfants. Enfin le 1^{er} juin, dimanche de la Pentecôte, jour désigné pour la clôture des exercices religieux, le P. Supérieur chanta la 9^e Messe, Le Salut solennel du S. Sacrement, précédé du chant du Te Deum, vint clore cette belle journée si chère à nos cœurs.

« Ses exercices préparatoires au jubilé de 1881 commencèrent le 8 août, pour se terminer le jour de la fête de l'Assomption. Comme la première fois, nos jeunes chrétiens furent admirables de zèle et de générosité. Ils purent réunir dans leur pauvreté, environ 50 fr. pris sur leurs petites épargnes et ils demandèrent que le montant de leur faible aumône fût envoyé à la 5^{te} Enfance pour le rachat des petits païens.

— 8. « Cette œuvre du rachat des esclaves a pu se développer dans la Mission, grâce aux secours qui nous ont été procurés par une société de Dames zélatrices formée en Belgique sous la direction de M. l'abbé Spéssen. Elles nous ont envoyé, en 1882, une somme de 1071^f qui nous a permis de racheter 5 petits garçons et 5 petites filles. Par le passé, nous en trouvions plus difficilement, à cause de la famine : grand nombre d'entre eux succombaient à la faim, les vivres ne suffisant plus à leurs maîtres pour les nourrir. L'abondance revenue, les marchands d'esclaves s'adressaient naturellement à ceux qui leur offraient le prix le plus élevé. Les secours qui nous sont accordés nous permettront de disputer au démon ces infortunées créatures.

« Un négociant du Nord avait déjà racheté pour la Mission 12 enfants ; malheureusement les indigènes l'ont pillé, avant que se fût présentée l'occasion favorable de nous les envoyer.

« Un chef noir devait nous en amener une trentaine du Nord ; par malheur encore, la goëlette qui nous les apportait sombra sous la violence du vent, et il ne put nous en amener aucun.

« A St. Antoine et à Mboma, nos Pères ont aussi rachaté plusieurs enfants ; mais c'est à Stanley-Pool surtout que cette œuvre pourra se développer, car c'est là un des grands marchés où les esclaves viennent vers la côte. » (Lett. à M. Spérenu, 15 avril 82.)

— 9. « Le dernier Bulletin a déjà raconté l'élection du nouveau Matenda (chef principal du pays), faite le 22 février 1879. Les noirs procédèrent immédiatement à son installation, en lui remettant le sceptre. Vieillard presque octogénaire, Makanga ne s'attendait guère sur ses vieux jours à une pareille dignité. Déjà bien courbé sous le poids des ans, il ne savait comment se redresser pour faire bonne contenance devant ses nouveaux sujets. Il se contentait de sourire et de faire à droite et à gauche des inclinations aussi aimables que possible.

« Depuis, il reste paisiblement caché dans son Chimbi que (habitation) et se dit malade ou absent quand on veut lui parler. Il n'ose paraître devant les blancs.

« A son élection, le P. Carrie lui fit ratifier et signer le traité de paix conclu avec les indigènes en 1876. Il a été fidèle à ses promesses, et ne nous importune pas, comme le Matenda précédent, par des visites intéressées.

« Les Noirs des environs se montrent d'ailleurs toujours bien disposés envers la Mission, et la meilleure preuve, c'est qu'ils nous confient volontiers leurs enfants. En 1881, nous avons reçu ainsi plus de 20 enfants de familles libres. Et certes, ce ne sont pas les cadeaux qui peuvent les attirer ; nous n'avons pas à en prodiguer comme les ministres protestants.

« Au mois de sept. 1881, le Mafouque (chef de Tokta-Negra), qui nous avait rendu de grands services en nous procurant des porteurs pour Stanley-Pool, est venu nous rendre visite. Il a placé à la Mission 4 de ses enfants et a fait de nouvelles instances pour nous avoir dans son pays. »

« La reconnaissance nous fait un devoir de dire ici combien nous sommes redevables à M. le D^r Lucan et à sa digne

compagne qui l'a suivi avec courage dans ce pays. Chrétien pratiquant et tout dévoué à nos œuvres, cet excellent Docteur, qui est ici depuis 1876, a contribué à étendre le bien et l'influence de la Mission, tant par ses soins médicaux que par l'autorité de sa parole et de ses exemples. Depuis qu'il est ici, il s'est fait un plaisir de nous soigner, nous et nos enfants, à Landana et dans les autres stations, sans vouloir jamais d'autre récompense que celle de nous être utile. (10 juill. 79 - 1^{er} avril 82.)

— 10. « Depuis 1878, c'est-à-dire depuis que les explorations des voyageurs ont attiré l'attention de l'Europe sur l'importance du Zaïre, comme voie de communication avec l'intérieur, les ministres protestants, principalement les anglais, affluent sur ce fleuve. Ainsi, le 8 juin 1879, il en est arrivé neuf, avec une cargaison qui eût suffi à ravitailler notre Mission pour six années.

« Mais, de même que leur conduite répond peu à leur mission, de même aussi les résultats de leurs travaux sont bien maigres au regard surtout à leurs ressources. Des agents d'une factorerie hollandaise déclaraient qu'ils n'osaient se dire protestants devant des gens dont la conduite déshonorait le caractère. Et de fait, le chef de cette maison, protestant lui-même, nous a proposé son enfant, assurant qu'il ne le confierait jamais aux ministres.

« Le packet d'avril 1880 amenait encore 3 ministres, 1 ministre et 30 Krouboïs avec accompagnement de montures. Tout le personnel descendait à la maison française Daumas et Beraud, sans doute sur des lettres de recommandation, car jusque-là ils étaient recus chez leurs coreligionnaires de la maison hollandaise.

« Comme ces protestants avaient l'intention d'aller s'établir à San-Salvador, le P. Carrie crut devoir écrire au roi chrétien de ce pays pour le mettre en garde contre leurs

séductions. Il lui rappelait ce qu'avait été le Congo dans les siècles derniers et lui expliquait ce qu'était le protestantisme en regard du catholicisme; en terminant, il l'exhortait à marcher sur les traces des rois chrétiens ses pères, et à envoyer à la Mission, pour les faire instruire, un ou deux de ses enfants. Mais la réponse du roi montre qu'il était déjà endoctriné par les protestants qui avaient sur lui l'empire absolu de leurs cadeaux. (22 avril 80.)

« L'année précédente d'autres ministres avaient cherché à s'introduire dans la même ville. Ils avaient échoué, et le roi leur avait même défendu de reparaitre. Les Baptistes ont été plus heureux. Ils ont construit des maisons en pierres avec les débris des anciens Couvents. C'est une mission très-riche; ils donnent beaucoup aux noirs, et distribuent des armes à feu perfectionnées; ce qui naturellement leur procure du crédit auprès des noirs. Au mois d'août ils avaient achevé leurs constructions et ouvert une école d'externes qui était fréquentée par 15 ou 20 enfants. (8 août 80)

« Ici, à Sandana, on compte déjà deux sectes: les Missionnaires Inland et les Baptistes. L'histoire des uns et des autres serait une page à ajouter au célèbre ouvrage: Les Missions catholiques et les Missions protestantes, du D^r Marshall. Écoutons le témoignage que les ministres protestants s'attirent de leurs coreligionnaires. C'est M. Sparwah, chargé de la station de Vivi et protestant qui s'adresse à M. Krimpsel, premier ministre protestant du Congo.

— « Pourquoi ce steeple. chaise de vos missionnaires pour Stanley-Pool? Qu'y allez-vous faire? Que vous restera-t-il après vos courses? C'est une véritable folie qui vous prend. Vous n'avez encore rien créé dans les endroits où vous avez passé. Vous feriez mille fois mieux de vous établir comme des missionnaires catholiques et de chercher à civiliser les noirs de la côte. Voyez les résultats obtenus par les missionnaires catholiques à Zanzibar. (M. Sparwah y était resté

« plusieurs années). Ils ont formé des villages; dans leurs ateliers on trouve des ouvriers en tous genres; leurs élèves peuvent aller à l'intérieur pour y instruire leurs frères. Mais vous, vous ne faites que courir, dépenser de l'argent inutilement; et, en retournant en Angleterre, vous parlez de votre abnégation, de vos souffrances et du bien que vous avez fait, pour tromper les pauvres crédules. »

« Les ministres protestants de San Salvador, ajoute le P. Carrie, ont presque abandonné ce point pour prendre la route de Stanley-Pool, où ils ont été déconcertés de se voir devancés par le P. Augouard. Ils vont entreprendre une première station à Issangbila, à 4 jours de marche de Vivi, puis une seconde à Magnanga, qui est situé à moitié chemin de Vivi à Stanley-Pool. Ceux de Palabala viennent de construire une maison en fer à Banane. Ils ont une station sur la rive gauche du Congo, un peu au-dessous de Vivi, et quelques autres, dit-on, au-dessus. Dernièrement ils ont reçu un petit vapeur le Livingstone et 7 ministres, d'autres sont attendus.

« Ils commencent d'ailleurs à comprendre qu'une œuvre à Stanley-Pool est une entreprise non-seulement très-coûteuse, ce qui ne les inquiète guère, mais surtout très-pénible, ce qui ne leur souvient pas. Ils avancent donc lentement et par stations, afin de s'assurer le confortable.

« Partout, du reste, ils dépendent beaucoup dans grands résultats. A part leurs maisons de Banane et de San Salvador, ils n'ont guère fait jusqu'à présent que des chimbeques (huttes), parfois moins bien construites que les cases des noirs. Au point de vue religieux, c'est encore plus nul: ni école, ni propagande autre que la distribution des bibles et autres livres de ce genre. » (9 juill. 81.)

— 11. « De temps en temps nous avons l'occasion de voir apparaître à Landana des navires de guerre français; et les Commandants et officiers ne manquent jamais de visiter notre établissement. Nous n'avons qu'à nous en féliciter. Non-seulement

ces visites assurent la sécurité de nos œuvres ; mais encore elles relèvent le prestige de la Mission, et accroissent son influence tant auprès des Européens que des indigènes ; et, à présent surtout que les ministres protestants affluent dans nos parages, c'est pour nous d'un effet très-utile.

« Le 8 juin 1880, c'était le *Calisman*, croiseur de guerre français, qui mouillait à Landana vers 6 h. du soir. Dès le lendemain matin, le Commandant, M. Thierry, et plusieurs officiers descendirent à la Mission et vinrent voir les classes des enfants et les cultures. Le P. Schmitt les reçut en l'absence du P. Supérieur qui se trouvait à Boma. Mgr Le Berre avait informé déjà le P. Carrie des bonnes dispositions de l'Amiral Mottez ; M. Thierry se fit un devoir de nous en renouveler l'assurance ; et en offrant ses services : « c'est l'Amiral, dit-il, qui m'a envoyé tout exprès pour la Mission, et il ajoutait que M. Mottez se proposait de venir à Landana aussitôt terminée son inspection au Gabon.

« L'amiral Mottez arriva, en effet, deux mois après sur la frégate *La Vénus*. Les Missions catholiques ont déjà dit l'intérêt avec lequel les officiers de cette frégate visitèrent notre établissement le dimanche 1^{er} août 1880. (11^o des 13 mai et 17 juin 81.)

« Le 8 juillet de l'année suivante, nous arrivait *La Pallas*, monté par l'amiral Grivel, successeur de M. Mottez dans le Commandement supérieur de la division navale. Il descendit à la Mission, accompagné de son capitaine de vaisseau, M. O'Neil, le même qui se trouvait sur la *Vénus* lors de l'expédition de 1876, de M. l'abbé Genaille, aumônier, de ses aides de camp et de plusieurs officiers. Heureux de voir que la Mission jouissait d'une parfaite sécurité, il en témoigna une grande satisfaction. « On ne peut, dit-il ensuite, venir à la maison du Seigneur sans aller le saluer, » et il entra dans la chapelle où il s'agenouilla quelques instants. Il fit en sortant une aumône de 50 f. ; et exprima le regret

d'être obligé de prendre congé de nous; les ordres du gouvernement l'appelaient à St Paul de Loanda pour y célébrer le 14 juillet la fête nationale, mais il promit de prendre des mesures pour rester le plus longtemps possible à sa prochaine tournée, nous annonçant dès lors, pour le mois de septembre, la visite d'un aviso de guerre.

« Un peu plus de deux mois après, le 28 sept., comme l'amiral Grivel l'avait promis, le La Bowdommais jetait l'ancre à Landana. Le P. Supérieur et le P. Augouard allèrent aussitôt à bord; à leur tour les officiers se succédèrent à terre pour voir la Mission que l'amiral leur avait recommandé. Le 30, le Commandant vint rendre sa visite au P. Carrie. M. le capitaine de frégate de Tensentenyo est un excellent chrétien; il le montra en répondant au compliment des enfants par la recommandation d'observer fidèlement les commandements de Dieu, et en faisant la 1^{re} communion le dimanche suivant à la Messe de 8 heures.

« Sur son invitation, quelques enfants allèrent sur l'avisso assister à la manœuvre. Autant ils furent ravis de voir les matelots faire l'exercice tous ensemble, comme un seul homme, autant ils apprécièrent une petite distribution de biscuits. — « Ah! vraiment, disaient-ils en les partageant avec leurs camarades, les Français sont bons et même très-bons; ils ne ressemblent pas aux anglais ni aux portugais qui ne nous donnent même pas un peu de l'eau à boire. »

« Le même dimanche, 2 oct., le La Bowdommais leva l'ancre, et, comme le P. Augouard devait se rendre à St Antoine pour en rétablir la station, il fut heureux de répondre à l'invitation du capitaine en montant à bord de l'avisso qui devait l'y déposer.

« Deux mois après, le 30 nov., le La Bowdommais, revenant du Sud, touchait de nouveau à Landana et y restait jusqu'au 5 déc. M. de Tensentenyo profita de son séjour à la Mission pour adresser à l'amiral Grivel, concernant nos œuvres, un rapport que celui-ci devait transmettre au ministère de la marine. Il y faisait

ne sortir l'avantage qu'il y aurait pour la France à ne pas abandonner le projet d'un établissement à Stanley-Pool, alors surtout que les missionnaires de la Préfecture apostolique du Congo avaient entrepris de s'y installer. Le patriotisme de M. de Tenfentényo ne l'empêche pas de dire hautement, à qui veut l'entendre, qu'il est cléricale; la veille de son départ, dimanche, 4 déc., il s'approcha de la S^{te} Table avec M. Leroy, son second.

« Dans un de ses rapports on lit ces paroles: « A mon passage à Sandana, j'ai été frappé des résultats surprenants obtenus par cette Mission en bien peu d'années, puisqu'elle ne date encore que de 7 à 8 ans. Alors que sur tous les points de la côte, au sud du cap Lopez, les noirs parlent plus ou moins le portugais ou l'anglais, à Sandana le portugais fait place à la langue française. Plusieurs chefs du pays envoient eux-mêmes leurs enfants à la Mission, son influence va encore en grandissant chaque jour. L'influence française gagne du terrain à Cabinda même, quoique ce point soit à demi anglais par suite de la prédominance de la maison Hoatton et Cookson . . . »⁽¹⁾

— 12. « Entre ces deux visites de M. de Tenfentényo, nous avons reçu, le 5 nov., celle de M. Walke, lieutenant du génie et membre de l'expédition organisée à Bruxelles en 1879 pour aller, sous la direction de M. Stanley, explorer le haut-Congo. M. Walke rentrait en Europe et demandait une hospitalité que nous fîmes heureux de lui accorder.

(1) Une modification importante vient d'être apportée dans l'organisation des forces maritimes chargées de la protection des intérêts français en Afrique. Depuis la guerre, une seule division navale, dite de l'Atlantique Sud, avait à surveiller à la fois la côte occidentale d'Afrique et celle du Brésil. Le pavillon français ne pouvait ainsi apparaître qu'à des intervalles éloignés sur les différents points de l'Afrique. Les grands intérêts engagés par suite du traité de M. de Brazza demandaient la présence habituelle d'un chef de station. On a donc remis le service de la côte du Brésil à la division des Antilles; et l'on a rétabli la Division des Côtes occidentales d'Afrique. Un décret du 12 déc. 1882, en a confié le commandement au Capitaine de vaisseau Pories. (Le Monde 16 et 30 déc. 82.)

« Le 4 avril 1881 étaient passés sur un navire anglais deux autres officiers distingués de la Belgique, appartenant l'un à l'artillerie et l'autre à l'infanterie, et faisant partie tous les deux de la même expédition du Haut Congo.

« Le P. Supérieur les invita à descendre à la Mission. Ils acceptèrent avec plaisir; et, pour se rendre compte de notre œuvre, ils visitèrent les classes, interrogèrent les enfants et les suivirent en récréation. — « C'est admirable, s'écriaient-ils! On ne le croirait pas si l'on ne voyait de ses propres yeux ce que font en Afrique avec si peu de ressources les missionnaires catholiques. »

« L'officier d'artillerie recommanda aux enfants de se faire plus tard les civilisateurs de leurs malheureux compatriotes et de rester toujours bons chrétiens; et tous les deux, ravis de cette visite, ajoutèrent à leurs conseils une cinquantaine de francs pour les menus plaisirs des enfants. Joignant l'exemple à la parole, ils assistèrent le lendemain à la s^{te} Messe, et se rembarquèrent après nous avoir vivement remerciés.

« C'est sans doute l'accueil fait aux officiers belges que nous a valu la bienveillance du roi Léopold. Sa Majesté, on le sait, a pris sous sa haute protection l'association internationale africaine, a bien voulu accorder, en 1881, à tous les membres de notre Mission le passage gratuit sur les vapeurs de l'expédition. C'est une faveur d'autant plus précieuse pour nous, à cause de notre fondation de Stanley-Pool, que cette expédition compte aujourd'hui 4 steamers sur le Congo. La Belgique et l'Espérance naviguent entre Banane et Vivi, sur la partie inférieure du fleuve; le Royal dessert la station périlleuse et tourmentée qui s'étend entre Issanghila et Magnanga; et l'En avant, lancé le 3 déc. 1881 sur les eaux du Stanley-Pool, a devant lui une carrière libre de 1500 kilom., aboutissant au centre même du continent africain. (L'association internationale africaine et le Comité d'études du Haut Congo, page 24.)

— 13. « On nous avait annoncé en 1879 la visite du Gouverneur de St-Paul de Loanda, qui tenait beaucoup, disait-on, à voir la Mission française. Il ne vint pas lui-même, mais il envoya le secrétaire général de la colonie. Celui-ci nous arriva le 15 sept. Il fut si enchanté de la Mission, qu'il en parlait ensuite comme d'une merveille, la comparant à une petite cité (cidade) en Afrique. Il ne craignit pas d'avouer que les Portugais seraient incapables d'obtenir le même succès. Le Gouvernement du Portugal regrette bien maintenant de nous avoir obligés à quitter la colonie d'Angola et à porter ailleurs le précieux avantage d'un établissement comme le nôtre. Nous profitons des occasions pour montrer par le passé et surtout par les événements de 1876, combien notre but est loin d'être politique, et que si nous avons tant fait pour nous établir sur le territoire dépendant du Portugal, ce n'était que dans la vue d'y semer le bien.

« Au mois de novembre suivant arrivait à Banane, de retour d'Europe, M. le Dr Lucan, notre excellent médecin. Il se fit une joie de raconter au P. Carrié comment la renommée de la Mission était arrivée jusqu'à la société de géographie de Lisbonne, où elle avait produit une grande sensation. Afin de suivre l'exemple de cette Mission type, le gouvernement voulait demander des missionnaires au Pape pour les envoyer dans les pays indépendants autour de sa colonie d'Angola et par leur moyen répandre la langue et l'influence de la nation. (16 nov. 79)

« Ce qui a beaucoup contribué à étendre en Portugal la renommée de notre établissement de Landana, c'est la relation publiée dans le Bulletin de la Société de Lisbonne, par M. Nuno de Freitas-Quériol, lieutenant de vaisseau et membre de cette société, à la suite d'une visite qu'il nous a faite. Cette relation a été reproduite en partie dans les Missions catholiques. (N° du 17 juin 1881) Ses lecteurs de cette revue ont pu souligner les termes par lesquels l'auteur concluait son rapport: « La Mission française du St-Esprit nous semble donc être un modèle à étudier. »

« Il n'est pas jusqu'aux feuilles protestantes qui ne fassent écho à ces éloges. En 1881, M. Aschton, négociant anglais, a communiqué au Faetory Herald la note suivante sur la Mission également visitée par lui: « Il y a à Sandana une Mission catholique, grande et excellemment dirigée; plusieurs centaines de jeunes esclaves rachetés y apprennent des métiers et reçoivent une bonne éducation; et on leur donne ensuite la liberté pour qu'ils aillent à leur tour instruire leurs frères plongés dans l'ignorance et la superstition. » (15 avril 1881.)

— 14. « Deux fois nous avons eu l'honneur de recevoir la visite du célèbre explorateur français, M. de Brazza, à son retour de l'intérieur du Congo. Son premier passage eut lieu le 10 déc. 1880; il demeura trois jours dans la Cté pour se reposer de ses fatigues. Il nous est revenu la seconde fois le 17 avril 1882, avec M. Michaud, élève mécanicien, son fidèle compagnon de voyage et St Barsonvidin qui avaient suivi sa caravane jusqu'à Sandana.

« L'intrépide voyageur était dans un pitoyable état, harassé de fatigues et les pieds couverts de plaies; nous l'avons soigné pendant cinq jours. Tous les négociants de Sandana sont venus lui offrir leurs sympathiques félicitations pour l'heureux succès de ses explorations.

« Parti de Franceville avec M. Michaud dans les premiers jours de janvier 1882, il était arrivé par l'intérieur du côté de Sandana, au village de Chimpoutou, d'où il écrivit au Tèu Supérieur, pour lui demander l'hospitalité, une lettre qu'on a pu lire dans le Messager de St Joseph. (N^o d'août 1882.)

« Comme il le dit lui-même dans cette lettre, son but était de chercher la voie de communication la plus facile entre le Congo intérieur et l'Atlantique. Il assurait qu'une route entre la côte et Stanley-Pool était très-faisable et que, selon toute probabilité, son point de départ serait au Loango, d'où elle aboutirait dans la vallée du Quilon, pour y utiliser un de ses affluents, navigable sur une étendue de plus de 40 milles. De cette rivière on peut

aisément passer à l'Alima, affluent du Congo.

« Les Bassoundis, qui étaient venus avec M. de Brazza, furent nourris et logés à la Mission; il les avait décidés à le suivre à Sandana, non-seulement pour l'intérêt de leur commerce, mais encore en vue de les familiariser avec les blancs de la côte et de les mettre en relation avec les missionnaires. Un Père leur parla de Dieu, du Ciel, du salut de leurs âmes, du péché, de l'enfer. En entendant tout cela ils manifestèrent un grand étonnement.

« Méfiants, comme le sont d'ordinaire les sauvages, ils n'osèrent visiter les plantations et les jardins malgré des invitations réitérées; ils furent néanmoins très-sensibles aux marques de bonté qui leur furent témoignées. Ils nous quittèrent le 21 avril, promettant de revenir et d'amener alors leurs enfants pour les faire élever.

« Quant aux Gabonais et aux Sénégalais qui composaient la caravane, ils étaient presque tous des jeunes gens chrétiens, élevés dans nos établissements du Gabon et du Sénégal. M. de Brazza se plut à rendre hommage à leur bravoure et à leur discipline, non moins qu'à leur piété. Tous les jours ils faisaient leurs prières et récitaient en commun le chapelet, pendant la récitation duquel, chose incroyable, leurs compagnons marabouts s'adjoignaient à eux; il fallut ici leur distribuer croix, chapelets, médailles, scapulaires et images. Durant leur séjour, ils assistèrent chaque matin à la Messe.

« Le samedi, 22 avril, M. de Brazza et sa caravane s'embarquèrent sur le packet anglais pour rentrer au Gabon; avant de partir, il nous adressa ses remerciements les plus sincères et les affectueux; laissa aux enfants l'argent qui lui restait encore, et fit cadeau au P. Augouard, pour son prochain voyage de Stanley-Pool, de son fusil Winchester à 13 coups et de 200 cartouches. » (Bulletin.)

Station du Sacré Cœur, au Loango.

1882.

1. Motifs : vœux des noirs, importance du pays. — 2. Achat de terrain par le P. Carrie. — 3. Contrat d'acquisition.

— 1. « Du temps du P. Duparquet il avait déjà été question de commencer une station au Loango. Depuis 1876 le roi et les habitants nous demandaient. On avait promis de répondre à leurs vœux, et cette promesse, sur leurs instances répétées, avait été maintes fois renouvelée; c'est tout ce qu'on avait pu faire. Il y avait à craindre néanmoins que de si bonnes dispositions ne fissent place à l'indifférence; si l'on ne tentait quelque chose.

« Ses dernières explorations de M. de Brazza, qui regardent le Loango, comme le point de départ de la route vers le Haut-Congo, donnaient à ce projet de fondation une importance plus grande encore.

« Ce pays, du reste, est connu depuis longtemps des navires français, qui y trouvent un excellent mouillage et une rade toujours tranquille. Les Français n'y sont pas moins connus; leur influence du temps passé s'y conserve toujours. Plusieurs noirs parlent français. L'un d'entre eux est le chef de son village, qu'il a nommé Martinique, en souvenir du séjour qu'il a fait dans l'île de ce nom. Le roi du pays nous avait confiés ses deux fils, qui étaient restés 6 ans à la Mission de Sandana, et ne l'avaient quittée qu'en pleurant.

« Le royaume du Loango n'est pas seulement le premier de ces contrées par son étendue, sa population et son administration; mais il est encore d'une grande importance pour la richesse de son sol, la salubrité du climat, la tranquillité et la commodité de son port. Contrée d'un aspect riant, entrecoupée de côtes et de vallées, de montagnes boisées et de plateaux d'une grande fertilité; il se prête admirablement à l'agriculture, à l'élevage de troupeaux et à la construction de grandes villes. C'est sans contredit ce qu'il y a de mieux sur

toutes ces côtes, depuis le Gabon jusqu'au Zaïre. Aujourd'hui le débouché nécessaire et naturel de la route de l'intérieur vient compléter l'importance tout exceptionnelle du Soango. » (P. Carr. révé. 6 oct. 1882.)

« Il était urgent pour nous de ne pas nous laisser devancer par les ministres protestants. En conséquence nous nous sommes résolus, avec l'autorisation de la Maison-Mère, à y faire l'achat d'un terrain et à y construire provisoirement, comme prise de possession, une case destinée à un catéchiste. (Rapport du 25 mai 1882.)

— 2. « Le P. Carré s'est donc rendu au Soango dans les premiers jours d'oct. 1882, et a fait l'acquisition d'un vaste et magnifique terrain, de 100 hectares au moins d'étendue. Il comprend un très-beau plateau avec deux vallées arrosées l'une et l'autre par deux ruisseaux. Il se trouve sur le bord de la mer et occupe presque tout le fond de la baie de Soango. La terre très fertile fournira des récoltes en abondance; la baie d'excellents poissons; car elle en est remplie.

« J'ai été ajouté le P. Carré, parfaitement reçu des blancs et des noirs, et l'affaire du terrain s'est arrangée sans difficulté. Le tout, y compris même mes frais de voyage et les cadeaux, ne m'est revenu qu'à la minime somme de 305^{fr} 22. Avec cela nous avons le plus bel emplacement de la contrée. Il y a de quoi faire un établissement splendide.

« Tout a été conclu rapidement et sans que l'on s'y attendit. Mais déjà l'éveil est donné dans le pays, surtout parmi les européens. Les portugais sont très-intrigués de cette affaire. L'un d'eux se proposait d'acquiescer une partie de ce terrain pour une factorerie. S'il y a lieu, nous pourrions lui en céder. (Lett. du 1^{er} nov. 1882.)

« Il y a sur la propriété une maison appartenant à un négociant portugais. Nous verrons s'il y a lieu de l'acheter.

« La nouvelle fondation a été placée, avec l'autorisation de la Maison-Mère, sous le vocable du Sacré Cœur de Jésus. »

— 3. Voici le contrat fait avec les chefs du pays :

„ L'an mil huit cent quatre vingt deux et le 11 octobre,
 „ Entre Sa Majesté Manimacossa, roi de Loango,
 „ Mamboma Bitoumbou Capitaine Mor,
 „ Mamboma Mavinga de Loubou,
 „ Pedro Gimbel, chef du village Martinique, d'une part;
 „ Et le Révérend Père Antoine Marie Hippolyte Carrie,
 „ Supérieur de la Mission de Landana et vice-Préfet apostolique
 „ du Congo, d'autre part;

„ a été conclu le contrat suivant :

„ Sa Majesté Manimacosso Chicoussou et les chefs sus-
 „ dits cèdent en toute propriété au dit R. P. A. M. H. Carrie
 „ qui accepte, un terrain de la contenance de 100 hectares environ
 „ situé au Loango et limité comme il suit : au Nord, par
 „ la baie de Loango, — à l'Est, par la vallée Loubenda, qui
 „ dans son entier fait partie de la propriété cédée à la Mis-
 „ sion catholique, — à l'Ouest, par la petite rivière Matali, —
 „ au Sud, par des limites posées d'un commun accord entre les par-
 „ ties contractantes.

„ Cette cession de terrain est faite au R. Père Carrie moy-
 „ ennant la somme de 50 (cinquante) pièces ou cortades et un ba-
 „ rril de tafia de 25 (vingt-cinq) gallons, somme qui sera payée
 „ une fois pour toutes.

„ En outre, la Mission payera annuellement à titre d'impôt :

„ 1°. Au roi, 2 gallons de tafia par mois. — 2°. Au Mamboma
 „ de Loubou, 1 gallon par mois

„ A ces conditions, la Mission sera libre de toutes autres redevances ou coutumes, de toutes visites onéreuses de la part des chefs du pays, et sera protégée et défendue dans ses droits de propriété par les dits chefs, toutes les fois que besoin en sera.

„ Ont signé :

P. Carrie.

„ Pedro Gimbel, Tangou, fils du roi. + signature du Mamboma Bitoumbou

„ + signature du roi de Loango. + signat. du Mamboma de Loubou.

„ Nous soussignés, reconnaissons que les croix ci-dessus sont

les signatures du roi de Soango et des deux Mamboma ci-dessus désignées :

Soango, 12 outubro 1882.

„digné: M. G. Saboga, — Encarregado de Castro et Seitão, —
„José Alves da Costa.

P.S. — Dans le terrain cédé à la Mission par le roi et les chefs de Soango et délimité comme ci-dessus, se trouvent renfermés les établissements de M. M. G. Saboga et de M. M. Castro et Seitão, dont les limites ont été posées d'un commun accord entre les deux maisons et le R. P. Carrie.

En foi de quoi nous avons signé le présent post-Scriptum, Soango, 12 oct. 1882.

„digné: P. Carrie.

M. G. Saboga — Encarregado de Castro et Seitão, — José dos Santos.

+

Nécrologie. Copied - C.N.

✓ Le 4 janvier 1883 est mort le P. Dunne, de la C^{te} de Rockwell. D'une faible santé, ce cher confrère a succombé à une affection de poitrine. Il avait 37 ans, et en avait passé 17 en C^{te}. Il est mort, écrivait le P. Gaepfert, comme il avait vécu, en bon et saint religieux.

Un de nos jeunes scolastiques de Pittsburg, M. John Brady, est mort à la suite d'une maladie de poitrine, le 7 déc. 1882. Son angélique piété le rendait un modèle pour ses confrères; elle leur donne la confiance qu'ils ont en lui maintenant un protecteur au Ciel. Nous le recommandons cependant aux prières des C^{tes}, spécialement des maisons de formation.

Départs pour les C^{tes} d'outre-mer.

Le 15 février s'est embarqué à Marseille pour Nossi-Bé le P. Mauger, nommé par Décret de la S. C. de la Propagande en date du 11 février, sur la présentation du G. R. Père, Préfet apostolique de cette île et de celle de Mayotte, en remplacement du P. Guilloux, décédé.

Le P. Mauger est, ainsi que le P. Guilloux, supérieur principal des deux îles, mais doit comme précédemment résider habituellement à Nossi-Bé.

- S'est embarqué le 6 janvier, à St Nazaire, pour retourner à la Guadeloupe, le F. Sulpice.

- Doivent s'embarquer au même lieu, le 21 fév. pour Port-au-Prince (Haïti), le P. Ritzenhaller, de la C^{te} de Rambervillers, le F. Raymond, de St Ilan, et le F. Frédéric, de la Maison-Mère.

Mutations et retours en France.

Le P. Verdier, revenu l'an dernier de St Pierre et Miquelon, a été attaché à la C^{te} du St Cœur de Marie pour faire la classe aux novices-Frères, et aider à la rédaction des notices des membres défunts.

Ont été placés : A. Beauvais, le 10 janvier, le P. Moricet, de la C^{te} du St Cœur de Marie à Bordeaux;

A. N. O. de Langonnet, le 2 fév., le F. Salomon, en disponibilité depuis son retour de la Trinidad;

A. Rockwell, le 14 fév., le P. Kenneally, rentré de la Trinidad à la Maison-Mère le 30 janvier.

Nouvelles des C^{tes}.

- Le mercredi 17 janv., on a célébré à la Maison-Mère, selon les Const^{es}, un service anniversaire pour le repos de l'âme du C. R. Père Sévassateur. L'office a eu lieu à 10 h.; quelques prêtres, plusieurs religieuses des C^{tes} que nous desservons et bon nombre de personnes pieuses sont venues unir leurs prières aux nôtres. La Messe a été chantée par le C. R. Père.

Le jour précédent, la C^{te} du St Cœur de Marie, qui fait partie intégrante de la Maison-Mère, avait aussi célébré un service funèbre pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

- Le collège français de Blackrock vient d'obtenir au grand concours, réservé aux seuls universitaires, le 1^{er} prix pour les classiques; ce prix est de 3.750 f. (lett. du P. Huvellys, 12 fév. 1883.)

Maison-Mère, le 18 fév. 1883.



BULLETIN

Mission du Congo (suite.)

Été de St Antoine, au Sogno.

1878 - Janv. 1883.

1. Ambassade p^r rappeler les Pères — 2. Convention, 28 janv. 1878 —
 3. Vaste terrain reçu à Tinda. — 4. Catechiste installé, Miguel Zodi. — 5. Visites
 au P. Schmitt. Loumouangou. Pièces de l'Eglise dues par un Noir. — 6. Célé
 bration commencée. Motifs. Personnel. — 7. Pœuvre installée. Souvenirs des Capuc.
 — 8. Le roi Koukoulou. Baptême. — 9. Rapports biens. avec l'évêque
 d'Angola. — 10. Question portugaise au Congo.

— 1. Dès 1876, nos Pères du Congo s'étaient efforcés de rele
 ver de ses ruines l'ancienne Mission de St Antoine, le Père
 Duparquet s'était même entendu à ce sujet avec les princes
 du pays, dans une assemblée solennelle tenue dans ce but.
 Mais l'année suivante, quand le P. Carrière y alla pour com
 mencer l'œuvre, il trouva tous les esprits excités contre
 les missionnaires. Le pays était alors en proie à la famine,
 et les sorciers étaient parvenus à faire croire à ces pau
 vres gens que la cause de cette disette, c'était le bonnet et
 les chaises de paille que le Père avait avec lui. Tous ses
 raisonnements échouèrent devant cette incroyable sottise,
 il lui fallut repartir. (T. XI. p. 490 et suiv.)

Bientôt cependant les noirs du Sogno revinrent à de meilleures dispositions, et ils conjurèrent les Pères de retourner au milieu d'eux.

« Dans le commencement de l'année 1878, écrit le P. Carrie, arrivait à Sandana une députation solennelle du roi de St Antoine, du roi de l'église et du prince de Foutila-Nzinga, pour nous supplier de commencer l'établissement de Pinda. Les trois envoyés avaient affronté, pour venir vers nous, les dangers d'un voyage de 25 à 30 lieues à travers des tribus inconnues, quelques-unes même hostiles. Ils portaient les insignes de leurs souverains et avaient pleins pouvoirs de nous accorder tout ce que nous demanderions, tant comme réparation du passé que comme garantie de l'avenir.

« Je profitai de la circonstance pour leur montrer qu'en effet leur conduite à notre égard n'avait pas toujours été louable, que la pluie est un bienfait de Dieu et non des hommes, que nous étions leurs vrais amis et cherchions uniquement leur bien. Pour preuve de la sincérité de leurs paroles, je leur demandai de signer une convention. Ils y acquiescèrent avec une sorte de bonheur. La convention a été signée non-seulement par les ambassadeurs, mais encore par le frère du roi, agissant au nom du souverain, et par tous les princes de St Antoine, à la maison française de Banane, où les délégués, selon ce qui avait été convenu avec nous, s'étaient empressés de les réunir. Au témoignage de plusieurs blancs, présents à la réunion; tout se passa avec beaucoup de solennité. » (Rapport à la Prop. de la Foi Sandana, 15 oct. 78.

— 2. Nous ajoutons ici le texte de cette convention, comme document important pour les annales de la Mission.

Convention

entre le roi D. João et les princes de St Antoine
et le P. Carrie, Sup^r de la Mission du Congo.

Art. I. Le roi et les princes de St Antoine reconnaissent que la Mission catholique française a été légitimement établie dans le royaume de

Sogno, avec le consentement du roi et de tous les princes du pays; que jusqu'à ce jour elle ne s'est rendue coupable d'aucun méfait; que par conséquent elle a droit d'exister dans le pays, sans que personne ne puisse la troubler; qu'enfin tous les ennuis et tous les préjudices qui lui ont été causés dans le passé l'ont été injustement et sous de faux et ridicules prétextes

II. Le roi et les princes regrettent ce qui s'est passé et s'engagent: 1^o à faire respecter à l'avenir, comme une chose sacrée, toutes les embarcations de la Mission;

2^o à ne plus attribuer, ni laisser attribuer par personne, à la dite Mission, les calamités publiques;

3. à considérer toujours les missionnaires comme les amis véritables et dévoués du roi, des princes et des habitants du pays.

III. La Mission, de son côté, reconnaît l'autorité du roi de Sogno et lui paie à titre d'impôt deux gallons de tafia par mois, à condition de se voir libre de toute autre redevance, de quelque nature que ce soit.

IV. L'autorité du roi reconnue par la Mission ne s'étendra pas aux actes internes de l'administration de la Mission et de son personnel; de sorte que le supérieur de la dite Mission pourra, selon ses désirs ou les besoins de l'œuvre, appeler ou renvoyer les sujets, comme bon lui semblera, et les diriger à l'intérieur de sa Communauté, suivant ses règles et Constitutions.

V. Ses missionnaires s'engagent à se conduire toujours en sujets fidèles et dévoués du roi et à chercher, en tout ce qui dépendra d'eux, les intérêts du pays.

VI. Ses missionnaires auront, en conséquence du précédent article, liberté d'enseigner la religion chrétienne dans tout le royaume, et d'y exercer librement leur ministère, sans jamais cependant se porter à aucun acte de contrainte envers personne.

VII. Dans le cas où les missionnaires ou le roi auraient à se plaindre de la violation de quelque article de la précédente convention, la question sera portée devant le Commandant du 1^{er} navire de guerre français qui arrivera dans le Congo, afin qu'il décide, en dernier ressort, celui des deux partis qui a eu tort. Il en sera de même

pour toute autre difficulté sérieuse qui n'aurait pu être terminée à l'amiable entre le roi et le supérieur de la Mission.

Fait et conclu à Sandana en sept articles, ce 10 janvier 1878.

signé: I. Carrie

Signatures: 1^o du roi de St Antoine + 2^o du roi de l'Eglise +
 ides ambassadeurs: 3^o du prince de Foutila-Nzinga + 4^o de D. João +

Nous soussignés, certifions que les présentes croix sont les signatures des ambassadeurs des princes mentionnés ci-dessus.

signé: E. Foëls. M. Schmitt.

Le Capita du roi + Le roi de l'église + Le prince de Foutila-Nzinga + Le Mambouque +

Approvo as cruzes feitas pela mão dos cavalheiros de Santo Antonio, Banane 28 de Janeiro 1878.

signé: F. Gillard, agent de la maison française.

J. S. Gorces, agente da casa dos S^{mos} Valle e Azevedo.

— 3. « Au départ des ambassadeurs de St Antoine, ajoute le Père Carrie, je leur avais promis d'aller les visiter dès que les pluies seraient venues; mais celles-ci firent complètement défaut, et la famine qui désola le pays fut telle qu'elle obligea les habitants à se disperser au milieu des îles basses du Zaïre pour y faire leurs plantations et échapper ainsi à la mort.

« Ce n'est qu'en 1879, au retour du voyage que je fis à Boma et à Vivi, que je pus passer à St Antoine.

« J'y arrivai le 19 nov. J'ai été parfaitement reçu par le roi et par tous les gens du pays. Dans une grande réunion tenue le 21, tous m'ont fait des excuses de ce qui s'était passé il y a trois ans et m'ont prié avec beaucoup d'instances de leur envoyer des missionnaires, en m'assurant que ces faits ne se reproduiraient plus. Je lus alors et expliquai la convention de janvier 1878. Ils l'approuvèrent et promirent de la garder fidèlement.

« Venait ensuite la question du terrain. Je déclarai au roi et à toute l'assemblée que celui de Linda ne me convenait pas il était à la fois trop restreint et trop enfoncé dans le pays.

Il fallait pour m'y rendre, passer devant tous les villages, et les habitants m'arrêtaient; quand je voulais repartir, ils s'y opposaient également. Or, je ne pouvais reparaître à St. Antoine qu'à la condition d'y jouir d'une parfaite liberté d'action. Puis, comme ils le savaient, nous avions besoin pour nos cultures de terrains assez vastes; et à Pinda ils ne m'en donnaient pas. Je demandai donc au roi la cession d'un nouvel emplacement situé à l'entrée de la crique de St. Antoine. Il me l'accorda volontiers.

« Cette proposition de quitter Pinda fut pour les gens de l'église comme un coup de foudre; je l'avais émise à dessein pour leur faire sentir l'odieuse de leur conduite passée et arriver à mes fins. Immédiatement ils sollicitent du roi la permission de se retirer: ils veulent délibérer en particulier. Puis leur orateur prononce un long discours fort éloquent qui, pendant une heure, soulève les discussions les plus animées. Ils me font les propositions les plus avantageuses, m'offrent tout le terrain qu'il me plaira de choisir et me promettent la sécurité la plus parfaite.

« A son tour, le roi, tout en maintenant sa concession, cherche à me réconcilier avec mes enfants, comme il les appelle. Je réponds qu'avant de donner mon dernier mot je veux voir les concessions faites de part et d'autre, et qu'après cela je ferai connaître ma dernière détermination. Sur ce, la séance est levée, et il est convenu que le lendemain j'irai avec les gens du roi visiter son terrain.

« A peine étais-je rentré à Pinda que l'un des principaux des gens de l'église me propose de venir voir la propriété qu'ils veulent me donner. Je le suis et nous parcourons ensemble une vallée magnifique, de la longueur au moins d'un quart de lieue; un ruisseau d'eau douce l'arrose et sur ses bords s'étendent les flancs cultivés du plateau de St. Antoine. Nous y fixons l'emplacement que devront couvrir les constructions dans le cas où la Mission s'y établira. —
« Tout ce terrain est à votre disposition, me dit le chef, vous

pouvez le prendre sans que personne vous demande rien.»
 Le soir, nouvelle réunion des chefs pour me conjurer de ne pas les quitter et de leur donner la préférence. — « Tout le monde est prévenu, s'écrient-ils ; c'est un vrai bonheur pour tous de vous donner ce terrain gratuitement. » — Je leur témoigne ma satisfaction et ma reconnaissance ; mais j'ai promis au roi de visiter aussi l'emplacement qu'il a mis à ma disposition ; ce ne sera donc qu'après l'avoir vu que je leur donnerai une réponse définitive.

« Le jour suivant je me rends sur les lieux avec plusieurs princes de St Antoine. Durant plus de deux heures, nous marchons à travers une immense plaine ; mais elle est presque sablonneuse, on n'y voit point d'eau douce. Évidemment, ce n'est pas ce qu'il nous faut. Je fais savoir alors aux gens de l'église que j'accepte leur terrain. Aussitôt le tambour bat en signe de la victoire qu'ils viennent de remporter, et le roi de St Antoine est averti de ma décision.

« Au retour, je reçois une lettre du Commandant du navire de guerre français le Bourisaint. M. de Maigret me donnait avis qu'il se mettait à ma disposition pour me transporter à Sandana, et m'attendait pour cette fin à la pointe St Antoine. Immédiatement je convoque le roi et les princes des gens de l'église, je rédige à la hâte le contrat de vente, le lis, l'explique et le leur fais signer.

« En voici le texte exact :

« L'an du Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf, le 22 novembre.

« Entre le R. P. Antoine-Marie-Hippolyte Carric, Supérieur de la Mission de Sandana et Vice-Préfet apostolique du Congo, d'une part,

« Et Nezika-Sieta, roi de l'église, Don João Capita de l'église et les autres princes de la même peuplade, d'autre part,

« a été conclu le présent contrat :

« Les dits rois et princes de l'église cèdent gratuitement en toute propriété et pour toujours au dit R. P. Carric, qui accepte, un terrain situé sur la rivière de Saint-Antoine, au comté de Sombô, aujourd'hui

royaume de St Antoine, en un lieu appelé Pinda, dans le but d'y établir une Mission. Ce terrain comprend tout d'abord les parcelles de terrain achetées en 1876 par le R. P. Duparquet, alors Supérieur de la Mission de Landana et Vice-Préfet apostolique, et en second lieu, les nouvelles concessions ajoutées en ce jour par les dits rois et princes, et qui se limitent comme il suit :

« A partir du port de Pinda, la limite suit, sur la droite, tout le long de la rivière jusqu'au petit port de Pinda; de là se dirige en ligne droite sur le premier coteau, où se trouvent encore quelques constructions, faites en 1876 par le R. P. Duparquet; elle suit de là le sommet ou arête de ce coteau et monte sur le plateau de St Antoine jusqu'à une distance d'environ 1000 mètres du port de Pinda; de là, formant à peu près un angle droit, elle va aboutir à l'extrémité du dit plateau où commence la vallée appelée Lomba, et qui forme un peu plus bas le lit de St Antoine. Cette vallée, dans son entier, fait partie de la concession faite à la Mission, et limite de ce côté le dit terrain de la Mission.

« Quant aux palmiers qui se trouvent sur le dit terrain, le R. P. Carvie s'est engagé à les payer un baril de tafia de la contenance de 25 gallons, prix accepté par les vendeurs. Mais ce prix ne sera payé que lorsque la Mission prendra possession de son terrain.

« Ses plantations qui s'y trouveraient alors seront respectées par les missionnaires; mais, une fois les récoltes faites, les indigènes ne pourront plus ensemençer ce terrain, qui, dès lors ne sera plus cultivé que par la seule Mission.

« En foi de quoi les parties ont signé le présent contrat à la Mission de Pinda, au jour et au ci-dessus indiqués.

signé : P. Carvie, Sup. et vice-Préf.

+ Signature du roi — + de O. Joas, — + de Jaba — + de Nenganga, — + de Sango, — + de Mbenga, — + de Miguel.

« Par ce contrat la Mission a acquis à Pinda une des plus vastes, des plus belles et des plus fertiles vallées qu'il y ait dans le pays. Sa propriété figure un triangle rectangle, dont deux côtés ont chacun au moins un kilomètre d'étendue. Elle comprend le port de Pinda avec tous les terrains achetés en détail par le P. Duparquet,

la vallée de la fontaine, les flancs du coteau ouest adjacent et un grand espace sur le plateau de St Antoine. Au sommet on jouit d'un air pur et d'un coup d'œil magnifique sur toute la contrée jusqu'à Banane, que l'on découvre à une distance de trois à quatre lieues. Cultivée comme elle peut l'être, la propriété mettrait tout l'établissement à l'abri de la famine; la source qui l'arrose ne tarit jamais.

« La sécurité paraît assurée, au moins pour le moment. Si l'on pouvait s'y transporter tout de suite, les premières années une fois passées, on n'aurait plus rien à craindre; car ce sont ces premières années qui sont toujours les plus difficiles. Il y aurait certainement un grand bien à réaliser parmi ces populations nombreuses et à demi-chrétiennes, et ce bien serait facile; mais hélas! où prendre les fonds nécessaires pour y établir une Mission permanente? Cependant les gens de cette contrée ne nous laisseront pas de repos jusqu'à ce que nous allions nous fixer parmi eux, et je prévois de leur part une rude persécution, lorsqu'ils apprendront notre prochaine installation à Boma.

« Je partis dans la nuit du 22 au 23 nov. pour me rendre à bord du Bowsaint. J'avais dit la Messe à St Antoine dans la petite chapelle de N. D. du Pinda, et administré le baptême à six enfants. D'autres devaient le recevoir le jour suivant, dimanche, mais je ne pouvais perdre une occasion aussi favorable de rentrer à Landana, où m'appelaient du reste les besoins de la future station de Boma. Arrivé au Bowsaint vers 8 h. du matin, j'y fus reçu de la manière la plus cordiale par le Commandant et les officiers. Nous débarquâmes vers 6 h. du soir à Landana. En descendant à terre je trouvais tout le monde en bonne santé. Le T. Augouan venait d'arriver la veille du Gabon par le packet anglais, après une traversée de huit jours. (29. nov. 79.)

— 4. Cinq mois s'écoulent. Ce que l'on avait prévu a lieu. — « Les gens de St Antoine, écrivait le T. Carrie, le 28 avril 1879, ne laissent plus de repos à la maison française de Banane.

jusqu'à ce qu'ils aient de nouveau les Pères. Ils ont déclaré ne vouloir plus faire de négoce avec aucune autre maison tant que nous ne serons pas retournés chez eux. Il n'y a d'exception que pour celle de Banane, parceque c'est elle qui aide les Pères à se rendre à St. Antoine: Je ne sais comment faire...? (28 avril 1880.)

Le manque de personnel et le défaut de ressources ne permettaient pas encore de répondre aux instances de ces bons noirs. On résolut de leur donner en attendant un catéchiste indigène. On avait précisément alors à Landana un jeune noir du Sogno, exemplaire sous tous rapports, qui convenait parfaitement pour cette fonction. C'était Miguel zoadi, neveu du roi de St. Antoine.

Le P. Schmitt prit ce catéchiste avec lui à son départ pour Boma, à la fin de sept. 1880, et alla le conduire à son poste. Le P. Carrie se trouvait alors lui-même à Saint Antoine depuis quelques jours. Il s'y était arrêté, en revenant de son excursion de Vivi, afin de faire effectuer à la maison quelques réparations et préparer l'installation de Miguel zoadi.

« Les gens de St. Antoine furent heureux d'avoir au moins un représentant des missionnaires pour pouvoir apprendre les prières; mais ils auraient voulu les missionnaires eux-mêmes. Pendant les huit jours que le P. Schmitt passa au milieu d'eux, ils lui firent tous les raisonnements possibles, en particulier et dans des assemblées, pour le persuader qu'ils avaient plus de droits, eux gens de l'église et enfants des Pères, à posséder les missionnaires que les païens de Boma. Le Père dut leur promettre de venir les revoir tous les mois. (lett. du P. Schmitt. 31 oct. 80. - Miss. cath. 7 janv. 81.)

Le catéchiste s'acquitta de sa tâche avec zèle; il baptisa plusieurs enfants en danger de mort, ainsi que des adultes; les noirs venaient assidûment au catéchisme qu'il faisait dans leur langue, et ils n'attendaient que la réparation

complète de la maison destinée à l'école pour y envoyer leurs enfants.

— 5. Le P. Schmitt revint bientôt, selon sa promesse. Il fut heureux de constater que leurs bonnes dispositions se maintenaient.

« Les habitants du Sogno, écrivait-il, appellent toujours le prêtre à grands cris; lorsqu'il se présente, on lui porte les enfants à baptiser, et ils sont nombreux dans le pays. Depuis deux mois vingt ont encore reçu la grâce de la régénération, et trois adultes ont été purifiés par l'eau sainte avant d'aller paraître devant Dieu. Le dernier que j'ai baptisé, un jeune homme d'une vingtaine d'années, soupirait après ce sacrement dont il connaissait déjà les merveilleux effets; il expirait dix minutes après, en prononçant les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph.

« Ces bons noirs reconstruisent leur chapelle; elle mesure 20 mètres de long sur 4 ou 5 de large. Ils espèrent par là attirer enfin chez eux les missionnaires.

« Le roi Koukoulou nous attend surtout avec impatience. Depuis 4 ans, dit-il, les Pères nous font des promesses, et ils ne les réalisent pas... Cependant on n'a plus de reproches à nous faire pour notre conduite. Nous évitons tout ce qui peut leur déplaire. Miguel peut bien nous enseigner les choses de Dieu, mais il n'a pas l'autorité d'un Père. Si vous n'avez pas assez de missionnaires, il faut en demander à votre grand chef; il ne peut pas vous refuser. (P. Carrie, 15 avril 1881.)

« Tous me conjurent de rester chez eux et me promettent d'embrasser notre s^{te} religion. Miguel a déjà plusieurs catéchumènes qui assistent à ses leçons d'une manière régulière; d'autres y viennent par intervalles. (P. Schmitt 31 nov. 1880. Miss. cathol. 11 mars 1881.)

« Il semble donc, ajoutait-il dans une autre lettre au P. Carrie, que l'heure a sonné pour ce pauvre peuple, et que Dieu daigne jeter sur lui des regards de compassion. Le comté du Sogno est une province où l'on pourrait faire un bien immense. A St Antoine en particulier, nous aurions autant de élèves que nous en voudrions. Ses ténèbres de l'erreur commencent

à s'y dissiper et l'on y trouve bien des cœurs dociles à la grâce. Je ne crois pas qu'aujourd'hui personne veuille mourir sans baptême, témoin les conversions opérées à l'heure de la mort.

- Dans une de ses visites qu'il fit dans le Sogno, au commencement de 1881, le P. Schmitt se rendit au village de Sounouangou situé à une journée et demie au sud de St. Antoine et à 2 lieues de la mer. Là résidaient trois princes baptisés par le P. Duparquet. Le Père y fut admirablement bien reçu.

« La famille que j'ai visitée, écrivait-il au P. Carrie, est une famille vraiment patriarcale, composée presque uniquement des personnes de la parenté. Ils sont cinq frères dont trois ont reçu le baptême. En apprenant mon arrivée, ils ont envoyé un hamac à ma rencontre. Le lendemain toutes les mères présentaient leurs enfants au baptême. La plupart étaient des enfants à la mamelle, car j'en ai refusé un grand nombre que je croyais âgés de 7 à 8 ans, et cela au mécontentement de leurs parents. Le chiffre des baptisés s'éleva cependant à vingt. Le jour suivant, je conférais le même sacrement à 14 autres dans le village de Mbounda.

« Ces gens me paraissent encore beaucoup mieux disposés que ceux de St. Antoine, point exigeants du tout et même plus instruits.

« J'ai trouvé à Mbounda un noir d'une mémoire extraordinaire. Vous en jugerez vous-même par les prières qu'il m'a récitées. C'est un vieillard plus que sexagénaire, qui les a apprises de son père mort depuis longues années. J'ai pris note, à mesure qu'il les récitait, des prières suivantes : Pater, Ave, Credo, Salve regina (en portugais et en fiote⁽¹⁾); Commandements de Dieu et de l'Eglise, (en fiote); Péchés capitaux, Sacraments, Béatitudes (en fiote); Psaumes de l'enterrement avec antiennes en latin : *Orate Domine, Levavi oculos... De profundis, Misereere, Suscipientes Requiem aeternam*; Le *Sux perpetua* est chanté

(1) Le fiote est la langue indigène du pays.

par le peuple); les litanies de la S^{te} Vierge et le Salve Regina.

« Il commence toutes les prières par le chant du Odeus in adiutorium, le peuple répond. Domine, ad adjuvandum; puis vient le Gloria Patri et les autres chantent le Sicut erat... Il sait aussi la raison des mots: absolve, quaesumus, Domine, le commencement du Confitebor tibi, Domine, in toto... et la première strophe du Stabat Mater. Il en connaît d'autres encore, mais elles m'ont paru inintelligibles. Le père de cet homme savait lire. J'ai trouvé dans ce village les débris d'un rituel et d'un livre intitulé: « Formularium legale practicum fori ecclesiastici », et trois petites vieilles statues devant lesquelles ils vont faire leurs prières. » (15 fév. 81.)

— 6. « Vous voyez par là, ajoutait le P. Carrié dans une lettre au C. R. Père, combien ces populations sont dignes de tout intérêt, et quel bien il y aurait à faire parmi elles. Pouvons-nous laisser se perdre un si grand nombre d'âmes à côté de nous, et ne devons-nous pas faire tous nos efforts pour leur venir en aide au plus tôt ?

« Une C^{te} de 2 ou 3 Pères à S^t. Antoine est donc opportune et nécessaire non-seulement pour le salut de ces âmes qui nous appellent avec instances, mais même pour le bien général de la Mission. Par là nous assurerons à la Tréfecture la paisible possession du bas Congo, tandis que par Stanley-Pool nous occuperons le haut du fleuve. C'est le moyen de prévenir les difficultés et les ennuis que pourrait plus tard nous susciter le Gouvernement d'Angola, en y envoyant des prêtres de la colonie portugaise. Par Landana, nous avons la rive droite du Zaïre, par S^t. Antoine nous aurons la rive gauche. (P. Carrié 15 fév. 81.)

« Les voyages fréquents que nous sommes obligés de faire jusqu'ici d'un bord à l'autre, sont non-seulement fort coûteux, mais encore pénibles et dangereux. Pour la seconde fois, j'ai failli me noyer dans ce terrible fleuve. Je n'ai dû mon salut qu'à une protection visible de la C. S^{te} Vierge et de S^t. Joseph;

jamais je ne m'étais vu plus prêt de la mort, et cependant j'avais pris toutes les précautions ordinaires et possibles. Je vais toutefois tâcher d'acheter une grande et forte pirogue pour traverser plus sûrement le fleuve. » (1^{er} nov. 81.)

— Ces motifs ne permettaient pas d'hésiter pour la fondation d'une C^{te} à St. Antoine, et la Maison-Mère l'autorisa avec empressement, en la plaçant sous la protection du grand Saint dont le nom est demeuré attaché au pays.

Le P. Augouard venait de revenir de Stanley-Pool; en attendant qu'il pût y retourner, il fut désigné pour aller commencer le nouvel établissement.

« C'est le 3 oct. 1881, écrit le P. Camie, que nous sommes partis, le P. Augouard et moi, pour aller relever la Mission de St. Antoine. Quelques jours auparavant (28 sept.), le Sabowdomais était arrivé à Landana. Le Commandant M. de Tensfentyo, breton d'origine et excellent chrétien, voulut bien nous transporter avec tout notre matériel jusque dans la baie de St. Antoine où nous mouillâmes le soir vers 11 h.. Le lendemain matin, nous partions avec deux grandes embarcations du bord et la pirogue de la Mission, pour nous rendre à N. O. de Linda où nous arrivâmes vers 9 h. du matin. 27 marins du bord, le lieutenant et un autre officier du navire nous accompagnaient en grande tenue. Notre entrée avait vraiment quelque chose de solennel. Nous fîmes visite à sa majesté le roi de St. Antoine qui se déclara publiquement l'ami de la France, et en témoignage de cette amitié promise de part et d'autre, il reçut un pavillon français, avec un document écrit qui en attestait la remise.

« Je quittai alors le P. Augouard pour retourner à bord avec les officiers et remonter le Congo jusqu'à Pontandolenha. De là je me suis rendu à Boma, où j'ai passé huit jours, puis je suis revenu à St. Antoine.

« J'ai laissé par écrit au P. Augouard le plan des

constructions à faire, tel qu'il a été soumis à la Maison-Mère. Il comprend 11 corps de bâtiments à élever peu à peu, avec une somme approximative de 8 à 10.000^{fr.}. Toutes les maisons d'habitation seront construites sur pilotis. Les cloisons seront provisoirement en bambous, mais la charpente sera faite de manière à pouvoir, quand on le pourra, recevoir des planches au lieu de bambous. »

« Au sud de l'établissement, s'étend la vaste plaine de St. Antoine. A l'Ouest, se trouvent le village des gens de l'se; au Nord, la crique de St. Antoine; et à l'Est-Nord-Est la belle vallée de la fontaine, d'environ 1500 mètres de long et parcourue d'un bout à l'autre par un magnifique ruisseau d'eau douce et limpide. L'établissement sera donc situé à l'entrée de la plaine de St. Antoine, à 800 ou 1000 mètres de la crique, sur un lieu élevé et dominant tous les alentours. De là on aperçoit au loin dans le nord, Banane et l'embouchure du Congo. On ne saurait trouver un plus bel et plus riche emplacement pour une Mission. Dieu veuille bénir nos travaux pour sa plus grande gloire et le salut des âmes! (26 sept. 81.)

Avec le P. Augouard se trouve un enfant de la Mission de Landana qui tient l'école; le catéchiste Miguel fait le catéchisme deux fois par jour et lui rend de bien précieux services. Le P. Schmitt ira le visiter une fois par mois, jusqu'à l'arrivée des renforts attendus de la Maison-Mère. (1^{er} nov. 81.)

— Ces renforts bien-nécessaires, ne tardèrent pas à arriver. Le 5 déc. 1881, l'Angola, steamer de la maison Hatton, débarquait à Landana deux nouveaux profès, les P. I. Krafft et Sévadoux. Cette augmentation permit d'ajouter au P. Augouard le P. Faxel et, plus tard, le P. Visseg et le F. Savinien.

— 7. « Le P. Augouard se mit activement à l'œuvre, avec l'aide de quelques enfants venus de Landana, pour faire les constructions les plus urgentes et quelques plantations.

Il a raconté lui-même ses débuts dans une lettre adressée au C. R. Père le 12 nov., le jour même où il apprenait son élection, et publiée en partie dans les Missions Catholiques. (N.º du 26 janv. 1883.) Nous en donnons ici la substance, en la complétant par les lettres du P. Carrière :

« Mon Très-Rév. et bien-aimé Père, c'est aujourd'hui seulement que me parvient l'heureuse nouvelle de votre élection; et je m'empresse, au nom de notre petite C^{té} de St Antoine, de venir déposer à vos pieds l'expression de notre inviolable attachement et de notre sincère vénération comme au premier représentant de Dieu pour nous. Sa Cong^g a fait une perte bien sensible dans la personne de nos deux Supérieurs généraux défunts; mais nous remercions le ciel d'avoir suscité pour nous un nouvel Elisée qui, recueillant le manteau d'Elie, fera marcher l'Institut dans la voie tracée par notre V^{blé} Père...

« Tous dirai-je un mot de notre C^{té} de St Antoine? Une case de 4 mètres sur 5, a servi pendant 3 mois de salle commune, de magasin, de cave, de grenier, d'infirmerie, de lingerie, d'atelier de menuiserie, etc. Elle présentait l'aspect le plus bizarre; des milliers de chauve-souris en tapisaient le plafond; un vieux fond de pirogue, cloué sur deux piquets, formait ma table; elle tenait aussi lieu de chaise et pendant la nuit elle était transformée en lit. Quant aux fenêtres, elles auraient été parfaitement inutiles, puisque les parois en bambous faisaient l'office de simple grillage et que, les jours de pluie, j'étais obligé d'ouvrir mon parapluie pour me protéger.

« Le régime alimentaire était plus ou moins à l'avenant; mais, par exemple, de l'eau à discrétion, et une eau excellente; puis les jours de fête, un peu de vin de palme. Ce qui me manquait, c'était un confière. Il vint au mois de décembre 1881, et bientôt nous nous installâmes dans des bâtiments un peu plus réguliers et un peu plus confortables.

« En ce moment (mars 1882), nous avons une maison

d'habitation sur pilotis, de 13 m. de long sur 5 de large, divisée en trois compartiments; une école de la même dimension, une chapelle de 19 mètr. de long, sur 6 de large. Dans quelques jours tout sera terminé. (P. Cavie, 25 mars 82.)

« Le village où nous sommes établis est composé d'anciens esclaves libérés par les Capucins; ils se sont multipliés sans jamais se mêler aux autres noirs. Un seul vieillard, âgé de 110 ans au moins, se souvient d'avoir été baptisé par ces religieux; il est resté comme la tradition vivante de la foi dans ces contrées. Malgré la longue absence des missionnaires, les indigènes se sont toujours réunis le dimanche pour chanter les prières, et le sacristain n'a jamais manqué de sonner l'angelus matin et soir.

« On comprend aisément que le fétichisme a dû s'introduire dans les pratiques religieuses. Ainsi ils attribuent aux gens de l'église le pouvoir de faire tomber la pluie; chaque année, ce sont des cérémonies sans fin à l'époque où les pluies doivent commencer. Et si elles ne viennent pas, on emploie alors le moyen suprême. Devant tous les princes réunis sous la présidence du roi et en présence d'une foule de peuple, le grand crucifix en argent est sorti de l'église en ruines. Par respect pour l'objet sacré, personne, même le roi, ne peut devant lui s'asseoir sur une natte; tous se placent sur la terre nue et lui adressent des supplications pendant des heures entières.

— 8. « La tribu des Mossorongous, au milieu de laquelle je demeure, est excessivement pillarde et turbulente; bien des fois nous aurions eu des catastrophes à déplorer, sans la peur terrible qu'ils ont des hommes de Dieu. Ils ont voulu nous reprendre tous les palmiers qu'ils nous avaient donnés, ravoir une grande partie de notre terrain, nous empêcher de prendre de l'eau à la source commune, nous assujettir à des redevances, nous obliger à aller dire la messe dans leur case de St Antoine et à l'orner de nouvelles statues, etc. Ce n'est

quatre jours de pourparlers que nous avons pu enfin maintenir nos droits et obtenir la paix. (P. Corvée 25 mars 82.)

« Un jour, à cause des reproches que j'adressais à un noir qui m'avait trompé, plus de 300 hommes, armés de fusils et de coutelas, se cachèrent dans les broussailles et cernèrent la Mission. Ils voulaient tout tuer et brûler. Je sors avec mon bâton et me dirige vers le plus proche fourré. Aussitôt mes assaillants de se sauver comme une volée de moineaux. Le roi, à cette nouvelle, envoie son propre fils pour me demander pardon au nom des coupables, lesquels m'apportent six poules pour apaiser mon courroux. Je voulus refuser le présent, en leur faisant comprendre que leur insulte ne pouvait être ainsi réparée. Ils insistèrent tellement que j'acceptai, en promettant de tout oublier. Depuis ils sont devenus mes meilleurs amis. »

« Je suis aussi dans les meilleurs termes avec le roi Koukoulou; pourtant nous avons été brouillés pendant quelque temps; voici à quelle occasion. Le R. P. Prêtre lui avait fait don d'une belle pirogue. Sa Majesté prétendit qu'elle était trop petite, et voulut avoir la mienne qui était plus grande. Naturellement je refusai. Alors le roi de s'écrier que je l'avais insulté, et il menaça de me tuer. Je pus toutefois lui faire comprendre l'absurdité de sa conduite; il me fit faire des excuses par ses ambassadeurs et enfin il vint me voir lui-même (1) (lett. du 12 nov. 82.)

« Ce brave roi désirerait ardemment d'être sacré, et pour cela il apprend son catéchisme et se prépare au baptême. Il paraît certain que tous les rois de St. Antoine ne peuvent jamais avoir plusieurs femmes, et même qu'ils ne peuvent vivre avec leur épouse légitime à partir du jour où ils sont couronnés jusqu'à celui de leur sacre. S'ils en agissaient autrement,

(1) C'est ce fait sans doute qui aura donné lieu au bruit répandu par un journal italien, la Voce della Verità, que le P. Augouard avait été tué par le roi Koukoulou, à l'instigation d'un féticheur. (23 déc. 82.)

ils seraient cause de tous les fléaux qui fondraient sur leur pays et en butte à la haine et à la vengeance de leurs sujets. Il y a en tout cela du bon et du mauvais. Il importe de profiter du bien et de porter remède au mal. Il y aurait un immense avantage pour la Mission d'avoir à St Antoine un roi chrétien, rehaussé aux yeux de ses sujets par une cérémonie religieuse qui l'attacherait davantage à la foi. Il paraît, en effet, que les rois du Congo étaient autrefois sacrés par les préfets apostoliques, d'après une faculté spéciale de Rome. (Lett. P. T. Carrie et Schmitt, 3 sept. 81.)

— 9. Depuis le départ d'Ambrizet de Loanda de nos premiers missionnaires du Congo, en 1870, toute relation avait cessé entre nos Pères de cette Mission et l'évêché d'Angola. Plusieurs fois le P. Duparquet et le P. Carrie avaient tenté de se mettre en rapport avec l'autorité diocésaine de Loanda suivant l'instruction de la Propagande du 14 janvier 1726, pour les parties de la Mission pouvant faire partie de ce diocèse, dont les limites sont assez peu définies. Leurs avances étaient restées sans résultats, sans doute à cause du Gouvernement portugais.

Cependant, en 1880, il venait d'arriver à Angola un nouvel évêque, appartenant à l'ordre franciscain et que l'on disait aussi bien disposé que possible, Mgr José Sebastião Netto. Le P. Carrie lui écrivit le 30 déc. 1881, lors de la reprise de la Mission de St Antoine, pour l'en informer et faire à son égard les actes de déférence voulus par l'Instruction précitée de 1726, le Soyno pouvant être regardé comme appartenant au diocèse d'Angola, ainsi qu'à la Préfecture du Congo.

Mgr Netto répondit par une lettre charmante; elle fut apportée par l'un de ses prêtres, le Padre Custodio, qui se proposait de rentrer en Portugal pour se faire religieux; il édifia beaucoup nos Pères pendant les deux jours où il reçut l'hospitalité à Landana. « J'ai reçu avec une extrême

satisfaction, disait Sa Grandeur, la précieuse missive de Votre R^{me} Seigneurie du 30 déc. dernier. Je la remercie beaucoup des expressions délicates de respect et de soumission qu'elle a daigné m'adresser en son nom et au nom de tous les dignes missionnaires de Sandana. Sa Grandeur déclarait ensuite laisser à nos Pères toute faculté pour l'exercice de leur ministère dans le Comté de Sogno, ajoutant qu'il n'était pas nécessaire de lui envoyer les lettres apostoliques leur conférant la juridiction spirituelle, et qu'il suffisait de les lui présenter quand on aurait occasion d'aller à S^t Paul de Soanda, etc.

M^{gr} Netto exprimait en outre au P. Carvie le grand désir qu'il avait d'avoir de nos Pères pour la direction du séminaire de Soanda, ainsi que des Sœurs de S^t Joseph.

Le Trélat le priait enfin de vouloir bien accueillir les missionnaires portugais qui descendraient malades de San-Salvador du Congo; et il terminait ainsi: « Ce n'est pas le désir qui me manque d'aller vous embrasser avec tous les missionnaires de votre florissante Mission; je le fais en attendant en esprit et envoie à tous ma bénédiction. Daigne l'Esprit-Saint la combler de toutes les grâces! »

— 10. « Dans le cours de l'année, dit le P. Carvie, M^{gr} Netto m'a écrit de nouveau par l'occasion d'un juge du tribunal de Soanda. Celui-ci était envoyé pour visiter le Congo et, en particulier, pour étudier l'organisation de nos Missions; il paraît qu'elles sont un idéal pour les portugais. Le gouvernement de Lisbonne voudrait fonder des écoles dans les principaux centres de population de ces côtes, et relever les anciennes Missions portugaises, dans l'intérêt même de son influence politique. Mais il faudrait pour cela des missionnaires, et comment en trouver en Portugal, maintenant qu'on y a supprimé les ordres religieux? » (2. 18 août 82.)

M^{gr} Netto exprimait aussi le désir qu'avait le Gouvernement de Soanda de faire donner à nos établissements du Con-

un caractère de nationalité portugaise, en offrant même de nous indemniser de nos dépenses. Ce désir nous a été manifesté pareillement de Lisbonne, avec des instances d'autant plus grandes que la question des limites des possessions portugaises est en ce moment assez agitée. A cela nous n'avions qu'une réponse à faire : c'est que les questions de politique ne sont pas de notre compétence. Notre but est le salut des âmes ; c'est le seul auquel tendent nos missionnaires.

N. B. En 1881, le Gouvernement de Lisbonne a fait adresser à Rome par son Ambassadeur, de vives réclamations contre l'établissement des Missions du Congo, de la Cimbibasia et surtout de celles du Haut Congo confiées aux missionnaires d'Alger, comme étant sur les territoires soumis au Patronat royal portugais, lequel s'étendait, disait-on, de la Côte de Mozambique à celle d'Angola. Ces réclamations n'ont pas eu de résultats jusqu'ici ; et tout porte à croire qu'elles n'en auront pas davantage à l'avenir.

— Le Cabinet de Lisbonne vient aussi d'engager des négociations avec l'Angleterre sur cette même question du Congo. Les possessions portugaises s'étendraient, d'après lui, jusqu'à la rivière Ohi-Loango ou Souisa-Loango, par 5° 12' latitude Sud, un peu au dessus de Landana, et comprendraient par conséquent les deux rives du Zaïre inférieur ? beaucoup de géographes font au contraire descendre les limites de ces possessions jusqu'à la rivière Logo, bien au dessous du Zaïre, entre le 7° et 8° degré de latitude. (La Guinée indépendante, par M. Rouvier; Bull. de la Soc. de géograph. de Paris, oct. et nov. 1880.) Rien n'est encore réglé à ce sujet ; mais il est bien probable que la neutralité des deux rives du grand fleuve sera maintenue.

Celle paraît être du moins la pensée du Gouvernement français. Une dépêche de Lisbonne du 14 février annonçait cependant qu'une escadre portugaise allait incessamment partir pour le Congo, avec mission de prendre possession de Malembe et de Cabinda. Le Gouvernement portugais se montre d'ailleurs tout disposé à reconnaître et à secourir nos missionnaires au Congo comme à Houilla ; il nous en demande même pour Bilé à l'intérieur de la Colonie.

(1) Mémoire de la société de géographie de Lisbonne sur la question du Zaïre, 1883.

Ct^e de N. D. des Victoires, à Boma (1).

1876 - février 1883.

1. Importance de Boma. Projet dès 1876. Le P. Carrié au haut-Congo. M. Stanley à Vivi. — 2. Fondation décidée. Terrain. Contrat. — 3. Litige p^r une partie du terrain. — 4. Install. par P. Carrié. M. Faro, bienfaiteur. — 5. P. Schmitt, Sup^r. — 6. Œuvres. 1^{er} fruits. Eloge par M. Greshoff. — 7. Voyage du P. Schmitt. San-Salvador. Portugais, protestants, lett. du roi au P. Carrié. — 8. Mort du P. Schmitt. Personnel actuel.

— 1. « C'est à Boma que se centralisent les produits du haut-Congo. Cette localité a un grand avenir, étant le point le plus élevé du Zaïre où les navires d'un certain tonnage peuvent remonter facilement. C'est l'endroit même où les caravanes arrivent de San-Salvador, ainsi que des points les plus reculés de l'intérieur; elles en font le grand marché du pays, et y amènent de nombreux enfants destinés à être vendus, parmi lesquels nous faisons des recrues pour nos orphelinats. » — Ce sont les paroles par lesquelles le P. Duparquet, dans une lettre du 6 janv. 1877, faisait ressortir l'importance de Boma et l'utilité d'y créer une station de missionnaires.

Le P. Carrié y était allé en 1876 et en 1878 pour préparer ce projet de fondation; les circonstances le firent ajourner. Avant de prendre une décision définitive, il crut utile de faire, en 1879, une excursion plus avant dans l'intérieur du fleuve. Voici un extrait de la relation qu'il en a adressée au G. R. Père le 23 novembre.

« Quittant Landana le 2 nov. je suis arrivé à Banane le 3 au matin et en suis parti le 5 pour le haut du fleuve. Grâce aux vapeurs de la maison hollandaise et à l'obligeance de M. Faro, négociant portugais de Boma, j'ai re-

(1) Ce nom s'écrit de diverses manières: Emboma, Mborria, ou simplement Boma. Nous adoptons cette dernière forme, consacrée dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris. (oct. 1876.)

monté le Zaïre jusqu'au dernier endroit où il est navigable, c. à d. à 4 ou 5 milles des premières cataractes.

« J'ai visité successivement Msoukou et Noki, dont j'entendais parler depuis longtemps. Ces deux localités renferment la première, une factorerie anglo-hollandaise, la seconde, une factorerie Luso-hollandaise; c'est-à-dire que les propriétaires de ces établissements sont anglais ou portugais, mais ne font d'affaires que pour la maison hollandaise. De Bana à Boma on compte environ 70 milles, de Boma à Msoukou 25, 12 à 15 de Msoukou à Noki et autant de Noki à Vivi.

« Msoukou est le seul endroit où il y aurait peut-être moyen de fonder une Mission; mais ce point est d'une importance assez relative pour le commerce: dans les années peu favorables, la seule maison qui y soit établie est fermée.

« A Noki, il n'y a qu'une vallée très-étroite, parcourue par un ruisseau injecté. Cette vallée est en outre encaissée entre deux montagnes d'une hauteur d'environ 300 mètres, qui lui enlèvent absolument toute brise. Noki est donc inhabitable.

« Nous arrivons à Vivi. C'est là, on le sait, que M^r Stanley a établi sa 1^{re} station, le 1^{er} fév. 1880. Il a franchi le 1^{er} rapide, mais a dû s'arrêter un peu au-dessous de la grande chute de Yellala, la 1^{re} cataracte du Zaïre. Là, devant une anse formée par le fleuve, s'élève un gracieux coteau de 100 à 150 m. au-dessus du niveau du fleuve, au sommet il y a une habitation et un magasin en fer; on y jouit d'une belle vue et d'un air pur et frais; mais les vents y sont redoutables.

« Tout près, il y a un magnifique plateau qui se prêterait très-bien à l'établissement d'une Mission; mais il faudrait pouvoir compter sur le succès de la station Stanley.

« Au-delà du coteau s'allonge une chaîne de

montagnes presque nues et rocheuses, qui s'élevaient les unes sur les autres. C'est pourtant à travers ces pics et ces gorges que M. Stanley prétend conduire, sur une espace de 200 milles, tout un immense matériel. Aussi croit-on généralement qu'il ne réussira pas.

« Peu de temps avant notre arrivée, M. Stanley venait de défendre formellement de donner à aucun blanc le passage à bord de ses vapeurs, pour remonter jusqu'à Vivi, ne voulant pas que l'on sût ce qui s'y passait. Nous avons été les premiers à éprouver ce refus, ce qui a fort blessé mes compagnons de voyage; M. M. Faro et Martius. Mais, comme nous tenions à voir la première station, nous avons pris une pirogue du pays. M. Van Schandel, ingénieur en chef de l'expédition, nous a recus en vrai gentilhomme. Il m'a avoué que M. Stanley ne voulait point de visites de blancs. Son but cependant n'était pas d'écarter les missionnaires, dont les travaux ne pouvaient que compléter les siens.

« Le 23 novembre, je rentrais à Landana. Mon voyage n'avait duré que 21 jours; c'est grâce à plusieurs circonstances exceptionnellement favorables qu'il a pu être si court, quoique très-complet en résultats.»

— 2. « La conséquence que je tire de cette exploration, ajoutait le P. Carrié, c'est que Boma sera toujours l'entrepôt nécessaire entre la côte et l'intérieur. Nulle part, dans la partie navigable du bas Congo, il n'est possible de trouver un meilleur endroit pour une mission. De là à Vivi le fleuve est encaissé dans des montagnes escarpées, qui laissent à peine l'espace voulu pour y avoir une toute petite factorerie succursale. Au-dessus de Vivi, la navigation est absolument impossible pendant l'espace de 200 milles.»

(13 nov. et 29

— D'après ces renseignements, il ne'y avait qu'à réaliser au plus tôt le projet que l'on avait eu dès 1876. A cette époque, le P. Duparquet avait fait acheter par le P. Carrié

un terrain convenable sur le bord du fleuve; et en 1878 il le fit lurer pour en assurer la possession à la Mission. (Bull. Com. p. 490, 495.)

Nous ajoutons ici le contrat d'acquisition :

« L'an du Seigneur mil huit cent soixante-seize, le onze juillet

« Entre les soussignés : Antoine-Marie-Hippolyte Carrie, missionnaire apostolique de la Préfecture du Congo, résidant à Sandana et agiss. au nom et par procuration du R. F. Charles Du parquet, vice-Préfet apostol. de la dite préfecture; d'une part;

« Et Nquidi Quiendo, ambassadeur reconnu et agissant au nom et par procuration certaine du roi Sangué, qui, après délibérations publiques ayant eu lieu entre les différents rois compétiteurs du pays, à l'effet de savoir qui d'entr'eux devait être le roi de la nouvelle maison; et droit aux coutumes et impôts incombant à tout blanc venant s'établir dans le pays, a été reconnu comme ayant droit à être le roi de la dite nouvelle maison et à en percevoir les impôts, d'autre part;

« a été conclu le contrat suivant :

« Art. 1^{er}. Le dit Sangué vend en toute propriété et pour toujours au R. Antoine-Marie-Hippolyte Carrie, qui accepte, un terrain de la contenance d'environ cinq hectares, situé à Boma, et limité au nord par le coteau faisant face au dit terrain, au sud par le fleuve Congo, à l'est par la propriété anglaise Hobson et Cockson, à l'ouest par la propriété Benigno-José Ferreira.

« Art. 2. L'acquéreur aura droit d'étendre à son gré ses cultures dans toute la vallée nord-est attenante au dit terrain et cela sans aucune réclamation de la part des indigènes.

« Art. 3. Le vendeur cède ce terrain pour la somme de vingt-cinq pi d'étoffe, une dame-jeanne de tafia, un fusil et un baril de poudre, soit représentant les coutumes à payer une fois pour toutes par un blanc s'établissant dans le pays.

« Art. 4. Les impôts à payer par l'acquéreur seront les suivants : 1^o au roi Sangué, une pièce de ley et un galon de tafia par mois; - 2^o Linguister, deux cortades par mois; - 3^o au Comprador, deux cortades par mois; - 4^o à quatre moços, une cortade à chacun par mois.

« Art. 5. Tout autre impôt ou droit de visite non mentionné ci-dessus n'est point reconnu.

« Fait en double, à Boma, au jour et au mois ci-dessus indiqués.

Tout signature de l'ambassadeur : † .

„ Approuvé et reconnu la croix ci-dessus: Agent, D. L. et Cie: signé J. Conquy.
signé: Delcommune, agent, D. L. et Cie. „

— 3. En 1830, M. Faro, le négociant portugais dont on a déjà parlé, vint à l'œuvre de Boma une autre portion de terre, qui est devenue depuis l'objet de fâcheuses contestations, mais elles ne finiront, on l'espère, qu'à établir les droits de la Mission.

Le successeur de M. Faro, M. da Rosa, écrit le P. Currie, a voulu s'emparer de ce terrain, sous le prétexte qu'il lui avait acheté toutes ses propriétés. Or, la donation m'avait été faite par acte positif, deux ans avant cet achat, devant les chefs du village et M. Rosa lui-même. Aussi tous les blancs de Boma ont-ils soutenu la Mission. Le commerçant portugais n'en a pas moins persisté dans ses prétentions, et il est allé jusqu'à faire dévaster les plantations de l'établissement.

„ Je m'empressai d'écrire à l'Amiral commandant la division navale française, pour lui soumettre le litige, et en attendant j'allai à Boma afin de tenter un accommodement. Mais notre adversaire refusa absolument. Sur ces entrefaites, arriva le Bengo, canonnière portugaise. M. Rosa me propose l'arbitrage du Commandant. Je lui réponds que je donnerais volontiers à celui-ci toutes les explications qu'il désirerait; mais que, la question, étant déjà soumise à l'amiral français, je ne pouvais, avant sa réponse, recourir à un autre arbitre. Le Commandant portugais le comprit.

„ Le 27 sept. arrivait à Landana un navire de guerre français, le *Segond*, chargé d'examiner l'affaire. Le Commandant, M. Glon Villeneuve, charmant homme, affrêta un vapeur et nous nous rendîmes ensemble à Boma. M. Rosa se refusant à nous soumettre la question, il n'a eu qu'à faire son rapport au ministre de la marine en le priant de vouloir bien le faire parvenir à Lisbonne, avec les pièces établissant nos droits. Le rapport nous est tout-à-fait favorable, et il semble impossible que nous perdions cette cause. C'est ce que viennent

de dire à Landana le Commandant et les officiers du navire de guerre portugais, après lecture d'une copie de l'acte de donation de M. Faro. » (3 oct. 82.)

— H. Au retour de son voyage dans le haut Congo, le P. Carrie s'était occupé activement de réunir les matériaux nécessaires pour l'installation de l'œuvre de Boma; et au mois de mai 1880, il fut heureux d'aller lui-même l'établir avec le P. Visseg, arrivé dans la mission le 30 mars précédent. Suivant le vœu formé par le P. Duparquet et renouvelé par tous les Pères de la Mission, la nouvelle Eglise a été dédiée par le C. R. T. Schwindenhammer sous le vocable et le patronage de Notre-Dame des Victoires. — « Cette puissante Protectrice, dit le Bulletin de la Mission, a visiblement aidé l'œuvre qui lui était confiée, et l'a fait triompher de toutes les difficultés.

« La première était celle du transport des matériaux. Les bois devant servir à construire les bâtiments avaient été préparés à Landana. Il y avait 900 planches, 300 madiers et plusieurs caisses. C'était donc un chargement assez considérable. Le P. Carrie avait demandé à un Comité français de Landana de lui louer sa petite goélette. Celui-ci y consentit qu'à peine au prix de 500 f.; et encore ce navire ne pouvait-il recevoir que la moitié des matériaux. Le lendemain se présenta une occasion infiniment plus avantageuse. Le gérant en chef de la maison anglaise Hatton et Cochoon, bien que protestant, prenait gratuitement les deux Pères à bord de son vapeur Le Cabinda, et ne demandait que 250 f. pour tout transporter.

« A Boma même, les Pères pouvaient s'attendre à éprouver une grande gêne sous le rapport du logement. La Providence leur ménageait une magnifique réception chez M. Faro, qui leur offrit la plus généreuse hospitalité. (P. Schmitt, 2 juin 80.)

« Partis de Landana le 5 mai, écrivait le P. Carrie, nous sommes

arrivés à Boma le 12, après avoir fait escale à Ponta-da-Senha. Nous avons été parfaitement accueillis par tous les habitants de la localité; tous sont très-bien disposés à notre égard et se font un plaisir de nous être utiles.

« En ce moment (30 mai), la charpente de notre maison d'habitation est à peu près achevée et montée. Je pense que dans un mois nous serons chez nous. Nous recevons l'hospitalité de M. Faro, le même qui m'a conduit à Vivi chez M. Stanley, et nous a fait cadeau d'un beau terrain à Boma, l'an passé.»

« Tout marche pour le mieux, disait-il plus tard, les protestants eux-mêmes nous sont très-sympathiques. Tout le monde admire la beauté et l'avantage de notre emplacement; il est situé sur le penchant d'un riant coteau. La 1^{re} maison et la cuisine ont été terminées au mois de juillet. La seconde maison ira plus vite. M. Faro est toujours charmant pour moi; il ne veut pas me laisser sortir de chez lui, sous prétexte que nous n'avons pas encore tout ce qu'il faut; il ne veut également rien accepter pour la gracieuse hospitalité qu'il nous donne depuis deux mois.

« Enfin le samedi 18 juillet, nous sommes allés coucher pour la première fois dans notre nouvelle maison. Nous nous y trouvons très-bien. Nous allons bientôt commencer la chapelle et les écoles. Dès que le logement des enfants sera fini, je vais faire venir ici avec le P. Schmitt une dizaine de nos petits noirs de Landana, pour commencer l'œuvre des enfants.»
(22 juil. - 2 sept. 80.)

« L'établissement se compose de deux corps de bâtiments en planches, élevés sur pilotis, mesurant chacun 12 m. de long sur 5 de large, et de 4 cases en bambous. Faute de ressources, on avait dû se borner en commençant à un petit oratoire; mais l'an dernier (1882), on a construit une chapelle assez convenable et de bonne apparence. Au mois d'août elle était à peu près terminée. Elle est toute en planches et couverte en tôle. Sa longueur est de 15 m. et sa largeur de 6. (18 août 82.)

— 5. Au mois de septembre 1880, les premières installations se trouvaient achevées et le P. Carrie se mit en route pour revenir à Sandana. A son retour, il passa par St Antoine, où il avait donné rendez-vous au P. Schmitt, désigné par lui, d'après l'avis de la Maison-Mère, pour la direction de la nouvelle fondation de Boma.

Le P. Schmitt a raconté son voyage dans une lettre publiée par les Missions catholiques (n^o du 7 janv. 1881.). Suivant les instructions du P. Carrie, il emmenait avec lui 10 jeunes noirs de Sandana. La caravane se mit en marche le 22 sept., accompagnée jusqu'à Malembé, à trois lieues environ de Sandana des autres enfants qui jouissaient alors de leurs vacances. Après quelques heures de repos dans la case du chef qui avait son fils à la Mission, ceux-ci firent au Père leurs adieux en pleurant et les voyageurs reprirent leur chemin. Ils entrèrent le 25 à Banane, où le gérant en chef de la maison Dumas, Béraud et Cie, M^r. Sarthou, leur offrit l'hospitalité. Le P. Schmitt profita de son passage pour visiter l'ancienne station de Nemlao, restaurée par le P. Duparquet en 1876. M^r. Sarthou lui prêta une de ses embarcations, et le 29 sept. il se trouvait avec le P. Carrie à St Antoine, où il resta une semaine. On a déjà vu au Bulletin de cette dernière C^{te} quelles vives instances firent les gens de l'église pour retenir le Père au milieu d'eux. Grande fut leur tristesse quand, le 6 oct., ils le virent s'éloigner pour une autre destination.

— 6. Le 12 octobre, le P. Schmitt arrivait à Boma, où l'attendait le P. Visseg. Le 8 février de l'année suivante la petite C^{te} se complétait par l'adjonction d'un Frère, le F. Cyriaque.

Une école avait été ouverte tout aussitôt. En peu de temps, on put réunir une vingtaine d'enfants.

On commença aussi sans retard les plantations et les cultures, afin d'avoir par là de quoi aider à l'entretien du personnel. En 1881, le P. Carrie alla visiter l'établissement. Il écrivait à son retour : « Nous avons à Boma une très-

belle œuvre qui surpasse immensément tout ce qu'ont pu faire les protestants jusqu'à ce jour. Ce poste de Boma est non-seulement d'une grande utilité, mais même d'une grande nécessité pour le Haut Congo. » (9 juil. 81.)

Dès le début également, le ministère donnait des fruits consolants. « Depuis notre arrivée, disait le P. Carrie dans un rapport adressé le 20 sept. 1880 à la Propagation de la Foi, nous avons déjà fait 9 baptêmes d'enfants dont l'un, âgé de 9 mois, est mort quatre heures après. Un catéchumène sera baptisé dans peu de temps, huit autres adultes se préparent à la même grâce et un jeune chrétien à la 1^{re} Communion. Nous espérons pouvoir racheter ici bon nombre d'enfants de premier choix. Un des principaux princes du pays, Sakrumbach, est venu nous voir et nous a promis qu'une fois l'habitation des enfants terminée il nous enverrait ses deux fils. Il nous a même offert gratuitement une île qui lui appartient, l'île Sediondo, pour y faire des plantations.

« Le roi de la localité où nous avons notre maison, le premier des huit rois de Boma, nous enverra également ses enfants dès que nous pourrons les recevoir. Dieu veuille que ces heureux commencements produisent des fruits de salut pour ces pauvres peuples! » (8 août 1880.)

« D'après les lettres du P. Schmitt, disait encore plus tard le P. Carrie, l'œuvre de Boma va bien. Elle a trouvé un autre protecteur dévoué en la personne de M. Greshoff. Ce Monsieur a aujourd'hui l'administration générale de tous les comptoirs hollandais du Congo. Bien que protestant, il en profite pour rendre à la Mission tous les services qu'il peut. Il vient même d'offrir au P. Schmitt une partie de l'île de Boma qui est sa propriété, à l'effet d'y faire des plantations. Et voici ce qu'il m'écrivait lui-même dernièrement: - « Pour moi, mon Père, je suis protestant. C'est la religion de ma chère mère, mais je vous assure que jamais je n'ai senti autant d'intérêt pour une œuvre religieuse que pour la Mission catholique du

Congo. Serait-ce parce que je connais la conduite incomparable
 « des Pères de la Mission et le grand résultat qu'elle a
 « donné ? J'ai peur de me faire cette question là !.. J'ai
 « peur de voir alors une différence trop grande entre deux
 « Missions connues... J'ai encore beaucoup à vous dire ;
 « mais en peu de jours je serai à Landana. Je brûle d'y
 « aller. J'ai besoin d'affection et où pourrai-je en trouver,
 « si ce n'est chez vous ? » (Lett. du P. Carvie, 6 janv. 81.)

— 7. Peu de temps après l'arrivée du P. Schmitt, M. Greshoff
 l'invita à l'accompagner dans une excursion à l'intérieur.
 Le Père accepta volontiers et partit avec lui le 5 nov. à bord du
 Zaïre. Il visita successivement Kâika-Mazja, Msouhou,
 Noki et Matadi, où se trouvent établis les ministres protes-
 tants. On a pu lire la relation de cet intéressant voyage dans
 les Missions Catholiques. (N^o du 11 mars 1881 - Lett. du 31 nov. 80.)

À Noki, le P. Schmitt fit la rencontre du fils du roi du Congo
 don Alvarez, âgé d'environ 30 ans. Elevé à St Paul de Loanda,
 le jeune prince avait été nommé en 1867 instituteur à San-
 Salvador, mais le retrait de son salaire, en 1870, l'avait ame-
 né à chercher un emploi dans les factoreries.

Au dire de don Alvarez, la population du Congo a les
 mêmes mœurs et les mêmes habitudes que celle du Sogno. La
 foi catholique reçue de ses ancêtres n'est point encore complè-
 tement éteinte dans la génération actuelle et, malgré les protes-
 tants, les anciennes traditions y sont toujours vivantes, spé-
 cialement le souvenir des fêtes de l'Eglise. Le P. Schmitt deman-
 da au jeune noir comment on pouvait savoir la date de
 ces fêtes, surtout celle de Pâques qui varie tous les ans ? -
 « J'ai remis, lui répondit-il, au secrétaire du roi, don Gar-
 « cias, un paroissien qui indique Pâques et les autres fêtes
 « pendant un certain nombre d'années à l'avance. Ce livre,
 « je l'ai reçu, lors de mon passage à Ambrix, d'un Père fran-
 « çais appelé Espitallié. Touchant souvenir de l'un de
 nos premiers missionnaires du Congo !

Dans les environs de San-Salvador, on rencontre quatre villages dont les habitants sont d'anciens esclaves rachetés par les P. P. Capucins. Comme les habitants de Pinda, ils s'intitulent *gente da Igreja*, gens de l'église, et ne veulent avoir aucune relation avec les autres personnes.

— Quelques mois après ce voyage du P. Schmitt, à la fin de janvier 1881, un navire de guerre portugais déposait à Noki 3 missionnaires et deux officiers de cette nation, destinés à San-Salvador. Ce navire devait les attendre un mois à Noki, tant pour laisser le temps nécessaire au transport des nombreux cadeaux que le roi du Portugal envoyait à celui du Congo, que pour savoir de quelle manière auraient été reçus les envoyés de Sa Majesté; il portait le matériel nécessaire à la construction de maisons d'habitation et d'une église.

Deux ans auparavant, le P. Carrié avait rencontré lui-même à Boma un prêtre portugais, mulâtre de Goa, envoyé par son gouvernement à San-Salvador, où il est resté deux mois et demi. Il paraît que les protestants ont fui devant lui, et que le roi leur aurait déclaré ne vouloir que des prêtres catholiques. (Lett. du 6 déc. 78.)

On a dit un mot au Bulletin de Sandana de la lettre que le P. Carrié avait écrite au roi du Congo pour le prémunir contre les séductions des ministres protestants qui avaient reparu. Voici la réponse du prince :

« Paix en Dieu Notre Seigneur, au nom de Jésus, Marie et Joseph. Amen.
 « San-Salvador du Congo, le 13 juillet 1880.

« Illustrissime et Excellentissime Seigneur,

« Nous, roi catholique du Congo et Seigneur don Pedro V, éprouvons une grande satisfaction et un grand plaisir à demander des nouvelles de votre santé, ainsi que de celle de toute votre illustre maison. Quant à nous, au moment où nous écrivons cette lettre, nous jouissons, grâce à Dieu, ainsi que toute la population de ce royaume du Congo, d'une bonne santé.

Nous avons reçu votre longue lettre, et si nous avons tant tardé à vous répondre, c'est à cause de la mortalité qui a régné dans le pays et des maladies qui viennent d'éprouver notre propre maison.

« J'ai compris tout ce que Votre Excellence me dit dans sa lettre et en conserve le souvenir.

« Quant aux missionnaires anglais qui sont ici, ils nous prêchent la parole de Dieu, pour enseigner à notre peuple le chemin du ciel. Du reste, ce n'est pas seulement ici au Congo que ces anglais remplissent ce ministère, mais bien dans toutes les parties du monde.

« Les missionnaires nous disent qu'ils ne sont point venus pour enlever sa couronne au roi du Congo, mais uniquement pour nous affermir dans la foi du Christ Notre Seigneur.

« Nous sommes très-surpris que Votre Excellence n'ait pas eu le soin d'envoyer ici des prêtres pour prendre soin de l'église de San-Salvador et continuer à enseigner les peuples de ce royaume du Congo. Pour nous, nous savons parfaitement que du temps de nos prédécesseurs, le roi Dom João I et de son fils Dom Alphonse I, les chrétiens du Congo n'ont jamais manqué de prêtres. C'est pourquoi nous sommes surpris de votre conduite.

« Il est nécessaire, et je l'espère avec respect de votre Excellence, il est nécessaire, dis-je, de nous envoyer quelques prêtres qui viennent soutenir les autres dans le service de Dieu.

• Que Dieu conserve Votre Excellence de nombreuses années.

« Je suis votre ami très-respectueux et obligé,
O. Pedro V, roi du Congo.

— 8. Le Père Schmitt aurait désiré pouvoir répondre à cette invitation du roi du Congo, et il se proposait bien de profiter d'une occasion favorable pour y aller aussitôt que possible. La mort, hélas! vint le ravir à sa chère Mission, le 9 fév. 1882, moins d'un an et demi après son arrivée à Boma.

On a pu voir dans la notice nécrologique de ce cher confrère, donnée dans un Bulletin précédent, (no 152, p. 337.) combien sa perte fut grande et douloureuse pour toute la Mission du Congo. Elle fut particulièrement pénible au P. Carrie, qui se trouvait privé par là de l'un de ses plus dévoués collaborateurs, au moment où il avait le plus besoin de secours. Aussi la Maison-Mère s'empressa-t-elle de lui envoyer un prompt renfort, en faisant partir aussitôt pour le Congo les P. Janny et Paris, avec le F. Savinien.

En attendant, le P. Carrie alla lui-même au mois de mars

visiter Boma et St Antoine. Plus tard le P. Gaëtan fut chargé par lui de la direction de l'œuvre de Boma avec l'aide du P. Levadoux.

Fondation de Stanley-Pool.

1. Fondation. Occasion. Motifs. — 2. P. Augouard. Porteurs. Départ. — 3. Heureux voyage. — 4. Résultats. Espérances. — 5. Aide de M. de Brazza, etc. Secours de 1000 \$ du Govt.

— 1. La fondation de la station de Stanley-Pool a été, avec celle de St François-Xavier de l'Ogowé, l'un des derniers actes de la longue et féconde administration du C. R. P. Schwindenhammer. Ce fut quelques semaines avant sa mort, le 10 février 1881, au 28^{ème} anniversaire de son élection, qu'il en autorisa les premiers essais.

Cette entreprise, qui répondait aux aspirations les plus ardentés de nos Pères du Congo, était en effet nécessaire pour le développement de la Mission et ne pouvait qu'être différée. Plusieurs expéditions s'organisaient afin de préparer l'occupation de Stanley-Pool, regardé comme la clef de l'intérieur du continent africain. Tandis que M. Stanley exécutait de gigantesques travaux pour tracer un chemin le long du fleuve, M. de Brazza l'avait devancé par l'Ogowé et l'Alima, et venait, le 8 déc. 1880, raconter à nos Pères de Sandana les péripéties de son voyage et les bonnes dispositions des habitants de ces pays envers la France et les missionnaires français. Ses ministres protestants, de leur côté, organisaient deux Missions dans le même but : M. Comber, des Baptistes de Londres, qui s'y était déjà rendu au mois de mars 1881, se proposait d'y retourner, en suivant la rive nord du fleuve ; et des ministres d'une autre société, celle des Missions de l'intérieur du Livingstone, Livingstone Inland Mission, faisait de nouveaux efforts, sous la direction de leur chef, M. Mac Call, ancien membre de l'expédition allemande de Chinchocho, pour y arriver par la riv^e sud

Au milieu de ce mouvement général, les missionnaires catholiques ne pouvaient demeurer inactifs. Il importait du reste de profiter des dispositions favorables dans lesquelles M. de Brazza avait laissé les indigènes de l'intérieur. Tous nos Pères du Congo furent donc d'avis qu'il y avait lieu d'entreprendre sans délai un premier voyage vers Stanley-Pool pour y planter la croix, prendre possession du pays au nom de la S^{te} Eglise et y préparer l'établissement d'une station. Le P. Augouard fut désigné pour cette mission, à laquelle il fut heureux de se dévouer.

— 2. « C'est le mardi de la Passion, 15 avril 1881, dit le Bulletin de la C^{te} de Landana, que le cher Père nous fit ses adieux. Il se rendait par un navire anglais à Boma, où il allait achever ses préparatifs de voyage et louer des porteurs. Il avait jusque-là pour compagnons deux officiers belges qui avaient reçu l'hospitalité dans l'établissement; deux enfants de la Mission devaient le suivre dans son voyage.

« Les débuts ne furent pas sans peines et sans difficultés. Après avoir engagé des porteurs à Palabala, station de ministres protestants, le P. Augouard les avait laissés à la factorerie hollandaise de Ouango-Ouango, pour aller à Boma chercher ses ballots; à son retour, tous avaient pris la fuite. Il se rend alors à Vivi, prie M. Sparhawk, l'agent en chef de la station, de garder ses bagages, et le P. Schmitt et lui vont du côté de Boma à la recherche de nouveaux porteurs, mais impossible d'en trouver.

« Le P. Carrie, à cette nouvelle, se met en campagne sur la côte. Il arrive à Ronde le 23 mai et à Malembe le 8 juin; les habitants venaient de partir pour trafiquer dans l'intérieur. Enfin de Pointe-Noire, il peut ramener à Landana 23 porteurs, parmi lesquels un ancien chrétien. Plusieurs enfants de la Mission s'offrent à compléter le nombre; on en choisit 9; et le lundi 27 juin, jour de la fête du Sacré-Coeur de Jésus, la caravane se met en route à 7 h. du matin, sous la conduite du P. Carrie, après avoir

imploré à la 5^{te} Messe la protection divine. Après 2 jours et demi de marche, elle arrive à Banane; de là, un petit bateau, remorqué par un vapeur de la maison hollandaise, la conduit à Boma, puis à Vivi, qu'elle atteint le 5 juillet. Pas un porteur n'avait pris la fuite.

« Le lendemain mercredi, on se remet en chemin, sous la protection de S^t Joseph. Chaque porteur avait une charge d'environ 30 kilos. Le P. Supérieur voulut les accompagner quelque temps encore sur la route de Stanley-Pool. Sur la prière du P. Augouard, il lui donna sa bénédiction pour le long et important voyage qu'il allait entreprendre; et l'on se sépara enfin les larmes aux yeux.

— 3. « A la date du 31 juillet, nous recevions pour la première fois d'excellentes nouvelles du P. Augouard: lui et ses hommes étaient en bonne santé; il avait fait déjà près du quart du chemin, suivant presque toujours la route de Stanley.

« Les dernières nouvelles, il nous les apporta lui-même. le samedi 27 août, vers 8 h. du soir, il nous arrivait inopinément de Stanley-Pool, un peu fatigué, mais en bonne santé. Nous étions à la veille de la clôture de notre retraite. Ce cher confrère avait fait à pied le trajet de Banane à Landana, afin de pouvoir célébrer avec nous notre belle fête du lendemain. A Boma, comme à Banane, les Européens lui avaient fait une véritable ovation. La moitié de la caravane qu'il avait laissée en arrière ne rentra que le dimanche matin. Toute la C^{te} était heureuse; les porteurs ne l'étaient pas moins de regagner leurs foyers sains et saufs, après deux mois d'absence, jour pour jour, du 27 juin au 27 août. De Vivi à Stanley-Pool, il avait mis 27 jours pour aller, 11 pour revenir.

« Ce fut le P. Augouard qui eut, l'honneur, le lendemain, de célébrer la Messe solennelle. Le reste de la journée se passa encore dans le recueillement. Puis, à 5 h. 1/2 de l'après-midi, après la rénovation de nos vœux, le salut solennel du C. S^t Sacrement, rehaussé du quid retribuam, vint clore les pieux

et touchants exercices de la retraite. » (Bull. de Landana.)

— Le cadre restreint du Bulletin ne nous permet pas de relater ici les détails du voyage important accompli par le Père Augouard; on peut d'ailleurs en lire le journal dans les Missions catholiques où il a été publié avec une carte dressée avec soin par notre confrère. (N^o des An. 1881, 3, 10, 17, 24 et 31 mars 1882.)

— A Stanley-Pool, le P. Augouard a rencontré M. Stanley. L'illustre voyageur y était arrivé 5 jours avant lui, mais avait été fort mal reçu par les indigènes qui, depuis le passage de M. de Brazza, ne voulaient plus que des Français sur leur territoire.

M. de Brazza avait laissé à la tête de la station fondée par lui, et désignée depuis sous le nom de Brazzaville le sergent Malamine. Celui-ci communiqua au P. Augouard le traité conclu le 3 oct. 1880 par l'intrépide explorateur français avec le roi Makoko, et ratifié d'après le vote du parlement par une loi du 30 nov. 1882.

Le sergent Malamine présenta au roi le P. Augouard, qui lui expliqua l'objet de sa mission. Grâce au don que lui fit le missionnaire d'un beau manteau rouge brodé d'or et d'argent, sa Majesté se montra pleine de bienveillance; cependant elle ne voulut pas lui permettre de s'établir dans le pays avant l'arrivée de M. de Brazza.

Le voyage du P. Augouard n'en a pas moins été très-utile. « On peut, dit le P. Carrie, le regarder comme un véritable triomphe pour la Mission catholique au Congo. Personne jusqu' alors n'avait pu y réussir avec des porteurs de la côte. Depuis deux ans, les ministres protestants faisaient dans ce but d'inutiles efforts. Ils s'étaient vus réduits à aller chercher des Krouboys jusqu'à Sierra-Léone, ce qui leur causait des dépenses exorbitantes. Il n'y a plus pour nous aujourd'hui de difficultés de ce côté: bon nombre de noirs se sont déjà offerts pour porteurs; c'est un immense

« Le P. Augouard a pu étudier pratiquement les populations, les ressources du pays, les moyens à prendre pour le succès d'une Mission. Il a fait alliance avec le principal chef de Stanley-Pool, choisi son terrain et ménagé son prochain retour. Il a pu facilement être reçu par ce chef, à cause de l'annexion du pays à la France par M. de Brazza. Dès que ce hardi explorateur aura reparu dans la contrée, elle nous sera largement ouverte, surtout avec l'influence française, qui y domine présentement. Ce voyage sera donc utile à la civilisation, au commerce et à la religion. » (Miss. Cath. 24 mars 82.)

— 5. Mieux que personne, les intrépides voyageurs qui viennent d'ouvrir ce vaste pays à la civilisation comprennent par expérience l'importance ou plutôt la nécessité du secours des missionnaires pour le succès de l'œuvre à laquelle ils se sont dévoués. L'un des compagnons de M. de Brazza, M. Mizon, écrivait de Franceville au P. Augouard le 8 oct. 1881: — « Dès que j'aurai vu M. de Brazza, je me rendrai à Brazzaville et ferai tout ce qu'il sera possible pour vous faciliter l'établissement d'une Mission dans le pays des Batékés, à l'endroit que vous me désignez dans votre lettre. . . . Mon Père, vous travaillez pour votre Dieu qui est le mien; je travaille pour ma patrie qui est la vôtre; nous réussirons à faire pénétrer la civilisation dans ces contrées et, comme vous le dites, à y faire connaître et aimer le nom de notre France. »

M. de Brazza, que nous avons eu plusieurs fois occasion de voir à la Maison-Mère, s'est montré tout disposé à favoriser les Missionnaires, autant qu'il sera en son pouvoir. Il a recommandé spécialement l'œuvre de la Mission auprès du Gouvernement, comme le meilleur moyen d'établir l'influence française, et, grâce à son intervention, le C. R. Père a pu obtenir, à la suite d'une visite faite le 6 octobre 1882 à M. Duclerc, alors ministre des affaires étrangères et président du conseil, un secours de 10.000 f. pour aider à la fondation de Stanley-Pool, plus 1000 f. pour achat de cadeaux à faire aux rois du pays.

M. de Brazza avait eu soin, quelques jours auparavant, d'intéresser à l'affaire divers journaux républicains et même la République française, qui avait déjà fait un article en faveur des missionnaires, leur attribuant une grande part dans l'extension du prestige national et concluant en leur faveur à l'appui du Gouvernement.

D'après ce qu'écrit le P. Carrie dans une lettre du 18 août 1882, les membres de l'association belge se montrent également tout disposés à aider nos missionnaires autant qu'il sera en eux.

Ses préparatifs de l'expédition de M. de Brazza, après avoir longtemps traîné en longueur par suite de diverses difficultés administratives, se terminent en ce moment; et dans quelques jours il doit, dit-on, s'embarquer avec un matériel important et avec un personnel suffisant pour assurer le succès de son entreprise contre les tracasseries que l'on pourrait lui susciter. (Journal Le Monde 22 fév. 1882.)

Quant à nos Pères du Congo, ils préparent aussi leur pacifique expédition. Le P. Augouard doit prochainement repartir pour Stanley-Pool, avec un autre Père au choix du P. Carrie, et le F. Savinien afin de s'y établir. Peut-être même sont-ils déjà en route au moment où nous traçons ces lignes. Tous nos confrères auront à cœur, nous n'en doutons pas, d'unir leurs prières à celles de la Maison-Mère pour le succès de cette importante entreprise.



Nouvelles des C^tés.

Retours en France — Sont rentrés à la Maison-Mère :

Le 19 février : le P. Sommier, de la C^te de Nossi-Bé, où il a été remplacé par le P. Mauger ;

— M. Parissier, novice-prêtre, revenu de la maison de Braga pour faire son noviciat ;

Le 27 : le P. Picarda (Mathurin), de la C^te de N. O. de la Délivrande (Martinique) ;

— Le F. Marie-Jules, de la C^te de Dakar, en-Sénégal.

Ce Frère a accompagné jusqu'à Lisbonne M^g Dubois, qu'une longue et grave maladie a contraint de rentrer de nouveau en Europe. Sa Grandeur est descendue à Lisbonne et est allée pour quelques semaines à Braga, afin de s'y reposer en attendant le retour du printemps.

Placements. — Le P. Salles est revenu le 19 février de Bordeaux à la Maison du St Cœur de Marie ; il a été remplacé à Bordeaux par le P. Kérambrun, qui avait été envoyé précédemment à St Ilan ;

Le P. Ritzenthaler et le F. Raymond, partis pour Haïti le 21 février, ont été remplacés provisoirement par deux scolastiques : le premier par M. Weckter à Rambervillers, et le second par M. Reeb, pour la classe des orphelins à St Ilan.

C^te du St Cœur de Marie. — Le nouveau Nonce apostolique à Paris, M^g di Rende, a bien voulu, sur la demande du C. R. Père, accepter d'aller faire une ordination au St Cœur de Marie le samedi de la Passion, 10 mars. Plus de 80 ordinands doivent participer à cette importante cérémonie.

Guyane. — Le P. Gujodo a été très-gravement malade sur la fin de l'an dernier. Le dimanche 10 déc. ayant voulu dire la st^e Messe malgré son état de faiblesse, il tomba à la renverse après l'évangile. Grand émoi dans toute la ville. De divers côtés on envoie à l'envi des voitures pour

faire transporter le bon Père à l'hôpital. Le 31 déc. il put en sortir heureusement rétabli; et depuis lors, grâce à Dieu, il va de mieux en mieux.

— Les nouvelles que nous avons de nos autres communautés sont aussi généralement assez bonnes. Nous avons la joie qui ne nous a pas été donnée depuis longtemps, de terminer ce Bulletin sans avoir à y ajouter un article nécrologique

L'Y-dri, plante du Tong-King. — Un naturaliste français, M^r Romanet-du-Caillaud, a adressé à la Maison-Mère, pour nos Missions d'Afrique, une petite caisse de graines d'une plante que l'on dit douée de propriétés hygiéniques remarquables. D'après un missionnaire du Tong-King, la graine donne une boisson rafraîchissante qui purifie le sang et fortifie l'estomac. Pour faire cette boisson, on décortique les graines, on fait griller les pépins et l'on en fait une décoction. On peut aussi moulinier les pépins et en faire une bouillie qui est très-saine. La feuille elle-même peut servir à faire une infusion que l'on boit comme du thé. — La plante atteint facilement la hauteur de deux mètres; on la sème sur les bords des étangs, autour des jardins, etc. La graine ressemble un peu à la Sarme-de-Job. (Bull. de la Soc. d'acclimatation, juill. 1881.)

On envoie dans les Missions des paquets de cette graine

Maison-Mère, le 6 mars 1883.

N^o 161.

25 mars 1883.

BULLETIN

État du personnel.

Plusieurs fois on a émis le vœu de voir publier l'état général des membres de la Congrégation. Le C. R. Père est heureux, au commencement de son supériorat, de pouvoir donner satisfaction à ce désir, comme l'avait fait le C. R. Père Schwindenhammer lui-même, quelque temps après son élection, dans sa Circulaire N^o 2.

Selon l'usage généralement adopté à cet égard dans les instituts religieux, on donne successivement le personnel de chaque établissement, Pères et Frères, en suivant pour les noms l'ordre habituel du Bulletin, et, après le nom de chacun, on indique les fonctions principales qui lui sont confiées. Ce tableau pourra ainsi, on espère, avoir pour tous nos confrères un intérêt particulier.

Dans ce travail assez compliqué, il se sera sans doute glissé plus d'une erreur, surtout pour ce qui est des fonctions. Il serait difficile qu'il en fût autrement, parce que l'on n'a pas reçu d'une manière exacte et complète les renseignements qui avaient été demandés. C'est pour ce motif qu'on a dû omettre les charges des Assistants et des Consultants provinciaux et locaux, en divers établissements.

Les Supérieurs ne devront pas manquer de faire combler au plus tôt cette lacune, en adressant à la Maison-Mère les noms des Tères qu'ils auraient à proposer pour ces charges importantes.

Au catalogue du personnel actuel de nos Communautés nous nous proposons d'ajouter celui des membres décédés depuis l'origine, en réunissant ainsi comme dans un seul tableau toute notre famille religieuse, celle de la terre et celle du ciel.

Cependant, réflexion faite, il a paru plus convenable de réserver cette liste nécrologique, hélas! déjà bien longue, pour le recueil spécial des notices biographiques des membres défunts, dont elle formera tout naturellement l'entrée. On la donnera donc en tête de la première notice qui doit ouvrir ce nouveau recueil, et qui ne tardera pas à être publiée.

N. B. Les Notes que l'on peut avoir à adresser au sujet de cet état du personnel, ainsi que le tableau des fonctions à envoyer chaque année à la Maison-Mère, doivent être transmis: non dans le cours de la correspondance, mais sur des feuilles à part, à l'adresse du R. P. Secrétaire général.



État général

du personnel de la Congrégation.



Maisons de France.



Maison-Mère.



Administration générale.

Grès-Révérend Père Emonet, Supérieur Général.

R. P. Collin, 1^{er} assistant, Supérieur de la C^{te},
 Barillec, 2^{ème} assistant, Secrétaire général,
 Delaplace, Consult. gén^l, Secrétaire part. du G. R. Père,
 Teureux, Procureur général, Cons. local,
 P. P. Duby, Aide au Secrétariat et à la Procure,
 Simonet, Secrétaire - Archiviste,
 Lancel, Econome général,
 Pallier, (Edouard), Rédacteur du Bulletin.

Séminaire des Colonies.

P. P. LeVasseur, Directeur du séminaire, Consul. local,
 Hervé, Professeur de morale,
 de Courmont, S. Directeur du sém., Prof. de dogme,
 Meillorat, Prof. des cours accessoires,
 Tulquin, Prof. de philosophie.

Nombre des élèves du séminaire, à la rentrée, 65.

P. P. Dosithée, 1 ^{er} Portier, Paul, Commissionnaire, Jules-Joseph, Infirmer,		Joseph, F. auxil., Ecrivain, Adolphe, 1 ^{er} Cuisinier, Matthieu, 2 ^e Cuisinier,
---	--	--

F.F. Irénée, Employé aux écritures,	Lothaire, Chargé du vestiaire,
Raphaël, 1 ^{er} Chambrière,	Didyme, Comptable,
Rodriguez, Singer,	Damien, Réfectoire,
Luc, Magasinier,	Eloi, 2 ^e Portier.
Baptiste, 2 ^e Chambrière,	

Clé du St. Cœur de Marie.

R.R.P.P. Grizard, Cons. g ^l , Supérieur, Maître des Nov.-clercs	
Burg, Cons. g ^l , Maître des Nov.-Frères, 1 ^{er} assist. de Clé,	
P.P. Gerrer, Direct. du G ^l Scolast., 2 ^e assist. de Clé,	
Jérôme, Rédacteur des annales de la Cong ^e ,	
Kraemer, Cons., Sous-Direct. du Scolt., Prof. de morale,	
Verdier, Aide au Secrét., Prof. des Nov.-Frères,	
Pascal, Prof. des cours accessoires au Scolast.,	
Bernard, Cons., S. Direct. des Nov.-clercs, Prof. de dogme au Scolt.,	
Mac Dermott, Prof. de philosophie au scolast.,	
Schaller, Econome, Sous-Maître des Nov.-Frères,	
Salles, (Malade),	
Walter (J ^e), (Revenu récemment du Gabon).	

F.F. François, Chef de culture,	Liberius, Chef cuisinier,
François-Mie, Fr. Aux., Jardinier,	Sennan, 2 ^e Portier,
Séraphin, Aide,	Thierry, aide au jardin,
Patrice, Malade,	Bonaventure, Chef menuisier,
Juste, Chef maçon, Surv. des petits Post.	Eberhard, Aux cultures,
Théphonse, 1 ^{er} Portier, Tailleur,	Adalbert, Cariste,
Agapit, Cordonnier en chef,	Hérard, Ferblantier,
Lazare, Singer,	Berthand, Aide au jardin,
Wolfgang, Infirmer,	Damarin, 2 ^e Cordonnier,
Agriéges-Fr. François Bræger, Jean Bræger, Joseph Baumann,	

Novices-clerics: Titulaires, 19 - Postulants, 2; — Total, 21.

Grands Scolast: Titulaires, 154 - Postulants, 8; — Total, 162.

Présents au G^d Scolasticat: 111 - Employés. en maison, — 51.

Novices-Frères: Titulaires, 16 - Post., 24 - Petits-post., 16 - Total, 56.

— ❁ —

C^{té} de N. D. de Langonnet.

J.P. Jégou, Supérieur, Maître des Novices-Frères, Économiste,
 Pellerin, 1^{er} Assist., Préfet du Scol., Prof. de seconde,
 Suillaud, 2^{ème} Assist., Prof. de sixième,
 Le Boyec, Ministère extérieur,
 Lejeune (p. M^{ie}), Missionnaire,
 Cadoret (Félix), Prof. de rhétorique,
 Dèsigne, Prof. de sciences naturelles, (Dir. titulaire du collège),
 Thomas, Préf. du collège, Prof. de quatrième,
 Kienler, Professeur de cinquième,
 Dunoyer, Sous-Préfet du Scol., Prof. de troisième,
 M. Le Douarin, Agrégé, Prof. de mathématiques.
 Trois Grands Scolastiques employés.

J.F. Columban, Commissionnaire,	Jérôme, Cordonnier,
Xavier, Prof. de musique,	Sixte, Jardinier
Patern, Surveillant au coll.,	Eudy, Magasinier
Nérée, Surveill. des petits-post.	Gordien, Cuisinier,
Kenny, auxil., Infirmer, Lingier,	Diodore, chargé du bûcher,
Salomon, Prof. d'anglais,	Aubin, Cariste,
Maternus, chef: cordonnier,	Jean de Matba, chargé du moulin,
Malo, Lampiste,	Naxaire, 1 ^{er} cours élémentaire,
Eugdual, Prof. de 8 ^è au coll.	Bruno, Réfectoier,
M ^{ie} -Jérôme, Portier, Tailleur,	Arriet, 2 ^è cours élémentaire.
Manuel, chef maçon,	

Cinq agrégés-Frères.

Nov. Frères; Titulaires, 2; — Postulants, 5; — Total, 7.

Petits. Postulants; — 13.

Nombre des élèves du collège, 132.

Maison de St Michel.

P.P. Juillard, Directeur, Cons. de la Cité de Langmet,
Pumbach, Sous-Directeur.

F.F. Mic-Augustin, 1^{er} chef de famille,
Placide, Commissionnaire,
Hilariion, 2^e chef de fam^t, trav. intér^t,
Anselme, à la laiterie,
Isidore, Chef tailleur,
Agathange, Chef instituteur,
Basile, Classe, Plantations,
Célestin, Chef de propriété,
Maur, Chef de forge,
Aignan, Cuisinier,
Emmanuel, Singes, Classe,
Didier, Jardinier,
Cléophas, Comptes, musique,
Barthélemy, aux écritures,
Paulin, Chef de section,

Mic Abel, 3^e chef de culture,
Jean-Marie, Chef de basse-cour,
Thomasi, Chef de section,
Mic-Antoine, Chef cordonnier,
Morand, Réfectoier,
Mélaré, Chef de section,
Mic-Alexis, Infirmer,
Job, 1^{re} classe,
Astère, Chef de sect. class^e,
Prudent, Classe, 2^e tailleur,
Victor, Chef de section,
Corentin, Chef de section,
Sigebert, Chef menuisier,
Maurice, Chef maçon,
Pésaire, Aide-jardinier,

Agrégés. Frères, 4; — Nombre actuel des colons, 230.

Cité de St Jean.

P.P. Bangratz, Supérieur,
Guyot, Assistant, Econome,
Orinel, Consultant, Catechismes,

J.P. Chuet, Malade,
Mallet Malade,
Drièze, Malade..

Deux Grands Scolastiques employés pour les classes.

J.F. Etienne,	Surveillant,	Mie. Guillaume,	Commissionn.
Crescence,	à la laiterie,	Hugolin,	aux écritures,
Guillaume,	Chef des lictours,	Timoléon,	Chef jardinier, Orph. 4,
Antoine,	Chef menuisier,	Mie. Dominique,	Chef de section,
Bernard-Mie,	Menuisier,	Sophronie,	1 ^{re} Portier, Condamner,
Philémon,	Chef de famille, Forgeron,	Rogation,	2 ^e Portier, Zailleur,
Camille,	Chef de basse-cour,	Théophile,	Chef de section,
Victorin,	Chef de section,	Albéric,	Chef maçon,
Maxence,	1 ^{er} Cuisinier,	Philadelphie,	2 ^e jardinier,
Lysimaque,	Chef de culture,	Acace,	Infirmer,
Anatole,	Chef de section,	Marius,	Chef de section,
Joseph-Mie,	Surv. des orphelins,	Cyriaque,	Chef de section,
Bernard,	Chef de section,	Edouard,	Astreint au service milit. ^{1^{er}} ,
Marie-Pius,	Refectorier,	Ardouin,	2 ^e Cuisinier.
Floermann-Joseph,	Singer, Sacrist.		

Orphelins : M. Salmon, Joseph Renaud, Charles Andrieux, François
Pécult, François Couron, Jean-Louis Helgouach.

Nombre des orphelins, 35; — des Colons, 189.

Clé du St Cœur, à Bordeaux.

J.P. Cravière, Supérieur, St ministère, Direct. des confréries,
Lefevre, assist., St ministère,
Noyère, Consultant, St ministère,
Kerambrun, St ministère,
Pesseraux, Malade.
J.F. Thomas, Cuisinier, — Urbic, Sacristain.

Cité de St Sauveur, à Cellule.

P. P. Houbert, Supérieur, Préfet du scolasticat,

Lejeune (Eug), 1^{er} ass., Préfet du séminaire, Prof. de sciences,

Stoll, Préfet de l'orph^t, Prof. d'anglais,

Cogniard, Cons., Prof. de rhétorique,

Pallier (Blaise), Prof. de troisième,

Kuentz (Aloyse), 2^e assist^t, Econome.

Cotonéa, Profess. de quatrième,

Chauffour, Prof. de seconde,

Ducloux, Prof. de sixième,

Satappy (Jean), Prof. de sciences,

Satappy (Léon), Cons., S.-Préf. du scolast., Prof. de cinquième,

Planéix (Félic), Profess. de septième.

Cinq grands scolastiques employés.

F. F. Pacôme, Chef de propriété,	Trophime, Commissionnaire
Martin, Instituteur comm ^t ,	Louis-Joseph, Réfectoier,
Casimir, Cuisinier,	Alype, Menuisier
Sébastien, Fr. auxil. Prof. de musique,	Victorien, Tailleur,
Timothée, Portier, cordonnier,	Léopold, Surveillant,
Ignace, Surv ^t , Prof. de dessin.	Bénenger, 2 ^e Portier,
Romuald, Jardinier,	Ménéle, 2 ^e Cuisinier.
Nicomède, Forgeron,	

Agrièges: Joseph Broëg, Jean Reverdy, Jacques Degressot

Petits scolastiques: Titulaires, 16 — Postul., 29 — Total, 45.

Novices. Frères: Titulaires, 7 — Postul., 10 — Total, 17.

Élèves du petit séminaire, tous internes, 157.

Orphelins. 22.

C^{te} du Sacré-Cœur, à Langogne,

P. P. Guilmin, Supérieur, Économe,
 Dessaint, Assist., Prof. de cinquième,
 Aymonin, Cons., Prof. de sixième,
 Kéruec, Professeur de septième,
 Didier, Cons., Prof. de quatrième,
 Merckey, Professeur de huitième,
 F. Edmond, Surveill., Prof. d'anglais,
 Deux scolastiques employés.

Nombre des élèves : Internes, 43 — Extérieures, 33 — Total, 76.

C^{te} de St Joseph, à Beauvais.

P. P. Limbour, Sup., Dir. de l'archiconf., Préf. des clercs de St Joseph,
 Moricet, Assist., aumônier des Frères des Ecoles chréti.
 Richert, Prof. d'histoire à l'œuv. des clercs,
 Daull, Cons., Prof. des clercs, aum. des Frères des Ecoles chréti.,
 Clauss, Prof. des clercs, cours de grec,
 Epinette, Prof. des clercs, cours accessoires, Malade,
 Reignat, S.-Préfet et Prof. des clercs.

Un grand scolastique employé.

F. F. Donat, Portier, etc, — Eutrope, Réfectoier, Cuviste.
 Clercs de St Joseph: présents, 44; élèves ailleurs par l'œuv., 16; Total, 60.

C^{te} N. D. d'Espérance, à Merville.

P. P. Vanbaecke, Sup., Dir. tit. du coll., Économe, Prof. d'anglais,
 Lorber, Assist., Préf. du scol., Prof. de seconde,
 Ussel, Cons., Préf. du Coll., Prof. de rhétorique,
 Baumann, Prof. du 1^{er} cours de français,

P. P. Brunet, Professeur de troisième,

Taubé, Professeur de quatrième,

M. Pruvost, Agrégé de droit, 2^e cours de français, musique.

Quatre scolastiques employés.

F. F. Jean, Chef maçon, | Christophe, Jardinier,

Fructueux, Cours de français, musique, Rumold, Portier, Tailleur.

Petits scolastiques: Titulaires, 9, — Postulants, 6. — Total, 15.

Elèves du collège: Internes, 51 — Externes, 56. — Total, 107.



Cité de St. Joseph, à Mesnières.

R. P. Libermann, Consult. génl, Supérieur, Préf. du Scolt.,

P. F. Renaud, 1^{er} assist., Professeur, Malade,

Jouan, René, 2^e assist., Profess. de sciences,

Congyngam, Professeur de seconde,

Schlewéck, Professeur de quatrième,

Kieffer (Thibi), S. - Préf. du Coll., Prof. de troisième,

Hassler, S. - Préf. du Scolt, Prof. de cinquième,

Kuentz (Pros.), Cons., Econome.

M. l'abbé Dubloc, anc. sup. de l'établ, vic. titul. du Collège.

Cinq grands scolastiques employés.

F. F. Calixte, Chef maçon,

Fridolin, Chef boulanger,

A. Doëpke, Chef de basse-cour,

Cunibert, Menuisier,

Romain, aide boulanger,

Quirinus, Instituteur,

Ermenald, Tailleur,

Siméon, Chef de sect., Cordonnier,

Adelme, Réfectoier.

Fuscien, Infirmer,

Magloire, Jardinier,

Claudien, Ferblantier,

Désiré, Instituteur,

Elisée, Chef d'atel. (Brosses),

Ladislav, chef de section,

Léandre, chef de culture,

Aristobule, Maçon.

8 Domés: Firmin Ghorel, Moulin, Léonce, Augustin Ghorel,

Léon Brière, Antoine Brière, Tique et Maquet - 4 agrégés.
 Petits Scolastiques: titulaires, Postul^{ts}, - Total, 26.
 Nombre des élèves: 46. — Des Orphelins: 206.

Maison de St Joseph du Grand-Quévilly.

P. Bertsch, Directeur,
 F.F. Fidèle, Chef de forge, | Boniface, Surveillant.
 Octave, Jardinier, Instituteur, |
 Nombre actuel des enfants de l'orphelinat, 40.

Cité de St Nicolas de Rambervillers.

P.P. Sundhauser, Sup., Professeur de philosophie,
 Ray, Assist., Professeur de seconde,
 Degressol, Cons., Professeur de troisième,
 Montel (Marin), Prof. de mathém. et sciences naturelles,
 Bosc, Cons., Économe, Prof. de quatrième,
 Vogtli (Jean), Prof. de mathématiques,
 Kubin (Basile), Préf. du Coll., Profess. d'allemand,
 Chauty, Surveillant,
 M. l'abbé Morel, anc. Sup^r de l'établ., Dir. titul. de l'établ^t.
 F.F. Eugène, Prof. de dessin, | Aubert, Cordonnier,
 Florent, Portier, Tailleur, | Gaurin, Menuisier.
 Élèves; 86 internes — 38 externes — Total, 124

Autres maisons d'Europe.

Cité du St-Cœur de Marie, à Rome.

P. Eschbach, Supérieur, Procureur de la Congrégation,

P. F. Bricbet, assistant, Econome,
 Daum, Répétiteur,
 Brunetti (Ant.), Sous-Econome,
 du Plessis, Répétiteur, Préfet du Séminaire.
 F. F. Evode, Lingier, Service intér. | Saturnin, Sacristain.
 Zojime, Soins de la Cuisine,
 Agrégés: Benoît et Isidore.

Elèves du Séminaire: 86 — 7^o Scolastiques 3



Cité de Blackrock. (Irlande)

P. F. Houvéty, Supérieur,
 Eberrecht, 1^{er} assist., Econome,
 Reffé, 2^e assist., Préfet de l'école universitaire,
 Hyland, Cons, Profess., Direct. de la St^e Enfance en Irlande,
 Botrel, Cons., Préfet du scolast, Prof. de franç^s et de musique,
 Dangelzer, Professeur de grec et de français,
 Julien, Professeur de grec et de français,
 Healy, Professeur de latin,
 Brennan, Préfet de discipline au collège, Prof. de latin,
 O'Coole, Sous-Préf. de l'école universitaire, Prof. de sciences,
 15 Scolastiques employés, (15 prof. laïques).

J. F. Agathon, 1 ^{er} cuisinier,	Sabas, Cordonnier,
Laurent, Chef de culture,	Gaspard, Boulanger,
Jean-Joseph, Jardinier,	M ^{ie} . Paul, Soins des bâtiments,
Ferné de Paul, Commissionnaire,	Epiphane, Réfectoier,
Chaddée, Professeur,	Sandry, Réfectoier,
James, Chef tailleur,	M ^{ie} . Colman, Portier,
Roger, 2 ^e Cuisinier,	Berckmans, Comptable,
Canul, Portier,	Patrick, Portier,
Osmond, Auxil., Chef de prop ^{te} ,	Kilien, Infirmer,

F.F. Gall,	Cuisinier,	Athanasius,	Caviste,
Gontran,	Chambrière,	Vincentius,	Linger,
Nicaise,	2 ^e Vaillieur,	Grégorius,	Soin de la propriété.
Mel,	Portier,		

Petits-Scolastiques: Titul., 22 — Postul., 22 — Total, 44.

Novices-Frères: Post., 4.

Elèves: Internes, — 253 — Externes; 55 — Total, 308.

Collège de N. D. de Rockwell. (Irlande)

F.F. Gaepfert (Prosper),	Supérieur, Maître des Nov.-Frères,
Cotter,	Assist. Prof. de latin et d'anglais,
Berkessl,	Cons., Prof. (grec, latin et français),
Murphy.	Cons., Préf. du Coll., Prof. (latin, grec, français),
Fogarty,	Préfet du petit-scolastique, Prof.,
	Sept scolastiques employés. (Trois prof. laïques)

F.F. Hippolyte, Fr. aux. chef de prop ^{te} ,	David, chef de basse-cour,
Félic de Sales, Garde,	Agricole, Menuisier,
Silas, Soin des bâtiments,	Anaclel, Infirmer,
Kiernan, chef de ferme,	Dunstan, Cordonnier,
Celse, Surv ^t , Prof. cours prép.,	Achillée, Menuisier,
Aidan, Portier,	Nicéphore, Vaillieur,
Mie. Ignace, Doctorier,	Dalmas, Boulanger,
Rasül, Jardinier,	Palémon, 2 ^e Cuisinier,
Brandin, Linger,	Antonius, 1 ^e Cuisinier.

Petits Scolastiques: Titul., 7; — Postul., 19; — Total, 26.

Novices-Frères: Titul., 3; — Postul., 3; — Total, 6.

Elèves du Collège: Internes, 100; — Externes, 12; — Total, 112.

Clé du St- Esprit, à Braga.

P. T. Eigenmann, Supérieur, Préf. des scolastiques,
 Hossenlopp, 1^{er} Assist., Econome,
 Santos, Cond., Préf. de l'école primaire, Prof.
 Kulbe, 2^e Assist. Préf. de l'école secondaire, Prof.
 Rooney, Prof. d'anglais et de dessin,
 Kempf, Professeur de sciences,
 Schurrer (Kar), Prof. d'histoire,
 Wendling, Sous-Préfet du scolasticat,
 Sept grands scolastiques employés.

J. F. Alvarez, Singer, José, Cuisinier,
 Auguste Fiévet, agrégié, service intérieur.

Petits scolastiques: Titul., 7. — Postul., 5. — Total, 12.

Novices-Frères; Titulaires, 3 — Post., 3 — Total, 6.

Elèves du coll; Internes, 140 Externes, 49 — Total, 189.



Mission de la Sénégambie.

Clé de St-Louis du Sénégal.

M^{gr} Duboin, Préfet et Vicarè apostolique, Supér. prov.

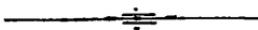
P. P. Le Pennec, Supérieur, Curé,

Guérin, Assist., vicarè, dessert l'hospice civil,

Wenger, vicarè, Aumôn. de l'hospit. mil. et de la crèche,

Montél (Et.), Vic., Aum. de la prison, Prof. de latin chez les Frères,

F. Antonin, Sacristain, Soins du matériel.



Ct^é de St. Charles, à Gorée.

P. P. Planeix, Michel, Supérieur, (En convalescence à Mpesnières),
Renault, Curé par intérim,
Guillet, Vicaire.



Ct^é du Sacré Cœur, à Dakar.

P. P. Lossedat, Supérieur, Procureur de la Mission,
Girod, Assist., Aumônier du Lazaret,
Cisserant, Missionnaire,
Guth, Missionnaire, (provisoirement à Sédhiou),
F. Marie-Jules, soin du matériel,

Maison de St^e Agnès, à Rufisque.

P. Strub (Pierre), Directeur, Curé,
M. l'abbé Sébastien Gigue, (prêtre indigène), Missionnaire,
F. Ausonne, soin du matériel.



Ct^é de St. Joseph, à Ngazobil.

P. P. Riehl, Supérieur, vice-Provincial, Sup. local,	
Amann, Assist., Econome, Préfet des écoliers,	
Mbiven, Professeur de latin,	
M. Giraud Sock, (prêtre indigène), Ministère,	
Simon Fal, (prêtre indigène), Cours préparatoire,	
P. F. Claude, Chef imprimeur,	Thomas d'Aquin, Menuisier,
Georges, Chef de culture,	Corneille, Cordonnier,
Urbain, Tailleur,	Fabien, Forgeron.
Flavien, Sous-économe,	

Maison de Total.

P.P. Lamoise, Directeur, Curé,
 Jouan Jr. M^{ie}, Missionnaire,
 F. François d'Assise, Chargé de l'école.

Maison de St François-Xavier de Fadbioute.

P.P. Diouf, Directeur, Missionnaire,
 Guy-Grand, Missionnaire.

Cité de St^e Marie de Gambie.

P.P. Meyer (Aloyse), Supérieur, Curé,
 Haas (Jacq^s) Assist., Ecoles, hôpital, etc.
 Ridet, Chargé des Catechismes des enfants, etc.
 J. Florentin, Instituteur,

Cité de N.O. de Sédhiou.

P.P. Lacombe (Jean), Supérieur, Curé,
 Sène, Missionnaire,
 Ingweiller, Missionnaire,
 F.J. M^{ie} Amand, Serv. matériel, — M^{ie} Joseph, Soin de l'école.

Station des SS. Pierre et Paul, à Carabane.

P. Kieffer (François), Missionnaire.

Mission de Sierra-Léone.

Cité de St Edouard, à Freetown.

P.P. Blanchet, Vice-Préfet apostolique, Supérieur,
Raimbault, Missionnaire, Station de Mucray-Town,
Coyle, Missionnaire.

Cité de St Joseph de Boffa.

P.P. Lutz, Supérieur, Missionnaire,
Rolle, Missionnaire.

F.F. Marie-Eugène, Classe, — Alexis, Soim' du matériel.

Mission des Deux-Guinées.

Cité de Ste Marie du Gabon.

M. gr ^e Le Berce, Vic. apostolique, sup. prov. et local,	
P.P. Stoffel (Jg.), Econome, assistant,	
Klaine, Chargé des écoles,	
Neu (Hemi), Ministère extérieur,	
F.F. Germain, Menuisier,	Vendelin, (vient d'arriver),
Jean de la Croix, Imprimer, Magas.	Ubaldo, Forgeron,
Herru, Infirmer,	Austremoine, Réfectoire,
Fernand, Chef des apprentis,	Théophile, Cuisinier,
Othmar, Chef des ouvriers,	Dioscore, Menuisier.

Résidence de St-Pierre à Libreville.

P.P. Gachon, Missionnaire,

Martin, (vient d'arriver avec le P. Stalter et les Frères).

Maison de St Joseph des Bengas.

P. P. Delorme, Directeur, chargé des latinistes.
 Heintz, Missionnaire,
 F. Théodose, Soim du matériel.

Ctè de St Paul de Donghila.

P. P. Davezac, Supérieur, Missionnaire,
 Salaün, Missionnaire.
 N..

Ctè de St François-Xavier de S'ogowé.

P. P. Stalter, Supérieur, Missionnaire,
 Picarda (Jr. M^{ie}), Missionnaire,
 Bichet, Missionnaire,
 F. Vivien, Soim du matériel.

Mission du Congo.

Ctè de St Jacques de Landana.

P. P. Carrie, Vice-Préfet apostolique, Supérieur,
 Jauny, (L'un de ces Pères doit accompagner le P. Augouard à
 Paris, Stanley-Pool, et un autre le remplacer à St. Antoine.)
 Krafft,
 Heim, (Vient d'arriver avec le F. Vivien.)
 F. F. Fortunat, Matériel, Sigismond, Soim des enfants,
 Hilaire, Soim des enfants, Vivien, Menuisier.

Ctê de St Antoine du Sogno.

P.P. N. . . Supérieur,
 Visseg, Missionnaire,
 Faxel, Missionnaire,



Ctê de N. D. des Victoires, à Boma.

P.P. Gaëtan, Supérieur, Missionnaire,
 Evadoux, Missionnaire.

Fondation de Stanley-Pool.

P.P. Augouard, Supérieur,
 N. ,
 F. Savinien , Chargé du matériel.



Missions d'Angola et de Cimbébasie.

Ctê du Sacré-Cœur de Huilla.

P.P. Costes, Supérieur, Direct. du séminaire d'Angola,
 Antunès, Assist., Curé de la paroisse.

J.F. Narcisse, Cultives, | Rodrigue,
 Gérard, . | Lucius,

Maison du St Cœur de Marie

P. Wunenburger, Procureur de la Mission de Cimbébasie
 F. Basilio, . .

Ct  de N . D. de Kourumb .

P. P. Hogan, Sup rieur,
 Lynch, Missionnaire,
 F. Onufre, soin de l' cole et du mat riel.

Maison de St Joseph d'Ombandja.

P. P. Duparquet, Vice-Pr fet apostolique, Sup rieur,
 Campana, Missionnaire,
 F. Anastase, soin du mat riel.

Ile Maurice.

Ct  de St Louis   Port-Louis.

P. P. Garmy, Sup rieur, Procur. provincial,
 Ferraud, Missionnaire des noirs,
 Carr , Missionnaire des noirs,
 M. Bourget, (Agr g ), Vicaire   l'Im  Conception.

R sidence de St  Croix.

P. Guyon, Missionnaire.

Ct  du St Sacrement aux Cassis.

P. P. Beaud, Sup rieur Provincial et local, Cur ,
 Hattler, Vicaire,
 M. Fuchs, (Nov-pr tre).

Ctê de N. O. du Grand-Port.

P. P. Burg (Aloys), Supérieur,
 Palley, Vicairé,
 M. Bêchet, (Novice-prêtre - Curé en titre).

Maison de St Jacques à la Savane.

P. P. Spielmann, Directeur, Curé,
 Mengelle, vicairé.

Maison de l'île Rodrigues.

P. P. Stervennou, Supérieur, Curé,
 Lainé, vicairé,
 F. Michel-Ange, soin du matériel.

Ile de la Réunion.

Ctê de St Jacques, à St Denis.

P. P. Stoffel, Supérieur,
 Dubail, Curé en titre,
 Allain, Vicairé,
 Ditner, Vicairé,
 F. Amable, Sacristain, soin du matériel.

Résidence de la Providence.

P. Pineau, Directeur, Aumônier des Filles de Marie,
 F. Héribert, soin du matériel.

Maison de St Bernard.

P. Adam, Directeur, Curé, Aumônier de la léproserie.
 F. F. Faustin, Institut: adjoint, Denis, Institut: communal.

Mission du Zanguebar.

Cité de St-Joseph de Zanzibar.

P.P. Acher, Supérieur, Procureur de la Mission,
Conceição, Missionnaire,

F.F. Vincent de Paul, Soins des enfants, — Théonas, service intérieur.

Cité de N.O. de Bagamoyo.

P.P. Baux, v. Préfet apost., Supérieur prov. et local,
Seroy, Econome, Missionnaire,
Hirtzlin, chargé des enfants,
Sommier, (Va partir pour la Mission),

F.F. Marcellin, classes,	Gréon, Menuisier,
Polycarpe, ateliers,	Acheul, Forge,
Eucher, constructions,	Adelin, cultures.
Oscar, Service intérieur,	

Cité du St-Cœur, à Mbonda.

P.P. Machon, Supérieur,
Göpfert (Emile), Missionnaire,
Gommenginger (Aug^{te}), Missionnaire,
F. Darius, Soins du matériel,

Maison de Mandéza.

P.P. Picarda (Cado), Supérieur,
Sacleux, Missionnaire,
F. Alexandre, chargé du matériel.

Maison de Moogo-ro.

P.P. Gommenginger (Ch^g), Supérieur,
Maurer, Missionnaire,
F. Zénor, chargé du matériel.

Iles Mayotte et Nossi-Bé.Ct^é de St-Pierre à Nossi-Bé.

P.P. Mauger, V.-Préfet apost., Sup. principal et local,
Montel (Jacq.), Missionnaire,
F.F. Mathurin, Internat, musique, — Phocas, Externat, travaux.

Ct^é de Mayotte.

P.P. Scheuermann, Supérieur,
Houdé, Missionnaire,
Le P. Walter (Phil.) de Langonnet, part comme 5^{ème} Père pour ces deux îles.

Préfecture apost. de Pondichéry.Ct^é de l'Im^{ie}-Concep^t, à Pondichéry.

P.P. Corbet, Préfet apost., Supérieur prov. et local,
Kientzler, Assist. prov. et local, vicaire,
Rochette, vicaire, Prof. de quat^é au collège.

Ct^é de N. D. des Anges.

P.P. Roserot, Supérieure, Économe, 1^{er} Assist. prov^é,
Richaume, Cons., Professeur de rhétorique,
Wagthl (Marc), Cons. Professeur de philosophie,

P.P. Faugère, Cons. Prof. de seconde,
 Pascal-Vacour, Prof. de sciences,
 Sublet, Cons., Prof. du 2^{im} Cours spécial,
 Schaffner, Prof. de cinquième,
 Girou, Prof. de septième,
 Andrieux, Prof. de troisième,
 Rabary, Prof. de sixième,
 Kiernan, Prof. de Anglais.

Deux declassés employés - Cinq professeures laïques.

F. Marie-Benoît, sous-économe.

Nombre des élèves: Internes, 15 - Externes, 175 - Total, 190.

Cité de Chandernagor.

P.P. Barthet, Supérieur, Curé,
 Muespach, vicaire.

F.F. Alphonse, Instituteur, Comptes,	Franc ^t . Joseph, Prof. d'angl., Singer,
Joachim, Institut ^r , matériel,	Honorius, Prof. d'angl., Sacristain.

Ile de la Martinique.

Cité de St-Louis de Gonzague.

P.P. Grasser, Supérieur provincial et local,
 Düllmann, 1^{er} Assist. prov. et local, Prof. de philosophie,
 Schaal, 2^e Assist. loc., Cons. prov., Prof. de neuvième,
 Jaouen, Cons. prov. Aumônier des Soeurs St-Joseph,
 Secomte, Prof. du cours prépar^{at}, Aum. de la maison de santé,
 Audin, Cons., 2^e Cours de commerce,
 Duss, Professeur de cinquième,
 Tranquilli, Cons. prov. et local, Préf. de discipline.

P. P. Picarda (Louis), Cons., Professeur de troisième,
 Mary, Professeur de quatrième,
 Hostier, Cons., Professeur de seconde,
 Grès, Professeur de septième,
 Taoc, Professeur de huitième,
 Le Gallo, Surveillant,
 Kubin (Alph.), Econome,
 Prono, Professeur de sixième,
 Kunemann, Professeur de rhétorique,
 F. Félix, Professeur de mathém. musique.

Trois scolastiques employés. 5 prof. externes.

Nombre des élèves: Cours secondaires, 177. — Cours prim., 43. — Total, 220

Cité de N. D. de la Délivrande.

P. P. Blanpin, Supérieur, 2^e assist. provincial, Curé,
 Picarda (Matho.), assist., Econome. (En congé en France.)
 Laurent, Vicaire.
 F. Marie-Joseph, Sous-économe, Sacristain.

Ile de la Guadeloupe.

Cité de St-Pierre, Basse-Terre.

P. P. Brunetti (Jules), Supérieur, (Actuellement en France.)
 Morin, 1^{er} assist. Supérieur par intérim,
 Babet, 2^e assist., Prof. de philos., aum. de St-Joseph (Versailles),
 Pambour, (Malade),
 Frinault, Cons., Professeur de seconde,
 Pernot, Cons., Professeur du cours de Commerce,

P.P. Pillu., Cons., Préf. de discipline, Prof. de rhétorique,
 Alaux, Troisième de troisième,
 Schurrer (Ant.), Professeur de cinquième, cum. del' hosp. civil (Gillac),
 Robert, Professeur de sixième,
 Parsus, Professeur de septième,
 Girard, Professeur de quatrième,
 J.F. Louis de Gonz., S.-Econ., Prof. de 8^e, Sulpice, Cours préparatoires,
 Innocent, Surveillant, M^{lle} Aloïse, Surveillant,
 Vital, En partance p^o la Guad., Léon, Prof. de sciences, musique.
 Nombre actuel des élèves, 135.

Ile de la Trinidad.

Cité de l'Im^{ie}-Conception, à Port-d'Espagne.

P.P. Browne, Supérieur,
 Cosgrove, assist., Prof. du cours de Cambridge,
 Goettner, Cons., Prof. de cinquième,
 Gouriou, Préfet de discipline,
 Schmitz, Professeur de français, de dessin,
 Power (Math.), Professeur du 4^e cours,
 O'Shea, Professeur du 3^e cours,
 Trois ecclésiastiques employés.
 J.F. Théodore, Tr. auxil., sous-Econ. Gaëtan, Portier, Sacristain,
 Auguste, Cours prépar., musique, Régis, Commissionnaire.
 Nombre habituel des élèves, de 140 à 150.

Résidence de Diego-Martin.

P. Coquet, Curé.

Préfecture de la Guyane.

Ct^é du St Rédempteur, à Cayenne.

P.P. Guyodo, Préfet apost. par intérim, Supérieur, Curé,
 Buquet, 1^{er} assist., Aumônier de l'hospice civil,
 Le Belley, 2^e assist., Aumônier du pénitencier,
 Delpucc, Curé par intérim de Kourou,
 Le Beller, Cons., Vicaire,
 Giron (Em^{el}), Cons., Procureur de la Mission, vicaire,
 Le Louarn, (Malade en France.)
 Pillard, Curé de Rémire,
 Jalabert, Curé du Canal-Corcy,
 J.F. Longin, Sacristain, — Méilton, Portier, Réfectoier.

Ct^é de St Joseph de Mana.

P.P. Krænnier, assist. prov., Supérieur, Curé,
 Buisson, vicair, Aumônier de la léproserie.

Ct^é de St Laurent du Maroni.

P.P. Friederich, Sup., aumônier du pénitencier de St-Laurent,
 Holder, Aumônier du pénitencier de St-Maurice.

Ile d'Haïti.

Ct^é de St-Martial, à Port-au-Prince.

P.P. Caragnat, Supérieure provincial et local,
 Lang, 2^e assist, Professeure, Ministère,

- F. F. Weik, Cons., Professeur de physique,
 Martin (Eun.), Cons., Econome,
 Jaxles, Professeur,
 Schuster, Professeur, aumônier de l'école des Soeurs,
 Bertrand, Préfet de discipline, Professeur,
 St. Clair, Professeur, musique,
 Sengelien, Professeur, aumônier de l'hôpital,
 Dehasenberghe, Professeur,
 Massart, Professeur de mathém., aumônier de la prison,
 Haaby, Professeur,
 Ritzenthaler, Professeur,
 Lacombe (Pierre), Professeur.
- F. F. M^{ie}-Stanislas, Cours prépar., | Raymond, Cours primaire,
 Oreste, Cours préparatoire, | Frédéric, Cours primaire.
- Nombre des élèves: Précédent, 320. - Représ après l'épidémie, 112.

Maison de St. Pierre, à Pétrouville.

- F. F. François, assist. prov., Curé,
 Runtz, vicaine.

Copied (7)

Etats - Unis.

Cité du St. Esprit à Pittsburg

- F. F. Stueb (Joseph), Supérieur provincial et local,
 Ott, 1^{er} assist., Préfet du scolasticat,
 Tower (Guill.), 2^e assistant, Directeur du collège,
 Willms, Professeur,
 Mac-Cabe, Professeur,
 Schmidt, Professeur,
 Phelan, Professeur,
 Griffin, Professeur,
 Quinn, Professeur, chargé de la musique.

P. Meyer (Théoph.), (Provisionnement à Blachrock).

J. F. Conrad, Service intérieur, Engalbert, Portier, tailleur,
Gaudens, Cuisinier, Confall, Service intérieur.

Scolastiques: Titul., 3 - Post., 6 - Total, 9. - Elèves, tous externes, 130.

Cité de Ste Marie de Sharpshurg.

P. P. Schwab, Supérieur, dessert Sharpshurg,

Müller, Assist., dessert Sharpshurg,

Heizmann, Dessert Mill. - Tale,

F. Arnold, Soins du matériel, — 1 postulant-Frère.

Cité de Marienstadt, (Arkansas.)

P. P. Zielenbach, Supérieur, Maître des Novices-Frères,

Otten, Missionnaire,

Haas (Jean), Missionnaire.

J. F. Genès, Menuisier,

Marcus, Cultures,

Jacob, Forgeron,

Fabius, Cuisinier,

Léo, Cultures,

Ammon, Menuisier.

Maison de St Joseph, à Conway.

P. P. Stewer, Supérieur, Missionnaire,

Jaworski, Mission polonaise,

F. Rudolphe, Cuisinier.

St Pierre et Miquelon.

Cité de St Pierre.

P. P. Oster, Supérieur, Vicaire,

Fréconon, Assist., Professeur, ministère,

Cadore (Joseph), Professeur, ministère.

F. Marie-Pius, Cours élémentaire, — Jean-Climaque, Soins du matériel.

Nombre des élèves, 68.

— État Numérique. —

Maisons d'Europe.	Pères.	Frères	Total.
Maison-Mère (Paris et Chevilly).	. 26	. 33	. 59
Autres Maisons de France.	71	128	199
Maison de Rome.	5	3	. . 8
Maison de Portugal.	. 8	. 2	. 10
Maisons d'Irlande	. 15	43	58
Total . . .	125	209	334
Missions d'Afrique.			
Sénégal.	. 8	. . 1	. 9
Sénégalie	. 19	. 13	. 32.
Sierra-Léone.	. . 5	. 2	. 7
Deux Guinées	13	12	. 25
Congo	. 10	5	15
Angola et Cimbébasie.	. 7	. . 7	. 14
Zanguebar.	13	. 12	. 25
Total	. 75	52	127
Inde et Îles Africaines.			
Maurice	. 12	1	. 13
Bourbon	6	. . 4	. 10
Nossi-Bé et Mayotte	. . 5	. . 2	. . 7
Pondichéry.	. 16	. . 5	. 21
Total 39	. 12	. 51

<i>Amérique.</i>	<i>Tères.</i>	<i>Frères.</i>	<i>Total.</i>
<i>Martinique</i>	20	2	22
<i>Guadeloupe.</i>	12	6	18
<i>Haiti.</i>	16	4	20
<i>Trinidad.</i>	8	4	12
<i>Guyane.</i>	13	2	15
<i>Etats - Unis</i>	18	12	30
<i>S^t Pierre et Miquelon.</i>	3	2	5
<i>Total.</i>	90	32	122

Relevé Général.

<i>Maisons</i>	76 ^x	} 634 ^x Profès.
<i>Tères</i>	329	
<i>Frères</i>	305	
<i>Novices-clercs</i>	23	} 456 Aspirants clercs.
<i>Grands-Scolastiques</i>	184	
<i>Petits-Scolastiques.</i>	249	
<i>Novices-Frères.</i>	103	} 132 ^x Nov. Fr. ou agrégés.
<i>Agrégés et Donnés</i>	29	

Total général 1222.

Maison-Mère,

le 5^e jour de Pâques, 25 mars 1883.

N^o 162.

6 Avril 1883.

BULLETIN

Mission d'Angola.

C^{té} du Sacré Cœur, à Houilla.

1880 - Avril 1883.

1. Lett. à la Prop^{te} sur cette fondation. — 2. Personnel. Organisation. — 3. Origine de l'œuvre. P. Duparquet au Cuiéne. Les Boers à Houilla. — 4. La question afric^{ne} à Lisbonne. Offres à la M. Mère. — 5. Rapport du P. Duparquet au Gov^t. — 6. Effet en Portugal. Avis du Nonce. M. Pedrozo. — 7. Lett. de l'Ev. de Braganca, présid^t de la Junta des Missions. — 8. P. Duparquet vient du Cap à Lisbonne. — 9. Décrets royaux. Arrêté minist^l. — 10. Sympathie gl^e. Concession parcelle aux Jésuites en Mozambique. — 11. Transport gratuit. — 12. Accueil par l'Ev. à St Paul. P. Antunes installé curé. — 13. Mission reconnue. Pouvoirs, présents. — 14. Le Gov^t. Mossamédès. — 15. Difficultés p^r le terrain avec les Boers. — 16. Terres: La Moucha et Mounirou. Description. — 17. Bâtisses p^r les œuvres. — 18. Séminst diocés^{ns} mis à Houilla. — 19. Visite du Gov^t gl^e. — 20. L'Evêque avec son séminst. — 21. Œuvres d'éducatⁿ. — 22. Ministère = Documents: Rapport du P. Antunes au Gov^t. — III. Décret royal concédant un terrain à la Mission. — IV. Nomin^{ns} de curé du P. Antunes. — V. Portaria p^r les écoles. — VI. Ordon^{nt} épis cop. — VII. Décret de translation du séminst diocésain de St Paul de Loanda à Houilla.

— 1. Nous ne pouvons mieux ouvrir le Bulletin de la nouvelle Mission d'Angola qu'en reproduisant les lignes par lesquelles le très-regret^t Père Sévassesseur en annonçait la fondation à Son Em. le Cardinal Timéoni, Préfet de la S. C. de la Propagande, le 20 oct. 1881:

« Eminence Révérendissime, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe, selon le désir que vous avez bien voulu en exprimer à M^r Le Berre à son dernier voyage à Rome, la copie des documents relatifs à l'établissement que nous fondons en ce moment du côté de Mossamédès, au Sud de la Colonie portu- gaise d'Angola.

« Comme Votre Eminence pourra le voir par la lettre du P. Duparquet au ministre de la marine de Lisbonne, ce projet n'a rien de nouveau. Dès 1866, il y a par conséquent seize ans, nous avions essayé de fonder un établissement de ce côté; mais les difficultés opposées par le gouvernement portugais, tant à Mossamédès qu'à Lisbonne, nous obligèrent à renoncer à cette entreprise.

« En ce moment les dispositions du Portugal sont tout autres. On y sent le besoin et la nécessité de missionnaires dévoués pour relever les anciennes colonies et résister à l'envahissement des ministres protestants. Aussi a-t-on accepté avec empressement les propositions du P. Duparquet, en se bornant à demander que le Supérieur en titre de l'établissement fût un sujet portugais, et à la seule condition que l'on reconnût la juridiction de l'évêque de St. Paul de Loanda. Cette condition ne pouvait souffrir de difficulté, puisque l'établissement en question doit être fondé sur le territoire de la colonie et par conséquent du diocèse de St. Paul.

Il a été d'ailleurs bien entendu que pour tout le territoire au-delà du fleuve Cunene et en dehors par conséquent de la Colonie et du diocèse d'Angola, on s'en tiendrait aux décisions du St. Siège.

« Ce qui nous a portés à entreprendre cette œuvre, c'est la grande utilité qu'elle peut avoir, d'abord pour cette partie de la Colonie portugaise, jusqu'ici complètement délaissée sous le rapport religieux, ensuite et surtout pour l'évangélisation de l'intérieur de l'Afrique australe, appartenant à nos Missions du Congo et de la Cumbébasie.

« La grande difficulté en effet de ces Missions, c'est d'y pénétrer et d'assurer avec l'Europe des communications régulières. Ainsi jusqu'à présent, pour aller dans les pays des Damaras et des Oranpos, nos missionnaires ont dû se rendre au Cap de Bonne-Espérance, puis traverser des pays immenses, non dans de grandes fatigues et de grands dangers; ils n'ont pu avoir avec l'Europe que des communications rares et irrégulières et ces communications sont même devenues aujourd'hui presque impossibles du côté du Sud, par suite de la guerre acharnée existant depuis deux ans entre les Damaras et les Hottentots. Par la Colonie portugaise, au contraire, la voie est très-courte et les relations

seront à la fois et beaucoup plus sûres et beaucoup plus faciles

« Le gouvernement portugais a bien voulu nous accorder tout le terrain convenable pour l'établissement de la Mission et des écoles, et reconnaître à l'un de nos missionnaires le titre de curé. De plus, il a accordé à tout le personnel le passage gratuit et le transport des bagages avec exemption des frais de douane. C'est une faveur importante dont nous ne pouvons qu'être très-reconnaissants.

« Le personnel actuel comprend six membres pour commencer, trois Sœurs et trois Frères; tous se sont embarqués à Lisbonne le 5 de ce mois. Plus tard des Religieuses de St Joseph doivent être ajoutées à l'œuvre pour le soin des malades et l'éducation des filles.

« Je ne doute pas que Votre Eminence ne soit, comme nous, très-satisfait de ces heureux résultats. Je la supplie de vouloir bien, par ses pieuses et ferventes prières, attirer les bénédictions divines sur cette œuvre naissante; afin qu'elle soit fructueuse pour la gloire de Dieu et le salut des âmes

« Daignez agréer, etc. . . »

— Cette lettre fut remise peu de jours après par le P. Eschbach au Cardinal Siméoni. Son Eminence lui exprima sa vive satisfaction de l'entreprise de cette nouvelle œuvre et surtout des dispositions favorables montrées à cette occasion par le Gouvernement portugais. (Lett. du P. Eschbach, 4 nov. 81.)

— 2. Le personnel auquel il est fait allusion dans la lettre du C. R. P. Levasseur à la Propagande, s'était embarqué à Lisbonne le 5 oct. 1881. Il se composait des P. P. Duparquet, Charles (Münzenburger) et Antunes, et des F. F. Gérard, Rodrigue et Lucius. Les P. P. Hogan et Lynch, et le F. Onufre, expulsés d'Omaruru par les protestants, devaient bientôt venir les rejoindre, mais dans le but de reprendre, par un autre côté, la Mission de la Cimbébasie.

L'importance de ces deux Missions d'Angola et de la Cimbébasie, et le développement qu'elles semblaient désormais appelées à prendre, exigeaient l'envoi d'un prompt renfort. Ce secours était d'autant plus nécessaire que le

P. Charles se trouvait très-souffrant d'une cruelle maladie, celle de la pierre. Aussi deux Pères et trois Frères furent-ils envoyés l'an dernier, les P. P. Costes et Campana et les F. F. Narcisse, Basilio et Anastase.

Le P. Duparquet, qui avait été le promoteur de la nouvelle fondation, fut chargé d'en diriger l'installation, en même temps que la reprise de la Mission de la Cimbébasie, par l'Ovampo. Mais depuis, sur ses propres instances, l'administration des deux Missions a été séparée, comme le demandait la distinction même de ces œuvres. Décidée en principe dès le 30 juin 1882, cette mesure a pu être mise à exécution après l'arrivée du nouveau renfort de personnel.

Le P. Costes a été nommé, par décision du 30 janv. de cette année, supérieur religieux de la Cité du Sacré-Cœur de Houïlla, il a spécialement à diriger le séminaire portugais de St Paul de Soanda récemment transféré à Houïlla. Le P. Antunes demeure toujours chargé, à titre de curé, de la direction spirituelle de la paroisse, ainsi que des rapports avec le gouvernement portugais.

— 3. Après cet aperçu général sur l'œuvre nouvelle de Houïlla, nous devons remonter à son origine et relater les circonstances providentielles qui lui ont donné naissance.

Comme on l'a vu au dernier Bulletin de la Cimbébasie, le P. Duparquet désirait fonder une station dans l'Ovampo. (T. X. p. 556.) Pour mettre à exécution ce projet approuvé par la Maison-Mère, il fit successivement deux excursions dans ce pays, la première en 1879, et la seconde en 1880. Dans ce deuxième voyage, le 14 juin 1880, il se trouvait avoir pour compagnon un anglais du Cap, M. Jordan, qui venait de négocier avec le gouvernement portugais l'introduction dans la province d'Angola d'un certain nombre de Boers (prononcez Bours), fermiers hollandais émigrés du Transvaal. Il rencontra ces Boers non loin du Cunène.

Précédemment il avait fait alliance avec eux à Okombaké;

on s'était promis un mutuel appui. Dès qu'ils apprirent son arrivée, ils lui envoyèrent en députation deux vénérables vieillards, et lui firent savoir que le gouvernement portugais leur proposait un terrain à Houilla. Le P. Duparquet engagea fortement les Boers à l'accepter. Peu de jours après, les Portugais de Humbé lui remettaient pour ces émigrants une lettre du Gouverneur de Mossamédès, M. Ferreira d'Almeida, leur offrant des conditions très-avantageuses pour leur établissement dans la colonie. Selon l'avis de M. Jordan, ils envoyèrent une commission de douze membres pour examiner le terrain qu'on leur proposait. Le P. Duparquet désirait vivement les voir accepter; car c'était la meilleure garantie des communications qu'il cherchait à établir entre l'Ovampo et Mossamédès. Quand, le 15 septembre, il rentra à Omaruru, ses vœux à cet égard étaient accomplis. (Sitt. 16 oct. 80; Journal de voyage p. 41, 50, 70.)

Pour faire passer leurs 80 wagons de l'Ovampo à Houilla, les Boers avaient fait une route magnifique, et le gouvernement portugais, de son côté, en pratiquait une autre de Mossamédès à Capangombé et à Houilla. (P. Duparquet, 27 déc. 80.)

Le voyage du P. Duparquet avait donc eu un double résultat: il avait préparé la fondation future d'un établissement de mission dans l'Ovampo; et il s'était en même temps assuré qu'on pouvait, par la colonie portugaise d'Angola, se créer des communications assez faciles jusque dans l'intérieur de la Cimbébasie. Ce dernier point surtout était des plus importants; et c'était chose vraiment bien providentielle, car bientôt la guerre, survenue dans le Sud de la Mission entre les Damaras et les Hottentots, allait rendre les relations par le Cap absolument impraticables, et un plus tard amener l'expulsion de nos Pères d'Omaruru.

— H. Cependant, au moment même où le P. Duparquet préparait en Afrique son excursion dans l'Ovampo, un ancien attaché militaire de l'ambassade portugaise à Paris, M. d'Andrada, venait à notre Maison-mère à Paris, le

11 juin 1880, de la part du président du Comité des Missions africaines de Lisbonne; M. Fernando Pedrozo, nous demander des Pères pour les colonies portugaises.

La question africaine préoccupait plus que jamais le gouvernement de Lisbonne. On y voyait avec inquiétude l'extension des Missions protestantes anglaises, formant déjà comme une ceinture autour des colonies d'Angola et du Mozambique. On sentait le besoin, même au point de vue de l'influence politique, de travailler à relever les anciennes missions portugaises de leur triste état de décadence. Le séminaire des colonies de Sernache ne produisait à peu près aucun fruit. Un projet de réforme avait été élaboré par le Comité africain de la Société de géographie de Lisbonne, et ses résolutions soumises au Gouvernement; mais quel résultat cela pouvait-il donner?

Telles furent les communications de M. d'Andrada dans sa visite à notre Maison-Mère. Il ajouta que le gouverneur de Mossamédès, ami particulier de M. Pedrozo, avait exprimé à celui-ci son vif désir d'être mis en relations avec le P. Duparquet; il serait même heureux, avait-il dit, d'avoir des Missionnaires; et l'on pouvait compter sur sa protection. (Lett. du P. Barillec au P. Duparquet, 12 juin 80.)

Le P. Duparquet venait de rentrer à Omaruru quand il y reçut ces bonnes nouvelles. Il fut transporté de joie; c'était la réalisation de ses désirs depuis de longues années.

« Les Portugais, écrivait-il, commencent donc à comprendre qu'au lieu de chasser les missions catholiques, il vaut mieux pour lui s'en faire des alliés. C'est ce qui explique sans doute la conduite du gouverneur de Mossamédès; ses ouvertures, je crois, sont sincères; les portugais voient maintenant qu'ils ont eu tort de nous repousser autrefois de leur territoire et de nous obliger de la sorte à porter nos ressources et notre activité soit au Congo, soit au Cunène. Puisqu'on fait maintenant des avances pour notre retour, le temps est venu de recouvrer dans la province d'Angola une place au moins... se avec

beaucoup d'efforts par le passé.

« Le mieux sera de nous fixer sur le haut plateau de la Chella, soit dans le district de Huilla, soit dans les environs. De là on n'est qu'à cinq journées de Mossamédès et à huit du Cunène. La présence des Boers assure toute facilité de communications avec l'OVampo en même temps qu'une station dans cet endroit ouvre, comme une porte, toute la vallée du Lambèze. La fondation de Huilla sera pour ainsi dire un sauf-conduit d'introduction dans toute la colonie portugaise et le complément de notre maison de Braga, qui n'attend que l'heure de pourvoir aux besoins spirituels du vaste diocèse de St-Paul de Soanda.

« Les protestants américains ont eux-mêmes parfaitement compris l'avantage de cette position, car ils viennent d'obtenir l'autorisation de se fixer sur le haut plateau de Bihie; la mission protestante était partie de Lisbonne même. Il y a donc toute apparence qu'une Mission catholique sera favorablement accueillie. » (P. Duparquet 16 oct. - 14 déc. 80.)

— 5. Pour pouvoir traiter plus facilement cette affaire, le Père Duparquet quitta Omaruru le 19 oct. 1880, et se rendit au Cap de Bonne Espérance, où il arriva juste un mois après. Là il vit le Consul général de Portugal au Cap, M. Carvalho, qui le pressa vivement d'adresser sans délai une demande au Gouvernement portugais, lui promettant son appui, et l'assurant qu'il n'y avait pas pour cela de moment plus opportun. Le Père se rendit à cet avis et, le 15 décembre, il adressait à ce sujet un rapport au Ministre de la Marine de Lisbonne, par l'intermédiaire du Consul portugais.

Après avoir rappelé les ouvertures faites à notre Maison-Mère, de la part du Gouverneur de Mossamédès, et exposé la situation de la Mission de la Cimbébasie, contiguë par le nord à la colonie portugaise d'Angola, il montrait les grands avantages que pourrait procurer à la Mission, comme à la colonie elle-même, la fondation d'un établissement central dans l'intérieur du district de Mossamédès. Tout en contribuant

au bien moral et religieux des colons et des indigènes de ce pays, cette œuvre deviendrait un puissant moyen d'étendre au loin parmi les tribus environnantes, l'influence portugaise, en leur procurant le bienfait de la civilisation chrétienne. Les missionnaires ne seraient d'ailleurs nulle difficulté de reconnaître la juridiction de l'Evêque de St. Paul de Loanda dont ce territoire dépendait ; ils ne demandaient qu'à se dévouer. Le Portugal pouvait-il leur fermer les portes de ses colonies africaines, quand il les ouvrait bon gré malgré aux missions protestantes, anglaises et américaines ? (Rapport du 15 déc. 1880.)

— 6. Ce rapport arrivait à Lisbonne au moment où se traitait avec le plus d'ardeur dans les journaux eux-mêmes la question des Missions portugaises. Une commission spéciale avait été nommée à cet effet, ayant pour président l'évêque de Bragança, Mgr. Ferrao de Carvalho, et pour secrétaire M. Fernando Pedrozo, l'excellent et zélé catholique dont il a déjà été parlé.

Le Ministre d'outre-mer (ou des colonies) fit bon accueil à la requête du P. Duparquet, et la transmit à la commission d'outre-mer, en se déclarant disposé à lui donner immédiatement pleine satisfaction. C'est ce qu'écrivit aussitôt au P. Eigenmann M. Pedrozo. Il le pressait en même temps de venir à Lisbonne afin de pousser l'affaire. (P. Eigenmann 16-30 janv. 81.)

Après avoir pris les instructions de la Maison-Mère, le Père Eigenmann se rendit en effet à Lisbonne, le 2 février. D'après les ordres qu'il avait reçus, il alla d'abord consulter le Nonce apostolique, Mgr. Magella, qui le reçut deux fois avec la plus grande bonté. Son Excellence approuva le projet, tout en recommandant de n'avancer qu'avec prudence. Le Père vit ensuite M. Pedrozo, ainsi que le secrétaire du ministre de la Marine. Il devait avoir une audience du ministre, mais celui-ci venait d'aller avec le roi visiter les localités alors inondées par le Tage. (P. Eigenmann, 2 fév. 81.)

Le coup qui vint bientôt à son sujet... lui

enlevant son Supérieur général, le C. R. P. Schwindenhammer, puis le changement de ministère survenu le 26 mars à Lisbonne, firent suspendre quelque temps les négociations. M. Pedrozo cependant les pressait le plus possible. Le 3 avril il annonçait au P. Eigenmann que, « dans la commission des Missions, le nouveau ministre des Colonies, M. de Vilhena, appartenant au parti libéral, s'était expliqué plus favorablement encore que son prédécesseur. Bien qu'il préférât des missionnaires du royaume, il acceptait à leur défaut les missionnaires étrangers, estimant que c'était une folie d'agir autrement et que c'était un devoir de combattre à outrance les missions protestantes. — « L'intention du ministre, ajoutait M. Pedrozo, était de créer l'année même une station civilisatrice au Bibé, à l'ouverture du haut plateau de Benquella, et il nous pressait de fournir le personnel pour la diriger. »

— J. Le président de la commission des missions était, avons-nous dit, l'évêque de Bragança. Or, par suite de circonstances particulières, ce digne prélat connaissait le P. Antunes, dont il avait la sœur employée dans sa maison. Il lui écrivit le 8 mai la lettre suivante; n'ayant rien d'officiel, elle ne traduit que plus sûrement ses bienveillantes dispositions, ainsi que la pensée du Gouvernement.

« Mon bien cher ami en N. S. J. Ch. notre très-charitable Père!

« Je vous écris cette lettre dans l'intérêt de la religion, pour vous apprendre que les esprits sont ici tout à fait disposés à accepter les bons offices des R. R. P. de la Cong^e du St. Esprit et du St. Cœur de Marie dans les Missions sur le territoire du Patronage portugais, sous la seule condition d'obéissance aux autorités diocésaines, dépendance de leur juridiction et situation des dites Missions sur le territoire considéré comme appartenant légitimement au royal patronage portugais.

« C'est dans ce sens que s'est prononcée la Commission des Missions d'outre-mer près du ministère de la marine, et sa proposition a été favorablement accueillie par la Direction générale des Colonies

et par le ministre actuel, comme elle l'avait déjà été par son prédécesseur. Des instructions ont été envoyées dans ce sens à notre ambassadeur près du St. Siège.

« Ma présente communication est une pieuse effusion de notre mutuel esprit religieux qui nous fait désirer de nous consacrer à la propagation de notre s^te foi et au service de notre patrie; aussi est-elle simplement privée.

« Comme la marche de cette affaire me semble d'un grand intérêt pour la gloire du St. Nom de Dieu, le bien des âmes, celui de nos Missions portugaises ainsi que de la vénérable Cong^e du St. Esprit dont vous êtes le digne membre, de même que vous êtes un bon et patristique enfant du Portugal, je crois que nous pouvons nous réjouir ensemble dans le Seigneur, objet de tous nos religieux efforts.

« Pour ce qui me regarde, je m'efforcerais d'établir la plus grande union fraternelle entre les missionnaires de nos établissements et ceux de la Cong^e du St. Esprit, dans le cas qu'elle veuille bien exercer son édifiant ministère sur les terres de notre royal patronage.

« Il m'est en ne peut plus agréable de vous communiquer ces bonnes nouvelles, mon cher Antunes, frère en N. S. J. Ch., d'autant plus que nos cœurs sont unis par le plus ardent désir de se consacrer au service de Dieu dans les Missions pour étendre le règne de sa sainte foi.

« Vive Jésus ! me disait, dans une lettre reçue hier, le R^me Evêque d'Angola, en me racontant l'établissement de la nouvelle mission permanente du royaume du Congo, où il a déjà fait son entrée et commencé les travaux apostoliques. » — Disons nous-aussi : Vive Jésus ! car il me semble que des efforts réunis des missionnaires de la Cong^e du St. Esprit et de ceux des prêtres de nos établissements coloniaux, il résultera un grand bien pour les intérêts de ce très-saint Nom. Vive Jésus !

+ José. Maria, Ev. de Bragança et Miranda. »

— 8. En attendant la réponse à la lettre qu'il avait adressée au Ministre des Colonies à Lisbonne; le P. Duparquet était parti pour le Griqualand, à l'est de la Mission de Cimbébasie afin de voir par lui-même et sur les lieux; s'il serait possible de fonder une station de ce côté; au cas surtout que ses propositions ne fussent pas acceptées en Portugal. A son retour au Cap le 2 mai, il y trouva des

lettres pressantes qui l'appelaient à Mossamédès; mais du Portugal pas encore de réponse définitive. Il se décida donc à venir pousser l'affaire et s'embarqua le 17 mai pour l'Europe. (lett. du 29 mai 1881.)

A Madère, où le navire toucha le 4 juin, il recut l'hospitalité la plus empressée, chez les Pères Lazaristes, qui ont la direction du séminaire diocésain. Il y apprit la nomination du nouvel Evêque d'Angola, M^{gr} Netto, religieux franciscain; et ce qu'on lui dit de son esprit de zèle et de piété, lui donna tout espoir de trouver dans ce digne prélat un protecteur des plus bienveillants pour la fondation projetée. (lett. 4 juin 81.)

Trois jours après, arrivait à la Maison-Mère une nouvelle lettre du P. Duparquet; datée de Lisbonne et commençant par ces mots: « Que le bon Dieu soit loué! nos négociations avec le gouvernement portugais viennent enfin d'aboutir à un heureux résultat: l'établissement de Houilla est accepté absolument et sans aucune modification aux conditions proposées; le ministre a donné sa sanction définitive. »

Dès le soir de son arrivée à Lisbonne, le lundi 6 juin, le P. Duparquet était allé voir M. Pedrozo; et le lendemain, après qu'ils se furent entendus l'un et l'autre, celui-ci le présenta au président de la Société de géographie, M. du Bocage, puis au nouveau ministre de la marine. Ce dernier ne connaissait pas encore le rapport et les propositions du P. Duparquet. M. Pedrozo lui en remit une copie, en lui exposant que ces propositions avaient reçu en tout l'approbation de son prédécesseur et celle de la Junta des Missions. Le Ministre répondit qu'il allait examiner la chose et pria le P. Duparquet de revenir le jour suivant. Quand, le lendemain, notre confrère se présenta au ministère de la marine, la commission des Missions discutait la question. Une heure après, M. Pedrozo et les principaux membres, sortant de la salle des délibérations, venaient lui annoncer l'heureuse issue de l'affaire. M. Ferreira Pinto, l'ancien vicaire général d'Angola, qu'il n'avait jamais vu, le serrait affectueusement dans ses bras. Il fut ensuite présenté au Directeur général des colonies qui lui déclara

qu'on accédait pleinement à sa demande. Après nouvel examen de son rapport, le ministre d'outre-mer y avait apposé sa signature, approuvant ainsi les 12 articles qu'il contenait. La seule condition imposée par le gouvernement était que le supérieur de l'œuvre fût un portugais. (7 juillet 81.)

Le P. Antunès était déjà destiné par la Maison-Mère pour la nouvelle fondation; il n'y avait qu'à lui faire adresser une supplique au roi dans le sens du rapport du P. Duparquet. Le texte en fut aussitôt rédigé au ministère de la marine, de concert avec M. Pedrozo, et approuvé du Directeur général des colonies. Puis le P. Duparquet partit pour Braga, afin de la faire signer par le P. Antunès; le 9 juillet, il la transmettait au ministre de la marine à Lisbonne, pour la soumettre à la sanction royale; et quelques jours après, le 21 juillet, il arrivait à la Maison-Mère pour faire les préparatifs de la nouvelle fondation. (Bull. t. x. p. p. 1035, 1070.)

— 9. L'approbation officielle du Gouvernement ne se fit pas attendre longtemps. Sur la fin de ce mois, Sa majesté le roi de Portugal signa deux ordonnances à ce sujet. La première et la plus importante, datée du 27 juillet, autorisait le Gouverneur général d'Angola à accorder à la Mission catholique de Mossamédès, le terrain jugé nécessaire pour les œuvres projetées. Par la seconde ordonnance, en date du 28 juillet, le roi Dom Luis, en vertu du Patronat accordé à la couronne par le Saint-Siège, nommait et présentait le P. Antunès comme curé de l'église de Huilla dans le même district.

Un arrêté ministériel, daté pareillement du 28 juillet complétait ces ordonnances, en autorisant spécialement les écoles et autres œuvres d'éducation que la Mission se proposait d'établir.

On pourra lire à la suite du Bulletin de la E^{té} ces actes importants ainsi que la supplique adressée au roi de Portugal par le P. Antunès.

« C'était là vraiment, comme l'écrivait le P. Duparquet,

un succès qui dépassait toutes les espérances, et une faveur que nul Institut n'avait encore obtenue en Portugal.

« La concession, il est vrai, n'est pas faite à la Cong^{re} elle-même, car aucune Cong^{re} religieuse n'est reconnue comme telle en Portugal. Toutefois, ainsi qu'on peut le voir par le texte de la première ordonnance, cette concession n'a aucun caractère individuel, elle est faite à la Mission catholique en tant que personne morale et civile, et sans limite de temps, ce qui l'écarte tout embarras de succession, et assure l'avenir autant que cela est possible.

« Et une chose digne de remarque, c'est que l'œuvre a été successivement approuvée par deux ministres appartenant à des partis opposés, le parti conservateur et le parti progressiste, ce qui garantit l'acte obtenu contre toute attaque de l'un ou l'autre côté. » (P. Dup. 9 juill. 81.)

— 10. Dès que l'heureuse issue de l'affaire fut connue dans le royaume, nos confrères reçurent beaucoup de témoignages de félicitations. Quand le 2 oct., le P. Duparquet retourna à Lisbonne afin de préparer son départ, il fut accueilli partout avec de vives démonstrations de sympathie. M^{gr} l'évêque de Braga l'emmena avec le P. Antunès à Chellas pour lui faire visiter le nouveau séminaire colonial. Les religieux franciscains du couvent de Taratojo où avait été l'évêque d'Angola, M^{gr} Netto, avant sa promotion à l'épiscopat, leur donnèrent pour ce digne prélat des lettres de recommandation.

« Je me proposais bien, ajoute le P. Duparquet, d'aller faire visite au Nonce apostolique. Mais, par une bienveillante attention, Son Excellence me fit dire, dès mon arrivée, par M. le Chanoine Ferreira, vicaire général d'Angola, qu'elle désirait m'entretenir. Je me rendis immédiatement à la nonciature, en compagnie du P. Antunès. L'entrevue dura environ une heure et demie. M^{gr} Mazella nous exprima ses condoléances pour la perte du C. R. P. Schwindenhammer qu'il avait connu étant auditeur à Paris, et dont il gardait le meilleur souvenir. Il nous parla aussi

du bon P. Gaultier et de nos Pères de Rome qu'il connaissait particulièrement. Il se plut à nous rappeler que durant son séjour à Paris, il allait chaque année prendre part à notre fête de la Pentecôte à la Maison-Mère. Son Excellence me questionna longuement sur le Congo, l'Angola, la Cimbébasie et Houilla, etc.

« J'ai appris du Nonce en cette circonstance une nouvelle dont j'étais loin de me douter : c'est que j'avais été l'heureuse occasion de l'introduction des Jésuites belges dans la colonie du Mozambique. Ils se trouvaient, comme on sait, assez embarrassés dans la Mission du Haut-Zambèze, ne pouvant y avoir accès que par le Cap, et ayant ainsi à parcourir, pour y aller, une distance immense. Sur ces entrefaites arriva mon mémoire au Ministre à Lisbonne. Ce document fixa immédiatement l'attention du Gouvernement. D'après ce qui fut dit au Nonce, ce rapport fut trouvé si raisonnable et les propositions si acceptables qu'un portugais, disait-on, n'aurait pu faire mieux. Des amis des Pères Jésuites leur communiquèrent ces idées et leur suggérèrent d'adopter pour le Mozambique le plan que je proposais pour la vallée occidentale du Zambèze. Alors les Jésuites ont tout simplement copié mon mémoire, en y faisant quelques modifications relatives aux lieux, et l'ont présenté au gouvernement qui l'a aussitôt approuvé pour eux, de même qu'il l'avait approuvé pour nous.

« Voici comment j'ai su ces détails. Je faisais observer au Nonce que notre condition dans la Cimbébasie, vis-à-vis du Portugal, était meilleure que celle des Jésuites du Zambèze - croyant qu'ils s'étaient soumis, pour cette Mission, aux autorités portugaises - « Mais vous vous trompez, répartit Son Excellence ; leur position est absolument identique à la vôtre ; ils n'ont fait d'ailleurs que copier votre mémoire et l'ont présenté ainsi au gouvernement. Ils conservent leur préfecture du Haut-Zambèze, dont leur Général est préfet, elle reste indépendante de la prélature de Mozambique où ils ont la même position

que vous à Huilla. Vous avez eu l'initiative de l'œuvre et les jésuites se sont emparés de votre idée. — Je me réjouis d'avoir été ainsi utile aux Pères jésuites.

« Son Excellence m'a promis, en terminant, de me donner une lettre de recommandation pour Mgr. Netto; l'évêque de Bragança également. » (P. Dup. Lib. 4 oct. 81.)

— 11. Il restait à obtenir du Gouvernement portugais une nouvelle et importante faveur, celle du transport aux frais de l'Etat du personnel et du matériel de la nouvelle Mission. Les démarches faites dans ce but par le P. Duparquet eurent parcellément un plein succès.

« Au moment de clore ma lettre, écrivait-il au C. R. Père Sevasseur, la veille de son embarquement, 4 oct. 1881, nous venons d'avoir la signature du ministre de la marine pour le passage gratuit de tous les membres de la Mission, le transport gratuit aussi de nos bagages, 4 à 5 tonnes environ, et l'exemption des droits de douane à Mossamédès; c'est pour nous une économie de 8000 f.

« En cette circonstance, le bon M. Fernando Pedrozo a été admirable de dévouement. Il s'est rendu bien auprès du ministre pour lui porter notre requête et il est revenu aussitôt avec tous les papiers signés; et, comme on avait oublié de spécifier l'exemption des droits de douane, il retourna au ministère pour faire réparer l'oubli. Sans lui nous perdions 2000 f.

« Nous partons demain, disait en terminant le P. Duparquet, veuillez, Mon Très-Révérend Père, nous envoyer à tous votre bénédiction pour l'œuvre que nous allons entreprendre, et agréer avec nos adieux nos sentiments de bien affectueuse vénération, etc. » (Lib. Douc. 4 oct. 81.)

— 12. Les premières nouvelles reçues des voyageurs étaient de Mossamédès et datées du 17 nov. Nous les résumons d'après les lettres du P. Duparquet:

« Nous voilà enfin à peu près arrivés au terme de notre voyage. A Loanda, à Benguella, partout le plus sympathique

et le plus chaleureux accueil. Au chef-lieu de la colonie, nous avons rencontré le vicaire général et les prêtres de l'évêché, qui se disposaient à venir nous prendre à bord. Impossible de vous dire la tendresse avec laquelle nous a traités le bon évêque. Non-seulement il nous a accordé tout ce que nous lui demandions, mais encore trouvant ces concessions insuffisantes, il s'est étudié à les élargir.

« Sa Grandeur a nommé le P. Antunès curé à vie de la paroisse et du district de Huilla avec tous les pouvoirs qu'elle-même tient de Rome, à l'exception de ceux qui réclament le caractère épiscopal; et encore, durant la vacance du siège, le Père a le droit de consacrer les vases sacrés, autels, etc. Il a, en outre, presque tous les pouvoirs de grand vicaire et est juge des causes matrimoniales pour les personnes pauvres.

« Son institution canonique s'est faite à St Paul de Soanda avec toute la solennité possible et selon les prescriptions du droit canonique. Mgr Netto, revêtu de ses habits pontificaux, se rendit dans une salle du palais avec son grand vicaire et deux examinateurs synodaux en habit de chœur; il s'assit devant la table de l'appartement, ayant le premier à sa droite et les autres à sa gauche; et en face de lui il fit asseoir le Père Antunès en surplis. Sa Grandeur, ouvrant la séance, annonce que Sa Majesté le roi de Portugal avait présenté le P. Antunès pour la cure de Huilla; mais que l'on devait, avant l'institution ecclésiastique du sujet, procéder à l'examen requis par le droit sur l'intégrité des mœurs, les connaissances littéraires et la science ecclésiastique. Sur le premier point, Monseigneur dit que la recommandation d'une personne telle que moi offrait toute garantie que le nouvel élu possédait les qualités requises. Pour l'examen théologique, l'évêque, l'archidiacre, le vicaire général posent au P. Antunès diverses questions de théologie morale sur lesquelles il répond d'une façon satisfaisante. L'examen littéraire devenait inutile. Monseigneur déclare donc que rien ne s'oppose à l'institution canonique

On ouvre les portes extérieures de la salle, et le clergé de la ville y est admis pour assister à la cérémonie; les simples prêtres revêtus du surplis, les chanoines du rochet et du surplis. Le P. Antunes lit à genoux la profession de foi et, la main sur les Évangiles, jure obéissance à l'évêque et à son successeur; puis le prélat, l'ayant fait asseoir à côté de lui, prononce les paroles de l'institution et lui place la barette sur la tête. Après quoi tous les assistants s'approchent du nouveau curé pour le congratuler.

— 13. En ce qui concerne la Mission, œuvre distincte, tant de la Préfecture de la Cimbébasie que de la paroisse de Hoïlla, Mgr Netto l'a approuvée par une ordonnance spéciale en date du 7 nov. 1881 et dans les conditions les plus avantageuses.

„ Nous y sommes formellement reconnus comme société de missionnaires, suivant nos Règles et Constitutions.

„ Outre le droit d'ériger une chapelle et d'y conserver la S^{te} Eucharistie, la provision épiscopale nous laisse la faculté d'administrer tous les sacrements, non seulement au personnel de nos établissements, mais encore dans tout le district de Mossamedès, à 25 kilomètres de la résidence des curés, et dans les paroisses non pourvues de prêtres. Nous avons de plus toute faculté d'annoncer la parole de Dieu et d'administrer les deux sacrements de pénitence et d'Eucharistie par tout le diocèse, même dans les paroisses pourvues de prêtres, et sans que les curés puissent y former opposition. Il n'était pas possible, comme on le voit, d'accorder de plus larges privilèges.

„ Mgr Netto agit vraiment envers nous comme s'il était membre de la Cong^e; il nous a comblés de présents, nous a donné deux grandes caisses d'ornements pour l'église et bon nombre de livres de sa bibliothèque. Quand nous l'avons quitté, cinq jours après notre arrivée, il a voulu nous accompagner à bord avec les prêtres de l'évêché.

„ Tout fait espérer qu'il n'y aura pas de difficultés au

sujet des limites de nos Missions: Monseigneur accepte volontiers le Zaïre et le Cuvène comme limites de son diocèse. » (P. Dup. 17 et 27 nov. 81.)

— 14. « Nous avons reçu aussi, continue le P. Duparquet, le meilleur accueil de la part du Gouverneur de S^t Paul de Loanda; il nous a fait déjeuner à son hôtel et nous a offert, à notre choix, 2000 hectares de terrain. Deux mille hectares! La propriété aura donc plusieurs lieues de tour; et j'entends à être établi sur une rivière. Comment faire pour trouver une pareille pièce de terrain? Chaque famille de Boers a déjà de 200 à 300 hectares, ce qui peut nous gêner beaucoup dans notre choix. » (17 nov. 81.)

« Le Gouverneur m'a prié d'ériger à Houilla une station météorologique, pour laquelle il fournit d'avance beaucoup d'instruments.

« A Mossamédès réception non moins brillante, quoique nous ayons dû y faire une quarantaine de huit jours dans un lazaret improvisé, à cause de la petite vérole qui régnait à notre passage à Loanda. Au débarcadère nous attendaient le Gouverneur et les autorités. Les notables s'empressèrent de nous faire visite; le journal de la ville s'exprimait à notre égard en termes élogieux.

« Là nous rencontrâmes M. Eickson, qui se disposait à regagner Omaruru avec ses chasseurs; nous y retrouvâmes également l'excellent Commandant du Labowidomais, M. de Penfentengo, qui nous parla beaucoup de la Mission du Congo. » (P. Dup. 17 et 27 nov.)

— « Le dernier jour de novembre, ajoute le P. Duparquet, je me suis mis en chemin pour Houilla avec le P. Arturès, dans le but de faire choix du terrain et de préparer les premiers logements. Nous emmenions avec nous de jeunes enfants libérés de l'esclavage, dont le gouvernement nous confiait l'éducation, et des orphelins dont le magistrat, leur tuteur, me demandait de me charger. Ces pauvres enfants étaient ainsi les prémices du futur établissement.

« Le P. Charles et les Frères devaient venir bientôt après avec les bagages ; mais des difficultés survenues dans l'intervalle, puis l'impossibilité de réunir les 60 porteurs, dont ils avaient besoin, les obligèrent à rester près de trois mois à Mossamédès. Enfin, au 2 février la C. était heureuse de se trouver au complet pour célébrer l'anniversaire de la bienheureuse mort de notre Saint Fondateur. » (P. Dup. 2 fév. 82.)

— 15. « Les difficultés qui avaient retardé le départ du Père Charles et des Frères concernaient la concession du terrain faite à la Mission.

« Dès le 7 déc. 1881, jour de mon arrivée à Houilla, dit à ce sujet le P. Duparquet, je me mis à rechercher le terrain pouvant le mieux convenir à nos œuvres. Mais déjà les Boers avaient choisi les meilleurs emplacements du pays, et quand le Père Antunès présenta ses titres de concession, le Commandant du lieu répondit qu'il n'y avait plus de terrain disponible. Le gouverneur de Mossamédès avait, en effet, dit aux Boers que chacun d'eux pouvait choisir où il voudrait une ferme de 300 hectares ; et sur cette parole ils avaient aussitôt promené le sillon de leur charrue autour des deux seules rivières qui nous convinssent, la Palanca et la Moucha.

« Cependant, sur mes instances, le Commandant de Houilla se rendit à la ville des Boers, à San-Januario, pour leur déclarer qu'il donnait la Palanca à la Mission, dont la concession primait la leur. Les Boers écrivent alors au Gouverneur, menaçant de partir si on les trouble dans la jouissance de leurs droits. Le P. Antunès de son côté déclare que, s'il ne peut obtenir les 2000 hectares concédés, on n'a qu'à le rapatrier avec ses compagnons aux frais de l'Etat. Grand embarras du Gouverneur ! Il se voyait dans l'alternative de sacrifier la Mission qu'il avait favorisée de tout son pouvoir auprès du ministère, ou bien les Boers, c'est-à-dire l'avenir agricole de la colonie.

« Enfin on remarqua qu'aux termes mêmes de l'acte qui leur ouvrait le territoire, ces Boers n'avaient que l'usufruit.

du terrain. Le Gouverneur de Mossamédès, en leur donnant des terres à choisir, s'était réservé de leur en concéder plus tard la propriété dans la mesure qu'il jugerait opportune, après demande officielle par eux de la portion dont ils lui auraient soumis les limites. Or, sans faire attention à cette clause, ils avaient tout simplement pris possession de tout le district, et s'en disaient propriétaires, bien qu'ils n'eussent fait ratifier à titre de propriété aucunes de leurs terres.

« L'opinion publique s'en émut. On se demandait si le pays allait devenir une colonie hollandaise, puisqu'il n'était même plus possible de disposer d'une ferme pour une Mission. La population portugaise se tourna de notre côté; et enfin le Commandant de Huilla obtint des colons le désistement de leurs prétentions.

« A la nouvelle de ces débats, le Gouverneur général d'Angola avait immédiatement envoyé à Mossamédès le Procureur général de la couronne avec pleins pouvoirs pour nous mettre en possession d'un terrain, même en l'enlevant aux Boers. Mais lorsque celui-ci arriva, l'affaire était déjà terminée.

« De son côté, le bon Evêque de St-Paul nous écrivit une lettre très-affectueuse, nous conjurant par les entrailles de la charité de Notre Seigneur de ne pas nous décourager devant ces difficultés.

« En somme, cela nous a fait voir l'affection de tous pour la Mission, tant du gouvernement que des populations, et même des Boers avec lesquels nous sommes restés d'ailleurs en bons rapports. Ils se sont même offerts à transporter nos matériaux; en ce moment le F. Lucius est parti dans une forêt voisine avec le wagon de l'un de ces colons pour couper des arbres.

« Cette affaire a eu pour la colonie elle-même un heureux résultat, en déterminant la position des Boers dans le pays; car sans cela la colonie portugaise se voyait menacée de disparaître. C'est donc un premier service rendu par la Mission au gouvernement portugais.

« Mais il était temps pour nous d'arriver. Quelques années de plus, et l'envahissement toujours croissant du territoire portugais par de nouveaux colons rendait inutiles, sinon

impossibles les tentatives de conciliation du Commandant de Houilla et l'intervention du gouvernement. (P. Dup. 27 janv. 2 fév. 82.)

— 16. « Dans les derniers jours de janvier arriva l'arpenteur ou l'arpenteur du gouvernement, chargé d'opérer l'arpentage des terres qui nous étaient concédées. Il ne nous a pris pour ce travail, auquel il a consacré trois mois, qu'un franc par hectare, soit 2000^f. Il a mis beaucoup de bonne volonté à notre égard, faisant entrer dans notre domaine tous les endroits que nous désirions posséder. Le terrain de la Mission mesure environ cinq lieues de circonférence; il s'étend jusqu'à la demeure du roi, est à proximité de la ville et à 20 minutes seulement de la forteresse et de l'église. C'est une propriété magnifique; il y a 1500 hectares d'un seul morceau bordés par une rivière, les 500 autres sont pris dans une forêt.

« Par sa situation au sommet de la grande Cordillère qui domine toute la vallée du Zambèze, Houilla est évidemment un point privilégié pour l'établissement d'un centre de Mission. Les protestants l'ont bien deviné. Ils ont récemment établi deux Missions sur le sommet de la même Cordillère; l'une à Bibé, la Mission africaine; l'autre, mission calviniste du Cap de Bonne-Espérance, à Humpata, à quelques lieues de nous

« La Moucha, ainsi s'appelle notre propriété du nom de la rivière qui l'arrose; est l'endroit qui, sous tous les rapports, convenait le mieux. Nous nous trouvons au centre des populations. Outre la rivière de la Moucha, il y a plusieurs autres jolis ruisseaux, entre autres le Muata et le Kitambo. Rien ne manque de ce qui peut donner de la valeur et du charme: terres de labour, prairies, forêts, rochers gigantesques, montagnes aux flancs escarpés, fontaines, bassins, cascades, pièces d'eau poissonneuses, etc. Les vivres y sont à vil prix: la viande de boucherie se vend 0,15[¢] la livre; une poule 5 ou 6 sous, le reste à proportion.

« Les pêchers et les orangers sont chargés de fleurs et de fruits toute l'année, les pommiers également; les figuiers et les grenadiers produisent prodigieusement, le café de même. Puis, outre les productions européennes, le manioc, la patate,

l'arachide, le riz, le sorgho, en un mot tous les produits tropicaux y viennent en abondance. » (27 juil. 82.)

« Ce qui complète des conditions si favorables, c'est l'admirable salubrité et l'amenité du climat, un des plus privilégiés du globe. L'altitude de Houilla est de 1600 mètres environ au-dessus de la mer. Aussi, quoiqu'en ce moment (27 janv.) nous soyons dans la saison la plus chaude de l'année, le thermomètre reste toujours entre 18° et 24°; dans l'hiver, la gelée est si faible qu'on peut cultiver le café, le coton, la canne à sucre et le manioc. (27 janv. 82.)

« Nous avons commencé sans retard nos travaux de culture, et déjà, au mois de juin 1882, on a semé toute une collection de graines reçues de Mesnières; il y a 12 variétés de froment, huit d'avoine, quatre d'orge, seize de petits pois et 49 espèces de pommes de terre. J'ai fait une prise d'eau qui nous permet d'irriguer à volonté tous nos jardins. Nous plantons une masse d'arbres fruitiers: orangers, pêchers, abricotiers, figuiers, grenadiers, cognassiers, goyaviers, caroubiers. Il y a de quoi faire un paradis terrestre. La végétation y est d'une beauté dont on n'a pas l'idée. Vrai tapis de fleurs, nos prairies sont émaillées de glaïeuls, d'amaryllis, d'iris, etc. Le froment qui mûrit va être remplacé par le maïs et le sorgho. A côté des pommes de terre viennent le manioc et la patate douce. Pour l'agriculture et la beauté du climat, c'est un pays incomparable. (28 sept. 82.)

— En dehors du terrain qui nous a été concédé, nous avons acquis au prix de 4.500 £ une belle propriété de 200 hectares, couverte de bois et de pâturages, munie de tout un mobilier agricole, qui à lui seul vaut davantage, avec fermes, moulins, trilerie, etc.

« Cette propriété s'appelle le Mouninou, du nom de la rivière qui la traverse et y prend sa source; elle n'est qu'à une heure de Houilla, et est desservie par la grande route que l'on construit de Houilla à Mossamedès. Le gouvernement vient de jeter un beau pont sur la rivière. Nous entrons en jouissance au 1^{er} janvier prochain. (27 janv. 82.)

— 17. Le terrain choisi, il importait de se mettre sans retard aux constructions. Elles furent poussées avec activité. Le P. Duparquet écrivait à ce sujet le 24 juill. 1882 :

« Il n'y a pas moins de 40 personnes employées aux travaux, maçons, charpentiers, briquetiers, tuiliers, etc. Nous venons d'achever le 2^{ème} corps de bâtiments, ce qui va nous permettre de supprimer la maison de Huilla et de demeurer tous à la Moucha Sundi prochain, tout le personnel s'y transporte définitivement.

« La maison servant de procure pour la Mission de la Cimbébasie va être terminée. C'est un bel édifice; il se compose au rez-de-chaussée d'une chambre à coucher, d'une salle de réception et d'un oratoire; à l'étage, de deux chambres à coucher. Tout autour, le toit s'avance de manière à former une galerie; au mur sont adossés des bancs de maçonnerie. L'établissement est sous le vocable du St Cœur de Marie, auquel est consacré l'oratoire. (28 sept. 82.)

— Les travaux de l'établissement du collège n'avancèrent pas moins rapidement.

« Pour cette année; écrit de son côté le P. Antonis le 28 sept. 82; nous sommes parvenus à construire une première ligne de bâtiments, comprenant 6. chambres d'environ 3 mètr. carré chacune. Tout cela s'est fait dans l'espace de 4 mois. Mais quel travail! Les pierres, il fallait les arracher des carrières; les briques, les faire faire sur place; les bois, aller au loin les couper soi-même dans les forêts. Tout le monde s'y est mis de bon cœur, et le P. Charles, malgré son état de souffrances, n'a pas cessé de diriger les travaux avec grande activité.

« Entre la maison du Sacré Cœur et la procure se trouve une très-humble construction composée de trois appartements. Sa proximité de la première de ces maisons à laquelle elle est presque contiguë, la fait réserver pour les séminaristes indigènes de la Préfecture de la Cimbébasie, qui pourront ainsi facilement suivre les cours du collège. Cette œuvre est placée sous le patronage de St Charles Borromée; le grand modèle des vertus sacerdotales,

du zèle apostolique et de la discipline ecclésiastique.

« De l'autre côté du St-Cœur de Marie, à l'ouest, s'élèvent les constructions de la 5^{te} Enfance, où sont recueillis les petits noirs de la Cimbébasie rachetés de l'esclavage. C'est une ferme agricole, et ces pauvres enfants, comme ceux de Landana, doivent vivre du travail de leurs mains. Ils auront à exploiter les 500 hectares qui appartiennent à la Préfecture. Ceux qui montreront de la vocation pour la vie sacerdotale passeront à St-Charles. L'établissement est consacré à St-François d'Assise; ce grand amour de la pauvreté la fera aimer à ces chers enfants. Ses constructions de St-François d'Assise sont presque achevées, elles se composent de cinq pièces avec quelques dépendances. L'emplacement est un joli vallon sur le bord de la rivière, à quelques minutes du St-Cœur de Marie. (P. Dup., 28 sept. 82.)

« A son tour, le P. Antunès a divisé l'œuvre de Houilla en deux catégories: l'École professionnelle et le collège; celle-là pour les classes moyennes, celui-ci pour les familles riches qui voudraient donner à leurs enfants une alimentation et une tenue européennes. (P. Antunès, 28 sept. 82.)

— 18. A ces œuvres ses: hier, j'ai ajoutée celle du séminaire diocésain d'Angola. Depuis longtemps les prédécesseurs de Mgr Netto avaient essayé, mais sans résultats sérieux, de créer un séminaire à St-Paul de Loanda. Lorsque nos premiers Pères du Congo y arrivèrent, il était dans un pitoyable état, et les résultats négatifs déterminèrent le gouvernement à en prononcer la suppression; il fut rétabli depuis, mais ne comptait que 6 ou 7 élèves. (27 juil. 82.)

On se souvient des démarches faites par Mgr Netto auprès du P. Carrie pour avoir de nos Pères pour diriger cette œuvre. Dès l'arrivée du P. Duparquet à Loanda, Sa Grandeur lui en proposa la direction, ainsi que le soin de la population noire de Loanda qui, au nombre de plus de 12.000 âmes, se trouve dans un complet abandon.

« Le séminaire était dans l'évêché, lequel n'est autre que

l'ancien collège des Jésuites. La vaste étendue des constructions permettrait facilement d'y disposer une Cité régulière, en dehors des appartements servant à l'évêché. Quant à l'évangélisation des noirs, Monseigneur se proposait de faire construire dans leur quartier une église desservie par nous et pourvue par lui des fonds nécessaires à l'entretien des missionnaires. (P. Ouzp. 17 nov. 81)

Aucune œuvre ne pouvait être plus conforme aux fins de la Congr: et plus chère à nos cœurs; mais il y avait impossibilité absolue de fournir à la fois du personnel pour deux Cités distinctes, Houilla et Loanda. Mgr Netto trancha la difficulté, du moins pour son séminaire; en se décidant à le transférer à Houilla. Dans cet endroit, du reste, il est beaucoup mieux placé tant au point de vue de la salubrité, qu'au point de vue des conditions propres à favoriser les vocations.

Sa Grandeur offrait en même temps à nos Pères de Houilla ce qu'elle reçoit du Gouvernement pour son séminaire, afin de pourvoir à l'entretien des élèves, de manière qu'ils ne fussent aucunement à charge à la Mission. Ces élèves n'auront d'ailleurs qu'à suivre les cours établis pour les enfants du pays et ceux de la Cimbébasie; ce qui, avec le même personnel enseignant, permet de faire un très-grand bien dans le pays.

Impatient de terminer au plus tôt cette importante affaire, Mgr Netto a fait signer par le nouveau gouverneur, M. Ferreira, do Amaral, le décret de translation de son séminaire, le 7 sept. 1882. Puis il partit avec le chef de la colonie pour Houilla.

— « Quelle surprise et quel embarras pour nous, dit le Père Antunes, quand M. Ferreira, devant Monseigneur, nous remit de sa part un pli ainsi conçu: « Voici que je vous amène mon séminaire! » — Le séminaire avait bien été accepté en principe, mais, quant à sa translation immédiate, nous n'y pensions même pas. Et Monseigneur était à Mossamédès; il allait arriver dans quinze jours! Heureusement nous savions que ce bon prélat y allait tout simplement en vrai Franciscaïn. » (P. Antunes, 28 oct. 28 nov. 82.)

— 19. « L'arrivée à Houilla du nouveau gouverneur général

d'Angola, Francisco-Joaquim Ferreira do Amaral, a été un événement pour le pays. C'est le 22 oct. 1882 qu'il a fait son entrée dans la ville. Il a été reçu avec les honneurs princiers, et conduit sous le dais à l'église, où l'on a chanté le Te Deum. J'ai eu l'avantage de m'entretenir longtemps avec son Excellence. Elle m'a exprimé tous ses vœux pour le succès de la Mission dans l'intérêt même du district, à la prospérité duquel elle contribue déjà beaucoup par ses bons exemples de moralité, de travail et d'abnégation. M. le Gouverneur a été satisfait de voir nos bonnes relations avec les Boers de Koumpata et surtout la confiance que nous témoignent les indigènes. Comme je le lui ai fait remarquer, les noirs reconnaissent que nous cherchons non pas à les exploiter, mais à leur faire du bien; et c'est pourquoi ils viennent vers nous sans crainte. « C'est là déjà une victoire que vous avez obtenue, répondit son Excellence, car une des choses les plus difficiles à inspirer à l'indigène; c'est l'affection pour le blanc et la confiance en lui. »

« Au dîner, offert au Gouverneur par le chef de Kouilla, je portai, selon l'usage du Portugal, un toast à son Excellence; je la remerciai de son aimable visite au nom de toute la Mission catholique, en lui exprimant, avec mes vœux pour sa personne, l'espoir que de cette visite daterait pour tout le pays une ère nouvelle de prospérité; et je lui demandai de vouloir bien continuer à notre œuvre la protection dont l'avait honorée son digne prédécesseur, etc. Le Gouverneur répondit avec bonté qu'il formait lui-même des vœux pour la prospérité de la Mission et le rétablissement du P. Duparquet, alors malade. « En vous accordant sa protection, ajouta-t-il, mon prédécesseur n'a fait que son devoir; et pour moi, reconnaissant tout le mérite de la Mission et et ce qu'on peut en attendre, je ne puis que continuer. Aussi, quand Monseigneur a demandé à transférer ici son séminaire pour le remettre aux soins de la Mission; ai-je volontiers approuvé cette mesure en conseil de gouvernement; et c'est là la meilleure preuve de ma confiance dans la Mission. »

« Le repas achevé, je remerciai son Excellence de sa bonté. Elle me dit alors : « Formez-nous de bons missionnaires, des missionnaires qui sachent donner aux indigènes l'exemple du travail, et non pas des missionnaires de bureau; des missionnaires, comme j'en ai vu une fois dans l'Inde, chaussés de gros souliers à gros clous, qui s'en allaient, un bâton à la main, visiter les indigènes dans leurs cases, qui ne redoutaient pas de faire à pieds trois ou quatre lieues. »

— 20. « Mgr. l'Evêque d'Angola devait, nous avait-on dit, suivre de près le gouverneur d'Angola avec les quelques élèves qui composent son séminaire. Deux fois déjà, au mois d'avril, puis au mois de juillet, ce bon prélat avait formé le dessein de venir passer quelques jours avec nous, tant il avait à cœur d'apporter à notre œuvre sa bénédiction de premier pasteur. Deux fois il dut suspendre sa visite. Au mois de juillet, il était même en route quand il apprit à Benguella la nouvelle de la mort du Gouverneur général. Cette circonstance l'obligea de retourner en grande hâte à Loanda pour prendre les rênes du gouvernement; car c'est une règle de la colonie qu'en cas de mort du gouverneur l'évêque le remplace de droit. (P. Dup. 27 juil. 82.)

« Cette fois encore, son arrivée fut retardée d'un mois, faute de trouver à Mossamédès les porteurs dont il avait besoin. Nous n'en fûmes pas fâchés, car ce délai nous permit de faire les préparatifs les plus indispensables pour le recevoir convenablement. »

« Cet excellent prélat vient de nous arriver, écrit le P. Duparquet dans une lettre du 28 décembre, avec les élèves de son séminaire diocésain. Il doit rester avec nous plusieurs mois, ce qui est une bénédiction pour la maison, car c'est un très-saint évêque. Il couche sur des planches et suit avec une scrupuleuse exactitude tous nos exercices de piété, se levant à 4 h, pour faire son oraison avec les Frères. Sa Grandeur loge avec ses séminaristes dans les bâtiments du St-Cœur de Marie, c. à d. dans la Procure de la Cim. bébasie. (P. Dup. 27 nov., 28 déc. 82.)

Mgr Netto a bien voulu, dès son arrivée à Houille, adresser

une demande de secours à la Propagation de la Foi pour notre Mission. « Il serait à regretter, dit-il dans cette lettre, que le manque de secours ne permit pas à cette Mission de se développer autant qu'elle le pourrait; son extension serait à la fois une consolation pour l'Eglise et pour moi, vu le zèle et l'intelligence des missionnaires qui la composent, et aussi les conditions excellentes où elle se trouve quant au sol, au climat et aux bonnes relations entretenues avec les païens qui l'entourent. C'est ce dont j'ai pu me rendre compte par moi-même en faisant la visite pastorale de la paroisse de Houilla et des œuvres établies dans cette localité. » (Mg. Netto, 29 déc. 82.)

— 22. « Le bon Dieu, en effet, ajoute le P. Duparquet, a bien béni les œuvres; et quoiqu'elles aient à peine une année d'existence, elles promettent des fruits féconds pour l'avenir.

« L'un de mes premiers soins, dès mon arrivée à Houilla, a été de commencer une œuvre de la 5^{te} Enfance. J'avais racheté deux enfants esclaves, outre les deux que m'avait confiés le gouvernement. Plusieurs autres vinrent successivement s'ajouter aux premiers. Au mois de sept., ils étaient au nombre de 12, tous animés d'un bon esprit. (P. Dup., 28 sept. 82.)

« L'école a réussi aussi bien que possible, vu les difficultés de l'installation. Quoique l'on ne pût encore recevoir beaucoup d'élèves, les demandes d'admission se multipliaient chaque jour. Au mois de février, il y avait 17 élèves et vers la fin de septembre, leur nombre s'élevait à 30.

« En ce qui concerne le collège proprement dit, bien des familles ne tardèrent pas à offrir leurs enfants, mais le manque de place ne permit d'en prendre que 7, et on ne comptait guère en recevoir plus de 12 dans le local qu'on se proposait de terminer avant la fin de l'année. (P. Antunès, 28 sept. 82.)

« Il faudrait aussi des religieuses pour le soin des filles. C'est le désir de l'évêque, du Gouverneur et des familles. A quelques minutes de la Mission et contiguë à notre terrain, se trouve une magnifique propriété de 40 hectares, avec maison

d'habitation, rivière, champs, etc., le tout à vendre pour 3.500 f. Elle conviendrait bien pour cette œuvre. Nous espérons que les sœurs de St-Joseph pourront bientôt venir nous donner leur concours. » (P. Dup. 23 sept. 82.)

— 22. « Parmi la population, il y a également beaucoup de bien à faire. Toutes les tribus environnantes sont parfaitement disposées à recevoir les missionnaires. Le dimanche, l'église est remplie soit à la Messe, soit au catéchisme que fait le P. Antunès, et auquel assistent parfois bon nombre de grandes personnes. Un dimanche, une vieille négresse est arrivée un peu plus tard et n'a pu comme les autres être exercée à faire le signe de la croix; elle en était désolée et se plaignait amèrement en disant: « à moi, on ne m'a rien enseigné. »

« Le P. Antunès a eu 11 communions pascales (il n'y en avait eu qu'une les années précédentes), plus un certain nombre de baptêmes. (P. Dup. 27 janv., 27 avril 82.)

Les détails qui précèdent sont du P. Duparquet. Le P. Antunès écrit dans une lettre plus récente: « 32 personnes se sont approchées cette année des sacrements; je suis parvenu aussi à instruire 10 enfants aux quels j'ai fait faire la 1^{re} communion le jour de la fête du St-Cœur de Marie. C'était la 1^{re} cérémonie de ce genre qu'on voyait à Houilla depuis sa fondation. Il y aurait bien des adultes à baptiser, si l'on pouvait les instruire. Mais, hélas! l'ignorance de la langue indigène et le peu de temps dont je dispose ne m'ont pas encore permis de faire plus. J'ai néanmoins entrepris un petit catéchisme mugnagnéca que déjà je commence à enseigner aux enfants.

« L'immense paroisse de Capangombé aurait aussi bien besoin qu'en s'en occupât, mais comment pouvoir évangéliser un si vaste pays avec un personnel si restreint? » (P. Antunès, 28 sept. 82.)

Documents
relatifs à la Mission d'Angola.

I

Supplique au roi de Portugal
au sujet de l'établissement de cette Mission.

Sire,

José Maria Antunes, prêtre portugais du Patriarcat, résidant à Braga, où il occupe la chaire d'histoire naturelle, physique et chimie dans un collège particulier, se croyant appelé de Dieu au service des Missions, et après avoir soigneusement recherché celles qui ont un plus grand besoin de secours spirituels, ainsi que celles qui par leur salubrité sont le plus favorables à l'acclimatation de ceux qui ne sont pas habitués au climat d'Afrique; secondé en outre par quelques confrères animés des mêmes intentions, ayant à sa disposition quelques ressources pécuniaires, et comptant bien plus sur la charité des personnes chrétiennes et sur leur zèle pour le bien des âmes, vient implorer humblement de Votre Majesté l'autorisation d'établir une Mission dans l'intérieur des terres de Mossamedés.

Informé de l'établissement des Boers dans ces parages, sur un terrain très-productif, il semble au suppliant que ce serait rendre un grand service à la Religion et à la Patrie que de choisir ce lieu comme centre de Mission civilisatrice tant pour les indigènes que pour les colons déjà établis ou qui s'y établiront plus tard. Le suppliant croit aussi rendre un grand service au pays; car ses informations précises lui donnent la certitude que les Boers accepteraient pour leurs fils l'école dirigée par les missionnaires catholiques, pourvu que l'on respecte leurs croyances. Le suppliant et ses auxiliaires sont résolus à suivre franchement et loyalement cette ligne de conduite, persuadés que, si elle n'a pas pour résultat immédiat la conversion de ces colons, c'est cependant un grand pas fait vers leur incorporation à la nation portugaise. Car il est clair que les disciples devenus hommes respecteront naturellement et aimeront leurs maîtres, qui seront pour eux des protecteurs envoyés du Portugal.

Le suppliant pense qu'il est inutile de faire ressortir l'importance de cette œuvre. Du moment, en effet, qu'elle peut compter et sur un personnel nécessaire, et sur des ressources suffisantes, et sur la protection efficace que très-certainement votre Majesté ne lui refusera pas, le suppliant a la ferme confiance qu'il pourra doter cette colonie d'une Mission modèle. A cet effet il résume dans les articles suivants les

conditions qui lui donnent lieu d'espérer que sa requête sera favorablement acceptée de Votre Majesté.

Art. 1^{er}. L'endroit où sont établis les Boers, dans l'Humputa, sera érigé en paroisse et le suppliant nommé curé, recevra les revenus de la dite cure.

Art. 2. L'évêque d'Angola délèguera au suppliant tous les pouvoirs nécessaires pour l'évangélisation des tribus voisines dépourvues de missionnaires ou de curés.

Art. 3. Comme la localité de Capangombé est très voisine de l'établissement des Boers et qu'il n'est pas opportun pour ce motif qu'elle reste dans l'abandon où elle se trouve, il convient, au moins provisoirement, qu'elle soit érigée en paroisse dont le suppliant aura l'administration; ceci en vertu d'un accord du Gouvernement de Votre Majesté avec l'évêque du diocèse. L'administration de la paroisse pourra être exercée par un de ses coadjuteurs qui aura un traitement convenable.

§. 1^{er}. Le suppliant recevra en outre les appointements d'instituteur que la loi accorde à tous les curés de nos colonies.

§. 2. Un des auxiliaires sera sacristain de la chapelle ouverte au public et recevra par le fait les attributions que la loi lui accorde.

Art. 4. Le Gouvernement de Sa Majesté fera au suppliant la concession des terrains nécessaires pour l'établissement :

§. 1. D'une résidence pour les missionnaires : - le curé, les adjoints et les auxiliaires laïques ;

§. 2. D'un collège d'éducation dans le but de former un clergé indigène ;

§. 3. D'un collège pour les fils des colons — Boers et des indigènes, et spécialement pour les fils des chefs et des rois du pays. Dans ce collège il y aura un externat des fils des Boers ;

§. 4. D'un collège de jeunes filles dirigé par des maîtresses choisies par la Mission et dont je serai responsable devant le Gouvernement de Votre Majesté ;

§. 5. D'une ferme-école professionnelle d'arts et métiers, pour l'enseignement agricole et les métiers les plus en rapport avec les besoins de la vie africaine.

Art. 5. Comme tous ces établissements seront en face des colons d'origine étrangère, le suppliant s'oblige à leur donner à tous un caractère vraiment portugais. La langue usuelle des écoles sera le portugais, sauf les modifications autorisées par le Gouverneur général du district, en regard aux exigences que lui-même jugera convenable d'accorder aux dits Boers.

Art. 6. Pour perpétuer cette œuvre qui exigera de grandes dépenses, un grand dévouement et de grands travaux, le suppliant, comme Supérieur de l'œuvre, aussi bien que ses successeurs, pourront choisir parmi leurs auxiliaires, qui pour le moment vont être trois prêtres et deux laïques; l'un d'eux pour le remplacer en cas d'empêchement et lui succéder en cas de mort ou de cession complète; dans le cas où le Supérieur ou un de ses successeurs serait obligé de retourner en Europe pour cause de maladie qui lui rendrait impossible son retour en Afrique.

Telles sont, Sire, les conditions que le Supérieur croit indispensables pour conduire à bonne fin une œuvre qui, comme toute autre œuvre de ce genre, est si nécessaire à notre Afrique.

Ainsi donc le suppliant prie Votre Majesté de vouloir bien lui accorder les concessions ci-dessus indiquées, et de lui procurer, dans le plus bref délai possible, les documents nécessaires, afin qu'il puisse profiter dès cette année des quelques mois de la bonne saison sèche qui restent encore et qui sont le moment propice pour commencer ces suites de travaux.

E. R. M^{ce}

Braga, le 9 juillet 1881.

signé: P. José-Maria Antunes.

II.

Ordonnance royale

concernant

la concession de terrain à faire à la Mission.

Le prêtre José-Maria Antunes, se proposant d'établir une Mission catholique dans les terres du district de Mossamédès, province d'Angola, et me demandant à cette fin la concession de terrains nécessaires pour les constructions et pour l'établissement d'une ferme-école, où l'on donne l'enseignement agricole ainsi que celui des arts et métiers en rapport avec les besoins de la vie africaine;

Eu égard à la vaste étendue de terrains incultes que l'Etat possède dans les terres sus-mentionnées, ainsi qu'à l'utilité publique qui résulte de la fondation de la Mission proposée et des établissements respectifs d'enseignement;

Me conformant à l'avis de la Junta consultative d'outre-mer;

Ayant entendu le conseil des ministres; usant de la faculté accordée;

au Gouvernement par le §. 1.^{er} de l'art. 15.^o de l'acte additionnel à la charte constitutionnelle de la monarchie ;

J'ai pour bon plaisir de décréter ce qui suit :

Art. 1.^{er} Le gouverneur général d'Angola est autorisé à accorder en conseil du gouvernement à la Mission catholique, que le prêtre José Maria Antunes va fonder dans les terres de Mossamédès, l'usufruit gratuit des terrains nationaux, jugés nécessaires pour l'établissement de la sus-dite Mission et des écoles et ferme école à y fonder.

Art. 2.^e Les terrains auxquels l'art. 1.^{er} se rapporte seront mesurés et inscrits au cadastre, conformément aux dispositions de la législation en vigueur.

Art. 3.^e Les terrains mentionnés ainsi que les établissements à y former seront dévolus à l'Etat sans aucun droit d'indemnité si la sus-dite Mission, sauf le cas de force majeure, venait à les abandonner pendant plus de trois ans successifs.

Si dans trois ans, à partir de la date de ce décret, la Mission n'a pas profité de la concession des terrains auxquels se rapporte l'art. 1.^{er}, cette concession sera considérée ipso facto comme nulle dans tous ses effets.

Art. 4. Toute législation contraire est révoquée.

Que le Ministre et le Secrétaire d'Etat des affaires de la marine et d'Outre-mer l'aient pour entendu et en ordonnent l'exécution.

Au Palais, 27 de Juillet 1881.

signé : Le Roi.

Julio Marques de Vilhena.

III.

Ordonnance royale
nommant le P. Antunes curé de Houilla.

En égard au mérite et à d'autres considérations qui se réunissent pour recommander le prêtre José Maria Antunes, j'ai pour bon plaisir de le nommer et de le présenter comme curé de l'Eglise d'Houilla du district de Mossamédès, province d'Angola. Que le Ministre et le Secrétaire de la Marine et d'Outre-mer l'aient pour entendu et en ordonnent l'exécution.

En notre Palais, le 28 Juillet 1881.

signé : Le Roi.

Julio Marques de Vilhena.

IV.

Arrêté ministériel
au sujet des écoles à établir à Houilla.

M. José-Maria Antunes, prêtre du Patriarchat, résidant à Braga, se disposant avec le concours d'autres ecclésiastiques et de quelques séculiers à fonder une Mission dans l'intérieur du district de Mossamédès pour évangéliser les tribus de ces parages, instruire les enfants des indigènes, des Boërs, qui s'y trouvent établis, et principalement les chefs de ces contrées, en créant des écoles et des maisons d'éducation pour les deux sexes, une ferme pour enseigner l'agriculture et des écoles professionnelles d'arts et métiers appropriés à la vie africaine;

Sa Majesté le Roi accorde au dit prêtre l'autorisation formelle de réaliser un projet aussi louable, en se réservant de voir en temps opportun les statuts qui devront régir les divers établissements d'éducation et d'enseignement après organisation des choses, afin de les revêtir de l'approbation royale, avec les informations du Révérend Prélat du diocèse et du gouverneur général de la colonie.

Cela sera communiqué au prêtre José-Maria Antunes par la Secrétairerie d'Etat des affaires de Marine et d'outre-mer pour sa gouverne et les effets voulus.

Au Palais, le 28 juillet 1881.

signé: Julio Marques de Vilhena.

V.

Ordonnance de l'évêque de St-Paul
au sujet
de la Mission d'Angola.

Dom José-Sébastien Netto, par la grâce de Dieu et du St Siège apostolique Evêque d'Angola et du Congo,

à ceux auxquels les présentes lettres parviendront, Salut, paix et union en Jésus-Christ Notre Sauveur.

Faisons savoir que le prêtre José-Maria Antunes, curé canoniquement établi de l'église paroissiale de Houilla, district de Mossamédès, a sollicité de nous l'autorisation nécessaire:

1° Pour fonder à Houilla une Mission catholique intitulée: Mission du Sacré-Cœur de Jésus, du royal protectorat portugais, dont les membres seront

commus sous le nom de Missionnaires du St. Esprit, soumis à la juridiction de l'évêque d'Angola, sans que toutefois celui-ci puisse les détourner du but de leur mission et des statuts par lesquels ils se régissent, afin que, ainsi unis en esprit de Société et soumis à des Règles ou à des réglemens respectifs, ils puissent moyennant le secours du Ciel, prêter à l'évêque et à son diocèse un recours appréciable et plus régulier dans les lieux où ils établissent leurs Missions;

2°. Pour que les missionnaires de la susdite Mission puissent, pour tout le temps que celle-ci subsistera dans le diocèse d'Angola, administrer les sacrements et annoncer la parole de Dieu dans le district de Mossamédès, en tout lieu distant de vingt-cinq kilomètres des paroisses pourvues, et, de plus, dans les paroisses non pourvues; mais dans les paroisses pourvues les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et la prédication de la parole divine, et cela, tant dans le district de Mossamédès, qu'en quelque lieu que ce soit du diocèse;

3°. Pour que le Supérieur de la Mission soit en tout temps et en toute circonstance librement choisi par les missionnaires de la Mission; à la seule condition de notifier à l'évêque sur qui est tombée l'élection;

4°. Pour que le Supérieur de la Mission, et tout autre qui à l'avenir sera élu, puisse administrer, en outre, les sacrements pour la satisfaction du précepte quadragésimal, ou, à l'article de la mort, aux enfants et aux domestiques des établissemens de la Mission, et puisse déléguer ce pouvoir aux missionnaires aggrégés;

5°. Pour construire un oratoire ou une chapelle au lieu de la Mission avec l'invocation du sacré Coeur de Jésus, pouvant y conserver le S. S. sacrement que l'on pourra exposer à la vénération des fidèles aux principales fêtes de la Mission;

Nous donc, prenant en considération la pétition que le prêtre José. Maria Antunes, curé de Huilla, nous a présentée le 6 novembre, et ayant en grande considération les grands biens qui nous paraissent devoir résulter de la Mission à y fonder en ce lieu pour l'Eglise d'Angola et pour l'agrandissement et la stabilité du Protectorat portugais;

Toutant, en outre, qu'elle a été prise en telle considération par le gouvernement de Sa Majesté qu'il n'a pas hésité à l'approuver par décret ayant force de loi du 27 juillet de la présente année, 1881, et par lettre patente du 28 du dit mois et année, nous la recommandant par lettres officielles des 3 août et 4 octobre de l'année courante, afin que nous la favorisions, de manière qu'elle prenne une plus grande extension et stabilité, . . .

Nous trouvons bon, non-seulement d'approuver la sus-dite Mission avec toutes les suppliques et pétitions contenues dans les articles cités, mais encore de la munir de pouvoirs extraordinaires pour son développement, à savoir:

(Suivent les pouvoirs dont le résumé a été donné plus haut.)

Donné en notre Palais épiscopal de la ville de St. Paul d'Assomption,

au septième jour du mois de novembre de l'année 1881, sous notre seing et le sceau de nos armes.

Moi Armand Roiz d'Almeida, Secrétaire.

Place + du sceau.

+ Joseph, Evêque d'Angola et Congo.

VI.

Portaria du Gouverneur gén^l d'Angola,
relative à la
translation du séminaire diocésain à Huilla.

Son Excellence Révérendissime l'Evêque d'Angola et Congo, ayant fait parvenir à ma connaissance son intention de transférer au Concelho de Huilla le séminaire diocésain, en en confiant la direction au Supérieur de la Mission du royal Patronat établie en cette localité;

Considérant que, dans le choix d'un local pour l'établissement des centres d'éducation, on doit examiner non seulement les circonstances climatiques de l'endroit à choisir, mais encore les probabilités de l'avancement des élèves et la formation de leur esprit en harmonie avec l'avenir qui leur est destiné, et cela sous un point de vue plus moderne et plus pratique que celui qu'on a adopté jusqu'à ce jour; et

Considérant que les conditions de salubrité du district de Mossamedes, et très-particulièrement l'aménité du climat si tempéré du Concelho de Huilla, sont des preuves assez claires que c'est là qu'il faut placer les instituts d'éducation de la province; et

Considérant que les missionnaires, pour satisfaire aux exigences modernes qui doivent guider les prêtres qui embrassent ce genre de vie, ont besoin d'être élevés à la campagne et avec les habitudes de travail pratique qui leur sont plus essentielles dans l'exercice de leurs devoirs que l'exagération de n'importe quelles doctrines spéculatives, apprises uniquement dans les livres et de difficile exécution pratique; et

Considérant que les Pères de la Mission du royal Patronat de Huilla, se sont voués à l'éducation des mineurs et des adultes dans l'agriculture et dans les arts professionnels, en leur inoculant l'amour du travail et en créant un esprit industriel et actif, qu'il est plus facile à former loin des villes par le manque absolu de commodités, d'où il résulte qu'on est obligé d'acquiescer par le combat pour la vie, la ténacité et l'habitude de lutter contre les éléments de la nature;

Considérant en dernier lieu que pour les finances nationales il n'y a pas plus de dépenses par suite du transfert du séminaire, puisqu'il

continuera à être administré dans les limites du budget général conformément au Décret royal N^o 131 du 30 juin 1880 et de la Charte royale du 12 août 1856;

Usant de la faculté qui m'est accordée par le § 2^e de l'art. 15^e de l'acte additionnel à la Charte constitutionnelle de la monarchie, et avec les votes unanimes du Conseil du Gouvernement;

C'est mon bon plaisir de consentir au transfert du séminaire diocésain d'Angola et Congo au Concelho de Huilla, devant sa direction immédiate être confiée à la Mission du royal Patronat établie dans la même localité.

Que les autorités et les autres personnes que la connaissance de cette Portaria regarde l'aient ainsi pour entendu et l'exécutent.

Palais du Gouvernement de Loanda, le 7 oct. 1882.

Signé: Francisco Joaquim Ferreira do Amaral,
gouverneur général.

Supplément au Bulletin.

1. Personnel. P. Charles rentre en France. Maladie du P. Duparquet.
- 2. Séminaire diocésain. Confir.: par M^{gr} Netto.

A la dernière heure nous arrivent les lettres de Huilla, portant la date du 28 janvier. Nous en extrayons les nouvelles suivantes qui complètent le Bulletin de la C^{té}.

— 1.° Après un heureux voyage, les Pères et les Frères dont le départ a été annoncé dans un précédent bulletin, sont enfin arrivés à Huilla. Le P. Costes et les F. F. Basilio et Anastase, la veille de Noël; le P. Campana et le F. Narcisse, la veille du premier de l'an, juste à temps pour chanter avec la C^{té} le Te Deum d'actions de grâce.

« C'est un renfort d'autant plus opportun que le P. Charles est obligé de regagner la France afin de se faire traiter pour la cruelle maladie qui le fait souffrir. Son départ est très regrettable; mais nous comptons bien qu'il pourra nous revenir ici peu. Le Frère Narcisse le remplace en attendant pour le soin du matériel. (P. Dup. 28 janv. 83.)

— « Le P. Duparquet, écrit le P. Antunès, a fait lui-même une grave maladie; mais grâce à Dieu, il est aujourd'hui bien remis. Trop confiant dans le climat, il s'était logé dans une chambre sans fenêtres, n'ayant qu'une ouverture qui ne se fermait pas, et devant laquelle il couchait. Pendant la saison sèche il n'en fut pas incommodé; mais en celle des pluies, les courants d'air, froids et humides qu'il recevait toutes les nuits, lui occasionnèrent tout à coup une grosse fièvre rhumatismale avec violentes douleurs du côté de la tête, du cou et de l'épaule qui se trouvait exposé à l'air. Après 4 ou 5 jours de grandes souffrances, la quinine triompha de la fièvre; mais celle-ci, reprenant le dessus, mit le P. Duparquet durant un mois entre la vie et la mort. Enfin, après une neuvaine à notre Vénérable Père, cette fièvre lente, insaisissable, rebelle à la quinine, a disparu. La convalescence toutefois a été difficile, le cher Père en était réduit à un état extrême d'anémie. Maintenant il est parfaitement rétabli, (28 oct., 27 nov. 82.)

— Comme le fait du reste remarquer le P. Duparquet, ce serait être injuste envers le climat que de le rendre responsable de cette maladie accidentelle. Le P. Costes exprime lui-même son étonnement de rencontrer en Afrique un climat aussi délicieux que l'est celui de Houilla, et où l'on peut travailler aussi bien qu'en Europe. (25 janv. 83.)

— 2. A la date des dernières lettres, Mgr l'Evêque de St-Paul se trouvait encore avec nos Pères de Houilla.

— « Le séjour de ce pieux prélat, dit le P. Antunès, est une bénédiction du ciel pour nos pauvres paroissiens. Le jour des Rois Mages, Sa Grandeur a donné la confirmation dans la petite chapelle de la paroisse. Le concours des fidèles a été extraordinaire. Un grand nombre d'entr'eux se sont présentés à la table sainte et ont été confirmés. Monseigneur a aussi donné la confirmation aux petits enfants. Toute cette cérémonie a été si touchante qu'en terminant le saint évêque s'est écrié: « Voilà, depuis que je suis en Afrique, le premier jour qui me rappelle les beaux

jours de mon enfance.»

« Monseigneur réside à la Mission, et nous n'avons qu'à nous louer de ses bons rapports; il est avec nous comme s'il était un de nos confrères, dépouillé de toute prééminence, plein d'égards pour tous. Il fait sur tout le monde l'impression d'un saint et digne évêque, plein de zèle pour son troupeau, le vrai type en un mot de l'évêque missionnaire. » (P. Antunès, 27 janv. 83)

« Ses séminaristes sont maintenant au nombre de dix, dont trois seulement sont au latin; les autres suivent encore les cours de l'école primaire. Avec 18 externes et les enfants de la maison, cela fait 42 élèves. » (P. Dup. 28 janv., P. Costes, 25 janv., P. Antunès, 27 janv. 83.)

Nouvelles récentes.

Nécrologie. — Les C^{tés} ont déjà reçu le billet de décès du cher Frère Hugolin Jolivet, de la C^{té} de S^t Ilan. Profès de 1875, il recut en 1879 son obédience pour la Sénégambie, où il fut chargé de l'école communale de Ouhar, mais une maladie de poitrine l'obligea de rentrer en France en juillet 1881. Placé à S^t Ilan le 21 avril de l'année dernière, il s'y est doucement éteint le 11 de ce mois, à l'âge de 28 ans, après 12 ans de C^{té} et 8 ans et 1 mois de profession.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de l'un de nos jeunes scolastiques, M. Louis Kintz, décédé au petit scolasticat de N. D. d'Espérance à Merville, à la suite d'une bronchite aiguë; le samedi 31 mars, dans les dispositions les plus édifiantes.

— Retours en France. — Mgr Dubois est arrivé à la Maison-Mère le samedi 24 mars. Sa santé va en s'améliorant.

Le dimanche, 15 avril, est rentré le P. Carrie, Supérieur de la Mission du Congo.

— Départs pour les Missions. — Se sont embarqués :

A Bordeaux, le 25 mars, pour la Guadeloupe, le F. Vital, précédemment à Maurice;

A Toulon, le 3 avril, pour Nossi-Bé et Mayotte, le P. Walter

(Philippe), de la C^{te} de N. O. de Langonnet;

A. Marseille, le 15 avril, le P. Sommier, revenu récemment de Nossi-Bé, pour la Mission du Zanguebar,

— Placements. Le F. Trénie, dont la santé réclamait un climat plus chaud, vient d'être envoyé de la Maison-Mère à Braga avec un grand scolastique, M. D'écremps. (18 avril.)

Le F. Pierre, nouveau profès du noviciat du St-Cœur de Marie, a été placé à Mesnières; (10 avril.) et deux aspirants du même noviciat, les F. F. Trocope et Sidoine ont été envoyés au Grand-Quévilly.

— Divers. Le P. Renaud, venu pour quelques jours de Mesnières à la Maison-Mère, s'est fracturé le haut de la jambe dans une chute qu'il a faite à Chevilly. Grâce à Dieu, sa guérison paraît en bonne voie. Le D^r Reulos fait même espérer que le repos absolu auquel ce cher Père se trouve condamné pour trois mois, contribuera à le guérir des rhumatismes dont il souffre depuis longtemps. Ce sera le cas de dire : « à quelque chose malheur est bon. »

— Le T. R. Père se propose de visiter dans le cours de l'été nos diverses maisons de France, autant pour satisfaire à ses propres désirs qu'aux vœux qui lui ont été exprimés de tous côtés depuis son élection. Il a commencé ces visites par la dernière fondée de ces maisons, celle de Rambervillers, dans laquelle il a passé quatre jours, du 28 mars au 3 avril.

— Aujourd'hui enfin s'est clos à l'Archevêché, après 74 sessions le procès apostolique Ne pereant probationes, commencé il y a 5 an au sujet de la Cause de N. V. Père.

On a ouvert en même temps, sous la présidence de S. Em. le Card. Archevêque, le procès De non cultu.

Nous espérons pouvoir d'ici quelque temps donner quelques détails à ce sujet. Prions toujours avec ferveur et confiance pour le succès de cette Cause qui nous est si chère à tous.

Maison Mère, le 19 avril 1883.



BULLETIN

Maison-Mère.

Admissions à la Profession.

Ont été admis à émettre les premiers vœux.

Au Noviciat du S^t Cœur de Marie, (Déc. du 2^e mars.)

Le P. Delpuech Louis-Isidore, du dioc. d'Albi ;

Les F. F. Pierre Vézier, du dioc. de Rouen,

Amarante Holghauer, du dioc. de Tribourg-en-Brisgau,

Aquilin Stroesser, du dioc. de Strasbourg.

Ces quatre nouveaux profès, ont émis leurs premiers vœux entre les mains du C. R. Père, à la clôture de la retraite des Frères, le vendredi 6 avril, jour auquel se trouvait transférée cette année la fête de S^t Joseph

M. B. Le P. Delpuech aura à dire la 2^e Messe à l'intention du C. R. Père le 20 de chaque mois.

Au Noviciat de Braga :

Les F. F. Joachim Campos, du dioc. de Porto, .

Alipio Moita,

Samuel Correia, } du dioc. de Viseu.

Ces trois novices doivent faire leur Profession avant la fin du mois de mai

Au Noviciat de Marcienstadt, (Déc. du 29 mars).

Le F. Emilien Roesch, du dioc. de Fribourg (Bade).

Admissions de Novices et de Scolastiques.

Ont été admis à l'Oblation, le 7 mars, en la C^{te} du S^t Cœur de Marie, par déc. du 28 février:

au noviciat des Clercs:

M. Le Louët, Georges-Marie, Pat. de rel. Augustin-Félix,
au Grand-Scolasticat.

M. M. Sand Joseph,	Pat. de rel. François-Marie-Paul,	
Galéron Alain,	" " " "	
Secomte Raoul-Tierre,	" S ^t Paul,	
Fonseca Miguel,	" Louis-Marie-Joseph,	
Michel Joseph,	" Paul-Marie,	
Descot, Léon-J ^h -Mie,	" S ^t Stanislas,	
La Brousse Augustin M ^{ie} ,	" Marie-Joseph,	
Gaillard Joseph,	" S ^t Louis-de-Gonzague,	
Barrat Alfred-Michel,	" Marie-Paul,	
Houssay Firmin-Gustave-Elie,	" S ^t François-Xavier.	

Ont été admis également à l'Oblation, dans les petits Scolasticats
à N. O. de Langonnet, (Déc. du 3 mai).

M. M. Cremer, Jean-Baptiste,	Pat. de rel. Marie-Patrice,	
Umbdenstock Xavier,	" S ^t Antoine,	
Giquelay Louis-M ^{ie} -Désiré,	" Marie-Joseph,	
Fleischel Victor,	" Marie-Joseph,	
Steinmetz François-Antoine,	" S ^t Joseph,	
Le Roy Olivier,	" Jean Marie,	
Ulrich Romain,	" Marie-Joseph,	
Oberlé Alphonse,	" Joseph-Etienne,	
Haumesser Joseph,	" François-Xavier-Joseph,	
Rouxel François-Tierre,	" Marie-Joseph,	
Schbart Eugène,	" François-Xavier,	
Clauss Emile,	" S ^t Paul.	

Orinel Jean-Mie-Felix, Pat. de rel. Joseph-François de Sales,
 Mosser Charles, " St-François-Xavier.

Ces quatorze scolastiques ont prononcé leurs premiers engagements entre les mains du C. R. Père, lors de sa visite à Sanguonnet, le mardi 8 mai.

A Cellule, le 13 mai, fête de la Pent. (déc. du 13 avril)

M. M. Grisez J^e B^e. Adolphe, Pat. de rel. St-Pierre,
 Malleret Felix-Fçois-Joseph " St-Alphonse de Liguori,
 Klein Jean-Martin, " St-Joseph,
 Levadoux Baptiste-Michel, " St-Joseph,
 Schaffel Eugène, " St-Joseph.

A Mexville, le 15 avril, (déc. du 8 mars.)

M. M. Richard Victor, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Molin Emile-Tierre-Joseph, " Marie-Joseph,
 Sundhauser-Fçois-Xavier, " St-Joseph.

A Mesnières, le 19 mars, (déc. du 8 mars.)

M. M. Horber Marie-Joseph, Pat. de rel. Charles-Philippe,
 Deck Adam, Patron de religion, St-François-Xavier,
 Riegert Joseph, " St-Laurent,
 Flick Jean, " Marie-Joseph.

A Rockwell, le 13 mai, fête de la Pent. (déc. du 21 avril)

M. M. Pembroke Thomas, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
 Hughes Michel, " St-François-Xavier,
 Auer Matthieu, " St-Louis de Gonzague,
 Tuohy Jérémie, " St-Joseph,
 Coffey Patrice, " Marie-Joseph.

A Braga, le 2 fév., (déc. du 15 janv.)

M. M. Continho Alvaro Freitas da Silva, Pat. de rel. B. Pierre Claver,
 Souza Manoel-José, Pat. de rel. St-Antoine de Lisbonne,
 Castilho Luiz, " St-François d'Assise,
 Oliveira Antonio-Rodrigues, " St-François-Xavier,
 Carvalho Pedro-Martins, " St-François de Sales.

Admis également depuis, par déc. du 17 mai)

M. Marques Antonio-José, Pat. de rel. St-Joseph,

M. M. Magalhães José - Joaquim, Pat. de rel. St Paul,
 Ribeiro Bernardo Alves, " St Louis de Gonzague
 à Pittsburg, le 6 avril, (Déc. du 27 mars.)
 M. Barth Jean, Pat. de rel. St Augustin.

Admissions de Novices-Frères.

Ont été admis au noviciat central du St-Cœur de Marie,
 le jour de la fête de St-Joseph, 6 avril. (Déc. du 27 mars.)

Ses Post: Meyer Joseph, en religion F. Brieuc,
 Goëtz Philippe, " F. Alcime,
 Jouchholtz Michel, " F. Helvert,
 Pointré René, " F. René,
 Adam Jérôme, " F. Hermias,
 Kuntz Joseph, " F. Dulbac,
 Laugel Aloÿse, " F. Riquier,
 Jaecher Xavier, " F. Marole,
 Huss Louis, " F. Basilide,

à N. D. de Langonnet, le 8 mai, fête de la Pent. (D. du 1^{er} mai)

Ses Post: Le Dain François-M^{re}, en rel. F. Albert,
 Bouzic Noël-Marie, " F. Arige,
 Morvezen Joseph-Marie, " F. Audry.

à Cellule, le 6 avril - (Déc. du 27 mars.)

Ses Post: Ziegelmeier Marcel, en rel. F. Déodat,
 Diébolt François-Antoine, " F. Meinrad,
 Kandel Pierre, " F. Alfred,
 Huck Isidore, " F. Hermas.

à Braga, par Déc. du 17 mai.

Ses Post: Faria Francisco-José, en rel. F. Francisco,
 Fernandes Manoel, " F. Fernando,
 Valente Domingos Martins, " F. Domingos.

à Pittsburg, par Déc. du 27 mars.

Le Post: Würges Joseph, en rel. F. Guntram.

Mission de la Cimbébasie.

Cté de St Pierre d'Omaruru.

Nov. 1879 - Mai 1883.

1. 1^{er} voyage du P. Duparquet dans l'Ovampo. Noël à Omaruru. - 2. Rapports avec les rois émigrés du Transvaal. - 3. Visite au G^d Chef pour obtenir de l'aide. - 4. Installation capitale. - 5. Dépôt des Euthériens. Leur synode. M. Tiche veut chasser les Pères. - 6. 2^e voyage du P. Dup. dans l'Ovampo. K^{fr} désir de miss^{es}. - 7. Nouv. attaques M. Tiche. Nouv. échec. - 8. Ecole. Succès. - 9. Ministère. Baptêmes, etc. Catholiques laïcs. - 10. Situation critique. Protectorat du pays refusé au Cap. Guerre. - 11. Exécution du Cap au Betchouanaland. P. Dup. dévalisé. - 12. P. Lynch au Cap, à Walwich-Bay. - 13. Damaras et Hottentots en guerre. Les Pères restent à leur poste. - 14. Expulsion d'Omaruru par les Euthériens. Accueil à Walwich-Bay.

— 1. Le dernier Bulletin d'Omaruru (t. XI, p. 556.) annonçait le départ du P. Duparquet pour l'Ovampo, le 3 juillet 1879, afin d'y préparer la fondation d'une station de Mission. Durant son voyage, dont la relation a été publiée dans les Missions Catholiques, (n^{os} des 30 juil., 6, 20, 27 août et 3 sept. 1880), il visita les rois Olokonda et du Quanbama. Tous deux lui octroyèrent volontiers la permission d'établir une Mission dans leurs états. C'est le 1^{er} août qu'il vit le roi d'Olokonda, Kombondé; sa ma-
 jesté lui fit le meilleur accueil. Le 19 du même mois, il allait voir également le roi du Quanbama, Kipandéka; et le 25, fête du St Cœur de Marie, après avoir célébré la sainte Messe dans son wagon, il prenait congé de ce monarque. Son retour cependant se trouva retardé par suite de diverses circonstances. Il en profita pour étudier la contrée au point de vue des avantages et des ressources qu'elle pourrait offrir pour les œuvres d'une Mission. Enfin, le 2 décembre, il quittait Olokonda, avec les chasseurs européens qu'il accompagnait, et le 19 du même mois, il se trouvait à Omaruru.

Quelques jours après la veille de Noël, arrivait de Walwich-Bay le P. Griffin (Gerald), parti d'Europe vers le milieu de septembre.

Comme on le voit, écrivait à ce propos le P. Duparquet, nous nous sommes tous trouvés réunis à Omaruru pour la fête de Noël, missionnaires et chasseurs. C'est en effet un usage reçu ici parmi les Européens de se rassembler de tous les points de cette région, soit à Omaruru, soit à Otjimbingué pour y célébrer cette solennité. Tout le commerce de la contrée est partagé entre deux grandes maisons commerciales, celle de M. Erickson à Omaruru, et celle de la Compagnie des missions prussiennes à Otjimbingué. Les chasseurs et les négociants qui relèvent de la maison Erickson, la plus puissante de toutes se réunissent à Omaruru, les Prussiens à Otjimbingué. Nous avions de 30. à 40 chasseurs ici et une quinzaine étaient restés au loin dans la contrée. Il en était arrivé de tous les points de l'horizon, de la vallée du Zambèze, des montagnes du Kaoko, des plaines du l'Ovampo, des rives du Cunène, du pays des Namaquas et du fleuve Okavango. (P. Duparquet. 14 janv. 80.)

« J'ai mis à contribution tous ces chasseurs, pour me tracer le cours de ce dernier fleuve, en suivant, jour par jour et de tribu en tribu, leurs différentes étapes sur l'une et l'autre rive; car il n'est encore connu en Europe que d'une manière très-imparfaite. (Miss. cath. 17 sept. 1880.)

« L'un de ces chasseurs, M. Willa, m'a donné en outre des renseignements utiles sur un grand affluent de l'Okavango, affluent qu'il nomme Bdiangara, du nom de la peuplade qui en habite les bords. Il a passé dans ce pays la saison pluvieuse avec sa femme et ses deux jeunes enfants, sans qu'aucun d'eux ait été malade.

« Evidemment un grand avenir est réservé à cette vaste et fertile vallée du Zambèze occidental. Le Rangara se jette dans l'Okavango à 13 milles au nord de Sibébé. Ce fleuve n'a pas moins de 3 milles de largeur, c. à d. plus d'une lieue.

« Entre l'Ovampo et la mer les découvertes se sont également accrues. Au dire des chasseurs qui y ont exploré le Cunène entre les montagnes du Kaoko et l'Ovampoland,

les rives de ce fleuve sont très-fertiles et très-peuplées; la population se compose de Cimbébas. Le témoignage des chasseurs est confirmé par celui des Boers ou fermiers hollandais du Transvaal, récemment établis sur les mêmes hauteurs du Kaoko. » (14 janv. 1880.)

— 2. Les rapports particuliers qu'a eus le P. Duparquet avec les Boers nous obligent à ajouter ici quelques mots à leur sujet. Voici ce qu'il en écrivit lui-même dans une lettre du 29 mars 1880

« J'ai déjà longuement parlé de l'émigration des fermiers hollandais venus du Transvaal. Voilà déjà 5 ans qu'ils ont quitté ce pays pour se soustraire à la domination anglaise. Partis au nombre de 600, avec 7000 têtes de bétail, ils ont eu à endurer de grandes souffrances dans le désert du Kalahari: l'eau a manqué et presque tout le bétail a péri. Il en est mort une si grande quantité que des cadavres de ces animaux ils faisaient des murailles pour se préserver des rayons du soleil. Enfin ils sont arrivés vers le mois de juin dernier sur les montagnes du Kaoko, où l'abondance des pâturages et la salubrité du climat les ont déterminés à s'établir. Ils ont en outre exploré les rives du Cunène et l'ont traversé dans l'intention de se rendre à Humbé, près du comptoir portugais situé sur la rive droite du fleuve. Traîtreusement attaqués par les Ovampos, ils se sont vengés en tuant plusieurs et en brûlant leurs villages, ce qui a jeté l'épouvante dans les tribus voisines et jusque dans le Quankama où je me trouvais alors.

« C'est une population intrépide. Chez eux, tout le monde combat et, au besoin, les femmes et les enfants. Une femme, vieille fermière, était seule à la maison, quand elle fut attaquée par une troupe d'indigènes; la bonne vieille avec ses 70 ans prend aussitôt son fusil et met toute la bande en déroute.

« Le bruit des aventures de ces Boers s'étant répandu au

Cap, tous les hollandais de la colonie se cotisèrent pour leur venir en aide. Un navire chargé de vivres fut expédié à Fort-Rock où l'on espérait pouvoir débarquer. Un steamer du Gouvernement accompagnait le bateau ravitailleur. Mais la plage était si mauvaise qu'on laissa les vivres à Watwich-Bay, où les Boers devaient venir les chercher avec leurs wagons.

« Cependant, ajoute le P. Duparquet, la station projetée de l'Orampo me préoccupait constamment, et j'avais résolu d'y retourner dans l'intention de visiter les hauteurs du Kaoko, les rives du Cunène, ainsi que les trois tribus ovampos, limitrophes du Kaoko, et surtout de m'entendre avec les Boers pour m'assurer au besoin leur appui. Or, voilà que j'apprends que, le 19 mars, 30 wagons de Boers allaient arriver du Kaoko à Okombahé, avec le Commandant et les principaux de la colonie hollandaise. C'était une bonne occasion d'entrer en rapport avec eux. Le lundi matin, 21 mars, je partis donc en wagon pour Okombahé avec le P. Hogan; et nous y étions dans la soirée du lendemain. Les Boers s'y trouvaient déjà depuis le samedi. Ils avaient mis 11 jours à venir. Aussitôt notre arrivée, deux cavaliers partirent au galop au camp du commandant pour l'en informer. Il me fit immédiatement annoncer sa visite. Mais je tenais à le prévenir, et me rendis le premier à son camp avec le P. Hogan. Il me reçut avec tous les principaux de l'émigration hollandaise qu'il me présenta; on me fit asseoir à la place d'honneur et après quelques questions sur leur santé, etc., j'abordai le but de ma visite. J'exposai que mon intention était de m'occuper de l'évangélisation de l'Orampo, mais que, pour commencer un établissement dans cette contrée, trois conditions étaient essentielles. la salubrité, la facilité des communications avec l'Europe, et la sécurité qui pourrait faire défaut en certains cas donnés. Or, auprès d'eux, j'espérais trouver tous ces avantages réunis. Je serais donc heureux d'établir dans leur colonie un établissement qui deviendrait le centre des

Missions de l'Ovampo et où ils auraient eux-mêmes la facilité de faire instruire leurs enfants.

En-dessus le Commandant me répondit qu'ils seraient heureux de me donner aide et protection s'ils restaient dans le Kaoko, mais qu'ils n'étaient pas encore décidés à s'y fixer, se proposant d'envoyer une commission à Mossamedès pour demander aux Portugais des terres dans ce district. Le lendemain matin, le Commandant me fit demander pour le soir une nouvelle entrevue qui eut lieu en présence de tout son conseil. Nos projets furent de nouveau discutés en détail, et une alliance fut conclue entre la Mission catholique et cette colonie de Boërs. Le jour suivant, le Commandant vint lui-même me faire sa visite d'adieu ainsi que tous les principaux fermiers; et à midi, ils continuèrent leur route pour la baie. » (29 mars 80.)

— 3. A Omaruru, nos Pères continuaient leurs œuvres avec zèle. Cependant l'avenir de la Mission demeurait toujours plus ou moins précaire, par suite de l'opposition acharnée des protestants et de l'incertitude de la situation politique. Nos Pères n'avaient même pu encore obtenir l'autorisation de bâtir, autorisation nécessaire pour tout étranger; d'après les lois du pays. Au commencement de l'année 1880, le P. Dupuyquet la sollicita de nouveau. Katchahériéri, très-embarrassé, lui dit de s'adresser à Kamahériéro, chef suprême du Damara, résidant à Okajandja. Le P. Hogan profita, pour se rendre auprès de lui, d'une bonne occasion, le voyage de l'agent de la Commission chargée de secourir les Boërs du Kaoko, qui avait mis gracieusement un wagon à sa disposition. Dès son arrivée, le vendredi matin, 5 mars, il reçut la visite de Kamahériéro et de son fils, et celle de nombreux indigènes. Il y fit la rencontre d'un Irlandais catholique nommé Cain, qui lui fut très-utile. Ce Cain, marié à une princesse damara, parente du roi Kamahériéro, en avait eu 10 enfants qu'il avait fait baptiser par les

protestants, faute de prêtre catholique ; mais son intention était de se transporter à Omaruru auprès de la Mission et de faire embrasser le catholicisme à toute sa famille . Il parla beaucoup en faveur des missionnaires ; et ses discours opérèrent un heureux effet dans l'esprit de la population .

Le P. Hogan réussit enfin à obtenir, le 12 mars, audience de Kamahériéro . Deux commissaires de la Colonie du Cap, M. M. Palgrave et Musgrave, venaient d'arriver à Okahandja . Ils assistèrent à l'audience avec M. Erickson et tous les chefs Damaras .

« J'exposai de mon mieux, écrit le P. Hogan, les motifs de ma démarche . M. Cain traduisit mes paroles en Damaras d'une manière qui gagna l'attention et la sympathie de tous ; lui-même fit une longue digression sur notre manière de vivre et notre dévouement, etc. — M. Palgrave prit la parole à son tour : « Le P. Hogan, dit-il, et ses compagnons d'Omaruru ne sont pas moins dévoués que vos missionnaires luthériens ; aussi je prie d'accéder à sa demande. »

« Le roi, visiblement impressionné en notre faveur, promit de donner bientôt sa réponse . Il réunit son conseil . Mais presque tous les membres 48 sur 50 appartenaient au protestantisme ; devant eux Kamahériéro n'osa tenir sa promesse . Une seconde assemblée n'eut pas plus de résultat, et enfin, le roi me renvoya en me disant qu'il m'enverrait plus tard sa réponse . Mais, comme on le pensait bien, il persista dans son abstention . » (Lett. du 3 juin 80.)

— H. « Cependant, ajoute le P. Duparquet, dès la première lettre du P. Hogan, faisant part du bon accueil qu'il avait reçu à Okahandja, je m'étais empressé d'aller trouver le roi d'Omaruru . Sur ma demande, Katchahériéri convoqua pour le surlendemain, jeudi 11 mars 1880, les principaux chefs de la tribu, à l'exception des protestants, et en présence de tous, il me déclara formellement qu'il accordait aux missionnaires catholiques 1. la permission de s'établir et de résider à perpétuité dans la Contrée ; 2. le droit d'y faire des construc-
tions.

« Là dessous, j'achetai de M. Erickson la maison mise par lui provisoirement à notre disposition. L'achat en fut conclu le 2 avril, au prix de 1.500 £. seulement. Elle se compose de quatre grands appartements avec une cour d'entrée entourée de murs. Isolée, quoique dans la ville, la propriété comprend tout autour des bâtiments un très-vaste terrain, planté d'arbres séculaires et arrosé par une rivière qui fournit en abondance une excellente eau.

« J'ai tenu à ce que Notre Seigneur y fût le premier installé. Dès le soir même, je fis débarrasser le principal appartement, qui a été exclusivement destiné au culte divin; le lendemain matin le St Sacrement a été déposé dans le tabernacle, et, depuis ce temps, nous avons le bonheur de le posséder.

« Le 5 avril, les ouvriers se mirent à l'œuvre; un mois après, le 8 mai, il y avait deux chambres de plus, chacune de 4 mètres de long sur 3 de large; l'ensemble des constructions, avec le prix d'achat, représentait une somme de 2.300 £.

« Tantôt le roi, tantôt les chefs visitèrent les travaux et renouvelèrent à cette occasion la permission donnée »

— 5. « Grande fut alors l'irritation des ministres protestants, en voyant ainsi leurs efforts déjoués. Chaque année, ils ont une espèce de synode, qu'ils appellent conférence, et qui se fait alternativement dans chacune de leurs douze stations du Damara. Cette conférence, à laquelle tous assistent, dure environ deux mois; ils y traitent de toutes les affaires du pays, civiles et religieuses; et les décisions prises sont pour eux des lois.

« Comme on doit le penser, la Mission catholique fut la grande question mise sur le tapis. C'était là l'ennemi! l'ennemi qu'il fallait à tout prix écraser. Nous nous doutions bien que le résultat du synode allait être une recrudescence de persécution contre nous. C'est ce qui eut lieu.

Mr. Viche revint de la conférence le soir du vendredi avant la Pentecôte et, dès le lundi suivant, après l'office du jour, abordant Katchahérieni; il lui signifia publiquement d'avoir à chasser les missionnaires catholiques. Le roi répondit qu'il nous avait accordé le droit de résidence et celui de bâtir, que nous n'avions fait aucun mal, qu'au contraire nous instruisions gratuitement les enfants; qu'il ne pouvait donc nous chasser; et si lui, Mr. Viche, voulait nous expulser, qu'il s'en chargeât lui-même. Le ministre irrité répliqua que, si le roi ne nous chassait pas, lui-même se verrait forcé de quitter Omaruru. — « Eh. bien! partez, lui dit le roi, vous êtes libre de vous en aller. »

« Mais Mr. Viche ne se tint pas pour battu. Dans l'après-midi du lendemain, Moutati et les autres chefs me demandèrent si nous n'avions pas l'intention de nous en aller. Refus net. Après bien des détours, ils se dirent les mandataires de Katchahérieni, chargé par lui de nous faire les déclarations que l'on devine ».

« Le bruit de cette persécution se répandit bientôt dans Omaruru et y excita l'indignation. Mr. Musgrave rappela à Moutati que sa qualité de ministre lui imposait le devoir de nous protéger. « Je suis impartial dans cette affaire, lui dit-il, je n'appartiens ni à la religion des Térés ni à celle de Mr. Viche. Ce que je sais, au témoignage des Européens, c'est que les missionnaires catholiques ont ouvert une école où les enfants ont plus appris dans une année qu'ils ne l'avaient fait en quatre ans à celle de votre ministre. Vous avez tort de les persécuter. »

« Moutati en convint; et voyant qu'il s'était fourvoyé, il vint à la Mission le dimanche d'après, pour se réconcilier avec nous; les autres chefs l'imitèrent, imputant à Mr. Viche seul tout ce qui s'était passé et protestant de leur attachement pour nous. Le roi lui-même, dans sa visite du 2 juin, nous renouvela l'assurance de son amitié. Ainsi

furent encore une fois déjouées les manœuvres si soigneusement élaborées dans le synode de la secte.

« L'acharnement des luthériens s'explique aisément. Avant notre arrivée, ils occupaient une position peut-être unique dans les annales de la Réforme. Depuis 30 ans qu'ils sont au Damaraland, ils en étaient devenus comme les arbitres et avaient acquis une influence prépondérante dans toutes les affaires du pays. Sans concurrents jusqu'ici, ils étaient arrivés à obtenir le monopole religieux dans la vaste contrée qui s'étend de l'Orange au Cunène, en se faisant céder le grand Namaqualand par les Wesleyens et en plaçant dans l'Ovampo des Luthériens Finlandais de leur dépendance.

« Le côté matériel n'était pas non plus négligé par eux. Non-seulement ils prélèvent la dîme sur les indigènes; non-seulement ils leur ont imposé une taxe onéreuse pour toute fonction du culte; mais encore une grande compagnie commerciale, patronnée par eux, leur assure une bonne partie de ses bénéfices. Or, notre arrivée à Omaruru et les succès que nous avions acquis menaçaient d'ébranler leur domination. A Noël déjà, les collectes de M. Viche avaient subi une notable réduction. Les Damaras lui objectaient que les missionnaires catholiques ne prenaient rien pour l'école et faisaient cinq heures de classe par jour, et lui n'en faisait qu'une. » (P. Dup. 3 juin 80.)

— 6. Rassuré, pour le moment, par les promesses du roi, le P. Duparquet entreprit, au mois de juin 1880, une seconde excursion dans l'Ovampoland, qu'il poussa cette fois jusqu'aux rives du Cunène. Sa relation en a été donnée dans les Missions Cath. (oct. nov. et déc. 81.), et publiée ensuite dans une brochure à part, qui a été envoyée aux Ctés. Nous nous bornons à ajouter ici l'extrait d'une lettre que ce Père écrivait le 2 août d'Ololika, sur la rive sud du Cunène, aux Présidents des Conseils centraux de la Propagation de la foi. On verra par là quel bien il y aurait à faire dans ces pays.

« Je viens de visiter les deux royaumes d'Oukouambi et d'Ombandja; les rois de ces deux tribus me pressent vivement d'établir chez eux des stations. Le dernier même m'a fait des instances si vives que je n'ai pu m'empêcher de lui promettre des missionnaires. Il m'a offert le terrain qui me conviendrait le mieux dans tout le royaume et m'a promis de me confier l'éducation de ses enfants, avec toute liberté pour la prédication de l'Évangile. J'ai choisi un vaste et fertile terrain à 20 minutes de sa demeure et j'y ai déjà commencé les défrichements nécessaires pour une prochaine installation; mais, n'ayant aucune ressource pour construire une habitation, il me va falloir reprendre le chemin du Damaru à l'approche de la saison pluvieuse.

« L'année dernière, les rois du Quanhama et d'Ordonga m'ont fait également l'accueil le plus empressé et je n'ose plus visiter d'autres tribus, car elles me feraient de semblables instances, et je suis dans l'impossibilité de répondre à leurs desirs.

« Nous serons obligés de nous borner d'abord à une seule station pour tout l'Ovampo. Dans ce cas, ce sera sans doute le bon roi d'Ombandja, Ikéra, qui aura la préférence, car il me fait pour ainsi dire violence. Je suis en ce moment sur les rives du fleuve Curène, limite nord de son territoire, où je m'occupe d'assurer nos communications avec l'Europe par la colonie portugaise de Mossamédès. Ce bon roi a tant de peur que je passe dans une autre tribu sans revenir chez lui qu'il me fait accompagner par une personne qui a mission de me ramener. » (P. Dup. 2 août 80.)

— 7. Pendant cette absence du P. Duparquet, le P. Hogan avait eu à essuyer de nouvelles et plus violentes attaques de la part des protestants. Non contents de calomnier le catholicisme dans son prêché, le ministre luthérien était parvenu à exciter de nouveau les chefs indigènes contre les

missionnaires catholiques.

« Le 12 août, on était occupé à faire des réparations à la maison. Moutati envoya par un indigène l'ordre de cesser les travaux et de partir, aussitôt le retour du P. Duparquet. Le P. Hogan répondit que cet ordre n'émanant pas du roi, il n'avait pas à en tenir compte. On chassa alors les enfants de l'école, en les menaçant de coups, s'ils y retournaient. Les pauvres enfants effrayés n'osèrent reparaitre.

« Puis les calomnies continuèrent de plus belle. — « Les missionnaires catholiques, disaient les protestants, étaient des mariolâtres ; au cimetière ils adoraient les tombeaux ; le feu, employé pour l'encensement dans leurs cérémonies de sépultures, était le feu de l'enfer aux supplices duquel ils vouaient leurs adeptes, etc. . . »

« A ces absurdités, le P. Hogan opposa une lettre de réfutation, en proposant une conférence. Toute la réponse de M. Viche fut, comme par le passé, que nous avions envahi les pays conquis à la Réforme. »

— « Huit jours après la sommation de Moutati, écrit le P. Hogan, c. à. dire, le 19 août 1880, Katchahériéni me manda chez lui. Quand je me présentai, M. Viche et deux autres ministres arrivaient de leur côté. Autour du roi étaient un grand nombre d'indigènes et les Européens de l'endroit. Je pensais que c'était pour la conférence que j'avais proposée aux protestants. Je fus vite dérompé. M. Viche, m'interpellant brusquement, me demanda si nous avions la permission de résider dans le pays, où étaient les témoins, où était l'acte qui garantissait l'authenticité de la concession royale. Par malheur l'acte, qui était écrit, ne portait encore aucune signature. J'eus beau en appeler aux témoins, et un blanc affirmer que la permission avait été accordée ; on prétendit effrontément que cette autorisation ne concernait que la construction d'un appartement provisoire jusqu'à notre départ définitif.

« Alors s'engage une vive discussion entre M. Tiche et moi. Il me reproche notre intrusion : il était impossible à lui et à nous, me répétait-il, de rester ensemble à Omaruru. Les uns ou les autres devaient en sortir.

« Les blancs cependant prirent notre défense. Partant de leur principe, qu'il y a diverses formes de christianisme, ils représentent à M. Tiche l'injustice de ses prétentions. L'un d'eux le menace même, s'il persévère dans ses mauvais sentiments, de faire signer une pétition tendant à le faire expulser lui-même. Mais M. Tiche criait toujours que nous étions des intrus. Je lui montrai alors, par l'origine de la Réforme, que, s'il y avait à faire des reproches d'intrusion, ce n'était pas à l'Eglise catholique, mais bien au protestantisme. Un torrent d'injures accueillit ma démonstration. — « Mais, lui-dis-je, faites-moi donc connaître une bonne fois vos griefs contre notre enseignement. » — Et je produisis une lettre qu'il m'avait adressée peu de jours auparavant, dans laquelle il affirmait n'avoir rien contre nous comme catholiques.

« Pendant ce temps, les indigènes demandaient aux blancs lequel des deux était le plus instruit, de Tiche ou de moi, et les blancs de répondre que c'était le missionnaire catholique : ce qui ennuyait fort ce pauvre M. Tiche ; il répétait la même chose, que nous n'avions pas la permission de résider dans le pays.

« Poussé par les ministres, Katchahériéri ordonne à ses hommes d'aller sortir notre mobilier, et nous enjoint de partir sans délai. Je réponds à Katchahériéri que, s'il a l'audace d'attenter à ma personne ou à ma propriété, j'en appellerai au gouverneur du Cap. Cette menace le met en fureur, et il me frappe d'un coup de bâton. Que Dieu soit béni, puisqu'il m'a donné la patience de le supporter et à tiré de là notre salut!

« Pendant que j'écris ces lignes, quatre chefs des princi-

miennent, en effet, implorer pardon, au nom de Katcha-hérèni et au leur; ils promettent de ne plus obéir aux suggestions du ministre : je leur fais signer un engagement dans ce sens. Je n'ai pas en vain menacé d'en appeler au gouverneur; quand je rentrai à la C^{te}; les indigènes se demandaient si celui-ci allait envoyer ses soldats. J'ai ordonné aux chefs de réparer tout le mal qu'ils avaient fait. Ils ont déclaré publiquement qu'ils étaient réconciliés avec nous et ont fait dire aux enfants qu'ils pourraient revenir à notre école. Notre victoire a donc été complète; les Européens l'ont célébrée par de grandes démonstrations de joie. Quant au ministre, dimanche il a piteusement avoué à ses ouailles qu'il ne peut plus prêcher : son cœur est si malade ! » (Lett. des 21 et 24 août 1880.)

— 8. Ce qui rendait si malade le cœur du pauvre ministre, c'était surtout le succès lent, mais progressif, de la Mission catholique.

Dès 1880, l'école s'était peu à peu développée, et les progrès des élèves étaient tels que les protestants eux-mêmes retiraient leurs enfants de chez les ministres pour les confier aux missionnaires catholiques. On en amenait même de très-loin, malgré la distance; tous les Européens étaient unanimes à reconnaître la supériorité de notre école; disant que les enfants y apprenaient plus dans une année qu'ailleurs en trois ans. Le L. Hogan et le F. Onuphu, chargé avec lui de l'école, avaient du reste au point de vue de la langue anglaise, leur langue maternelle, la seule utile au Damaraland, une incontestable supériorité sur les ministres finlandais. M. Tiche, qui avait résidé en Amérique, était seul capable d'enseigner l'anglais passablement. Ses succès de l'école catholique avaient même valu à nos Pères, par M. Palgrave, un secours de la part du gouvernement du Cap.

Il d'après un compte-rendu de 1880, adressé à l'œuvre

de la 5^{te} Enfance, on voit que l'école ; depuis son ouverture, avait été fréquentée par 85 enfants. Ils étaient en pension dans des familles d'Omaruru et suivaient les classes comme externes. L'école en recevait ainsi chaque jour de 25 à 30. Plus tard on atteignit la cinquantaine, tandis que l'école de M. Viche en comptait à peine quelques-uns.

Pour procurer quelques ressources à l'œuvre des enfants, le P. Duparquet fit acheter un troupeau de chèvres et construire une bergerie ou kraal ; car dans le pays la principale richesse consiste dans les troupeaux.

— 9. « Tout en s'occupant principalement de l'école, ajoute le P. Duparquet, nous nous sommes mis à l'étude du Damara, surtout le P. Hogan, pour travailler à l'évangélisation des infidèles. Cependant, dans les premières années, notre apostolat a dû se borner à peu près aux enfants. En 1879, nous en avons baptisé 8 ; trois autres ont reçu la même grâce dans les premiers mois de 1880, et au mois d'octobre, le nombre de nos baptêmes s'élevait à 17, dont 9 de garçons et 8 de filles. (oct. 1880).

« Nous avons eu, en outre, la consolation de procurer les secours de la religion à plusieurs catholiques dispersés dans le pays. Ainsi, dans notre voyage à Okombahé, nous avons remis dans la bonne voie trois pauvres jeunes gens irlandais, qui étaient en grand danger de se perdre. L'un d'eux avait épousé une fille du ministre protestant d'Okombahé. Nous avons régularisé sa position, à la condition, consentie de part et d'autre, que tous les enfants seraient baptisés et élevés dans la religion catholique. Ses deux autres sont très-attachés au catholicisme ; l'un a 17 ans ; le dernier, d'une vingtaine d'années, n'avait jamais reçu la moindre instruction religieuse. Deux anglicans, un vieillard de 65 ans et sa femme, se préparaient alors à embrasser le catholicisme. Enfin, nous instruisions un Ovampo dont nous avons baptisé les enfants. Tout à l'heure nous arrive

un petit européen du lac Ngamu; son père l'amène tout exprès pour nous confier son éducation. Robinson, c'est son nom, est le deuxième enfant européen qui nous vient de cette région. (P. Dup. 29 mars 80.)

« Dans son voyage à Okahandja, le P. Hogan a également recueilli deux pauvres enfants d'un catholique mort près du fleuve Okavango, une fille de 12 ans et un garçon de 11. Nous avons adopté le petit garçon, William, et avons placé la petite fille chez M^{me} Erickson.

« Nous avons pu enfin raffermir dans la foi bon nombre d'Irlandais dispersés çà et là. Il n'y a pas une seule famille catholique dans la Mission dont nous n'ayons vu au moins quelques membres. » (P. Duparquet, 3 juin 80.)

— 10. Cependant de graves événements vinrent bientôt modifier l'état politique du pays et rendre la situation de la Mission plus précaire et plus critique que jamais.

On a vu au Bulletin précédent de la C^{te} qu'en 1876 le gouvernement anglais avait projeté l'occupation du Damaraland. Le Commissaire chargé de négocier les conditions, M. Palgrave, avait obtenu le plein consentement des chefs Damaras. Mais le projet échoua par suite de la guerre du Zoulouland. En vain les princes du Damaraland persistèrent-ils à réclamer le protectorat de la colonie; le parlement du Cap, cédant à l'effroi qu'avait inspiré pour les annexions la guerre des Zoulous, repoussa leurs demandes, et ne conserva qu'un territoire peu étendu autour de la baie des baleines, Watwicks-Bay.

La sécurité du pays n'était donc plus garantie; et bientôt, en effet, elle fut troublée par une guerre acharnée qui s'éleva entre les Damaras ou Héréros et les Hottentots. Ses communications devinrent alors difficiles et dangereuses dans toute la contrée. Les indigènes, il est vrai, ne s'attaquaient pas directement aux Européens. Mais ils massacraient impitoyablement tous les domestiques de la nation ennemie ou ils pouvaient rencontrer employés au service

des wagons, et les seuls qui pussent les conduire.

Dans cet état de choses, non-seulement il était impossible de songer à développer l'établissement d'Omaruru, en fondant dans le Damara-land ou l'Ovampo de nouvelles stations rattachées à cette maison; mais son existence même se trouvait gravement menacée. Il fallait donc aviser à trouver dans le vaste territoire de la Mission d'autres points offrant plus de sécurité pour l'avenir.

Deux partis se présentaient: entrer en relation avec le Gouvernement portugais, qui montrait alors des dispositions favorables, pour obtenir l'entrée de l'Ovampo par la colonie d'Angola; ou bien chercher, du côté de l'Est de la Mission, un autre endroit où l'on pourrait s'établir sous la protection du pavillon britannique, par exemple, dans le Griqualand ou chez les Betchouanas.

Le P. Duparquet résolut de faire des tentatives des deux côtés en même temps. Il quitta donc Omaruru le 19 oct., et un mois après il était à Cape-Town, où il reçut comme toujours l'hospitalité la plus empressée de l'excellent Evêque de cette ville, Mgr Léonard. (P. Dup. 23 nov. 80.)

Peu après son arrivée au Cap, il adressa au Ministre de la Marine à Lisbonne le rapport dont il a été parlé au Bulletin de Houilla, dans le but d'obtenir l'autorisation de fonder un établissement dans l'intérieur du district de Mossamedès. Puis, en attendant la réponse il partit, le 22 fév. pour le Griqualand.

— M. Le 14 mars 1881, le P. Duparquet se trouvait à Kimberley, prêt à passer le Vaal pour aller à Sikatlong, chez les Betchouanas. Ce fut à Kimberley qu'il apprit la bonne nouvelle du succès des démarches faites en Portugal. Selon l'avis de la Maison-Mère, il s'empressa de revenir au Cap, d'où il rentra alors en Europe. Ce ne fut pas toutefois sans avoir été victime d'un fâcheux accident qui lui fit même abrégier son exploration. Nous le laissons lui-même

en raconter les détails d'après une lettre qu'il écrivait peu après:

« J'arrivai le lundi 4 avril, sur les bords du fleuve Vaal, à Barkly, vers 8 h. du soir, mais trop tard pour traverser le fleuve. Il me fallut passer la nuit dans mon wagon au milieu des autres voitures qui attendaient sur la rive. C'était un wagon découvert appartenant à deux fermiers de la rivière Hart. Toute ma fortune était renfermée dans un sac de voyage et dans une malle. J'avais placé celle-ci à mon chevet, le sac à mes pieds, et m'étais endormi à la belle étoile. Les deux fermiers étaient couchés sous le wagon et m'avaient assuré que tout était en sécurité. A mon réveil, quelle n'est pas ma douleur de voir que ma malle et mon sac avaient disparu! Qu'on juge de ma position de me trouver ainsi sans argent, sans vêtements, sans livres, à une aussi grande distance du Cap! On se mit de suite à la recherche des objets volés, et je retrouvai à quelques mètres de là mon sac de voyage coupé, mon bréviaire et les autres livres qu'il contenait dispersés à terre; mais aucune trace de la malle. Je me hâtai de me rendre à la ville avertir le magistrat. Malheureusement le chef de la police était à Kimberley, le magistrat ne put me donner que deux noirs pour aller à la recherche des voleurs. Les deux noirs rencontrèrent leurs traces et les suivirent assez loin, lorsque survint un orage qui effaça les vestiges des pas et rendit impossible toute recherche ultérieure.

« Je résolus néanmoins de continuer mon voyage avec le peu d'argent qui me restait dans mon porte-monnaie et me rendis à la première tribu des Betchouanas, celle des Ballapins de Kikalong. Là je pus recueillir de plus amples informations et je revins à Barkly. Sur ces entrefaites, les voleurs, deux Cafres, finirent par être découverts et furent amenés enchaînés à Barkly, en attendant leur jugement par la haute cour. Ils avaient emporté la malle dans les montagnes et s'étaient emparés de 19 livres en argent monnayé, de ma soutane, de ma soutanelle. C'est ce qui les a trahis; car évidemment cela ne pouvait leur appartenir.

« Jeudi dernier il m'a fallu comparaître devant le tribunal de Barkly pour constater l'identité de mes objets. Je m'attendais à les récupérer de suite; mais le juge m'a dit que tout devait rester entre ses mains comme pièces du procès jusqu'à la sentence de la haute cour. Je croyais du moins qu'on allait interroger les voleurs pour pouvoir retrouver la malle avec le reste de mes habits et de mon argent. Pas du tout. On m'a déclaré que, d'après la législation du pays, les voleurs avaient la bouche fermée pendant deux mois, jusqu'à ce qu'ils fussent cités à comparaître, et que, jusqu'à ce

moment; on ne pouvait leur poser aucune question. Jugez de mon désappointement ! Je perds le reste de mes vêtements, onze livres sterling en or, que les voleurs n'ont pas découvertes dans une petite boîte à graines, mes cartes géographiques et, ce qui est plus déplorable et pour moi une perte irréparable, tous mes manuscrits. Il y avait environ trois volumes de notes que j'avais recueillies sur la Mission. C'était le résultat de trois années de travaux. Tout cela est perdu, même le journal de mon dernier voyage dans l'Orampo. Heureusement qu'avant de quitter Kimberley j'ai expédié à la Maison-Mère en cinq plis le résumé de ce journal avec une carte du pays très-exacte et qui m'a demandé un temps énorme.

« J'ai perdu en outre une collection de lettres des plus précieuses pour moi, divers objets auxquels je tenais beaucoup, jus qu'à ma croix de profession, en un mot tout ce que j'avais. Quel désastre ! Me voilà sans linge, sans vêtements, n'ayant que les vêtements laïcs que je portais le jour du vol, sans livres, sans cartes, sans les objets nécessaires pour dire la Sté Messe. Mais que faire, sinon se résigner en s'abandonnant à la Providence ?... » (Mars 1880.)

— 12. De retour au Cap le 2 mai, le P. Duparquet le quittait le 17 mai pour revenir en Europe négocier l'affaire de la fondation de Houilla. (N^o 162. p. 772.)

Quelques jours après, le 25 du même mois, après neuf jours de traversée, arrivait de l'île Maurice au Cap le P. Lynch, destiné à la Mission de la Cimbébasie. On lui avait gracieusement offert le passage gratuit sur un transport de l'Etat. — « Le dimanche que j'y ai passé, écrivait-il après son débarquement, le capitaine du navire et le chef de quelques compagnies d'un régiment écossais qui étaient à bord, m'invitèrent à faire pour les catholiques ce qu'ils appellent le service, ce que j'acceptai volontiers. Je convoquai aussitôt tous les catholiques, leur fis une petite instruction en anglais, puis nous récitâmes les prières du matin avec une dizaine du chapelet. Tous paraissaient contents. Il y avait des malades, et parmi eux, quelques Irlandais catholiques. Je me suis fait un devoir de porter aux uns et aux autres quelques paroles de consolation. » (P. Lynch, 30 mai 1880.)

Après deux mois environ d'attente à Cape-Town, où obtinrent également de M. Leonard la plus cordiale hospitalité, le

P. Synch put enfin trouver une occasion pour Walwich-Bay, où il arriva le 29 juillet; il ne put partir pour Omaruru que le 15 août. Durant son séjour à la Baie des Baleines, il put constater les bonnes dispositions dont les Européens, comme les indigènes, étaient animés envers la Mission catholique. Ses persécutions des Luthériens excitaient l'indignation générale.

— « Quoique les habitants de Walwich-Bay, écrivait-il, soient tous protestants, nous avons, je le vois bien, toute leur sympathie, et ils nous préfèrent de beaucoup aux ministres luthériens. »

(13 août 1880.)

Sur la gracieuse invitation d'un traitant, le P. Synch alla passer une quinzaine de jours à Hoykarnkop, centre de la tribu des Zwartboois. Le chef des indigènes lui fit un bienveillant accueil et le dispensa de soumettre ses bagages à l'inspection. Il n'en fut pas de même pour le ministre qui reparut un dimanche au milieu de son troupeau qu'il avait quitté depuis le commencement de la guerre des Damaras et des Hottentots. Tous ses colis furent l'objet d'un minutieux examen; ce qui irrita fort le ministre et son agent, mécontents déjà de la confiance qu'on avait témoignée au missionnaire catholique. C'est dans cette localité que le P. Synch attendit le wagon qui devait l'emmener à Omaruru. (P. Synch.

23 oct. 81.)

— 13. La guerre, dont on vient de parler, semait alors la désolation dans toute la contrée. Battus à Barmen, les Hottentots prirent la revanche à Ooviep (ouvip), près de Karibib, et enlevèrent aux Damaras plus de 30.000 têtes de bétail.

En cas de danger, nos Tères d'Omaruru avaient pour instruction de se retirer à Walwich-Bay, sous la protection du Gouvernement anglais. Mais ils tenaient à rester à leur poste aussi longtemps que possible. Ils étaient parvenus du reste à se concilier la bienveillance de tous les chefs d'Omaruru, tant païens que protestants.

« Grâce à Dieu, écrivait le P. Hogan, le 6 fév. 1881, nous

sommes tranquilles, accomplissant notre devoir comme si rien n'était. On est étonné de notre paix, de notre sang-froid, du calme qui règne à la Cité. Les indigènes nous ont même fait présent de petits bushmens, destinés à la garde de notre troupeau de chèvres; et chose à remarquer, le roi, y ajoutant une bonne chèvre laitière, a permis de construire une maison à côté du Kraal des bergers. (P. Hog. 6 et 28 fév. 81.)

Quant aux ministres luthériens, ils se trouvaient très-inquiets; car ils s'étaient prononcés contre les Hottentots; et ceux-ci, en retour, menaçaient de tuer tous ces allemands, comme ils les appelaient, et surtout de couper la gorge à M. Viche. Ainsi, à Otjimbingué, ils tirèrent sur deux de ces ministres, leur enlevèrent leurs troupeaux, et tuèrent même un enfant à côté d'eux. Le ministre d'Okombahé dut prendre la fuite pour se soustraire à la mort.

En paix avec les indigènes, la Mission conserva jusqu'au dernier jour la sympathie des Européens. M. Erickson se disposait à partir pour Mossamédès, dans la pensée de fixer du côté de Huilla le centre de ses opérations commerciales. Il laissait à Omaruru des bâtiments superbes, et un magnifique jardin qui aurait parfaitement convenu pour la Mission. Il offrit au P. Hogan de s'y transporter avec l'intention de les vendre ultérieurement à un prix minime. Mais les temps étaient trop mauvais et l'avenir trop incertain pour faire aucune installation nouvelle.

Les événements allaient, en effet, se précipitant de plus en plus. Grâce à la présence de quelques blancs, Omaruru n'avait d'abord rien souffert des conséquences de la guerre. Mais il n'en fut pas long temps ainsi. Aux agressions des Bushmens et des Berg-Damaras s'étaient ajoutées celles des Swartboois de Bockberg et du Kaoko. Voyant la situation s'aggraver, M. Erickson transporta plus loin, à Ombika, tout ce qui lui restait de marchandises. Son départ fut comme le signal de l'abandon d'Omaruru par les autres Européens.

Toutes les familles même des Berg-Damaras le suivirent à Om-bika; quelques Ovampos également; d'autres de ces indigènes regagnèrent leur pays. Omaruvu n'était plus qu'un désert. Ce départ des blancs fut funeste à la Mission qu'il privait de son principal soutien.

Les ministres luthériens mirent cette circonstance à profit pour porter à la Mission le coup décisif. On était alors au mois de sept. 1881. C'est dans ces tristes conjonctures qu'arriva le 5 de ce mois le P. Lynch d'Hykamkop, pour être expulsé avec le P. Hogan et le F. Oruphymais laissons le P. Hogan nous raconter lui-même les détails de l'événement.

— Dans ma dernière lettre je vous ai parlé de nos bonnes relations avec les indigènes. Hélas! nous étions loin de penser que la persécution allait recommencer! Au mois de juillet, nous avions demandé la permission de construire trois chambres: elle nous fut accordée avec la meilleure grâce possible. De là nouvelle colère des protestants.

« Le 30 août, 4 Damaras luthériens viennent à la maison, et me rappellent ce qu'avait dit Katchabérieni l'année précédente, « que nous n'avions pas la permission de résider, et que nous devions partir. » J'eus beau parlementer, rien n'y fit. Ils ont déjà leurs missionnaires, et n'en veulent pas d'autres. A cette sommation orale, succède le 1^{er} sept. une sommation écrite, signée par Katchabérieni lui-même et ses sous-chefs. Dans cette pièce, Katchabérieni, déclarant agir par les ordres de Kamahériéro, le grand chef, nous signifiait d'avoir à partir dans un délai de deux mois. Sans tenir compte de cette menace, nous continuâmes nos travaux.

« Le samedi, 3 sept., nouvelle lettre, et cette fois de Kamahériéro, dans le même sens que la précédente. Dans la journée, Moutati, deux autres chefs, Manassès et Johannès, et un grand nombre de Damaras luthériens arrivent à la maison, chargés, paraît-il, par Kamahériéro, de faire cesser les travaux et de nous expulser. Ils renvoient nos

ouvriers et nous disent de faire nos préparatifs de départ. Je proteste, mais cette fois ma menace d'en appeler au Gouvernement du Cap ne les arrête point. Un des chefs va trouver les enfants et leur défend de rentrer de nouveau soit à l'école, soit à la chapelle, sous peine de mort ou d'exil pour les Ovampos. Ces menaces produisent leur effet.

« Le lundi 5 sept, arrive le P. Lynch avec les wagons d'un missionnaire protestant. Ces wagons devant dans quelques jours retourner à la Baie, M. Tiche et ses Damaras y trouvent une bonne occasion pour hâter notre départ. En conséquence, nouvelle lettre de Katchahérieni. — Du 5 au 10 sept. nous faisons la classe comme auparavant aux enfants de la maison et à quelques autres que ne peuvent atteindre les menaces des Damaras. Le 12, jour fixé pour le départ des wagons, nous recevons de bon matin un autre avertissement. Nous allons tranquillement, comme à l'ordinaire, prendre notre déjeuner, mais au sortir du réfectoire, on veut nous arrêter. Nous gagnons rapidement nos chambres et barricadons portes et fenêtres, déterminés à ne céder qu'à la violence. Nous sommes suivis par les indigènes, des luthériens toujours. Ils demandent à entrer: je refuse d'ouvrir et regardant par la fenêtre, je vois parmi eux Moutati, Manassès et Johannès. Ces deux derniers surtout se font remarquer par leur acharnement; ils me somment d'ouvrir, puis de partir. Sur mon refus, Manassès et deux autres essaient de forcer la porte qui résiste. Je reviens à la fenêtre avec une grande feuille de papier et commence à prendre les noms des assaillants, ils s'éloignent alors un peu et envoient quelqu'un vers la maison du chef, pour l'informer, je suppose, de notre résistance; puis ils se rapprochent pour nous faire une nouvelle sommation. Nouveau refus. A ce moment la foule se retire vers le village.

« Croyant être tranquilles le reste de la journée, nous avions déjà ouvert portes et fenêtres, lorsque les brigands

reviennent en plus grand nombre, précédés cette fois de Katcha-hérieni et de cinq allemands dont quatre sont des ministres luthériens. Moutati nous invite à sortir : « on veut nous parler dehors. » - Nous lui répondons que nous les entendrons bien de la fenêtre. M. Viehe, à son tour, manifeste l'intention de nous entretenir : il est introduit et nous prie de ne pas l'obliger à la violence. Pour toute réponse nous lui exprimons notre regret de la part principale que lui et ses adeptes ont dans cette injuste attaque. Il sort et un instant après, un Odamara, vrai géant, s'approche et d'un énorme coup de hache brise notre porte. Les Odamaras entrent alors et commencent à sortir notre mobilier. Je leur fais entendre que leur peine est inutile et que nous ne céderons qu'à la violence. Après un instant d'hésitation, ils nous saisissent par les épaules, le T. Lynch, le F. Onuphuet moi, et nous poussent dehors. Ses ministres étaient là, à trois pas de la porte ; personne ne disait mot. Alors, cédant la place, je déclarai que nous allions quitter le pays.

« Il nous fallait donc, après trois années de travaux et à la veille d'en recueillir les fruits, abandonner cette chère Mission d'Omaruru !..

« Tout ce qu'il y avait de précieux, nous l'avons emporté à Watwich-Bay : riz, livres, ornements, habits, archives, médicaments, etc. Mais que deviendront nos pauvres enfants ? ces chers petits, leur attachement nous a bien touchés. Ils nous sont demeurés fidèles jusqu'au bout. Le premier dimanche qu'on leur défendit d'aller à la chapelle, y'allai les voir dans leurs cases. Je les trouvai tout en pleurs parce qu'ils n'avaient pu assister à la Messe. Pour venir à l'école qui, jusqu'à la fin du mois d'août, comptait une vingtaine d'élèves, parmi lesquels dix à douze Odamaras, ils allaient dans la forêt assez loin pour ne pas être vus, et rentraient par derrière la maison. La veille de notre départ je les vis encore et leur parlai longtemps; ils me promirent de n'aller ni au prêché ni à l'école de M. Viehe.

Nous n'avons pu en prendre que trois avec nous, (P. Hoog. 28 oct. 81.)

C'est le samedi 17 sept. que nos confrères expulsés quittèrent Omaruru pour se rendre à Walwich-Bay, où ils firent leur entrée le 5 octobre. Tous les blancs, revêtus de leurs habits de fête, allèrent au-devant d'eux. M. Rydin, le même qui avait reçu le P. Lynch à son arrivée du Cap, déposa leurs effets dans son magasin, et le major Musgrave, sans qu'on lui eût rien demandé, mit deux belles chambres à leur disposition. C'est à Walwich-Bay que nous retrouverons nos confrères avant leur départ pour Humbé.

Dès que le triste exploit des ministres protestants d'Omaruru fut connu au Cap, tous les journaux de la colonie le stigmatisèrent d'une commune voix et bientôt aussi, l'Univers, reproduisant un article du Times à ce sujet, apprenait à ses lecteurs que les crocheteurs de France avaient trouvé des émules au fond de l'Afrique. (L'Univers 15 janv. 1882.)

†
Nécrologie.

Depuis le dernier Bulletin, quatre noms sont à ajouter au Nécrologe de la Cong^e:

Le P. Conceição a succombé le 30 mars à l'île de Zanzibar, à la suite d'une maladie de poitrine, dans sa 36^{ème} année, après 4 ans de C^{té} et 8 mois seulement de profession.

Le P. Tambour, emporté par une maladie du même genre, est décédé à la Basse Terre le 2 mai, veille de l'Ascension; il était âgé de 41 ans et avait 21 ans de C^{té}, 11 ans et 8 mois de Profession.

Le P. Orézen s'est éteint à St Jean, après avoir longtemps souffert d'un ulcère à l'estomac, qui s'était déclaré presque au lendemain de l'émission de ses premiers vœux. Il était du même âge que le P. Tambour, mais n'avait encore qu'1 an et 8 mois de Profession.

Quatre jours auparavant, 7 mai, la C^{té} de Merville a eu à déplorer la perte du F. Jean (Ratellier-Larchet). Ce bon Frère avait fait sa Profession à N. D. du Gard, le 8 oct. 1851. Il était donc un de nos vétérans. Il a succombé à l'épuisement, suite de ses longs et pénibles travaux. Plaise au Ciel de nous épargner les deuils qui se sont succédé si rapidement l'année dernière!

—
Nouvelles récentes.

Retour en France. Sont rentrés à la Maison-Mère:

Le 26 avril, le P. Cisserant, de la C^{té} de Ouhav,

Le 15 mai, le F. Innocent, de la Basse-Terre,

Le 17, le P. Grœpfert (Smile), de Zanzibar,

Le 28, le P. Gouriou, de la Trinidad.

— Le 20 avril était arrivé de Huilla à Lisbonne. le Père Wunenburger, revenu, comme on l'avait annoncé, pour cause de santé. Le Gouvernement portugais a bien voulu lui accorder gratuitement son passage ainsi que les soins médicaux à l'hospice

du séminaire colonial de Sernache. Il y a dans son état une amélioration sensible.

Départs pour les Missions. Le P. Carrie, pressé de retourner dans sa Mission à cause des graves événements survenus au Congo, s'est embarqué le 11 mai sur un navire allant de Hambourg à Landana. Il était accompagné d'un jeune officier bavarois, envoyé à Stanley-Pool par un comité catholique qui s'est formé à Ratisbonne, dans le but de soutenir les intérêts du catholicisme au Congo en face des Missions protestantes.

Doivent s'embarquer, le 5 juin :

À Bordeaux, pour la Sénégambie le P. Mathurin Picard, précédemment à la Martinique ;

À Lisbonne, pour Huilla et la Cimbébasie, le P. Oelpuech, nouveau profès, avec un aîné, Auguste Fievet et deux Frères portugais de Braga ;

À St Nazaire, le 6, le P. Brunetti, à destination de la Guyane française.

Placements et mutations. Le 19 mai, ont reçu leur obédience, pour St Ilar, le F. Wolfgang, de la C^{te} du St-Cœur de Marie, et le F. Amaranthe, nouveau profès.

Maison-Mère. On a annoncé en son temps, (n^o 148 p. 221) l'arrangement fait avec le directeur de l'École normale, M. Fustel de Coulanges, pour la cession d'une partie de l'ancien orphelinat de N. D. Préservatrice et de la portion adjacente du terrain du séminaire. Le Ministère de l'Instruction publique a été autorisé à faire cette acquisition pour l'École normale, par une loi promulguée le 20 mars 1883, après approbation des deux chambres. Et notre Cong^o a été autorisée à vendre par un décret du Conseil d'Etat du 21 avril,

D'après le contrat signé le 30 avril dernier, le Gouvernement devait faire élever à ses frais un mur séparatif et mitoyen de 4 mètres de hauteur. Ce mur est aujourd'hui achevé; et l'on y adosse en ce moment une galerie couverte pour les récréations des élèves, afin de compenser par là la diminution de leur cour.

Visites des C^{tes} par le C. R. Père. Le dimanche soir, 22 avril, le C. R. Père est parti pour visiter nos C^{tes} de la Bretagne. Obligé de se trouver à Paris le 30 après avoir fait la visite de St Jean, il est reparti le lendemain 1^{er} mai, pour N. O. de Langonnet et St Michel, et est revenu célébrer à la Maison-Mère les fêtes de la Pentecôte.

Dans ce voyage, il a eu l'avantage de voir M. N. S. S. les Evêques de Quimper et de Tannes, qui lui ont laissé toute facilité d'adresser la parole aux élèves de leurs grands séminaires. Il en a vu en particulier plusieurs qui lui ont parlé de leur désir d'entrer dans la Cong^e et de se dévouer à nos Missions d'Afrique.

Au moment où nous terminons ce Bulletin 29 mai, le C. R. Père se rend en Irlande. En passant, il doit s'arrêter au Grand Quévilly et à Mesnières, d'où le R. P. Libermann l'accompagnera chez Son Em. le Cardinal Archevêque de Rouen.

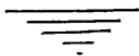
Sœurs de St Joseph. L'élection de la Supérieure générale des Sœurs de St Joseph et de son Conseil, qui, d'après leurs Règles, doit se renouveler tous les six ans, vient d'avoir lieu le jeudi 24 mai, jour de la fête du Très-Saint Sacrement, à la suite d'une retraite de trois jours prêchée par le C. R. Père. Les électrices présentes étaient au nombre de 46. La Rév^{de} Mère Marie de Jésus a été, pour la troisième fois, élue Supérieure Générale, à la presque unanimité des suffrages. Tout s'est d'ailleurs passé dans la paix la plus grande et l'union la plus parfaite.

Association de prières pour les Noirs. Depuis assez longtemps il n'y avait plus de feuilles de prières pour la conversion des Noirs. On vient d'en faire faire un nouveau tirage, après avoir un peu modifié la Notice; quelques exemplaires en seront joints à ce numéro du Bulletin.

Nous n'avons pas besoin d'exhorter nos confrères à répandre autant qu'il leur sera possible cette pieuse association. L'Afrique s'ouvre aujourd'hui de plus en plus au zèle des missionnaires. C'est donc plus que jamais le moment de prier pour obtenir de nombreux ouvriers apostoliques, et pour attirer sur leurs travaux les bénédictions du Ciel.

Les C^{tes} qui désireraient avoir de ces feuilles pour distribuer, n'ont qu'à en demander à la Maison - Mère.

Maison - Mère, le 29 mai 1883.





BULLETIN

Maison-Mère.

Pouvoirs et privilèges
accordés par le S^t Siège au G. R. Père.

(27 mai 1883, pour cinq ans.)

Aussitôt après sa confirmation par le S^t Siège dans la charge de Supérieur Général, le G. R. Père avait fait demander verbalement par le P. Brichet la continuation des diverses facultés qui lui avaient été concédées lors de sa nomination comme Vicaire général de l'Institut. Son Eminence le Cardinal Siméoni l'accorda avec beaucoup de bienveillance. (Lett. du P. Brichet, 16 sept. 1882.)

Ces mêmes pouvoirs et privilèges viennent de lui être confirmés pour cinq années par le Rescrit suivant, que nous nous empressons de communiquer à nos Confrères :

Ex Audientia SS^{mi} habitata die 27 Maii 1883.

SS^{mus} Dominus Noster Leo Divina Providentia P. P. XIII, referente me infrascripto S. Congr^{egatio}nis de Propaganda Fide Secretario, R. P. Ambrosio Emonet, Superiori generali Congregatio-
nis S. Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ sequentes facultates benigne concedere dignatus est ad quinquennium.

1^o: Benedicendi cruces, sacra numismata et coronas precatorias cum applicatione consuetarum indulgentiarum et etiam earum quæ D. Birgittæ nuncupantur.

2^o: Applicandi crucibus indulgentias Viæ Crucis, ab iis Christianis fidelibus lucrandas qui physice vel moraliter impediti stationes Viæ Crucis visitare nequeunt, dummodo ante has Cruces vel orationes proprias Viæ Crucis vel aliquas vocales preces arbitrio benedictis statuendas recitaverint.

3^o: Benedicendi et imponendi scapulare coeruleum B. Mariæ Virginis et scapulare rubrum, nec non scapulare S^{ss}mæ Trinitatis et Septem Dolorum B. Mariæ Virginis.

4^o: Legendi et retinendi libros ab apostolica Sede prohibitos, iis non exceptis qui contra religionem ex professo tractant, non tamen obscenis ex professo.

5^o: Benedicendi paramenta et sacra utensilia, in quibus sacra unctio non requiritur, sive pro Ecclesiis vel Capellis Congregationis, sive pro iis quarum cura ab Ordinariis locorum memoratae Congregationi committitur.

6^o: Permittendi sodalibus et etiam Presbyteris missiones aut colonias Congregationi conceditas petentibus, aut ex eis redeuntibus carnisbus recendi, diebus prohibitis, durante maximo itinere.

7^o: Permittendi prædictis Missionariis celebrationem Missæ in mari super altari portatili, etiam sine assistentia presbyteri aut Diaconi, dummodo nullum adsit irreverentiæ periculum.

8^o: Permittendi pro diversis domibus Congregationis ut omnes et singuli communitati quocumque titulo adscripti sacram communio- nem suscipere possint in Missa noctis Nativitatis Domini, cauto tamen ut omnia cum debita decencia et veneratione fiant et nullum adsit irreverentiæ periculum.

9^o: Truendi indulto altaris privilegiati ter in hebdomada.

10^o: Benedicendi coronas precatorias Septem Dolorum et Immaculatae Conceptionis iisque applicandi proprias indulgentias.

11^o: Benedicendi cingula in honorem S^ti Joseph Sponsi Beatae Mariæ Virginis cum applicatione precatoriarum indulgentiarum

et insuper ejusmodi cinguli indulgentias et privilegia applicandi cingulis quae alumni recipiunt in die receptionis habitus ad excitandam eorum devotionem in S. Josephum utpote Societatis patronum.

Sanctitas insuper sua benigne indulgit ut memoratus presbyter Superior Generalis Congregationis praedictas facultates omnibus duae Societati addictis communicare possit, prout in Domino opportunum judicaverit.

Datum Romae ex Aedibus dictae S. Congn's die et anno quibus supra.

Gratis quocumque titulo. + S. Archiep. Cyren. Secret^{us}.

N. B. — Selon la faculté que lui laissent les dernières lignes de ce Rescrit, le C. R. Père est heureux de communiquer à tous les Pères, comme par le passé, les pouvoirs et privilèges qui lui ont été donnés à lui-même. (C. IX. p. 1. — n^o 148, p. 199.)

1^o Les pouvoirs relatifs aux Bénédictions et applications d'indulgences (n^os 1. 2. 3. 10 et 11), sont accordés par lui à tous les Pères, cependant dans l'intérieur même de nos E^ts, ainsi que dans nos propres chapelles, l'exercice en est, comme il convient, spécialement réservé au Supérieur, et les simples membres ne doivent alors régulièrement en user qu'avec son autorisation expresse ou du moins raisonnablement présumée.

2^o Cette dernière restriction s'applique particulièrement au pouvoir de bénir les ornements et d'appliquer aux cordons des membres les privilèges du cordon de St Joseph. (n^os 5 et 11.)

3^o On délivre habituellement du Secrétariat de la Maison-Mère à tous les Pères partant pour les pays d'outre-mer une feuille spéciale les autorisant à dire la 5^{te} Messe en mer et leur conférant en outre le pouvoir de confesser (sacramenta ministrandi fidelibus cum ipso navigantibus et etiam in iis locis ubi nullus adsit sacerdos et absque gravi incommodo Ordinariosum licentia nequeat obtineri.) Celle dernière faculté a été concédée in perpetuum au Supérieur Général de la Cong^e du St Esprit par indult du 19 mai 1844.

Le C. R. Père déclare accorder ces mêmes pouvoirs à tous les Pères envoyés en Mission, lors même que par suite d'oubli ou

d'autres causes, ils ne se trouveraient pas munis de feuilles spéciales ad hoc.

4^e: Quant aux livres à l'Index, la lecture n'en peut être autorisée, selon nos Constitutions, que sur demande spéciale par écrit. (C. 59: III.)

Cause du V^{lle} Père.

Mort de M. l'abbé Conil, président. — M. Peretti, vic. g^l ad hoc —
Suite des dépositions — Sessions 52^e — 73^e. — Miracles. — Liste g^l des témoins. —
74^e Session — Clôture du procès Ne peccant.

À la fin d'un des Bulletins précédents (N^o 162.), on a annoncé la clôture du procès Ne peccant probationes, fait par autorisation du S^t Siège pour recueillir sur la vie et les vertus de notre V^{lle} Père les dépositions des témoins que l'on pourrait être exposé à voir disparaître avant l'achèvement des autres procédures préliminaires. Ce procès, commencé le 30 avril 1878, ne s'est terminé que le 19 avril 1883. Il a donc pris cinq années entières. Il est vrai qu'il a été souvent et assez longtemps interrompu par la mort de plusieurs des membres du tribunal.

Celui de ces Messieurs dont nous avons eu plus particulièrement à regretter la perte, c'est l'excellent M. Conil, vicaire général honoraire de Paris et président du tribunal. Frappé d'une attaque d'apoplexie, durant ses vacances dans le midi de la France, il succomba le 27 nov. 1881⁽¹⁾. Il portait à notre chère Cause le plus vif intérêt, se montrait toujours prêt

(1) M. l'abbé Conil était né en 1812, dans le diocèse d'Aix. Appelé en 1875 par son Ev. le Card. Guibert à la charge de vice-Recteur de l'Université catholique qui se reformait à Paris, il se consacra avec zèle à cette œuvre importante. Il la dirigea pendant cinq ans avec autant de prudence que de modestie, aimant à s'effacer et à faire paraître ses collaborateurs. Sentant ses forces s'affaiblir, il donna sa démission; et ce fut alors qu'il fut chargé de présider le tribunal établi pour la Cause de notre V^{lle} Père. (Annales Cath. t. 58, p. 591.)

à assister aux séances, et ne paraissait nullement douter du bon succès final. Le Vénérable Père, nous en avons l'assurance, ne se sera pas laissé vaincre en générosité, et lui aura obtenu auprès de Dieu la récompense de ses longs travaux pour le bien de la S^{te} Eglise.

La mort de M. de Coril ne nous laissait plus pour juges que trois chanoines : M. M. Teretti, Secointre et de Bonniot. Car M. Latriouche, nommé dès le commencement, se trouvait toujours malade. Or, les lettres rémissoriales exigeaient absolument pour chaque session ou bien quatre chanoines ensemble, ou bien un Vicaire général, assisté de deux chanoines. Un des Vicaires généraux de Paris, M. l'abbé Caron, avait bien été désigné, dès le principe, pour présider la commission. Mais l'expérience avait déjà montré que c'était un office véritablement inconciliable avec les travaux nombreux qui réclamaient sa présence à l'Archevêché. Le plus simple était donc que l'un des chanoines restants fût nommé Vicaire général pour le procès, selon la faculté que nous avons obtenue de Rome, par Rescrit du 13 sept. 1878. M. Richard voulut bien accueillir la demande qui lui fut adressée à ce sujet par le Postulateur; le plus digne des chanoines, M. l'abbé Teretti, recut de son Eminence le titre et la charge de Vicaire général pour la Cause par lettres du 21 déc. 1881; et dès lors les procédures purent se poursuivre d'une manière régulière.

— Ce fut le 30 déc. 1881 que M. Teretti entra en fonction, assisté de M. Secointre et de M. de Bonniot en qualité de juges assessesseurs; M. Bernard remplissait toujours la charge de Promoteur et M. Benoist celle de notaire. M. Eugène Schwindenhammer commença ce jour-là sa déposition, pour la terminer dans la réunion suivante, le 13 janv. 1882.

Sur ces entrefaites arriva la perte douloureuse du C. R. T. Levavasseur. Parmi les Supérieurs venus à la Maison-Mère, en cette triste occasion, se trouvait le P. Bangratz, Supérieur de St Ilan, le seul survivant des condisciples du V^{ble} Père au

séminaire de Strasbourg. Ces Messieurs voulurent bien se réunir tout exprès le lundi 23 janvier afin de recevoir son témoignage.

Dans la séance qui suivit, le vendredi 27 janv. fut appelé le R. P. Delaplace. Après le G. R. P. Levavasseur, qui avait à lui seul occupé douze sessions, c'est lui qui a donné au Notaire le plus de pages à écrire. Il a rempli, à divers intervalles 7 séances à peu près entières, celles des 27 janvier, 3 février, 19 avril, 26 mai, 9, 16 et 30 juin.

Sa déposition dut être plusieurs fois suspendue, afin de laisser la place à d'autres témoins. C'est ainsi que le 10 fév. on entendit M. l'abbé Mangot, curé de Cérisy-Buleux, au diocèse d'Amiens, l'un des disciples les plus attachés au V^{ble} Père, qu'il suivit à Rennes, chez les Eudistes.

Après lui comparut M. l'abbé de Brandt, chanoine honoraire du même diocèse, dont le nom revient plusieurs fois dans la vie de notre saint Fondateur. Dans le premier procès, M. l'abbé de Brandt s'était excusé, sans doute par un sentiment de réserve et de modestie, de répondre à l'invitation qu'on lui avait adressée. Cette fois, il accepta sans objection; et nous avons pu voir par sa conversation, durant les quelques jours qu'il a passés à la Maison-Mère, quel pieux souvenir il conserve toujours de notre Vénéralé Père. Aussi prit-il deux longues séances, celle du 17 février, et plus tard celle du 23 juin. Sa déposition, d'après ce qu'on a pu savoir, a fort intéressé ces Messieurs du tribunal.

Parmi les faits miraculeux attribués à l'intercession du V^{ble} Père, l'un des plus remarquables, on le sait, est celui de la guérison de la Sœur Marie de St Joseph, religieuse des Filles de Marie, à Bagamoyo. Le P. Baur et le P. Mallet avaient déjà été appelés à témoigner sur ce fait. Le Père Daull, qui était également à Bagamoyo à cette époque, fut heureux, à l'invitation du Postulateur, de joindre son témoignage au leur. Il avait d'ailleurs à parler aussi d'un autre fait important, la guérison d'un enfant de St Bonnard à

Bourbon, que les médecins avaient abandonné et qui recouvra radicalement la santé par l'intercession du V^{ble} Père. Le récit de ces guérisons occupa le 59^e séance, tenue le 24 fév.

La réunion suivante du 3 mars fut consacrée au R. P. Libermann, alors de passage à Paris. Obligé de repartir pour Mesnières, sans avoir pu achever, il revint trois mois plus tard, le vendredi 2 juin, terminer sa déposition.

Il importait que les Frères eussent aussi au moins un représentant parmi les témoins de cette cause si chère à tous les membres de la Cong^o. Parmi ceux qui avaient paru au premier procès, un seul était survivant, le F. Thomas. On le fit venir de Bordeaux, à l'occasion de la retraite des Frères à la St Joseph, et il eut ainsi la double consolation d'assister à ces exercices, puis de donner, les 17 et 24 mars, son témoignage en faveur du V^{ble} Père, qu'il avait eu la faveur d'assister dans sa dernière maladie.

Il y eut ensuite, dans les séances, une interruption de quelques semaines, M. l'abbé Bernard se trouvant retenu par les commissions d'examens pour les brevets d'instruction primaire à Paris, dont il faisait alors partie. On reprit le 5 mai par la déposition du C. R. Père Emonet; mais sans pouvoir terminer ce jour-là. Il continua dans la réunion suivante le lendemain de l'Ascension 19 mai; et plus tard il comparut une troisième fois, le 26 octobre, pour produire devant le tribunal une attestation officielle du Dr Lota, au sujet de la guérison d'un élève du séminaire collège de la Martinique, le jeune Louis Sura, miraculeusement obtenu en 1868, par l'intercession du Vénéralle Père. Nous reproduisons ici, pour la pieuse édification de nos confrères, cette pièce importante.

« Je soussigné, Lota (Antoine-Louis) Docteur en médecine, certifie que, à St Pierre (Martinique), en l'année 1868, j'ai été appelé à donner mes soins, avec plusieurs de mes confrères, à un élève du séminaire collège, Saint Louis, qui avait fait une chute d'un lieu

élevé, d'un arbre, je crois.

L'état de cet enfant était fort grave, désespéré même pour quelques-uns des médecins consultants, qui voyaient, pendant plusieurs jours, le malade sans connaissance, dans la plus grande agitation ou dans l'abattement le plus profond.

La maladie était ce que nous appelons une Méningo-Encéphalite traumatique, affection presque toujours mortelle dans les conditions où nous l'observions.

J'avais réservé mon pronostic, malgré la gravité des symptômes observés. Mais un jour, je me le rappelle fort bien, je dis au Supérieur, le R. P. Emonet: «Jusqu'à présent je me suis tenu sur la réserve, ne vous faisant pas connaître mon sentiment sur l'issue de la maladie du jeune Sain. Aujourd'hui, je vous déclare qu'il touche à ses derniers moments et que, avant 3 heures de l'après-midi, Sain sera mort.»

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre dans la soirée que le malade était encore en vie, de constater par moi-même, le lendemain qu'il était beaucoup mieux! Depuis lors, autant que je m'en souviens, Sain marcha rapidement vers la guérison qui ne subit aucune entrave. L'amélioration prompte, subite, éprouvée par le malade, au moment où nous exoyions, mes confrères et moi, qu'il allait mourir, est réellement merveilleuse.

J'atteste l'exacte et parfaite vérité des faits ci-dessus exposés.
Port. d'Espagne (Cinidad), 6 juillet 1881.

A. Lota, D^r en méd.

Une autre guérison miraculeuse a été juridiquement rapportée le 30 juin par la personne même qui en avait été l'objet. Depuis longtemps réduite à ne pouvoir marcher qu'avec peine et à l'aide de béquilles, elle s'était adressée avec confiance au V^{ble} Père et avait été subitement guérie dans un pèlerinage à son tombeau, le jour de la clôture du triduum d'actions de grâces célébré après l'introduction de la cause. C'est la Sœur S^t François, de la Cong^e de S^t Joseph.

Dans la première séance qui eut lieu après les

vacances, le 26 octobre, on entendit le doyen de nos missionnaires d'Afrique, le P. Sossedat. Récemment arrivé du Sénégal, il fut heureux de joindre son témoignage, au nom de tous les missionnaires, à ceux que l'on avait déjà recueillis. Il termina au commencement de la session suivante; et après lui comparut M. gr de Conny, qui avait eu la bonté de venir tout exprès de Moulins. C'était le dernier des témoins que l'on eut à entendre dans ce procès. Il en termina dignement la série, car, au rapport des membres du tribunal, la déposition de ce digne prélat a été des plus intéressantes.

Dans le cours de ce long et important procès, 43 personnes sont venues successivement témoigner des vertus héroïques de notre Saint Fondateur ou des grâces obtenues par son intercession auprès de Dieu.

Parmi ces 43 témoins, on compte :

1 Cardinal, Son Em. le Card. Desprez, Archevêque de Toulouse;

3 évêques. M. gr Fava, évêque de Grenoble; M. gr Duboin, vic. apost. de la Sénégambie; et M. gr Le Berre, vic. apost. des Deux-Guinées;

4 prélats romains: M. gr de Sègur, chanoine-évêque de St Denis, fondateur et directeur général de l'œuvre de St François de Sales; M. gr de Girardin, chanoine de Paris et directeur général de l'œuvre de la St^e Enfance; M. gr Ozanam, chanoine honoraire de Versailles; et enfin M. gr de Conny, protonotaire apost., chanoine titulaire de Moulins;

5 prêtres séculiers: M. l'abbé Maston, vicaire général de la Guadeloupe et curé-doyen du Moule; M. l'abbé de Brandt, chanoine d'Amiens; M. Mangot, curé de Cérisy-Buleux dans le même diocèse; M. Oriach, curé-doyen de Seaux, dans le diocèse de Paris; et M. l'abbé Schmann, ancien curé de Morsains, au diocèse de Châlons.

2 membres de la Compagnie de St Sulpice : M. Teard, Supérieur général; M. Gamon, sous-directeur de la Solitude à Issy;

1 membre de la Société des Maristes, le R. P. Ducournau, Supérieur de la résidence de Riom;

18 membres de notre propre Cong^g, en outre de M. gr Duboin et de M. gr Le Berre: le C. R. Père Levasseur et le C. R. Père Emonet; les R. R. P. P. Collin, Delaplace, Libermann et Burg; les P. P. Loredat, Levasseur (Léon,) François, Peureux, Duby, Simonet, Hervé, Baur, Bangratz, Daull et Ballet, et enfin le F. Thomas;

5 religieuses: la C. R. Mère Marie de Jésus, Supérieure Générale des Sœurs de St Joseph, et deux sœurs de la même Cong^g, S^{rs} St François et S^{rs} Ludovic; la C. R. Mère Séraphine, Supérieure Générale de la Cong^g des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres; et la Supérieure des Sœurs Servantes du St Cœur de Marie, la R. Mère Marie Moisan;

Et enfin 4 laïcs: M. Eugène Schwindenhammer, M. de Berty, Directeur honoraire des Cultes; M. du Chayla, Commissaire de Marine; et M. Germainville, le fondateur de notre maison de Bordeaux.

Deux autres témoins qui avaient prêté serment, ont été emportés par la mort sans avoir pu faire leur déposition: le C. R. Père Schwindenhammer et M. l'abbé de Gestin, curé archiprêtre de Notre-Dame. On a dû ajouter aux actes du procès l'attestation de leur décès.

Pour achever cette enquête juridique, la S. C. des Rites n'avait d'abord, selon l'usage, accordé que trois ans; afin de continuer les procédures, il fallut demander à Rome deux prorogations successives, qui furent accordées avec bienveillance, mais pour une année seulement chacune. La dernière prorogation, partant du 4 mai 1882, terme du 1^{er} délai, devait expirer le 4 mai 1883.

Le R. P. Barillec, postulateur de la Cause, avait eu soin d'en prévenir M^{gr} Richard dès la fin de l'an dernier. Et, selon le désir de Sa Grandeur, il fut convenu que la clôture du procès se ferait sous sa présidence, à l'archevêché, ainsi que s'en était faite l'ouverture. On devait en même temps et par la même occasion préparer l'inauguration du procès ore non cultu.

La réunion, remise après les fêtes de Pâques, a eu lieu le jeudi, 19 avril, vers 3h. Étaient présents tous les membres du tribunal, M. Teretti, vicaire général, M. M. Secointre et de Bonniot, juges assesseurs, M. Bernard, Promoteur, M. Benoist, notaire, le Postulateur et deux témoins appelés pour la circonstance, le P. Duby et le P. Carrie, qui venait d'arriver en France pour les affaires de la Mission du Congo. Le second Promoteur, M. l'abbé Beuf, avait été empêché par la 1^{re} communion du lycée Henri IV, dont il est 1^{er} aumônier; mais il suffisait de la présence de l'un des Promoteurs; M. Beuf n'avait d'ailleurs assisté à aucune déposition.

Au commencement de la réunion, M^{gr} l'Archevêque de Sarisse resta quelque temps seul avec M. M. les juges et le Promoteur. Sa Grandeur, ayant à rendre compte au St Siège de la marche du procès, voulait sans doute s'enquérir auprès d'eux de la manière dont tout s'était passé, et de ce qui avait pu être remarqué de particulier dans les dépositions des témoins.

Après cet entretien secret d'une petite demi-heure environ, commença la séance publique. Sur les instances du Postulateur, le procès fut déclaré clos et arrêté, pour le moment, sauf à être repris et terminé complètement plus tard, après l'achèvement des autres procédures préliminaires. Ses dépositions, mises sous enveloppes cachetées, furent renfermées avec les autres pièces du procès dans une belle cassette revêtue d'une couverture imitant le maroquin violet, et portant ces mots gravés sur une plaque en cuivre :

V. Libermann.

En réponse aux lettres rémissoriales envoyées de Rome pour le procès par la S. C. des Rites, les juges avaient à adresser eux-mêmes une lettre particulière aux éminents prélats composant cette S. Congrégation, pour rendre compte de l'accomplissement de leur tâche. Le Promoteur, M. l'abbé Bernard, avait à répondre de son côté au Promoteur de la Foi à Rome, pour la délégation qu'il en avait reçue. Ces lettres, préparées à l'avance, furent signées en séance; et nous croyons pouvoir assurer sans témérité, qu'elles n'ont rien que de favorable à notre chère Cause, tant au point de vue de la régularité des procédures que de l'autorité des témoignages reçus. Mgr Richard ajouta lui-même sa propre signature à la lettre de M. M. les juges. Ces lettres, placées sous des enveloppes spéciales, furent également déposées dans la boîte préparée pour la circonstance. Cette cassette fut alors fermée et scellée soigneusement, avec de la cire d'Espagne, marquée de l'empreinte des armoiries de Monseigneur et des sceaux de M. M. les juges. Et enfin elle fut remise au vice-Chancelier du diocèse, M. l'abbé Charon, pour être conservée aux Archives de l'Archevêché, avec un acte authentique, attestant tout ce qui venait d'être fait.

Toutes les pièces de ce procès doivent ainsi rester renfermées jusqu'à ce que de nouvelles lettres de la S. C. des Rites permettent de faire ce qu'on appelle le procès continuatif, pour les autres dépositions qu'il y aurait encore à recueillir; et ce n'est qu'alors qu'il sera publié, transcrit et envoyé à Rome, pour être soumis au jugement suprême du S. Siège.

Allocations faites à nos Missions.

Les œuvres de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance viennent de faire la répartition des aumônes recueillies par elles dans le cours de l'année dernière.

Voici le tableau des sommes qui ont été allouées à nos diverses Missions :

	Propagation de la Foi		S ^{te} Enfance.	Total par Mission.
	Allocations.	Ours.	Allocations	
Sénégalie	36.000	2.098	46.000	84.098
Sierra - Léone	21.000	794	12.000	33.794
Deux - Guinées	32.000	3.865	30.000	65.865
Congo	48.000	6.990	15.000	69.990
Cimébasie	25.000	905	12.000	37.905
Angola			4.000	4.000
Zanquebar	40.000	5.102	43.000	88.102
Mayotte-Nossi-Bé ⁽¹⁾			7.000	7.000
Chandernagor			3.000	3.000
Totaux	202.000	19 754	172.000	393.754

(1) Outre la somme accordée par la sainte Enfance pour les deux îles de Mayotte et de Nossi-Bé, le C. R. Père a obtenu un secours de 2000 \$ pour l'île de S^{te} Marie de Madagascar desservie depuis l'expulsion des Pères Jésuites, par des prêtres du séminaire du S^t Esprit.

Comme on peut le remarquer, en comparant ce tableau avec celui de l'an dernier (n^o 152. p. 343), il y a dans les allocations de chaque Mission, une légère réduction, sauf pour celle des Deux-Guinées. Cela tient, comme le dit M. le Président de la Propagation de la Foi, à Paris, dans la lettre adressée par lui le 30 mai aux chefs de Missions, à ce que les aumônes jubilaires ne sont pas venues, cette année, grossir les recettes ordinaires de ces œuvres. Grâce à Dieu

cependant, cette augmentation n'a pas été aussi sensible qu'on eût pu le craindre. L'œuvre de la Ste Enfance surtout s'est montrée particulièrement généreuse à notre égard.

En outre, pour plusieurs de nos Missions, la diminution de leurs allocations régulières a été heureusement compensée, et au-delà, par des secours extraordinaires apportés d'ailleurs par la Providence. C'est ainsi, par ex., que la Mission du Congo a reçu du Ministère des Affaires étrangères, sur la demande du C. R. Père, appuyée par M. de Brazza, un secours de 11.000 £, dont 1000 pour frais de cadeaux aux chefs indigènes et 10.000 pour les établissements des missionnaires.

— L'œuvre apostolique, nous l'espérons, nous accordera aussi une large part dans sa distribution d'objets du culte. On sait assez les relations intimes qui nous unissent au pieux et zélé Directeur général, M. l'abbé Dumas. La nouvelle Présidente générale, M^{me} Bassery, se montre aussi, pour toutes nos Missions, pleine de bienveillance et de dévouement.

L'exposition générale de l'œuvre a eu lieu, cette année, les 20, 21 et 22 mai. Sur l'invitation de M. Dumas, M^r Dubois en a présidé la réunion de clôture, à la chapelle des Sœurs de St Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres. Avant le Salut du St Sacrement, il a adressé aux pieuses associées quelques paroles de félicitations et d'encouragement au nom de tous les missionnaires et de nos Missions d'Afrique en particulier.

Après les avoir complimentées sur leur exposition, chaque année plus riche et plus belle, il leur a rappelé qu'un jour, au jugement dernier, dans cette exposition suprême commandée par le bon Dieu, elles retrouveront le fruit de leurs travaux. Elles devaient donc continuer à travailler avec zèle et pureté d'intention, en priant en même-temps et pour les Missions et pour la France. Leur œuvre deviendra ainsi féconde en fruits de grâces pour elles-mêmes, pour la conversion des âmes et pour le salut de la patrie.

Mission de la Cimbébasie.

Clé de N. O. de Humbé⁽¹⁾.

Oct. 1881 Mai 1883.

(1) Prononcez Koumbi.

1. Les Pères d'Omaruru à Walwich-Bay. Bien fait. Défense contre les Damaras. Dénouement. — 2. Maison d'Omaruru détruite. Plus d'espoir de y retourner. Nouveau Commissaire, luthérien. — 3. Transfert à Humbé. Avantages de ce poste. — 4. Maison préparée par le P. Duparquet. Départ de Walwich-Bay. — 5. Passage et ovation à Omaruru. Les néophytes suivent les Pères. Bon accueil d'Ikéra. — 6. Installation. Vocabulaire. — 7. Dispositions des indigènes. Sangué. — 8. Chapelle inaugurée à Noël. — 9. Baptêmes. Ecoles. — 10. Visite de Lord Mayo., etc.

Extrait de la Correspondance. — 1. Dès l'arrivée à Walwich-Bay des missionnaires expulsés d'Omaruru, le commandant de la baie, le major Musgrave leur avait conseillé de joindre leurs réclamations aux siennes auprès du Gouverneur du Cap.

En attendant la solution que devait amener l'avenir, le Père Hogan ouvrit une école à la Baie des Baleines; mais l'exiguïté du local dont il pouvait disposer ne lui permit de recevoir que 6 enfants, au grand regret des européens; car ils le sollicitaient même de s'installer définitivement parmi eux.

Une consolation lui fut accordée sur cette terre d'exil, celle de préparer au baptême une mulâtresse, mariée à un catholique allemand, dont il valida ensuite l'union et baptisa les quatre enfants. C'est à peu près la seule que réservèrent à son ministère les difficultés de la situation de plus en plus compliquée. (21 oct. 1881.)

En effet, une double défaite essuyée par les Hottentots à Okahandja et à Hykamkops, dans les deux journées du 23 nov. et du 26 déc., amena les vainqueurs aux portes de la petite colonie anglaise de Walwich-Bay. Or, les Damaras pour se venger de l'appui qu'ils accusaient le major Musgrave

d'avoir donné à leurs ennemis, n'attendaient qu'une occasion favorable de s'emparer de sa personne, et, selon leur brutale expression « de mettre leurs doigts dans ses yeux ». Dans cette circonstance critique, le commandant anglais réunit tous les Européens le 27 déc., au lendemain de la journée de Hykamkop, et dans cette réunion il fut décidé que les Damaras, comme les Hottentots, ne seraient reçus à Walwich-Bay, que s'ils y venaient sans armes, et que, dans l'incertitude où l'on était sur leurs dispositions réelles, il importait de se mettre sur la défensive.

Les P. P. Hogan et Lynch, après y avoir réfléchi devant Dieu, crurent devoir assister à l'assemblée avec les autres Européens de la colonie; et même, pour donner l'exemple du dévouement, ils montèrent la garde la première nuit, en se la partageant entre eux et le F. Onuphre. Cependant, tout en approuvant la résolution prise, ils crurent devoir faire ajouter au procès-verbal, la déclaration suivante: « Nous, soussignés, désirons qu'on fasse savoir publiquement que, selon les saints canons de notre Eglise, il ne nous est pas permis de combattre, hors le cas de nécessité extrême, lequel cas nous considérons exister dans les circonstances actuelles; prions, d'ailleurs, M. le magistrat d'informer le Gouvernement combien nous déplorons cette position qui nous est faite par la situation de la colonie laissée sans défense, position si peu en harmonie avec notre vocation sacrée, et dont les suites peuvent être fâcheuses pour notre mission. »

Les intentions bientôt connues des Damaras justifiaient les précautions que l'on avait prises à leur approche. Se diviser en trois bandes pour envahir le territoire de la colonie, en massacrer les habitants blancs et Namaquas Topnaars, puis s'emparer du commandant: tels étaient leurs projets. Cependant ils feraient grâce aux blancs, disaient-ils, si l'on ne s'opposait pas à ce qu'ils missent la main sur M. Musgrave. Le séjour de celui-ci à Walwich-Bay.

Il
lais-

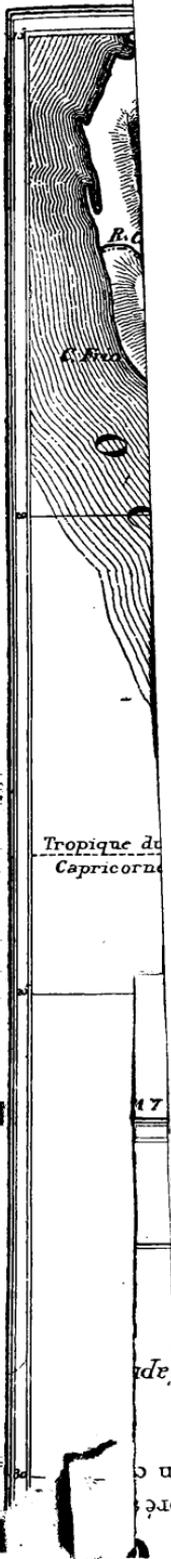
ve
qui
ulere-
Et un
lui
et le
" Il
long-

Bay.
Teres,
mains

ement,
t les
baie,
inte-
La
eau -
ompter
rible-

ême
- que

ait le
toutes
l'avais
ragui-
s le jan-
rs."



Fold out

d'avoir
variable
pression
constan.
Europée
et dans
les Ho
y veru
sur leu
défensi
Le.

Dieu, e
péens d
du dévo.
la par
en appri
ter au f.
gnés, de
saints
combati
considé
d'aillen
bien no:
situati.
en bar
peuven.

Les
les pre
diviser
en ma.
puis si
Cepenô
l'on ne
Musq.

compromettait ainsi la colonie, en l'exposant lui-même. Il partit donc le 4 janvier 1882, selon l'avis général, laissant le poste à la garde des autres européens.

D'après la conviction de tous et de M. Musgrave lui-même, c'étaient surtout les ministres luthériens qui avaient excité les Damaras contre le magistrat, en le représentant comme l'ami dévoué des Hotterots. L'un d'eux, M. Koch, avait poussé la hardiesse jusqu'à lui dire en face : « J'ai fait partir le major Eskine et le major Palgrave, je vous ferai partir également. » Il paya cette menace d'une bonne bastonnade, dont il a dû longtemps porter la marque.

Bientôt cependant la terreur règne à Watwick. Bay. A l'exception des trois enfants venus d'Omaruru avec les Tères, les autres prennent la fuite, de peur de tomber entre les mains des Damaras. (P. Hogan 11 janv. 1882.)

« Nous sommes abrités dans la maison du gouvernement, écrit le P. Hogan dans la lettre d'où nous avons extrait les détails précédents; c'est le seul coin disponible de la baie, et la baie elle-même, le seul endroit où l'on soit maintenant en sûreté, si l'on peut dire qu'elle est sûre. La vie ici commence à être pénible; il faut dépenser beaucoup pour avoir une mauvaise nourriture, sans compter les frais d'entretien de nos trois enfants. Tout est horriblement cher par suite de la guerre.

« Nous sommes dans un grand dénûment: pas même de chemise sur le dos; néanmoins, soyez assuré que nous ferons notre devoir. »

— 2. Quant à notre maison d'Omaruru, ajoutait le P. Hogan, elle est, dit-on, complètement détruite. Toutes les portes et fenêtres sont enlevées. Les mûriers que j'avais plantés devant notre porte et qui donnaient déjà un magnifique ombrage; les cepes de vigne qui poussaient dans le jardin, tout cela est détruit. Hélas! et le fruit de nos sueurs! »

Il y ent encore plus que cela de détruit; ce fut l'espoir, quelque temps bercé, de reprendre à Omaruru les travaux qui auraient pu donner une si belle maison. En vain plusieurs amis de la Mission tâchèrent-ils d'intéresser les journaux du Cap à la cause catholique; en vain le Cap. Times, par la plume de son rédacteur en chef, dénonça-t-il à la vindicte des lois les auteurs de l'expulsion, exhortant les allemands du Sud à ne pas se rendre, par leur silence, complices de leurs compatriotes du Damaraaland; en vain le vicaire général de M^{gr} Léonard, le D^r Colgan, s'éleva-t-il contre l'agent des ministres luthériens, qui avait pris leur défense. La Providence permit que l'iniquité triomphât.

« Le Gouvernement du Cap, écrivait le P. Hogan, a envoyé à Walwich-Bay un nouveau commissaire; mais ce commissaire est le D^r Hahn, le fondateur même des missions luthériennes du Damara et du Namaqualand, un ennemi acharné des catholiques. Cette nomination est le coup le plus cruel qui pût être infligé à la cause catholique dans ce pays. Maintenant je n'ai plus d'espoir: outre que le Gouvernement n'a donné aucune réponse officielle à notre réclamation, du nouveau magistrat nous n'avons reçu que cette réponse évasive: « mais comment voulez-vous que le gouvernement vous protège dans ce lointain intérieur? »

« Cela suffit pour faire comprendre qu'on ne fera rien pour nous réintégrer dans nos droits. Je prie donc la Maison-Mère, ajoutait en terminant le P. Hogan, de me dire le plus tôt possible ce que nous devons faire et où nous devons aller. » (P. Hogan, 11 et 24 janv. 1882.)

— 3. Ses instructions que demandait à ce sujet le P. Hogan lui avaient déjà été transmises; elles se trouvaient d'ailleurs toutes tracées par suite des circonstances providentielles qui nous avaient ouvert la colonie portugaise d'Angola, et, par cette colonie, une voie courte, facile et assurée jusqu'au cœur de la Mission de la Cimbébasie.

Par le passé, on avait cru devoir fixer à Omaruru le centre de la Mission, parce que c'était à cette époque le point qui paraissait le plus important et le plus accessible, et surtout à cause de la persuasion répandue alors dans la colonie du Cap que le Gouvernement anglais allait bientôt étendre son protectorat sur tout ce pays : ce qui aurait été pour nos œuvres une garantie de sécurité. Mais les événements avaient complètement changé depuis. L'Angleterre avait abandonné à eux-mêmes les peuples de ces contrées ; et ce n'étaient plus entre les diverses tribus que des guerres continuelles. Le luthéranisme avait d'ailleurs envahi toute cette région, qu'il regardait comme son domaine exclusif. Chez les Damaras, comme chez les Hottentots et les Namaquas, les ministres protestants étaient nombreux et influents. Le bien y aurait donc toujours été difficile à faire.

Au contraire, la partie nord de la Mission, l'Ovambo et la vallée occidentale du Zambèze, offrait un champ aussi vaste que fécond au zèle des missionnaires. On les appelait de tous côtés, comme le témoignent les relations des voyages du P. Duparquet dans l'Ovambo ; et maintenant que nous étions établis à Huilla, rien de plus facile que de pénétrer de là jusque dans l'intérieur.

La prudence cependant conseillait de n'avancer que successivement et en échelonnant autant que possible les stations, à l'instar de ce qui se pratique au Zanguebar. C'est pourquoi pour la première fondation on choisit Humbé sur la rive droite du Cunene, comme présentant, au témoignage du Père Duparquet, les meilleures garanties de succès.

Cette localité, écrivait-il, protégée par une garnison portugaise, offre d'abord toute sécurité. Puis elle n'est séparée que par le fleuve du royaume d'Ombandja. De là il sera donc facile d'évangéliser ce pays auquel j'ai promis des missionnaires, selon les vives instances du bon roi Ikéra. En troisième lieu, c'est un endroit très-salubre. Je viens de voir,

à Huilla, un voyageur qui en arrive. Il m'assure que pas un seul portugais n'a eu la fièvre durant la mauvaise saison. De plus, les vivres y sont à très-bon marché: j'ai acheté des vaches laitières à 50 \$ la pièce. Une poule se vend un sou et 12 sous un cazungel de maïs. Or, avec un cazungel, vous pouvez nourrir une personne pendant 40 jours.»

« Venant après celle de Huilla, cette fondation ne peut d'ailleurs qu'être agréable au gouvernement portugais, sous les auspices duquel elle promet d'être une œuvre solide.

« Enfin, au point de vue religieux, cette fondation répond à de pressants besoins: centre d'une tribu importante par le chiffre de sa population, qui ne compte pas moins de 80.000 habitants, Houmbé renferme en outre un certain nombre de familles portugaises dépourvues de toute assistance religieuse, ayant même des enfants de 10 à 12 ans qui ne sont pas encore baptisés. » (11 mars 1882.)

— 4. Dès que l'on eut connu à la Maison-Mère l'expulsion de nos confrères d'Omaruru et leur situation critique à Walwich-Bay, on leur avait écrit de se rendre dans l'Angola ou l'Ovampo (n.º 151, p. 339.). Ce fut le 1^{er} mars 1882 qu'ils apprirent par une lettre du P. Duparquet, apportée de Mossamèdes par M. Erickson, la bonne nouvelle de la fondation de Huilla. Ils en éprouvèrent une joie bien vive. Il y avait alors en rade de Walwich-Bay un navire en partance pour Mossamèdes, la *Thémis*. Le P. Hogan y fit monter le P. Lynch qui se trouvait fatigué, en lui confiant

avec un des enfants une partie du mobilier. Il se réservait de partir lui-même un peu plus tard par terre avec le F. Onuphre, sur le wagon de la Mission, le *Raphaël*, pour se rendre directement à Houmbé.

Le 19 mars, jour de la fête de St-Joseph, le P. Lynch arrivait heureusement à Huilla. Le P. Duparquet se rendit aussitôt à Houmbé pour y préparer l'installation de la future Cité. Grâce à l'appui bienveillant de l'autorité portugaise, il

put y acheter, tout auprès de la forteresse, pour la modique somme de 1000 £, une maison suffisamment grande : elle contenait 9 appartements, une cuisine, deux magasins, deux écuries, une basse-cour, une remise, etc. On était propriétaire immédiat sans aucun embarras des constructions, avantage qui il n'était pas possible d'avoir dans l'Ombandja. (P. Dup. 27 avril 82.)

— 5. Le P. Hogan et le F. Onuphre avaient pris la voie de terre et emmenaient avec eux le reste du mobilier d'Omaruru. Ce fut le 12 avril qu'ils quittèrent Walwich-Bay, montés sur le Raphaël. Le voyage menaçait d'être long, car leurs bœufs fatigués n'avançaient qu'à pas lents. M. Erickson, parti le même jour de Walwich-Bay, les devança à Omaruru et eut l'obligeance de leur envoyer de suite un bon attelage de 16 bœufs.

Pendant la route, le P. Hogan reçut, comme venant de Katchabérieni, une lettre par laquelle celui-ci lui défendait de passer par son territoire et d'entrer au village. Mais le style de cette lettre en indiquait assez le véritable auteur. C'était évidemment M. Viche qui l'avait dictée et imposée au pauvre roi. Sans tenir compte de cette interdiction, nos confrères se rendirent droit à Omaruru. Leur apparition fut un véritable triomphe. Non-seulement les indigènes ne firent pas d'obstacle à leur entrée, mais encore un bon nombre se portèrent à leur rencontre ; les enfants de l'école de M. Viche se mêlèrent même à la foule. Le P. Hogan et le F. Onuphre entrèrent ainsi dans le village escortés de plus de 200 personnes, et Katchabérieni et ses grands furent les premiers à leur faire visite. Effrayé de ces ovations, M. Viche alors signifia au P. Hogan l'ordre de continuer sa route sans s'arrêter. Le P. Hogan y répondit en restant quatre jours.

Ce qui surtout consola nos confrères, c'est la conduite irréprochable de tous les néophytes en leur absence. Pas un catholique n'avait mis le pied dans le temple protestant ; pas un enfant, malgré les menaces de l'un des chefs, n'avait fréquenté l'école luthérienne. Bien plus, ces pauvres gens ne

parent, se résoudre à se voir séparés de leurs Pères, et toutes les familles catholiques abandonnèrent Omaruru pour aller avec eux dans l'Orampo. Leur départ fut un spectacle vraiment touchant. Au moment où, le 2 mai, le Raphaël se mit en marche, de pauvres enfants catholiques, qui appartenaient à des parents païens, se jetèrent à la suite du wagon, demandant avec larmes à partir avec les Pères; on ne pouvait évidemment les emmener malgré leurs parents.

Enfin la caravane, franchissant les frontières d'Ombandja, atteignit le village d'Ikéra. Par une heureuse coïncidence, nos confrères y arrivaient le jour même de la Pentecôte, 28 mai. L'accueil fut tel qu'on devait l'attendre. Le roi, son ministre et la famille royale leur rendirent des honneurs princiers. Conduits à l'endroit choisi par le P. Duparquet, on les fit entrer dans une hutte construite tout exprès pour eux. Ikéra se croyait cette fois au comble de ses vœux; mais il ne tarda pas à apprendre que les ordres du P. Duparquet appelaient les missionnaires à Humbé; et, à son grand regret, il les vit reprendre la route du Cunène, accompagnés de leur petit troupeau. (P. Hogan au P. Dup., 30 mai 1882.)

— 6. « Cependant, écrit le P. Duparquet, je tenais à installer moi-même la nouvelle E'té; et le 9 juin je quittai Huilla avec le P. Lynch, en compagnie d'une caravane de Boers qui allaient à la rencontre de M. Erickson. Tandis que le Père Hogan et le P. Onuphree s'avançaient vers Humbé par le sud, la Providence nous y conduisit deux jours avant eux, juste à temps pour les recevoir et les installer. C'était le vendredi 23 juin, veille de la Nativité de St. Jean-Baptiste.

« Nous fîmes parfaitement accueillis, tant de M^r d'Andrade, représentant de l'autorité portugaise en ces contrées, que du roi Shahongo qui se rappela immédiatement m'avoir vu dans ma précédente exploration. (P. Dup. 22 juil. 22 nov. 82)

« Les propriétaires de la maison me l'avaient vendue sans déterminer le jour de l'entrée en jouissance. Néanmoins,

aussitôt notre arrivée; ils nous en cédèrent la moitié; quel-
jours après, la maison était complètement à nous. Le roi Sha-
hongo a donné au P. Hogan, tout auprès de la propriété,
un beau champ planté d'arbres fruitiers.

« Toute la petite chrétienté d'Omaruru qui avait sui-
vi les Pères jusqu'à Ombandja, a traversé le fleuve et est ve-
nue s'établir auprès d'eux à Humbé. Parmi ces pauvres gens
se trouvent quelques femmes qui s'entendent au blanchissa-
ge et au raccommodage; elles seront utiles à l'œuvre. De ce
nombre se trouve Alida, fille de Chicongo, ancien roi d'On-
donga.

« Les Pères de Humbé ont ajouté un parloir aux an-
ciens bâtiments et construisent en ce moment une chapelle. Ils
ont, en outre entouré tous leurs champs d'une bonne haie
d'épines. Ils sont confortablement installés, m'a dit un voya-
geur anglais, un correspondant du Graphic, qui vient de les
visiter. Les Pères et moi avons placé la C^{ie} de Humbé sous
le patronage du St et Imé-Cœur de Marie, refuge des pécheurs,
avec le vocable de N. D. de Humbé. (27 août, 28 sept. 82.)

« Cet établissement remplace avantageusement celui d'Oma-
ruru; et l'on peut dire que notre expulsion a été un heureux
malheur. La violence des hérétiques ne peut plus nous atteindre.
D'excellentes routes carrossables mènent aux rives du
fleuve Okavango et jusque dans le pays des Amboellas.
Nous pourrions donc évangéliser avec facilité, soit les nom-
breux royaumes de l'Orampo, soit la vallée occidentale du
Zambèze qui relève de la Préfecture de la Cimbébasie. » (P. Dup.
27 août, 28 sept. 82.)

— 7. « Le choix de la station, écrit à son tour le P. Hogan,
ne pouvait être meilleur. Humbé est la clef de la Mission de
la Cimbébasie, en même temps qu'un centre de populations
aussi nombreuses que simples et douces. Les habitants de no-
tre tribu, particulièrement doués, sont tout prêts pour rece-
voir la parole de Dieu. Plus je parle avec eux, plus je trouve

de ressemblance entre leur idiome et celui des Damaras. C'est la même langue au fond, pas si riche, il est vrai, ni si variée, mais en retour plus facile. Je me fais déjà suffisamment comprendre.

« Cette connaissance de la langue du pays a rendu aussitôt nos relations avec les indigènes faciles et amicales. Aussi se sont ils empressés d'aider à notre installation. Une centaine s'offrirent à nous dès le premier jour. Quelque temps après, je fis dire que j'avais besoin d'aides pour nettoyer notre cour. Aussitôt plus de 150 femmes accoururent, envieuses des quelques perles qui devaient constituer le prix de leur travail. Comme il n'était pas possible néanmoins de les prendre toutes et de les payer de même, je limitai le nombre aux vingt premières qui se présenteraient chaque matin. On les vit alors affluer à la Mission deux heures avant l'aube, et ainsi, douze jours durant, une trentaine de femmes furent occupées à une besogne qu'elles ambitionnaient comme un honneur.

« Notre maison demandait en outre beaucoup de réparations. Les forts vents du commencement de ce mois (septembre) ont enlevé beaucoup de paille de la toiture, de sorte que de l'intérieur on pouvait compter les étoiles du firmament. Les ouvriers ne nous auraient pas manqué parmi les indigènes, j'aurais pu en avoir plus de 300 par jour. Mais c'était un travail qui dépassait leur savoir faire. Le bon F. Onuphre s'y est mis avec zèle, et de l'avis des portugais, il n'y a pas maintenant de maisons aussi bien couvertes que la nôtre. » (P. Hogan, 27 sept. 82.)

— 8. Pour chapelle on n'eut d'abord qu'une pauvre chambre ; tous les dimanches elle était encombrée. Attirés par la nouveauté, les indigènes s'excitaient à la venir voir ; et ceux qui ne pouvaient entrer, s'en dédommageaient soit en regardant par les portes et les fenêtres les décorations de l'autel et les ornements sacerdotaux, soit en prêtant l'oreille aux pieux cantiques des petites filles Damaras. Le roi y vint aussi avec

toute sa cour; et comme l'on savait dans le pays, dit le P. Duparquet, que le P. Hogan ne permettait pas de cracher dans ses appartements, sa majesté et les personnages de sa suite s'étaient munis d'une sorte de godets en bois. (P. Dup., 27 nov. 82.)

Il était urgent de satisfaire à l'empressement de la multitude par la construction d'une chapelle. Les travaux furent commencés dès le mois de septembre et poussés avec activité par le P. Hogan aidé du F. Onuphre.

Vint Noël. Ce jour, si cher à tous les fidèles, réservait à la petite chrétienté de Humbé une des joies les plus pures qu'il soit donné de goûter sur une terre infidèle: l'inauguration d'un temple au vrai Dieu. « Les Portugais, écrit le P. Hogan, trouvent notre chapelle charmante et nous comblent de louanges pour un si grand travail fait en si peu de temps. Nous y avons célébré la première Messe la nuit de Noël; une foule de portugais et d'indigènes, accourus de près et de loin, y ont assisté. La fête a été vraiment belle avec ses feux innombrables.

Pour annoncer le commencement de la solennité, nous avons suppléé à l'absence des cloches par une décharge de mousqueterie, à laquelle la troupe a répondu de la forteresse, alternant avec les habitants du village et leurs domestiques; nos Ovampos se sont mis aussi de la partie; en sorte que plus de 200 coups de fusil ont salué la célébration du joyeux mystère. Les pauvres indigènes, terrifiés de toutes ces détonations, disaient que tout était en notre honneur; ce qui nous a fait paraître plus grand encore. » (P. Dup., 28 janv. 83.)

Mais ce qui dut rendre cette fête plus agréable au cœur de l'Enfant-Dieu, ce fut la cérémonie de plusieurs baptêmes, consacrant l'adoption par son Père de nouveaux enfants devenus ses frères. « Les Portugais en effet, selon la relation du P. Hogan, n'attendaient que le jour de Noël, pour présenter leurs enfants au sacrement de la régénération. (P. Hogan 27 sept 82.)

— 9. A partir de ce jour les cérémonies de l'Eglise purent se faire avec décence et même avec pompe ; mais cette fête fut surtout le point de départ d'un élan vers le bien. Les baptêmes devinrent plus nombreux. Au début, pendant que le Père Hogan faisait le catéchisme aux petites filles Damaras, le P. Lynch ne catéchisait que 7 enfants ; au mois de déc., il en comptait vingt, et ce nombre s'accrut bientôt de ceux que les ressources de la Mission permirent de racheter.

La plupart d'entr'eux surent bientôt en Portugais le Pater, l'Ave et le Credo, et ils s'essayaient déjà à réciter les actes de Foi, d'Espérance et de Charité et l'acte de Contribution.

Enfin l'école que l'on n'avait encore pu ouvrir fut définitivement organisée. En présence de ces résultats, il n'y eut place qu'à un regret, celui de n'avoir pas assez de ressources pour racheter autant d'enfants qu'il s'en offrait, bien que leur prix fût relativement peu élevé, 80 à 100 \$ par enfant.

(Corresp.^{te} de sept 1882, à fév. 1883.)

— 10. Plusieurs Européens qui ont passé à Humbé ont pu constater par eux-mêmes les heureux commencements de l'œuvre. Nous avons mentionné en passant la visite d'un voyageur anglais, correspondant du Geographic. Un autre explorateur, le docteur allemand Hopfner, fit également une halte à la Mission deux dimanches de suite, il assista à la 1ste Messe, et se plut à complimenter le P. Hogan sur l'habile exécution du chant par les petites filles de l'Ovambo. M.^r Hopfner, qui explorait le Zuniè et les contrées voisines, avait avec lui une magnifique carte du pays, dressée d'après celles du P. Duparquet et de Serpa Pinto.

Comme le voyageur allemand, lord Mayo, fils d'un ancien vice-roi des Indes, qui explorait l'Ovambo, avait aussi mis à contribution les relations de notre confrère, sur les tribus de cette contrée. La Société de géographie de Londres fit même imprimer à l'usage du lord une carte détaillée où l'on fit entrer toutes les données du P. Duparquet, qui ont pris place dèsormais

parmi les travaux géographiques entrepris sur cette région.

En arrivant à Huilla, lord Mayo se rendit tout d'abord à la Mission avec le jeune savant qui l'accompagnait, M. Johnston ; il avait visité aussi Landana. Le lord anglais vient de rentrer en Europe. A son passage à Paris, à la fin du mois de mai, il est venu faire visite au C. R. Tère, et a fait l'éloge de nos établissements de Huilla et de Humbé, comme de celui de Landana

Station de St Joseph d'Ombandja.

1. Terrain donné par le roi. Néoplytes venus d'Omaruru. — 2. Tribus voisines.

— 1. Cette station avait été, comme on la vu, préparée par le P. Duparquet dans son second voyage dans l'Ovambo, en 1880. Elle est desservie par la Cte de N. O. de Humbé, dont elle n'est distante que d'une journée de marche quoiqu'elle se trouve de l'autre côté du Cunène.

On a dit plus haut quelle cordiale réception le roi du pays avait faite au P. Hogan, quand celui-ci y a passé en allant d'Omaruru à Humbé. Les bonnes dispositions d'Ikéra ne se sont pas démenties. Sur le terrain qu'il avait précédemment donné au P. Duparquet, il avait fait bâtir une case pour les missionnaires. Son regret, c'était de ne pas les voir y fixer aussitôt leur résidence. Il a également accordé des terres à un certain nombre de catholiques exilés d'Omaruru, et qui y forment déjà le noyau d'une petite chrétienté.

— 2. « Tout à côté de l'Ombandja, dit le P. Hogan, vis-à-vis des derniers villages de Humbé, du côté de l'ouest, sont les Ovahingas. La population est assez dense, le pays riche en agriculture et en pâturages. Ils appartiennent à la race Cimbébare, qui a donné son nom à ce pays et par suite à la Mission. Comme les autres tribus de cette nation, ils ne reconnaissent aucun chef; chaque wert ou village est indépendant. Les Ovahingas sont amis des blancs; néanmoins, leurs mœurs indépendantes et belliqueuses offrent peu de sécurité.

« Quant au pays qui s'étend entre Humbé et les montagnes de la Chella, sur lesquelles se trouve Houilla, d'après le rapport d'un chasseur, M. Chopmann, c'est le plus beau et le plus riche qu'il ait encore vu en Afrique; et il lui paraît si sain qu'il va y rester pour la chasse aux éléphants que la saison des pluies y attire en grand nombre. (P. Hogan, 24 nov. et 31 déc. 1882.)

Nouvelle fondation chez les Amboellas⁽¹⁾

Mars 1885.

1. Détails sur ce pays. Avantages p^r une Mission. — 2. Evaré.
Route p^r y aller. Rivières, etc. — 3. Départ du personnel.

— 1. Le P. Duparquet s'occupe en ce moment de fonder un nouvel établissement au sein de la grande nation des Amboellas, la plus importante de la Mission

« Cette nation, en effet, dit le P. Duparquet, occupe l'immense bassin qu'arrosent le Cunène, l'Okavango, le Couito et le Couardo, récemment visités par Serpa Pinto; et l'on sait quel intérêt a excité en Europe la relation de l'illustre voyageur portugais. Les Amboellas remplissent ainsi toute la vallée occidentale du Zambèze, jusqu'à la rive droite de ce fleuve; leur territoire forme donc plus du tiers de la Préfecture. Il y a par suite unité de langage depuis Bibé, poste extrême des Portugais, de ce côté, jusqu'au Zambèze, ce qui offre un immense avantage pour l'évangélisation de ce vaste et intéressant pays.

« Cependant il nous faudra bien une maison à Evaré, pour ménager par là nos relations avec les Européens. Le peuple d'Evaré, il est vrai, est un peuple Ovampo mais, tout à l'entour, au nord, à l'est et au sud, à la seule distance d'une journée, sont répandus les Amboellas. Nous sommes obligés du reste, de compter avec la jalousie de Nambinga,

(1) Dans la traduction française de l'ouvrage de Serpa Pinto, on écrit *amboellas*, sans doute d'après la prononciation de ce mot.

le roi d'Evaré, qui pourrait bien nous couper le passage, si nous voulions lui passer sur le dos pour aller chez ses voisins.

« Un autre avantage de toute cette contrée est la salubrité. Le pays des Amboellas se distingue du reste de l'Ovampoland par son altitude et les ondulations de son terrain que traverse un magnifique oraxamba (nappe d'eau qui se déverse des rivières sur les terrains bas).

« Ainsi parle le pauvre M. Dufour dans la dernière lettre qu'il m'écrivit avant sa mort ⁽¹⁾. Il ne se trouvait qu'à une journée au Nord d'Evaré, et il dit expressément dans sa lettre que le pays est salubre, montagneux, bien arrosé. C'est aussi le témoignage de M. M. Erickson et Jordan, qui m'assurent y avoir rencontré une végétation différente de celle de Ovampo, et y avoir trouvé des protéacées, ce qui indique une supériorité sous le rapport climatique.

« En troisième lieu, Serpa Pinto et M. Dufour s'accordent à dire que les populations, qui sont agricoles, sont très-douces, hospitalières et très-bien disposées pour recevoir l'Evangile.

« Enfin, là encore nous retrouvons la facilité des communications avec Humbé. Une bonne route relie les deux localités. Pour franchir la distance, il suffit de quatre jours en wagon; si vous prenez un cheval, vous pouvez passer la nuit chez le prince Nambadi; le lendemain soir, vous êtes au terme de votre voyage. » (P. Dup. 23 janv. 26 fév. 83.)

— 2. Le P. Hogan confirme ces renseignements favorables sur le lieu de la nouvelle fondation.

« Evaré, dit-il, est au rapport de tous une contrée magnifique et salubre. Le roi Nambinga est bien disposé envers les blancs. Deux de ses neveux, exilés, ont passé près de nous le temps de leur exil, afin d'être plus en sûreté et nous ont témoigné beaucoup d'attachement. Avant de retourner dans leur patrie, ils voulurent avoir mon avis. Quand je leur

(1) Cette lettre vient d'être publiée dans les Missions catholiques (17^e et 1^{re} juin 1883.)

demandai s'ils recevraient bien les missionnaires, ils répondirent qu'il n'y avait pas à en douter et, dans la joie, ils paraissaient hors d'eux-mêmes. (31 déc 82.)

« Le Senhor Emmanuel, chef de la petite colonie portugaise d'Otyitévé, m'a donné en outre les détails suivants :

« La route à pied ou à boeuf est par Komba, et la route des wagons, par l'autre rive du Cunène qu'elle longe. Celle-ci n'offre d'autre difficulté que le passage du fleuve ; tandis que les voyageurs à pied ou à boeuf sont exposés à être pillés par les brigands cachés dans les forêts, entre le Cunène et les premiers villages des Ovavariés. Les habitants de ces villages, situés à une douzaine d'heure de marche de la rivière, sont de mœurs pacifiques, mais ils ne savent pas moins se défendre quand ils sont attaqués. Ils sont aussi favorables aux blancs. Le chiffre de leur population approche de celui de Humbé. Leur terre, riche en grains, l'est encore plus en pâturages. A l'exception du mouton, le bétail y abonde. Au dire du Senhor Emmanuel, le sol est un peu plus élevé qu'à Humbé ; le climat y est donc au moins aussi salubre ; l'absence complète des baobabs fait présumer qu'il y fait plus froid.

« Deux rivières arrosent la région, toutes les deux ayant un parcours plus long et un volume d'eau plus considérable que le Caeculovar. La plus au nord, qui porte le nom de Kalunga, a son confluent avec le Cunène, vis-à-vis d'Otyitévé. Il faut une très-grande sécheresse pour que les eaux ne coulent plus dans son lit qui n'est jamais à sec. Celle du sud, le Moukolongondyo, se répand dans la contrée par d'immenses lacs, qui, débordés à la saison des pluies, poudrent leurs eaux dans l'Ovampoland entier, et remplissent même les grands omarambas de l'Oukouanyama, de l'Ondonga, d'ikoualoudi, d'Ongangera et autres tribus. Si cette information est exacte, comme je le crois, la grande question, d'où viennent les eaux des omarambas de l'Ovambo, que l'on voit toujours controversée entre les géographes du Sud, est enfin décidée.

« Le Moukolongondyo a un courant continu et rapide des deux rivières prennent leur source au plateau des Ovamboellas. Un Ovampo qui vivait autrefois dans l'Évaré, m'assure que l'on n'y connaît pas la fièvre. Tout semble donc favoriser l'établissement de la station. » (P. Hoqan, 8 fév. 1883.)

— 3. D'après tous ces renseignements, le P. Dujarquet s'est décidé à partir sans retard pour Évaré. Au mois de janvier, il avait déjà loué le wagon qui devait l'y transporter, ainsi que le P. Campana et le J. Rodrigo, destinés à commencer avec lui la nouvelle fondation.

Il écrivait le 27 mars, dernière lettre que nous ayons de Houilla: — « Je suis à la veille de mon départ pour Humbé et les Ambowellas. On va nous construire une maison à l'avance chez le prince Nambadi, dans l'Oukouanyama. Nous la trouverons faite à notre arrivée; elle ne nous coûte que 250 f. Mais ce ne sera qu'une simple station, un pied-à-terre. Je compte placer notre résidence au sein même de la grande nation des Ambowellas. » (Lett. du 27 mars 83.)

Nécrologie.

+ La tombe du P. Drèzen venait à peine de se fermer à St-Ilan, qu'une autre s'est ouverte dans la même C^{té}, celle du cher P. Orinel (Joseph-Marie). Mais, si le premier a été moissonné de bonne heure, le second terminait une carrière pleine de travaux et de mérites. Le P. Orinel est en effet décédé dans sa 61^{ème} année, après 36 ans de prêtrise, 24 années de C^{té}, et 22 ans et 10 mois de profession. Le 31 mai, à 8 h. du soir, il fut frappé d'une attaque de paralysie; et le 8 juin, jour octave du Sacré-Cœur, il rendait doucement son âme à son Créateur.

+ Quelques jours auparavant succombait à Noyal-Pontivy, un novice-prêtre, M. Juin, que sa santé avait obligé de rentrer dans sa famille. Il est mort le samedi 2 juin, en la fête

de N. D. Auxiliatrice. Espérons que le Cœur Imé de Marie, dont il a désiré être l'enfant sur la terre, l'aura réuni à nos confrères de la céleste patrie.

Nouvelles des C^{tes}.

Retours en France. — Sont rentrés à la Maison-Mère pour cause de santé: Le 7 juin, le F. Alexis, de la C^{te} de St-Joseph, au Rio-Pongo; Le 12, les F. F. Othmar et Vendelin, de la Mission du Gabon;

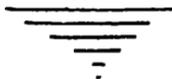
Le 15, le P. Leroy, obligé de quitter pour un temps la Mission du Zanguebar, par suite des fièvres et d'une assez grave ophthalmie

Départs pour les pays d'outre-mer. — Avec le P. Brunetti, sont partis le 6 juin, à St-Nazaire, deux Grands scolastiques, M. Duron, pour la Martinique, et M. Demay pour la Trinidad, en remplacement du P. Gouriou.

Avec le P. Delpuech est parti le 6 juin de Lisbonne pour Houilla, un Frère portugais de Braga, le F. Alypio.

Le C. R. Père en Irlande. Après une rapide visite des maisons de Mesnières et du Grand-Quévilly, le C. R. Père est heureusement arrivé à Blachroch le 1^{er} juin vers 10 h. 1/2 du soir. Beaucoup d'élèves avaient voulu rester levés pour traîner la voiture qui devait l'amener, après avoir dételé les chevaux; il fallut que les Pères s'y opposassent. Le lendemain, brillante fête, dont le Bulletin nous donnera plus tard le récit. Le 9 juin, le C. R. Père a dû partir pour Rockwell. Nous l'attendons à la Maison-Mère mardi prochain.

Maison-Mère, le 17 juin 1883.



N°165.



Juill. 1883

BULLETIN

Ile Maurice.

Eté de St-Louis.

Janv. 1880 — Déc. 1881.

1. ¹⁰⁰⁰ Comm^{ns} — 2. Distribⁿ des prix, Paroles du Gouvern. — 3. Rentrée. Nombre. Comité des Écol^{rs}. — 4. Le Collège St-Louis et le Collège royal. — 5. Idée d'une succursale à Moka. — 6. Suppression décidée. — 7. Lettre à M^{gr} à ce sujet. — 8. Emoi public. Bruits contre l'admⁿ diocésaine. — 9. Collège en vente. Vains appels de M^{gr} à divers Instituts. — 10. Pieuse fin de M^{me} Le-navasseur.

— 1. On connaît déjà la suppression du collège du Port-Louis (t. XII, N° 143, p. 36.); c'est donc le dernier bulletin qui paraît au-jourd'hui sur cette œuvre.

— L'un des souvenirs particuliers qu'il ait à conserver, c'est celui de deux cérémonies de premières communions. Le samedi 20 oct. 1880, en la fête des Sts Anges Gardiens, M^{gr} Searisbrich voulut bien venir lui-même distribuer aux enfants le pain eu-charistique. Le P. Jaunty, qui les avait préparés pendant leur retraite, donna les sermons accoutumés du matin et du soir. Après la Messe, Monseigneur administra le sacrement de

Confirmation, puis partagea le déjeuner de la Ct^e. Une quarantaine d'enfants prenaient part à la fête. (P. Roserot, 6 oct. 80.)

L'année suivante, les premiers communians furent au nombre de 24. La cérémonie se fit le 29 oct. On venait de recevoir quelques jours auparavant la nouvelle de la prochaine suppression de l'établissement; mais on se garda bien de la laisser transpirer parmi les élèves. Le bon P. Beau, qui s'était chargé de faire les instructions, était tout ému en pensant que c'était la dernière cérémonie de ce genre qui s'accomplissait au collège. La fête cependant ne fut ni moins pieuse, ni moins belle. (P. Gormy, 1^{er} nov. 81.)

— 2. La population de Port-Louis n'a cessé de témoigner à l'établissement ses vives sympathies. On a pu le constater à l'affluence qui s'est produite à la distribution des prix du 10 déc. 1880, la dernière qui dût avoir lieu. Un journal du pays, organe du commerce, *the mercantile record*..., fit paraître à cette occasion un article tout-à-fait élogieux. (n^o du 14 déc. 80.)

Son Excellence le lieutenant Gouverneur avait bien voulu présider la solennité. A ses côtés on voyait M^{gr} l'Evêque de Port-Louis; M. Laplace, Consul de France; M. l'abbé MacDonald, vic. général, et M. l'abbé Cox, secrétaire de l'évêché; le Maire de Port-Louis, le recteur du Collège royal, le président de l'Union Catholique⁽¹⁾, le R. P. Etcheverry, supérieur des Pères Jésuites, etc.

L'air national du God save the Queen ouvrit la séance. Puis deux élèves adressèrent les souhaits de bienvenue au Gouverneur et à l'Evêque. Le P. Roserot prit ensuite la parole. Après avoir rappelé les débuts pénibles de l'œuvre qui terminait alors sa douzième année d'existence, il exposa son développement et ses progrès; tout ce que la Cong^{re} avait fait jusque-là pour en assurer l'avenir; et les résultats obtenus par la formation d'un grand nombre de jeunes gens qui occupent déjà dans le pays des positions honorables.

(1) La Société de l'Union catholique a pour but de promouvoir dans l'île les intérêts du catholicisme.

Le discours, chaleureusement applaudi, fut suivi de la distribution des récompenses. Les prix de bonne conduite furent offerts par M. gr. Searisbrich pour l'internat et pour l'externat, par le P. Supérieur au nom du C. R. Père Général et de la Société de l'Union catholique. Comme l'année précédente, les pères de famille offrirent une médaille d'or à l'élève qui s'était distingué le plus dans les sciences physiques. Le lieutenant-gouverneur la remit au lauréat et répondit au discours du Père Roserot. Son allocution se terminait par ces paroles qui forment un bien frappant contraste avec ce qui se dit et se fait actuellement dans les colonies françaises.

« Je souhaite, dit-il, prospérité à ce collège. Je souhaite à ses élèves succès, ce succès de bon aloi qui prend naissance dans le sentiment intime des intentions droites et élevées et dans l'accomplissement, dans la mesure de nos moyens individuels des devoirs qui incombent à chacun de nous.

« Je puis, j'en suis sûr, au nom de tous ceux qui sont ici présents, dire combien cordialement nous apprécions l'enseignement excellent du P. Roserot et des professeurs qui l'assistent, et dont nous voyons aujourd'hui des résultats aussi remarquables. Puisse le principal, les professeurs et les élèves du collège diocésain St-Louis jouir de vacances agréables et d'un heureux nouvel an!

— 3. La rentrée des élèves justifiait ces paroles: 25 à 30 nouveaux s'étaient annoncés pour remplacer les anciens; et, au 12 janvier, jour fixé pour la réouverture des cours, sur plus de 150 élèves inscrits, 144 avaient répondu à l'appel. C'était le chiffre de 1879. M. gr. Searisbrich était descendu tout exprès de Curiepipe, le lundi 20 janv., afin de célébrer au collège la Messe du St-Esprit; et, pour la première fois, il donna aux élèves un demi-courge. (P. Roserot, 5, 28 janv. 80.)

Au mois de septembre, Monseigneur nommait le P. Roserot, à son insu, membre du comité créé l'année précédente pour

l'examen des questions scolaires. A Maurice, en effet, comme partout, c'est la grande question du jour. Dans la colonie, deux sortes d'écoles sont en présence : celles de l'Etat, purement séculières ou laïques, mais ouvertes cependant, en dehors des heures de classes, aux ministres des divers cultes ; puis les écoles fondées par l'initiative privée, et auxquelles le gouvernement accorde des subventions proportionnées aux résultats dont elles justifient. Les premières sont favorisées par les protestants, qui espèrent qu'une jeunesse élevée en dehors de l'influence directe des catholiques s'en détachera facilement. Les autres sont, pour la plupart, catholiques ; elles sont établies et soutenues par le clergé, avec l'aide des laïques. Mais elles ont à lutter contre toutes sortes de difficultés ; insuffisance du budget, réglemens restrictifs, administration hostile, tout conspire contre elles ; la subvention qui leur est donnée n'est souvent que dérisoire, tandis que les écoles de l'Etat, leurs rivales, sont largement dotées et jouissent de toutes les faveurs.

C'est principalement pour réagir contre un partage aussi peu équitable que fut formé le comité diocésain dont on a parlé plus haut. Il se composait de six ecclésiastiques et de six laïques députés par l'Union catholique. Malheureusement il n'a pas eu de grands résultats. (Journal l'Univers. Lett. du 8 mai 1882.)

— 4 Dans son discours à la distribution solennelle des prix de 1880, le T. Roserot avait rappelé qu'un nombre déjà respectable d'élèves, entièrement formés par le collège diocésain, poursuivaient brillamment leurs études, soit dans le droit, soit dans la médecine, auprès des facultés de France ou d'Angleterre ; et il ajoutait que d'autres élèves, qui avaient quitté l'établissement pour concourir, dans le collège royal, aux différentes bourses dont le privilège lui est réservé, y figuraient avantagusement. C'est ce que témoignait, l'année d'après, le recteur de ce collège, lord Messervy, à la clôture des travaux scolaires. Présentant un élève au Gouverneur, il exprimait en

temps le regret que le premier lauréat ne fût pas là pour prendre sa part de l'honneur public rendu en ce jour aux deux élèves les plus distingués

« Ces deux jeunes gens, dit-il, qui étaient d'abord élèves du collège diocésain, sont entrés au collège royal il y a à peu près quatre ans; et, depuis cette époque jusqu'à la fin de leur carrière scolaire, ils ont rivalisé de zèle pour donner à leurs disciples l'exemple de la diligence et d'une conduite exempte de blâme. »

L'un d'entr'eux, en effet, s'était fait remarquer dans les sciences exactes, et se proposait d'entrer au collège du Génie Royal de Cooper's Hill, où déjà l'avait précédé un ancien élève du Collège diocésain; l'autre se destinait au barreau. (Cox. n^o 10, samedi, 6 août 81.) Mais, ce qui les honorait davantage tous les deux, et avec eux notre établissement, c'est qu'ils se montraient l'un et l'autre empressés d'informer leurs premiers maîtres des succès obtenus, en témoignage du bon souvenir qu'ils avaient conservé d'eux et de la reconnaissance dont ils étaient animés à leur égard. » Ce sont les paroles mêmes de Lord Messervy, citées par le P. Roserot dans son discours.

Cet éloge dans la bouche du recteur a d'autant plus de poids que lui-même, conformément à la coutume établie par ses prédécesseurs, rendant compte de son administration durant l'année 1881, laissa échapper, à propos de l'école élémentaire de la ville qui est une sorte de pépinière du collège royal, les regrets suivants bien significatifs:

« Les résultats désastreux que quelques-unes des classes ont, à plusieurs reprises, fournis aux examens de fin d'année, ainsi que le manque de discipline apparent dans ces mêmes classes, m'ont poussé à effectuer dans le personnel de l'école un changement dont la nécessité a déjà été démontrée. »

Dans ce même discours officiel, le recteur du collège royal ajoutait au sujet de cet établissement:

« Le principal événement de l'année et celui dont le public

s'est le plus occupé, je regrette d'avoir à le dire, n'est pas du tout à l'honneur du Collège, je veux parler de la cessation momentanée des examens universitaires et du refus des examinateurs de Londres de permettre à nos élèves de se présenter au dernier examen de l'Immatriculation, pour la raison que, quelques-uns des candidats, profitant de la négligence du sous-examinateur, avaient réussi à copier leurs réponses les uns sur les autres. » (Le Courrier, 6 août 1881.)

— 5. Cet état de choses contribuait à poser le collège diocésain dans l'opinion du public; il n'était pas jus qu'à l'exposition coloniale qui eut lieu le 26 et le 27 octobre à l'hôtel du gouvernement, où l'établissement ne figurât avec honneur, pour y avoir exposé sept objets et reçu six médailles dont trois d'argent et trois de bronze. On ne pouvait avoir plus de succès, dit le P. Garmy. (1^{er} nov. 81.)

— Vers cette époque, M^{gr} Searisbrich engagea nos Pères à fonder à Moka, vers le centre de l'île, pour les plus jeunes élèves, une succursale du Collège de la ville, dont elle formerait comme la maison de campagne. Le P. Garmy était allé avec le P. Spielmann visiter Sa Grandeur à l'évêché, quelques jours avant son départ pour Bourbon, où elle allait saluer le nouvel évêque de St Denis, M^{gr} de Coldefy, attendu par la malle de septembre. Cette visite fut agréable au prélat. Monseigneur, raconte le P. Garmy, s'informa du nombre de nos élèves et fut heureux d'apprendre que nous en avions 170. — « Il vous faut, dit-il alors, une succursale à Moka. » — A ce moment, le Vicaire général, qui se trouvait présent, s'est joint à Sa Grandeur pour appuyer la proposition. — Un personnel restreint, deux Pères et quelques Frères suffiraient, ajouta Monseigneur. Vous avez des dépenses à faire; mais vous êtes connus, les plus anciens dans le pays; et grâce à l'estime qui vous entoure, vos efforts seront couronnés de succès. » (P. Garmy, 6 sept. 81.)

— 6. La fondation de cette succursale eût été, en effet, très-

utile à l'œuvre ; car, par suite des épidémies continuelles qui régnaient en ville, les familles tenaient à envoyer leurs plus jeunes enfants à la campagne. Mais, comme on le voit par les paroles de Monseigneur, tout eût été à nos frais, et nous avions déjà fait bien des sacrifices pour un établissement qui, par son objet et son but, devait naturellement rester à la charge du diocèse.

Depuis longtemps, on se demandait même à la Maison-Mère, s'il n'y avait pas lieu pour nous d'abandonner cette œuvre. Sans parler, en effet, des sacrifices matériels qu'elle nous avait imposés jusqu'ici, elle absorbait un personnel relativement considérable eu égard aux besoins si nombreux de nos Missions d'Afrique. En outre, l'expérience montrait de plus en plus que, pour soutenir avec avantage la concurrence du collège royal, il fallait pouvoir présenter comme lui les élèves aux examens de l'Immatriculation, accessibles à tous les jeunes gens de la colonie. Or, une condition absolument nécessaire pour cela, c'était d'introduire la méthode anglaise dans l'enseignement, ce qui nous obligeait à renouveler en grande partie le personnel des professeurs. Et si cela n'était pas possible, ne valait-il pas mieux se retirer honorablement, pendant que l'œuvre était dans une situation satisfaisante, que de s'exposer à la voir bientôt végéter et dépérir ?

Sur cette question furent appelés à donner leur avis, avec Mgr Dubois, les P. P. Guilmin, Corbet et Roserot, successivement chargés de la direction du collège, et présentés alors à la Maison-Mère pour le chapitre général. Et, d'après le sentiment de tous, le Conseil général décida la suppression de l'établissement dans sa réunion du 30 août 1881.

— 7. Cette décision fut transmise à Mgr l'évêque de Maurice par une lettre du C. R. P. Levasseur, en date du 16 sept. suivant. Sa Grandeur en fut vivement contristée et répondit aussitôt, comme on s'y attendait, par les plus vives instances pour faire revenir sur cette mesure.

« Jamais, disait le prélat, le collège n'a été plus florissant et plus prospère qu'il n'est aujourd'hui ; jamais la nécessité d'un collège catholique ne s'est fait plus sentir : c'est un véritable combat qui s'engage entre le Gouvernement et l'Eglise. Abandonner cette œuvre à l'heure actuelle serait la voie et le triomphe de l'ennemi ...

« Peu importe si, oui ou non, votre œuvre pourra rivaliser avec le collège royal. Il est certain que le collège diocésain possède la confiance des familles, et je constate qu'un grand bien se fait. C'est pour nous tous le point capital... »

(31 oct. 81.)

Le T. R. P. Levassieur répondit à Sa Grandeur par la lettre suivante, que nous croyons utile de reproduire, parce qu'elle résume en quelques mots l'historique de l'œuvre et expose la véritable situation des choses.

« Paris, le 8 décembre 1881.

« Monseigneur,

« Je comprends toute la peine que cause à Votre Grandeur la décision que nous avons dû prendre au sujet du collège de Maurice. La nôtre n'est pas moindre.

« Un collège chrétien est, en effet, certainement de la plus grande importance pour la bonne éducation de la jeunesse mauricienne ; et c'est là le motif qui nous avait fait entreprendre cette œuvre et qui nous l'a fait continuer pendant plusieurs années au prix des plus grands sacrifices matériels et de personnel. Mais il nous était impossible d'aller ainsi plus longtemps.

« Dans la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, elle parle des rudes sacrifices que s'est imposés son prédécesseur pour cet établissement. Elle me permettra de lui faire remarquer que les sacrifices ont été entièrement de notre côté. Mgr Hankinson s'était engagé, il est vrai, par un contrat du 18 novembre 1867, à fournir aux professeurs un traitement. Mais ce prélat ne nous a jamais versé un centime ; et, pendant cinq

ans nous continuâmes ainsi absolument à nos dépens. Enfin, en 1872, intervint, entre Votre Grandeur et notre Père Général défunt, un nouvel arrangement, par lequel elle nous céda la propriété de l'immeuble, mais à la condition pour nous de faire condonation de tout ce qui nous était dû d'après le contrat signé par M^{gr} Hankinson, et de plus de prendre à notre charge les autres dettes pesant encore sur l'immeuble, dettes assez lourdes et auxquelles vinrent s'ajouter les frais des nouvelles constructions nécessaires pour l'établissement.

« Nous avions fait ces sacrifices avec générosité pour le bien d'une Mission qui nous est chère. Mais, pour continuer l'œuvre plus longtemps, il aurait fallu y ajouter, en outre, des sacrifices de personnel que nous ne sommes pas en mesure de faire, en égard aux besoins de nos autres œuvres et de nos Missions d'Afrique en particulier. Ce n'est pas, Monseigneur, que nous cherchions à rivaliser avec le collège royal. Cependant, si l'œuvre, comme Votre Grandeur veut bien le reconnaître, a été prospère et florissante, ce n'est que par suite de l'introduction du système anglais dans l'enseignement. Or, pour continuer et étendre ce système, réclamé avec raison par les familles, nous aurions été obligés d'y consacrer un personnel indispensable à d'autres œuvres essentielles pour nous. Cela n'était pas possible.

« Votre Grandeur voudra bien croire, d'ailleurs, que nous n'en sommes venus à cette extrémité, pénible pour nous, comme pour elle, qu'après y avoir longtemps et mûrement réfléchi. Et nous ne nous y sommes déterminés que par des raisons de véritable nécessité. Il n'est donc pas possible, à notre grand regret, de revenir sur cette décision....

« Daignez agréer..

signé: Sévasseur, Sup. g^e..»

— 8. Cependant la grave nouvelle de la suppression du collège de St-Louis, répandue bientôt dans toute la colonie, causa un vif émoi parmi la population catholique; et il arriva ce

qui s'était produit en 1857, lorsque les Pères Jésuites, après dix années d'efforts, fermèrent le collège qu'ils avaient essayé de créer à Maurice. On en avait rejeté la cause sur l'autorité diocésaine à laquelle on reprochait de ne les avoir pas assez soutenus. Les mêmes bruits se répandirent à l'occasion de la fermeture de notre établissement, et un journal de la colonie s'en fit l'écho public dans un article qui se terminait ainsi :

« La fermeture du collège diocésain de St Louis a été résolue à la suite de difficultés qui ne sont pas du domaine de la presse. Cette mesure, au jour d'hui décidée, pourrait être suivie à quelque distance (mais ceci n'est, à une hypothèse), de la retraite momentanée ou définitive de la Cong^e du St Esprit de cette colonie.

« Si l'on se reporte par la pensée, au départ qui a eu lieu naguère de cette colonie d'une autre Congrégation, celle des R. R. P. Lazaristes⁽¹⁾, on ne peut que déplorer amèrement des difficultés de la nature de celles qui entraînent après elles la disparition successive de ce pays de Congrégations qui ont fait déjà et qui étaient appelées à faire encore tant de bien dans la Colonie. » (Le Pays, 14 nov 81.)

Cet article du journal Le Pays était de nature à exciter de plus en plus les esprits. Sur les désirs de Monseigneur, le P. Beauclercut devint écrire au rédacteur pour empêcher ce fâcheux effet et faire tomber les bruits malveillants accrédités à cette occasion contre le premier pasteur du diocèse.

L'émotion néanmoins ne fit que s'accroître à mesure qu'approchait le terme fixé pour la fermeture du collège, le 1^{er} décembre. Nous en entendons l'écho dans les lettres adressées au T. R. Père Sévassateur par des personnages influents de la colonie. Mais alors on vit qu'il n'était nullement question de rappeler les

(1) M. M. les Lazaristes étaient allés dans la colonie dans le but spécial de se vouer à l'évangélisation des Chinois. Ils étaient au nombre de 4, et desservaient trois paroisses. Ils ont quitté la colonie au mois de mai 1880, rappelés par leur Supérieur général, à cause des difficultés de la situation qui leur était faite. (lett. du P. Hocquet et P. Guilmou, 19 mai 1880.)

Tères attachés aux autres œuvres de la Mission.

Seuls, le T. Jauny et les F. F. Vital, Gaëtan et Trénée étaient rentrés successivement en France; les T. P. Dubail et Hattler avaient été envoyés à Bourbon, et le T. Carda (Cado) au Zanguebar. Le T. Garmy restait pour la liquidation de l'immeuble.

— 9. D'après la convention faite avec M. J. Searisbrick en 1872 et le contrat du 23 oct. 1876 qui transmettait à la Cong^g la propriété du collège, dans le cas de non continuation de l'œuvre, nous avions toute liberté de vendre l'immeuble, sauf cependant à accorder la préférence à l'évêque diocésain, s'il désirait l'acquies; et alors le prix d'estimation devait être établi par des arbitres choisis par les deux partis.

Nos Tères ont donc offert à Monseigneur de lui céder le collège au prix qui serait ainsi fixé, déduction faite des souscriptions fournies par le diocèse pour aider à sa fondation. Mais l'arrangement proposé n'a pu avoir lieu; et par suite un Rescrit du S^t Siège nous a autorisés, selon la demande de la Maison Mère, à vendre l'établissement à tout autre acquies qui se présenterait, sauf à rendre à l'évêque diocésain les dons et offrandes recueillis pour l'œuvre. On espère que l'affaire ne tardera plus à être terminée.

Depuis la fermeture du collège de S^t Louis, M. J. Searisbrick a fait successivement appel à divers instituts religieux pour la continuation de cette œuvre. M. l'abbé O'Farrel, revenu l'an dernier en France, s'est adressé successivement dans ce but aux Maristes, aux Oblats de S^t François de Sales, aux Dominicains du Tiers-ordre enseignant. Mais jusqu'ici tous ces efforts sont demeurés infructueux. Monseigneur le déclarait lui-même avec regret dans son dernier mandement de Carême, en rendant hommage au succès du collège supprimé.

« Nous aurions été heureux, N. C. F., disait Sa Gran-
deur en terminant cette lettre, de pouvoir vous annoncer la
« réouverture du collège diocésain de Port-Louis. Vous n'avez
« pas été sans connaître tout ce que nous avons souffert par

« suite de la fermeture d'un établissement que nous avions toujours
 « regardé comme solidement établi et bien posé dans l'opinion pu-
 « blique, ni les difficultés inattendues que nous avons rencontrées
 « pour réunir un autre personnel propre à mériter la con-
 « fiance des familles. Dans les desseins de Dieu, et par suite de
 « circonstances indépendantes de notre volonté, ce bonheur nous
 « est refusé pour le présent. Nous attendons avec soumission
 « l'heure de la Providence pour que notre collège catholique
 « puisse reprendre une nouvelle vie. Pour atteindre ce but,
 « nous ne reculerons devant aucun sacrifice... » (Lett. part. n.
 1^o fév. 1883.)

A ces paroles de Sa Grandeur, nous n'avons qu'à ajouter
 un vœu : c'est qu'elles puissent se réaliser aussitôt que possible
 pour le bien de cette Mission qui reste toujours chère à la
 Congrégation.

— 10. Avant leur séparation, nos Pères du collège St. Louis
 eurent la consolation d'assister à ses derniers instants la digne
 et excellente mère du C. R. T. Levasseur. Tous les Pères de
 nos Cités de Port-Louis aimaient à la visiter de temps en temps
 pour s'édifier de sa douce résignation ; ils la vénéraient com-
 me leur mère, et en retour elle les aimait comme ses enfants.

Ce fut le 15 nov. qu'elle rendit son âme à Dieu à l'âge
 de 97 ans. Cette longue carrière, pleine de mérites et de bonne
 œuvres, fut couronnée par la fin la plus édifiante. « Merci,
 mon Dieu ! » telles étaient les paroles qu'elle répétait le plus
 souvent, en élevant les mains vers le Ciel. (M. Langlois, 24 nov. 81.)

« Ces paroles étaient bien, dit le P. Spielmann, l'expression
 du repos, de la paix, de la résignation pleine et entière d'une
 âme qui n'avait cherché et voulu autre chose que Dieu sur
 cette terre. Pas une plainte, pas une impatience ; au con-
 traire, une parole gracieuse, un sourire répondait aux
 encouragements que nous lui apportions dans nos visites.
 Même au milieu des crises d'étouffement elle observait tout,
 suivait les prières qu'on lui suggérait ou récitait, et avait de

petites attentions pour ceux qui l'entouraient. Un soir le Père Jauny et moi arrivions au milieu de la pluie. Personne n'y faisait attention, et nous moins que personne. Cependant elle nous en fit l'observation, nous plaignant de venir par le mauvais temps.

« Une de ses dernières consolations fut de nous voir autour d'elle avec les Filles de Marie. Elle aimait nous entendre dire qu'elle était notre mère, et que, arrivée à la porte du ciel, notre Vénérable Père et les autres membres de la Cong^g qui sont avec lui, viendraient l'accueillir comme telle. » (Lett. P. Spielmann, 29 nov. 81.)

« Lorsque la nouvelle de votre élection lui fut connue, écrivait de son côté le P. Dubail au C. R. P. Levasasseur, — « Eh! bien, me dit-elle, je suis tout-à-fait votre maman, puisque l'abbé est votre père. » — et elle me pressa sur son cœur avec effusion. — « Comme le bon Dieu est bon! me disait-elle un soir que je veillais à son chevet, « Il me rend déjà au centuple ici-bas les enfants que je lui ai donnés. » — Nous ne l'avons pas quittée durant toute sa maladie, malgré les occupations et les tribulations du moment. Après le labeur de la journée, c'était un repos pour chacun de nous d'aller nous édifier une partie de la nuit auprès d'une sainte qui achevait de mûrir pour le Ciel. Son calme, sa résignation, sa lucidité d'esprit, elle a gardé tout cela jusqu'au dernier soupir. Et quelle paix! quelle humilité! « Vous souffrez beaucoup, maman? — Un peu, mon fils. — vous offrez bien vos souffrances pour les pauvres âmes que la Cong^g doit sauver? » — « Oui, oui, pour ces pauvres âmes, pour l'abbé qui a un si lourd fardeau! » — Une seule fois elle a dit au Père qui lui apportait le S^t Viatique: « Mon fils, dites au bon Jésus de m'appeler, » et après une pause... « seulement quand il lui plaira. » (P. Dubail, 29 nov. 81.)

Le mardi, 15 nov., le P. Garmy, le P. Spielmann et le P. Jauny, avertis dans la soirée que Grandmaman allait très-mal, accoururent auprès de la malade et la trouvent à l'extrémité. On récite les

prières des agonisants pendant lesquelles elle baise fréquemment son crucifix. Puis sa respiration devient lente; elle fait trois grands soupirs, suivis d'un autre tout tranquille, c'était le dernier. Au même instant, le P. Jauny lui donne une suprême absolution et son âme s'envole au ciel.

Dès le lendemain de sa mort, tous les Pères de la Mission se sont fait un devoir d'offrir la st^e Messe pour la vénérée défunte et les Frères la sainte Communion. Le P. Spielmann et le P. Jauny récitèrent l'office auprès du corps. Le jeudi, tous assistèrent à la cathédrale à la cérémonie funèbre que présida Monseigneur; 18 ou 20 prêtres se trouvaient présents; le P. Garmy, le P. Spielmann et le P. Jauny accompagnèrent la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.



Ct^e de la Cathédrale.

Fév. 1881 - Juill. 1883.

1. Mort et regrets du P. Callu. id. du P. Chopin. — 2. Ministère écrasant. Position difficile. — 3. P. Garmy remplace le P. Guilmin. Pèlerinage. — 4. Visite de M^{gr} Soeurs de Bon Secours. Leurs Const^{es} approuvées. — 5. Mort de l'abbé Mazuy, leur fondateur.

— 1. La Ct^e de la Cathédrale a été successivement éprouvée par la perte du P. Chopin et celle du P. Callu. Au départ de celui-ci pour France, le P. Chopin fut appelé de Mahébourg pour le remplacer à Port-Louis, autant que ses forces le lui permettraient. A peine y était-il depuis un mois qu'il succomba, le 28 mars 1880, consumé par la phtisie dont il portait le germe depuis longtemps. (v. sa notice, t. XI, p. 808.)

Le P. Guilmin se trouvait alors seul pour supporter le poids d'un travail écrasant: huit catéchismes par semaine, cinq instructions et quelque fois six le dimanche, etc; et pour comble de preuves, depuis le mois de nov. 1879, il avait presque continuellement à souffrir de la fièvre et de la dysenterie. Aussi, lorsq^{ue}

départ du P. Callu le 26 fév. 1880, les pauvres noirs lui disaient-ils en pleurant à chaudes larmes : « Tous, mon Père, vous malade ! vous tout seul ! qu'allons-nous devenir ?... » (P. Guilmin, 26 fév. 80.)

Ces bons noirs soupiraient après le retour du P. Callu, qui pendant 9 années, s'était généreusement dévoué pour eux ; et à chaque arrivée de la malle, ils allaient demander de ses nouvelles. Ils ne devaient plus, hélas ! le revoir ici-bas. Épuisé par ses travaux, il s'éteignit auprès des restes du Vén. Père, le 13 avril 1880. La nouvelle de sa mort, écrivait le P. Roserot, a été reçue à Maurice avec une vive peine par les nombreuses personnes qui aimaient le bon Père. Tu les circonstances, le service funèbre n'a pu s'accomplir à la cathédrale où il était chargé de l'œuvre des noirs ; on l'a célébré au collège, à l'issue de la retraite annuelle des Pères. (P. Ros. 18 juin 80.)

Le P. Guilmin écrivait de son côté : « La mort du P. Callu laisse un grand vide parmi nous. Ce bon Père s'était donné tout entier à l'œuvre des noirs et des pauvres, et ses travaux étaient couronnés de succès. Aussi bien des prières ont-elles été adressées au Ciel pour le repos de son âme. Dans la Cité, c'était un bon confrère, toujours prêt à rendre service. Habile, industrieux, et jusque dans les derniers temps fort et robuste, il supportait facilement les grandes fatigues du St. ministère. La Mission de Maurice en le perdant a éprouvé une vraie perte. » (P. Guilmin. 19 juin 80.)

— 2. — Le P. Terraud remplaça le P. Callu ; mais, pour suffire convenablement à la besogne, dit le P. Guilmin, il faudrait être quatre et même cinq missionnaires, forts et bien portants.

« Voici en effet la nomenclature des divers ministères que l'on a à remplir : soin religieux des pauvres et des ouvriers, — catéchismes et offices à la prison, — soin des malades à l'hôpital, — catéchismes et confessions des enfants des écoles primaires pauvres, à savoir : école du Gouvernement à la rue de la Paix, école libre à la rue de Sabourdonnais, école des Filles de

Marie; - école libre de la Vallée Pitot; - école des sœurs de Lorette; - catéchismes des adultes, ouvriers et domestiques: femmes, à 11 h. du matin, deux fois la semaine; - hommes, à 7 h. du soir, également deux fois la semaine. Pour deux Pères, n'est-ce pas un travail écrasant? (19 juin. 6)

L'œuvre des pauvres noirs à laquelle se vouent spécialement nos confrères de Port-Louis a, on le sait, son centre à la cathédrale. Cette grande église, située au milieu de la ville, offre pour leur ministère de grands avantages. Mais, d'une autre part, cette position à côté des prêtres du diocèse, chargés du service paroissial, n'est pas sans inconvénients et sans difficultés. Aussi plusieurs fois a-t-il été question d'avoir une chapelle spéciale pour l'œuvre des noirs. M^{gr} Searisbrich en a lui-même exprimé le désir. Mais il faudrait un endroit assez central pour réunir facilement les noirs de la ville, et puis des ressources pour bâtir une église à leur usage! (P. Guil. 5^{janv.} 80.)

— 3. Malgré ces difficultés, nos confrères continuent à la cathédrale leurs œuvres de zèle avec un généreux dévouement.

Aux fêtes de Pâques 1880, le P. Guilmin, quoique miné par des fièvres incessantes, avait eu la consolation de préparer à lui seul 1302 communions pascales.

Revenu en France en 1881, avec le P. Roserot, comme délégué pour le Chapitre général, il a été remplacé dans son ministère par le P. Garmy, après la fermeture du Collège.

L'an dernier, on a fait, comme par le passé, le pèlerinage à N. D. de la Délivrante. « Il y avait deux ans, dit le P. Garmy, que ce pèlerinage n'avait pas eu lieu à cause des désordres qui avaient marqué le dernier. Nous avons voulu essayer de nouveau et tout a parfaitement réussi. La fête a été splendide et les pèlerins bien recueillis. Tout le monde en a été enchanté, enchanté surtout de l'ordre qui n'a cessé de régner. Nous avions 18 wagons pour transporter nos 900 pèlerins de Port-Louis à Terre-Rouge, la station la plus rapprochée de la Montagne Longue, où la procession s'est formée pour se rendre à Notre-Dame.

C'était un spectacle bien imposant; et nous recommencerons l'année prochaine, si le bon Dieu et Notre-Dame veulent bien nous le permettre. » (P. Garmy, 3 oct. 82.)

— 4. Au mois d'août précédent, le lendemain de la fête du St Cœur de Marie, M^{gr} Scarisbrick avait été prendre part au dîner de la C^{te}, avec les prêtres de la cathédrale. Sa Grandeur se montra pleine de bienveillance. Le jour suivant, elle fit remettre 50 £. au P. Terraud pour son école de la rue Sabourdommais. (P. Garmy, 5 sept. 82.)

Au mois d'octobre, Monseigneur écrivait officiellement au P. Garmy pour lui confier la direction du couvent des Sœurs de Bon-Secours. Cette Cong^e compte actuellement à Maurice 84 religieuses réparties dans 17 C^{tes} et trois hôpitaux du Gouvernement. Leurs Constitutions ont été approuvées l'an dernier par un Décret du St Siège et leur Maison-Mère transférée à Rome. Pour promulguer ce décret, M^{gr} Scarisbrick attendait néanmoins un ordre de la Propagande. De l'avis du P. Garmy, les religieuses recoururent à Son Eminence le Card. Siméoni, qui aussitôt écrivit au prélat; et, le 13 janvier dernier, elles eurent la consolation de voir leurs vœux complètement exaucés. (P. Garmy, 31 oct. 82, 23 janv. 83.)

— 5. Cette congrégation a été fondée à Maurice même, au mois de juin 1850, par un pieux et digne prêtre, M. l'abbé Mazuy, décédé le 25 juillet 1880, après un apostolat de près de 35 années dans la colonie. L'amitié qui l'unissait au Vénérable Père Laval et qu'il a toujours gardée pour tous nos confrères de Maurice, nous font un devoir de consacrer ici quelques lignes à sa mémoire. Nous les extrayons d'une notice publiée dans la France illustrée. (n^o du 16 oct. 1880.)

« La Mission du P. Laval avait déjà porté d'admirables fruits, lorsque, en 1845, arriva l'abbé Mazuy, né à Gilly (Belgique), et ami d'enfance du Cardinal Deschamps. Une aïeule religieuse entourait déjà son nom : son oncle était prêtre, son frère, supérieur d'un couvent de Trappistes; sa sœur,

religieuse dans le couvent du Bon Pasteur de Sille. C'est à la haute classe Mauricienne qu'il consacra spécialement son ministère. Ses difficultés furent grandes au début; secondé par un zèle brûlant, une prudence infinie et un beau talent oratoire, l'abbé Mazuy en triompha.

« Nous n'en finissons pas, si nous voulions rapporter tous ses travaux apostoliques : prédications, retraites, missions, établissements de tout genre. C'est à lui particulièrement qu'est due la fondation de la seconde paroisse de Port-Louis, celle de l'Immaculée Conception. Si il appela plus tard à son aide quelques-uns de nos confrères. (Bull. t. II, p. 544, etc.)

« L'âme du saint prêtre était de feu. Rien, pas même une cécité, graduelle d'abord et devenue complète en 1879, n'a pu ralentir son ardeur. Avec l'autorisation de Rome, il continuait à dire la ^{ste} Messe malgré son infirmité. »

— Ce vénérable ecclésiastique, ajoute le P. Roserot, a été emporté en quelques minutes par un étouffement mal défini. Je lui avais présenté la veille les Tères nouvellement arrivées, et il les avait recus avec sa gaieté habituelle. (13 août 80.)

« L'abbé Mazuy, frappé à mort, récita le Magnificat, avec la fin de l'Evangile du jour, et son dernier soupir s'exhala avec celle invocation : « Marie conçue sans péché! ... »

« Au mort du P. Laval avait laissé toute la colonie en larmes; celle de M. l'abbé Mazuy produisit aussi la plus vive émotion, surtout dans les classes élevées qui, réveillées à sa voix, s'étaient chaleureusement groupées autour du sanctuaire. On en a pu juger le jour de ses obsèques. C'est le 27 juill. qu'elles eurent lieu, et l'église de l'Immaculée Conception se trouva trop étroite pour contenir les fidèles de toutes les classes qui voulaient rendre un dernier hommage à sa mémoire. Mgr l'évêque de Port-Louis donna l'absoute, mais auparavant il voulut, malgré la douloureuse émotion qu'il ressentait, adresser à son digne coopérateur quelques paroles d'adieu vivement senties. »

Résidence de St^e Croix.

Janv. 1880 - Juil. 1883.

1. Personnel. — 2. St^e Croix érigée en paroisse, avec St. Joseph p^o: annexe.
— 3. Pèlerin, au tombeau du P. Laval.

— 1. A l'époque où paraissait le dernier bulletin de St^e Croix, le P. Burg était chargé, avec l'aide d'un des Pères de la Cathédrale, de la desserte de cette chapelle. Le dimanche il y passait la journée ainsi que la nuit suivante; le reste de la semaine, il y allait chaque matin et revenait dîner à la C^{te} de la cathédrale.

Envoyé à Makébourg au mois de janvier 1880, il fut remplacé à St^e Croix par le P. Talley qui fixa sa résidence au collège.

Actuellement, c'est le P. Guyon qui est spécialement chargé du service religieux de ce quartier avec le P. Carré.

— 2. Au mois de juin 1881, M^{gr} Searisbrick a bien voulu ériger la St^e Croix en paroisse, en lui annexant la chapelle de St. Joseph. Cette chapelle, distante de St^e Croix d'un mille environ et située sur le territoire du Bois-Marchand, a été bâtie jadis par le P. Buquel, sous l'épiscopat de M^{gr} Hankinson, l'évêque actuel la réunit plus tard à la paroisse de St. François d'Assise des Tamplemousses, dont il vient de la détacher pour la rendre à nos confrères.

Cet important quartier avait été autrefois constamment évangélisé par nos Pères; la chapelle St. Joseph n'avait été construite que pour y remplacer les deux qui y avait fait élever le P. Laval, et que le temps avait détruites.

L'érection de St^e Croix en paroisse est d'un grand avantage pour les pauvres gens de la localité; car jusque-là les enterrements devaient se faire à la cathédrale et, plutôt que d'entreprendre ce grand déplacement, ils enterraient leurs morts au cimetière du Bois-Marchand, sans aucun rite religieux.

— 3. Chaque année, au jour-anniversaire de la précieuse mort du vénéré T. Saval, le 9 sept., un grand nombre de personnes viennent en pèlerinage à son tombeau. Ainsi, en 1880, le T. Talley passa toute la matinée à entendre les confessions et les communions furent nombreuses; elles ne l'avaient pas été moins la veille.

« L'an dernier, écrit le T. Garmy, l'affluence fut plus grande encore. Ce fut une véritable manifestation. A la Cathédrale le dimanche précédent, j'avais dit quelques mots à nos enfants au sujet du bon Père, ajoutant que, pour sa cause de béatification, il nous fallait des miracles, et qu'ils devaient faire violence au ciel pour les obtenir. Arrive le 9 septembre. Tous se transportent en foule à St^e Croix. Le T. Spielmann, qui était là, affirme qu'à ce moment il y avait au moins trois mille personnes; et je n'estime pas à moins de 5 à 6000 le nombre de celles qui se sont présentées au tombeau; à 6 h. du soir le caveau était encore rempli de pieux visiteurs; toute la journée on a fait queue pour y pénétrer. L'église était pleine, la place de même; il y a eu trois messes et à chacune beaucoup de communions. Si j'avais pu supposer qu'il serait venu tant de monde, j'aurais fait faire une oraison funèbre du bon Père, (T. Garmy, 3 oct. 1882.)

Cté du St Sacrement.

Janv. 1880 - Juil. 1885.

1. Eglise finie. Description. — 2. Mausolée du fondateur. — 3. Presbytère à avoir. — 4. Pèlerinage au St Cœur de Marie. — 5. Caveau p^r nos défunts — 6. Services des sup^r gén^r défunts. — 7. Dévotions div. — 8. Confir^m. — 9. Ecoles. — Difficultés. — 10. Paroisse de la Petite Rivière. — 11. Paroisse des Pailles — 12. N. D. de Lourdes, à Maurice. — 13. Sauts.

— 1. L'église du St Sacrement, bâtie dans la plaine des Cassis, se trouve enfin complètement terminée. Elle est due presque toute entière à la générosité de M. Thomys Sabauwe d'Arifat.

Aussi fervent catholique qu'habile et charitable médecin, il se sentit porté à construire un beau sanctuaire en l'honneur du S. St Sacrement, pour lequel il avait une dévotion particulière. Il fut fortement encouragé par sa digne et vertueuse femme, qui lui conseilla de s'en remettre pour l'exécution de son projet aux conseils du vénéré P. Saval et du P. Beaud; et il ouvrit largement sa bourse à celui-ci, qu'il prit spécialement pour architecte et pour conseiller.

« On commença les travaux par le chœur; la 1^{ère} pierre fut posée vers 1851. Il était assez vaste pour contenir 250 à 300 personnes; mais, dès 1855, on s'aperçut que le plan serait trop restreint pour une population déjà nombreuse et qui s'accroissait tous les jours. Il fallut d'urgence agrandir les constructions, et M. d'Arifat donna de nouveaux fonds pour bâtir un appentis en bois qui servirait principalement aux noirs jusqu'à l'érection définitive de la grande église. Ces premiers travaux furent terminés en 1860.

« Mais ce provisoire ne répondait pas aux vœux et à la piété du fondateur. En conséquence il pria le P. Beaud de lui tracer le plan d'une grande et belle église en rapport avec les besoins de la localité. Le Père consulta un architecte qui, voyant les avantages personnels qui pouvaient lui revenir, composa un plan trop vaste et trop grandiose, dont il fallut ensuite réduire les dimensions. Ce plan corrigé, on se mit à l'œuvre. M. d'Arifat entretenait continuellement aux Cassis un atelier de plus de 60 ouvriers, fournit les matériaux et paya toutes les dépenses pendant près de 20 années.

« La nouvelle construction fut cette fois commencée par la nef, qui put enfin être terminée et livrée au culte en 1876. Il restait à faire achever le chœur, selon le nouveau plan. M. d'Arifat, comme s'il eût pressenti sa mort, en fit pousser activement les travaux en 1877 et 1878. Il mourut en effet à la fin de cette dernière année, avec la consolation

d'avoir achevé le gros œuvre de ce magnifique édifice élevé en l'honneur du S. St Sacrement. Il avait dépensé à la gloire de N. S. plus de 750.000 f.

« Les deux nefs latérales et la grande rosace du portail étaient déjà garnies de leurs vitraux; il en commanda d'autres. ceux de cinq grandes fenêtres géminées du sanctuaire et de trois autres également géminées, de trois chapelles du pourtour. La dernière commande fut celle du maître autel qui fut exécuté à Rome sous la direction du P. Buchet. Cet autel, en marbre blanc et de forme gothique, est arrivé longtemps après la mort du pieux fondateur.

« M^{me} d'Arifat continua son œuvre, mais comme, par un oubli de l'architecte, la commande des derniers vitraux n'avait pas été définitivement conclue, il a fallu la suspendre : les verrières font encore défaut.

« L'église du St Sacrement est un vaste monument gothique; la longueur totale de l'édifice à l'intérieur mesure 165 pieds, et celle du chœur 45; la largeur est de 95 pieds, dont 45 pour la grande nef, et 25 pour chaque petite nef.

« A l'entrée de l'église, le regard est frappé par la majestueuse beauté de la façade, encadrée par deux tours de 60 pieds de hauteur, construites avec élégance et solidité. Des enclures fort délicates, représentant une vigne chargée de fruits, décorent l'étendue du frontispice. Ces enclures remarquables sont dues entièrement au ciseau des noirs qui, à Maurice, excellent dans ce genre de travaux. Les portes ne sont pas moins artistement sculptées, elles sont l'œuvre d'un généreux ouvrier qui a voulu doter l'église de ce fruit de son travail.

« A l'intérieur, la vue se repose délicieusement sur les vitraux des bas-côtés. Ils sont au nombre de 16, les huit de droite, en entrant, représentent les principaux mystères de la vie de la Très-St^e Vierge; sur ceux de gauche sont reproduites autant de circonstances de la vie de St^e Marie-Madeleine. La belle rosace de la façade mesure 13 pieds de diamètre; au milieu

apparaît Notre-Seigneur, et tout autour sont les apôtres, revêtus de leurs insignes et recevant de lui leur mission

« Les colonnes, parfaitement travaillées et surmontées de chapiteaux de bon goût, amènent l'œil ravi à l'admiration des bois magnifiques, de provenance étrangère, qui composent la charpente. » (Note du P. Buquet)

— 2. « C'est à l'ombre du St Sacrement que repose maintenant la dépouille mortelle de M. d'Arifat. Ce fervent chrétien avait quitté la terre pour le ciel le 24 déc. 1878⁰; le lendemain, jour de la belle fête de Noël, on déposa son corps dans un tombeau provisoire. Puis, selon son désir et celui de sa pieuse veuve, on lui prépara un monument funèbre derrière le maître-autel dans la chapelle absidale. Le mausolée, placé en arrière du caveau, se compose d'un magnifique groupe en marbre blanc. C'est une Mater Dolorosa tenant Notre-Seigneur sur ses genoux, au pied d'une croix. La croix, fixée sur un socle en marbre, a pour base une espèce d'autel en pierre rouge. Deux anges adorateurs sont placés sur des socles en marbre et en pierre rouge, au pied du petit calvaire. Le monument, destiné à former une chapelle funéraire, est entouré d'une jolie grille dorée. Le diamètre de la chapelle absidale est d'environ 4 m. 75, avec une profondeur de 2 m. 25.

« Les restes de M. d'Arifat y ont été transférés au mois de février 1881; la cérémonie fut présidée par Sa Grandeur M. g^l l'évêque de Tort-Louis, assisté des Pères et d'une très-grande partie du clergé, avec la musique du collège. Nous avons eu un déjeuner au presbytère; le plus grand nombre des prêtres étrangers y assistaient; Monseigneur n'a pu y prendre part. » (Bull. P. Beau)

— 3. « Le pieux et zélé fondateur de l'église du St Sacrement

(1) Par suite de renseignements inexacts, le dernier Bulletin de Monseigneur avait indiqué le mois de janvier 1879 comme date de la mort de M. d'Arifat. (t. xi. p. 605.)

avait un autre projet qui lui était bien cher et qui devait perpétuer son œuvre : c'était de fonder une Cité de Pères et un établissement de Frères auprès de son église.

« La maison que nous habitons est bien entourée et très-propre à former un presbytère convenable. Mais elle n'a qu'un rez-de-chaussée; pour la rendre plus habitable, dans un quartier envahi par les fièvres, il y faudrait un étage. Sans la mort de M. d'Arifat, il y a longtemps que nous n'aurions plus rien à désirer soit à l'église, soit au presbytère. En attendant, nous faisons des démarches pour l'acquisition de l'immeuble, que nous n'avons jusqu'ici qu'en location; et nous espérons bien que le comité, qui tient lieu de fabrique, nous aidera à l'acquiescer et à y construire un étage. » (Bull. P. Beaud. Note du P. Buguel.)

— 4 « Outre l'église du St Sacrement, nous desservons aussi la chapelle paroissiale du St Cœur de Marie, à la Petite Rivière, la première élevée par le P. Laval. En 1877, nous organisâmes un pèlerinage à cette chapelle pour le lundi dans l'octave de la fête du St Cœur de Marie. C'était pour la première fois; depuis lors les membres de l'apostolat de la prière et de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus ont renouvelé, chaque année et le même jour, leur pieuse manifestation. Ils partent en procession de l'église du St Sacrement, pour aller entendre la St^e Messe à la chapelle du St Cœur de Marie. Il y a une première instruction à 10 h. et à 1 h. une seconde, remplie principalement par les différentes recommandations aux prières des fidèles. A 3 h., un dernier mot d'adieu est adressé aux pieux pèlerins, qui, après la bénédiction du St Sacrement, se remettent en marche pour les Cassis.

« Le pèlerinage qui a eu lieu en 1880 a été particulièrement édifiant. Nous venions de faire notre retraite annuelle à l'église de St Jacques à la Savane. Dès le soir de notre retour, nous nous mîmes au confessionnal pour recevoir les confessions des pèlerins qui devaient se rendre à la chapelle du St Cœur

de Marie. Nous en avons entendu un grand nombre jusqu'au lundi à 9 h.; il y a eu 500 à 600 communions. La plupart des pèlerins, partis de l'église du St Sacrement, après avoir entendu une première Messe, ont récité des prières durant toute la journée et, au St Cœur de Marie, ils ont passé toute la journée à suivre les exercices de piété. Malgré nos fatigues, nous avons été bien heureux de cette pieuse journée.» (P. Brand, 8 sept. 80.)

— 5. « Si nos souvenirs sont fidèles, la première procession fut inaugurée par le regretté P. Guilloux qui présida en même temps la translation des restes du P. Lambert et du P. Chevaux dans le caveau que la piété des fidèles venait de faire ériger. Cette circonstance particulière donne au pèlerinage un autre but bien précieux pour nous : celui de procurer aux âmes pieuses la facilité de prier pour leurs pères spirituels qui reposent dans le cimetière du St Cœur de Marie.

« Un bienfaiteur qui veut taire son nom, y a fait construire, l'an dernier, un caveau pour tous les Pères qui mourraient à Maurice; il comprend une vingtaine de compartiments. »

— 6. « C'est dans l'église du St Sacrement que nous avons célébré le service funèbre pour le repos de l'âme du T. R. Père Schwindenhammer.

« Après avoir pris l'avis de Monseigneur sur le lieu et le jour, le P. Roserot l'annonça pour le mardi 10 mai, en y invitant par une lettre tous les ecclésiastiques. Monseigneur a assisté et a donné l'absoute. L'assistance des fidèles était peu nombreuse, mais choisie : la population ouvrière n'avait pu venir, vu la distance et le travail; mais le clergé ne s'est jamais trouvé aussi nombreux, il y avait plus de quarante prêtres; tous étaient venus, sauf deux qui se trouvaient empêchés. Nous reçûmes, en outre, un certain nombre de visites de condoléance. » (P. Roserot, 17 mai 81.)

Tout le service funèbre du T. R. P. Levasseur, nous

avons eu la pensée de le célébrer à la cathédrale, M. J. Seamisbrick ne l'a pas permis. Son vicaire général, M. l'abbé Mac Donald, y a seul assisté avec un autre prêtre. Mais beaucoup de fidèles, amis de la Congr, ont voulu, en cette circonstance, unir leurs prières aux nôtres. » (P. Garmy, 31 mars, 18 avril 1881.)

— 7. « Notre église étant dédiée au St Sacrement, nous nous faisons un devoir spécial de propager les dévotions qui s'y rapportent. L'apostolat de la prière et la dévotion au sacré Cœur sont particulièrement en honneur parmi les hommes. Tous les premiers dimanches du mois, ils revêtent une magnifique écharpe blanche bordée de rouge avec un cœur rouge sur la face antérieure; et un cierge à la main, ils accompagnent le St Sacrement que l'on porte en procession dans l'intérieur de l'église. Le 3^e dimanche, tous les membres de l'apostolat, hommes et femmes, se réunissent avant les Vêpres pour réciter le rosaire et entendre un petit entretien.

« Nous allons faire l'essai de l'adoration nocturne du St Sacrement pour les hommes. Il a été résolu à la dernière réunion que, dans la nuit du jeudi au premier-vendredi, quelques zélateurs viendraient avec quelques associés s'établir dans l'une des sacristies pour y adorer tour à tour le St Sacrement. Puis, à 5 h. du matin, ils feront dire une messe pour les membres vivants et défunts de l'œuvre, ainsi que pour les familles de ceux-ci. La messe se terminera par la bénédiction du St Eucroire. »

— « Voici, ajoute le P. Beaud dans une de ses lettres, un trait remarquable de la miséricorde infinie du Cœur de Jésus. Le vendredi, 4 juin, fête du sacré Cœur, je venais de prêcher sur la fête et de donner la bénédiction du St Sacrement à la chapelle des Filles de Marie, lorsqu'à la porte de l'établissement se présente à moi un jeune prêtre, récemment arrivé de France, dans un état d'effarement que je ne saurais m'expliquer. Il me rejoignit le soir aux Cassés. Il était allé

chez les Filles de Marie sans qu'il pût se rendre compte du motif qui l'y avait amené. A force de lui faire des questions, je lui en posai une qui me semblait absurde : « Avez-vous l'intention de vous faire protestant ? » - Réponse affirmative : Le malheureux, mécontent de Monseigneur, devait être le soir même chez l'archidiacre protestant, au domicile duquel ses malles l'avaient déjà précédé, puis prononcer un discours à la cathédrale anglicane. Grâce à Dieu, j'ai pu faire échouer l'inferral projet. Après quelques jours de retraite à la maison, Monseigneur lui a fourni les moyens de se rapatrier. »
(P. Beaud, 15 juil. 80. P. Rosier 18 juin.)

— 8. « Les zélateurs et zélatrices de l'apostolat, de la prière et du Sacré Cœur nous donnent pour le bien de la paroisse une précieuse assistance.

« Grâce à leurs secours, nous avons pu préparer en 1879 une magnifique cérémonie de confirmation de 280 personnes, la plupart - adultes Monseigneur en était enchanté.

« En 1881, eut lieu une seconde confirmation de 160 personnes environ, préparées par les soins du P. Talley qui avait remplacé le P. Carie. Cette fois le P. Beaud dut faire les instructions avant et après la cérémonie, à la place de sa Grandeur, qui était indisposée. »

— 9. « Une œuvre importante, que nous avons eu bien de la peine à faire réussir, est celle des écoles assistées. En 1878, les Frères de la doctrine chrétienne abandonnèrent l'école qu'ils avaient tenue depuis plusieurs années dans un immeuble donné à Monseigneur pour cette destination. Nous les avons suppliés de ne pas se retirer avant qu'on eût pu les remplacer par des maîtres pourvus de diplômes et placés sous notre direction. Les chers Frères ne nous écoutèrent pas. Le surintendant protestant, aujourd'hui dans son éternité, s'empressa d'accepter leur démission, malgré l'offre du P. Beaud de continuer l'œuvre dans le local occupé par eux. Puis, afin de nous couper l'herbe sous les pieds, vite il loua un immeuble

dans notre paroisse pour y transporter une partie des enfants de la paroisse de l'Immaculée Conception et du voisinage; il pouvait de la sorte dire au gouvernement qu'une nouvelle école n'était plus nécessaire. On eut beau lui représenter que ce n'était pas une nouvelle école que nous demandions, mais bien la continuation de celle que les Frères dirigeaient dans la paroisse sous notre direction. « Mais celle-là est abolie, répondait le surintendant, et une autre l'a remplacée. »

« Après plus de dix-huit mois de luttes, avec la grâce de Dieu, nous sommes parvenus à fonder une école beaucoup plus nombreuse que celle des Frères. Elle compte pour le moment 194 garçons. Comme l'école des filles nous manquait, et que nous ne pouvions obtenir que les petites filles qui fréquentent l'école du gouvernement établie sur la paroisse se rendissent à l'église, par la raison que cette école de contradiction n'était qu'une annexe d'une autre établie sur la paroisse de l'Immaculée Conception, nous avons dû profiter du bénéfice de l'école mixte pour réunir ces enfants sous la direction d'une pieuse maîtresse. L'opération a réussi. Lorsque l'administration a vu que notre école vidait la sienne, elle s'est avisée d'y mettre obstacle, en nous refusant les appointements alloués, sous prétexte que nous n'étions pas autorisés à fonder une nouvelle école. Nous répondons que nous ne fondons pas. Elle voudrait bien pouvoir affirmer que nous ne sommes que les successeurs des Frères; mais, comme elle l'a nié jadis, et qu'il a fallu s'implanter envers et contre tout, il lui sera impossible d'user de ce subterfuge. »

— 10. Le P. Carré, adjoint au P. Beaud, en 1877, a été spécialement chargé du service de la paroisse de la Petite Rivière, où l'a remplacé depuis M. Fuchs, novice. Il donne sur ses travaux pendant son séjour aux Cassis les détails suivants, dans une lettre du 10. sept. 1880:

« Le dimanche, je pars à 4 h. 1/2 pour la Petite Rivière. J'y arrive à 5 h. et j'entends les confessions jusqu'à 8 h. Alors

il faut chanter la Messe et faire le prône. L'office est suivi du catéchisme qui dure une heure; puis viennent les baptêmes et la visite des malades.

« A midi je dîne aux Cassis. De 1 h. à 2, baptêmes. A 4 h., le P. Supérieur chante les Vêpres, je donne le salut; et de 5 h. à 7 h., s'il y a des malades, je vais les voir et gagnex ainsi un peu d'appétit pour le souper.

« Le lundi matin, après l'oraison en commun à l'église, je distribue la s^{te} Communion aux fidèles, et je pars à 6 h. pour la Grande Rivière. Là, c'est le même ministère, si ce n'est qu'il n'y a qu'une Messe basse. En revanche, comme la Grande Rivière est le quartier le plus mauvais de l'île, les visites y sont aussi plus nombreuses; et il faut forcément les faire à pied, par toutes les routes et tous les sentiers; car les voitures ne peuvent guère s'y aventurer.

« L'après-midi du lundi et du mardi, je les consacre à préparer mes instructions. Le mardi matin, je retourne à la Petite Rivière, où le ministère est le même que celui du dimanche, à part la Messe qui est basse.

« Les mercredis et les vendredis, je les passe aux Cassis où je fais le catéchisme et prépare les enfants à la 1^{ère} communion. Or, nous avons une 1^{ère} Communion tous les deux mois. Après cela viennent les confessions des jeunes personnes des deux sexes, qui prennent le reste de la soirée.

« Le jeudi, je passe encore une demi-journée à la Petite Rivière.

« Nous consacrons les samedis aux confessions pour le dimanche. Ces jours-là, je reste aux Cassis pour aider le P. Supérieur; le dimanche seulement, je commence les confessions de la paroisse de la Petite Rivière, qui est assez importante; aussi pour certaines grandes fêtes, il faut dire adieu au sommeil.

« Tel est notre travail ordinaire, sans compter les enterrements et les visites des malades. Il est des endroits dans

la montagne où le P. Supérieur ne pourrait aller, parce qu'il y a beaucoup à monter et que les sentiers sont affreux.

« Dans le quartier où nous sommes, on respecte et on aime le prêtre. Je n'ai qu'à me louer et des blancs et des noirs. Beaucoup de ces malheureux vivaient en concubinage; grand nombre ont contracté des mariages légitimes; et la première année j'ai validé beaucoup d'unions in extremis.

« Il y a deux moyens pour les gagner: les visites et la fidélité à voir leurs malades. Ils ne résistent pas à ces moyens-là. Ces pauvres gens ont la dévotion et le culte des malades, comme les Parisiens ont le culte des morts. Aussi beaucoup de ces vieux entêtés, qui ne voulaient pas mettre le pied dans une église, ont fait leur première communion; et depuis, je les compte parmi les plus fidèles de nos paroissiens. » (P. Carré, 10 sept. 80.)

— 10. Nos Pères de la Clé du Cassis desservent aussi depuis quelque temps l'église paroissiale de St Vincent de Paul, dans le quartier des Pailles. Cette chapelle avait été élevée par les Pères Lazaristes dans une localité précédemment enclavée dans la paroisse du St Sacrement. Au départ de ces religieux au mois d'août 1880, Monseigneur nous supplia d'envoyer un des Pères du collège y dire une messe basse jusqu'à ce qu'il pût trouver un prêtre pour desservir ce poste important. Plût à Dieu qu'il n'en eût jamais trouvé, plutôt que d'avoir eu celui qu'il y avait mis en dernier lieu; car ce malheureux, Liguorien défroncé, d'abord n'y a rien fait, puis en est parti après un affreux scandale effrontément public par lui-même.

« Le P. Ditmer a été chargé peu après la fermeture du collège, au mois de janvier 1882, de la desserte de cette pauvre paroisse. Il s'est dévoué avec zèle à la mission réparatrice qui lui était confiée, et a déjà fait beaucoup de bien. »

— 12. a Pour exciter les fidèles à réparer avec nous le triste scandale dont on vient de parler, nous résolûmes de faire un grand pèlerinage à un nouveau sanctuaire origé

à Notre Dame de Sourdes dans la paroisse de St-Jern, au quartier des Plaines Wilhems. Il eut lieu le jour de la Présentation de la S^{te} Vierge, 21 nov. 1881. Nous ne l'avions pas annoncé parceque, la nouvelle église n'étant pas terminée, le sanctuaire où nous devions nous rendre était trop petit; il y eut néanmoins une réunion d'environ 600 personnes. »

— « L'année suivante, 1882, la même fête de la Présentation a encore ramené une autre procession de pèlerins à N. D. de Sourdes, à Rose-Hill. Les annales de l'Union catholique de l'Île Maurice rendent ainsi compte de cette fête :

« Les pèlerins, venus en grand nombre de la ville et de divers quartiers de l'île, sont arrivés par le chemin de fer et se sont rendus processionnellement de la gare à l'église, en chantant des cantiques. Ils avaient à leur tête le R. P. Beaud, curé du St-Sacrement, aux Cassis. Le R. P. Harel, curé de Rose-Hill, vint au devant d'eux précédé de la Croix.

« Trois Messes ont été dites, et à chacune d'elles un grand nombre de fidèles se sont approchés de la S^{te} Table. Ses habitants de Rose-Hill avaient renoncé à leurs places en faveur des pèlerins; malgré cela, l'enceinte se trouvait encore trop étroite pour les contenir tous. Après une interruption d'une demi-heure, consacrée à une légère collation, les pèlerins ont de nouveau rempli l'église pour écouter la parole toujours si aimée du R. P. Etcheverry. Le pieux prédicateur a entretenu son auditoire de la nécessité des pèlerinages et de l'opportunité d'avoir choisi pour celui-ci le jour consacré à célébrer la Présentation de Marie au Temple. Puis le R. P. Beaud a adressé à la Vierge de Sourdes, au nom de tous les pèlerins, une prière exprimant de la manière la plus touchante les besoins des âmes. L'émotion qui vibrait dans les accents du digne prêtre a gagné tous les cœurs. À une heure on s'est réuni de nouveau pour la récitation du chapelet, précédée d'une courte allocution du R. P. Beaud. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du S. Sacrement.

« L'ordre parfait et le recueillement qui n'ont cessé de régner parmi les pèlerins pendant cette journée, la piété dont ils ont fait preuve, ont grandement édifié tous ceux qui ont été témoins de ce pèlerinage, le second, croyons-nous, qui ait eu lieu au sanctuaire de N. D. de Lourdes à Rose-Hill. »

— « Il existe à Maurice un autre pèlerinage de N. D. de Lourdes à Chamarel, l'une des localités les plus pittoresques de la colonie. En 1879, une jolie église y a été bâtie par les habitants, sous le vocable de Ste Anne. Une grotte voisine, creusée dans une monticule, au pied duquel coule une rivière limpide, fut en suite érigée en chapelle et dédiée à N. D. de Lourdes. Depuis cette époque, Chamarel n'attire plus seulement les touristes curieux de visiter sa cascade renommée, de nombreux pèlerins y viennent aussi faire leurs dévotions. Daigne en retour la Vierge Immaculée garder fidèlement les croyances de la population contre le courant du protestantisme ! » (Missions catholiques.)

— 13. Les Pères de la cité du St Sacrement ont été bien éprouvés pour la santé, le P. Beaud le premier.

A partir de 1879, ce cher Père se vit obligé de temps en temps d'avoir recours aux Pères du collège pour chanter la grand' Messe et de se réfugier vers les hauteurs de l'île. En 1880, il dut aller en changement d'air à Curepipe, où il resta même pendant la Semaine sainte. Heureusement que le P. Picarda (Cado) débarquait à temps pour le remplacer dans la paroisse. Enfin, en 1881, il fit une saison aux eaux de Salazie à Bourbon, d'où il revint à son poste assez bien rétabli. (P. Roserot, 7 déc. 79, 19 avril 81, P. Beaud, 25 mars 80.)

Le P. Ditmer a été contraint lui-même, d'après l'avis des médecins, de recourir au même moyen pour se débarrasser des fièvres et reprendre de nouvelles forces. Après quelques mois passés à Bourbon, il est rentré à Maurice à la fin d'août, parfaitement remis de ses fatigues. (P. Jarmy, 5 sept. 82.)

Clé du Grand-Port.

Janv. 1880 - Juill. 1885.

1. Service du P. Thiersé. — 2. P. Cyprien, sup. et curé. Bien continué. Sa mort. — 3. Personnel actuel. Fêtes.

— 1. On a pu voir, par la notice biographique récemment publiée sur le P. Thiersé, tout ce qu'a fait ce vaillant missionnaire pour le bien de l'immense quartier du Grand-Port. Aussi son souvenir y vivra-t-il bien longtemps.

Deux mois après sa mort, la fabrique voulut faire célébrer un nouveau service solennel pour le repos de son âme, le mardi 20 juill. 1880. Monseigneur alla de Port-Louis y assister.

— Le P. Hattler, qui avait, avec le P. Burg, servi d'auxiliaire au bon Père durant les derniers temps et lui avait fermé les yeux, lui succéda dans la direction de la paroisse. Mais, n'ayant encore que deux ans de ministère, effrayé d'ailleurs de la responsabilité d'une si importante paroisse, il demanda lui-même que l'on nommât comme supérieur et curé un Père plus âgé. Le P. Cyprien fut désigné pour cette charge.

— 2. Arrivé à Maurice, avec le P. Spielmann et M. Béchet, vers le milieu du mois de nov. 1880, le P. Cyprien fut peu après installé curé de Mahébourg par le P. Roserot, de l'agrément de Monseigneur, avec les P. P. Burg (alors) et Palley, et M. Béchet pour vicaires. Le besoin de personnel au collège y fit appeler le P. Hattler au mois de janvier 1881.

Le P. Cyprien se mit à l'œuvre avec le zèle qu'il avait déployé à Bourbon et à la Guyane. Il fit arranger l'église, peindre le sanctuaire, marbrer et dorer les autels, enrichit la sacristie d'un vestiaire, de nouveaux ornements et de vases sacrés, etc.

Le côté religieux de la paroisse ne fut pas négligé non plus. Au mois de nov. 1881, fut béni une nouvelle

chapelle, élevée par les soins de M. Béchét. Le 10 déc. suivant, Monseigneur alla donner la confirmation à Mahébourg. Il passa cinq jours dans la Ct^e, et exprima aux Pères sa satisfaction du bien réalisé par eux.

Dans une lettre du 20 mars 1882, le P. Cyprien écrivait : « je suis heureux à Mahébourg, parcequ'il y a beaucoup à faire. Ma santé est toujours bonne, je suis plus fort qu'à jamais. Tous les dimanches et fêtes, je dis deux Messes et prêcha deux fois. Nous avons eu de belles et touchantes cérémonies. J'enverrai prochainement une relation de tout ce qui s'est passé à Mahébourg depuis 15 mois... »

Le bon Père devait hélas ! succomber presque subitement quelques mois après, le 9 août 1882, et sans avoir envoyé la relation qu'il avait annoncée.

On avait l'intention de transporter son corps au caveau des Pères de la Petite-Hivière ; mais le conseil de fabrique s'opposa à ce qu'il reposât dans la paroisse auprès du P. Christe et q^u l'évêque de Port Louis assisterait aux funérailles avec plusieurs prêtres et grand nombre de fidèles.

— Le P. Burg a été chargé de la direction de la Ct^e après la mort du P. Cyprien ; le titre de curé fut cependant laissé jusqu'à nouvel ordre à M. Béchét. Depuis ces derniers mois, le P. Ostner a réuni ce titre à celui de Sup^{er} :

La belle fête de l'Immaculée-Conception, lisons-nous dans les annales de l'Union catholique de déc. 1882, a été célébrée avec encore plus de pompe qu'à l'ordinaire, à l'église de N. D. de Mahébourg. Cette fête avait été choisie pour une première communion générale. En ce jour de nombreux enfants et même des adultes se sont approchés pour la 1^{ère} fois de la Sainte-Table. Admirablement préparés par le digne curé et par les bonnes sœurs, ils persévéreront, espérons-le, dans la voie qu'ils ont choisie.

C^{te} de St. Jacques à la Savane.

Janv. 1880 - Juil. 1883.

1. Personnel. — 2. Etat de la paroisse, étendue, populⁿ. Sections, cha-
pelles, écoles, bien déjà fait.

— 1. Quand la paroisse de St. Jacques nous fut confiée en 1878, ce fut le P. Manger qui en reçut la direction. Il se consacra avec zèle à cette nouvelle œuvre. Aussi à son départ pour Nossi-Bé, le 7 août 1880, emporta-t-il les regrets de la population. Le P. Souffrant, qui venait alors de débarquer à Maurice, fut envoyé dans ce quartier; mais, après un séjour aux Seychelles chez les bons Pères Capucins, il dut rentrer en France, où il a succombé.

Le P. Spielmann, que la fermeture du Collège laissait disponible, a été heureux de se dévouer au bien de cette grande paroisse, dont il a été nommé curé au mois de janvier 1882. Il a pour aide le P. Mengelle.

— 2. Voici un intéressant rapport transmis sur cette paroisse par le P. Manger à la date du 18 mai 1880; on regrette d'autant plus de n'en avoir pas reçu la suite de la part de ses successeurs.

— « Au point de vue moral, le quartier de la Savane se trouvait à notre arrivée (déc. 1878), à peu près dans l'état où le P. Laval trouva l'île Maurice toute entière, lorsqu'il y aborda le 14 sept. 1841.

« Il y avait à relever la dignité ecclésiastique plus ou moins abaissée dans l'esprit des habitants, et à catéchiser les pauvres répandus en grand nombre dans ce vaste quartier. Y compris les Indiens, la population est de 33,000 âmes, et à peine y a-t-il 8,000 catholiques. Aux premières Pâques que nous avons faites, 700 personnes s'approchèrent de la S^{te} Table. Ses Pères eurent à établir, dans les différentes parties de la paroisse, des lieux de prières et à fonder des écoles.

« La Savane doit avoir une étendue de 7 lieues de long sur $2\frac{1}{2}$ de large. On peut la diviser en sept parties : Souillac ; la Rivière-des-Anguilles, le Camp-Diable, le Grand-Bois, la Petite-Savane, le Cap, le Bassin-Blanc

« I. Souillac. Là se lève l'église principale. Les écoles y sont fréquentées par près de 200 enfants. C'est dire que la population du quartier est assez considérable. Malheureusement, la concurrence qui existe entre l'école des sœurs et l'école du Gouvernement n'est pas à l'avantage de la première. Mais, comme le nombre des enfants augmente à l'école catholique, nous espérons bien obtenir plus de succès aux examens.

« II. Rivière-des-Anguilles. Cette localité est distante de Souillac de 4 milles dans sa partie la plus voisine et de 8 dans la plus éloignée : les habitants ne peuvent guère venir au chef-lieu. Il y avait une chapelle, mais le gouvernement en ayant défendu l'entrée, à raison de sa vétusté (le bois est tout vermoulu), nous nous sommes mis à en construire une nouvelle dans un endroit plus central. Que de peines et de fatigues pour arriver à en voir le couronnement ! Sur les instances de Monseigneur, on s'occupe aussi de l'installation d'une école catholique, car, la seule qui existe est protestante et est fréquentée par 140 enfants catholiques. Nous espérons avoir pour cela les Filles de Marie ; mais auparavant, il faut achever la chapelle.

« III. Camp-Diable. C'est vraiment le camp du diable, une vraie batterie de l'enfer. On y voyait autrefois une chapelle ; elle est aujourd'hui en ruines ; il n'en reste plus que le bénitier. L'endroit est assez peuplé. Le P. Mauger y a établi une école ; mais elle ne se soutient que par les aumônes péniblement recueillies ; encore faut-il louer la méchante case en paille où se réunit une cinquantaine d'enfants. Si la population est bien abrutie, elle n'est cependant pas inaccessible à la douce influence de l'Évangile ; car, depuis qu'on s'en

occupe, vingt-cinq unions ont été légitimées. Enfin, on commence à réunir les matériaux nécessaires à la reconstruction de l'ancienne chapelle.

« IV. Grand-Bois. Cette localité ressemble au Camp-Dialle. On nous a promis des bois pour construire une école et une chapelle. On doit commencer les travaux. Mais l'école n'est pas assistée par le gouvernement: il faudra donc la soutenir de nos ressources.

« V. Petite-Savane. La chapelle de N. D. du Mont-Carmel, construite par le P. Chevaux dans les premiers temps de son arrivée à Maurice, ne devait pas subsister plus longtemps que son fondateur: elle n'était d'ailleurs que provisoire. On l'a reconstruite en pierres. Elle passe à l'extérieur pour un beau petit monument; au dedans tout est à faire et à orner. C'est là que se vérifie la plainte du bon Maître: « Ses renards ont leurs tanières, le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête. » Néanmoins on y dit la S^{te} Messe le dimanche.

« Il y a également une école: elle est tenue par les sœurs de Bon-Secours, et fréquentée par 60 enfants. Mais le local laisse à désirer. C'est pourquoi le gouvernement menace de retirer la subvention si on n'en trouve une plus convenable. Un sur-sis a été obtenu afin de faire droit aux réclamations: aussi il faut voir les sœurs quêter, d'ici et de là, tantôt une charrette de pierres, tantôt des bois de construction. Les collectes ne sont guère abondantes. L'année de grâce expirée, qui arrivera-t-elle!

« VI. Baie-du-Cap. Tout y est à faire. Un des curés de la Savane y a établi une école; elle compte 45 enfants. Chose singulière! le gouvernement y subventionne à la fois une école protestante et une école catholique. Entre les deux la lutte est acharnée; le démon ne veut pas céder. Deux fois il nous a mis sur le point de perdre la subvention, en poussant successivement trois propriétaires à reprendre leur maison; trois fois dans une année, il a fallu déménager. Enfin la victoire est restée au parti

catholique. A l'aide de petites souscriptions et d'une aumône de Monseigneur, nous sommes en train d'acquérir une habitation, à laquelle nous avons l'intention d'ajouter une chapelle. Déjà une partie des pierres est amenée sur le chantier; la majeure partie des bois est aussi retirée de la forêt, nous les devons à la générosité de deux habitants.

« Le Cap est à 13 milles de Souillac.

« VII. Bassin. Blane. Les noirs sont là en grand nombre; néanmoins, comme ce quartier n'est qu'à trois milles de la Petite Savane, il suffira pour le moment d'aller y faire le catéchisme.

« Pour tout résumer, la Savane est une paroisse neuve; il faudra beaucoup prier et travailler pour que l'installation y soit même passable. La construction des chapelles et des écoles, voilà la grande affaire et aussi la grande difficulté du moment. Mais les habitants donnent, encouragés et bien disposés par la prompté érection de la chapelle de la Petite-Savane.

« Il y a déjà un mouvement religieux bien prononcé, au moment où la question des écoles est grosse d'orages. Ce mouvement s'est surtout traduit par les retours qui durant le temps pascal se sont opérés dans la classe riche »

Cité de St. Gabriel à l'île Rodrigues.

août 1880 - Juill. 1883.

1. Fondation décidée. — 2. Desserte de l'île jusque-là. — 3. Installation. Manque de vivres. — 4. Visite de l'Evêque et du Gouverneur.

— 1. Mgr. l'Evêque de Port-Louis nous avait vivement pressés d'accepter la desserte de l'île Rodrigues dès l'année 1878, en même temps qu'il nous proposait la paroisse de la Savane. Après avoir d'abord refusé, le Conseil général crut devoir enfin se rendre aux instances répétées du prélat, appuyées par nos Pères de Maurice; et, par décision du 30 août

1880, il fut résolu qu'on établirait une petite Communauté pour l'évangélisation des habitants de cette île. Monseigneur, en effet, ne trouvait aucun prêtre à envoyer à ces pauvres insulaires abandonnés; il nous assurait un traitement suffisant pour l'entretien de deux Pères; et, le climat de l'île étant réputé salubre, on pouvait y employer ceux qui seraient fatigués par les fièvres de Maurice. (Lett. du P. Corbet, 15 sept. 79.)

Les P. P. Stervennou et Lainé ont été désignés pour composer avec le F. Michel cette petite etc.

— 2. Cette île a été à divers intervalles évangélisée par nos missionnaires. Dès 1849, le P. Chevaux y avait été envoyé par le P. Saval, sur les désirs mêmes du gouvernement qui voyait, dans la présence d'un prêtre catholique, le seul moyen de rétablir la paix et la concorde entre les habitants divisés par la jalousie. Il y resta six mois, baptisa presque tous les insulaires, bénit plus de 50 mariages, éleva deux chapelles, et prépara à leur première communion plus de 70 personnes. (Vie du P. Saval, p. 361.)

Pour entretenir le bien commencé, un Père de Maurice s'y rendit dans la suite de temps à autre. Ainsi, le P. François y alla trois fois, en 1857, en 1862 et en 1864; puis le P. Guilmin en 1868. (Bull. t. I. p. 83. t. III. 62, 343. IV. 236, 424. VI. 949.)

Touché des bonnes dispositions des habitants, M. ^{gr} Han-kinson leur promit qu'un prêtre se fixerait au milieu d'eux. Un ecclésiastique français, M. l'abbé Hoilaire, se dévoua à cette mission, pour lui d'autant plus pénible qu'il se trouvait seul, et que, durant plusieurs mois de l'année, les communications avec Maurice sont rares et difficiles. Il y demeura pendant près de 9 années consécutives, de 1870 à 1880; mais depuis 1878, il demandait avec les plus vives instances un poste à Maurice, où il revint définitivement au mois d'avril 1880.

— 3. Le P. Stervennou, destiné à aller le remplacer avec le P. Lainé, avait quitté Nosse-Bé au mois de mars précédent; mais il était si affaibli qu'il dut, selon les prescriptions des médecins,

rester plusieurs mois à Bourbon pour refaire ses forces. Il arriva enfin à Port-Louis le 24 juillet; et le 31 août, il s'embarquait avec le P. Luiné sur le Peggie-Doq, trois mâts de 400 tonneaux, freté tout exprès pour leur transport et celui d'un médecin résidant destiné à Rodrigues. Monseigneur voulut bien les accompagner. Son but n'était pas seulement de les installer, mais encore de donner le sacrement de confirmation et de régler les affaires temporelles. Sa Grandeur revint le 25 septembre.

En cette circonstance un ami de la Cong^e, M. Aristide Sauzier, a gracieusement offert de faire parvenir à nos Pères, sans aucun frais, tout ce dont ils auraient besoin. D'avril à novembre, un bateau voilier fait, une fois par mois, le service entre Maurice et Rodrigues, et c'est lui qui en est le propriétaire. (P. Ros. 10 sept. 80.)

Voici quelques mots du P. Sternennou, en date du 8 oct. 1881, sur les débuts de l'œuvre :

« L'année dernière à pareille époque, j'écrivais au très-Rév. et regretté P. Schwindenhammer, pour faire connaître notre arrivée à Rodrigues, et l'état déplorable dans lequel nous avons alors trouvé cette Mission. Depuis, nous avons eu beaucoup à souffrir, et maintenant encore nous sommes loin de nous trouver dans un état confortable, sous quelque rapport que ce soit. Une installation rencontre ordinairement beaucoup d'obstacles. Ses difficultés ne nous ont pas fait défaut; mais à l'avenir la position, sans être belle, sera de toutes les manières meilleure et moins pénible. Nous avons un peu déblayé le terrain.

« Le 27 août, jour de la fête du St-Cœur de Marie, ajouta-t-il dans une autre lettre du 18 sept. 1882, j'ai érigé un chemin de croix dans la chapelle du Port-Mathurin. C'est un encouragement à supporter nos épreuves présentes... Le Backia (qui fait le transport de Maurice à Rodrigues) ne nous a pas apporté de farine; et nous n'en aurons pas

jusqu'à son retour. Nous sommes dans pain depuis deux semaines. Nous n'avons sur notre table que quelques biscuits gâtés et du manioc gâté aussi par les pluies continuelles, et il n'y a pas même de maïs dans le pays. Mais il faut bien faire pénitence.» (Lett. du 18 sept. 82.)

Le Magistrat de l'île Rodrigues s'était rendu lui-même à Maurice pour faire des provisions de riz et de farine: Il alla voir le P. Gariny et lui exprima combien la population était heureuse d'avoir nos Pères. (P. Gariny, 3 oct. 82.)

— 4. Nous terminons ce bulletin de St Gabriel par le récit d'une visite de l'évêque de Port-Louis et du Gouverneur de Maurice, d'après la Commerciale Gazette.

« Le mardi 28 juin 1881, débarquaient à l'île Rodrigues le Gouverneur de Maurice sir Napier Broome et Sa Grandeur Mgr: Searisbrick, la femme du Gouverneur et plusieurs autres personnages importants les accompagnaient. Ce fut tout tout un événement dans ce pays qui n'avait pas eu de visite semblable depuis 1845. Vingt et un coups de canon annoncèrent l'arrivée de son Excellence, qui fut reçue, ainsi que sa suite, par le magistrat et les principaux habitants de Port-Mathurin. Les P. P. Stervennou et Sainé étaient eux aussi descendus de la montagne qu'ils habitent à St-Gabriel, pour souhaiter la bienvenue au Gouverneur. On lut une adresse signée par les notables, dans laquelle on remerciait le représentant de la Reine du vif intérêt qu'il portait au bien-être et à la prospérité de l'île, et l'on terminait en exprimant la ferme conviction des habitants que Rodrigues venait désormais s'ouvrir une ère nouvelle. La réponse du Gouverneur fit concevoir les plus grandes espérances.

« Deux jours après, à 9 h. 1/2 du matin, un long défilé quittait la demeure du magistrat pour se rendre à St-Gabriel, où son Excellence et ses amis avaient été invités à dîner. Le P. Stervennou et le P. Sainé, entourés des fidèles, reçurent

ces hôtes dans leur paisible retraite. Un chant de bienvenue fut exécuté en leur honneur. Le P. Stervennou, à la tête de son troupeau, au nombre de 150 à 180, tous dans leurs plus beaux habits de fête, conduisait le chœur, et les voix des robustes montagnards, jointes à celles des femmes, formaient vraiment un concert harmonieux. Derrière des arcs de triomphe de verdure, se dessinait la petite église avec son toit de chaume; un peu plus bas, l'on apercevait la modeste demeure des missionnaires.

« Le Gouverneur reçut l'hospitalité la plus cordiale. A la fin du déjeuner, le chef de l'église catholique à Rodrigues porta un toast à son Excellence; dans son speech, plein de grâce, il sut toucher les affaires de l'île avec beaucoup de tact et de sagacité. Puis, sur le désir du Gouverneur, tous les montagnards se formèrent en groupe devant le presbytère. Alors M. Napier-Brownes'entretint quelque temps avec les chefs, écoutant avec bonté leurs demandes et leurs plaintes. L'un d'eux adressa à ses compagnons la réponse de son Excellence. Elle leur annonçait que le paiement du riz qu'ils avaient reçu de Maurice pendant la famine, ne serait point exigé en argent, mais compensé par certains travaux extraordinaires; tels que travaux de routes qui leur profiteraient à leur profit. Des applaudissements accueillirent ces paroles. Il leur promit ensuite de prendre en considération la question de savoir si les taxes à l'avenir seraient exigées en espèces.

« Le soir approchant, le Gouverneur descendit la colline, et la majorité des habitants l'accompagnèrent plus de la moitié de la route.

« Le dimanche suivant, l'évêque de Port Louis offrait les saints mystères à bord de l'Esryale, nom du navire que montait le Gouverneur. Pendant son séjour à Rodrigues, Sa Grandeur fit 14 baptêmes et bénit 3 mariages. L'un des enfants baptisés eut pour marraine la femme du Gouverneur. »

Dernières nouvelles de Maurice.

Arrivée d'un Gouverneur catholique. Espérance pour le catholicisme.

— Les lettres qui nous parviennent de Maurice nous annoncent que la colonie a enfin un Gouverneur catholique. Le nouveau Chef de la colonie, Sir John Pope Hennessy, a été reçu, écrit le P. Garmy, avec un enthousiasme sans pareil. Jamais, dit-on, une foule aussi considérable ne s'était portée au devant d'un Gouverneur. Le lever du 7 juin, ainsi qu'on appelle la réception officielle faite à l'occasion de la fête de la Reine, a été plus brillant que jamais. La cérémonie de prestation de serment, Sir John Pope Hennessy a été salué par de vives acclamations.

Il a regardé lui-même le serment qui lui était fait comme s'adressant à son caractère de catholique. Il a dit à M. le Gouverneur qu'il comptait sur l'Union catholique pour établir un contact favorable à la religion, serment qu'il devait être prudent au début de son administration. Il a ajouté qu'il ne comprenait pas pourquoi on enseignait l'anglais dans les écoles subventionnées : « On peut a-t-il dit, être tout aussi bien sujet loyal de la Reine en parlant français que si on parlait anglais, et il a cité le Canada.

Au banquet qui lui a été offert par le Député-Maire et la municipalité de Port-Louis, son discours a été un vrai triomphe pour lui. Il a déclaré qu'il voudrait prendre pour modèle lord Dufferin, qui a si bien réussi au Canada, et par lequel il n'a fait aucune distinction entre le protestant et le catholique, le Français et l'Anglais.

Ce qui vaut mieux que toutes les paroles, c'est que déjà la population a pu voir avec joie Sir et Lady Hennessy donner l'exemple de la plus édifiante piété, en assistant un dimanche du mois de juin, le 10, à la Grand'Messe de la cathédrale où ils ont communiqué. (Annales de l'Union cath., 16 juin. P. Garmy, 21 juin 83.)

Nouvelles diverses.

Retours en France sont rentrés à la Maison-Mère, pour raison de santé :

De la Martinique, le 24 juin, le P. Kunemann ;

Du Sénégal, le 25, le P. Le Pennec et le F. Antonin ;

De la Guyane, le 27, le P. Giron (Emmanuel), et le 10 juillet, le P. Buqucl, revenu par un transport de l'État.

Gabon M. de Brazza est arrivé au Gabon le 25 avril avec un nombreux personnel et un matériel considérable. Le 31 mai, il est parti pour Somboréné, où l'attendaient 700 hommes de l'intérieur avec 56 pirogues. Selon ses desirs, deux de nos missionnaires, les P. Davezac et Bichet l'accompagnent dans le Haut-Congo. *Exp. des 6 et 30 mai 83.*

Sénégal. Mgr Duboin, ayant été contraint par sa mauvaise santé de revenir de nouveau en France, pour la cinquième fois depuis les sept années qu'il a la charge de Vicaire apostolique de la Sénégambie et de Préfet apostolique du Sénégal, a eu devoir de l'avis du C. R. Père, offrir au St. Siège sa démission. Le P. Riehl, qui l'a aidé déjà dans l'administration de la Mission, en qualité de vicaire général, est destiné à le remplacer. Cependant, il n'y a encore rien d'officiel à ce sujet, comme le journal le Monde et les Missions catholiques l'ont annoncé prématurément. On espère que Mgr Duboin pourra obtenir une pension de retraite.

Languebar D'après l'avis du Conseil, le C. R. Père vient de demander à la S. C. de la Propagande, par lettre du 10 juill., l'érection de cette Mission en vicariat apostolique. Il y a tout lieu d'espérer que cette demande sera favorablement accueillie.

Maison-Mère, le 18 juillet 1883.

N^o166.

Août 1883.

BULLETIN

Maison-Mère.

Admissions aux vœux.

Par décisions du Conseil, en date des 29 mai et 6 juillet,
ont été admis :

aux vœux perpétuels :

Les P. P. Stoll,	}	de la C ^{té} de Cellule,
Chauffour,		
Latappy (Lyon),	}	de la C ^{té} de Beauvais,
Epinette,		
Dangelzer,	}	de la C ^{té} de Blackrock,
Julien,		
Brennan,	}	de la C ^{té} de Braga,
Schurrer (xav.),		
Davezac,	}	de la Mission des Deux-Guinées,
Augouard,		
Visseg,	}	de la Mission du Congo,
Paris,		
Faxel,	}	
Andrieux,		
Kuhn (alph.),		de la C ^{té} de N. O. des Anges, à Pondichéry,
Goettner,		de la C ^{té} de St-Pierre (Martinique),
		de la C ^{té} de l'Im. Conc. à la Trinidad,

Les F.F. Aubert Hurst, de la C^{té} de St Nicolas de Hamberwillers,
Berckmans Swords, } de la C^{té} de Blackrock,
Gall Walsb,
Austremoine Matasse, de la Mission des Deux-Guinées.

Aux vœux de cinq ans:

Les P.F. Le Douarin, de la C^{té} de Langonnet,
Ducloux } de la C^{té} de Cellule,
Planeix (Fr^{ois}) }
Baumann, de la C^{té} de Merville, (6 juil.),
Kuhn (Basile), de la C^{té} de Hamberwillers,
Martin (Théoph), de la Mission des Deux-Guinées,
Maurer, de la Mission du Zanguebar,
Thélan, de la C^{té} de Pittsburg.

Les F.F. Marius Delabais, de la C^{té} de St Jean (17 janv.),
Darius Siepe, de la Mission du Zanguebar (6 juil.),
Cornelle Siepe, de la Mission de Sénégambie,
Marie-Stanislas Martial, de la province d'Haïti.

N. B. Après l'expiration de ses vœux précédents, au mois de mai 1880, le P. Le Douarin était demeuré comme agrégé; sur sa demande, il a été réadmis comme profès, et a renouvelé ses vœux entre les mains du G. R. Père, lors de la visite de celui-ci à Langonnet, le 7 mai 1883.

Admissions à l'Oblation.

Par décisions du G. R. Père Général, ont été admis:

au Noviciat des Cleres: le 15 juil (Déc. du 9.)

M. Messager Yves-Marie, Pat. de rel François-Corentin,
au Grand Scolasticat le 15 juil. (id.)

M. M. Genoud Pierre-Louis, Pat. de rel St-François de Sales,
Gyrandel Eugène-Joseph-Mic, Pat. de rel St-Paul.

Herchenroder Joseph, Pat. de rel Louis-François-Xavier,
Oelpuech Fr^{ois} J^h-Christide-Sml, Pat. de rel Sml. M^{ic}-Joseph.
Au Petit Scolasticat de Pittsburg, (11^o du 22 juil.).

M. Fieser Jacques, Pat. de rel. St-Louis.

En noviciat des Frères, à Blackrock, le 12 juil^t. (D. 6 juill.):

Les Post^s: Carroll Patrice, en rel. F. Jarlath,
 Mac-Auley Patrice, en rel. F. Marie Vincent,
 Brennan, Patrice, en rel. F. Alphonsus.

Faveur de la demi-place,
 obtenue de la Compagnie du Chemin de fer du Midi.
 Avis à ce sujet.

Le G. R. Père vient d'obtenir, pour les membres de la Congrégation, le privilège de pouvoir voyager à moitié prix sur le chemin de fer du Midi, comme nous l'avions déjà depuis longtemps sur les autres lignes. Cette concession, plusieurs fois sollicitée en vain par le passé, nous a été accordée par décision du Conseil d'administration de la Compagnie, en date du 29 juin. Nous la devons spécialement à la bienveillance du président de ce conseil, M. Bocher, Sénateur du Calvados, et à la puissante recommandation que le Père Teureux avait pu obtenir d'un autre Sénateur, M. Buffet.

Bien que nous ayons moins d'occasion de voyager de ce côté que sur les autres lignes, ce n'en est pas moins un avantage important dans bien des circonstances, notamment pour nos Pères de Bordeaux et pour ceux qui ont à aller à Braga ou à en revenir.

Des obédiences spéciales ont été imprimées pour les voyages sur ce réseau; et au verso on a fait ajouter, sur leur usage, quelques avis auxquels le G. R. Père recommande de se conformer avec soin.

— Deux de ces recommandations s'appliquent d'ailleurs aussi aux billets des autres lignes; et il n'est pas inutile de les rappeler ici.

La première, c'est de remplir exactement l'obédience, e. à. d. d'y inscrire avec soin tout ce qui est à marquer:

nomms des voyageurs, classe à prendre, point de départ et lieu de destination, date du voyage.

La seconde recommandation c'est d'écrire le tout très-lisiblement.

Ile de la Réunion.

Mars 1880. - Juil 1883.

Ct^é de St. Jacques.

1. Paroisse prise à St Denis, N. O. de la Délivrance provisoir^{ment}. - 2. Personnel. Bien opéré. - 3. Mort du curé de St Jacques, M. Mas. Nos Tères le remplacent. Motifs - 4. Lett. de M. Delgery. Etat de la paroisse. Populat^{ion}. Ecoles. Soeurs - 5. Besoin d'un 2^e Tère. Mutat^{ion} de personnel. - 6. Décrets contre les relig^{ieuses}. Enquête à notre sujet. - 7. Les Jésuites. Chapelle fermée. Adresse du clergé. Incompat^{ibilité} de l'admⁱⁿ. - 8. D^émiss^{ion} de M^{gr} Soulé, arrivée de M^{gr} Coldefy. - 9. Rapports avec lui. Eloge de nos Tères. - 10. Désir irréalisable de relever le collège St Charles. - 11. Ruine gl^{orieuse}. Cyclone. Chemin de fer - 12. Sympathie à la nominat^{ion} et à la mort du G. R. P. Levarasseur - 13. Fêtes, ministère. Total des sacrements administrés - Retraite eccl^{ési}ast^{ique}. - 14. Ministère au Lazaret. - 15. Santé. Salazie. - 16. Quest^{ion} du serment d'allégeance à Maurice et de la nationalité française, au sujet du T. Kattler.

— 1. Quand, à la suite des difficultés survenues avec M^{gr} Soulé, la Maison Mère se résolut, par décision du 11 mars 1878, à abandonner le collège St Charles, elle prit en même temps la détermination d'accepter à l'occasion la direction de l'une des paroisses de St Denis, afin d'y avoir une Ct^é qui pût servir de centre à nos autres œuvres de la colonie. M^{gr} Soulé consentit volontiers à l'arrangement qui lui fut proposé à ce sujet pour terminer le différend relatif au collège : Il promit de nous confier la paroisse St Jacques, autrefois évangélisée par nos Tères, aussitôt que la chose serait possible; et en attendant il nous offrit celle de N. O. de la Délivrance. (Lett. du 3 mars 1879.)

Dès l'arrivée du P. Stoffel à Bourbon, où il était envoyé pour les affaires de l'établissement de la Providence, M^{gr} l'évêque de St Denis le pressa de se charger au plus tôt de la desservir de cette paroisse; et sur les vives instances de Sa Grandeur, il en prit possession avec le P. Scheuermann dans les premiers

jours du mois de février 1880.

— 2. Mais ce dernier avait déjà reçu sa destination: pour l'île Mayotte. Le P. Daull, destiné à le remplacer, s'embarqua à Marseille le 8 du même mois avec le P. Cado Picarda, envoyé à Maurice. Leur voyage fut on ne peut plus heureux, du moins dans sa première partie.

— « Nous arrivons à Aden, écrivaient-ils dans une lettre commune adressée au G. R. Père, après une magnifique traversée de 12 jours. Notre voyage s'est fait jusqu'ici en communauté. Nous avons avec nous quatre Jésuites, deux Pères et deux Frères; quatre prêtres des Missions Étrangères, un Frère Lazariste et trois religieuses du St' Enfant Jésus, allant au Japon.

« De Marseille ici, temps splendide. Tous les jours, sauf une seule fois, nous avons eu le bonheur de dire la St'e Messe; et, dimanche dernier elle a été célébrée en public, dans le canal de Suez, à la prière du Commandant, excellent chrétien, qui y a lui-même assisté. Le P. Daull, étant le plus âgé, a été désigné pour l'office public, qui avait été annoncé des la veille par une affiche placée dans toutes les salles. Nous avons toute facilité pour nos exercices de piété que nous faisons, autant que possible, en communauté, car il y a fort peu de passagers à bord. » (Lett. du 20 fév. 80.)

— Faute d'une occasion favorable le P. Schœuermann dut attendre pour se rendre à Mayotte, la malte du 26 avril. Ce délai lui permit d'aller passer une quinzaine de jours à St-Paul, sur la demande de M. l'abbé Delgéry, afin d'y aider au st ministère à l'occasion des fêtes de Pâques.

— Bien que nos Pères ne fussent chargés que transitoirement de la paroisse de N. D. de la Délivrance, ils se sont mis à l'œuvre avec zèle, afin d'y faire le plus de bien possible, et leurs efforts n'ont pas été sans résultats.

L'un des premiers soins du P. Stoffel a été d'établir dans la paroisse une confrérie du St' et Im' Cœur de Marie, qu'il a fait agréger à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires. L'église était

si pauvre et si dénuée de tout que bien des personnes allaient plutôt ailleurs pour les offices; il s'efforça de lui procurer quelques objets de culte afin de donner aux cérémonies plus de solennité. (Lett du 23 avril 80.)

Sur l'invitation du Vicaire général administrateur, le Père Ouaillprêcha la retraite annuelle au pensionnat des jeunes demoiselles élevées par les Sœurs de St Joseph dans leur maison principale de l'Immaculée-Conception; M. l'abbé Beauredon n'avait trouvé personne autre qui voulût s'en charger.

— 3. Sur ces entrefaites mourut le curé de St Jacques, M. l'abbé Mas Ancien novice de N. O. du Gard, où il était venu faire un essai étant déjà prêtre, ce digne ecclésiastique était toujours demeuré particulièrement attaché à la Cong^g. Lors de son dernier voyage en France en 1878, il avait exprimé à son passage à la Maison-Mère le bonheur qu'il aurait de nous léguer sa paroisse. Ses vœux devaient bientôt se réaliser. Quoique ayant déjà sa retraite, il avait voulu retourner à Bourbon; il y succomba le 3 oct. 1880. Le nombreux concours des fidèles qui se pressaient à ses obsèques, autour du clergé, attestait combien le regretté défunt avait su gagner les sympathies de tous. Le vicaire général administrateur du diocèse célébra la messe des funérailles. Le P. Stoffel avait été invité à tenir les cordons du poêle, en compagnie du Maire de la ville, du président du Tribunal, président aussi du conseil de fabrique, et de trois des principaux membres du clergé. (Alman. rel. 1881.)

— M. l'abbé Beauredon se conforma aux instructions de M. gr. Soulé et voyant d'ailleurs le bien que nos Pères avaient déjà fait à N. O. de la C^g délivrance, il les pressa aussitôt de se charger de la grande et importante paroisse de St Jacques. Le P. Stoffel pensait d'abord devoir attendre, mais, sur les instances de M. le Vicaire général, il alla, avec le P. Ouaill, prendre possession de ce nouveau poste l'avant-veille de la Toussaint, 30 oct. 1880. Le St Amable les y rejoignit de St Bernard, afin de prendre soin du service matériel.

de la nouvelle E^{té} et de la sacristie de l'église paroissiale.

Ce n'est pas sans regret que les fidèles de la Délivrance viennent s'éloigner les Pères qui, pendant quelques mois, s'étaient généreusement dévoués pour eux. Mais l'exiguïté de sa population, qui n'est que de 1500 âmes, ne pouvait donner suffisamment de travail pour deux Pères. Aussi jusque-là, comme depuis, il ne s'y trouve qu'un prêtre séculier. St Jacques, au contraire, compte 8000 âmes. La besogne ne manque donc pas, même pour plusieurs, ce qui permet d'y établir une communauté complète. Et c'est là la raison principale qui avait porté la Maison-Mère à fixer son choix de préférence sur cette paroisse, déjà évangélisée autrefois par la Cong^g, et peuplée en grande partie de pauvres et de noirs.

— H. M. l'abbé Delgèry, ancien vicaire général, écrit au P. Stoffel, à la nouvelle de son installation à St Jacques:

« Je savais déjà, mon bien cher Père, que vous deviez aller à St Jacques, et de tout mon cœur je m'en réjouis. Il y a là du bien à faire et place pour le personnel d'une E^{té}. Deux et même trois Pères y trouveront un travail sérieux et qui ne sera pas sans consolation. C'est pauvre et petit selon le monde, mais il y a beaucoup d'âmes encore simples et dociles. Je les connais pour y avoir passé un temps qu'à mon gré j'aurais voulu voir se prolonger. Je m'en réjouis aussi pour l'œuvre de l'hôpital et pour ces bonnes Sœurs; j'avoue que je craignais pour elles un choix d'aventure. » (Lett 21 oct. 80.)

— « Dès notre arrivée, écrit le P. Daull, nous nous mêmes au confessionnal tous deux du matin jusqu'au soir. Pour les fêtes de la Toussaint, nous eûmes, dès les premiers jours, près de 2000 communions.

« A 6 h. on ferme l'église, et alors commence au presbytère la confession des hommes que leur travail empêche de se présenter dans la journée. On confesse quelquefois jusqu'à 10 h., surtout la veille des fêtes. Il faut après cela dire son

bréviaire, ce qui fait que le Père, chargé de l'office des noirs le lendemain à 4 h., n'a guère le temps de dormir.

« Comme nous avons, outre le service paroissial, la desserte de l'hôpital communal, nous sommes obligés de biner tous les dimanches et fêtes. Le travail, on le voit, ne manque pas.

« La paroisse de St Jacques, située à l'Est de la ville de St Denis dont elle renferme les faubourgs, se compose d'une population presque exclusivement noire. A part quelques indiens nomades, qu'à ce titre on ne doit pas baptiser, et quelques cafres infidèles, que nous gagnons par ci par là, les habitants sont tous chrétiens catholiques. Il n'y a qu'une seule famille protestante.

« La population est, dans son ensemble, très-religieuse, et fréquente assidûment les sacrements. Les jours ouvriers, 60 personne en moyenne font la s^{te} communion.

« Il y a beaucoup de bien à faire parmi ces pauvres noirs, qui nous sont très-attachés. C'est que nos anciens missionnaires, le P. François surtout, ont laissé ici des souvenirs impérissables.

« Profitant de ces bonnes dispositions à notre égard, nous visitons souvent les pauvres cases pour remuer ceux qui vivent encore dans le concubinage. Nous avons réussi jusqu'à présent à en ramener un très-grand nombre. La plupart vivent dans le péché, moins par malice que par manque de savoir se tirer d'affaire pour remplir les formalités légales. En les aidant un peu, on arrive facilement à les mettre en règle. L'administration municipale s'est d'ailleurs jusqu'à ce jour montrée très-bienveillante à cet égard. Le maire se transporte avec beaucoup de complaisance à domicile pour les mariages in extremis, ou dans le cas d'une maladie même ordinaire, si elle se prolonge tant soit peu.

« Une seule chose est regrettable, c'est qu'il n'y ait pas dans la paroisse une école de garçons. Tous ceux qui fréquentent les classes vont à l'école centrale des Frères. Il en résulte

que ces pauvres enfants, tant qu'ils sont chez leurs religieux maîtres, marchent très-bien et sont assidus à la réception des sacrements; mais, une fois partis, c'est fini. Ils se trouvent tout désorientés dans leur paroisse; ils n'en connaissent ni le curé ni les vicaires; et leur église, qu'ils n'ont jamais fréquentée, ne rappelle à leurs âmes aucun pieux souvenir. Si donc on pouvait plus tard arriver à décentraliser les écoles, on ferait un bien immense à la jeunesse qui, pour le moment, nous échappe complètement.»

Ces renseignements du P. Daull sont confirmés par les lettres du P. Stoffel. « La population, dit-il, nous a très-bien accueillis. Elle se montre bonne, simple et docile à accepter les réformes que nous proposons. Du reste, la majeure partie des paroissiens se compose d'ouvriers; il n'y a guère qu'une vingtaine de familles tant soit peu à l'aise. En ce moment, le P. Daull prêche l'aveugle, c. à d. fait une instruction le mardi, et préside le chemin de croix le vendredi. » (P. Stoffel, 3 déc. 1880.)

« Les Sœurs de St Vincent de Paul nous rendent un très-grand service. Elles vont à domicile soigner les malades, préparent le vieux monde au baptême et à la 1^{ère} communion, recueillent les enfants pauvres pour les instruire et les catéchiser. »

— 5. Mais le dévouement de ces religieuses ne pouvait suppléer ce qui manquait réellement: un troisième prêtre. Deux Pères seuls ne pouvaient, en effet, suffire à un travail qui s'accroissait de plus en plus, en raison même du bien déjà accompli et des bonnes dispositions de la paroisse. (P. Stoffel, 3 et 30 déc. 80.)

L'administration diocésaine le comprit facilement, et elle accorda volontiers le traitement d'un 3^e Père à faire inscrire sur le cadre. Le P. Allain, désigné pour ce poste, s'embarquait à Marseille le 21 août 1881; mais il n'arrivait guère que pour combler un vide.

Le 21 octobre, en effet, le P. Daull était contraint d'entrer à l'hôpital. Et à peine se trouvait-il sur pied qu'il fut saisi d'une dysenterie aiguë, avec complication de fièvre et

d'hépatite Au bout de quelques jours il était hors de danger. Cependant, ne voyant pas d'amélioration sensible, malgré les soins les plus assidus, le médecin en chef, qui le visitait régulièrement deux fois par jour, déclara urgent son retour en France, et le fit repartir au mois de décembre.

Mais à la même époque à peu près, le P. Dubail, laissé libre par la fermeture du collège de Port-Louis, reçut du C. R. Père Levavasseur l'ordre de passer à la Réunion, où deux mois après le suivit le P. Hattler. Le premier devait avoir le titre officiel de curé, le second, être adjoint comme deuxième vicaire. M. gr Coldefy confiait en échange au P. Stoffel, qui se trouvait rayé du cadre du clergé, l'aumônerie de l'école communale de jeunes filles, dite de Joinville, tout en lui continuant néanmoins, au point de vue ecclésiastique, la direction générale de la paroisse. (P. Stoffel. 22 mars, 20 avril 82.)

— 6. La radiation du P. Stoffel du cadre du clergé de la colonie était un contre-coup des décrets portés en France le 29 mars 1880 contre les Congrégations religieuses. On sait, en effet, qu'une décision subéquente du 3 avril, rendue sur le rapport de M. Jauréguiberry et dans doute à l'instigation des députés des colonies, rendait applicables aux possessions françaises d'outre-mer les mesures prises contre les instituts religieux non approuvés par l'Etat. Quelque temps après la publication de ce décret dans la colonie, M. le Gouverneur-Cunier envoya dans toutes les Ctes le secrétaire général de la Direction de l'intérieur, M. Talconnet, s'informer de leur situation respective.

« Ce fut le 16 juillet, écrit le P. Stoffel, que je reçus, à N. D. de la Délivrance, la visite de ce fonctionnaire, que je connaissais déjà pour avoir voyagé avec lui de Marseille à Bourbon Ancien instituteur et marchand de blé à Lyon, il y fut nommé, à la suite de la Commune, maire de la Croix-Rousse et conseiller-départemental. Peu s'en est fallu qu'il ne devînt ici directeur de l'Intérieur à la place de M. Manès. Après quelques mots sur le voyage que nous avions fait ensemble, il

me dit qu'il venait de la part de l'administration supérieure s'informer si notre Cong.^e avait été approuvée et à quelle époque. Je pensais que tout serait fini par là, quand, quelques heures après son départ, je reçus de lui un billet me demandant la copie de nos statuts. Je répondis aussitôt que ces statuts devaient se trouver au Ministère, la Cong.^e ayant été plusieurs fois approuvée.

« Cependant, sur une seconde lettre de sa part, et pour éviter un conflit qui pouvait être fâcheux, en ce moment surtout où se préparait la transaction relative à l'affaire de la Providence, je lui envoyai en communication, à défaut de nos statuts civils, un exemplaire de nos Règles latines, le priant de vouloir bien me le retourner aussitôt qu'il en aurait pris connaissance. Il en fut satisfait. » (Lett. P. Stoffel, 14 août 80.)

Les Sœurs de S^t Joseph et de S^t Vincent de Paul n'avaient rien à craindre; les Filles de Marie non plus, car elles sont approuvées pour la colonie par un décret impérial du 27 mai 1857, à titre de Cong.^e hospitalière et enseignante. Mais il n'en était pas de même des Sœurs de Marie Réparatrice et des Tères Jésuites. Les unes et les autres devaient avoir quitté la colonie à l'expiration du délai fixé, 4 sept.

— 7. En ce qui concerne spécialement les Tères Jésuites, leur dissolution était bien arrêtée. Car M. l'abbé Beauvredon informait le P. Stoffel que le Gouvernement l'avait chargé de pourvoir au service du culte dans l'île de S^{te} Marie de Madagascar, en prévision du départ prochain des Tères Jésuites; et l'Ordonnateur lui-même lui avait demandé s'il lui serait possible de mettre à sa disposition deux Frères de notre Cong.^e pour remplacer à l'île S^{te} Marie, comme instituteurs et catéchistes, ceux de la compagnie de Jésus. Le P. Stoffel répondit naturellement, comme il le devait, qu'il n'avait nul mandat pour traiter une question de ce genre; mais que, d'ailleurs, nos Frères n'allaient jamais seuls sans prêtres de la Congrégation.

Cependant le R. P. de Savaisière, alors supérieur provincial des Jésuites de Madagascar et de Bourbon, put prévenir, pour le moment, le coup qui les menaçait. Il partit aussitôt pour France et reparut un mois après, apportant à ses confrères des deux îles de la Réunion et de St^e Marie de Madagascar l'assurance qu'ils ne seraient pas inquiétés, non plus que les Sœurs de Marie-Réparatrice. (P. Stoffel, 11 sept. 80.)

Cette promesse avait été obtenue par l'entremise de M. de Freycinet, ministre des Affaires étrangères, en vue de la Mission de la grande île de Madagascar, où les religieux de la Compagnie de Jésus représentaient et propageaient l'influence française. Elle fut confirmée par une dépêche du ministre de la Marine, M. Jauréguiberry à M. Cuminier, lui donnant ordre de maintenir le statu quo par rapport aux religieux de la Compagnie de Jésus.

Mais ce ne devait être qu'une trêve de quelques mois. Les deux représentants de la colonie, M. M. Lasserre et des Mahy, poussés eux-mêmes, dit-on, par des sollicitations venues de la Réunion, arrachèrent à l'Amiral Cloué, successeur de M^t Jauréguiberry, sous la menace d'une interpellation à la Chambre, l'ordre de faire fermer la chapelle de la résidence des Pères Jésuites à St Denis. Trois jours après la réception de cette dépêche, le 2 avril 1881, cette chapelle était fermée par mesure administrative.

Ce ne fut pas tout. Les Pères Jésuites exerçaient les fonctions d'aumôniers chez les frères des écoles chrétiennes de St Denis, à l'école des filles de Joinville et au pensionnat de M^{lle} Bertho; le gouverneur signifia tant aux Frères qu'à l'institutrice, qu'ils ne pouvaient garder plus longtemps de tels aumôniers, attendu que le département ne reconnaissait pas l'existence sacerdotale aux membres de la Compagnie de Jésus. (sic)

L'un des principaux motifs allégués pour la fermeture de la chapelle de ces religieux, c'est qu'elle fusaît le plus grand tort aux

paroissiales de la ville. C'était faire retomber sur le clergé l'odieux de cette mesure, que l'on attribuait même à ses sollicitations. Le clergé crut devoir répondre à ces bruits malveillants par une adresse au R. P. Lavoissière, qui fut aussitôt signée par presque tous les prêtres de la ville. et successivement par les autres ecclésiastiques de la colonie. (par 54 prêtres sur 70.)

Le P. Stoffel, comme curé d'une des paroisses importantes de St-Denis, ne crut pas pouvoir se dispenser de joindre sa signature à celles des autres membres du clergé; il signa pour lui et ses confrères. L'adresse ne contenait d'ailleurs qu'un témoignage de fraternelle sympathie à l'égard des Pères Jésuites, sans aucune expression blessante contre l'autorité.

L'administration, ennuyée et irritée, n'en jugea pas ainsi. Elle vit dans cette lettre, publiée par les journaux, un acte grave d'insubordination; et ne pouvant frapper tout le clergé, elle déchargea son mécontentement sur les aumôniers du lycée et de l'hôpital militaire, mais surtout sur nos Pères. Ces deux aumôniers furent remis à la disposition de l'autorité diocésaine; et pour nos confrères, on demanda la radiation du cadre du clergé de ceux dont les noms figuraient au bas de l'adresse, livrée peut-être imprudemment avec les signatures à la publicité.

Cependant, le P. Stoffel ayant seul signé cette pièce, on finit par obtenir du ministère que le coup porterait aussi sur lui seul. D'après une dépêche ministérielle du 27 mai 1881, l'administration décida sa mise hors cadre à partir du 1^{er} août de la même année. Il continua néanmoins à exercer son ministère à St-Jacques à titre gratuit, comme l'y autorisait formellement M. le Vicaire général.

« Au reste, lui écrivait M. Beauvredon, et je le dis, Très-Révérénd Père, en toute sincérité, le bien que vous accomplissez à St-Jacques suffirait au défaut de toute autre considération, pour me convaincre que vous êtes à votre place... C'est vous dire que vous avez raison de vous croire autorisé à

continuer vos fonctions à St Jacques. et je suis heureux d'apprendre par vous que Mgr Coldefy est favorable à votre Cong^g; car cela donne lieu d'espérer qu'il la confirmera définitivement dans la situation paroissiale qu'elle occupe présentement et dans laquelle des engagements authentiques l'ont établie. » (Lett. de M. Beaumecrou, 28 juill. 81.)

— 8. Depuis quelques mois la colonie avait, en effet, un nouvel Evêque. A la suite des plaintes nombreuses élevées de tous côtés contre son administration, de la part des Communautés religieuses et du clergé diocésain comme des autorités civiles, Mgr Soulé avait dû, quoique avec peine, remettre sa démission entre les mains du Nonce apostolique. Revenu en France au mois de février 1880, il fut nommé, le 20 nov., chanoine-évêque de St Denis et remplacé l'année suivante par Mgr Coldefy. (C. XI. p 909, 996.)

Des lettres particulières de Son Em. le Card. Desprez et de Mgr Delannoy, contenant l'éloge du nouveau prélat, faisaient désirer de le recevoir au plus tôt. Il se rendait à Marseille pour s'embarquer par la malle du 18 sept., lorsqu'une dépêche ministérielle vint, contre son attente, réclamer sa présence à Paris. C'était l'amiral Cloué qui le faisait rappeler pour lui donner ses instructions au sujet de l'affaire des Pères Jésuites. Le prélat fut donc obligé de suspendre son départ d'un mois. Le paquebot n'apporta que le mandement qu'il avait préparé pour son entrée dans le diocèse et pour la prise de possession de son siège épiscopal. (Malle, 26 mai, 25 oct. 81 - P. Stoffel, 5 nov. 81.)

« Enfin, le jeudi 10 nov., le canon annonce l'arrivée du Duplex, et les signaux télégraphiques portent la nouvelle que le navire est pavoisé, c. à d. que Mgr Coldefy est à bord. Le lendemain sa Grandeur descendit à terre : la réception eut lieu avec le cérémonial religieux accoutumé ; mais, au lieu de voir à la Cathédrale tous les grands corps réunis, on n'y vit que les cinq chefs de service.

Monseigneur amenait avec lui, pour le seconder dans l'administration du diocèse, en qualité de grand vicaire, M. Chalvet, son neveu, ancien professeur de théologie au séminaire de Périgueux; et pour secrétaire, M. Lafon, un de ses vicaires de Chiviers. Peu de temps après il nomma aussi comme vicaire général, M. l'abbé Delgéry; mais le Gouvernement, mécontent de l'attitude de celui-ci dans l'affaire des jésuites, a refusé de l'agréer à ce titre. Quant à l'ancien vicaire général de Mgr Soulé et vicaire administrateur durant la vacance du siège, se trouvant libre, il en profita pour retourner aussitôt en France. (P. Stoff. 30 nov. 80.)

— 9. Mgr Coldefy avait également accordé au C. R. P. Levavas-seur le titre de Vicaire Général. Dès qu'il apprit la nomination du C. R. Père actuel, il s'empressa de lui conférer le même titre, avec celui de chanoine honoraire de sa cathédrale. (Lett. 27 mars 1882.)

Les rapports de ce Diélat avec nos Pères, particulièrement avec le P. Stoffel, sont empreints de la plus grande bienveillance. Il écrivait au C. R. Père défunt peu après son arrivée:

« Mon Très-Révérend Père, je suis, on ne plus satisfait de vos Pères de St Denis; je n'ai qu'à me louer en tout de leur esprit qui ne laisse rien à désirer. (Sa Grandeur a souligné elle-même ces dernières paroles). Je suis heureux de le constater.

« S'il m'était permis de vous témoigner un désir, ce serait de laisser encore le P. Stoffel supérieur, il a ici les sympathies de tout le monde. J'estime, en outre, qu'il pourrait m'être d'un grand secours pour la Congrégation des Filles de Marie. » (Mgr Coldefy, 27 déc. 81.)

— Un des premiers soins du Diélat fut de s'enquérir de tout ce qui venait de se passer dans le diocèse et qui avait si fort ému l'administration.

« Depuis quelque temps, écrivait le P. Stoffel le 28 déc. 1881, je suis appelé assez souvent à l'Evêché. C'était d'abord au sujet de ma radiation et de la part que j'ai prise dans la

lettre collective adressée aux Pères Jésuites. Monseigneur m'a demandé sur cet incident les détails les plus minutieux. Je lui ai fourni tous les documents qui étaient en mon pouvoir; au bout de quelque temps il m'a fait venir à nouveau pour le même motif.

« Mon Père, me dit-il alors, j'ai bien examiné toutes choses, et je dois vous dire qu'en cette occurrence vous ne pouviez et ne deviez tenir une autre conduite que celle qui a été la vôtre. L'honneur même de la Cong^e dans le pays exigeait cela. Il est vrai, ajouta sa Grandeur, vous êtes sacrifié aux yeux de l'administration; mais vous l'auriez été bien plus aux yeux du clergé, des fidèles et de la population entière. Entre les deux maux celui que vous subissez est infiniment préférable et plus glorieux pour vous et pour la Cong^e.

« Monseigneur m'a manifesté ensuite l'intention de tenter lui-même des démarches pour me faire remettre sur le cadre. Je lui ai fait comprendre que c'était peine inutile, et que, même dans l'intérêt de la Cong^e, il valait mieux laisser les choses telles quelles. » (P. Stoffel, 28 déc. 81.)

— 10 « J'ai eu également, ajoute le P. Stoffel, dans la même lettre, plusieurs entrevues avec sa Grandeur au sujet de la réouverture de l'ancien collège St Charles. »

— C'était là, en effet, le vœu le plus cher de Mgr Coldefy. Dans ce but il fit même appel à l'œuvre de la Propagation de la foi, par l'intermédiaire du Card. Arch. de Paris, pour l'obtention d'un subside de 30.000 £. « Si ce subside m'est accordé, écrivait-il à la Maison-Mère, j'ouvre le collège à Tâques, et pour cela j'aurais besoin de cinq de vos Pères et de plusieurs Frères. L'ouverture de ce collège est une question de vie ou de mort pour la Colonie.

« Que je réussisse dans ma demande, et la colonie, que l'administration que je remplace a conduite à un doigt de sa perte, reprendra une nouvelle vie... Quant aux conditions à établir, je serai aussi large que possible, parceque je veux

le bien avant tout .. (P. Stoffel, 27 déc. 1881.)

Mais, comme on pouvait s'y attendre, le Président du Conseil de la Propagation de la Foi répondit à sa Grandeur qu'il était impossible, d'après les règlements essentiels de l'œuvre, d'accorder la subvention demandée. Et, après de nouvelles instances auprès du P. Stoffel et de la Maison-Mère, le prélat a compris lui-même que, malgré la grande utilité d'un collège ecclésiastique pour réagir contre l'esprit irreligieux du lycée, c'est une œuvre impossible à réaliser pour le moment, et qu'une nouvelle tentative n'aboutirait qu'à créer de graves difficultés, sans espoir de succès.

— 11. On ne pourrait en effet compter, pour les ressources, que sur un certain nombre de familles catholiques; et la ruine générale du pays rend impossible la création de nouvelles œuvres.

Le cyclone du 21 janv. 1881 a ajouté cruellement à cette ruine.

« Ce Cyclone, écrit le P. Stoffel, a été l'un des plus terribles qui ait visité la colonie. Par bonheur, il n'a pas été de très-longue durée; autrement il aurait jeté la désolation partout. Le centre du météore effleurait une grande partie de l'île. La partie de St-Paul, et par conséquent St-Bernard, ont peu souffert; mais à St-Denis, il n'est guère de maisons qui n'aient subi l'inondation.

« Les membres de la Cité de la Providence sont demeurés littéralement dans l'eau pendant plusieurs jours; et la toiture de la maison a été presque entièrement enlevée. Du reste, toutes les habitations ont été endommagées: toitures enlevées, fenêtres ou portes brisées, varanques et balcons ébranlés ou démolis, murs écroulés, etc.

« Une partie de la toiture de l'église de St-Jacques a été emportée, notre sacristie inondée, beaucoup de nos ornements détruits. Nous n'avons presque plus de clôture extérieure ni intérieure, tout a été jeté par terre. Si les rafales avaient

duré deux heures de plus, notre cure, le clocher, tout s'effondrait.
 « Quelle désolation ! que de malheureux à secourir ! Dans une seule rue, j'ai compté plus de 15 maisons détruites. Je n'ai jamais vu un cyclone sévir avec tant de violence » (P. Stof, 28 janv. 61)

Pour venir au secours des victimes, les chambres ont voté un crédit extraordinaire d'un million.

Malgré le budget de plus en plus obéré de la colonie, on n'a pas reculé devant la construction d'une voie ferrée, dont les frais considérables ne seront pas couverts de sitôt. On l'a inaugurée le 11 février 1882; elle longe le littoral, et va de St-Denis à St-Pierre et à St-Benoit. Oaigue le ciel, en retour de la pensée qu'eut l'administration de couronner son œuvre par les bénédictions de l'Eglise, rendre à ce pays, la paix, la richesse et la vie ! (Malle, 16 fév. 1882.)

— 12. Nos relations avec le clergé continuent d'être ce qu'elles ont toujours été à la Réunion. Lorsque le P. Stoffel eut appris la mort du R. Père Schwindenhammer, il s'empressa de porter la triste nouvelle à la connaissance de tous les prêtres du diocèse. Un bon nombre d'entre eux lui adressèrent à ce sujet des lettres de sympathiques condoléances. (P. Stof, 18 mai 1881.)

Plus tard tous réclamèrent le nom de son successeur.

« Notre éminent et saint compatriote, écrivait La Malle, avait droit, par ses vertus et ses mérites, à la haute distinction dont il vient d'être l'objet, et ses frères en religion, en la lui conférant avec un élan si unanime et si spontané, n'ont fait que lui accorder la récompense légitimement due à son zèle et à son dévouement pour l'œuvre si belle et si pieusement utile qu'ils poursuivent de concert.

« Le R. P. Levavasseur n'a jamais oublié son île natale, et il lui a toujours porté le plus ardent amour; en toute occasion, il s'est intéressé à ses destinées, et il lui a souvent donné des preuves de son attachement qui, pour être restées ignorées par suite de son extrême modestie, n'en ont pas moins été aussi précieuses que touchantes.

« Réjouissons-nous donc de le voir aujourd'hui vobiscum.

à la tête de cette Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie, qui a déjà fait tant de bien depuis sa fondation et dont nous comptons, parmi nous, des membres si recommandables et si dignes, à tous égards, de nos respects et de nos sympathies.»

La joie hélas! fut trop tôt troublée par la mort. Ce fut alors, comme on peut le voir par l'article suivant de ce même journal, un service tout à fait solennel que celui qui fut célébré le 16 mars à St Jacques pour le repos du regretté défunt: (P. Stoff. 22 mars 82.)

« Une imposante cérémonie a eu lieu jeudi, 16 du courant, à l'église de St Jacques.

« Les R. R. P. P. de la Congⁿ du St Esprit et du St Cœur de Marie y faisaient célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de leur Supérieur général, le C. R. P. Frédéric Levasseur.

« Tout le monde, prêtres et laïques, avaient répondu avec empressement à l'invitation des R. R. P. P. et chacun s'était empressé de se rendre à cette cérémonie, qui avait pour objet d'honorer la mémoire d'un glorieux enfant de la Réunion, dont l'illustration, pour compter particulièrement au ciel, n'en était que plus éclatante et plus digne d'admiration.

« Mgr l'Evêque de St Denis présidait la solennité. Il avait à ses côtés, M. l'abbé Chalvet, vicaire général, et M. l'abbé Orsgeriy. Le chœur de l'église suffisait à peine à contenir les prêtres qui s'y pressaient au nombre de quarante au moins, et le clergé des quartiers avait tenu à se réunir à celui du chef-lieu dans cette circonstance, où la plupart de ses membres avaient une dette de cœur à payer au vénérable défunt.

« En effet, c'est au séminaire du St Esprit que nos prêtres sont élevés d'ordinaire et qu'ils se préparent à la carrière sacerdotale. Or, on sait la place qu'occupait, à ce séminaire, le C. R. P. Levasseur, comme aussi de quel affectueux dévouement et de quelle touchante sollicitude il entourait ceux qui venaient s'y donner à sa direction.

« Nous n'entreprendrons pas de rappeler ici ce qu'a été le

dernier Supérieur général de la Cong^e du St Esprit et du St Cœur de Marie, dont la perte est si douloureusement ressentie dans le monde entier, nous pouvons le dire, car l'œuvre si belle et si grande qu'il a si puissamment contribué à fonder rayonne maintenant partout. Une voix éloquente s'est chargée de proclamer les mérites et les vertus du C. R. P. Levasseur, et nous achevons aujourd'hui même de publier le magnifique discours prononcé par Mgr Java aux obsèques de ce serviteur de Dieu. ⁽¹⁾

« Mais ce que nous tenons à constater dans ces lignes, c'est que la terre de la Réunion, qui l'a vu naître, n'a pas été insensible à la cruelle nouvelle qui lui annonçait sa mort.

« De nombreux fidèles assistaient au service, et leurs regrets, de même que leurs prières, s'unissaient aux regrets et aux prières du clergé.

« Après la messe qui a été chantée par M. l'abbé Murat, curé de la cathédrale, l'absoute a été donnée par Mgr l'Evêque de St Denis, entouré à ce moment de toute cette réunion si imposante de prêtres.

« Les R. R. P. P. du St Esprit et du St Cœur de Marie ont pu voir, en cette occasion, combien sont vifs et sincères les sentiments d'estime et d'affection qu'on leur porte parmi nous. »

— 13. Depuis que nos Pères sont à St Jacques, ils ont déjà eu la consolation de faire un très-grand bien dans cette importante paroisse. Voici quelques détails sur leurs travaux, d'après les lettres de P. Stoffel.

— « La première grande fête qu'il nous a été donné de célébrer à St Jacques a été celle du 50^{ème} anniversaire de l'apparition de la médaille miraculeuse, le 27 nov. 1880. Le Supérieur Général des Sazaristes avait obtenu, pour ce jour, du Souverain Pontife la faveur d'une indulgence plénière à gagner par tous les fidèles, et il en avait informé par une circulaire les membres de sa Cong^e et les Sœurs de St Vincent de Paul, en les invitant à

(1) Ce discours a servi de matière à une courte notice du C. R. P. Levasseur, faite par le P. Lumbour, et publiée dans l'Almanach religieux de la Réunion pour l'année 1883.

donner à cette fête tout l'éclat possible. Ses Filles de la charité, qui desservent dans la paroisse l'hospice communal, répondirent avec empressement à cette invitation. La visite de la chapelle de leur hospice était la condition requise pour gagner l'indulgence; mais, cette chapelle étant trop petite pour se prêter à la solennité extérieure, les Sœurs demandèrent au Vicaire général que la grand'Messe, le sermon de circonstance et la bénédiction du St Sacrement se fissent dans notre église; et nous accédâmes volontiers à leur désir.

« La fête fut très-belle. M. Beauredon officia toute la journée; et le soir il y eut une magnifique illumination. A la paroisse nous avons distribué la communion à plus de 800 personnes. » (P. Stoffel, 3 déc. 80.)

« Le 27 juillet de l'année dernière, nous avons fait faire la 1^{re} Communion à 85 enfants de l'école de Joinville; le même jour, Monseigneur donna la confirmation à 150 d'entre-elles. Quelques jours après, le 10 août, c'était aussi une grande fête à St Jacques. 75 enfants s'approchèrent pour la première fois de la St^e Table, et 225 personnes reçurent la confirmation. » (P. Stoffel, 9 août 82.)

« Cette paroisse nous donne beaucoup de consolations. Depuis que nous y sommes, nous avons légitimé plus de 80 unions. Les offices sont bien suivis, les sacrements fréquentés. Monseigneur a voulu faire dans notre église l'ouverture du 1^{er} mois de Marie, célébré après son arrivée. Il y avait à la cérémonie plus de 4.000 fidèles dont la tenue et la piété ont enchanté le prélat. Au dire de l'évêché et des prêtres séculiers, la paroisse St Jacques doit devenir la paroisse modèle du diocèse. C'est peut-être trop flatteur. Toujours est-il que le bien se fait. » (15 mai 82.)

— On en jugera d'ailleurs par le tableau suivant qui résume les résultats du ministère pour les deux années 1881 et 1882:

- « — Baptêmes d'enfants, 407 — d'adultes, 80,
- Premières communions d'enfants, 100 — d'adultes, 97;

- Confessions , 38.000 ;
- Communions pascuales , 6.218 ;
- Communions en général , 65.000 ;
- Mariages , 105 ;
- Extrêmes - Onctions , 1, 654 ;
- Enterrements , 584 .

— A cela il faut ajouter l'instruction religieuse et la direction spirituelle données dans l'établissement de Joinville où l'école communale de filles a plus de 600 enfants ; et les conférences hebdomadaires faites aux enfants de Marie, au nombre de 200 . Cette école de Joinville, dirigée par les Sœurs de St Joseph et à laquelle est annexé un ouvroir, se trouve sur la paroisse de l'Assomption

La paroisse de St Jacques compte plusieurs associations pieuses, qui aident beaucoup au bien . Telles sont la société de N. D. de Bon - secours composée de 100 membres ; la confrérie du Sacré Cœur de Jésus, et celle du St et Im^e Cœur de Marie, agrégée à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires depuis le 15 sept. 1865⁰⁰ ; l'asile du Butor, dirigé par les Sœurs de St Joseph, et comprenant 195 élèves, etc. » (P. Stoff. 25 mars 82, almanach.)

— M^{gr} Coldefy a tenu à ce que le P. Stoffel assistât à la retraite ecclésiastique, autant pour se mettre à la disposition des retraitants qui réclameraient son ministère, que pour être au courant des avis donnés et en rendre compte à ses confrères . Les instructions ont été faites par un Père jésuite, le R. P. Etcheverry . Tout s'est bien passé, et les uns et les autres ont regagné leur poste heureux et contents. (P. Stoffel, 2 oct., 4 oct. 82.)

— 14. Le P. Stoffel a eu en outre, dans ces derniers temps, l'occasion d'exercer son ministère au Lazaret — « Monseigneur aurait voulu, écrit-il le 27 mars dernier, que je fisse une relation à ce sujet ; je lui ai représenté que cela ne

(1) 29 confréries du St Cœur de Marie furent érigées à cette même époque par ordonnance de M^{gr} Maupoint et agrégées par lui à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, si elles ont été inscrites ensuite le 25 juill. 1866.

convenait pas de ma part. Grand fut mon étonnement lorsque, quelques jours après mon entretien, je lus dans *La Malle* un article relatant en substance la conversation que j'avais eue avec *Sa Grandeur*. » (P. Stoff. 27 mars 83.)

Voici le résumé de cet article du journal: « Lors de son dernier voyage à la Réunion le Natal avait parmi ses passagers un médecin de 1^{ère} classe de la marine, M. Thou, qui était parti malade de Nouméa pour se rendre en France. Il fut impossible à ce malheureux fonctionnaire de continuer la traversée, et il dut s'arrêter dans notre île. Mais le Natal était en quarantaine et M. Thou ne put débarquer qu'au lazaret, où son état, malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le Dr Auguste Vinson, s'aggrava immédiatement.

« En présence du dénouement fatal qui s'annonçait pour lui, le pauvre exilé songea aux suprêmes consolations de la religion. Le désir exprimé par lui à ce sujet fut aussitôt communiqué à Monseigneur qui, sans perdre un instant, s'adressa au R. P. Stoffel et lui demanda de se rendre auprès de M. Thou. La réponse ne se fit pas attendre, et le vœu du malade fut accompli sur le champ. Le R. P. Stoffel se dirigea vers le lazaret, où il devait s'interne en vue de la mission qu'il était appelé à y remplir.

« Grâce à de fortifiants encouragements, M. Thou put envisager avec sérénité sa fin prochaine, et il se prépara avec un calme tout chrétien à quitter la terre. Il n'avait aucun des siens auprès de lui; mais, circonstance providentielle, il se trouva que le P. Stoffel avait connu les deux cousins de M. Thou; de sorte qu'il lui fut possible de l'entretenir de sa famille et de diminuer les angoisses de ses derniers moments en lui promettant de transmettre aux absents son souvenir et ses regrets. » (*La Malle*, 15 mars 83.)

— 15. *Tax* suite du travail considérable dont ils sont chargés, nos Pères de St Jacques ont eu successivement à payer le tribut à

la fatigue. Au mois de mai de l'an dernier (1882), ce fut d'abord le P. Stoffel; de l'avis de ses confrères il dut se rendre à Salazie. Se trouvant rayé du cadre, il ne pouvait avoir les soins gratuits accordés à l'hôpital aux membres du clergé rétribués par l'Etat. Mais il reçut chez M. l'abbé Orinel, curé de la paroisse, l'hospitalité la plus cordiale et les soins les plus empressés. Il s'y rencontra avec le P. Scheuermann, qui, à l'exemple du Père Stervennou en 1880, était venu de Mayotte y faire un séjour réparateur.

À son retour à St Denis au mois de juin, le P. Stoffel y trouva deux autres confrères malades, le P. Ditrner, de Maurice, et le F. Mathurin, de Nossi-Bé, tous les deux dans un état d'épuisement et de fatigue extrêmes. Les médecins les envoyèrent également à Salazie où ils ne tardèrent pas à recouvrer des forces. (P. St. 14 juin 82.)

Le P. Dubail a aussi été bien éprouvé. Comme le P. Dault, il dut s'interner à l'hôpital thermal de Salazie et y demeura 40 jours (du 16 nov. au 27 déc. 82.). Grâce à Dieu, il a pu reprendre ensuite l'exercice du st ministère, quoiqu'on n'eût pas été d'abord sans inquiétude à son sujet.

— 16. À la suite de la radiation du cadre du P. Stoffel, M. g^r Coldefy demanda au ministère d'y faire inscrire à sa place le P. Dubail à partir du 11 mars 1882, date de son entrée en service: soit négligence, soit défaut de bonne volonté, cette affaire, si simple d'ordinaire, a traîné plus d'une année. Enfin, sur de nouveaux ordres du ministère, provoqués par la Maison-Mère, le P. Dubail a pu être inscrit et toucher son traitement au mois de mai dernier.

Avec lui avait été proposé le P. Battler, envoyé de Maurice à Bourbon. Mais au mois de novembre l'administration ayant appris qu'il avait prêté le serment d'allégeance à Maurice; objecta qu'il pouvait avoir perdu par là la nationalité française. La question, portée au ministère de la Marine, fut soumise au C^{orps} de des Secaux qui a n'importe...

en effet, le 5 fév. 1883, qu'à son avis la prestation du serment d'al-
légeance à Maurice fait perdre actuellement les droits de ci-
toyen français. Cette réponse, contraire à la jurisprudence an-
térieure, et rendue publique par le Gouverneur pour tous les
intéressés, a suscité de nombreuses réclamations dans les deux
îles, et il est douteux qu'elle prévale devant les tribunaux.

Cependant le P. Hattler, ne pouvant être inscrit sur
le cadre du clergé de la Réunion, est retourné à Maurice,
au mois de mai dernier. Il a dû être remplacé par le Père
Talley qui n'a pas le même empêchement.

Les raisons de santé ont contraint le P. Adam de descen-
dre de la montagne St Bernard, où il a pour successeur le
P. Allain.

Enfin le P. Stoffel, pour les mêmes raisons, s'est retiré
à la Providence avec le P. Pineau (P. Stoffel, 17 mars 83.)

La C^{te} de St Jacques se compose donc actuellement des P. P.
Dubail, curé en titre, Adam et Talley, avec le F. Amable.

C^{te} de la Providence.

1. Personnel. Santé. — 2. Œuvres Pénitencielles. Projets. — 3. Menace d'érig-
nement de la Providence. — 4. Projet de transaction avec la colonie approuvé
par l'adm^t. — 5. Solution définitive. — 6. Mort de M. Hubert-Delisle, fondateur
de la Providence — Mémoire du P. Stoffel.

— 1. Malgré une saison faite à Salazie en 1879, le P. Pineau
et le F. Héribert ont continué à payer leur tribut à la maladie.

Le bon F. Héribert est resté, en 1881, étouffé quatre mois en-
rant sur son lit, à la suite de cinq opérations qui lui ont fait
subir le martyre,

Quant au P. Pineau, il écrivait le 22 février de la même année:
— « Mes 23 années de Mission pèsent bien sur ma tête. Je passe
mes nuits à me lever de dix à douze fois pour aller du lit sur un
fauteuil et retourner à mon lit; quelque fois même il me faut
sortir, dans le désespoir de trouver une position... puis ce

sont des crises de goutte, des douleurs dans tout le corps. Je fais néanmoins ma besogne peu à peu.»

Au mois de mars dernier, la santé de ce cher confrère a éprouvé une nouvelle et rude secousse; et l'on n'était pas sans inquiétude sur l'issue de la maladie. Atteint d'une fièvre paludéenne compliquée, il dut s'aliter, et le P. Stoffel annonçait comme probable l'obligation où il était de le faire interner à l'hôpital militaire et de lui donner un repos absolu de deux mois. Espérons que Dieu lui permettra de continuer ses travaux. On doit, du reste, à la fin du mois d'août, lui envoyer un auxiliaire, le P. Didier, de la C^{te} supprimée de Langogne.

— 2. Voici quelles étaient en 1880, les occupations du P. Pineau, d'après sa lettre du 5 janvier de la même année.

« Je suis chargé des enfants du pénitencier. Ils sont divisés en trois catégories; la 1^{ère} comprend ceux qui ne sont pas baptisés; la 2^{ème} ceux qui ne sont que baptisés; à la 3^{ème} on donne le nom de Persévérance. Le dimanche je fais une instruction; à 2 h., je donne le salut, puis je fais une instruction; à 4 h., salut chez les Filles de Marie; puis une autre instruction.

« A la Messe du Pénitencier, qui a lieu à 7 h., il vient une foule d'étrangers, même de bonnes familles. Malheureusement notre chapelle n'est pas encore recouverte. Quand elle le sera, si nous pouvons l'obtenir, nous aurons une quantité bien plus grande d'étrangers, car on est heureux de voir recommencer les s^{ts} offices dans cette chapelle si longtemps abandonnée. Ce qui attire ainsi le monde, c'est le chant des enfants, guidé par le F. Héribert qui les accompagne avec l'orgue.

« Je crois qu'avec un peu de patience, on obtiendra que les choses se fassent passablement; car les personnes qui fréquentent notre chapelle sont bien disposées; elles veulent même demander à l'administration de la faire recouvrir; on vient se confesser à nous; plusieurs ont demandé des Messes; les unes donnent des bougies, les autres des fleurs, etc.» (P. Pineau, 5 janv. 80.)

Il est aperçu bien incomplet, il faut ajouter la direction

spirituelle des Filles de Marie et des sœurs de St. Joseph.

Peu après la remise à l'administration de l'hospice des vieillards et du pénitencier (10 oct. 1879.), il fut question d'ériger en paroisse la chapelle de la Providence : c'était la pensée de M^{gr} Soulé qui en avait conféré plusieurs fois avec nos Pères. Mais le projet n'a pas eu de suite.

En ce qui concerne l'œuvre du pénitencier, depuis qu'elle est laïcisée, elle laisse, paraît-il, considérablement à désirer. — Au dire positif de plusieurs membres de la Commission des prisons, écrit le P. Pineau, les choses ne peuvent durer comme elles sont en ce moment. Les enfants sont confiés à la garde d'individus condamnés; il est facile de comprendre que cela ne pourra aller longtemps ainsi, et l'œuvre, par conséquent, pourrait fort bien nous revenir. Il suffit pour cela d'un changement dans l'administration. » (P. Pineau 5 janv. 80.)

Plusieurs personnes pensèrent même, en voyant le mécontentement de l'administration au sujet de la marche actuelle des choses, qu'on nous donnerait volontiers la direction de l'hospice avec celle du pénitencier, en nous abandonnant la jouissance de l'immense propriété de la Providence. (P. Stof. 3^{de} 80.)

— 3. Mais les événements se dissipèrent bientôt tout espoir. Quelques jours avant que l'administration eût pris possession de l'Ilet-à-Guillaume, à la fin de février 1881, une entrevue eut lieu entre le P. Stoffel et le Directeur de l'Intérieur, relative à la transaction soumise au Conseil général, et M. Marès lui signifia que l'aumônier du pénitencier ne devait plus compter de rester dans les bâtiments de la Providence; on avait l'intention formellement arrêtée de s'en emparer sous peu et de fermer la chapelle.

« Nous sommes toujours sous le coup de l'épreuve; écrivait le P. Pineau. On veut nous chasser de la Providence, et l'on menace même de fermer la chapelle, sans doute parce qu'elle est trop fréquentée et qu'on célèbre de trop belles fêtes... Nous voilà donc très-embarrassés... que faire? où aller en...

attendant des temps meilleurs ? »

En vain le P. Stoffel multiplia-t-il les démarches pour obtenir du moins un logement en faveur de l'aumônier. Il réussit cependant, en agissant de concert avec le vicaire général, à faire élever le traitement de l'aumônier. Ce traitement, porté au chiffre de 300 £. dans le budget de 1881, fut élevé à 800 £. (P. Stoffel 22 fév. 81.)

Il fallait donc chercher un logement; car d'un moment à l'autre on pouvait être évincé; et l'exiguïté du presbytère de St Jacques ne permettait que difficilement d'y réunir le personnel des deux Ct^{es}. Le P. Pineau put trouver tout auprès de la Providence une maison convenable et bien située. Mais, grâce à la protection de St Joseph, il ne fut pas donné suite à la menace d'évincement; et un peu plus tard, on assura même le P. Stoffel qu'on avait l'intention de laisser le P. Pineau à la Providence jusqu'au règlement définitif de tout ce qui concernait cet établissement. (P. Stoffel 13 juill. 81.)

— 4 La grave question des dommages et intérêts que le Conseil d'Etat, par son arrêt du 6 juin 1879, avait déclarés nous être dus par la colonie, se trouvait dès cette époque heureusement terminée

Comme il a été dit au dernier bulletin de la Ct^e (t. XI, p. 668) un décret présidentiel du 7 nov. 1879 portait de 24 à 36 le nombre des conseillers généraux; il fallut donc procéder à une élection.

Or, le résultat des votes trompa les espérances des conservateurs. Puis de vives contestations furent élevées au sujet de quelques élections, de sorte que la session, qui avait été fixée à la fin de février, fut renvoyée au mois de mai 1880. (P. Stof. 30 janv., 27 fév. 80.)

Qu'allait-il advenir de tout cela? le nouveau conseil ne rejeterait-il pas la transaction proposée? On pouvait d'autant plus le craindre que l'administration, prévoyant elle-même des difficultés, avait, paraît-il, soumis une consultation au département de la Marine, à l'effet de savoir s'il n'y avait pas moyen de faire revenir le conseil à son état normal. (P. Stof. 27 fév. 80.)

rendu en notre faveur. La réponse fut, comme on le pense bien, négative. La chose était jugée, il n'était plus possible de la remettre en question. (P. Stof. 23 avril 80.)

Cependant le P. Stoffel se rendit auprès du Gouverneur et du Directeur de l'intérieur pour les prier de soumettre enfin l'affaire au Conseil général pour la session de mai. Ses instances échouèrent. Cette session était exclusivement affectée à la question de l'immigration indienne ; puis l'avocat du gouvernement, M. Naturel, n'avait pu encore fournir son mémoire, etc.

Se voyant ainsi renvoyé de trimestre en trimestre, le Père Stoffel menaça de retirer ses propositions, puisqu'on ne paraissait pas vouloir les accepter. On l'assura qu'elles seraient certainement votées.

Enfin, au mois de septembre, la Commission de permanence fut saisie de l'affaire. Pour éclairer les membres sur le véritable état des choses, le P. Stoffel fit à ce sujet un mémoire précis, qu'il présenta lui-même au président et aux autres principaux conseillers. Il y ajouta, pour le Directeur de l'intérieur et l'avocat du gouvernement des notes et pièces justificatives établissant le nombre progressif des enfants du pénitencier, ainsi que les dépenses de constructions ou réparations de 1864 à 1871.

« D'après ce qui m'est revenu de personnes dignes de foi, écrivait alors le P. Stoffel, les membres de la Commission ont accepté nos propositions sans discussion aucune, les trouvant tout à la fois justes, raisonnables, modérées et surtout bien adaptées aux circonstances pénibles que traverse actuellement la colonie. Le rapport qu'ils doivent soumettre à l'approbation du Conseil général, dans sa session ordinaire (fin de ce mois), nous est très-favorable. Il y a donc lieu d'espérer que la majorité en adoptera les conclusions, d'autant plus que l'administration tient elle-même à en arriver à une solution définitive.

« J'ai avec le Directeur de l'Intérieur et l'avocat de la colonie de fréquentes entrevues, qui durent parfois deux et trois

heures. Mes rapports avec ces Messieurs sont excellents; et dans nos discussions, il y a de part et d'autre beaucoup de courtoisie. Bref, jusqu'ici je n'ai eu qu'à me féliciter de leur manière d'agir.

« La raison principale qui fait pencher les principaux membres du Conseil pour l'acceptation du projet, c'est l'abandon de l'Îlet au domaine. Ils tiennent absolument à ce que cette propriété ne reste pas entre les mains d'un particulier, parce qu'alors il y aurait lieu de craindre que tôt ou tard, par suite d'un déboisement probable, les sources de la rivière de St-Denis ne vinssent à tarir. Ces craintes ne sont pas d'aujourd'hui; elles furent, il y a une dizaine d'années, fortement agitées dans la presse locale. » (P. Stoffel, 7^o et 80.)

Deux jours après l'envoi de ces nouvelles à la Maison-Mère, le Directeur de l'Intérieur, M. Manès, écrivait, en effet, au P. Stoffel, pour lui faire connaître officiellement que l'administration acceptait ses propositions, sauf approbation par le Conseil général, auquel elles allaient être soumises. (Lett. du 9 oct. 1880.)

— Quelque temps après, un article du Moniteur de la Réunion, inspiré sans doute par l'administration, montrait que la transaction acceptée par elle était avantageuse pour la colonie. (n^o du 11 nov. 1880.)

« La colonie, disait le journal officiel, n'est pas heureuse dans les procès qu'elle intente ou qu'elle soutient. Voici venir, pour les étrennes de 1881, l'indemnité réclamée par les Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État en date du 6 juin 1879...

« C'est autant qu'il faudra aligner aux budgets futurs. Et encore convient-il d'ajouter que les Pères du St-Esprit ont fait preuve d'un grand désintéressement, en réduisant leurs prétentions à cette mesquine somme de 110.000 £. Leurs revendications auraient pu s'élever au triple de ce chiffre. C'est par pure générosité qu'ils ont abaissé le total de leur note à pres.

« En résumé, nous pensons, à moins qu'on nous prouve le contraire, que la transaction proposée par la Cong^e du S^t Esprit est acceptable. Sans doute, il est déplorable que la colonie soit condamnée à payer les fautes du passé toujours et quand même; mais le bon sens lui dit que, entre deux maux, il faut choisir le moindre.

« Entre un nouveau procès ruineux et une transaction, elle choisira cette dernière solution. »

— « Dans son numéro du 25 novembre, ce même journal reproduisait le Mémoire présenté par le P. Stoffel à l'appui du projet de transaction, en déclarant appuyer ce projet comme la solution la moins défavorable à l'intérêt de la colonie. »

— Nous croyons utile de reproduire nous-mêmes une partie de ce mémoire à la fin de ce bulletin, comme retraçant parfaitement la suite des longs démêlés de l'affaire de la Providence.

Le même jour, 25 nov., La Malle empruntait au Nouveau Salazien et publiait in extenso la consultation donnée par l'avocat du gouvernement, le 10 oct. 1880. Il terminait par cette conclusion: « Nous estimons, en conséquence, en l'état des choses, qu'il y aurait avantage pour la colonie à traiter avec la Cong^e du S^t Esprit, sur les bases énoncées dans les lettres du P. Stoffel des 4 et 15 décembre 1879. »

— 5. La solution espérée ne pouvait tarder: on en avait pour garant le vote favorable et unanime de la Commission du budget. (P. Stoffel, 3 et 30 déc. 80.)

Enfin, le Sacré-Cœur acheva ce qu'il avait si bien commencé le 6 juin 1879. Le 28 janvier 1881, le P. Stoffel écrivait au C. R. Père: « J'ai la consolation de vous annoncer que le Conseil général, dans sa séance du 12 de ce mois, a adopté nos propositions. La transaction est donc faite. Dieu soit loué! »

Et en effet, il y avait à rendre grâces à Dieu. Selon la remarque du P. Stoffel, il y a eu dans cette affaire de la Providence une véritable providence. Un mois avant le changement de l'ancien Conseil d'Etat, le procès a eu une solution favorable à Paris;

huit jours avant l'apparition du terrible cyclone qui venait de sévir dans la colonie, la transaction avait été acceptée; si elle avait été traitée huit jours plus tard, selon l'opinion publique, elle n'aurait pas passé. (P. Stoffel, 28 janv. 81.)

La transaction, signée le 10 fév., fut enregistrée le 16; et à la fin du même mois l'administration prit possession de l'Îlet-à-Guillaume. Un jardinier salarié est maintenant le seul habitant de cet établissement, autrefois si peuplé! (P. Stoffel, 13 juil. 81.)

— 6. A la fin de cette même année, le 9 déc. 1881, succombait à Bordeaux; à l'âge de 71 ans, subitement emporté par une congestion pulmonaire le fondateur de l'établissement de la Providence, M. Henri Hubert-Delisle.

Né à la Réunion le 1^{er} janvier 1810, il s'établit de bonne heure à Bordeaux. En 1848, étant maire de St-André-de-Cubzac, il fut élu à la Constituante. Membre du Comité des colonies, il vota toujours avec la droite.

Ses heureuses et brillantes qualités le mettaient à la hauteur de toutes les tâches: après avoir rendu dans le département de la Gironde des services qui ne seront guère oubliés, il fut en 1863 nommé Gouverneur de la Réunion, où il arriva salué des acclamations de ses compatriotes. Sénateur en 1857, il rentra dans la vie privée après le 4 sept. Conseiller général du Canton de St-André-de-Cubzac, il fut élu de nouveau sénateur en 1876, mais il échoua au renouvellement de 1879.

« Tout le monde, dit une notice publiée à St-Denis, se rappelle à la Réunion que les six années de son gouvernement ont été des années de prospérité sans exemple. On ne saurait oublier surtout que c'est à lui qu'il faut attribuer la création de cet établissement de la Providence qui devait fournir à la colonie des ouvriers de toutes sortes. Il est vrai que l'ivrognerie populaire a détruit cette belle institution; mais l'asile des vieillards, qui en était une annexe, a résisté à la tempête, et chaque jour chacun d'eux peut adresser au Seigneur une prière ardente en faveur de celui qui les a sauvés de

la misère et qui leur a permis d'attendre en paix l'heure de la délivrance. » (Almanach religieux de la Réunion pour l'année 1883.)

Mémoire

aux membres du Conseil général de la Réunion
sur la transaction relative à la Providence.

Messieurs,

Par arrêté du 30 oct. 1858, M. le Gouverneur de la Réunion créait, sous l'autorité du ministre de la Marine, et sous le titre d'Établissement de la Providence, une école agricole et professionnelle, un pénitencier de jeunes détenus et un hospice de vieillards et infirmes :

Cet établissement fut confié, pour une durée de 25 ans, avec réserve de prorogation indéfinie, aux Tères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, et ce aux conditions exprimées au dit arrêté : cet arrêté formait donc le contrat entre l'Administration et la Cong^e.

Un autre arrêté du 8 mars 1869 est venu modifier ce contrat : il supprimait l'école professionnelle et transférait le pénitencier à l'Îlet-à-Guillaume.

Cette modification fut consentie par la Cong^e et exécutée par elle en ce qui concerne le transfèrement du pénitencier :

Restée avec la direction de ce pénitencier et de l'hospice des vieillards et infirmes, la Cong^e a vu diminuer sensiblement le nombre des jeunes détenus ; elle a vu également le nombre des vieillards et infirmes descendre à un chiffre infime : on peut dire que, dans ces conditions, l'œuvre était frappée d'un coup mortel.

Par un troisième arrêté du 26 mars 1872, rendu sur une délibération du Conseil général du 12 août 1871, l'hospice a été supprimé.

Dans ces atteintes successives portées au contrat, la Cong^e, à laquelle aucune infraction ne pouvait être reprochée, a saisi la justice de ses réclamations : elle a demandé l'exécution pure et simple du traité primitif, modifié par l'arrêté du 8 mars 1869, dans ses conditions naturelles et vraies, et, à défaut d'exécution, les indemnités qui lui sont dues.

Cette demande n'était que la conséquence du préjudice que lui portait l'Administration, en la mettant dans l'impossibilité de rentrer dans les avances considérables qu'elle avait faites à l'aide de ses propres ressources.

Le Conseil du contentieux administratif, dans sa séance du 7 août 1875, tout en déclarant, dans son dispositif, que l'arrêté du 26 mars 1872, portant suppression de l'hospice des vieillards et des infirmes, constituait de la part de l'Administration locale une violation du contrat intervenu entre elle et la Cong^e, n'a accueilli cependant les réclamations de la Cong^e que d'une manière très insuffisante; il s'est borné à ordonner la remise à la Cong^e de l'hospice des vieillards et infirmes dans le délai d'un mois, à partir de la signification du dit arrêté; à défaut de quoi il serait statué sur les dommages-intérêts. M. le Directeur de l'intérieur, représentant l'Administration locale, était condamné aux dépens.

La Cong^e ne pouvait accepter cette décision: le pénitencier n'était pas maintenu dans les conditions où il lui avait été confié; l'œuvre entreprise était par trop amoindrie; la Cong^e n'a pas hésité à se pourvoir devant le Conseil d'Etat: la décision du Conseil du contentieux a été annulée.

Voici le dispositif de l'arrêt du Conseil d'Etat du 6 juin 1879: (On a déjà donné cet arrêt au précédent Bulletin de la Providence, t. XI. p. 660.)

Cet arrêté a été régulièrement notifié à l'Administration locale.

C'est alors que le R. T. Supérieur de la Cong^e du St Esprit et du St Cœur de Marie m'a envoyé dans la colonie, comme son représentant, et muni de ses pleins pouvoirs, soit pour traiter à l'amiable avec l'Administration de la Colonie, soit pour poursuivre judiciairement, devant les tribunaux, la liquidation des dommages-intérêts, dont le Conseil d'Etat a consacré définitivement et sans recours possible le principe, et dont le chiffre seul est discutable aujourd'hui.

Peu de temps après mon arrivée, j'ai vu M. le Gouverneur et M. le Directeur de l'Intérieur et je leur ai fait connaître la mission dont j'étais chargé. Puis j'ai remis à M. le Directeur de l'Intérieur l'état des dommages-intérêts que la Cong^e est en droit de réclamer à la Colonie, en se renfermant dans les limites tracées par l'art. 3 de l'arrêt du Conseil d'Etat sus-relaté; cet état s'élève à la somme de 304,400^f, augmentée des intérêts à 9% depuis le jour où ils ont été demandés devant le Conseil du contentieux, soit le 24 mars 1874 (art. 4 du même arrêt.)

Cette somme de 304.400^f. ne se compose que de déboursés, puisque la Compagnie que je représente n'a jamais entendu réaliser de bénéfices sur le pays, ainsi qu'elle l'a déclaré devant le Conseil d'Etat, qui lui en a donné acte:

On lit en effet, dans cet arrêt, le considérant suivant: «Considérant que la Cong^e déclare que, n'ayant pas accepté cette direction en vue de réaliser des bénéfices, l'indemnité ne doit comprendre que les sommes nécessaires pour...»

J'avais pensé qu'en présence des termes de l'arrêt du 6 juin 1879, il n'y avait plus qu'une chose à faire : Désigner des experts choisis par les parties intéressées, pour déterminer le chiffre des dommages-intérêts.

« L'administration locale en a jugé autrement; un procès nouveau était inévitable. »

C'est alors que j'ai adressé à M. le Directeur de l'intérieur la lettre du 29 oct. dernier, dans laquelle je proposais la transaction suivante :

« L'administration locale s'engagerait à payer la somme de 200.000^{f.} en cinq annuités, dont la première serait versée comptant, et ce, sans intérêts pour les termes à courir; elle payerait également les frais du procès traité par l'arrêt du 6 juin dernier. Moyennant cet engagement, la Cong^o du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie renoncerait à toute autre réclamation et abandonnerait en toute propriété à l'administration locale l'Îlet à Guillaume, telle qu'elle se poursuit et comporte, sans en rien détourner. »

Cette proposition ne fut pas acceptée. M. le Directeur de l'intérieur fit valoir des considérations qui me déterminèrent à réduire ma demande à 120.000^{f.} payables comptant, en traités du Trésor au pair, ou encore en cinq ou six annuités avec intérêts de 4 0/0.

Cette proposition est développée dans ma lettre du 4 déc. 1879, qui vous sera remise par l'administration, lors que vous serez appelés à donner votre avis sur la question.

M. le Directeur de l'intérieur me demanda encore une diminution.

Le Conseil général était en session; j'espérais qu'il serait consulté dans le cours de cette session, et que la Cong^o recevrait satisfaction immédiate.

J'ai alors accepté le chiffre minimum de 110.000^{f.} en quatre annuités avec intérêts à 4 0/0, payables à Paris.

Il y a bientôt un an que j'attends et je n'ai pu encore obtenir la solution que je pourrais... (suit le développement des propositions ci-dessus.)

Les bases de la transaction à intervenir étant ainsi posées, vous devez vous demander Messieurs: 1^o si la Colonie doit une indemnité à la Cong^o; 2^o quel devra être le chiffre; 3^o si le chiffre proposé n'est pas plus avantageux pour la Colonie que celui qui aurait été accordé par les tribunaux, dans le cas où la Cong^o aurait donné suite au procès commencé; et si, par suite, vous ne devez pas autoriser l'administration locale à traiter définitivement avec la Cong^o dans les conditions ci-dessus relatées. . . .

(Après avoir traité ces trois questions, le mémoire conclut ainsi:)

La transaction proposée est donc très avantageuse à la Colonie; je ne

meto pas en doute qu'elle ne soit acceptée par vous... Si, cependant, contre toute attente, vous n'autorisiez pas l'administration à traiter avec la Cong^e sur les bases indiquées, le procès serait immédiatement recommencé, toutes nos propositions de transaction seraient considérées comme non avenues, et la Cong^e réclamerait la totalité de l'indemnité qui lui est si légitimement due. Toutes réserves ont été faites à cet égard....

Si la Cong^e est forcée de retourner devant les tribunaux, elle pourra tout au moins proclamer hautement qu'elle a tout fait pour échapper à cette pénible obligation et éviter à la Colonie les conséquences d'un procès long et coûteux, dont les suites ne peuvent être que désastreuses pour elle.

A vous maintenant, Messieurs, de dire le dernier mot sur cette question, vous connaissez la situation: vous autoriserez l'administration locale à signer la transaction projetée entre elle et la Cong^e que je représente.

Si vous aviez encore des renseignements à me demander, je serais toujours prêt à répondre à votre appel.

Par procuration du très-révérénd P. Schwindenhammer
Stoffel.

Saint Denis, le 3 sept. 1880.

Ct^e de St Bernard.

1. Personnel. Santé, mutations. — 2. Souvenirs du P. Hornex. Récit de la construction de l'église de St Bernard. — 3. Service funèbre du P. Hornex. M. de Pa Turcy, son serviteur.

— 1 Gravement malade aux mois de juin et de juillet 1881, le P. Adam dut entrer à l'hôpital de Salazie; le P. Stoffel et le Père Daull, quoique bien fatigués eux-mêmes, le remplacèrent successivement dans le service de la paroisse St Bernard. Mais au mois de mars dernier, il s'est vu dans l'impossibilité de continuer le fructueux ministère qu'il exerçait depuis cinq ans; les infirmités dont il était atteint ne lui permettaient plus, du moins pour quelque temps, de monter à cheval et de gravir les montagnes, comme il faut le faire fréquemment à St Bernard. Il a donc dû quitter cette paroisse au grand regret de toute la population et descendre en ville à St Jacques. (P. Stoffel, 27 mars 83.)

Le P. Allain le remplace à la Montagne, où restent toujours

les F. F. Denis et Faustin, chargés de faire la classe aux enfants de la paroisse, le 1^{er} à titre d'instituteur communal, et le second, d'instituteur-adjoint.

— 2. Nous n'avons à signaler autre chose que le service célébré, lundi 21 juin 1880, pour le repos de l'âme du P. Horner. Cette solennité funèbre a montré tout l'attachement que conservait la paroisse pour son ancien curé.

« Quand on parle du P. Horner aux vieux citoyens⁽¹⁾, écrit le P. Adam, ils nous disent: « A li même l'a baptisé à moi - A li même l'a fait faire 1^{ère} Communion à moi - A li même l'a marié à moi - A li même l'a tiré à moi di désordre - Ça bon Père même. »

— Le dimanche qui précéda la célébration du service, le P. Adam lut aux paroissiens, en guise d'oraison funèbre, la relation suivante qu'avait écrite le Père Horner lui-même dans le journal de la C^{te} au sujet de la construction de l'église paroissiale, construction que le Bulletin de l'époque n'avait fait que mentionner. On verra par là comment le zélé et vaillant missionnaire consignait soigneusement dans son journal les faits intéressants de son ministère apostolique. C'est un exemple utile à rappeler. Laissons lui la parole:

« Souffrant beaucoup du mauvais état du presbytère mal couvert en paille et mal fait en torchis, le nouveau pasteur se mit en devoir de mieux l'installer. Pour centraliser ses occupations, il logea provisoirement à la Léproserie jusqu'au commencement de 1857, époque à laquelle on éleva un autre presbytère, près de la Léproserie, centre principal de ses travaux.

« Dans le courant de cette même année, il s'occupa activement des travaux d'achèvement et d'embellissement de la chapelle paroissiale. Il la fit couvrir en bardeaux, en acheva le plafond, l'orna d'un chemin de croix, bâtit une sacristie et finit par la mettre dans un état fort convenable. Cette

(1) Nom donné aux noirs depuis l'affranchissement, parce qu'ils se glorifiaient alors d'être devenus citoyens.

propriété de la chapelle, jointe à la pompe donnée au culte divin, ne contribua pas médiocrement à la conversion des pauvres âmes. Ces conversions devinrent dès lors fréquentes; c'était un mouvement d'autant plus remarquable que, dans le début, il n'y avait guère que quatre personnes à s'approcher de la S^te Table aux jours de fêtes.

« Le 20 août 1857, jour de la fête patronale de S^t Bernard, la Montagne fut témoin d'une cérémonie bien touchante qui fit une grande impression sur tous les assistants, savoir la première communion de 56 personnes, la plupart avancées en âge. Cette cérémonie donna beaucoup d'élan à la piété naissante des nouveaux convertis et, peu de temps après, le 21 nov. 1857, fête de la Présentation de la B. V. Marie, M^{gr}. Maupoint, par un témoignage éclatant de bienveillance, érigea en centre de paroisse la chapelle S^t Bernard qui, jusque-là n'avait été que chapelle vicariale.

« Malheureusement la nouvelle paroisse devint bientôt un troupeau sans bergerie. Située sur une colline fort exposée au vent, bâtie du reste sans la moindre solidité, la chapelle fut renversée et réduite en mille débris par le coup de vent du 16 janv. 1858. La bourrasque fut si violente que les chevrons de la toiture furent enfoncés à une profondeur de 4 pieds dans le tuf. Aussi ne put-on rien sauver du désastre, si ce n'est quelques faibles pièces de bois. Autels, ornements, armoires, etc, tout fut complètement détruit. Pendant plusieurs mois on se vit dans l'obligation de demander l'hospitalité aux Sœurs de la Séproserie pour fixer dans leur maison la tente du sanctuaire. Le service du culte de la Séproserie, dont la chapelle avait été renversée, dut se faire chez elles, à une heure différente de celui de la paroisse, jusqu'au 5 août 1858, jour fixé pour une nouvelle S^te Communion de 38 personnes.

« M^{gr}. Maupoint devant donner le même jour la Confirmation à 108 personnes, le P. Horner s'empresça de construire et d'achever une chapelle provisoire.

Voilà donc la 4^{ème} chapelle de la Montagne, sans compter qu'il a fallu deux ans de suite remonter cette chapelle, chaque année renversée par les bourrasques. Aussi le P. Horner qui, le 16 janvier, avait été témoin oculaire et presque victime d'un coup de vent, résolut-il d'en construire une nouvelle qui fût à l'épreuve.

« Instruit à la terrible école des coups de vents, le curé de St Bernard se mit à l'œuvre. Un premier travail dura dix-huit mois et fut exécuté par une moyenne quotidienne de 50 disciplinaires. C'est cette énorme coupée qui abrite aujourd'hui la chapelle contre les ouragans. (Suit la conclusion d'un marché à des conditions assez favorables) — Néanmoins ce marché paraît au moins avantageux à celui qui a l'expérience de ces sortes de travaux et surtout la connaissance des lieux. Lorsqu'on songe qu'il a fallu aller à 8 kilomètres dans les hauteurs de la Grande-Chaloupe, aborder des caps presque inaccessibles, pour y faire l'extraction des bois par de véritables casse-cou, on aura une idée des frais énormes occasionnés par l'extraction des pièces et leur équarrissage.

« A la fin le découragement, causé par les difficultés, la longueur et les dangers du travail, s'empara de la population: et le P. Horner dut se rendre lui-même une ou deux fois par semaine dans la forêt afin d'accélérer les travaux qu'il lui tardait tant de mener à bonne fin. Pour enflammer davantage le courage de ses paroissiens dont le nombre variait de 10 à 30, il travaillait avec eux, leur aidant à tirer les bois de la forêt, travail très-périlleux où il faillit plusieurs fois être écrasé par les pièces et dont les fatigues lui coûtèrent à la fin une grave maladie.

« Mais il est temps de faire connaître, pour l'éducation de la postérité, le zèle et le dévouement de ceux d'abord qui ont contribué par leurs journées gratuites à la construction de la chapelle, ensuite de ceux, pour la plupart étrangers à la paroisse, qui ont aidé par leurs généreuses offrandes à la même œuvre.

« Quand le peuple de Dieu, revenu de la captivité, entreprit de rétablir les murs de la Ville sainte, Esdras et Néhémie réglèrent que l'on conserverait dans les registres publics les noms de ceux qui auraient pris part à la réédification, soit de leurs mains, soit par leurs offrandes, et nous lisons encore ces noms après tant de siècles, sur les pages de nos livres saints.

« Voulant suivre l'exemple de ces illustres chefs du peuple de Dieu, je vais inscrire ici les noms de tous ceux qui ont concouru, de quelque manière que ce soit, à la construction de notre chère église. Ce précieux catalogue demeurera, je l'espère, jusqu'à la ruine de la chapelle, afin que ces noms, dignes de la reconnaissance des paroissiens de S^t. Bernard, soient toujours sous la protection de ce glorieux Patron, et restent comme une prédication vivante du zèle, de la piété et du dévouement de leurs ancêtres. Ce dévouement est d'autant plus remarquable, qu'à l'époque de l'extraction des bois, la guerre de l'Inde ainsi que le choléra de Bourbon, avait mis, par la cherté des vivres, une grande gêne parmi la population de la Montagne, déjà si pauvre. (Suivent les noms et un éloge du dévouement des femmes.)

« Ces braves femmes montèrent tout-à-fait dans les hauts de la Grande Chaloupe, en chantant des cantiques, rappelant ainsi ces siècles du moyen âge, si pleins de foi et si féconds en gigantesques constructions religieuses. Ni la faiblesse du tempérament, ni l'âge, ni la difficulté des chemins ne surent rebuter ces courageuses chrétiennes, jalouses de laisser, chacune à ses enfants un exemple d'édification. Aussi M^{gr}. Maupoint, passant à cette époque à la Montagne, fit-il des femmes de la paroisse les plus magnifiques éloges, les comparant à ces héroïnes qui, à des époques désastreuses, défendirent les remparts de leur cité contre l'invasion de l'ennemi. Puis-ent à l'époque actuelle où je trace ces lignes (15 sept. 1862) leurs enfants, déjà en partie imbus de l'amour du luxe, se rappeler avec fruit ces élans de foi et conserver cette belle simplicité des principes de l'Évangile. ... P. ... P. ... P. ... »

la moralité et la consolation de leurs mères. (Suivent les comptes.)

« Malgré le manque d'ouvriers et de préparatifs suffisants, le premier coup d'herminette fut donné, mercredi 20 juin 1860, aux pièces de la future chapelle; et voici de quelle manière on procéda: Plein de confiance en St Joseph, le curé de St Bernard dit à 6 h. du matin une Messe en l'honneur de ce grand Saint, afin de mettre les travaux sous sa puissante protection. Ses Frères de la Cité et les Sœurs de la Séproserie firent la St^e Com^{on} à la même intention. Après la St^e Messe on récita les Litanies de St Joseph, on chanta l'hymne consacré en son honneur; le Joseph célèbrant, puis on se mit à l'ouvrage.

« Tout le monde à St Bernard sait combien St Joseph a protégé comme par miracle cette belle œuvre de la construction de la chapelle définitive. Que de fois n'arrivait-il pas au curé de St Bernard de se trouver sans un centime pour payer les ouvriers! et au moment qu'il y pensait le moins, des secours arrivaient comme par prodige. Aussi avait-il coutume de dire naïvement dans ses embarras: « que St Joseph se débrouille! St Joseph, le chef charpentier, se débrouillera bien, c'est son affaire, etc.»

En effet, St Joseph s'est si bien occupé de son affaire, que la chapelle, commencée le mercredi 20 juin 1860, a été terminée sans la moindre dette le 31 mai 1861

« Le samedi 1^{er} juin de la même année, veille de la Fête-Dieu, le nouveau sanctuaire fut dédié au culte divin. C'est Mgr. Maupoint lui-même qui voulut, malgré ses nombreuses occupations, se transporter à la Montagne pour faire la bénédiction de la nouvelle église.

M. le Maire de St Denis, M. de Rontaunay, les principaux membres du Conseil municipal du chef-lieu, quelques membres du clergé des environs, ainsi qu'une grande foule de peuple accourue de St Denis, rehaussèrent par leur présence l'éclat de cette fête, qui a laissé de doux souvenirs dans tous les cœurs et a surtout comblé d'ineffables consolations le curé de St Bernard: cette solennité le dédommageait largement de ses peines

Le P. Horner, en quittant Salazie, emmena avec lui son sauveur, comme il se plaisait à l'appeler; et depuis ce temps ce brave serviteur est resté à la cure de St Bernard, ne connaissant que le bon Dieu, le Père et les Frères. Il souffrait déjà depuis longtemps; la nouvelle de la mort du P. Horner lui porta le dernier coup: il avait hâte d'aller rejoindre son bon Père Horner. (P. Adam, 2 juill. 1880.)

Nouvelles récentes.

Retours en France. Sont rentrés en France pour raisons de santé :

Le 20 juillet, le P. Charles Wunenburger, de la C^{te} de Houilla, depuis quelque temps déjà en Portugal;

Le même jour, le P. Georges, de la C^{te} de St Joseph de Ngazobil;

Le 11 août, le P. Morin, supérieur de la C^{te} de la Basse-Terre;

Le mercredi 8 août, à Marseille, P. Guyon, de l'île Maurice.

Placements. Au mois de juillet, le P. Faugère, de la C^{te} de N. D. des Anges à Pondichéry, a été envoyé à Chandernagor, en remplacement du P. Muespach, appelé à Pondichéry.

Un grand scolastique, Mr Figenwald, s'est embarqué le 6 août pour la C^{te} de la Basse-Terre.

Guadeloupe. Depuis quelques années déjà, il était question de la translation de Mgr Blanger à l'un des sièges de France. Ce prélat venait à peine d'arriver en congé à Paris avec M. Laurencin, son premier vicaire général, quand quelques jours après, un décret du 3 juillet le nommait à l'évêché de Limoges, en remplacement de Mgr L'amarou, transféré à Amiens et depuis décédé. Il vient d'être présconisé dans le consistoire du 9 août. M. l'abbé Canappe, second vicaire général, demeure chargé de l'administration du diocèse durant la vacance.

Examens. Deux de nos confrères, le P. Kieffer, de la C^{te} de Mesnières, et le P. Jean Wægtli, de la C^{te} de Rambervillers, ont passé ces jours derniers leurs examens à Paris, le premier, pour la 1^{re} partie du baccalauréat-ès-lettres, le second pour le baccalauréat-ès-sciences. Tous deux ont réussi sans difficultés.

Plusieurs scolastiques ont eu le même succès; mais l'Établissement de Merville s'est particulièrement distingué sous ce rapport. Les trois scolastiques et un des quatre élèves qui composaient avec eux la rhétorique se sont présentés aux examens à Paris pour le baccalauréat-ès-lettres, ainsi que deux autres grands scolastiques venus l'an dernier de cette même maison. Tous ont été admis.

— Langogne — La C^{te} de Langogne a cessé d'exister. Dès le 22 juin de l'an dernier, la Maison-Mère avait décidé la suppression de cette œuvre, dont les résultats ne répondaient pas aux espérances que l'on avait conçues. On la continua cependant une année encore, afin de laisser à Mgr. l'évêque de Mende le temps de nous chercher des remplaçants. Mais, malgré ses instances et celles du Conseil municipal, on n'a pas cru pouvoir la conserver plus longtemps. La distribution des prix s'est faite sans solennité le 21 juillet, et le 31 du même mois, les membres de la C^{te} partaient tous pour Cellule.

+ On a pu savoir par les journaux l'attentat dont a été victime le Secrétaire général de la Propagation de la Foi à Paris, l'excellent M. Ducros. Nous le recommandons tout particulièrement aux prières de nos confrères. C'est un devoir de reconnaissance que nous impose le dévouement qu'il portait à nos Missions.

Table des matières.

Tome XII.

Numéros contenus dans ce volume .

N.º 143 — Octobre 1881 p. 1	N.º 155 — Octobre 1882 p. 503.
144 Novembre . . . 39	156 Novembre . . . 531
145 Décembre . . . 91	157 Décembre . . . 563
146 Janvier 1882 . 131	158 Janvier 1883 . 603
147 Février . . . 163	159 Février . . . 659
148 Mars . . . 195	160 Mars . . . 691
149 Avril . . . 223	161 Etat du personnel. 731
150 Mai . . . 279	162 Avril . . . 763
151 Juin . . . 317	163 Mai . . . 803
152 Juillet . . . 341	164 Juin . . . 835
153 Août . . . 395	165 Juillet . . . 867
154 Septembre . . 451	166 Août . . . 911

Partie Générale.

Actes administratifs .

Actes relatifs à la Congr. en général.

Chapitre g ^l du 28 août 1881. Le R. P. Levavasseur, élu Sup. g ^l — Conseil général. 6	
Le R. P. Emonet, élu Vicaire g ^l de la Congr. 20 janv. 1882. 161, 195	
Pouvoirs accordés de Rome au R. P. Emonet, Vic. g ^l , et par lui aux Pères. Observations 197	
Indulgences du Cordon de St Joseph attachées à notre cordon. 199	
Chapitre électif du 26 août 1882 — G. R. P. Emonet élu Sup. g ^l — Election du Conseil. 506	
Pouvoirs reçus de Rome et donnés aux Pères 835	
Actes relatifs aux Provinces et C ^{tes} .	
Abandon du collège de St Louis à Maurice, 18 sept. 1881 36, 872	
Vente à l'Etat d'un terrain contigu à l'École normale, Paris, 20 mar 1883 221, 832.	

Acceptation de l'orphelinat du Grand Quévilly, près Rouen	563
Suppression de la C ^{te} de St-Corentin, à Gournay	564
Mission d'Angola. Décrets du Gouv ^t portugais.	792
Translation à Huilla du séminaire diocésain de Soanda.	798
Nouvelle fondation chez les Amboellas	862
Acceptation de la desserte du quartier de la Savane (Maurice).	901
Id. de l'île-Rodrigues	904
Acceptation de la paroisse St-Jacques à Bourbon.	916
Fermeture du collège de Langogne.	954

Nouvelles Diverses.

concernant la Cong^g et la Maison-Mère.

Cause du Vénéralle Père.

Suite du Procès ne paraissant. 18 ^e - 51 ^e séance. - Déposit ^{rs} du Card.	
Desprez, de M ^g Fava, du S. R. P. actuel, etc. - Nouv. notaire, M. Bendist.	
- Pèlerinage au tombeau du V. Père. - Maladie de M. Conil. - Mort de M. M. Gentil et Durand et de plusieurs témoins	39
Clôture du procès ne paraissant, et ouverture du procès de non cultu, le 19 avril 1883	302
Détails, sur le 1 ^{er} de ces procès. - Mort de M. Conil, présid ^t .	
M. Pérelti, vic. g ^{al} ad hoc. - suite des dépositions. - Sessions 52 ^e - 73 ^e . - Miracles. - Attestation du D ^r Lota. - Liste g ^{al} des témoins.	
- 74 ^e session. - Clôture du procès ne paraissant.	338
Du S. R. Père Lavaresseur.	
Son élection. Lettres de Card. et d'Evêques à ce sujet.	8, 13
Nécessités de sa maladie.	20, 37, 85, 129
Derniers instants, mort, obsèques	163
Service anniversaire	690

Du S. R. Père Emonet.

Son élection. Lettres de Card. et d'Ev. à ce sujet.	516, 516, 533
Voyage ad limina. - Retour.	602, 656
Sa fête à la Maison-Mère, 29 janv.	659
Visites à la C ^{te} de Rambervillers, 802 - en Bretagne, 833 - en Irlande. 866	
Rapports avec l'autorité eccl ^g .	
Adresse du Chap. g ^l de 1881 au St-Père. Réponse.	16

Lettres de Léon XIII, faisant l'éloge du Sém. franc. de Rome.	280,	531.
Lettre de Léon XIII au P. Le Favasseur S. sur ses livres liturg. ^s , 20 juin 82.	395	
M ^{gr} Blanger nommé à Limoges.		953.
Retraites et cérémonies relig. ^s , etc.		
Retraites annuelles à la Maison-Mère, 1881, 1882.	1,	503.
Id. à des C ^{tes} religieuses.	29,	527, 833.
L'Epiphanie à N. D. des Victoires.	131,	664
Le 2 Février au St Cœur de Marie.	200,	662
Ordin. à Chevilly par M ^{gr} di Rende.		729
La Pentecôte à la Maison-Mère.		341
Association de prières pour les Noirs		834
Allocations à nos Missions.	342,	847
Maison hospitalière des miss ^{es} à Marseille.	277,	316.
Réélection de la R. M. Marie de Jésus, Sup. gl ^e des S ^{rs} de St Joseph.		833.
Examens et diplômes de plusieurs Pères et scol ^s	88,	602, 657, 954
Faveur de la demi-place sur le réseau du midi. Avis.		913
Yuzi, plante du Tong-King.		730.

Personnel des Pères.

Admissions aux vœux.

Aux vœux perpétuels: — P. P. Otten, Dunoyer, Caragnat, Hssel, Sommier, Strub, Pierre, Montel (Etienne), Renault (ange), Neu, Picarda (Cardo), Grès, 81; — Coase, Trinault, Robert, Schwiner (François), Lilland, 22; — Murphy, Ridet, 223; — Sutz, 276; — Runtz, Bertrand, St Clair, (Bosch), Voegtli (Marc), Ingweiler, Guy, Grand, Bichet, Giron (ant.), Sublet, Secanic, Duss, Le Gallo, 345; — Massart, Jaworski, Zicklenbach, Haas (Jean), 346; — Pascal, Muespach, Colter, Julliet, Kalle, Aninès, 520; — Janles, 565; — Stoll, Echauffour, Sutappi, Léon, Spinette, Dangelzer (Michel), Julien, Brennan, Schurrer (Xav.), Davezac, Augouard, Visseq, Paris, Fuxel, Andrieux, Kuhn (Alph.), Gœthner. 911.

Aux vœux de cinq ans: — P. P. Pallier (Edouard), St Yves, Mallet, Vergtli, Jean, Hogan, Burg (Aloyse), Jœpfert (Emile), Montel, Pierre, Hirtzlin, Saurant, Mac, Sabé, Quinn, Sène, 22; — Schlewecck, 223; — Sène, Visseq, Fanguère, Pascal-Lacom, Schaffner, Sengelin, Debaesenberghe, 346; — Rumbach, Sacloux, Holder, Favrat, Schmidt (Eug.), 521; — Le Donarin, Ducloux, Plancix, Feis, Baumann, Kuhn (Bas), Martin (Théoph.), Maurer, Thélian. 912.

à la Profession: — T. P. Drèzen, Kieffer (Phil.), Trono, Gouniou, Hassler, Guith, Houdé, Krafft, Acher (Georges), Brunet, Sévadox (Ant.), Parisus, Schmitz, Griffin (J^e), Rabany, Hoaraby, Raimbault, Amann, Kuentz (Trosp.), Girard, O'Coole, Bernard, Mac-Odermott, 23; — Coyle, 276; — Washington da Conceição, 393; — Wendling, Kunemann, Schaller, Eudoret (Joseph), Chauby, Campana, Fogarty, 521; — Power (Matth.), O'Shea, Heim, Gommenginger (Auguste), Jouan (J^e-Nic), Meyer (Théoph.), Kiernan, Taubé, Reignat, Abiven, Ritzenhaler, Salain Merchy, Lacombe (Joseph), Jalabert, 522; — Oelpuech (Louis), 803.

Journées de Messe mensuelle p. le G. R. P.: — Aux profes de 1881, p. 23; — de 1882, p. p. 276, 393, 522; — de 1883, p. 803.

Nominations et placements.

Noms de Sup^{rs} et Ord^{rs}: R. R. T. P. Collin Sup. à Paris, Simonet à Chevilly, Burg Dir. des Frères à Chevilly, T. Ott S. Proc. g^l; T. P. Le Navasseur (Séon) Dir. du sém^{re}; Grizard v. Sup. à Chev.; Limbourg Sup. à Beauvais, 25; — Guilmin à Langogne, Guyodo Sup. princip. à Cayenne, Caragnat à Port-au-Prince, Roserot Sup. à Pondichéry, Costes Prêf. du Scolt de Braga, Hubert. prêf. du Scolt de Cellule, Satappy (Séon) S. prêf., Mac-Odermott prêf. du Scolt de Rockwell, Sommier Sup. à Nossi-Bé, 130; — Ott Sup. à Pittsburg, 222; — P. Lancel Econ. g^l, R. P. Grizard Sup. à Chevilly, P. Fogarty Prêf. du Scolt de Rockwell, 524; — Morin Sup. à la Guadeloupe, 658; — Manger, Prêf. ap. de Mayotte et Nossi-Bé, 689

Placem^{ts} des nouv. Profes: — T. P. Bernard à Chevilly, 26; — Brunet à Merville, Kieffer et Kuentz à Mesnières, 27; — O'Coole à Blackrock, Rabany à Pondichéry, Griffin à Pittsburg, Hassler et Raimbault à Sierra-Léone, Hoaraby et Acher à Haïti, Schmitz et Gouniou à la Trinitad, 28; — Trono à la Mart^{me}, Girard et Parisus à la Guadel., Krafft et Sévadox au Congo, 29; — Houdé à Mayotte et Nossi-Bé, 130; — Coyle à Sierra-Léone, 276; — Guith en Sénég., 277; — Conceição au Zang^{bar}, 394; — Fogarty à Rockwell, 524; — Schaller à Chevilly, Chauby et Ritzenhaler à Rambervillers, Wendling à Braga, 525; — Merchy à Langogne, Reignat à Beauvais, Taubé à Merville, Gommenginger (augst) au Zang^{bar}, Jalabert à Cayenne, Lacombe (Joseph), à Haïti, Kunemann à la Mart., 526; — Kiernan

à Pondichéry, Cadoret (Jb) à St Pierre-Miq. 560; — Wendling à Braga, Campana à Houilla, 561; — Jouan (J^e M^{ie}, et Abiven en Sénég^{ie}, Sakou au Gabon, Heim au Congo, Power, Matth. et O'Shea à la Trinidad, 602; — Delpuech (Louis) à Houilla, 832, 866.

Mutations et départs: — T. Simonet au Sénégal, 26, 87; — Martin et Pascal (J^e B^{te}) à Chevilly, Meillorat et Pallier (Ed.) à Paris, Kienlen, et Ducloux à Langt, Brunel à St. Ilan, Voegli (Marc) à Cellule, Rolle à Langogne, Muespach à Beauvais, Degressol à Rambervill. 27; — Cogniard à Blackrock, Allain à Bourbon, Ussel à Pondy, Muller et Otten en Arkansas, Hostier à la Mart., 28; — Dupuyg^t. Charles (Wunenburger) et Antunes à Houilla, Verdier à St. Pierre-Miq. Le Roy, Picarda (Cado) et Gaepsent (Emile) à Fanzibar; Heintz et Picarda (J^e M^{ie}) au Gabon, 29; — Stoll, à Cellule, Martin à Haïti, Le Beller à Chevilly; 38; — Aymonin à Paris, Dunne à Blackrock, Rolle et Amann en Sénég^{ie}, 160; — Jauny à Langogne, Lutz et Daull à Beauvais, Larnbour à la Quad., Mauger à Ramberv., Conyngham, à Rockwell, 222; — Le Beller à la Guyane, 277; — Montel (Marien) à Chevilly, Aymonin à Langogne, Kerambun à Beauvais, Rolle au Rio-Tongo, Wenger à St-Louis, Schleweck à Titsburgh, Picarda (J^e M^{ie}) au Gabon, Jauny et Paris au Congo, Lutz à Sierra-Léone, 316; — Tyten à Beauvais, 393; — Mac-Dermott à Chevilly, Tulquin à Langonnet, Renaud, Verdier et Haessler à Mesnières, Montel (Marien) à Ramberv. Costes en Cimbébasie, Cadoret (Felix) à Langt; 525; — Mallet à St. Ilan, Mauger et Sullès à Bordeaux, Cogniard à Cellule, Keruel à Langog, Simonet à Beauvais, Ussel à Merville, Gommenginger (Ch^s) au Jang^{bar}, Voegli (Marc) à Pondy, 526; — Planeix (Mich.) à Mesnières, Schurrer (Ant.) à la Quad., Muespach à Chand^{er}. 560; — Costes à Houilla, 561; — Satappy (Jean) à Cellule, Jouan à Mesnières, 602; — Schleweck à St. Ducloux à Cellule, Simonet à Paris, Richert à Beauvais, 657; — Kenneally à Rockwell, 690; — Kerambun à Bordeaux, Ritgenhuler en Haïti. 690, 729; — Moricet à Beauvais, Verdier à Chevilly, 690; — Walter (Philippe) à Mossi-Bé, 801; — Sommier au Jang^{bar}, 802; — Picarda (Math.) en Sénégambie, Brunetti (Jules) à Cayenne, 832; — Schauer mann à Mayotte, 915; — Dubail, Hattler à St-Denis, 920; — Hattler à Mau^t. Pally et Didier à Boub. 936; — Faugère à Chand^{er}, Muespach à Pondy, 953.

x Planeix, Francis à Cellule, Kerambun à St. Ilan, Conyngham et

Retourés en France. — P. P. Lutz, Dunne, Mucspach, 37; — Stoll, 38; — Picarda (J^e.-M^e), Conyngham, Jauny, Daull, Sallés, 160; — Montel (Marien), Manger, 222; — Kerambur, 276; — Souffrant, Simonet, Fla-neix (Michel), Epinette, 315; — Fyten, Stalter, Martin (Théoph.), Fritzy, 323; — Verdier, (Browne), 450; — Hassler, 501; — Riebert, Schlewack, 560; — Walter (J^h), Le Louann, 602; — Brunetti, Jules, 658; — Ken-nally, 690; — Sommier, Picarda (Mathur.), 729; — M^g Dubois, Carie, 801; — Charles, 799, 331; — Tisserant, Gœpfert (Emile), Gouriou, 831; — Le Roy, 866; — Kunemann, Le Pennec, Guon (Emm.), Buguel, 910; — Charles, Morin, Guyon, 953.

Personnel des Frères.

Admissions aux vœux.

Aux vœux perpétuels: — F. F. Anatole, Timoléon, Louis-de-Gonz, 22; — Libérius, Magloire, 223; — Donatien, Numérien, Aurélien, Epiphane, 346; — Sennar, Adeline, Hérard, Emmanuel, Morand, Louis-Joseph, Quirinus, Fridolin, 520; — David, 565; — Aubert, Berchmans, Gall, Austremoine, 912.

Aux vœux de cinq ans: — F. F. Cédairé, Fructueux, Alysse, Victorien, François d'Assise, Hubert, Othmar, Donatien, 22; — Jean-Joseph, Roger, Théodose, Siévin, Sébaste, 346; — Séonard, Sixte, Alberic, Philadelphée, Acace, Nicomède, Rumold, Léopold, Bérenger, Berthaud, Claudien, Acheul, Adelin, 521; — Narcisse, 523; — Marius, Darius, Corneille, M^{ie}-Stanislas, 912.

À la Profession: — F. F. Elisée, Dioscore, Fabien, Ladislas, Séandre, Jean-Climaque, Lucius, Dunstan, Achille, Nicéphore, Dalmas, Gontran, Nicaise, Abel, Fabius, Ammon, 24; — Édouard, 223; — Savinien, Ardouin, Jean-de-Matthä, 224; — Athanasius, Vincentius, Gregorius, 346; — Eloi, Anastase, Vivien, Hyacinthe, Ammon (Benoist), Frédéric, Aristobule, Ménéle, Nazaire, Bruno, Anicet, Basilio, José, Burchard, 523; — Palémon, An-tonius, 565; — Pierre, Amaranthe, Aquilin, 803; — Joachim, Alysio, Samuel, 803; — Emilien, 804.

Placements et mutations.

Placés des nouveaux profes: — F. F. Elisée et Séandre à Mesnières, 27; — Lucius à Houilla, J^e.-Climaque à St-Pierre et Migl^o, Dioscore x Flavien, Théophile, Brandin, Gordien, ...

au Gabon, 29; - Savinien au Congo, Adouiri et Eouard à St. Ilan, Jean de Matha à Langt, Ammon et Fabius à Marienstadt, 316; - Frédéric à Paris, Nazaire, Bruno et Anicet à Langt, 525; - Ménéle à Cellule, 526; - Basilio à Houilla, 561; - Vivien au Congo, Anastase en Cimbuzi, 602; - Damien à Paris, 567; - Pierre à Mesnières, 802; - Amarantbe à St. Ilan, 832; - Alysio à Houilla, 866; - Amable à St. Denis, 916.

Mutations et départs: - F. F. Boniface à Paris, Fridolin et Fuscien à Mesnières, 27; - Gérald et Rodrigue à Mesnières, 29; - Aurélien en Sénég. 87; - Sixte à St. Ilan, * ; - Trénée à Paris, François à Chevilly, 339; - Jules-Jb, Léonien et Rodriguez à Paris, Mugloire, Boniface et Adeline à Mesnières, Aubert à Rambou., Evode et Saturnin à Rome, 525; - Edmond à Langogue. Rumold à Merville, Théonius à Langjib., 526; - Gaëtan à la Trinitad., 327; Cyriaque à St. Ilan, 560; - Narcisse à Houilla, 561; - Sixte à St. Michel, Fabien en Sénégambie, Vendelin au Gabon, 602; - Salomon à Langt, 690; - Raymond et Frédéric en Haïti, 690, 729; - Vital à la Guai., 801; - Trénée à Bruga, 802; - Wolfgang à St. Ilan, 832.

Retours en France: F. F. Mic. Amand, 37; - Vital, Salomon, Rumold, 160; - Rodriguez, 222; - Sulpice, Zénon, Aurélien, Germain, 276; - Gaëtan, 315; - Donatien, Trénée, 339; - Ausonne, 393; - Cyriaque, 560; - Mic. Jules, 729; - Innocent, 831; - Alexis, Othmar, Vendelin, 866; - Antonin, 910 - Georges, 953.

Admissions de nov. et Scolastiques

au noviciat: - M. M. Le Souët, 804; - Messager, 912.

au grand scolasticat: - M. Bénard, 24; - Folie, Noiret, Déchesne, Buleon, Ferri, Despratz, Alluire, Le Masson, 224; - Sand, Galéra, Secombe, Fonseca, Michel, Descot, La Brousse, Gaillard, Bourat, Houssay, 804; - Genoud, Garandel, Hechenroder, Delpuech, Frois, 912.

à N. D. de Langt: - M. M. Burdoux, Dèmarquet, Propars, Tous-saint, Sollic Wunderlick Enderlin, Quava, Koeber, Le Grand, Dietlin, Stiebler, Le Wox'k, 224; - Kobler, 346; - Gripp, Le Cam, Dreiner, 347; - Meomer, Boussemart, Bowidery, Clauss, Krauff, Unverzagt, 365; - Bremen, Umbdenstock, Giquelay, Fleischel, Steinmetz, Le Roy, Ulrich, Oberlé, Haumesser, Rouxel, Schant (Eug.) Clauss, 804; - Orinel, Mosser, 805.

à cellule: M. M. Saurer, Auriod, Joguez, 224; - Gerzat, Courline, Faure, 225; - Simonis, 347; - Grisey, Malleret, Klein, Evadoux, Schoeffel, 805; * Rumold à cellule, 222; - Militon, à Cayenne, 277; - Kogolur à St. Ilan, 316;

à Merville : — M. M. Ackermann, Demaërel Swingsbedaum, 225; — Richard, Molin, Sundhauser, 805;

à Mesnières : — M. M. Deck (Stienne), Wilt, Merlen, Meistermann, Thiery, 225; — Horber, Deck (Adam), Riegert, Flick, 805.

à Blackroch : — M. M. Boeken, O'Callaghan, Farrell, 247; — Fitz-Maurice, O'Gorman, Kearney, 225; — Carey, 347; — Wintz, Deberly Fortemps, Dooley, 565.

à Rockwell : — M. M. Kiernan, O'Connor, Couby (J^e), Murphy, Heil, 347; — Pembroke, Hughes, Auer, Couby (Jérémie), Coffey, 805.

à Braga : — M. M. Continho, Souza, Castillo, Oliveira, Carvalho Marques, 805; — Magalhães, Ribeiro, 806.

à Pittsburgh : — M. M. Barth (J^e), Heilmann, Fitzgibbon, Brady, 225; — Barth (J^o), 806; — Fischer, 912.

Placements en maison.

— M. M. Le Boyne, Le Coindre et Luidrin à Langt; Mével, Marrou, Choorné, Camus et Duron à Cellule; Breidel, Laroche et Michel à Merville; Gross (Mart.) à Mesnières, 27; — Fraxley, Mac-Creany, Fall et Dickopff à Rockwell, 28; — Le Cleac'h à Ramberv., 28, à la Mart., 560; Le Gallo à Ramberv., 222; — Albischer, Gross (J^e), Mahon et Guénard à Mesnières; Laroche, Seigneur et Gsell à Ramberv., 525; — Maurer, Bubendorff, (J^e) et Le Moing à Cellule; Spannigel à Beauvais, Dumont, Wüslor et Viscux à Merville, Doërnemann à Pondich., Berne à St-Pierre Mart., 526; — Stéphan à Langt, Bourbonnais, Gauthier et Boltz à Braga 560; — Wechter à Ramberv., Reeb à St-Thun, 729; — Décremps à Braga, 802; — Duron à la Mart., Demay à la Trinidad, 866; — Tigenwald à la Guad. 953.

Admissions de Novices-Grâces.

au St-Coeur-de-Marie : — F. F. Sylvestre, 23; — Martial, Pierre, Amaranthe, Aquilin, Aimé, 225; — Brocope, Salvy, Arbogaste, Philomène, Mellon, Marie, Thébuis, Brunon, 524; — Brieuc, Alcime, Helvert, René, Hermias, Dulbac, Riquier, Manole, Basilde, 806.

au N. O. de Langt : F. F. Nectaire, Nestor, 225; — Roman, Fulbert, 565; — Albert, Ange, Audry, 806.

à Cellule : — F. F. Sigon et Minélie, 25; Désidérat, Flore Ténérand, Namace, Martius, Cassius, Bonnet, 347; — Déodat, Meinrad, Alfred, Hermas, 806.

- à Blackroock: F. F. Jarlath, Marie-Vincent, Alphonsus, 913.
 à Rockwell: F. F. Tobias, Stanislas, 347.
 à Braga: F. F. Alipio, Samuel, 524; — Francisco,
 Fernando, Domingos, 806.
 aux Etats-Unis: F. F. Emilien, 25; — Terence, Tertullien, 347;
 — Guntram, 806.
 Placés en maison: Les Nov. Frères Sidoine et Procope au
 Grand-Quévilly, 802.

Nécrologe.

Pères,

P. P. Espinasse, mort à St-Louis (Sénégal),	30 août 1881	31
Le Goas, " Basse-Terre,	13 " "	34
Ledhui, " Cayenne,	10 sept. " "	77
Le Tavassey (Fréd.) Paris,	16 janv. 1882.	161
Huber, " Sierra-Léone,	28 fév. " "	264
Macquard, " Bagamoyo,	2 mars " "	270
Streller (Mathias) - Boma,	9 fév. " "	276, 387
Streller (Eug.) - Mandéra,	17 mars " "	312
Speisser, " St-Joseph de Ngazobil,	14 juil. " "	450
Souffrant, " la Rouxière (Soc. Inf.),	14 sept. " "	529
Fritsch, " Mandéra,	5 " " "	"
Cyprien, " Grand-Port,	9 août. " "	"
Favrat, " Hajti,	13 oct. " "	600
Baebner, " " "	14 " " "	601
Acker (Georg) " " "	18. " " "	"
Guilloux, " St-Suzanne,	20 nov. " "	655
Dunne, " Rockwell,	4 janv. 1883.	689
Conceição " Zanzibar,	30 mars. " "	831
Pambour, " Basse-Terre,	2 mai. " "	"
Oreizen, " St-Flan,	11. " " "	"
Orinel, " " "	8 juin. " "	865

Frères

F. F. Ange Lemarchand, Dakar,	13 nov. 1881.	126.
Odilon Duqué, St-Flan,	8 juin 1882.	393

F. F. Aurélien Ligeon, mort à Chevilly,	26 juin 1882,	393
Donation Meyer,	28 " " "	"
Numerien Tückinger,	" " " "	"
Wenceslas Senger,	" Marienstadt,	28 juillet " 501
Hyacinthe Alarçon,	" Chevilly,	3 oct " 529
Norbert Kederburg,	" St Pierre (Mart.)	11 sept. " "
Elemeus Becker,	" Marienstadt,	26 " " "
Kristide Milkan,	" Bagamoyo,	14 " " 559
Adrien Bertrand,	" St Pierre (Mart.)	25 " " "
Alain Soubières,	" Chevilly,	27 oct. " "
Sébastien Heintz,	" Haiti,	24 " " 601
Hubert Grünwald,	" St Joseph de Ngaz,	27 " " "
Léonien Guadt,	" Chevilly,	29 nov. " "
Fulgence Dinjeau,	" Rambervillers,	10 déc. " 655
Brendan Fitz-Derrick,	" Blackrock,	21 " " "
Hugolin Jolwet,	" St Jean,	11 avil. 1883. 801
Jean Ratteloff-Darchet,	" Meuville,	7 mai " 831

Aspirants,

Novices et scolastiques.

M. M. Richert Médard, mort dans sa famille,	juill. 1878.	55
Griffin Patrick,	" St Jean,	21 " 1879. 64
Le Sénéchal,	" Hamelin,	20 déc " "
Bleriot Emile,	" Cellule,	11 juill 1880. 65
Bubendorff Jules,	" Munsbach-le bas,	sept " "
Argast,	" Langenmet,	11 avril 1878. 92
Wursthorn,	" Forstheim,	5 juill. 1879. "
Bichain,	" Paris	11 sept. 1881. 147
Emonet Joseph,	" Cellule	3 nov. " 148
Brady John,	" Pittsburg,	7 déc. 1882. 689
Kintz,	" Meuville,	31 mars. 1883. 801
Junin,	" Noyal-Pontivy,	2 juin " 865
F. Gaudin (Eng. Schbach)	" Chevilly,	24 nov. 1880. 67

agrégés

M. M. Lentez,	" mort à Langonnet.	16 avul. 1880 93
Guillemin,	" St Jean	24 jan. 1881. 118

Noviciat des Clercs.

Nombre décès. — Ordin.^s. Mgr^s Duboin, Mgr^s Le Berre — Ministère ext., cérémonies. — Pèlerinages Longpont, N. D. des Victoires, Montmartre. — Décors à la chap. — Fêtes. Im. Conc^s. Soirée d'adieux des nouv. Profès. 54.

Grand. Scolasticat.

Translat.^s à Chevilly. Bâtiment. — Chapelle de N. D. de Lorette à Langt. — Visite de Mgr^s Bécél. Ordinat.^s — Nombre des scol^s. — Retra^s et Oblat.^s. — Adresse au G. R. P. — Décès. 60.

Noviciat des Frères.

Nombre — Décès. — Petit postulât. — Retraites 65.

Séminaire du S^t Esprit.

Juill. 1877 - Nov. 1881.

Nombre des élèves. Esprit. — Ordinat.^s. — Ministère. C^{ies} relig^s, S^{tes} Servantes du S^t Cœur de Marie. — Orphel.^s de N. D. Prévostabrice Patronage S^{te} Mélanie. N^{es} Com^{tes}. S^{te} Famille. Allemands. Convers^s d'une Calviniste par le P. Chuet. — Adorat^s perp^{ts}. — Prédicat^s diverses. — Cérémonial du P. Le Vanasseur. — P. Hervé, examinateur du clergé de Paris. — Visites d'évêq. — Peintures de la chapelle. Chem. de Croix, etc. 68

N. Dame de Langonnet.

Nov. 1877 - Déc. 1881.

Petit scol^t. Nombre. Admis^s. Retraites — Décès. — M. Sente^s remplacé par P. Dérigne. Programme modifié. — Collège Nombre. Bon esprit. N^{es} Com^{tes}. — Distrib. des prix. — Nov. des Frères. Retraites. — Décès d'agrégés. Accident au moulin. — Inondation inouïe. — Service funèbre p^r le G. R. P. Schw., etc. — Visites de Mgr^s Bécél. Ordin. Confirm. — Reliques de S^t Maurice. Translat^s solenn^{ts}. — Vie du S^t. — Annivers^{es} Indulg^s p^r son culte. Visite du P. Besserat 91.

Maison de S^t Michel.

Personnel. Nombre des colons. — Associat^s du S. Cœur. — Dévot^s à S^t Joseph. — Visites de Mgr^s Le Berre, Mgr^s Bécél. — Pèlerinage des Cercles cathol. — Fête de S^t Maurice. — Inspections. 106.

C^{té} de St Corentin, à Gournin.

Oct. 1879 - Déc. 81.

Humble installⁿ. Personnel. — Petit oratoire. — Aumônerie des S^{rs} de St Joseph. — Missions, Débuts consolants. — Missions communes. — Id. P. Jouan seul. — Id. P. Lejeune. Accident. — Bien opéré. Avenir. — Service p^r le C. R. P. Schw. Id. M. de Kerjégu, bienfaiteur. 109

C^{té} de St Jean.

Déc. 1877 - Déc. 1881.

Nombre des colons. Retraites. Tères Com^{ns}. — Orphelins. Secours. — Retraites. Accident du F. Odilon. — Agrégés décédés. — Service p^r le C. R. P. Schw. — Pèlerinages à St Briève. — Fête-Dieu. — La St Léon. Noces d'or de M. du Clésieux. — Distrib. des prix. — Inspect^{rs} diverses. — Visites de M^{gr} David, M. Ernoul, etc. — Id. du Préfet, du Gouvern^t de Flandre. — Concours agricole. Succès . . . 116.

C^{té} du St Cœur de Marie, à Bordeaux.

Sept. 1878 - Janv. 1882.

Ministère du P. Sup^r. — Id. du P. Lefevre. — Id. du P. Dhyèvre. — P. P. Moricet et Pressevaux. — Nombreux Tères de passage. Décès. 136.

C^{té} de St Sauveur, à Cellule.

Sept. 1878 - Janv. 82.

Petit sém. Nombre, esprit, retraites. — Jubilé par M. Chardon, Vic. gal. — Fête de l'Im. Concept. 1879. — Séances acad. Promenade à Langogne. — Fête du P. Hubert. — 25^e annivers^{re} de l'établ^t. — Distrib. des prix. — Installⁿ diverses. — Scol^r. Nombre. — Frères. Retraites. Nov^t. Orphel^t. — N. O. de la Vocation. Indulg. — M^{gr} Tenon. M^{gr} Bruyer. Bontés p^r l'établ^t. — Visites de M^{gr} Duboin, etc. — Ouragan. Chute du F. Berenger. — Orueil du C. R. P. — Décès. . . 136.

— La fièvre typhoïde épargne nos Tères de Cellule. . . 656.

C^{té} du St Cœur, à Langogne

Oct. 1878 - Janv. 1882.

Elèves. Nombre. Retraites, bon esprit. Vocations. — Rapports avec le clergé. Nouveau curé. Vicaires. — Id. avec le Préfet, etc. Petite vérole. Mort d'un élève. — Académie. Grotte et statue de Lourdes. Loterie. Statue du St Cœur. — Chant. Musique. — 1^{ère} Com^{ns}. Confirm. M^{gr} Bonnet. — Distrib. des prix. — Visites d'évêques, M^{gr} Costes. — Id. de Tères. — Ministère extér. — Réparations . . . 148

Cité de Beauvais.

Mai 1878 - Janv. 1882.

Archiconf., Messenger. Confréries affiliées. Frères. Pensionnat. Institut agricole. Ecole normale. — Conférences de St-Vincent-de-Paul. — Loterie. Dons des ministres. — Cercle cathol. Nombre, bien — Clercs de St-Joseph. — Visites. Evêques. Religieux, etc. — Ministère divers. Pouvoirs. — Mort de Mgr Obé — Services p^r nos Sup^{rs} défunts. — 203.

Cité de N. D. d'Espérance, à Meruille.

Nov. 1878 - Mars 1882.

Collège. Nombre. Esprit. — Petit scolt. Nombre. — Ministère — Eglise paroissiale brûlée. — Fêtes. 2 fév. Im. Concept. 1^{eres} Com^{es}. Adoration. — Distrib. des prix. Jubilé. Visite du C. R. P. Emonet. — Services p^r les Sup^{rs} défunts. — Mort du Card. Régnier. Mgr Duquesnay. — Construct^{ns} achevées — Statue de N. D. d'Espérance. Oratoire des S^{rs} de St-Joseph. — Préparation au baccalauréat 213.

— Succès de l'Établ^t aux examens du baccalauréat. . . 954.

Cité de St-Joseph, à Mesnières.

Sept. 1878 - Fév. 1882.

Ce que c'est que Mesnières. — Prise de possession. — Ancien pers^l. M. Dubloc. S^{rs} de St-Joseph. — Orphel^t. Nombre. Sections. — Collège. Classes sup^{res} cessées. — Suppression projetée. Gardé sur instances des familles. — Petit scolt. — Rapports extér^s. Pouvoirs de l'Arché. Canoniat à M. Dubloc. — Fêtes de St-Joseph. Bénédict^{ns} de sa statue. — Tombeau de M. Frigot, 2^e Sup. — Décès. — Brevets obtenus. — Appendice. Notice sur Mesnières. 226

Cité de St-Nicolas, à Rambervillers.

Oct. 1880 - Mars 1882.

Historique de l'œuvre. — Visite du R. P. Levarasseur. Contrat d'acquisition. — Rentrée. 1^{ere} Rebraite. Fruits. Bon esprit. — Nombre actuel. — Bénédict^{ns} de la chapelle. — Visite de Mgr 1^{ere} Com^{es}. Conf. Distrib. des prix. — Ministère. — Jubilé. Conversions. — Vexat^{ns}. — Fermeture de la chapelle. Sa réouverture. 248

Cité de Rome.

Janv. 1879 - Mai 82.

Bonté de Léon XIII. Lettres. — Eloges répétés aux évêques. — Protesté du Curd. Vicaire. Visites. (Note sur la Procure de St-Sulpice.) Elèves. — Succès. Diplômes, médailles. — 4. 1. 1. 2. P. 1. 1. 1. P. 1. 1. 1.

séjour et ordin^{re}. Service funèbre. — Travaux à l'église. Orgues.
 Consécrat^{re} de l'église. — Fêtes. Noël. St' Omer de Marie. Pentecôte.
 Fête de Canonisat^{re}. Evêques reçus, etc. — Deuil et services de nos Sup^{rs}
 défunts. — Décès. — Travaux de réparation, etc.

279

Irlande.

Cité de Blackrock

Janv. 1879 - Mai 1882.

Cité. Personnel. — Elèves. Nombre accru, piété, retraites, santes.
 — Loi de 1878 sur l'enseig^t d'après pétition de Blackrock. — Emulat^{re}
 g^l. Concours de 1879, 80, 81. Succès. Tableaux. — Comité cathol. T. Ruffé,
 secrét^{re}. — Succès à l'université. — Tères p^{rs} proposés examinateurs.

Scolt. Nombre, succès, campagne. — Ministère. — (Bienveillance du
 Card. arch. de Dublin. — Visites: l'Arch. de Cashel, M. g^r Léonard. M.
 Journier. — Aide au Direct^r g^l de la St^e Enfance p^{rs} propager l'œuv.
 succès. T. Hyland, Direct^r p^{rs} l'Irlande. — Visiteur, R. P. Libermann —

Obsèques du T. Lemar. — Services p^{rs} nos Sup^{rs} défunts. — Décès. . . 295

— 1^{er} Prix remporté au grand concours p^{rs} les classiques . 690

Cité de Rockwell.

Nouv. bâtim^t. — Elèves. Nombre, bon esprit. — Succès aux examens
 publ. — Scolt. Nov^t de Frères. — Visites de l'Arch. Mgr. Croke, éloges
 de Rockwell. — Visite du R. P. Libermann. — Tères g^{ns} défunts. —
 Statue de St' Patrick. — Ministère. — Décès

317.

Cité du St' Esprit, à Braga.

Janv. 1879 - Mai 1882.

Réunion de tous au nouv. local. Install^{re} complétée. — Gymnase.
 — Nombre d'élèves. Piété. — Supériorité relat^{re} aux autres collèges.
 Succès aux examens. — Lois hostiles. — Attaques de la presse. Contre-
 coup de la persécut^{re} relig^{se} en France. Calme. — Scolt. Nov^t de Frères.

— Personnel. Membres partis p^{rs} Houilla, en passage. — Retraite.
 — Chapelle provisoire. St^e Réserve. Fêtes. Pouvoirs eccl. — Deuil
 de nos Sup^{rs} g^{rs}. — Œuvre des colonies portug^{ses} encouragée par le
 R. P. Levassieur. — Fêtes diverses. — Visite du roi. Id. du Nonce.

323

Sénégalie.

Fév. 1879 - Juill. 1882.

Cité de St' Louis.

Reprise de fièvre jaune. — Décès. déc. 80 - juil. 81. — Mort. du

- Gouv^r, M. de Lanneau, et ministres protest^s. — Id. du P. Espinasse.
 Décès. Consolat^s. — Ministère. Paroisse. Comm^s. pascales. Jubilés. —
 Œuvres div^s des Pères : hospices, écoles, hôpital milit., prison, ouvroir.
 — Expédit^o du Fouta. P. Renault, aumôn^r. Relation. — Convers^s remar.
 d'un mahométan. — Dispensaire. Bap^têmes d'enfants. — Œuvres pieuses
 Mères de famille. Rosaire. St Joseph. Statue du S^t Cœur à l'église,
 chez les sœurs. — Grotte de Lourdes. — Mausolée et services funèbres.
 — Nouv. cloches. Bénédict^o. Reliquaire des SS. apôt. — Messe officie
 supprimée. — Processions solennelles. — Loge maçonniq. rétablie. Cercle
 cathol. — Interpellat. Schoelcher au Sénat sur l'esclavage au Sénégal.
 Eloge de M. Brière. Minist. protest. flétri. — M. Brière changé
 Regrets. Décorat^o du Pape. — Ses Successeurs, M. M. de Lanneau, Ca-
 nard, Wallon. — Député, M. Gasconi — Conseil g^l établi. — Ques-
 tion des écoles. — Frères et sœurs gardés. — Haut-Sénégal. Télégr.
 Chem. de fer. Exploration 368
 — La fièvre jaune épargne nos Pères de la Sénégambie. 637.
 C^{té} de Grèce.
 Epidémie de 1881. Conversions. — Personnel. Mutations. — Obs-
 tacles au bien : européens. Trait. — Mahométans. Conversion re-
 marq. — Dévotion au S^t Cœur. Fruits. Jubilés. — Catéchismes divers.
 Fêtes et cérémon., ¹ères Comm^s. Fête-Dieu — Mausolée des vic-
 times de l'épidémie de 1878. 376.
 C^{té} de Dakar.
 Nouvelle église. Constr^o. Bénédict^o. — Achèvem^t. Description.
 — Hospice ou dispensaire de la Mission. — Ministère. Bap^têmes
 et premiers com^s. — Ecole cédée aux Frères de l'œm^l. M. Gas-
 coni. — Naufrage de Mgr et du P. Ilancix, près Dakar. Epidé-
 mie. Fatigues. Deuil de nos Supérieurs g^s. 396.
 — Démission de Mgr Duboin. Le P. Riehl destiné à le remplacer. 910
 C^{té} de Rufisque.
 Eglise, cure, écoles, toujours en projet. — Ministère du P.
 Würtz. — Personnel successif. 407.
 C^{té} de St Joseph de Ngazobil.
 Visites de Mgr Duboin. Cérémonies. Accident de mer. — Person^l
 Décès. Retraites. — Clercs indigènes. Ordin^s Trait édifiant. — Ap-
 prentis. — Imprimés en volof. — Terrain reçu. — Le Cayédra. —

Sœurs indigènes échappées aux Décrets du 29 mars. — Visite du Gouvern. M. Brière de l'Isle. — Ministère. Village de St-Joseph. Esclaves libérés. — Id. Mbodiène (St Benoît). Emigrés. — Roi de Sine. — Chrétiens du pays. — Faha Fall, ancien roi du Saloum. — Chrétiens dispersés au Saloum. — Le Baol. Chrétiens de Sarène. — Guerre au Ndiéghem, poste franç^s de Nianing. — Fêtes. Consécration de la Mission au S^c Cœur. 410.

Cité de Joal.

Ministère. Résultats. — Nouv. chef indigène, chrétien. — Ecoles. — Eglise. Nouv. cloche. — Excursions de Rufisque à Joal. — Santé. — Secours au poste. 431.

Station de St François-Xavier, à Fadionte.

Description. Mœurs des habitants. Catéchismes. — Chapelle bénite. Ornaments. — 1^{er} baptême. Chef. Repos du dimanche prescrit. — Visite du Chef de Joal. Progrès du bien. — P. Diouf sy fixe. — Incendie du vil^l Constance des néophytes. — Visite de Mgr. 1^{er} Com^m. Confir^m. — Cloche installée. — Mois de Marie. — Nécessité d'une chapelle, préparatifs. — Catéchismes à Palmarin. — Opposition du roi de Sine. Espoir. 434.

Cité de Ste Marie de Gambie.

Personnel. Mort de M. Samba. — Visite de Mgr. Com^m. Confir^m. Nouv. cimetièr^e bénit. — Visites de Mgr. Eglise réparée, chœur ajouté. Cloche. Ornaments. — Mois de Marie. — Fête-Dieu, proces^s reprise. Jubilé, etc. — Ministère: chiffre des bapt., Com^m, mariages, enterrem^{ts}. Com^m réparatrice du 1^{er} vendredi. — Ecoles de garçons et de filles. Nombre, piété. Ecole wesleyenne. — Epidémie de petite vérole: triomphe de la charité cath. sur le protest^{isme}. — Conversions. Protest^{ants} Cambir, (Marabout). — Stations chez les Akous (moins protest^{ants}). Chapelle, Ecole. 451.

Station des SS. Pierre et Paul, à Carabane.

Site, climat, population, relations faciles. — Populations de Carabane à Sédhiou. — P. Rieffer, visite à Hitou. — Id. à la pointe St-Georges. — Installⁿ Case. Chapelle. Catéchumènes. — Désir de sœurs. Ecoles, etc. — Visite du P. Riehl, etc. 468.

Cité de N. O. de Sédhiou.

Attaque par les indigènes du poste de Sédhiou. 491.
Chapelle bâtie. Fête de Pâques 1879. — Baptêmes, Com^m, etc. — Ecoles. — Sœurs. Fruits de leur charité. — Excursions à Zikinchor, à Carabane. — Id. dans le Fogny. Enfants rachetés, ravages. — Mœurs

des Diôlas Fétichisme. — Id. des Balantes. — Guerre du Griot
Soukari

Mission de Sierra-Léone.

Mars 1879 - Oct. 1882.

Cité de St Edouard, à Freetown.

Personnel. P. Blanchet revenu Sup^{re}. Mutations. Sœurs. — triste état relig^{ux} de Sierra-Léone. — Sectes protestantes. Corruption, préjugés. — Conversions. Baptêmes. Concours à nos fêtes. — Station de Murray-Town. Chapelle bénite. — Fréquentée malgré les ministres. — Waterloo, pays des Timnés. Chapelle à Bertz, (riv. de la Mellacorée). — Ecoles. Maîtres indig. — Examens présidés par le Gouv^{er}. Lettre de félicitat^{ion}. — Bienveill^{ance} du Gouv^{er}. Rapport élogieux sur la Mission. — Ministère des hôpitaux. — Enfants élevés. Le fils du roi Komboli. — Vente du sanitarium et autre achat. — Procès gagné.

Cité de St Joseph de Boffa.

Notes hist. et géog. sur le Rio-Pongo. — Rapports avec l'admⁱⁿ
franç^{aise} (Décret modifiant l'organis^{ation} du Sénégal et dépendances). — Orphel^{ins}. (Baptêmes. Enfants à l'école ap^{ost} de Beauvais. — Ministère? Convert^{ion}. — Cultures. Yoka. — Terrain offert à Farintiah.

Mission des Deux-Guinées.

avril 1879 - Nov. 1882.

Cité de St^e Marie du Gabon.

M. gr^{and} Le Berre à Lourdes, à Rome. — P. Bichet et Frères 5 mois sur mer. — P. Gachon en France. Livres Pongoués. — Personnel. — Etat g^{énéral} de la Mission. Importance du Gabon. Tahouins. — Baptêmes. Convert^{ion}. Mariages. visites des malades. — Ecoles. Nombre: Latinistes transférés à St Joseph des Bengas. — Le roi Félix. Bons sentiments. — Bâtisses. Plan g^{énéral} de l'établ^{issement}. — Apprentis. Disette. Hommes-tigres disparus. — Cultures. Palmiers. Circul^{aire} Odumont. — Nouv. terrain. Prix au concours. — Hôpitaux de la Mission. Id. du Gouv^{er}. Difficultés. Doct^{eur} mort en mer. — Fêtes: St Sacrem^{ent}. Noces Com^{muni}. — Eglise repeinte. Autels neufs. — St Cœur de Marie. Retraite. Union à M. Mère! — Visite de M. Foubert, inspect^{eur}. — Id. du secrét^{aire} g^{énéral} de San-Thomé, du Gouv^{er} de Fernando-Po, etc. — Eloge de la Mission.

Résidence de St-Pierre à Libreville.

Fondation. Raisons. — Maison cédée par l'Etat. — Nouvelle mais^{on}
des Sœurs. — Eglise neuve, par le Gouv^{er}. — Pose de la 1^{ère} pierre.

Plan. g^l. - Ministère, convers^{ns}, bap^têmes. - Catéchisme à Glass. Incendie. - Protest^s Beaucoup d'or et-peu de fruits. - Hôpital. Biers. - Ecoles d'externes. - Command^{ts}. Décorat^s de Rome à M. Dumont p^s l'égl. - Indépend^{ce} du chef de la station navale. - Bienveill^{ce} de ces chefs. - Mo. Mottez. Mo. Grivel.

586.

Résidence de S^t Joseph des Bengas.

Fondation. Personnel. Chapelle neuve. - Population. Diminution des Bengas. Pahouins. - Ministère, résultats. Peu à espérer des adultes. - Œuvre des enfants. Nombre. Latinistes. - P. Gachon à Madékelo. Bon accueil. - M^{gr} à Slobey et à la riv. Anger.

603.

C^{té} de S^t Paul de Donghila.

Personnel. - P. Delorme menacé. - Installⁿ. Casse neuve. Cultures. - Joie du roi Shoké. Sauvagerie pahouine. - Populatⁿ. Forme des villages. Communicat^s difficiles. - Religion, mœurs, triste sort des femmes, guerres. - Donghila, village de la paix. - Catéch^{mes}. Bap^têm., etc. - Soins et convers^{ns} de malades. - Œuvre. d'enfants. Nombre, esprit. - Excursions apost. Fruits. - Voyage du P. Davezac avec M. Mizon, de Donghila à l'Ogowé.

613.

C^{té} de S^t François-Xavier dans l'Ogowé.

Fondation résolue. - Le P. Delorme la prépare. Populations. - Choix d'un emplact. - N^{re} installⁿ. Case en planches. Person^l. - Visite de M^{gr}. - Les Gallois Catéchismes commencés. - Soins des malades. Superst^{ns}. - Enfants élevés, nombre, esprit, etc. - Scène tragique. - Visite du Command^t du Gabon. - Excursⁿ du P. Bichet dans le Ngounié. - Projet p^r le haut Okowé. - Explorat^s de M. de Brazza.

632.

- Les P. L. Davezac et Bichet accompagnent M^r de Brazza dans le Haut-Ogowé

910.

Mission du Congo.

Juil. 1879 - Janv. 1882.

C^{té} de S^t Jacques de Landana.

Les S^{rs} de S^t Joseph nous donnent leur concours pour cette Mission. 657. Personnel S^{rs} de S^t Joseph. - Installⁿ. Chapelle neuve. - Enfants, nomb, esprit, sections. - Latinistes. Nov. - Frères. - Cultures, pluies, bonnes récoltes. - Fièvre epidém. des enfants. - Bap^têmes, N^{res} Com^{ms}. - Fêtes jubilé. - Rachat d'enfants. Secours. - Nouv. Matenda. - Disposit^s des noirs. - G^{ds} services du O^r Lucan. - Mouvem^t des protest^{ts}.

Grands frais, maigres résultats. — Navires français Amiraux Motte et Grivel. Le Sabou-dominis. — Visites d'officiers de l'expédition belge. Passage gratuit sur ses vapeurs, accordé par le roi Léopold. — Renom de l'établ. en Portugal. — Le secrét. g^l de Louisa, M. de Freitas-Quériol. Art. du Factory. Herald. — M. de Brazza, retour de Stanley-Pool avec des noirs chrétiens du Gabon, des Barroudis 666

Station du S^t Cœur, au Loango

Motifs: vœux des noirs, importance du pays. — Achat de terrain par le P. Carrie. — Contrat d'acquisition. 686.

C^{té} de S^t Antoine, au Soano.

Ambassade pour rappeler les Pères. — Convention, 28 janv. 1878. — Vaste terrain reçu à Linda. — Catechiste installé, Mignal Zoadi. — Visites du P. Schmitt Louvouangou. Prières de l'Église sues par un noir. — C^{té} commencée. Motifs. Personnel. — Pauvre installé. Souvenirs des Capucins. — Le roi Koukoulou. Baptême. — Rapports bienv. avec l'év. d'Angola. — Question portugaise au Congo. 691

C^{té} de N. O. des Victoires, à Boma.

Importance de Boma. Projet dès 1876. Le P. Carrie au Haut-Congo. M. Stanley à Vivi. — Fondation décidée. Terrain. Contrat. — Litige p^r une partie du terrain. — Install^o par P. Carrie. M. Fanno, bienfaiteur. — P. Schmitt, Sup^r. — Œuvres, leurs fruits. — Éloge par M. Greshoff. — Voyage du P. Schmitt. San Salvador. Portugais protest^s, lettre du roi au P. Carrie. — Mort du P. Schmitt. Personnel actuel. 711.

Fondation de Stanley-Pool.

P. Augouard atteint Stanley-Pool. 88
Fondation. Occasion. Motifs. — P. Augouard. Porteurs. Départ. — Heureux voyage. — Résultats. Espérances. — Aide de M. de Brazza, etc. secours de 11.000 £. du Govt. 723.

Mission d'Angola.

1880 - avril 1883.

C^{té} du Sacré Cœur à Huilla.

Concession par le Govt^t portugais de 2.000 hect. de terrain. 161
Lettre à la Prop^o sur cette fondat. — Personnel. Organisation. — Origine de l'œuv. P. Duparquet au Cumine. Les Boers à Huilla. — La question afric^{ne} à Lisbonne. Offres à la M. Mère. — Rapport du P. Dup. au Govt^t. — Effet en Portugal. Avis du Nonce. M. Pedrozo. — Lettre de l'év. de Bragança, présid^t de la Junta des Missions. —

P. Dup. vient du Cap à Lisbonne. — Décrets royaux. Arrêté ministériel. — Sympathie glé. Concessⁿ pareille aux jésuites en Mozambique. — Transport gratuit. — Accueil par l'Ev. à St-Paul. — P. Antunès installé curé. — Mission reconnue. Toujours, présents. — Le Gouv^r. Mossamedès. — Difficultés p^r le terrain avec les Boers. — Terres: La Moucha et Mounimou. Description. — Bâtisses p^r les œuvres. — Séminaire diocésain mis à Huilla. — Visite du Gouv^r glé. — L'évêque avec son sémin. — Œuvres d'éducat. — Ministère. — Documents.

I. Rapport du P. Antunès au Gouv^t. — II. Décret royal concédant un terrain à la Mission. — III. Nominatⁿ de curé du P. Antunès. — IV. Loc. Xaxia p^r les écoles. — V. Ordon^g épiscop. — VI. Décret de translatⁿ du séminaire diocésⁿ de St-Paul de Louanda à Huilla. .763.

Supplément.

Personnel. P. Charles rentre en France. Maladie du P. Dup. — Séminaire diocésⁿ. Confir^m. par M gr Netto. : 799

Mission de la Cimbébasie.

Nov. 1879 — Mai 1880.

Cité de St Pierre d'Omaruru.

Expulsion des P. P. Hogan et Lynch d'Omaruru. 130/
 1^{er} voyage du P. Dup. dans l'Ovambo. Noël à Omaruru. — Boers émigrés du Transvaal. — Visite au G^l chef pour obtenir de bâtir. — Instalⁿ. Chapelle. — Dépôt des Luthériens. Leur synode. M. Tiche veut chasser les Pères. Echec. — 2^e voyage du P. Duparg. dans l'Ovambo. Vif désir de miss^{es}. — Nouv. attaques de M. Tiche. Nouv. échec. — Ecole succès. — Ministère. Baptêmes, etc. Catholiques irlandais. — Situation critique. — Protectorat du pays refusé au Cap Guerre. — P. Dup. au Betchouanaland. Il est dévalisé. — P. Lynch au Cap, à Walwich-Bay. — Damaras et Hottentots en guerre. Les Pères restent à leur poste. Expulsⁿ d'Omaruru par les Luthériens. — Accueil à Walwich-Bay. .807.

Cité de N. O. de Humbé.

Les Pères d'Omaruru à Walwich-Bay. Bien fait — Défense contre les Damaras. Denuement. — Maison d'Omaruru débruite. Plus d'espoir d'y retourner. Nouv. commis^{re} luthérien. — Transfert à Humbé. — Avantages de ce poste. — Maison préparée par le P. Dup. — Départ de Walwich-Bay. — Passage et ovation à Omaruru. Les néophytes suivent les Pères. — Bon accueil d'Ikéra. — Installation.

Vocablé. — Dispositifs des indigènes. Langue. — Chapelle inaugurée à Noël. — Baptêmes. Ecoles. — Visite de Lord Mayo, etc. . 849

Station de St Joseph d'Ombandja.

Certain donné par le roi. — Néophytes venus d'Omaruru. — Tribus voisines. . 861

Nouvelle fondation chez les Amboellas.

Mars 1883.

Détails sur ce pays. Avantages pour une Mission. — Evaré. Route pour y aller. Rivières, etc. — Départ du personnel. . 862

Ile Maurice.

Janv. 1880 - Juil. 1883.

Cité de St Louis.

Jeûnes Com^{tes}. — Distrib. des prix, paroles du Gouvern. — Rentrée. Nombre. Comité des écoles. — Le collège St Louis et le collège royal. — Idée d'une succursale à Moka. — Suppression décidée. Lettre au M^{gr} à ce sujet. — Emoi public. Bruits contre l'adm^{on} diocés^{ne}. — Collège en vente. — Vains appels de M^{gr} à divers Insti- tuts. —ieuse fin de M^{me} Levasseur . 867.

Résidence de Ste Croix.

Personnel. — Ste Croix érigée en paroisse, avec St Joseph pour annexe. — Pèlerin. au tombeau du P. Laval. . 885

Cité du St Sacrement.

Eglise finie. Description. — Mausolée du fondateur. — Pres- bytère à avoir. — Pèlerinage au St C^{or} de Marie. — Caveau pour nos défunts. — Services des Sup^{rs} et défunts. — Dévotions div^{es}. — Confir- m. — Ecoles. Difficultés. — Paroisse de la Petite Rivière. — Paroisse des Tailles. — N. O. de Lourdes à Maurice. — Santé. . 886.

Cité du Grand-Port.

Service du P. Thiersi. — P. Cyprien, Sup. et Curé. Bien con- tinué. Sa mort. — Personnel actuel. Fêtes. . 899.

Cité de St Jacques à la Savane.

Personnel. — Etat de la paroisse, étendue, population. Sections, chapelles, écoles, bien déjà fait. . 901.

Cité de St Gabriel à l'île Rodrigues.

Fondation décidée. Desserte de l'île jusque-là. — Install^{on}. — Manque de vivres. — Visite de l'Ev. et du Gouvern. . 902.

Ile de la Réunion.

Mars 1880 - Juil. 1883.

Ct^é de St Jacques.

Paroisse à St Denis, N. O. de la Délivrance, provisoirement.
 - Personnel. Bien opéré! - Mort du curé de St Jacques, M. Mas.
 - Nos Pères le remplacent. Motifs. - Lettre de M. Delgény, Etat
 de la paroisse. Population. Ecoles. Sœurs. - Besoin d'un 3^e Père.
 - Mutation de personnel. - Décret contre les religieux. Enquête
 à notre sujet. - Les jésuites. Chapelle fermée. Adresse du clergé. Irritat^{ns}
 de l'admⁿ. - Démiss^{ns} de M^g: Soulé. - Arrivée de M^g: Coldefy.
 Rapports avec lui. Eloge de nos Pères. - Désir irréali-
 sable de relever le coll. St Charles. - Ruine y^{ls}. Cyclone. Chem.
 de fer. - sympathie à la nom^{ie} et à la mort du G. R. Père Sévau. - Fêtes.
 Ministère. - Total des sacrem^{ts} donnés. - Retraite eccl^{és}. - Ministère
 au Lazaret. - Santé. Salazie. - Question du serment d'allégeance à
 Maurice et de la nationalité franç^{se}, au sujet du P. Hattler. . 9

Ct^é de la Providence.

Personnel. Santé. - Œuvres. Pénitencier. Projets. - Menace
 d'évincement de la Providence. - Projet de transaction avec la colonie,
 approuvé par l'Admⁿ. - Solution définitive. - Mort de M^r Hubert
 Delisle, fondateur de la Providence. - Mémoire du P. Stoffel . 9

Ct^é de St Bernard.

Personnel. Santé, mutations. - Souvenirs du P. Horner. -
 Récit de la construction de l'église de St Bernard. - Service
 funèbre p^r P. Horner. - Id. de Pa Fucey, son serviteur. . 9

. N. B. Pour les Bulletins des Ct^{és} du Zanguebar, de Mayotte et
 Nossi-Bé, de l'Inde et de l'Amérique, voir au tome XIII.

